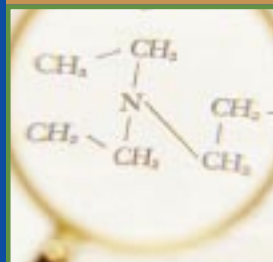


Indicateurs de l'éducation au Canada



Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999



Statistique
Canada

Statistics
Canada



Conseil des ministres
de l'Éducation (Canada)

Council of Ministers
of Education, Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à :

Service à la clientèle, Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1503), courriel : educationstats@statcan.ca;

Ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(780) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Commandes seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignements aussi disponibles au :

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], 95, avenue St. Clair Ouest, bureau 1106, Toronto (Ontario) M4V 1N6; courriel : rstats@cmecc.ca

ainsi qu'aux sites Web suivants :

www.statcan.ca

www.cmecc.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente.

Le prix de livraison du document N° 81-582-XPF au catalogue est 20 \$ au Canada, et de 20 \$ US à l'extérieur du Canada. Ce document est également disponible gratuitement sur les sites Web susmentionnés.

Veillez commander par la poste, en écrivant à : Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le **(613) 951-7277** ou le **1 800 700-1033**; par télécopieur, en composant le **(613) 951-1584** ou le **1 800 889-9734**; ou par Internet : order@statcan.ca. Vous pouvez aussi vous procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés, des librairies locales et des bureaux locaux de Statistique Canada.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« *American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials* », ANSI Z39.48 - 1984.



Indicateurs de l'éducation au Canada

Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999

© 2000 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Il est permis de reproduire de façon non-commerciale et à des fins éducatives la présente publication, à condition d'en reconnaître clairement la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95, avenue St. Clair Ouest, bureau 1106, Toronto (Ontario) M4V 1N6

Février 2000

N° 81-582-XPF au catalogue

ISBN 0-660-96247-0

N° 81-582-XIF au catalogue

ISBN 0-660-96247-0

Fréquence : occasionnelle

Ottawa, Toronto

Also available in English under the title: *Education Indicators in Canada: Report of the Pan-Canadian Education Indicators Program 1999*

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du
Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, 1999.

Publié en collab. avec: Conseil des ministres de l'éducation Canada.
Publié aussi en anglais sous le titre: Education indicators in Canada :
report of the Pan-Canadian Education Indicators Program, 1999.
ISBN 0-660-96247-0
CS81-582-XPF

1. Indicateurs éducationnels – Canada. 2. Éducation – Canada – Statistique.
I. Statistique Canada. Culture, tourisme et Centre des statistiques sur
l'éducation. II. Conseil des ministres de l'éducation (Canada).
III. Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation. IV. Titre.

LA412 E3814 2000
C00-988001-1

370'.971'021

La présente publication a été préparée conjointement par Statistique Canada (SC) et par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], en collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation. Nous tenons à remercier Développement des ressources humaines Canada de sa contribution financière au Programme des indicateurs pancanadiens de l'éducation.

Les données incluses dans la présente publication sont tirées des sources indiquées et étaient exactes au moment où elles ont été fournies à Statistique Canada. Elles peuvent toutefois différer des données rendues publiques par les provinces et par les territoires parce que Statistique Canada les a rajustées pour rehausser la comparabilité de l'information en raison des différences quant aux déclarations provenant des établissements et aux définitions et aux dates précises utilisées. Les définitions des termes utilisés correspondent à celles qu'on trouve dans d'autres publications de Statistique Canada et du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE). La présente publication renferme les données les plus récentes disponibles. Le Centre de la statistique de l'éducation collaborera avec les provinces et avec les territoires pour fournir des données plus actuelles dans de futures publications.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- .. nombres indisponibles
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- néant ou zéro
- nombres infimes
- p nombres provisoires
- e estimation
- r nombres rectifiés
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1	1
INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE	1
LE PROGRAMME D'INDICATEURS PANCANADIENS DE L'ÉDUCATION	1
LA MISE AU POINT DE L'ENSEMBLE D'INDICATEURS	2
PLANS ULTÉRIEURS	2
VUE D'ENSEMBLE DE LA PRÉSENTE PUBLICATION	3
POINTS SAILLANTS ET TENDANCES GÉNÉRALES À L'INTÉRIEUR DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION	3
CONTEXTE	3
CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION	4
RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT	5
RÉSULTATS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	8
NOTES EN FIN DE CHAPITRE	10
CHAPITRE 2	11
LE CONTEXTE DE L'ÉDUCATION	11
FAITS SAILLANTS	11
2.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET TENDANCES	11
A. RÉPARTITION DE LA POPULATION ET PROJECTIONS	12
B. MOBILITÉ DE LA POPULATION DE MOINS DE 24 ANS	16
2.2 ENFANTS EN SITUATION DE FAIBLE REVENU	20
2.3 NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION ADULTE	23
CHAPITRE 3	29
CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION	29
FAITS SAILLANTS	29
3.1 ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE	31
3.2 ÉDUCATEURS	32
A. RÉPARTITION SELON LE SEXE	34
B. RÉPARTITION SELON L'ÂGE	37
C. STATUT D'EMPLOI DES ÉDUCATEURS DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	39
D. SALAIRES	40
E. RATIO ÉLÈVES-ÉDUCATEUR DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	41
3.3 PARTICIPATION À L'ÉDUCATION FORMELLE	42
A. PARTICIPATION DES JEUNES ENFANTS À L'ÉDUCATION	42
B. EFFECTIFS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	43
C. EFFECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS	45
D. EFFECTIFS COLLÉGIAUX	48
E. EFFECTIFS UNIVERSITAIRES	52
F. PARTICIPATION DES ADULTES À L'ÉDUCATION	58
3.4 ÉDUCATION DES ADULTES LIÉE À L'EMPLOI	59

TABLE DES MATIÈRES

3.5	FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION	62
A.	DÉPENSES SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT	63
B.	DÉPENSES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT PAR ÉTUDIANT	66
C.	DÉPENSES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT EXPRIMÉES SOUS FORME DE PROPORTION DU PIB	68
D.	DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'ÉDUCATION	70
E.	DÉPENSES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES	74
F.	ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS	77
3.6	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS DANS LES ÉCOLES	80
A.	RATIO ÉLÈVES-ORDINATEUR	80
B.	BRANCHEMENT AU RÉSEAU INTERNET	81
C.	ACTIVITÉS DES ÉLÈVES SUR LE RÉSEAU INTERNET	82
D.	OBSTACLES À UNE UTILISATION PLUS COMPLÈTE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	83
RÉFÉRENCES		85
CHAPITRE 4		87
RÉSULTATS EN ÉDUCATION		87
FAITS SAILLANTS		87
4.1	RENDEMENT SCOLAIRE SELON LES ÉVALUATIONS PANCANADIENNES ET INTERNATIONALES	89
A.	PROGRAMME D'INDICATEURS DU RENDEMENT SCOLAIRE (PIRS)	89
	ÉVALUATIONS EN MATHÉMATIQUES DU PIRS	92
	ÉVALUATIONS EN LECTURE ET EN ÉCRITURE DU PIRS	93
	ÉVALUATIONS EN SCIENCES DU PIRS	94
B.	TROISIÈME ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES MATHÉMATIQUES ET LES SCIENCES (TEIMS)	95
C.	ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES (EIAA)	99
4.2	TAUX D'OBTENTION DE DIPLÔMES	102
A.	OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	102
B.	OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES	106
4.3	ÉQUITÉ	109
A.	NIVEAU DE SCOLARITÉ DES AUTOCHTONES	109
B.	NIVEAU DE SCOLARITÉ DES GROUPES LINGUISTIQUES	115
C.	PARTICIPATION À L'ÉDUCATION SELON LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE	119
NOTES EN FIN DE CHAPITRE		122
CHAPITRE 5		123
SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL		123
FAITS SAILLANTS		123
5.1	ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	124
A.	TAUX D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE	125
B.	TAUX DE SOUS-EMPLOI	130
5.2	CHEMINEMENTS ENTRE L'ÉDUCATION FORMELLE ET LE TRAVAIL	133
5.3	MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ET DES DIPLÔMÉS DE NIVEAU POSTSECONDAIRE	141

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES	145
ANNEXE 1	147
LA STRUCTURE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU CANADA	147
ANNEXE 2	151
ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES	151
COLLÈGES COMMUNAUTAIRES ET ÉTABLISSEMENTS APPARENTÉS, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES	155
ANNEXE 3	161
SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION	161
ANNEXE 4	173
GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION	173
ANNEXE 5	187
L'ENSEMBLE D'INDICATEURS DU PIPCE	187

TABLE DES MATIÈRES

FIGURES

FIGURE 2.1	ESTIMATIONS ET PROJECTIONS DE LA POPULATION ÂGÉE DE 5 À 14 ANS, DE 15 À 19 ANS ET DE 20 À 24 ANS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986 À 2016	14
FIGURE 2.2	ARRIVÉES D'IMMIGRANTS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1976 À 1997	18
FIGURE 2.3	SOLDE MIGRATOIRE, PAR PROVINCE ET TERRITOIRE, MOYENNE PAR ANNÉE POUR LES PÉRIODES 1971 À 1979, 1980 À 1989 ET 1990 À 1997	19
FIGURE 2.4	SOLDE MIGRATOIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, PAR PROVINCE ET TERRITOIRE, MOYENNE PAR ANNÉE POUR LES PÉRIODES 1971 À 1979, 1980 À 1989 ET 1990 À 1997	19
FIGURE 2.5	POURCENTAGE DES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU, CANADA, 1980 À 1996	21
FIGURE 2.6	POURCENTAGE DES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU, CANADA ET PROVINCES, 1996	22
FIGURE 2.7	POURCENTAGE DES ENFANTS ET DES JEUNES QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1996	22
FIGURE 2.8	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	25
FIGURE 2.9	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	25
FIGURE 2.10	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	26
FIGURE 2.11	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	26
FIGURE 2.12	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 64 ANS AYANT TERMINÉ UNE FORMATION POSTSECONDAIRE, PAYS DE L'OCDE, 1996	27
FIGURE 3.1	NOMBRE D'ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES AU CANADA, SELON LE SEXE, 1986-1987 À 1996-1997	34
FIGURE 3.2	POURCENTAGE DE FEMMES PARMIS LES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN DES COLLÈGES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 ET 1996-1997	35
FIGURE 3.3	POURCENTAGE DE FEMMES PARMIS LES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS PLEIN DES UNIVERSITÉS SELON LE RANG, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998	36
FIGURE 3.4	RÉPARTITION DES ÉDUCATEURS SELON L'ÂGE ET LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT COMPARATIVEMENT À LA RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE, CANADA, 1996	38
FIGURE 3.5	POURCENTAGE DES ÉDUCATEURS À TEMPS PARTIEL DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, SELON LE SEXE, CANADA, 1986-1987 À 1996-1997	40
FIGURE 3.6	RATIO ÉLÈVES-ÉDUCATEUR DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	42
FIGURE 3.7	INDICE DES EFFECTIFS PRIMAIRES-SECONDAIRES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	44
FIGURE 3.8	INDICE DE L'EFFECTIF DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS SELON LE TYPE D'INSCRIPTION, CANADA, 1987-1988 À 1995-1996	47
FIGURE 3.9	VARIATION EN POURCENTAGE DE L'EFFECTIF DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS, SELON LE TYPE D'INSCRIPTION, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 À 1995-1996	47
FIGURE 3.10	POURCENTAGE DE FEMMES INSCRITES À TEMPS PLEIN À DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1995-1996	48
FIGURE 3.11	INDICE DE L'EFFECTIF COLLÉGIAL SELON LE TYPE D'INSCRIPTION, ET INDICE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS, CANADA, 1987-1988 À 1997-1998	50
FIGURE 3.12	VARIATION EN POURCENTAGE DE L'EFFECTIF COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES MENANT À DES CARRIÈRES TECHNIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 À 1997-1998	51
FIGURE 3.13	EFFECTIF COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1997-1998	51
FIGURE 3.14	POURCENTAGE DE FEMMES INSCRITES À TEMPS PLEIN À DES PROGRAMMES COLLÉGIAUX MENANT À DES CARRIÈRES TECHNIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1997-1998	52
FIGURE 3.15	INDICES DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR TYPE D'INSCRIPTION, ET INDICES DE LA POPULATION POUR DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1987-1988 À 1997-1998	55
FIGURE 3.16	INDICES DU TAUX DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE, CANADA, 1987-1988 À 1997-1998	55
FIGURE 3.17	VARIATION EN POURCENTAGE DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR TYPE D'INSCRIPTION, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 À 1997-1998	56
FIGURE 3.18	EFFECTIF UNIVERSITAIRE À TEMPS PLEIN EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 24 ANS, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998	56

TABLE DES MATIÈRES

FIGURE 3.19	POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE DE PREMIER CYCLE À TEMPS PLEIN, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998	57
FIGURE 3.20	POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE DES CYCLES SUPÉRIEURS À TEMPS PLEIN, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998	57
FIGURE 3.21	TAUX DE PARTICIPATION À LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI, ADULTES ÂGÉS DE 25 À 64 ANS, SELON LEUR STATUT SUR LE MARCHÉ DE TRAVAIL, CANADA ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995	60
FIGURE 3.22	DURÉE MOYENNE DE LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI SUIVIE PAR LES ADULTES EMPLOYÉS ÂGÉS DE 25 À 64 ANS, CANADA ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995	60
FIGURE 3.23	DÉPENSES PAR HABITANT POUR L'ÉDUCATION (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1998), CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1988-1989 À 1998-1999	64
FIGURE 3.24	DÉPENSES PAR ÉLÈVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995, EN DOLLARS CANADIENS	67
FIGURE 3.25	DÉPENSES PAR ÉLÈVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA ET PAYS DU G-7, 1995, EN DOLLARS AMÉRICAINS CONVERTIS À L'AIDE DES PPA	67
FIGURE 3.26	DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION DE SOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS, EN POURCENTAGE DU PIB, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995	69
FIGURE 3.27	DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION DE SOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS, EN POURCENTAGE DU PIB, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA ET PAYS DU G-7, 1995	69
FIGURE 3.28	DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'ÉDUCATION EN POURCENTAGE DU TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995	71
FIGURE 3.29	DROITS DE SCOLARITÉ ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES EN POURCENTAGE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITÉS, CANADA, 1981-1982 À 1997-1998	73
FIGURE 3.30	MOYENNE DES DROITS DE SCOLARITÉ POUR LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PREMIER CYCLE EN ARTS ET VARIATION EN POURCENTAGE ENTRE 1988-1989 ET 1998-1999, CANADA ET PROVINCES	73
FIGURE 3.31	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES DÉPENSES COURANTES POUR L'ÉDUCATION PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995	76
FIGURE 3.32	DETTE MOYENNE DES DIPLÔMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS, À L'OBTENTION DU DIPLÔME ET DEUX ANS PLUS TARD, 1986, 1990 ET 1995, CANADA, EN DOLLARS CONSTANTS DE 1995	78
FIGURE 3.33	INDICES DU REVENU FAMILIAL MÉDIAN ET DES DROITS DE SCOLARITÉ MOYENS AU PROGRAMME DE PREMIER CYCLE EN ARTS (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1999)	79
FIGURE 3.34	RATIO ÉLÈVES-ORDINATEUR DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES, CANADA ET PROVINCES, 1999	81
FIGURE 3.35	POURCENTAGE DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES AYANT ACCÈS AU RÉSEAU INTERNET, CANADA ET PROVINCES, 1999	82
<hr/>		
FIGURE 4.1	RENDEMENT DES PROVINCES ET TERRITOIRES PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU CANADA DANS LES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, MONTRANT LE POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 13 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 2	90
FIGURE 4.2	RENDEMENT DES PROVINCES ET TERRITOIRES PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU CANADA DANS LES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, MONTRANT LE POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 16 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3	91
FIGURE 4.3	NOTES OBTENUES AUX NIVEAUX INTERNATIONAL, PANCANADIEN ET PROVINCIAL LORS DE L'ÉVALUATION EN MATHÉMATIQUES, TEIMS, 1994-1995	97
FIGURE 4.4	NOTES OBTENUES AUX NIVEAUX INTERNATIONAL, PANCANADIEN ET PROVINCIAL LORS DE L'ÉVALUATION EN SCIENCES, TEIMS, 1994-1995	98
FIGURE 4.5	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 25 ANS ET DE 26 À 65 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 POUR LES ÉCHELLES DES TEXTES SUIVIS, DES TEXTES SCHÉMATIQUES ET DES TEXTES AU CONTENU QUANTITATIF DE L'EIAA, CANADA ET LES AUTRES PAYS QUI ONT PARTICIPÉ À L'EIAA, 1994-1995	101
FIGURE 4.6	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 25 ANS ET DE 26 À 65 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 POUR LES ÉCHELLES DES TEXTES SUIVIS, DES TEXTES SCHÉMATIQUES ET DES TEXTES AU CONTENU QUANTITATIF DE L'EIAA, CANADA ET RÉGIONS, 1994-1995	102
FIGURE 4.7	TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 ANS, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1997	105
FIGURE 4.8	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 19 À 20 ANS AYANT TERMINÉ DES ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1991 À 1994 ET 1995 À 1998	105
FIGURE 4.9	INDICE DE REMISE DE DIPLÔMES ET GRADES DÉCERNÉS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, 1976 À 1997	109
FIGURE 4.10	RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS ET DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1996	112
FIGURE 4.11	RÉPARTITION DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS ET DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1996	113
FIGURE 4.12	RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ET NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 20 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1986 ET 1996	113

TABLE DES MATIÈRES

FIGURE 4.13	RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	114
FIGURE 4.14	RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1996	116
FIGURE 4.15	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT UN NIVEAU DE SCOLARITÉ INFÉRIEUR AUX ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	117
FIGURE 4.16	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT TERMINÉ DES ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	117
FIGURE 4.17	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT UN DIPLÔME POSTSECONDAIRE DE NIVEAU NON UNIVERSITAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	118
FIGURE 4.18	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	118
FIGURE 4.19	TAUX DE FRÉQUENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS, SELON LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE, CANADA, 1986 ET 1994	121
FIGURE 4.20	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS AYANT UN NIVEAU DE SCOLARITÉ INFÉRIEUR AUX ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE, CANADA, 1994	121
<hr/>		
FIGURE 5.1	TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	125
FIGURE 5.2	TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	126
FIGURE 5.3	TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	126
FIGURE 5.4	TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	127
FIGURE 5.5	TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	128
FIGURE 5.6	TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	128
FIGURE 5.7	TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	129
FIGURE 5.8	TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	129
FIGURE 5.9	TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE ET TAUX DE CHÔMAGE POUR LES PERSONNES AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU MOINS, GROUPE DES 15 À 24 ANS, CANADA, 1976 À 1996	131
FIGURE 5.10	TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE ET TAUX DE CHÔMAGE POUR LES PERSONNES AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU MOINS, GROUPE DES 25 À 34 ANS, CANADA, 1976 À 1996	131
FIGURE 5.11	TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE ET TAUX DE CHÔMAGE POUR LES PERSONNES AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU MOINS, GROUPE DES 35 À 54 ANS, CANADA, 1976 À 1996	132
FIGURE 5.12	ACTIVITÉS SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES JEUNES ÂGÉS DE 15 À 19 ANS, CANADA, 1976, 1986, ET 1996	133
FIGURE 5.13	ACTIVITÉS SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES JEUNES ÂGÉS DE 20 À 24 ANS, CANADA, 1976, 1986, ET 1996	134
FIGURE 5.14	POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA	135
FIGURE 5.15	POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES	136
FIGURE 5.16	TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES	137
FIGURE 5.17	REVENU MÉDIAN DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)	138
FIGURE 5.18	REVENU MÉDIAN DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)	138
FIGURE 5.19	Parmi les diplômés de 1986 et 1995 travaillant à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, pourcentage qui occupent un emploi étroitement lié à leur domaine d'études, selon la province d'études et le niveau de scolarité	139
FIGURE 5.20	Parmi les diplômés universitaires de 1986 et 1995 travaillant à temps plein deux ans après l'obtention de leur diplôme, pourcentage qui occupent un emploi étroitement lié à leur domaine d'études, selon ce domaine, Canada	140
FIGURE 5.21	CARACTÉRISTIQUES DE LA MOBILITÉ DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1995, CANADA ET PROVINCES	142
FIGURE 5.22	TAUX NET DE MIGRATION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES	143
FIGURE 5.23	TAUX NET DE MIGRATION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1995, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES	143

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX	191
CHAPITRE 2 TABLEAUX	193
TABLEAU 2.1 ESTIMATIONS ET PROJECTIONS DE LA POPULATION SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE ET RATIOS DES JEUNES ET DES AÎNÉS PAR RAPPORT À LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986 À 2016	195
TABLEAU 2.2 ARRIVÉES D'IMMIGRANTS ET ARRIVÉES D'IMMIGRANTS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1976 À 1997	197
TABLEAU 2.3 ARRIVÉES D'IMMIGRANTS ET ARRIVÉES D'IMMIGRANTS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	197
TABLEAU 2.4 NOMBRE NET DE MIGRANTS D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE ET NOMBRE NET DE MIGRANTS D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1971 À 1997	198
TABLEAU 2.5 NOMBRE DE PERSONNES ET POURCENTAGE DE LA POPULATION QUI SONT DES MIGRANTS D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE OU QUI SONT DES MIGRANTS INTERNES D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE, SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995 À 1996	199
TABLEAU 2.6 ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU, CANADA ET PROVINCES, 1980 À 1996	200
TABLEAU 2.7 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 54 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATEINT, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	201
TABLEAU 2.8 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATEINT, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	202
CHAPITRE 3 TABLEAUX	203
TABLEAU 3.1 ÉTABLISSEMENTS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA TAILLE DE LEURS EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997	205
TABLEAU 3.2 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTABLISSEMENTS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA TAILLE DE LEURS EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997	206
TABLEAU 3.3 NOMBRE D'ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	207
TABLEAU 3.4 RÉPARTITION SELON LE SEXE DES ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	208
TABLEAU 3.5 RÉPARTITION DES ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 ET 1996-1997	208
TABLEAU 3.6 RÉPARTITION DES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS PLEIN DANS LES UNIVERSITÉS SELON LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998	209
TABLEAU 3.7 ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, NOMBRE ET RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE ET L'ÂGE MÉDIAN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997	210
TABLEAU 3.8 ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES, NOMBRE ET RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE ET L'ÂGE MÉDIAN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997	211
TABLEAU 3.9 ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES UNIVERSITÉS, NOMBRE ET RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE ET L'ÂGE MÉDIAN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997	212
TABLEAU 3.10 NOMBRE D'ÉDUCATEURS QUI TRAVAILLAIENT À TEMPS PARTIEL DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	213
TABLEAU 3.11 POURCENTAGE DES ÉDUCATEURS QUI TRAVAILLAIENT À TEMPS PARTIEL DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	214
TABLEAU 3.12 NOMBRE ET SALAIRE MOYEN (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1997) DES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS PLEIN DES UNIVERSITÉS, SELON LE RANG ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998	215
TABLEAU 3.13 RATIO ÉLÈVES-ÉDUCATEUR DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	217
TABLEAU 3.14 EFFECTIF ET TAUX DE SCOLARISATION AU NIVEAU DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	217
TABLEAU 3.15 EFFECTIF PRIMAIRES-SECONDAIRES ET VARIATION ANNUELLE DES EFFECTIFS EN POURCENTAGE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997	218
TABLEAU 3.16 EFFECTIF DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS SELON LE TYPE D'INSCRIPTION ET LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1995-1996	219
TABLEAU 3.17 EFFECTIF COLLÉGIAL PAR TYPE D'INSCRIPTION ET SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1997-1998	220
TABLEAU 3.18 EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR TYPE D'INSCRIPTION ET SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988, 1991-1992 ET 1997-1998	222
TABLEAU 3.19 PARTICIPATION DES ADULTES À L'ÉDUCATION FORMELLE AUX NIVEAUX PRIMAIRE-SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA ET PROVINCES, 1991 ET 1997	224

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU 3.20	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 54 ANS INSCRITE À L'ÉDUCATION OU À LA FORMATION DES ADULTES LIÉE À L'EMPLOI, SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1991 ET 1997	225
TABLEAU 3.21	TAUX DE PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE FORMATION LIÉES À L'EMPLOI ET DURÉE MOYENNE DE LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI SUIVIE PAR LES ADULTES ÂGÉS DE 25 À 64 ANS, CANADA ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995	226
TABLEAU 3.22	DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (EN MILLIONS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1998), POPULATION (EN MILLIERS), DÉPENSES PAR HABITANT (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1998) ET INDICES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1988-1989 À 1998-1999	226
TABLEAU 3.23	DÉPENSES PAR ÉLÈVE (EN DOLLARS AMÉRICAINS CONVERTIS À L'AIDE DES PPA ET EN DOLLARS CANADIENS) POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (CALCULS BASÉS SUR LES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN), CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995	230
TABLEAU 3.24	DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION DE SOURCES PUBLICQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN POURCENTAGE DU PIB, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995	231
TABLEAU 3.25	DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'ÉDUCATION EN POURCENTAGE DU TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995	232
TABLEAU 3.26	RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENT PUBLICQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS AVANT (FINANCEMENTS INITIAUX) ET APRÈS (DÉPENSES FINALES) LES TRANSFERTS DES SOURCES PUBLICQUES, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995	233
TABLEAU 3.27	MOYENNE DES DROITS DE SCOLARITÉ POUR LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PREMIER CYCLE EN ARTS, CANADA ET PROVINCES, 1988-1989 À 1998-1999, EN DOLLARS CONSTANTS DE 1998	233
TABLEAU 3.28	DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995	234
TABLEAU 3.29	DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995	235
TABLEAU 3.30	POURCENTAGE DES DIPLOMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS ET DETTE MOYENNE DES DIPLOMÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE D'UN TEL PROGRAMME (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1995), À L'OBTENTION DU DIPLOME ET DEUX ANS PLUS TARD, 1986, 1990 ET 1995, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET PROVINCE D'ÉTUDES	235
TABLEAU 3.31	POURCENTAGE D'ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES UTILISANT LE RÉSEAU INTERNET, PAR TYPE D'ACTIVITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1999	237
TABLEAU 3.32	POURCENTAGE D'ÉLÈVES QUI FRÉQUENTAIENT DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES TOUCHÉS PAR LES DIFFÉRENTS OBSTACLES À L'UTILISATION PLUS COMPLÈTE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION, CANADA ET PROVINCES, 1999	238

CHAPITRE 4 TABLEAUX 239

TABLEAU 4.1	POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 13 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 2 LORS DES LES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DE LE PIRS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES	241
TABLEAU 4.2	POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 16 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 LORS DES LES EFFECTUÉES AUX TERMES DE LE PIRS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES	242
TABLEAU 4.3	POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 13 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 2 LORS DES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DE LE PIRS, SELON LE SEXE, CANADA	243
TABLEAU 4.4	POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 16 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 LORS DES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DE LE PIRS, SELON LE SEXE, CANADA	243
TABLEAU 4.5	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 25 ANS ET DE 26 À 65 ANS SE SITUANT À CHACUN DES NIVEAUX POUR LES ÉCHELLES DES TEXTES SUIVIS, DES TEXTES SCHÉMATIQUES ET DES TEXTES AU CONTENU QUANTITATIF DE L'EIAA, CANADA, RÉGIONS ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995	244
TABLEAU 4.6	TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLOME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE D'OBTENTION DU DIPLOME (PREMIER PROGRAMME D'ÉDUCATION), PAYS DU G-7, 1996	245
TABLEAU 4.7	TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLOME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 ANS, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995 À 1997	245
TABLEAU 4.8	POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 19 À 20 ANS AYANT TERMINÉ DES ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1991 À 1994 ET 1995 À 1998	246
TABLEAU 4.9	NOMBRES DE DIPLOMES ET GRADES DÉCERNÉS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA, 1976 À 1997	246
TABLEAU 4.10	TAUX D'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE D'OBTENTION DU GRADE, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA PROVINCE D'ÉTUDES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1991 À 1997	247
TABLEAU 4.11	TAUX D'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE D'OBTENTION DU GRADE, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA PROVINCE DE RÉSIDENCE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1991 À 1997	248
TABLEAU 4.12	TAUX D'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE D'OBTENTION DU GRADE UNIVERSITAIRE, SELON LE SEXE, LE DOMAINE D'ÉTUDES ET LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, 1987 ET 1997	249

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU 4.13	NOMBRE DE DIPLOMÉS ET GRADES DÉCERNÉS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1991 À 1997	250
TABLEAU 4.14	NOMBRE DE GRADES UNIVERSITAIRES DÉCERNÉS, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA ET PROVINCES, 1987	251
TABLEAU 4.15	NOMBRE DE GRADES UNIVERSITAIRES DÉCERNÉS, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA ET PROVINCES, 1997	252
TABLEAU 4.16	RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ET NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 20 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1986 ET 1996	253
TABLEAU 4.17	RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	253
TABLEAU 4.18	RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	254
TABLEAU 4.19	RÉPARTITION DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	254
TABLEAU 4.20	RÉPARTITION DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	255
TABLEAU 4.21	RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996	255

CHAPITRE 5 TABLEAUX 257

TABLEAU 5.1	TAUX D'EMPLOI DU GROUPE DES 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	259
TABLEAU 5.2	TAUX D'EMPLOI DU GROUPE DES 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	259
TABLEAU 5.3	TAUX DE CHÔMAGE DES 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	260
TABLEAU 5.4	TAUX DE CHÔMAGE DES 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998	260
TABLEAU 5.5	TRAVAIL À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE EN PROPORTION DE LA POPULATION ACTIVE, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET POUR CERTAINS GROUPES D'ÂGE, 1976 À 1996	261
TABLEAU 5.6	TAUX DE CHÔMAGE, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET POUR CERTAINS GROUPES D'ÂGE, 1976 À 1996	261
TABLEAU 5.7	NIVEAU D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL ET NIVEAU D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE ET ÉCARTS ENTRE LES ANNÉES, 1976, 1986 ET 1996, CANADA	262
TABLEAU 5.8	POURCENTAGE DE DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA	262
TABLEAU 5.9	POURCENTAGE DE DIPLOMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES	263
TABLEAU 5.10	TAUX DE PARTICIPATION À LA POPULATION ACTIVE DES DIPLOMÉS DE 1986 ET 1995, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES	263
TABLEAU 5.11	TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLOMÉS DE 1986 ET 1995, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES	264
TABLEAU 5.12	REVENU MÉDIAN DES DIPLOMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)	264
TABLEAU 5.13	REVENU MÉDIAN DES DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME, CANADA (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)	265
TABLEAU 5.14	PARMI LES DIPLOMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME POURCENTAGE OCCUPANT UN EMPLOI ÉTROITEMENT LIÉ À LEUR DOMAINE D'ÉTUDES, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ	265
TABLEAU 5.15	PARMI LES DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME POURCENTAGE OCCUPANT UN EMPLOI ÉTROITEMENT LIÉ À LEUR DOMAINE D'ÉTUDES, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES	266
TABLEAU 5.16	CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES DES DIPLOMÉS DE 1986 AU COURS DE LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION ET DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLOME, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES	267
TABLEAU 5.17	CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES DES DIPLOMÉS DE 1995 AU COURS DE LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION ET DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLOME, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES	268
COMITÉS ET ORGANISATIONS	269	
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS	274	

CHAPITRE 1

INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

L'éducation, à tous les niveaux, de l'enseignement préscolaire jusqu'à l'enseignement postsecondaire, en passant par l'éducation et la formation des adultes, joue un rôle crucial dans le développement des gens et de la société. Une main-d'œuvre scolarisée, capable d'utiliser ses connaissances pour innover, est essentielle à une économie forte et prospère. L'éducation permet aux gens de participer activement aux questions et aux débats qui les touchent et qui touchent la société. En effet, dans la Déclaration ministérielle commune de 1999, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation ont affirmé que l'avenir de notre société relève de citoyens informés et scolarisés. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a adopté le principe de l'apprentissage continu pour refléter la diversité des programmes d'éducation et de formation que les gens suivront au cours de leur vie.

LE PROGRAMME D'INDICATEURS PANCANADIENS DE L'ÉDUCATION

Dans la Déclaration de Victoria de 1993, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation ont convenu de créer le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) afin d'élaborer un ensemble de mesures statistiques qui fournirait de l'information sur les systèmes d'éducation au Canada. Les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels du domaine et le grand public peuvent utiliser ces indicateurs pour évaluer le rendement des systèmes d'éducation et pour influencer les décisions sur les priorités et les orientations en matière d'enseignement.¹ Le PIPCE est un effort conjoint de Statistique Canada (SC) et du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC].

L'ensemble d'indicateurs établis aux termes du PIPCE repose sur un modèle de systèmes d'éducation qui englobe le contexte de l'enseignement, les caractéristiques et particularités des systèmes d'éducation et les résultats qu'ils produisent.

En combinant des statistiques distinctes sur l'éducation et en les plaçant en contexte, les indicateurs permettent des comparaisons entre les provinces et territoires, dans le temps et avec des normes généralement reconnues. Il faut plus d'un indicateur pour saisir les différents aspects des systèmes d'éducation et pour évaluer le rendement de ces derniers. Même s'ils peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, les indicateurs ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il nous faudra toujours mener des recherches additionnelles pour diagnostiquer les causes des problèmes et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir le débat sur les questions liées à l'éducation.

L'utilisation d'indicateurs pour évaluer les systèmes d'éducation n'est pas unique au PIPCE. Au Canada, plusieurs provinces ont mis au point des systèmes d'indicateurs de l'éducation, ou sont en train de mettre au point de tels systèmes. La diversité des systèmes d'éducation au Canada et les diverses méthodes utilisées pour définir, recueillir et calculer des données restreignent souvent l'établissement de comparaisons significatives des indicateurs de l'éducation entre les provinces et territoires. Le PIPCE présente autant que possible des données compatibles entre les provinces et territoires. Le but du PIPCE est en effet de fournir de l'information cohérente et de qualité sur l'éducation pour tout le Canada, d'étayer de façon éclairée le processus décisionnel, la formulation des politiques et l'élaboration des programmes.

À l'échelle internationale, le projet Indicateurs des systèmes d'enseignement (INES) dirigé par l'OCDE sert à mesurer et à comparer statistiquement les systèmes d'éducation des pays membres de cette organisation et à en publier les résultats annuellement dans *Regards sur l'éducation, Indicateurs de l'OCDE*. Le Canada participe à ce projet depuis ses débuts en 1988. Le *Rapport mondial sur l'éducation*, publié tous les deux ans par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), fait aussi appel à des indicateurs de l'enseignement pour identifier des tendances mondiales en éducation. Dans un certain nombre de cas, le PIPCE intègre des indicateurs établis aux termes du projet INES afin de fournir un cadre international pour les indicateurs pancanadiens et pour ceux des provinces et territoires.

LA MISE AU POINT DE L'ENSEMBLE D'INDICATEURS

Les premiers indicateurs établis aux termes du PIPCE ont été publiés en 1996². En 1997, des consultations menées auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants en éducation ont permis d'identifier des politiques clés qui ont ensuite mené à la définition d'un nouvel ensemble d'indicateurs. Le rapport du PIPCE 1999, la première publication reposant sur le nouvel ensemble d'indicateurs, inclut des résultats pour environ la moitié de ces derniers. Les données incluses dans le présent rapport ont été sélectionnées à partir de deux critères : le type d'information sur l'éducation nécessaire à l'élaboration des politiques et la disponibilité pratique des données. Les données présentées sont les données les plus récentes disponibles pour les indicateurs sélectionnés.

PLANS ULTÉRIEURS

Le prochain rapport sur le PIPCE est prévu pour l'automne 2001. Les priorités liées au programme incluent :

- la surveillance des indicateurs énoncés dans la présente publication pour s'assurer qu'on dispose d'information à jour en 2001 et apporter les ajustements nécessaires afin de refléter les nouvelles préoccupations en matière de politiques;
- la poursuite des recherches afin de raffiner et de sélectionner des données pour les autres indicateurs;
- l'amélioration de la collecte, de la production et de la comparabilité des données entre les provinces et territoires;
- des consultations auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et des intervenants en éducation pour accroître la pertinence et l'utilité du PIPCE.

VUE D'ENSEMBLE DE LA PRÉSENTE PUBLICATION

Dans la présente publication, les indicateurs sont regroupés en quatre chapitres. Le chapitre 2 présente le contexte pour l'évaluation de la situation de l'éducation au Canada en fournissant des tendances démographiques, des estimations du nombre d'enfants provenant de familles ayant un faible revenu et de l'information sur le niveau de scolarité de la population. Le chapitre 3 renferme un profil des caractéristiques et particularités des systèmes d'éducation, ce qui inclut le personnel enseignant, le financement de l'éducation et l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les écoles. Le chapitre 4, à l'intérieur duquel nous examinons les résultats de tests pancanadiens et internationaux de rendement et d'évaluation, est axé sur les résultats de l'éducation et sur les taux d'obtention de diplômes d'études secondaires et postsecondaires. Le chapitre 5, dans lequel nous examinons les résultats sur le marché du travail de gens ayant des niveaux de scolarité différents, est centré sur la transition des études au marché du travail des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu récemment.

POINTS SAILLANTS ET TENDANCES GÉNÉRALES À L'INTÉRIEUR DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

Le présent rapport est consacré à un examen de nombreuses facettes de l'éducation au Canada. Les indicateurs que nous avons sélectionnés sont divisés entre les chapitres, et, bien que nous établissions certains liens entre les indicateurs, notre analyse est surtout axée sur l'indicateur étudié. Le reste du chapitre 1 fournit une vue d'ensemble de certaines des vastes tendances illustrées par les données, qui englobent souvent plus d'un indicateur.

CONTEXTE

Un certain nombre de facteurs influent sur la demande de services d'éducation par l'entremise des écoles, des collèges, des universités et d'autres programmes de formation. La taille de la population constitue un facteur majeur, surtout en ce qui a trait aux programmes des écoles primaires et secondaires pour lesquelles les taux de scolarisation se rapprochent de 100 % de la population des jeunes de 5 ans jusqu'à l'âge de la fin de la fréquentation scolaire obligatoire. Des prévisions démographiques montrent que, dans les provinces atlantiques, au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan, la population de 19 ans et moins devrait décliner au cours des 15 prochaines années, ce qui réduira la demande de services d'enseignement primaire et secondaire. En Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les territoires, le nombre de membres du même groupe d'âge devrait augmenter, ce qui mènera probablement à l'expansion des systèmes d'éducation primaire et secondaire dans ces provinces et territoires. En plus des facteurs démographiques, toute hausse des effectifs des écoles secondaires après l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire devrait accroître la demande.

La demande de services d'enseignement postsecondaire dépend d'un certain nombre de facteurs. La population de jeunes, par exemple, devrait s'accroître légèrement à l'échelle pancanadienne, bien qu'il y aura des augmentations dans certaines juridictions et des diminutions dans d'autres. La demande de services d'enseignement postsecondaire varie cependant en fonction du taux de participation, c'est-à-dire du pourcentage de la population qui participe à l'enseignement postsecondaire. Traditionnellement, les taux de participation à l'enseignement postsecondaire pour les programmes de formation professionnelle au niveau des métiers, des programmes collégiaux et universitaires ont été à la hausse. Les taux de participation à l'enseignement universitaire et les effectifs universitaires se sont pendant stabilisés dans les années 90, pour des raisons qui demeurent incertaines. Pendant cette période, la situation du marché du travail s'est généralement améliorée,

La population de 19 ans et moins au Canada devrait augmenter légèrement au cours des 15 prochaines années, même si l'on prévoit qu'elle diminuera dans certaines provinces et dans certains territoires.

ce qui a pu amener des gens à se retirer des systèmes d'éducation. De plus, les droits de scolarité ont augmenté et les revenus des familles ont connu une fluctuation peu marquée. Il serait intéressant de mener une surveillance continue des tendances au niveau de la participation universitaire et de faire des recherches visant à mieux comprendre les éléments s'y rattachant.

Un enfant sur cinq de moins de 16 ans au Canada provient d'une famille ayant un faible revenu et est susceptible de faire face à de plus grandes difficultés en éducation.

En 1996, au Canada, presque 1,4 million d'élèves de moins de 16 ans vivaient dans des ménages ayant un faible revenu. Ces élèves étaient plus susceptibles d'avoir un niveau de scolarité inférieur à celui des élèves qui provenaient de familles ayant un statut socioéconomique plus élevé. En 1994, les élèves qui provenaient du quartile des familles ayant les revenus les plus faibles étaient davantage susceptibles de ne pas avoir terminé d'études secondaires que les élèves dont les parents se situaient dans le quartile socioéconomique le plus élevé (34 % contre 23 %).

Le niveau de scolarité des Canadiens a augmenté durant les années 90.

Même s'ils sont déjà élevés par rapport aux normes internationales, les niveaux de scolarité au Canada ont continué de s'accroître ces dernières années. Plus de Canadiens obtiennent aujourd'hui un diplôme d'études secondaires et plus de titulaires d'un tel diplôme poursuivent actuellement des études plus poussées. Entre 1990 et 1998, le pourcentage des 25 à 29 ans qui n'avaient pas terminé des études secondaires a diminué, passant de 20 % à 13 %, tandis que le pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études universitaires a augmenté, passant de 17 % à 26 %. Beaucoup d'adultes aujourd'hui améliorent et mettent à jour leur formation. En 1998, environ 1,4 million de Canadiens âgés de 25 ans et plus étaient inscrits à des programmes d'enseignement formel.

Près de la moitié des membres du corps professoral à temps plein des universités et près de 40 % du personnel enseignant des collèges seront admissibles à la retraite au cours des 10 prochaines années.

CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

Le remplacement des membres du corps professoral des établissements d'enseignement postsecondaire qui prendront leur retraite est susceptible de devenir au cours de la prochaine décennie un problème urgent à régler. Près de la moitié des membres du corps professoral à temps plein des universités et presque 40 % des éducateurs des collèges ont 50 ans ou plus. Aujourd'hui, il existe au Canada tout un bassin de titulaires de diplômes dans lequel puiser pour recruter les nouveaux membres du corps professoral, compte tenu de la croissance du nombre de grades supérieurs décernés, au niveau de la maîtrise, mais surtout au niveau du doctorat, ce qui contraste avec la situation qui régnait dans les années 60 et au début des années 70, époques où l'on recrutait beaucoup de membres du corps professoral à l'extérieur du Canada pour combler le besoin croissant de professeurs d'université.

Au primaire et au secondaire, où les éducateurs ont tendance à prendre leur retraite avant 60 ans, si l'âge moyen de la retraite demeure le même, environ le tiers des éducateurs actuels prendront leur retraite au cours des dix prochaines années. À l'échelon pancanadien, compte tenu du taux prévu d'augmentation de la population de 19 ans et moins, il semble exister un assez bon équilibre entre l'offre de nouveaux titulaires d'un diplôme en éducation et la demande future d'enseignants, en supposant que les taux actuels d'obtention de diplômes se maintiennent. Dans les provinces et territoires où une diminution de la population devrait mener à une baisse des effectifs, le nombre de retraités pourrait permettre aux systèmes d'éducation de s'adapter aux nouveaux taux des effectifs tout en subissant le minimum de perturbations. Toutefois, en régions rurales, le désir d'éviter aux élèves les longs trajets d'autobus et le besoin correspondant de garder les écoles ouvertes peuvent influencer le nombre d'éducateurs requis. Les programmes de retraite anticipée déjà établis et les décisions au sujet de questions comme le ratio élèves-éducateur influenceront également sur le rythme des départs à la retraite des enseignants actuellement en fonction. Dans les provinces et territoires où les effectifs devraient augmenter, le recrutement d'éducateurs risque de devenir un problème important et d'inverser les tendances des dix dernières années.

Les investissements du Canada dans l'éducation, si on les mesure à l'aide des indicateurs de l'OCDE des dépenses pour l'éducation, sont parmi les plus élevés au monde. En 1995, l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données comparables à l'échelle internationale, parmi les pays du G-7, le Canada était celui qui consacrait la proportion la plus élevée de son PIB à l'éducation et qui se classait au deuxième rang sur le plan des dépenses par étudiant³. Les dépenses par étudiant au Canada à tous les ordres d'enseignement étaient de 7 907 \$ (en dollars canadiens), ces dépenses se situant à 6 677 \$ par élève au primaire et au secondaire et à 14 182 \$ par étudiant dans l'enseignement postsecondaire.

La décision des gouvernements au Canada de réduire leur déficit ces dernières années a entraîné une réduction en dollars constants des dépenses par personne pour l'éducation. Entre 1994-1995 et 1998-1999, ces dépenses ont diminué de 7 %, tombant à un peu moins de 2 000 \$. Les diminutions au cours des dernières années ont contrebalancé les augmentations enregistrées plus tôt au cours de la décennie, ce qui fait que le montant dépensé pour l'éducation par habitant en 1998-1999 a peu changé par rapport au montant enregistré il y a dix ans.

Les dépenses pancanadiennes enregistrées dans tous les ordres d'enseignement ont diminué de 1,9 milliard de dollars (en dollars constants) entre 1994-1995 et 1998-1999 et ont atteint 60,5 milliards de dollars selon les estimations. Les variations des tendances sur le plan des dépenses entre les provinces et territoires s'expliquent en partie par des différences au niveau des mouvements de la population et des politiques budgétaires.

À mesure que le financement public de l'enseignement postsecondaire diminuait durant les années 90, les établissements d'enseignement haussaient les droits de scolarité qu'ils réclamaient. La moyenne des droits de scolarité pour les programmes universitaires de premier cycle en arts, par exemple, a plus que doublé, passant de 1 568 \$ en 1988-1989 à 3 199 \$ en 1998-1999. Les droits de scolarité au niveau collégial demeurent inférieurs aux droits de scolarité au niveau universitaire, et ce, pour la plupart des programmes.

Les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire décerné en 1995 qui avaient emprunté pour financer leurs études avaient accumulé plus de dettes et les remboursaient sur une plus longue période que les titulaires d'un tel diplôme décerné en 1986. Pour ceux qui avaient emprunté en 1995, la dette moyenne deux ans après l'obtention d'un diplôme était de 8 300 \$, ce qui représente plus de deux fois le montant que devaient les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu en 1986, deux ans après l'obtention de leur diplôme.

RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT

Les élèves du Canada réussissent bien aux évaluations internationales en sciences et en mathématiques, et la population canadienne possède des capacités de lecture et d'écriture comparables à celles des gens d'autres pays. Les résultats de la Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), qui portait sur l'évaluation des élèves de la 4^e et de la 8^e année, plaçaient les élèves canadiens de 8^e année au-dessus de la moyenne internationale dans les deux disciplines, et les élèves de 4^e année au-dessus de la moyenne internationale en sciences, et dans la moyenne internationale en mathématiques. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) plaçait les capacités de lecture et d'écriture de la population adulte du Canada environ dans la moyenne des pays étudiés, mais au-delà de la moyenne enregistrée aux États-Unis.

Les investissements du Canada dans l'éducation sont parmi les plus élevés au monde.

À l'échelon pancanadien, les dépenses par habitant pour l'éducation en dollars constants ont diminué de 7 % au cours des cinq dernières années.

Les droits de scolarité au niveau universitaire ont plus que doublé (en dollars constants) durant les années 90.

Les niveaux d'endettement des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont plus que doublé (en dollars constants) entre 1986 et 1995.

Les résultats de l'enseignement à l'échelon pancanadien se comparent favorablement à ceux observés à l'échelle internationale.

Parmi les pays membres de l'OCDE, le Canada est le pays où le pourcentage de la population ayant fait des études postsecondaires est le plus élevé.

Depuis la fin des années 80, c'est-à-dire depuis que l'OCDE a commencé à produire des indicateurs comparatifs de l'enseignement, le Canada est le pays membre de l'OCDE où le niveau de scolarité est le plus élevé. En 1995, 48 % de la population âgée de 25 à 64 ans au Canada avait fait des études postsecondaires, comparativement à 23 % en moyenne dans les pays membres de l'OCDE. Au cours de cette période, le Canada s'est régulièrement classé parmi les pays reconnus pour détenir un pourcentage élevé de titulaires d'un diplôme d'études universitaires et conserve toujours le pourcentage le plus élevé pour ce qui est des études collégiales.

Les résultats sur le plan de l'éducation des élèves de sexe féminin et des étudiantes se sont grandement améliorés...

Pendant les deux dernières décennies, la participation et le rendement des élèves de sexe féminin à l'intérieur des systèmes d'éducation constituaient un sujet de préoccupation. À cet égard, bien des indicateurs montrent cependant de grandes améliorations. Les résultats obtenus à partir du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), aux termes duquel on soumet les élèves âgés de 13 et 16 ans de tout le Canada à des tests en mathématiques et en sciences, ainsi qu'en lecture et en écriture, n'ont montré aucune différence importante en mathématiques et en sciences entre les élèves de sexe masculin et les élèves de sexe féminin et ont révélé des capacités de lecture et d'écriture plus marquées chez les élèves de sexe féminin.

Les femmes constituent aujourd'hui plus de la moitié de tous les effectifs des collèges et des universités et de tous les titulaires de diplômes d'études collégiales et universitaires. En 1997, elles ont obtenu 58 % des diplômes et des grades universitaires, par rapport à 53 % une décennie plus tôt. Elles ont représenté plus de 80 % de l'augmentation du nombre de titulaires de diplômes d'études universitaires au cours de cette même période de dix ans. Le pourcentage de titulaires de sexe féminin d'un diplôme a également augmenté dans les domaines d'études traditionnellement dominés par les hommes. En génie, par exemple, 21 % des titulaires d'un diplôme étaient des femmes en 1997, ce qui correspondait presque au double du pourcentage enregistré en 1987, tandis que presque la moitié des titulaires d'un diplôme en commerce étaient des femmes en 1997 (48 %), par rapport à 43 % dix ans auparavant.

... tandis qu'aujourd'hui, dans certaines matières, il faut surveiller les progrès des élèves de sexe masculin et des étudiants.

Un certain nombre d'indicateurs laissent entendre qu'il faut surveiller les progrès des élèves de sexe masculin dans certaines matières. Les élèves de sexe masculin au secondaire ont non seulement des résultats plus faibles en lecture et en écriture suivant le PIRS que leurs homologues de sexe féminin, mais les données sur l'achèvement d'études secondaires montrent également que les élèves de sexe masculin sont moins susceptibles d'obtenir un diplôme. Entre 1995 et 1998, chez les 19 et 20 ans, 84 % des femmes ont obtenu un diplôme d'études secondaires, comparativement à 78 % des hommes. Les hommes sont aussi moins susceptibles de faire des études postsecondaires et de les terminer.

Le pourcentage de titulaires de diplômes d'études universitaires en sciences physiques et en sciences appliquées a peu varié.

Au fur et à mesure que la technologie devient un élément de plus en plus important de l'existence quotidienne, il existe un besoin plus marqué de titulaires d'un diplôme qui sont davantage capables d'effectuer un travail scientifique innovateur pour mettre au point et pour développer des innovations technologiques. Les gains élevés et le taux également élevé d'emploi à temps plein des titulaires de diplômes universitaires en sciences physiques et appliquées, par rapport aux titulaires de tels diplômes dans d'autres champs d'études, reflètent la demande sur le marché du travail de diplômés universitaires en sciences. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, tandis que les titulaires de diplômes en sciences physiques et appliquées obtenus en 1995 réalisaient des gains inférieurs à ceux des professionnels de la santé, leurs gains étaient supérieurs à ceux des titulaires d'un diplôme en commerce et en sciences sociales. Le pourcentage du groupe travaillant à temps plein, bien qu'inférieur à celui des titulaires d'un diplôme en commerce, était similaire à celui des titulaires d'un diplôme en sciences de la santé. En 1997, les titulaires de diplômes en sciences physiques et en sciences appliquées représentaient néanmoins un pourcentage légèrement moins élevé de titulaires d'un diplôme (20 %) que dix ans auparavant (21 %). Même si les élèves des écoles primaires et secondaires du Canada ont obtenu ces dernières années des résultats égaux ou supérieurs à la moyenne lors des évaluations internationales de leur rendement en sciences et en mathématiques, il reste à voir si

ces résultats se traduiront par une augmentation du nombre de titulaires de diplômes en sciences physiques et appliquées.

En 1997, 59 % des diplômés universitaires détenaient un diplôme en lettres, en sciences humaines ou en sciences sociales, ce qui représentait près de la moitié des titulaires de sexe masculin d'un diplôme d'études universitaires et les deux tiers des titulaires de sexe féminin d'un diplôme d'études universitaires. Ce pourcentage constituait une légère augmentation par rapport au pourcentage enregistré en 1987, qui se situait alors à 58 %. Le marché du travail n'est que l'un des facteurs ayant une influence sur la décision d'une personne de poursuivre ou non des études postsecondaires et sur son choix d'un domaine d'études. Les titulaires de diplômes en sciences humaines ainsi qu'en sciences sociales, à l'exception des titulaires de diplômes en éducation, obtenaient des résultats plus faibles sur le marché du travail que ceux des titulaires de diplômes dans d'autres domaines d'études. Parmi les titulaires de diplômes en sciences humaines, ainsi qu'en sciences sociales obtenus en 1995, le pourcentage travaillant à temps plein était, par exemple, plus faible (61 % comparativement à 67 % pour tous les domaines d'études). Aussi, les gains médians des titulaires de tels diplômes travaillant à temps plein étaient également plus faibles (32 000 \$ comparativement à 34 000 \$ pour tous les domaines d'études).

Comme tous les pays économiquement avancés, le Canada a connu des changements majeurs depuis le début des années 80. Les nouvelles technologies de l'information et des communications, par exemple, sont maintenant largement utilisées et de plus en plus appliquées au travail et dans l'existence quotidienne. L'éducation des adultes, qu'elle soit générale ou liée à l'emploi, aide les gens à se tenir au courant de tels changements en leur offrant la chance d'achever des études secondaires, de poursuivre des études supérieures et de s'inscrire à un programme de formation liée à l'emploi. Les autres possibilités offertes aux gens par l'éducation des adultes incluent la poursuite d'intérêts particuliers, le développement des capacités de lecture et d'écriture et l'inscription à des cours d'anglais ou de français langue seconde. Ces possibilités d'éducation peuvent accroître la participation d'une personne à la vie de la société et à l'activité sur le marché du travail. En plus d'enrichir les participants, l'éducation et la formation des adultes accroissent également la compétitivité du Canada à l'échelle internationale en contribuant au développement et au maintien d'une main-d'œuvre scolarisée, polyvalente et qualifiée.

En 1997, environ 27 % des 25 à 54 ans participaient à l'éducation et à la formation des adultes spécifiquement liées à l'emploi. Les résultats établis à partir de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994-1995 ont montré qu'au Canada, le pourcentage des 25 à 64 ans qui participaient à l'éducation et à la formation liées à l'emploi et la durée de leur formation étaient similaires à la moyenne enregistrée pour les sept pays ayant pris part à l'enquête.

En général, la langue maternelle (la première langue parlée à la maison, mais qui n'est pas nécessairement la langue d'enseignement) ne semble pas faire obstacle au niveau de scolarité. Les 25 à 29 ans sont représentatifs d'une cohorte qui est récemment passée par les systèmes d'éducation. Dans ce groupe d'âge, le pourcentage de membres des minorités francophones de toutes les provinces et des territoires ayant fait moins que des études secondaires est similaire ou inférieur à celui des membres des majorités anglophones des provinces et territoires correspondants. Encore une fois, le pourcentage des membres des minorités francophones, de toutes les provinces et des territoires, ayant fait des études universitaires est similaire ou supérieur à celui des membres de leur majorité anglophone. Au Québec, dans la minorité anglophone, les pourcentages de gens ayant fait moins que des études secondaires et de gens ayant fait des études universitaires sont respectivement inférieur et supérieur aux pourcentages enregistrés sur ces plans chez les membres de la majorité francophone.

C'est en sciences humaines qu'on continue d'observer le pourcentage le plus élevé de titulaires d'un diplôme d'études universitaires, malgré les résultats plus faibles sur le marché du travail des titulaires de diplômes dans ces domaines d'études par rapport à d'autres.

Au Canada, le taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes est similaire à celui observé dans d'autres pays développés.

Chez les 25 à 29 ans, le niveau de scolarité, dans toutes les provinces et tous les territoires, des membres de la minorité anglophone ou francophone est généralement similaire ou supérieur à celui des membres de la majorité linguistique.

Dans la plupart des provinces et dans les territoires, lorsqu'on compare les membres de la majorité linguistique à la population dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, cette dernière compte, en général, un pourcentage plus élevé de personnes ayant fait des études universitaires, ainsi qu'un pourcentage plus élevé de personnes n'ayant pas terminé des études secondaires.

Les résultats de l'enseignement dans le cas des citoyens du Canada d'origine autochtone se sont améliorés, mais ils sont encore bien inférieurs à ceux de la population non autochtone. En 1996, seulement 6 % des membres de la population autochtone âgée de 25 à 54 ans étaient titulaires d'un diplôme d'études universitaires, comparativement à 21 % des membres de la population non autochtone. Chez ce même groupe d'âge, 42 % de la population autochtone n'avait pas obtenu de diplôme d'études secondaires, comparativement à 22 % dans le cas de la population non autochtone.

Dès 1994, le pourcentage de gens qui fréquentaient l'université et dont les antécédents correspondaient à un faible statut socio-économique était inférieur à celui des gens qui fréquentaient l'université et dont les antécédents correspondaient à un statut socio-économique moyen.

En 1986, les taux de participation à des études universitaires des gens dont les parents avaient un faible statut socio-économique (SSE) ou un statut socio-économique moyen étaient similaires, mais bien inférieurs aux taux de participation à de telles études des gens dont les parents avaient un statut socio-économique élevé. Entre 1986 et 1994, le pourcentage de gens qui fréquentaient l'université a augmenté chez les membres de tous les groupes de SSE, mais c'est chez ceux qui avaient un SSE moyen que le taux d'augmentation a été le plus rapide. Cela a entraîné un écart au chapitre des taux de participation à des études universitaires entre ceux dont le cadre de vie correspondait à un faible SSE et ceux dont le cadre de vie correspondait à un statut socio-économique moyen. Compte tenu du fait que les droits de scolarité et que les niveaux d'endettement des étudiants ont augmenté depuis 1994, il faut disposer de données plus récentes pour surveiller les taux de participation à des études universitaires par SSE.

RÉSULTATS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le niveau de scolarité joue un rôle plus conséquent que les facteurs régionaux dans la détermination du fait qu'une personne soit occupée ou en chômage.

Le taux d'emploi augmente, tandis que le taux de chômage et l'incidence ou la fréquence du travail à temps partiel involontaire diminuent avec chaque niveau de scolarité atteint. Des données sur les gens ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires montrent que des diplômés d'études postsecondaires de niveaux supérieurs rapportent des gains progressivement plus élevés. Les différences entre les régions quant aux résultats obtenus sur le marché du travail sont moins évidentes dans le cas des personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé que dans celui des gens moins scolarisés.

La différence la plus importante concernant les résultats obtenus sur le marché du travail se situait entre les gens qui avaient achevé des études secondaires et ceux qui ne l'avaient pas fait.

Le taux de chômage est significativement plus élevé chez les gens qui ne terminent pas leurs études secondaires. Les personnes dans ce cas qui aujourd'hui travaillent sont en outre plus susceptibles de le faire à temps partiel, même si elles préféreraient travailler à temps plein. En plus, les différences observées sur le plan des résultats obtenus sur le marché du travail sont devenues plus marquées durant les années 90. Étant donné l'importance d'être titulaire d'un diplôme d'études secondaires pour trouver un emploi, l'augmentation du taux d'obtention des diplômes d'études secondaires dans toutes les provinces et les territoires durant les années 90 est encourageante.

La transition des études au marché du travail dans les années 90 a été légèrement plus difficile pour les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires que pour leurs prédécesseurs.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'un diplôme obtenu en 1986 et en 1995 avaient des taux de chômage semblables. Cependant, les taux d'emploi à temps plein et les gains (en dollars constants) des titulaires de diplômes d'études collégiales et universitaires obtenus en 1995, étaient, deux ans après l'obtention de ces diplômes, moins élevés que ceux des titulaires de tels diplômes obtenus en 1986. Les titulaires de diplômes d'études collégiales et de formation professionnelle au niveau des métiers obtenus en 1995 étaient généralement moins susceptibles que les titulaires de tels diplômes obtenus en 1986 d'exercer un emploi relié à leur domaine d'études, même si la correspondance études-emploi s'est améliorée entre 1986 et 1995 chez les titulaires d'un diplôme d'études universitaires.

Le pourcentage des titulaires d'un diplôme d'études collégiales obtenu en 1995 qui travaillaient à temps plein était plus élevé deux ans après l'obtention de ce diplôme que celui des titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers ou d'études universitaires. On observait la même situation deux ans après l'obtention de leur diplôme et de façon encore plus marquée chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu en 1986.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'un diplôme d'études universitaires obtenu en 1995 qui travaillaient à temps plein réalisaient des gains annuels médians de 34 000 \$, ce qui était sensiblement plus élevé que ceux des titulaires d'un diplôme d'études collégiales (26 000 \$) et des titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers (23 000 \$). Dans tous les ordres d'enseignement, les gains deux ans après l'obtention de leur diplôme des titulaires d'un diplôme obtenu en 1995 étaient d'environ 4 % à 6 % inférieurs (en dollars constants) à ceux des titulaires d'un diplôme obtenu en 1986.

En 1995, les titulaires d'un diplôme d'études collégiales étaient plus susceptibles de travailler à temps plein...

... tandis que les titulaires d'un diplôme d'études universitaires qui travaillaient à temps plein réalisaient des gains plus élevés.

NOTES EN FIN DE CHAPITRE

1. Le présent rapport inclut de l'information provenant des dix provinces, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut, pour lequel des données statistiques distinctes n'étaient pas encore disponibles).
2. *Indicateurs de l'éducation au Canada*, Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 1996.
3. On compare les dépenses à l'échelle internationale suivant les taux de change de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) ou le montant d'une devise ou d'une monnaie nationale qui permet d'acheter la même quantité et la même qualité de produits et de services dans un pays que des dollars américains aux États-Unis.

CHAPITRE 2

LE CONTEXTE DE L'ÉDUCATION

- Caractéristiques de la population et tendances
- Enfants en situation de faible revenu
- Niveau de scolarité de la population adulte

FAITS SAILLANTS

- Au Canada, la population âgée de 5 à 24 ans devrait augmenter légèrement jusqu'en 2016, mais le ratio de la population âgée de 5 à 24 ans par rapport à la population en âge de travailler est à la baisse. Les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique connaîtront la plus forte augmentation de la population âgée de 5 à 24 ans en pourcentage, tandis que Terre-Neuve et Labrador connaîtra la baisse la plus importante de cette population.
- Le nombre d'enfants qui vivent dans des familles ayant un faible revenu a augmenté depuis les années 80. En 1996, près de 1,4 million d'enfants de 15 ans et moins vivaient dans des familles ayant un faible revenu.
- Le niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 54 ans a augmenté entre 1990 et 1998. Dans l'ensemble, les jeunes femmes (de 25 à 29 ans) atteignent maintenant des niveaux de scolarité supérieurs à ceux des hommes du même groupe d'âge.

2.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET TENDANCES

Les renseignements sur la répartition de la population et les projections concernant l'évolution de la population aident les décideurs à prévoir les ajustements qui devront être apportés aux systèmes d'éducation du Canada pour répondre aux besoins de la future population étudiante. L'évolution de la composition de la population aura peut-être également des répercussions sur la capacité de financer les systèmes, puisqu'elle se répercutera peut-être sur l'assiette fiscale dont on retire les fonds publics pour financer l'éducation.

Les projections de la population jusqu'en 2016 donnent un aperçu des futures tendances.

Les décideurs doivent examiner les tendances démographiques au fil du temps afin de prendre des décisions éclairées sur la répartition des ressources au sein des systèmes d'éducation — à partir des décisions sur l'embauche de professeurs jusqu'à celles sur les investissements immobiliers et l'entretien des écoles et sur la planification de programmes qui répondent aux besoins de formation de certains segments

particuliers de la population. L'évolution prévisible des effectifs (voir la section 3.3), basée sur les projections de la répartition de la population selon les groupes d'âge, influe sur l'affectation des fonds aux divers niveaux d'enseignement. Les variations de la taille de la population en âge de travailler, qui fournit une part importante des fonds publics affectés à l'éducation, influenceront peut-être également la disponibilité de moyens financiers.

A. RÉPARTITION DE LA POPULATION ET PROJECTIONS

CONTEXTE

Les données liées à cet indicateur montrent les projections démographiques jusqu'en 2016.

Les données énoncées dans la présente section aident à faire ressortir les pressions que devraient subir les systèmes d'éducation et de formation jusqu'en 2016. La répartition et des projections de la population sont présentées pour la population âgée de 5 à 24 ans (tableau et figure 2.1). Afin de souligner l'évolution dans les autres groupes d'âge, des données similaires sont présentées pour la population en âge de travailler (de 25 à 64 ans) et pour les aînés (65 ans et plus).

Les projections démographiques sont fondées sur un modèle de croissance moyenne. Voir l'annexe 3 pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, la population âgée de 5 à 24 ans baissera selon les projections. Ces provinces et territoires subiront probablement moins de pressions, à long terme, à la fois sur le plan des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations. Toutefois, un tel effet d'allègement pourrait ne pas être évident à court terme étant donné la nécessité de maintenir des services accessibles et efficaces. À l'inverse, les provinces et territoires où la population âgée de 5 à 24 ans devrait augmenter auront probablement besoin de fonds supplémentaires pour appuyer la construction ou l'expansion de bâtiments ou, encore, pour desservir un plus grand nombre d'étudiants.

Les données incluses dans la présente section ne donnent pas un aperçu des variations de la population au sein des provinces et des territoires où les pressions peuvent varier d'une région à l'autre. Par exemple, l'accroissement de la population pourrait, dans une province ou un territoire en particulier, être concentré dans les villes, tandis que les établissements des régions rurales seraient confrontés à une baisse de la population.

Au cours de la période de 1996 à 2016, l'accroissement de la population de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans, dans l'ensemble du Canada et dans certaines provinces et certains territoires, entraînera probablement des pressions sur les effectifs postsecondaires. Certains élèves quittent leur province ou territoire de résidence d'origine pour étudier au postsecondaire; la mobilité de ce groupe d'âge pourrait donc avoir des incidences sur l'ensemble des provinces et des territoires, selon les forces et la disponibilité des programmes d'enseignement postsecondaire de ces derniers (voir la section 5.3).

OBSERVATIONS

CANADA

Selon les prévisions, la population d'âge préscolaire devrait continuer à diminuer légèrement d'ici 2001 par rapport à 1996. Elle devrait ensuite demeurer stable jusqu'en 2006, puis augmenter par la suite.

La population âgée de 5 à 24 ans devrait augmenter légèrement.

La population âgée de 5 à 24 ans devrait continuer d'augmenter légèrement. Cependant, depuis 1986, la proportion de la population de 5 à 24 ans par rapport à la population en âge de travailler (de 25 à 64 ans) connaît une baisse qui devrait se poursuivre jusqu'en 2016. Cette diminution résulte des variations dans la répartition de la population. Depuis 1991, la population de 5 à 24 ans a très peu augmenté, tandis

que la population en âge de travailler et la population âgée ont toutes deux augmenté considérablement. Néanmoins, la population de 5 à 24 ans est plus élevée que celle des aînés et devrait le demeurer jusqu'en 2016.

La croissance de la proportion de la population en âge de travailler par rapport à la population globale des personnes âgées de 5 à 24 ans et âgées de 65 ans et plus devrait demeurer relativement stable jusqu'en 2016. La population en âge de travailler continuera de représenter la plus grande proportion de la population.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Par rapport aux niveaux de 1996, la population d'âge préscolaire devrait diminuer dans les provinces atlantiques et en Saskatchewan et demeurer relativement stable au Québec, au Manitoba et au Yukon. Elle augmentera dans les autres provinces et territoires, et surtout en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Comme le montrent le tableau 2.1 et la figure 2.1, les modèles d'augmentation et de diminution de la population âgée de 5 à 24 ans varient considérablement. En Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, on prévoit une augmentation importante de la population âgée de 5 à 24 ans jusqu'en 2016. À cet égard, l'Ontario et l'Alberta connaîtront des augmentations, tandis que le Québec devrait demeurer relativement stable. La population âgée de 5 à 24 ans au Yukon devrait augmenter légèrement jusqu'en 2006, puis diminuer légèrement. Des baisses sont prévues au Manitoba, en Saskatchewan et dans les provinces atlantiques. Des baisses importantes sont prévues à Terre-Neuve et Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. La plupart des provinces et territoires connaîtront certaines fluctuations inscrites dans la tendance globale, sauf à Terre-Neuve et Labrador et au Nouveau-Brunswick, où les baisses sont constantes au fil du temps dans toutes les cohortes.

Dans l'ensemble des provinces et territoires, la taille de la population âgée de 15 à 24 ans devrait dépasser celle de la population âgée de 5 à 14 ans d'ici 2006. Une augmentation est prévue pour le groupe des 15 à 24 ans au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ce qui entraînera probablement des pressions sur les systèmes d'éducation de niveau postsecondaire pour les amener à accueillir des effectifs plus élevés.

Lorsqu'on interprète les données, il importe d'examiner à la fois les chiffres absolus et les augmentations ou diminutions de la population en pourcentage. Par exemple, de 1986 à 2016, l'Ontario devrait connaître une forte augmentation de sa population âgée de 5 à 24 ans (plus de 700 000 personnes). Il s'agit là d'une augmentation d'environ 25 %. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le même groupe d'âge devrait augmenter d'à peine plus de 7 000 personnes. Bien qu'en comparaison cette augmentation puisse sembler relativement négligeable, celle-ci représente en fait une augmentation en pourcentage plus forte, 33 %. Il est donc vraisemblable que cette dernière ait des répercussions aussi considérables sur la planification et l'affectation des ressources que l'augmentation plus élevée en chiffres absolus prévue en Ontario. On prévoit que les augmentations de la population dans les Territoires du Nord-Ouest sont susceptibles d'être concentrées dans la portion de l'Est, maintenant le territoire du Nunavut.

Dans l'ensemble des provinces et des territoires, le ratio de la population âgée de 5 à 24 ans par rapport à la population en âge de travailler devrait baisser jusqu'en 2016, tandis que le ratio des aînés par rapport à la population en âge de travailler devrait augmenter, étant donné que la population vieillit. Les deux ratios convergent depuis 1986 et continueront de converger jusqu'en 2016 (tableau 2.1).

Les modèles d'augmentation et de diminution de la population âgée de 5 à 24 ans varient d'une province et d'un territoire à l'autre.

Le ratio de la population âgée de 5 à 24 ans par rapport à la population en âge de travailler devrait diminuer dans l'ensemble des provinces et territoires, tandis que le ratio des aînés par rapport à la population en âge de travailler devrait augmenter.

FIGURE 2.1 ESTIMATIONS ET PROJECTIONS DE LA POPULATION ÂGÉE DE 5 À 14 ANS, DE 15 À 19 ANS ET DE 20 À 24 ANS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986 À 2016

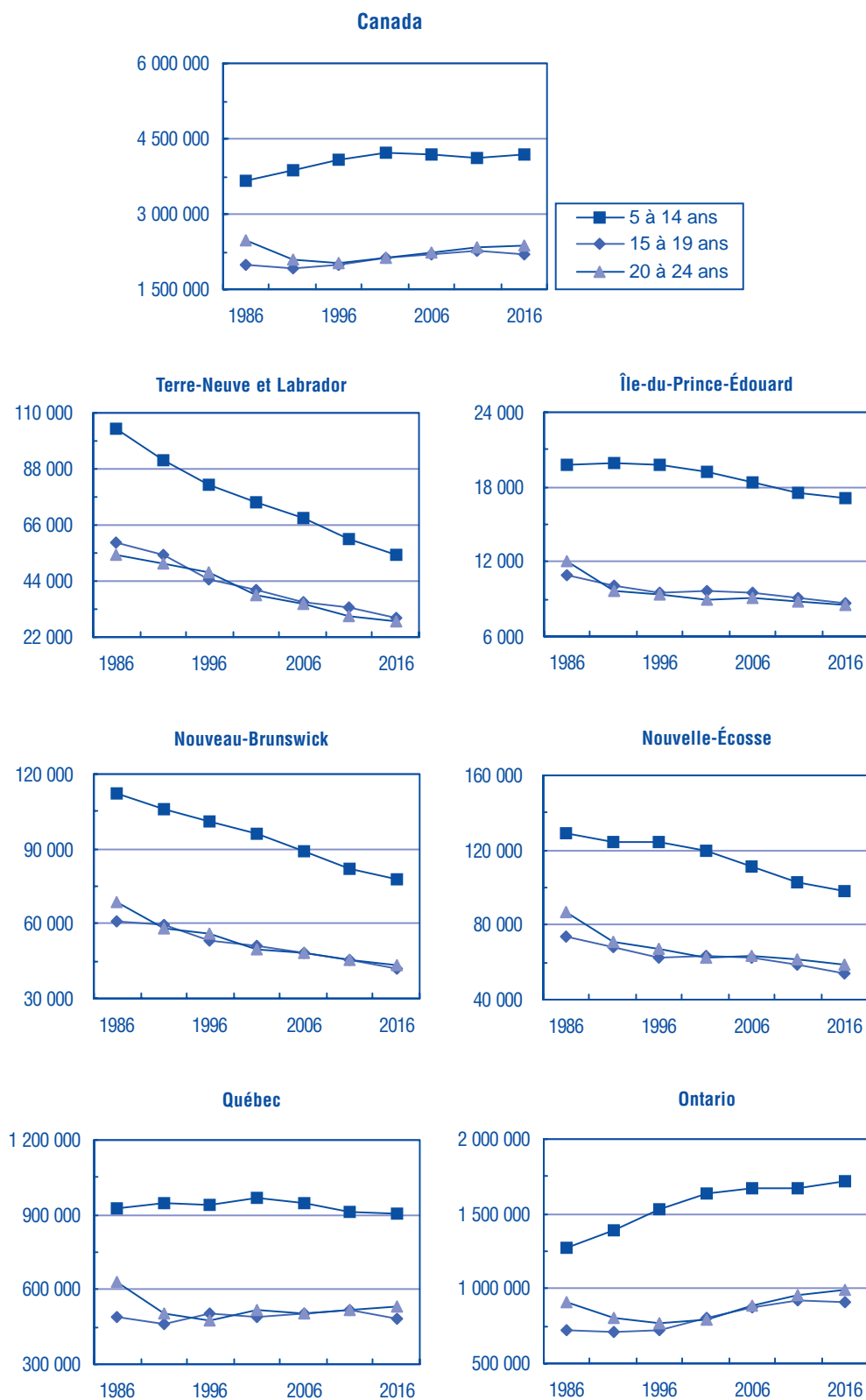
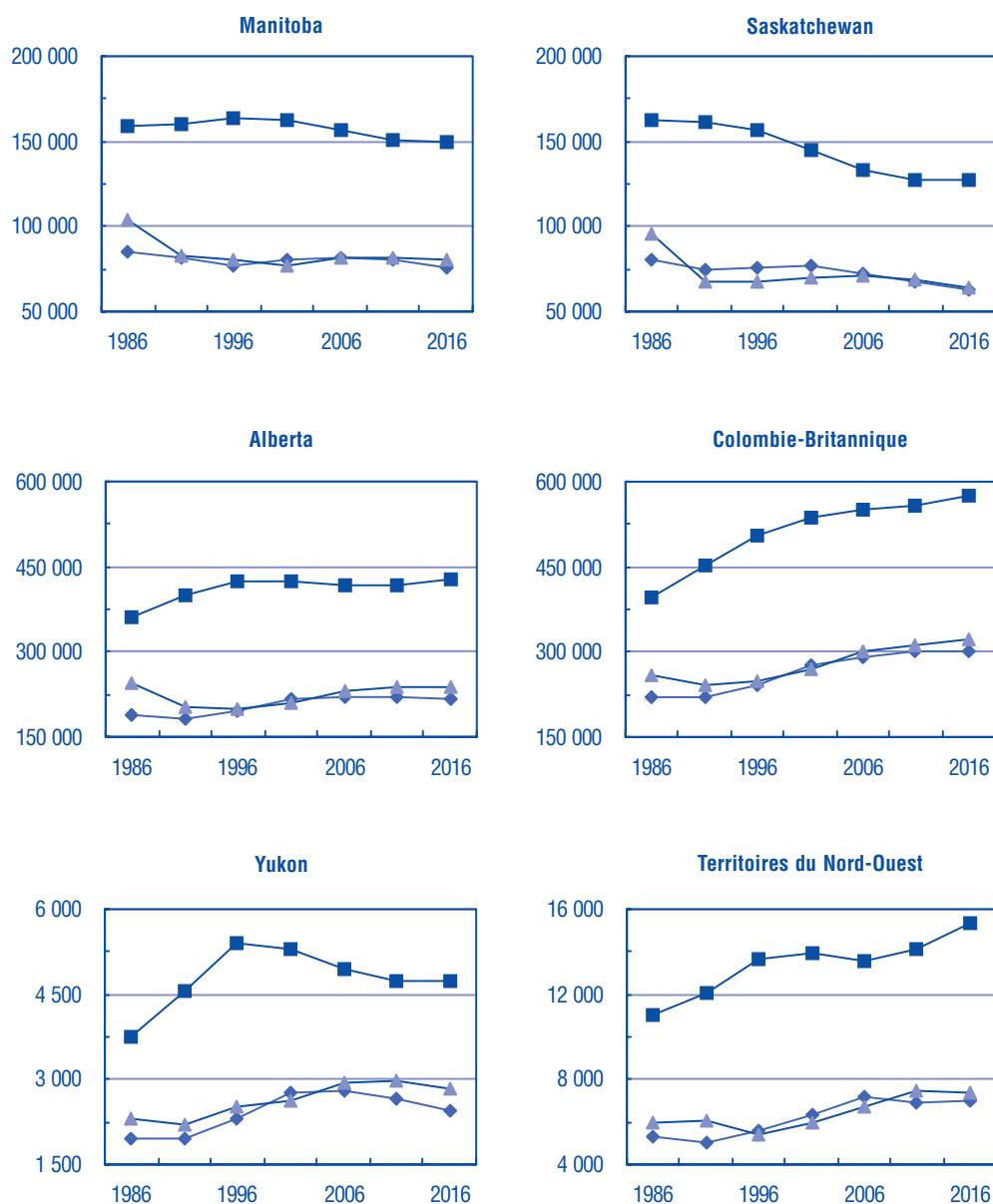


FIGURE 2.1 ESTIMATIONS ET PROJECTIONS DE LA POPULATION ÂGÉE DE 5 À 14 ANS, DE 15 À 19 ANS ET DE 20 À 24 ANS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986 À 2016 (fin)



Note : L'axe des y est normalisé pour représenter la population sur une échelle où la limite supérieure est quatre fois (4x) la limite inférieure, à l'exception de Terre-Neuve et Labrador. Pour cette province, l'axe est basé sur une échelle où la limite supérieure est cinq fois (5x) la limite inférieure.

Les projections sont fondées sur un modèle de croissance moyenne. Les hypothèses qui sous-tendent le modèle sont énoncées à l'annexe 3.

Source : Division de la démographie, Statistique Canada, 1994, et Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1993-2016, produit n° 91-520 au catalogue de Statistique Canada (occasionnel), décembre 1994.

B. MOBILITÉ DE LA POPULATION DE MOINS DE 24 ANS

CONTEXTE

Le présent indicateur montre les profils de migration de la population de moins de 24 ans par l'intermédiaire de données sur l'immigration au Canada et sur les mouvements internes de population au Canada, tant à l'intérieur des provinces et des territoires qu'entre eux.

L'immigration au Canada et la migration à l'intérieur des provinces et des territoires et entre eux ont une incidence sur les systèmes d'éducation, puisqu'elles se répercutent sur les effectifs. L'immigration peut exiger des programmes d'anglais ou de français langue seconde. Le solde migratoire a un effet sur la taille de l'assiette fiscale qui permet aux provinces et aux territoires de financer l'éducation. Cet effet est renforcé par la tendance à la migration de refléter les forces et les faiblesses de l'économie. La migration a des répercussions sur les élèves mêmes, puisqu'un dérangement dans leur environnement familial et scolaire peut avoir des effets sur leurs résultats scolaires. L'arrivée de nouveaux élèves, dont la culture et la langue peuvent être très différentes, est susceptible également d'avoir un effet sur les élèves qui doivent s'ajuster aux besoins des nouveaux venus.

L'incidence de l'immigration sur les provinces et les territoires diffère selon la proportion d'immigrants qui y entrent. À l'intérieur des provinces et des territoires, l'immigration fluctue aussi selon les régions. Par exemple, un fort pourcentage de l'immigration en Colombie-Britannique et en Ontario est concentré respectivement à Vancouver et à Toronto. Dans les provinces et territoires où la migration interne est relativement élevée, les changements d'effectifs de certains districts scolaires peuvent avoir des répercussions aussi importantes sur l'affectation des ressources que les déplacements de population d'une province ou d'un territoire à l'autre. Il est difficile d'évaluer avec précision l'incidence des mouvements internes de population d'une province ou d'un territoire puisque, dans certains cas, un déplacement sur une distance relativement courte peut représenter le franchissement d'une limite de subdivision de recensement et être classé comme une mobilité interne. Ces déplacements sur une courte distance ont vraisemblablement peu d'incidences sur le système d'éducation.

La migration entre les juridictions est souvent liée à leur conjoncture économique.

La migration entre les provinces et territoires reflète, du moins en partie, leurs forces et leurs faiblesses économiques relatives. Par exemple, le solde migratoire positif en Ontario et en Alberta en 1997-1998 et le solde migratoire positif en Colombie-Britannique avant cette période coïncident avec l'essor économique de ces provinces et territoires. D'après les données historiques, les provinces et territoires qui connaissent une croissance économique, comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique dans les années 90, peuvent s'attendre à des entrées d'étudiants en provenance des autres provinces et territoires ou d'autres pays. Les décideurs ne peuvent compter sur le maintien des tendances passées puisque les profils migratoires peuvent réagir aux changements de conjoncture de l'économie. Il leur faut donc maintenir une surveillance des mouvements de population et de leur incidence sur les politiques et les programmes.

Les effets du bilan migratoire négatif seront vraisemblablement particulièrement marqués à Terre-Neuve et Labrador, région qui a connu un exode continu et une baisse de population.

Le bilan migratoire positif d'élèves peut susciter le besoin de plus d'enseignants et de ressources, y compris peut-être de nouvelles écoles, et exercer une pression dans le sens de l'utilisation plus efficiente des ressources en place. Dans certains cas, les établissements scolaires devront peut-être envisager d'offrir des programmes de formation linguistique pour répondre aux besoins des élèves qui ne parlent pas la langue officielle de leur nouvelle province ou de leur nouveau territoire.

Les provinces et territoires comme l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Yukon, où les bilans migratoires ont considérablement fluctué sur une période relativement courte, font face à des défis particuliers. Il se pourrait que les éducateurs qui ont été embauchés et les écoles qui ont été construites durant la période de

croissance ne soient plus nécessaires dans une période dominée par des migrations de sortie. À l'inverse, il se pourrait que les ressources affectées ne suffisent pas à répondre aux besoins en cas de virage vers une migration d'entrée nette.

OBSERVATIONS

CANADA

L'immigration a grandement fluctué au fil des années. Dans l'ensemble, l'immigration a chuté à la fin des années 70 et 80, mais elle a ensuite rebondi dans les années 90, atteignant un sommet en 1992, représentant 0,9 % de l'ensemble de la population. Les nouveaux immigrants de 4 à 24 ans constituent de façon persistante une proportion plus élevée de leur cohorte d'âge que celle des nouveaux immigrants par rapport à l'ensemble de la population. Cela signifie que le pourcentage de jeunes immigrants qui arrivent au Canada est proportionnellement plus élevé que celui des autres groupes d'âge.

Les données du Recensement de 1996 incluses dans le tableau 2.5 portant sur les mouvements de population entre les provinces et territoires et à l'intérieur de ces derniers montrent que, de 1995 à 1996, 1,0 % de la population canadienne a déménagé d'une province ou d'un territoire à l'autre et 4,6 % a déménagé d'une subdivision de recensement à une autre à l'intérieur de leur province ou territoire de résidence. Un peu plus de 40 % des personnes qui ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire avaient 24 ans ou moins, même si ce groupe d'âge ne représentait que le tiers de l'ensemble de la population. Cela signifie que, comme dans le cas de l'immigration, les mouvements d'une province ou d'un territoire à l'autre incluent proportionnellement plus de jeunes.

Dans les deux catégories de migrants incluses dans le tableau 2.5, un plus grand nombre de personnes de 15 à 24 ans que de personnes de 1 an à 14 ans ont déménagé. La migration, tant interne qu'en provenance de l'extérieur du Canada, est un phénomène courant lorsqu'il s'agit de l'enseignement postsecondaire, et les établissements encouragent la migration d'entrée en se faisant concurrence pour obtenir les étudiants admissibles (voir la section 5.3). Cependant, ce n'est pas seulement pour poursuivre des études que les personnes de ces groupes d'âge déménagent; la conjoncture économique d'une province ou d'un territoire a vraisemblablement aussi une influence sur des personnes de ce groupe d'âge, dont plusieurs, ayant terminé leurs études, tentent peut-être d'intégrer le marché du travail.

PROVINCES ET TERRITOIRES

L'Ontario était la province qui a connu de loin la plus importante arrivée d'immigrants en 1996. Elle a reçu au-delà de deux fois plus de nouveaux arrivants de tous les groupes d'âge que la Colombie-Britannique, la deuxième destination préférée. Les deux destinations préférées suivantes étaient le Québec et l'Alberta. Un tel profil reflète probablement le fait que les cibles d'immigration les plus populaires (Toronto, Vancouver et Montréal) sont situées dans ces provinces (tableau 2.3).

Le tableau 2.4 montre que, relativement à la migration entre les provinces et territoires, seules l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu un solde migratoire positif entre 1990 et 1997. En 1996 et 1997, le Québec est la province où la migration de sortie a été la plus forte dans les années 90, avec une perte nette de plus de 17 000 personnes. Cependant, en pourcentage de la population, le bilan migratoire négatif du Québec en 1997 a été relativement faible (-0,2 %), par rapport à d'autres provinces et territoires, comme le Yukon (-2,9 %), les Territoires du Nord-Ouest (-2,5 %), ainsi que Terre-Neuve et Labrador (-2,1 %).

Les personnes de moins de 24 ans représentent environ 40 % des mouvements de population entre les provinces et territoires.

L'immigration et la migration sont toutes deux plus fréquentes dans le groupe des 15 à 24 ans que chez les plus jeunes.

L'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec et l'Alberta ont été les principales destinations de prédilection des immigrants.

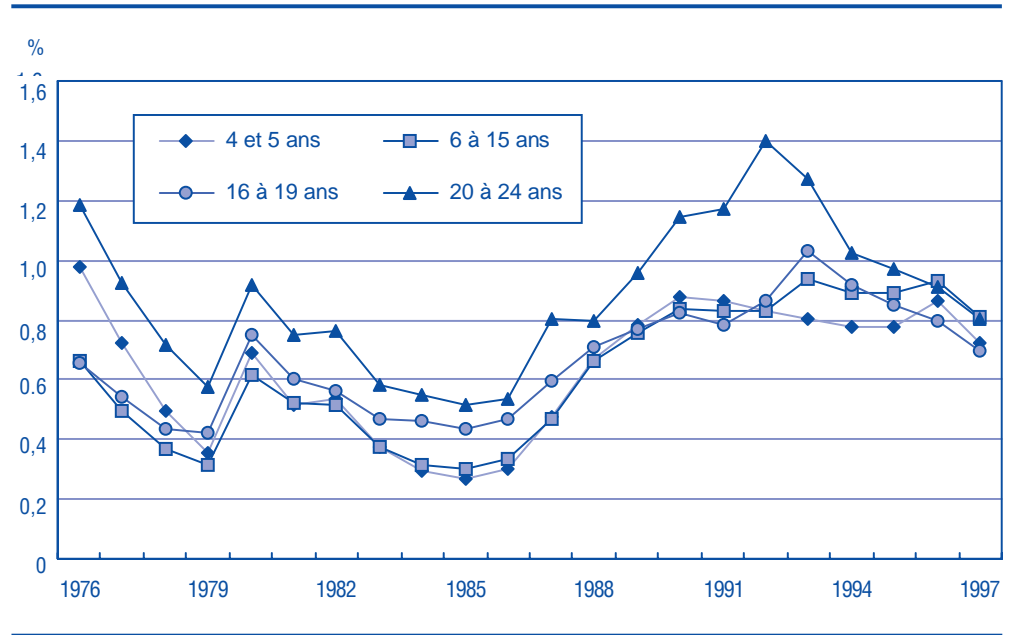
En 1997, seules l'Alberta et l'Ontario ont connu une migration d'entrée nette.

Dans l'ensemble des provinces et territoires, un plus grand pourcentage de personnes de 15 à 24 ans que de 1 an à 14 ans ont déménagé d'une province ou d'un territoire à l'autre.

La Colombie-Britannique a affiché le solde migratoire positif le plus stable dans les années 90 et la plus forte migration d'entrée, en pourcentage de la population (figures 2.3 et 2.4). En 1997, cependant, l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception de l'Alberta et de l'Ontario, a connu un solde migratoire positif. En 1997, la migration d'entrée nette en Alberta a dépassé 46 000 personnes, la migration nette la plus forte de toutes les provinces et de tous les territoires des années 90.

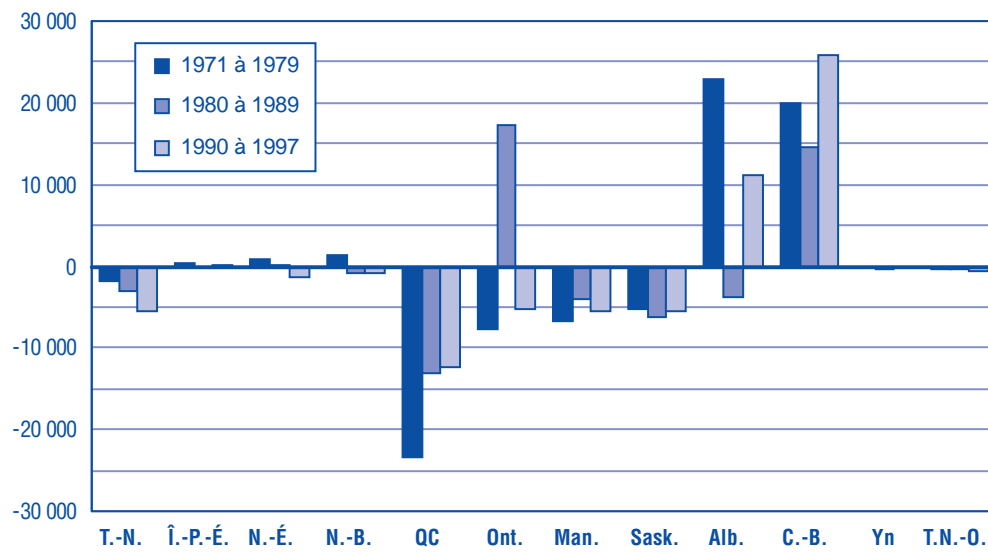
Dans toutes les provinces, le pourcentage de personnes qui ont déménagé à l'intérieur d'une province a été supérieur à celui des personnes qui ont déménagé d'une province à une autre. Inversement, la migration interne des territoires a été plus faible que la migration d'une province ou d'un territoire à l'autre. Comme dans le cas des immigrants en provenance d'un autre pays, d'une autre province ou d'un autre territoire, le pourcentage des personnes âgées de 15 à 24 ans qui ont déménagé à l'intérieur d'une même province ou d'un même territoire a dépassé le pourcentage des personnes de 14 ans et moins. Dans certains cas, comme au Québec, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, chez les 15 à 24 ans, ce pourcentage a dépassé 8 %.

FIGURE 2.2 ARRIVÉES D'IMMIGRANTS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1976 À 1997



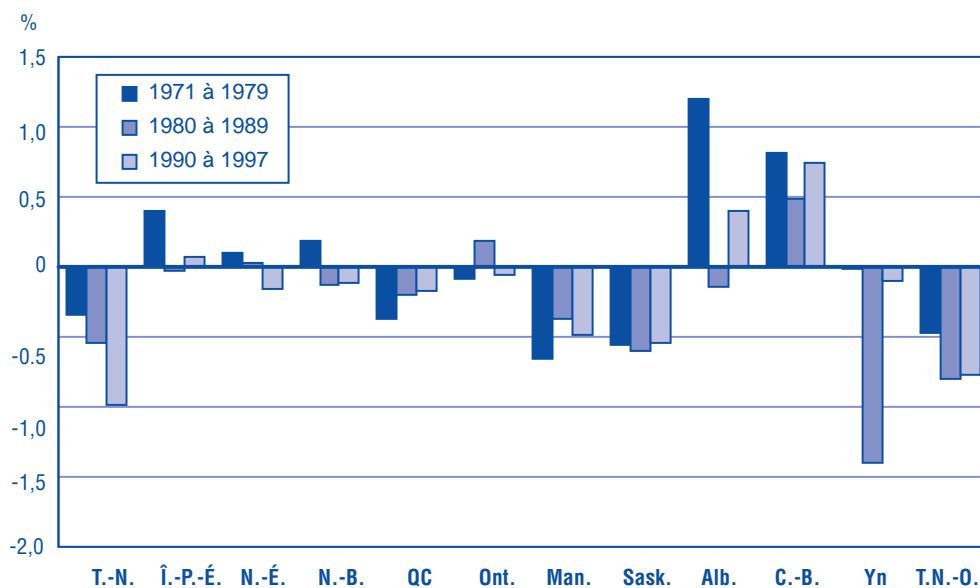
Source : Citoyenneté et Immigration Canada et Division de la démographie, Statistique Canada.

FIGURE 2.3 SOLDE MIGRATOIRE, PAR PROVINCE ET TERRITOIRE, MOYENNE PAR ANNÉE POUR LES PÉRIODES 1971 À 1979, 1980 À 1989 ET 1990 À 1997



Source : Division de la démographie, Statistique Canada.

FIGURE 2.4 SOLDE MIGRATOIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, PAR PROVINCE ET TERRITOIRE, MOYENNE PAR ANNÉE POUR LES PÉRIODES 1971 À 1979, 1980 À 1989 ET 1990 À 1997



Source : Division de la démographie, Statistique Canada.

2.2 ENFANTS EN SITUATION DE FAIBLE REVENU

CONTEXTE

Les enfants qui vivent dans des familles ayant un faible revenu sont confrontés à diverses difficultés qui peuvent avoir une incidence sur leurs résultats scolaires.

Au Canada, beaucoup d'enfants vivent dans des familles ayant un faible revenu. Par rapport aux autres enfants, ils éprouvent davantage de troubles affectifs et de comportement et sont moins susceptibles d'obtenir de bons résultats scolaires. En outre, du point de vue social, il est possible qu'il soit plus difficile pour eux d'être acceptés par les autres. L'information sur le nombre d'enfants en situation de faible revenu et les caractéristiques des personnes qui sont dans cette situation peuvent aider les décideurs à élaborer des politiques d'éducation et des programmes scolaires et à mieux cibler les personnes qui en ont le plus besoin.

De 1990 à 1996, le pourcentage d'enfants qui vivent dans des familles ayant un faible revenu a augmenté.

La proportion d'enfants vivant dans des familles ayant un faible revenu a commencé à augmenter au début des années 90, dans la foulée d'une période de récession économique, et s'accroît sans cesse depuis. La reprise qui s'est amorcée au milieu des années 90 n'a pas été accompagnée d'un taux aussi élevé de croissance de l'emploi que dans le cas de la reprise des années 80. De plus, les changements dans l'accès aux programmes sociaux (notamment l'assurance-emploi et l'aide sociale) peuvent avoir contribué à accroître le pourcentage d'enfants qui vivent dans des familles ayant un faible revenu.

Les enfants de familles monoparentales, dont le chef de famille est la plupart du temps une femme, sont beaucoup plus susceptibles de se trouver dans une situation de faible revenu que ceux qui vivent dans des familles où les deux parents sont présents. Puisqu'en général le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes, cette situation soulève un problème considérable lorsque la mère est la seule personne de la famille à toucher un revenu. Les familles monoparentales sont plus susceptibles que les autres de dépendre des paiements de transfert gouvernementaux comme principale source de revenu et sont donc plus susceptibles d'être directement touchées par les changements de politiques gouvernementales.

Les familles où il y a de jeunes enfants sont plus fréquemment dans une situation de faible revenu que les autres, car les parents, souvent eux-mêmes plus jeunes, touchent un plus faible salaire que les travailleurs plus âgés puisqu'ils ont moins d'expérience qu'eux.

OBSERVATIONS

CANADA

En 1996, près de 1,4 million d'enfants vivaient dans des familles ayant un faible revenu.

En 1996, presque 1,4 million d'enfants âgés de 15 ans et moins vivaient dans des familles ayant un faible revenu, soit environ 22 % des enfants au Canada (un enfant sur cinq) (figures 2.5 et 2.6). La proportion d'enfants vivant dans des familles ayant un faible revenu pendant les années 80 a étroitement suivi le cycle économique. Elle a augmenté pendant et juste après la récession de 1981-1982 et a diminué pendant les périodes de croissance économique qui ont marqué la deuxième moitié des années 80. Toutefois, le profil de l'évolution a été différent dans les années 90; la proportion d'enfants vivant dans des familles ayant un faible revenu a augmenté durant la récession du début des années 90, mais n'a pas diminué pendant la reprise qui a suivi (tableau 2.6).

La fréquence à laquelle on trouve des jeunes de moins de 24 ans dans des situations de faible revenu est présentée à la figure 2.7 pour plusieurs groupes d'âge. Toutefois, les données pour ceux qui sont âgés de 18 à 24 ans doivent faire l'objet d'un examen distinct de celles qui concernent les plus jeunes. Ceux-ci sont plus

susceptibles de vivre d'une manière autonome soit comme étudiant ayant un faible revenu, soit comme travailleur moins expérimenté touchant un faible salaire.

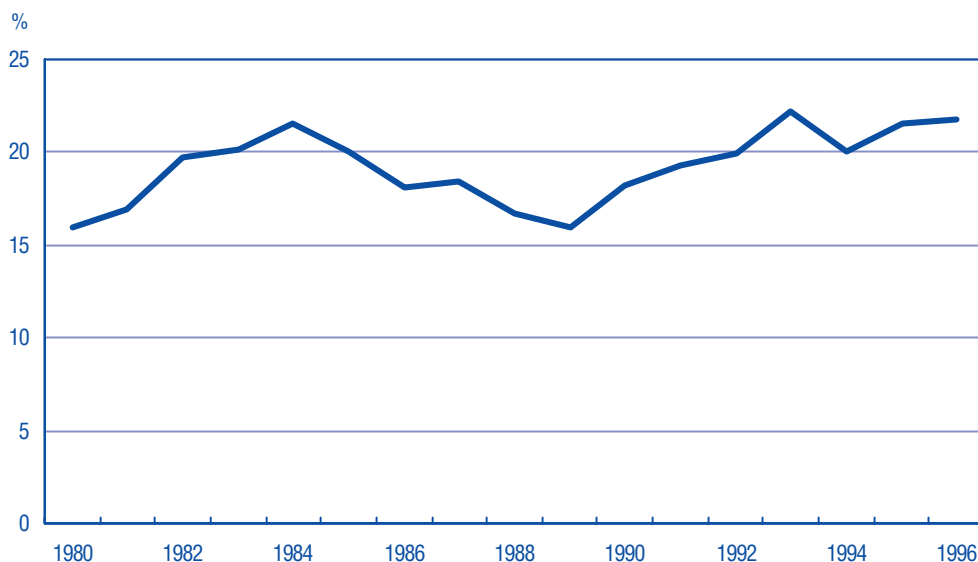
La figure 2.7 montre aussi qu'une proportion élevée d'enfants qui vivent dans des familles ayant un faible revenu a moins de 9 ans et irait donc à l'école primaire ou suivrait des programmes préscolaires. Encore une fois, cet état des choses peut découler du fait que leurs parents sont plus jeunes et touchent de moindres revenus.

PROVINCES

Le tableau 2.6 révèle que, depuis 1980, la proportion d'enfants âgés de 15 ans et moins qui vivent dans des familles ayant un faible revenu augmente de façon générale dans la plupart des provinces. L'écart entre les diverses provinces a aussi diminué. En 1980, cette proportion allait de 30 % à Terre-Neuve et Labrador à 11 % en Colombie-Britannique, ce qui représente un écart de 19 points. En 1996, le pourcentage était le plus bas à l'Île-du-Prince-Édouard (20 %) et le plus élevé au Manitoba (28 %), ce qui constitue un écart de seulement 8 points.

En 1996, le pourcentage d'enfants âgés de 15 ans et moins qui vivaient dans des familles ayant un faible revenu était supérieur à la moyenne pancanadienne de 22 % dans quatre provinces, à savoir la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan. La seule province où le pourcentage d'enfants vivant dans des familles ayant un faible revenu a baissé de 1980 à 1996 a été Terre-Neuve et Labrador, où la proportion est passée de 30 % à 21 %. Le pourcentage au Nouveau-Brunswick est demeuré stable durant cette période. Dans ces deux dernières provinces, cependant, les fluctuations ont suivi la tendance globale.

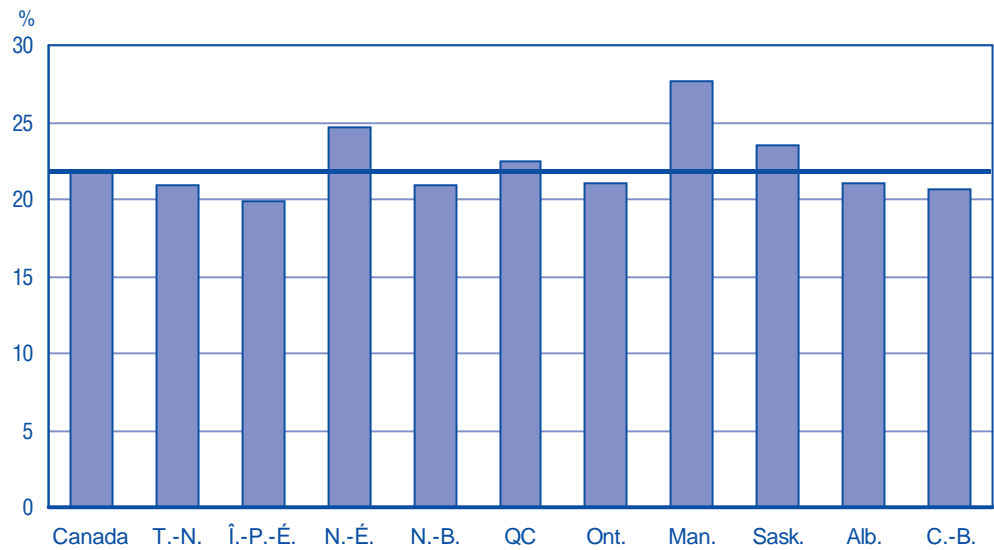
FIGURE 2.5 POURCENTAGE DES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU¹, CANADA, 1980 À 1996



¹ Estimations fondées sur les seuils de faible revenu, année de référence 1992; voir l'annexe 4.

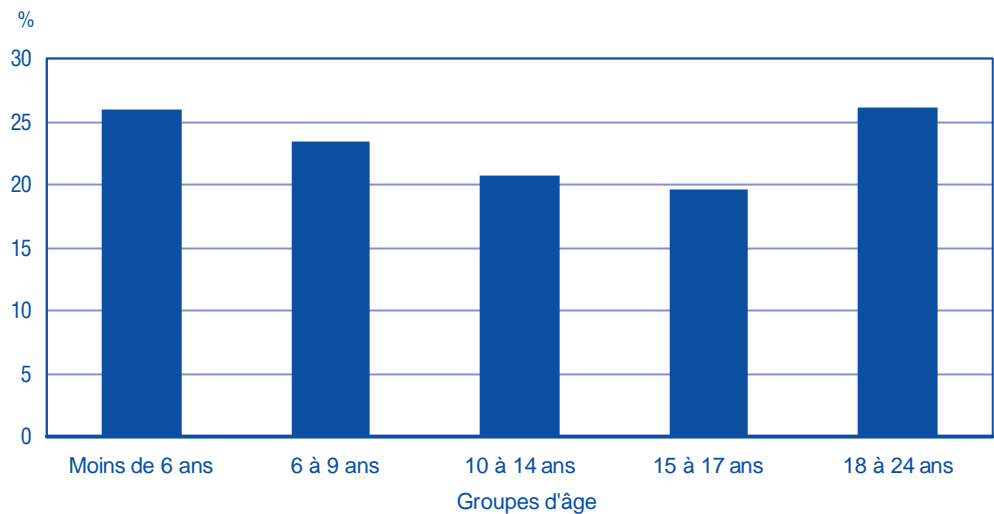
Source : *Enquête sur les finances des consommateurs*, Statistique Canada.

FIGURE 2.6 POURCENTAGE DES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU¹, CANADA ET PROVINCES, 1996



¹ Estimations fondées sur les seuils de faible revenu, année de référence 1992; voir l'annexe 4.
 Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Statistique Canada.

FIGURE 2.7 POURCENTAGE DES ENFANTS ET DES JEUNES QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1996



¹ Estimations fondées sur les seuils de faible revenu, année de référence 1992; voir l'annexe 4.
 Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

2.3 NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION ADULTE

CONTEXTE

Un haut niveau de scolarité, mesuré dans le cas présent par le niveau de scolarité déclaré atteint par les personnes, se traduit généralement par des avantages à la fois économiques et sociaux. La popularité des programmes d'éducation permanente et d'éducation des adultes qui permettent de terminer des études secondaires montre l'intérêt de la population envers le perfectionnement scolaire et l'importance croissante de l'éducation, de la formation et de l'acquisition de compétences dans le monde du travail d'aujourd'hui (voir la section 5.2). Au fur et à mesure de l'augmentation des attentes des employeurs quant aux critères minimaux d'accession à beaucoup d'emplois, la formation qui procure les compétences et les connaissances nécessaires a pris une importance essentielle. Les changements dans les niveaux de scolarité de la population peuvent également fournir des renseignements sur l'accès aux études et sur l'équité des systèmes d'éducation (voir le chapitre 4).

L'indicateur dont il est ici question rend compte du niveau de scolarité atteint par les personnes âgées de 25 à 54 ans (le groupe d'âge prédominant en activité), ce qui donne un aperçu du niveau de scolarité de la majorité de la main-d'œuvre. Les données portant sur le groupe des 25 à 29 ans sont également présentées, car elles donnent un aperçu de l'incidence des plus récentes politiques de l'éducation et des influences sociétales sur le niveau de scolarité. Étant donné que les personnes peuvent quitter la province ou le territoire où elles ont étudié afin de travailler dans une autre province ou un autre territoire, le présent indicateur mesure le niveau de scolarité des personnes dans la province ou le territoire où elles travaillent, mais pas nécessairement dans la province ou le territoire où elles ont étudié.

Dans le groupe des 25 à 29 ans, les femmes atteignent maintenant des niveaux de scolarité plus élevés que les hommes. Il s'agit là d'un renversement des tendances historiques qui témoigne du succès des politiques mises en place pour améliorer les résultats des femmes. Il semblerait nécessaire d'établir, à l'avenir, des politiques visant à accroître les niveaux de scolarité des hommes, surtout au sein des jeunes cohortes. Au secondaire, les systèmes d'éducation ont fait l'objet de préoccupations semblables au sujet des résultats scolaires des hommes, à la suite de la publication récente des résultats en lecture et en écriture suivant le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) (voir la section 4.1), lesquels ont révélé que les performances générales des garçons étaient sensiblement inférieures à celles des filles.

Cet indicateur se rapporte au niveau de scolarité de la population de 25 à 54 ans, ainsi qu'au groupe des 25 à 29 ans et repose sur les études terminées.

Les femmes du groupe de 25 à 29 ans atteignent, collectivement, des niveaux de scolarité supérieurs à ceux des hommes du même groupe d'âge.

OBSERVATIONS

CANADA

En général, le niveau de scolarité des personnes de 25 à 54 ans a augmenté de 1990 à 1998 au Canada. La proportion de personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires a diminué tant chez les hommes que chez les femmes, tandis que la proportion d'hommes et de femmes qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires a augmenté (figures 2.8 et 2.9).

En 1998, moins de 12 % des jeunes Canadiennes (de 25 à 29 ans) n'avaient pas terminé leurs études secondaires et 61 % avaient obtenu un diplôme postsecondaire. Les jeunes hommes n'obtenaient pas un aussi bon résultat : 14 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires, tandis que 55 % détenaient un diplôme postsecondaire. Cependant, les niveaux de scolarité, tant des hommes que des femmes, étaient plus élevés en 1998 qu'en 1990 (figures 2.10 et 2.11, ainsi que le tableau 2.8).

Les niveaux de scolarité atteints ont augmenté de 1990 à 1998.

En 1998, 61 % des femmes de 25 à 29 ans et 55 % des hommes du même groupe d'âge détenaient un diplôme d'études postsecondaires.

Le pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme postsecondaire est plus élevé au Canada que dans tous les autres pays de l'OCDE.

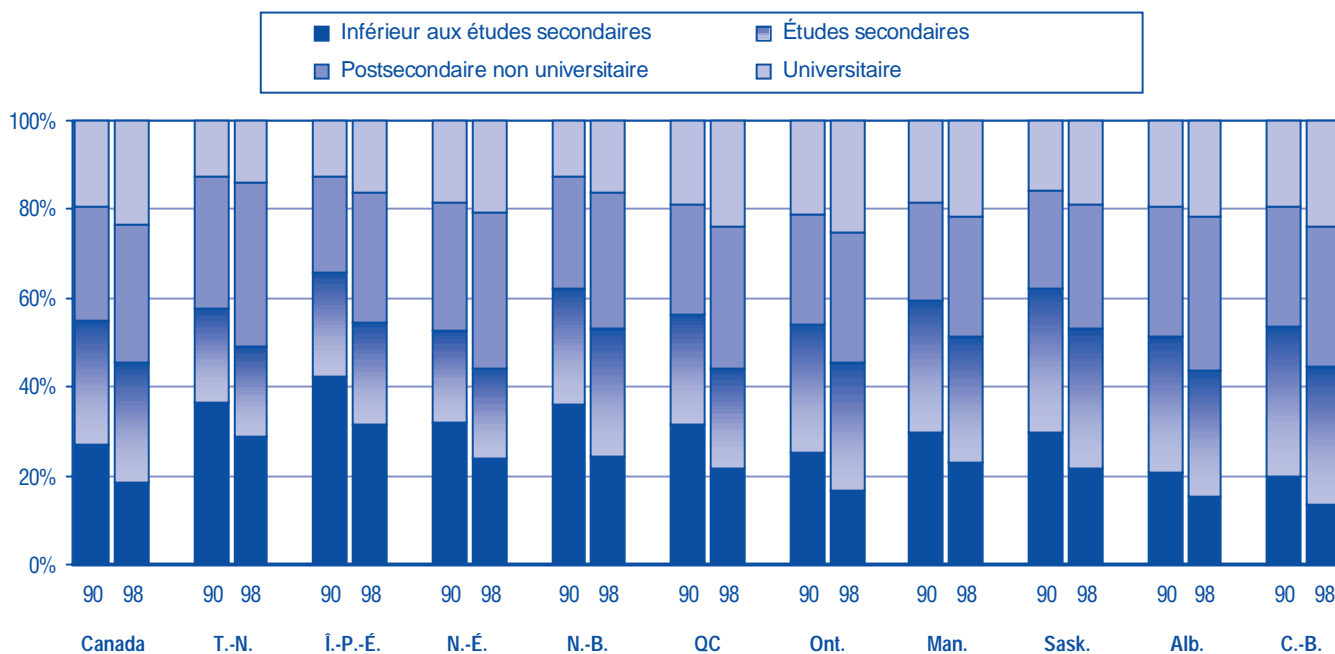
La figure 2.12 montre qu'en 1996, 48 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient obtenu un diplôme d'études postsecondaires. Cette proportion est de 14 points supérieure à la proportion correspondante aux États-Unis, qui affichent le deuxième plus haut pourcentage. Le Canada comptait un pourcentage plus élevé de personnes détenant un diplôme postsecondaire de formation professionnelle au niveau des métiers et collégial (non universitaire) que celui de tous les pays recensés, et le deuxième plus haut pourcentage de diplômés universitaires, après les États-Unis. Il faut être prudent avant de faire des comparaisons à l'échelle internationale, en raison de l'incidence que peuvent avoir les différences dans les définitions sur les résultats présentés, mais les résultats du Canada montrent tout de même la grande importance accordée à l'éducation postsecondaire dans notre société.

PROVINCES ET TERRITOIRES

La tendance pancanadienne à la hausse du niveau de scolarité prévaut dans toutes les provinces, à la fois pour les groupes des 25 à 54 ans et des 25 à 29 ans (tableaux 2.7 et 2.8). Dans la plupart des provinces et territoires, le pourcentage des personnes ayant fait des études postsecondaires, et particulièrement des études collégiales, a augmenté considérablement.

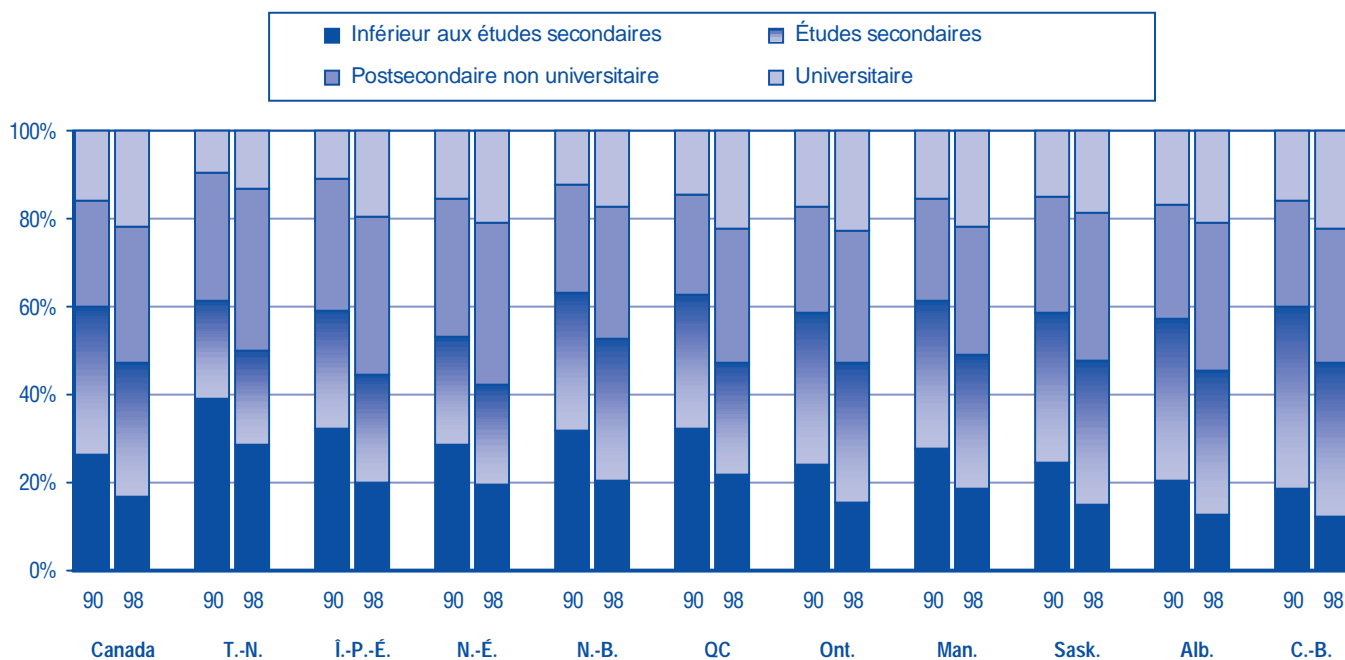
Dans le groupe des 25 à 29 ans, l'augmentation du pourcentage de femmes ayant un diplôme universitaire a été supérieure à celle constatée pour les hommes dans l'ensemble des provinces et territoires. Quant aux diplômés des collèges, les résultats varient davantage d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'augmentation en pourcentage des personnes ayant un diplôme a été la plus importante dans le cas des hommes à l'Île-du-Prince-Édouard, puis dans celui des femmes en Alberta. En général, dans le groupe des 25 à 29 ans, l'augmentation du nombre de diplômés universitaires a été supérieure à celle du nombre de diplômés des collèges. Dans le groupe des 25 à 54 ans, les tendances selon le sexe étaient similaires, mais les augmentations en pourcentage ont eu tendance à être plus fortes dans le cas des diplômés des collèges que des diplômés universitaires.

FIGURE 2.8 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998



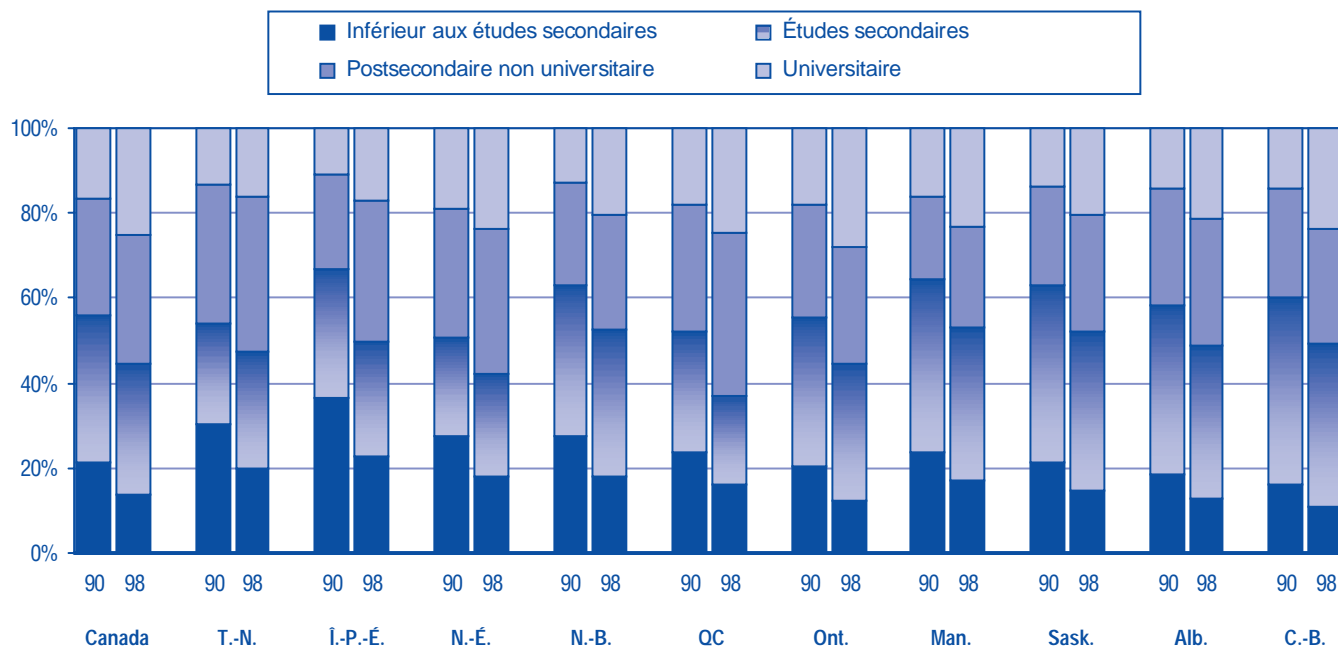
Note : La catégorie « Études secondaires » inclut les gens qui ont suivi des études postsecondaires sans obtenir de diplôme ou de certificat postsecondaire.
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 2.9 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998



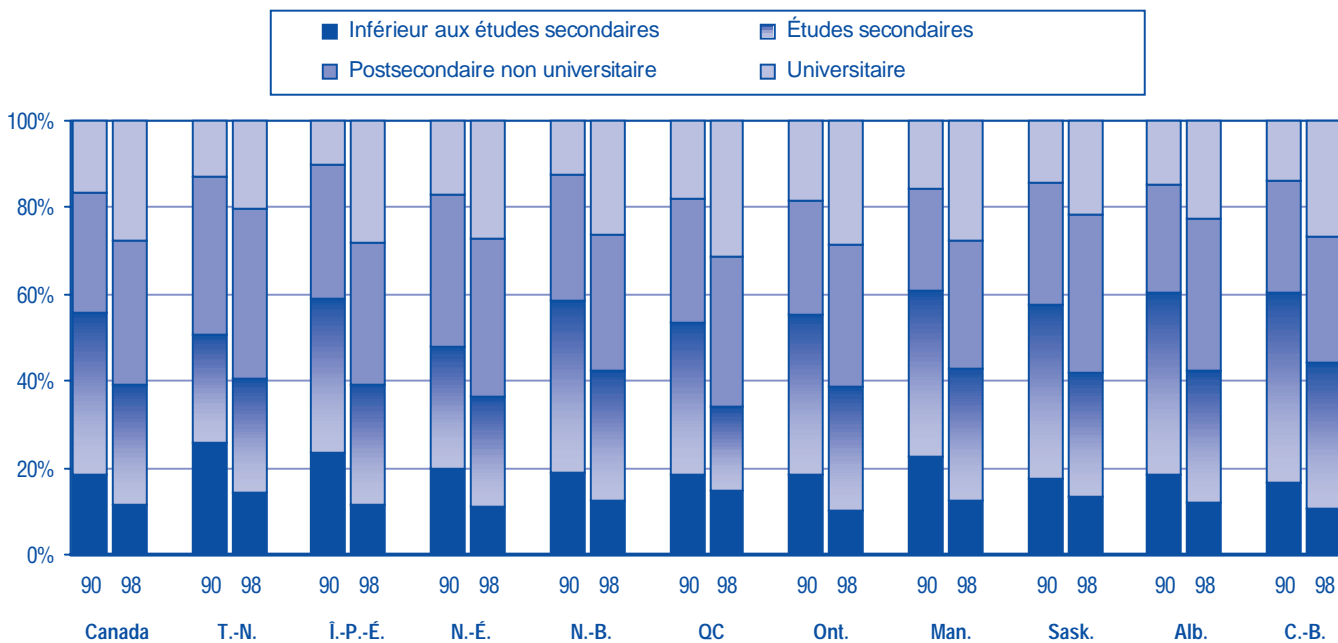
Note : La catégorie « Études secondaires » inclut les gens qui ont suivi des études postsecondaires sans obtenir de diplôme ou de certificat postsecondaire.
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 2.10 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998



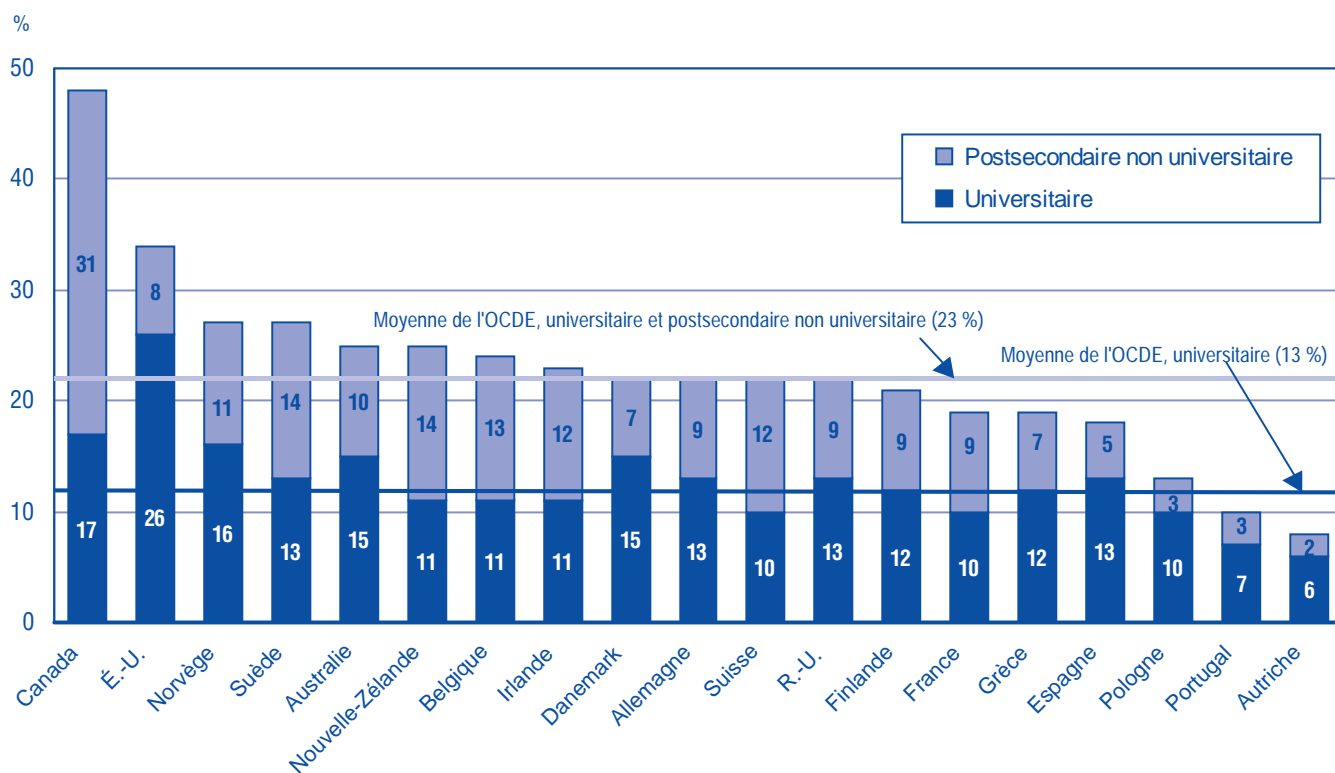
Note : La catégorie « Études secondaires » inclut les gens qui ont suivi des études postsecondaires sans obtenir de diplôme ou de certificat postsecondaire.
 Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 2.11 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998



Note : La catégorie « Études secondaires » inclut les gens qui ont suivi des études postsecondaires sans obtenir de diplôme ou de certificat postsecondaire.
 Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 2.12 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 64 ANS AYANT TERMINÉ UNE FORMATION POSTSECONDAIRE, PAYS DE L'OCDE, 1996



Notes : Les pays de l'OCDE suivants n'ont pas fourni de données sur la formation postsecondaire non universitaire terminée et ne sont donc pas inclus dans la présente figure : République tchèque, Hongrie, Italie, Corée, Luxembourg, Pays-Bas et Turquie.

Les comparaisons à l'échelle internationale doivent être établies avec prudence en raison de l'effet que peuvent avoir les différences au niveau des définitions sur les résultats présentés.

Source : Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, Tableau A1.1.

CHAPITRE 3

CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

- Écoles et établissements d'enseignement postsecondaire
- Éducateurs
- Participation à l'éducation formelle
- Éducation des adultes liée à l'emploi
- Financement de l'éducation
- Technologies de l'information et des communications dans les écoles

FAITS SAILLANTS

- En 1996-1997, il y avait environ 16 000 écoles primaires et secondaires au Canada. Plus de 95 % d'entre elles comptaient moins de 1 000 élèves. Parmi les 204 collèges du Canada, 90 % comptaient un effectif à temps plein de 5 000 étudiants ou moins. Parmi les 76 universités au Canada, le tiers avaient des effectifs de 10 000 étudiants ou plus.
- Les éducateurs, collectivement, tendent à être plus âgés que le reste de la population active. Au cours de chacune des deux prochaines décennies, un plus grand nombre d'éducateurs prendront leur retraite que le nombre de ceux qui ont fait leur entrée dans la profession ces dix dernières années. Cela entraînera une augmentation de la demande d'éducateurs pour remplacer ceux qui quittent actuellement la profession. Le remplacement des membres du personnel enseignant qui prennent leur retraite peut devenir un problème particulièrement important pour les universités, dont un pourcentage notable des membres du corps professoral approche de l'âge de la retraite.
- Le ratio élèves-éducateur dans l'enseignement primaire et secondaire au Canada et dans la plupart de ses provinces et territoires a diminué de 1986-1987 à 1991-1992. Il a ensuite recommencé à grimper, revenant, en 1996-1997, aux niveaux observés en 1986-1987. Puisque les variations sur le plan des effectifs étudiants, ainsi que l'attrition et l'embauche d'éducateurs influencent ce ratio, il est important d'examiner ces tendances lorsqu'on interprète ces données.
- Au cours de la dernière décennie, les effectifs à tous les niveaux d'enseignement ont augmenté et ont généralement dépassé la croissance de la population. Au milieu des années 90, toutefois, la participation à l'enseignement universitaire s'est stabilisée.

- En 1997, environ 27 % de la population âgée de 25 à 54 ans participait à une forme quelconque d'éducation ou de formation des adultes liée à l'emploi. Au Canada, le taux de participation à la formation liée à l'emploi en 1994-1995 se situait dans la moyenne des dix pays visés par le rapport de l'OCDE, mais était bien inférieur à celui enregistré aux États-Unis.
- Ces dernières années, les dépenses par habitant pour l'éducation ont généralement diminué à mesure que les gouvernements au Canada décidaient de réduire leur déficit. Entre 1994-1995 et 1998-1999, les dépenses par habitant pour l'éducation au Canada ont diminué de 7 %, passant de 2 147 \$ à 1 996 \$. Durant cette période, les dépenses pour l'éducation ont diminué de 1,9 milliard de dollars selon les estimations (en dollars constants de 1998-1999), ce qui représente une baisse de 3 %.
- Des données internationales comparatives sur les dépenses liées à l'enseignement montrent qu'en 1995, parmi les pays du G-7, le Canada était devancé seulement par les États-Unis en ce qui a trait aux dépenses par élève. Les dépenses plus élevées du Canada et des États-Unis découlent en partie de leurs taux élevés de participation à l'enseignement postsecondaire. Comme les coûts par étudiant à ce niveau sont élevés et que ces pays comptent une grande proportion d'étudiants au niveau postsecondaire, les coûts globaux par élève sont nécessairement plus élevés. Il convient de souligner que les données internationales comparatives utilisées dans la présente publication datent d'avant la diminution récente des dépenses liées à l'enseignement au Canada.
- En 1995, les dépenses pour l'éducation exprimées sous forme de pourcentage des dépenses publiques variaient entre 9,7 % en Nouvelle-Écosse et 16,9 % à Terre-Neuve et Labrador. Dans 6 des 12 provinces et territoires du Canada, le pourcentage des dépenses publiques consacrées à l'éducation était inférieur à la moyenne observée dans les pays membres de l'OCDE.
- Au cours des dix dernières années, l'endettement des étudiants et des nouveaux diplômés du niveau postsecondaire a augmenté considérablement. Même si le pourcentage des diplômés qui comptaient sur les programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants pour les aider à financer leurs études est demeuré tout juste inférieur à 50 %, ceux qui empruntent accumulent un fardeau de dettes plus important et remboursent ces dettes sur une période plus longue. En 1997, deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés ayant emprunté devaient en moyenne 8 300 \$, soit plus du double du montant enregistré neuf ans auparavant.
- Les systèmes d'éducation au Canada font à l'heure actuelle d'énormes efforts pour équiper les écoles primaires et secondaires d'ordinateurs. En janvier 1999, il y avait un ordinateur pour neuf élèves au niveau primaire, comparativement à un pour huit dans les écoles du premier cycle du secondaire et un pour sept dans les écoles secondaires de deuxième cycle. En janvier 1999, les écoles primaires représentant 88 % des effectifs et les écoles secondaires représentant 97 % des effectifs étaient branchées au réseau Internet à des fins éducatives. La majorité des élèves au primaire et au secondaire avait utilisé le courrier électronique et avait extrait de l'information du Web à des fins d'apprentissage. Les directeurs d'écoles ont déclaré que les éléments suivants faisaient obstacle à la réalisation plus complète des objectifs liés aux ordinateurs à l'école : un nombre insuffisant d'ordinateurs, le temps qui manque aux enseignants pour préparer des leçons à l'aide d'ordinateurs à des fins éducatives et l'insuffisance des possibilités de formation offertes aux enseignants pour leur permettre de développer des compétences relativement à l'utilisation des ordinateurs à des fins d'apprentissage.

3.1 ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

CONTEXTE

Puisque l'enseignement primaire et secondaire est obligatoire dans toutes les provinces et les territoires au moins jusqu'à 16 ans, la capacité des écoles primaires et secondaires de chaque province et territoire et, par conséquent, le nombre d'écoles dépendent en grande partie de la taille de la population d'âge scolaire. Les années entraînent l'inauguration et la fermeture d'écoles à une fréquence qui varie selon la province et le territoire. Les comparaisons des nombres totaux d'écoles par province et par territoire à différents moments ne révèlent que le changement net; ils ne révèlent pas dans quelle mesure il y a des fermetures d'écoles et des inaugurations de nouvelles écoles à l'intérieur des provinces et des territoires pour remplacer des établissements désuets et pour tenir compte des déplacements de population.

Avec les baisses prévues de la population de jeunes dans bien des provinces et territoires (voir la section 2.1) ou régions à l'intérieur de ceux-ci, certains districts scolaires se retrouveront avec des écoles qui ne seront pas remplies à pleine capacité. Compte tenu des contraintes financières, les districts scolaires devront planifier soigneusement selon les prévisions de croissance ou de diminution de la clientèle et le rétrécissement de la clientèle d'élèves et employer autrement les écoles vides ou sous-utilisées.

Le nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire et leur taille (et, par conséquent, ceux des programmes et des cours offerts) reflètent davantage la demande. Les établissements d'enseignement postsecondaire doivent demeurer attentifs aux exigences des étudiants et du marché du travail, non seulement en ce qui a trait au type de cours et de programmes offerts, mais également en ce qui concerne la façon de les offrir. Avec les progrès technologiques, comme le réseau Internet, la vidéoconférence et d'autres formes de communication électronique, la formation à distance et par correspondance peut continuer à prendre de l'importance.

OBSERVATIONS

CANADA

En 1996-1997, il y avait environ 16 000 écoles primaires et secondaires au Canada, ce qui ne représentait qu'une légère augmentation par rapport à 1995-1996. Plus de 95 % de ces écoles avaient un effectif de moins de 1 000 élèves.

En 1996-1997, le Canada comptait 204 collèges, dont la plupart (90 %) avaient un effectif de moins de 5 000 étudiants.

Les universités sont généralement des établissements plus gros que les autres établissements d'enseignement. Parmi les 76 universités qui existaient au Canada en 1996-1997, seulement 43 comptaient un effectif de moins de 5 000 étudiants. Vingt-cinq universités, comparativement à seulement trois collèges, comptaient plus de 10 000 étudiants à temps plein. À l'autre extrémité du spectre, environ 20 % des universités et des autres établissements qui conféraient des grades universitaires étaient de petits établissements, dont les effectifs comptaient moins de 300 étudiants. Ces établissements se spécialisent souvent dans une discipline, la théologie étant la plus fréquente.

Les tableaux 3.1 et 3.2 montrent le nombre et la répartition des établissements d'enseignement selon la taille de leurs effectifs à temps plein. L'annexe 2 renferme une liste de collèges et d'universités.

La plupart des collèges comptaient moins de 5 000 étudiants à temps plein...

... et un tiers des universités comptaient plus de 10 000 étudiants à temps plein.

PROVINCES ET TERRITOIRES

On trouve plus de petites écoles dans les régions les moins peuplées du pays.

Le pourcentage plus élevé de petites écoles qu'on trouve à Terre-Neuve et Labrador, dans les provinces de l'Ouest et dans les territoires met en évidence la relation entre le nombre de petites écoles comptant moins de 50 élèves et la géographie ainsi que la dispersion de la population à l'intérieur des provinces et des territoires. La taille des écoles et les régions qu'elles desservent ont des répercussions sur les coûts de l'enseignement et sur les possibilités d'offrir un enseignement et des services spécialisés.

Lorsque nous examinons le nombre de collèges par province et par territoire, nous constatons que le Québec se distingue avec 90 collèges, soit plus du double du nombre de collèges en Ontario. Cela reflète les effectifs collégiaux plus nombreux à l'intérieur du réseau des cégeps au Québec, qui offrent des programmes pré-universitaires en plus des programmes menant à des carrières techniques.

Le nombre d'universités et leur taille varient d'une province à une autre...
On trouve davantage d'universités en Nouvelle-Écosse, mais elles sont plus petites ...
On trouve moins d'universités au Québec, mais elles sont plus grosses.

Comme on peut s'y attendre, il y a davantage d'universités dans les provinces plus peuplées. La Nouvelle-Écosse, qui arrive au deuxième rang après l'Ontario quant au nombre le plus élevé d'universités au Canada, est une exception notable. Dans la section où nous examinerons la mobilité des étudiants (section 5.3), nous verrons que c'est en Nouvelle-Écosse qu'il y a l'une des proportions les plus élevées d'étudiants de l'extérieur de la province au Canada. Les universités en Nouvelle-Écosse ont également tendance à afficher des effectifs étudiants moins élevés.

À l'opposé, le Québec ne compte que sept universités, un nombre relativement limité compte tenu de sa population; il s'agit cependant de gros établissements d'enseignement. Toutes sauf une ont des effectifs de plus de 10 000 étudiants et quatre ont des effectifs à temps plein dépassant 20 000 étudiants. Plusieurs établissements plus gros sont composés d'un certain nombre de campus géographiquement séparés. Même si l'Université du Québec, par exemple, compte plusieurs campus répartis dans toute la province, on la compte comme un seul établissement.

3.2 ÉDUCATEURS

CONTEXTE

« L'importance du rôle des enseignants comme agents de changement, faisant la promotion de la compréhension et de la tolérance, n'a jamais été aussi évidente que maintenant. » (Delors, 1996)

L'effectif de personnel enseignant, comptant 268 000 éducateurs à temps plein dans les écoles primaires et secondaires et plus de 60 000 membres du corps professoral des collèges et des universités, constitue la plus importante catégorie particulière de gens exerçant des professions libérales et techniques au Canada. La composition démographique du groupe des éducateurs est assez différente de celle de l'ensemble de la population active sur le plan de l'âge et du sexe. Collectivement, les éducateurs sont plus âgés que le reste de la population active. Il y a aussi moins d'hommes que de femmes qui enseignent au primaire et au secondaire, et moins de femmes que d'hommes qui enseignent dans des établissements postsecondaires.

Un coup d'œil à la répartition selon l'âge des éducateurs révèle que les grosses cohortes actuelles des 40 à 49 ans et des 50 ans et plus atteindront l'âge de la retraite au cours des deux prochaines décennies. Ces cohortes plus âgées sont beaucoup plus grosses que la cohorte des 30 à 39 ans, ce qui reflète les taux récents de recrutement et de maintien des éducateurs. La demande future d'éducateurs devrait donc à l'avenir dépasser les taux récemment observés afin de remplacer les importantes cohortes plus âgées qui prendront leur retraite. (Cela sera particulièrement vrai quand la cohorte la plus grosse, celle des personnes actuellement âgées de 40 à 49 ans, prendra sa retraite.) Dans une étude récente sur l'offre et la demande, Tremblay (1997) est arrivé à la conclusion qu'à l'échelon pancanadien, l'offre d'éducateurs devrait être suffisante pour remplacer ceux qui prendront leur retraite au cours des années à venir. En utilisant les analyses sociodémographiques, on a déterminé les besoins futurs en nouveaux éducateurs selon trois scénarios concernant l'âge à la retraite, c'est-à-dire la retraite à l'âge de 55, de 60 ou de 65 ans, en supposant que le ratio élèves-éducateur demeurera constant. Il est encore possible d'effectuer d'autres recherches sur l'offre et la demande par province ou par territoire, selon l'ordre d'enseignement et la spécialité.

C'est peut-être dans le cas des universités que le problème du vieillissement du personnel est le plus prononcé. On admet déjà qu'il s'agit de l'un des problèmes actuels les plus importants auxquels les directions de ces établissements sont confrontées. L'âge médian des membres à temps plein du corps professoral des universités en 1997-1998 était de 49 ans, par rapport à 46 ans une décennie auparavant. Les professeurs recrutés durant la période d'expansion rapide des années 60 et du début des années 70 ont commencé à prendre leur retraite. Ils continueront à le faire en plus grand nombre au cours des dix prochaines années.

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage d'éducatrices a augmenté dans tous les niveaux d'enseignement. Les éducatrices continuent cependant d'être grandement surpassées en nombre par les hommes parmi les membres à temps plein du corps professoral des universités; en 1996-1997, elles représentaient 20 % de ce dernier. À l'opposé, au primaire et au secondaire, au cours des dix dernières années, les femmes constituaient une majorité croissante des éducateurs, au-delà de 60 % en 1996-1997 plus précisément. De même, les données démographiques sur la main-d'œuvre révèlent qu'un pourcentage important des éducateurs de sexe masculin prendront leur retraite au cours de la prochaine décennie; si les tendances actuelles se maintiennent, il y aura moins d'hommes dans les cohortes plus jeunes qui les remplaceront.

Au Canada, l'augmentation générale de l'emploi à temps partiel enregistrée sur le marché du travail durant les années 90 est accompagnée d'une hausse de l'emploi à temps partiel chez les éducateurs. Bien des raisons, tant économiques que sociales, expliquent l'augmentation de l'emploi à temps partiel dans ce secteur. Même si la section 5.1 est consacrée à un examen des questions liées au travail involontaire à temps partiel pour toute la population active, il serait utile d'effectuer d'autres recherches sur cette question afin de définir les facteurs qui influencent cette tendance chez les éducateurs.

Au Canada, il existe un écart entre les sexes pour ce qui est des gains. Chez les travailleurs à temps plein, pendant toute l'année, le ratio entre les gains des femmes et ceux des hommes en 1997-1998 était de 72,5 %. Dans l'ensemble de la population active, il y avait un écart sur le plan des gains à tous les niveaux de scolarité; par exemple, chez les titulaires d'un diplôme universitaire, le ratio entre les femmes et les hommes sur le plan des gains était de 73,6 % (Statistique Canada, 1999). La présente section porte sur l'ampleur de cet écart sur le plan des gains du corps professoral dans les universités. Étant donné que l'on ne dispose pas de données pancanadiennes comparatives pour les éducateurs dans les autres niveaux d'enseignement, c'est là un secteur où il faut effectuer d'autres recherches afin de déterminer s'il existe effectivement un écart sur le plan des gains et, si c'est le cas, d'en définir l'ampleur et d'en étudier les conséquences pour les systèmes d'éducation.

Même si les départs à la retraite accroissent la demande d'éducateurs au primaire et au secondaire au cours des années à venir, il semble que l'offre sur ce plan à l'échelon pancanadien soit suffisante.

Il y aura probablement des départs massifs à la retraite parmi les membres du corps professoral des universités au cours des prochaines années, mais l'offre de remplaçants est moins certaine.

Les femmes constituent une majorité croissante des éducateurs au primaire et au secondaire, et les hommes, une majorité décroissante des membres du corps professoral des universités.

Les tendances sur le plan des effectifs étudiants et des effectifs des éducateurs ont une influence sur la mesure que constitue le ratio élèves-éducateur. La variation de la population (et les variations du nombre d'effectifs qui en résultent), les taux d'attrition des éducateurs et le recrutement de nouveaux éducateurs ont tous une influence sur ce ratio. Les politiques des provinces et des territoires peuvent également avoir des répercussions. Les décideurs et les éducateurs doivent s'efforcer de trouver un rapport souhaitable qui établira l'équilibre entre les contraintes financières et la charge de travail des éducateurs afin de créer un cadre efficace d'apprentissage pour les étudiants.

OBSERVATIONS

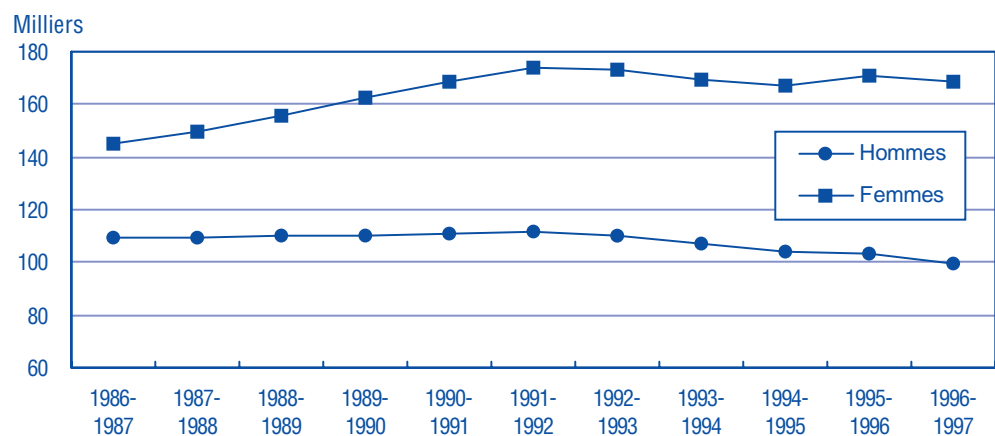
A. RÉPARTITION SELON LE SEXE

CANADA

Le nombre d'éducateurs à temps plein dans les écoles primaires et secondaires publiques au Canada a diminué, après avoir atteint un sommet d'environ 285 000 en 1991-1992. On voit qu'une grande partie de cette diminution se reflète par une baisse du nombre d'éducateurs de sexe masculin. En 1996-1997, seulement 37 % des éducateurs étaient des hommes, par rapport à 43 % une décennie plus tôt.

Même si la proportion de personnel féminin a augmenté ces dernières années à tous les niveaux d'enseignement, les femmes ne sont majoritaires qu'au primaire et au secondaire, puisqu'elles représentaient 63 % des éducateurs à temps plein en 1996-1997. Dans les universités, les femmes constituaient 25 % des membres du corps professoral à temps plein en 1997-1998, par rapport à 17 % en 1987-1988. Elles constituaient en outre 40 % du personnel enseignant à temps plein des collèges en 1996-1997, par rapport à 33 % une décennie plus tôt.

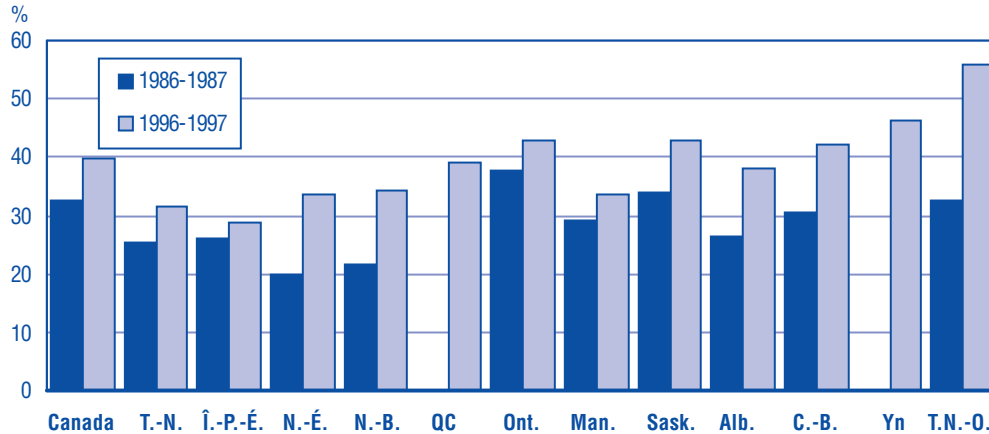
FIGURE 3.1 NOMBRE D'ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES AU CANADA, SELON LE SEXE, 1986-1987 À 1996-1997



Les tableaux 3.3 à 3.6 et les figures 3.1 à 3.3 montrent le nombre et le pourcentage d'éducateurs à temps plein selon le sexe dans les écoles primaires et secondaires publiques, les collèges et les universités.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

FIGURE 3.2 POURCENTAGE DE FEMMES PARMI LES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN DES COLLÈGES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 ET 1996-1997



Note : Les données de 1986-1987 pour le Québec et le Yukon n'étaient pas disponibles.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

Au cours de la période de dix ans visée par le présent rapport, le nombre de membres du corps professoral à temps plein des universités a diminué légèrement, la baisse du nombre de ses membres de sexe masculin ayant atteint 3 300 (11 %) et l'augmentation du nombre de ses membres de sexe féminin, 2 600 (43 %). Dans les collèges, le nombre d'éducateurs s'est accru de 8 700 (de 42 %), celui des éducateurs et celui des éducatrices ayant tous les deux augmenté.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Il y a eu une baisse du nombre d'éducateurs dans les écoles primaires et secondaires publiques de 1986-1987 à 1996-1997 à Terre-Neuve et Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan. Ce nombre est demeuré stable au Nouveau-Brunswick, alors que l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré une légère augmentation. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont connu de plus grandes augmentations en pourcentage. En 1996-1997, les femmes constituaient plus de 55 % du personnel enseignant des écoles publiques à Terre-Neuve et Labrador, au Manitoba et en Colombie-Britannique, et 60 % ou plus dans les autres provinces et territoires (tableau 3.3).

Au niveau postsecondaire, les tendances reflètent la situation pancanadienne sur ce plan, les écarts entre les provinces ainsi que les territoires étant peu marqués. Toutes les provinces ont enregistré une augmentation de la proportion du personnel enseignant de sexe féminin dans les universités entre 1987-1988 et 1997-1998; dans la plupart des provinces, les femmes représentaient approximativement 25 % des membres à temps plein du corps professoral des établissements d'enseignement universitaire en 1997-1998, sauf en Saskatchewan, où elles en représentaient une proportion un peu moins élevée (21 %), et à l'Île-du-Prince-Édouard, une proportion légèrement plus élevée (32 %) (tableau 3.6).

Pour ce qui est de l'enseignement collégial, la proportion du personnel enseignant de sexe féminin a également augmenté dans toutes les provinces et les territoires entre 1986-1987 et 1996-1997; l'écart entre les provinces ainsi que les territoires est cependant plus marqué sur ce plan. En 1996-1997, le pourcentage d'éducatrices dépassait la moyenne pancanadienne en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, au Yukon et particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest, où les femmes représentaient la majorité (56 %) des éducateurs de l'enseignement collégial.

FIGURE 3.3 POURCENTAGE DE FEMMES PARMI LES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS PLEIN DES UNIVERSITÉS SELON LE RANG, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

B. RÉPARTITION SELON L'ÂGE

CANADA

Le personnel enseignant, et ce, à tous les niveaux d'enseignement, est plus âgé que l'ensemble de la population active (figure 3.4). Au cours de la prochaine décennie, la demande de remplaçants sera beaucoup plus importante que dans d'autres secteurs, simplement pour maintenir les ratios actuels élèves-éducateur. Un recrutement encore plus important sera nécessaire pour les secteurs qui enregistrent une hausse des effectifs.

Dans son rapport d'examen de l'offre et de la demande d'éducateurs aux niveaux primaire et secondaire, Tremblay (1997) conclut que, si l'offre future de diplômés universitaires en éducation se maintient à son niveau actuel, qui est d'environ 20 000 diplômés par année (voir la section 4.2B), l'offre d'éducateurs devrait être suffisante pour remplacer ceux qui prendront leur retraite. À l'échelon pancanadien, l'offre devrait dépasser la demande pendant la prochaine décennie ou à peu près. Après cette période, au fur et à mesure que les membres du groupe d'éducateurs actuellement dans la quarantaine prendront leur retraite, l'offre devrait être suffisante pour répondre à la demande.

Il est cependant pertinent d'effectuer des recherches plus approfondies sur tous les aspects de ces questions. Il est nécessaire de mener des recherches sur l'acuité des observations par rapport aux hypothèses de l'âge moyen de la retraite et d'élargir l'analyse à l'échelle des provinces et des territoires où les différences sur le plan des tendances du mouvement de la population (voir la section 2.1) pourraient conduire à des conclusions différentes. Il faut aussi examiner les différences sur le plan de l'offre et de la demande selon l'ordre d'enseignement et la spécialité.

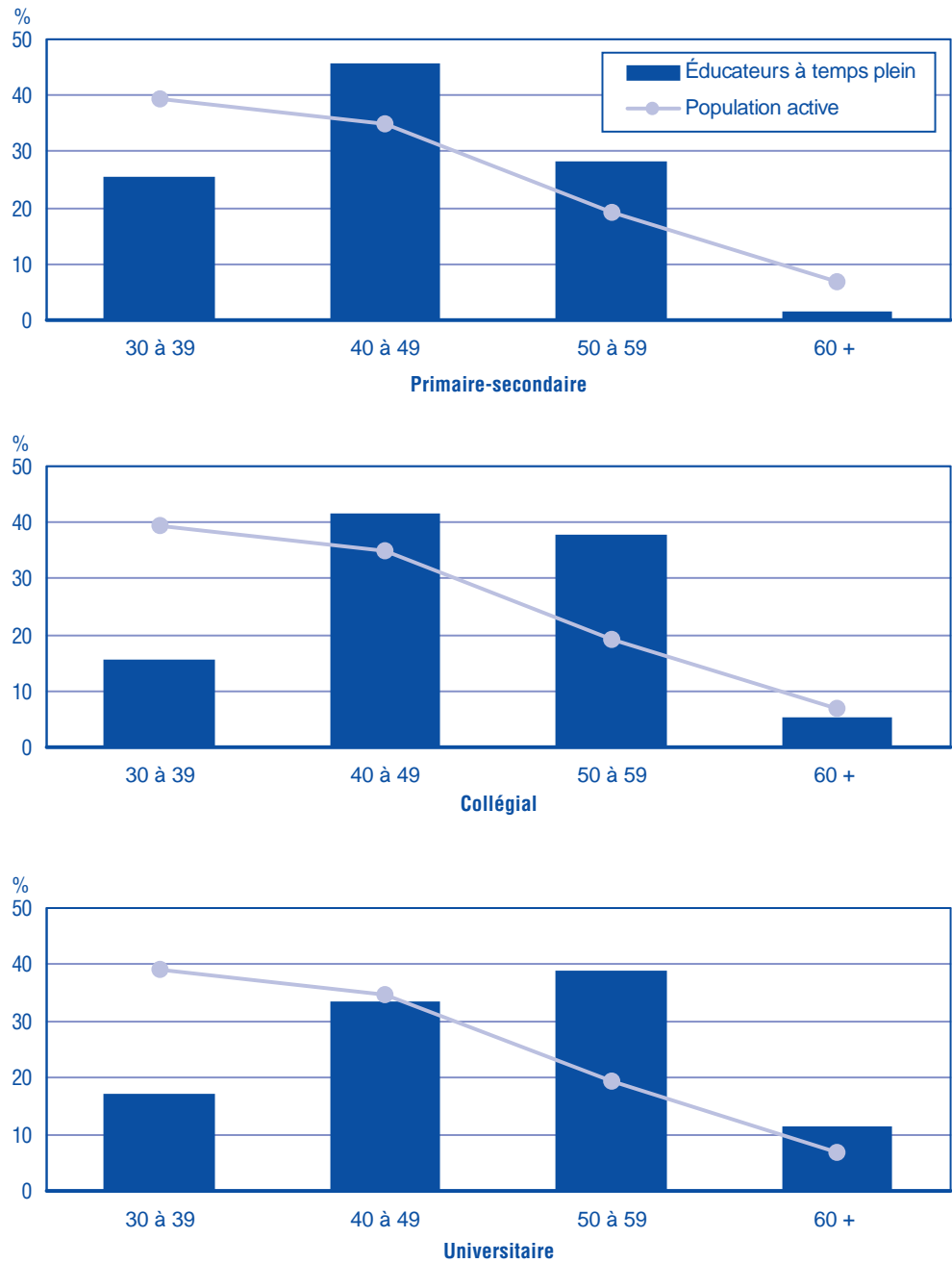
En outre, chez les éducateurs des écoles primaires et secondaires, la répartition selon l'âge des éducateurs de sexe masculin révèle qu'ils sont plus âgés que les éducatrices. Les éducateurs de sexe masculin représentent 46 % de tous les éducateurs de 50 à 59 ans, mais seulement 28 % de tous les éducateurs de moins de 30 ans. L'âge médian des éducateurs, qui est de 46 ans, dépasse de deux ans l'âge médian des éducatrices (tableau 3.7). Compte tenu des départs à la retraite chez la cohorte la plus âgée qui se produiront au cours des dix prochaines années, si les taux actuels de recrutement et de maintien en fonction établis selon le sexe des éducateurs subsistent, le pourcentage d'éducateurs de sexe masculin continuera à diminuer au cours de la prochaine décennie.

Les éducateurs dans les universités sont un peu plus âgés qu'aux autres niveaux d'enseignement; les 50 à 59 ans constituent 38 % du corps professoral des universités comparativement à 37 % de celui des collèges et à 28 % de celui des écoles primaires et secondaires. À l'opposé, la proportion de membres du personnel enseignant de moins de 40 ans est respectivement de 18 %, 17 % et de 30 % pour les niveaux d'enseignement universitaire, collégial ainsi que primaire et secondaire.

Au primaire et au secondaire, les éducateurs de sexe masculin sont plus âgés et leur rythme de départ à la retraite est plus rapide que leur rythme de remplacement.

FIGURE 3.4 RÉPARTITION DES ÉDUCATEURS SELON L'ÂGE ET LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT COMPARATIVEMENT À LA RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE, CANADA, 1996

Les tableaux 3.7 à 3.9 montrent le nombre et la répartition des éducateurs selon le sexe et l'âge en 1996 pour les écoles primaires et secondaires publiques, les collèges et les universités. La figure 3.4 renferme une comparaison de la répartition selon l'âge des éducateurs à celle de l'ensemble de la population active.



Note : On calcule les répartitions selon l'âge des éducateurs et de la population active en pourcentages des éducateurs et des membres de la population active de 30 ans et plus.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

PROVINCES ET TERRITOIRES

En général, même si l'on constate les mêmes tendances dans les provinces et les territoires, et ce, à tous les niveaux d'enseignement, il existe certains écarts. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le nombre de jeunes éducateurs est considérablement plus élevé que dans les autres provinces et territoires. Au total, 22 % des membres du personnel enseignant de ces territoires ont entre 20 et 29 ans, et 37 % ont entre 30 et 39 ans. Les éducateurs au primaire et au secondaire sont également un peu plus jeunes à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et en Alberta, les seules autres provinces et territoires où plus de 10 % des éducateurs ont entre 20 et 29 ans. À l'opposé, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon, 25 % ou plus des membres du personnel enseignant ont entre 50 et 59 ans. Au Yukon, même s'ils sont peu nombreux, 24 % des éducateurs ont 60 ans ou plus (tableau 3.7).

La répartition selon l'âge des éducateurs au primaire et au secondaire varie d'une province ou d'un territoire à un autre.

Quant à l'enseignement collégial en 1996-1997, la répartition selon l'âge du personnel enseignant était davantage comparable d'une province ou d'un territoire à l'autre. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la plupart des membres du personnel enseignant des collèges avaient alors entre 40 et 59 ans.

Finalement, lorsqu'on examine l'âge des membres du corps professoral des universités, on constate que les tendances sont également comparables d'une province à une autre. En général, les membres du corps professoral des universités sont plus âgés que les membres du corps enseignant des niveaux primaire, secondaire et collégial. Les provinces où 40 % ou plus des membres du corps professoral des universités ont entre 50 et 59 ans sont Terre-Neuve et Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba.

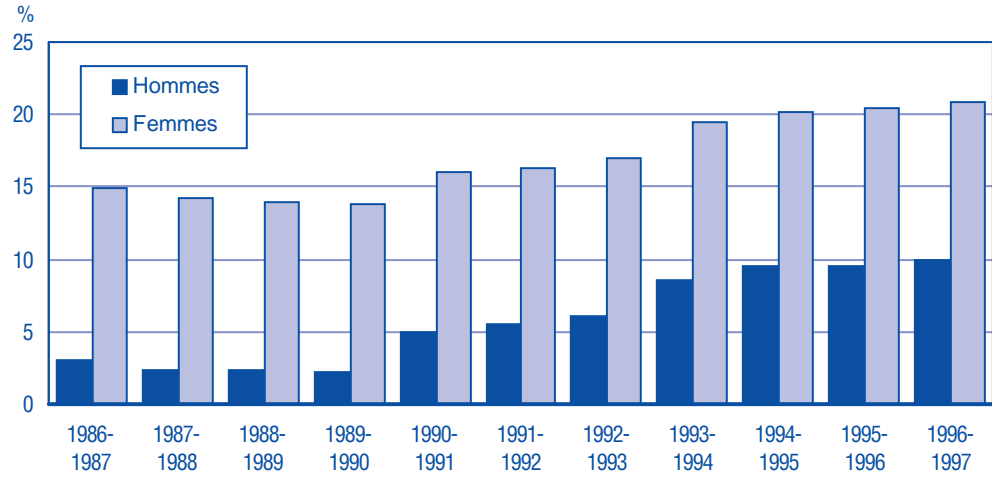
C. STATUT D'EMPLOI DES ÉDUCATEURS DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

CANADA

Même si la grande majorité des éducateurs des écoles primaires et secondaires publiques travaillent à temps plein, l'emploi à temps partiel est devenu plus courant au cours de la dernière décennie, ce qui est conforme à la tendance générale observée sur le marché du travail (voir la section 5.1). Le tableau 3.10 montre qu'entre 1986-1987 et 1996-1997, le nombre d'éducateurs à temps partiel a augmenté, passant de 27 200 à 55 300. En 1996-1997, 17 % des éducateurs occupaient un poste où ils avaient été nommés à temps partiel, par rapport à 10 % une décennie plus tôt. En 1996-1997, 10 % des éducateurs et 21 % des éducatrices travaillaient à temps partiel (tableau 3.11 et figure 3.5).

FIGURE 3.5 POURCENTAGE DES ÉDUCATEURS À TEMPS PARTIEL DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, SELON LE SEXE, CANADA, 1986-1987 À 1996-1997

Les tableaux 3.10 et 3.11 et la figure 3.5 montrent le nombre et le pourcentage des éducateurs dans les écoles primaires et secondaires publiques qui travaillaient à temps partiel, entre 1986-1987 et 1996-1997.



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

PROVINCES ET TERRITOIRES

Les tendances sur le plan de l'emploi à temps partiel étaient similaires dans la plupart des provinces et des territoires. Le pourcentage d'éducatrices qui travaillaient à temps partiel était plus élevé que celui des éducateurs qui faisaient de même. L'emploi à temps partiel a augmenté au cours de la dernière décennie tant chez les éducateurs que chez les éducatrices dans la plupart des provinces et des territoires.

Au Québec et en Colombie-Britannique, au cours de la même période de dix ans, le taux d'emploi à temps partiel des femmes était un peu supérieur à celui observé dans les autres provinces, et se situait à 28 % en 1996-1997.

D. SALAIRES

CANADA

Le tableau 3.12 montre la moyenne des salaires (en dollars constants de 1997) des membres du corps professoral des universités selon le rang et le sexe, en 1987-1988 et 1997-1998.

L'écart entre les sexes sur le plan des gains entre les différents rangs a diminué.

Entre 1987-1988 et 1997-1998, la moyenne des salaires (en dollars constants de 1997) des membres de sexe masculin à temps plein du corps professoral des universités a augmenté de 1,6 %, passant à 77 737 \$, et celui des membres de sexe féminin à temps plein a augmenté de 4,1 %, grim pant à 65 994 \$.

Au cours de la même période, l'écart entre les sexes sur le plan des gains s'est légèrement rétréci. Les salaires des membres du corps professoral de sexe féminin des universités correspon daient à 85 % de ceux de ses membres de sexe masculin en 1997-1998, par rapport à 83 % une décennie plus tôt. Les deux tiers de l'écart sur le plan des gains sont le reflet du moins grand nombre de femmes qui occupaient des postes de professeurs titulaires ou de professeurs agrégés durant les deux périodes, malgré une certaine amélioration sur le plan de la représentation des femmes à l'intérieur de ces postes au cours des périodes en question. À scolarité égale, le ratio entre les hommes et les femmes sur le plan des gains variait de 94 % à 96 % en 1997-1998. Certaines de ces différences peuvent s'expliquer par la sur-représentation des femmes chez les nouvelles recrues et les gens nouvellement promus. Voir Ornstein (1998) pour obtenir de plus amples renseignements sur l'écart salarial entre les sexes parmi les membres du corps professoral des universités.

PROVINCES

En général, l'écart entre les sexes sur le plan des gains dans les provinces était le reflet de la situation pancanadienne, à quelques petites différences près. Dans l'enseignement universitaire, il n'y avait qu'un léger écart en ce qui a trait aux différences salariales d'une province à l'autre. En 1997-1998, l'écart entre les sexes à cet égard était légèrement plus marqué au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta que la moyenne pancanadienne.

E. RATIO ÉLÈVES-ÉDUCATEUR DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

CANADA

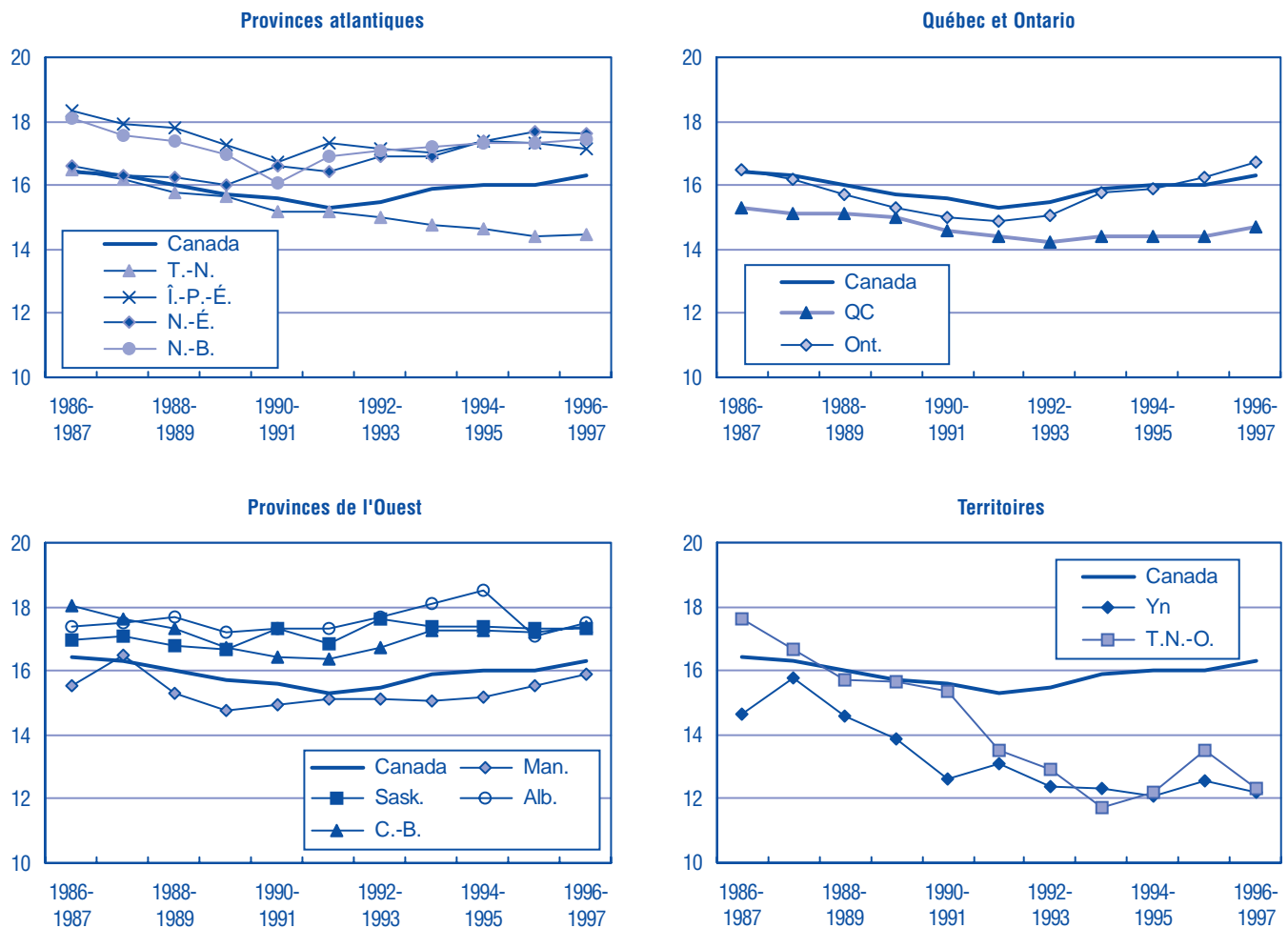
Le ratio élèves-éducateur dans les écoles primaires et secondaires au Canada a diminué de 1986-1987 à 1991-1992, puis a recommencé à augmenter. En 1996-1997, il était revenu à peu près au même niveau qu'en 1986-1987.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Il se dégage une tendance similaire dans la plupart des provinces et des territoires, où la baisse du ratio élèves-éducateur à partir de 1986-1987 jusqu'au début des années 90 a été, depuis, contrebalancée par une augmentation. Terre-Neuve et Labrador, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont des exceptions. À Terre-Neuve et Labrador, le ratio élèves-éducateur a continué à diminuer, passant de 16,5 en 1986-1987 à 14,4 en 1996-1997. Durant cette période, Terre-Neuve et Labrador a enregistré une baisse d'équivalents à temps plein (ETP) en ce qui concerne les élèves et les éducateurs. La baisse en pourcentage était plus grande pour les effectifs d'élèves, ce qui a entraîné une diminution des ratios élèves-éducateur.

À l'opposé, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré une baisse de leur ratio élèves-éducateur en raison surtout du nombre croissant d'éducateurs qui faisaient leur entrée dans les systèmes d'éducation à un rythme qui dépassait le taux de croissance des effectifs. Le nombre d'éducateurs en ETP a augmenté au Yukon de 60 % et dans les Territoires du Nord-Ouest de 94 % durant la période analysée, tandis que les effectifs y ont augmenté de 33 % et de 36 % respectivement.

FIGURE 3.6 RATIO ÉLÈVES-ÉDUCATEUR DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

Le tableau 3.13 et la figure 3.6 illustrent le ratio élèves-éducateur pour les écoles primaires et secondaires publiques entre 1986-1987 et 1996-1997.

3.3 PARTICIPATION À L'ÉDUCATION FORMELLE

A. PARTICIPATION DES JEUNES ENFANTS À L'ÉDUCATION

CONTEXTE

Les données montrent la participation des jeunes de 3 à 5 ans à l'éducation formelle (tableau 3.14).

Le rôle de la formation préscolaire est une question qui intéresse présentement de plus en plus le milieu de la recherche. Par exemple, la « maturité scolaire » est un élément important du quatrième cycle de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), qui sera menée en 2001. La formation préscolaire constitue une composante importante du cadre de la politique d'apprentissage permanente récemment adopté par l'OCDE.

Les recherches ont démontré que les enfants retirent des avantages à participer à un enseignement quelconque en bas âge, bien que certaines études aient conclu qu'un milieu de vie enrichi peut jouer un rôle aussi important (voir Browne, 1996).

OBSERVATIONS

CANADA

Malgré les différentes politiques entre les provinces et les territoires, entre le tiers et la moitié des jeunes de 3 à 5 ans dans la plupart des provinces et des territoires suivaient un programme préscolaire pendant la période examinée (tableau 3.14).

De 1986-1987 à 1996-1997, le taux de fréquentation préscolaire a augmenté de 3 points, passant de 38,8 % à 41,6 %.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Le tableau 3.14 montre qu'en 1996-1997 les taux de fréquentation étaient semblables dans la plupart des provinces et des territoires, c'est-à-dire entre 31 % et 39 %. Pendant la décennie examinée, ce taux a fluctué de moins de 5 points dans la plupart des provinces et des territoires, sauf au Nouveau-Brunswick, où la formation préscolaire publique a été mise en place en 1991-1992. L'Île-du-Prince-Édouard n'offre pas de programme de formation préscolaire publique. En 1996-1997, l'Ontario et le Québec offraient deux ans de formation préscolaire publique, tandis que la Saskatchewan en offrait trois (voir l'annexe 1 pour obtenir des renseignements détaillés sur les systèmes d'éducation au Canada).

B. EFFECTIFS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

CONTEXTE

Au primaire et au secondaire, les effectifs ont tendance à refléter les tendances démographiques en raison de la fréquentation scolaire obligatoire et ils subissent l'effet non seulement du taux de natalité dans une province ou un territoire, mais aussi d'autres facteurs comme la migration nette (l'immigration moins l'émigration). Une partie de l'augmentation des effectifs en Colombie-Britannique, en Ontario et en Alberta reflète sans aucun doute la popularité de ces provinces au cours des dernières années en tant que destination d'immigration; par ailleurs, la baisse des effectifs à Terre-Neuve et Labrador reflète le mouvement d'émigration qu'a connu la province (voir la section 2.1 pour obtenir des renseignements sur les tendances démographiques et la mobilité).

L'accroissement des effectifs peut également indiquer qu'un plus grand nombre d'élèves demeurent à l'école après l'âge de la scolarité obligatoire. Les sections 2.3 (niveau de scolarité) et 4.2A (diplômes d'études secondaires) montrent que le nombre de personnes qui ont terminé au moins leurs études secondaires augmente.

Les projections démographiques (voir la section 2.1) permettent de croire que les provinces atlantiques, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et le Yukon devraient connaître des baisses d'effectifs étudiants. Ces provinces et ce territoire subiront peut-être des pressions conflictuelles, tant pour le maintien des ressources humaines et financières à leur niveau actuel que pour la réduction de telles ressources en réaction à la baisse des effectifs étudiants. Cependant, l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest, où la population de 5 à 24 ans devrait augmenter, pourront subir des pressions visant à obtenir un financement accru, en vue d'assurer un niveau constant de dépenses par élève au fur et à mesure qu'augmentent les effectifs. Tel qu'il a été mentionné à la section 2.1, les déplacements

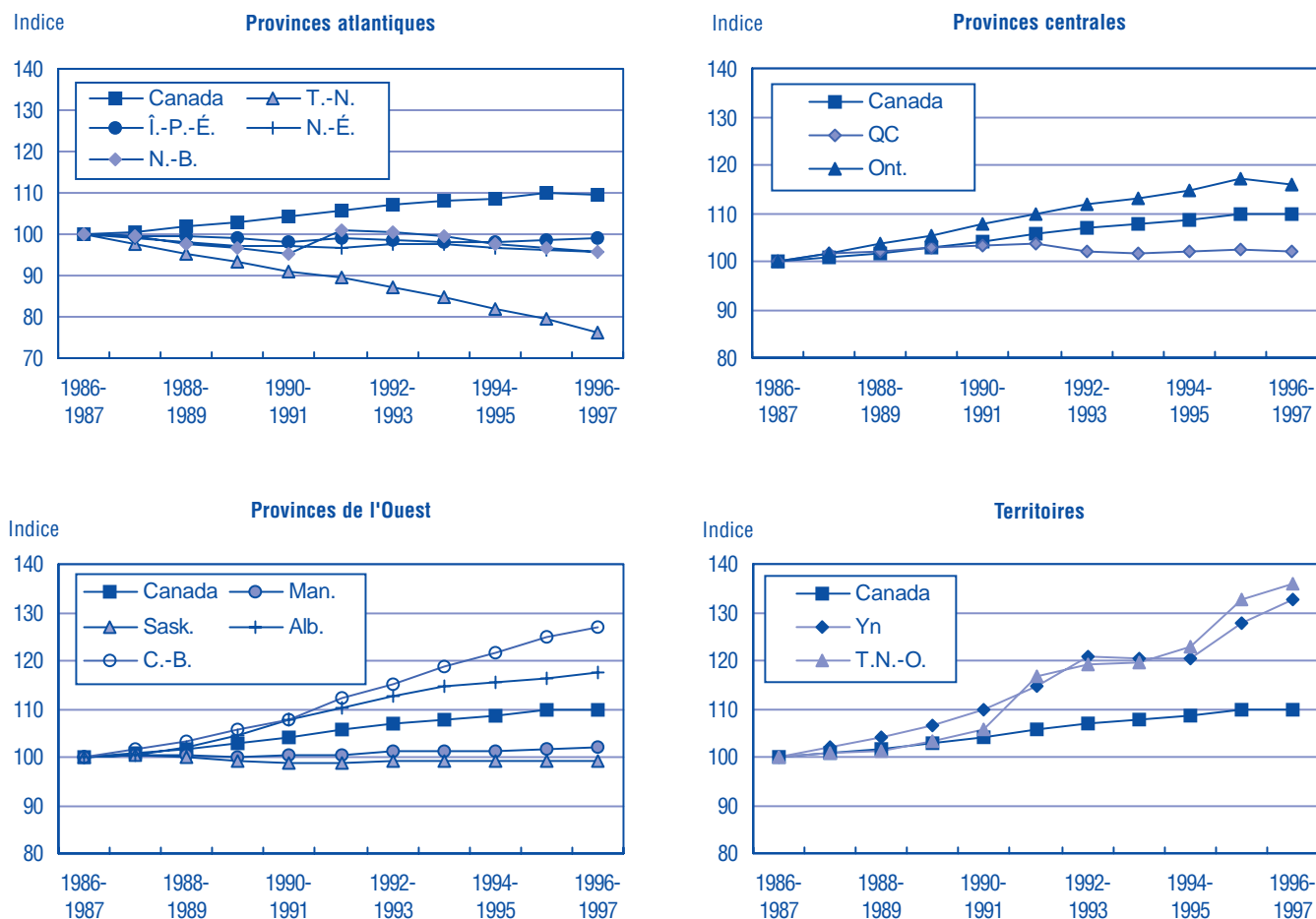
L'augmentation des effectifs peut refléter l'accroissement du taux d'obtention de diplômes d'études secondaires.

Les prévisions des effectifs pour ce niveau d'enseignement peuvent reposer en partie sur les projections de l'augmentation et de la diminution de la population comme celles mentionnées à la section 2.1.

des personnes et des familles à l'intérieur d'une province ou d'un territoire et la concentration de l'immigration dans les grands centres comme Toronto, Vancouver et Montréal font que les effets décrits dans le présent document pourraient ne pas s'appliquer uniformément dans toutes les régions à l'intérieur d'une province ou d'un territoire.

En 2002-2003, l'Ontario terminera le processus de changement sur la durée de son programme d'études secondaires; cette durée passera ainsi de cinq à quatre ans. L'année suivante, l'Ontario connaîtra une baisse des effectifs dans les écoles secondaires en raison de ce changement.

FIGURE 3.7 INDICE DES EFFECTIFS PRIMAIRES-SECONDAIRES¹, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997²



1 Inclut les élèves inscrits à des programmes scolaires offerts par les écoles publiques, privées et fédérales, ainsi que les écoles pour les malvoyants ou les malentendants. S'étend aux élèves inscrits à des programmes préscolaires offerts par ces écoles.
 2 La base des indices est 1986-1987=100.
 Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

OBSERVATIONS

CANADA

Les effectifs aux niveaux primaire et secondaire ont augmenté de façon constante, soit d'environ 1 % par année de 1986-1987 à 1995-1996. En 1996-1997, ils ont diminué légèrement, se situant à 0,3 % (tableau 3.15 et figure 3.7).

PROVINCES ET TERRITOIRES

Terre-Neuve et Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont subi des baisses des effectifs au primaire et au secondaire entre 1986-1987 et 1996-1997. La plus forte diminution s'est produite à Terre-Neuve et Labrador, où le nombre d'élèves en 1996-1997 ne représentait que 76 % du nombre d'élèves en 1986-1987. Les effectifs ont été relativement stables à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan. Ils ont augmenté en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les territoires. Plus précisément, les effectifs ont augmenté de plus de 25 % en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Malgré une augmentation globale, en Ontario, les effectifs étudiants ont diminué de 1,3 % en 1996-1997 en raison des changements apportés aux politiques touchant les programmes préscolaires (figure 3.7).

Les effectifs ont augmenté ou sont demeurés stables dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf à Terre-Neuve et Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, où ils ont baissé.

C. EFFECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS

CONTEXTE

Les effectifs dans le cas de la formation professionnelle au niveau des métiers, en particulier des programmes de préparation comme les programmes de perfectionnement scolaire, de formation linguistique, de préparation à l'emploi et d'orientation, ont toujours augmenté en période de récession.

Depuis les dernières années, plusieurs provinces ont apporté des changements aux exigences d'admission à certains programmes. Par exemple, en 1987-1988, dans les provinces atlantiques, les effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers incluaient plusieurs programmes qui ne nécessitaient pas de diplôme d'études secondaires. Ces programmes sont inclus dans les chiffres des effectifs des collèges pour 1997-1998 et il en résulte des diminutions lorsque les deux séries de chiffres sont comparées.

Les données énoncées dans le présent document n'établissent pas de distinction entre les programmes d'apprentissage et les autres programmes de formation professionnelle au niveau des métiers. Les tendances indiquées s'appliquent donc à tous les programmes de formation professionnelle au niveau des métiers. Dans certaines provinces ou certains territoires, les tendances des effectifs des programmes d'apprentissage peuvent être différentes de celles des autres programmes de formation professionnelle au niveau des métiers.

L'augmentation en pourcentage des effectifs à temps plein au Nouveau-Brunswick (55 %) de 1987-1988 à 1995-1996 résulte probablement des initiatives de perfectionnement et de recyclage de la main-d'œuvre mises en place par la province, en vue d'y attirer des entreprises (figure 3.9).

La baisse du pourcentage des effectifs féminins des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers (ce qui représente 33,4 % pour les effectifs à temps plein et 14,4 % pour les effectifs à temps partiel) à Terre-Neuve et Labrador

Les programmes de formation professionnelle au niveau des métiers comprennent les programmes d'apprentissage et les autres programmes de formation préparatoire. Pour avoir accès à ces programmes, il n'est généralement pas nécessaire de détenir un diplôme d'études secondaires.

est possiblement attribuable à l'augmentation des effectifs masculins pendant la première moitié des années 90 (figure 3.10). Cette baisse coïncide avec l'introduction des programmes d'indemnisation et de recyclage qui ont suivi la restructuration de l'industrie de la pêche, ainsi qu'avec l'expansion remarquable de la formation dispensée par le secteur privé, où les effectifs masculins dépassent les effectifs féminins.

OBSERVATIONS

CANADA

Les effectifs ont diminué depuis 1993-1994.

Entre 1987-1988 et 1995-1996, les effectifs à temps plein ont diminué de 2 %, tandis que les effectifs à temps partiel ont augmenté de 4 % au Canada (figure 3.9). Les effectifs à temps plein étaient demeurés assez stables. Après avoir atteint un point culminant en 1993-1994, les effectifs à temps partiel ont encore connu une décroissance et sont presque revenus au niveau de 1987-1988 (tableau 3.16 et figures 3.8 et 3.9). Le même profil vaut également dans le cas des effectifs collégiaux et universitaires à temps partiel.

En 1995-1996, les femmes constituaient 41 % des effectifs à temps plein comparativement à 38 % en 1987-1988 (figure 3.10).

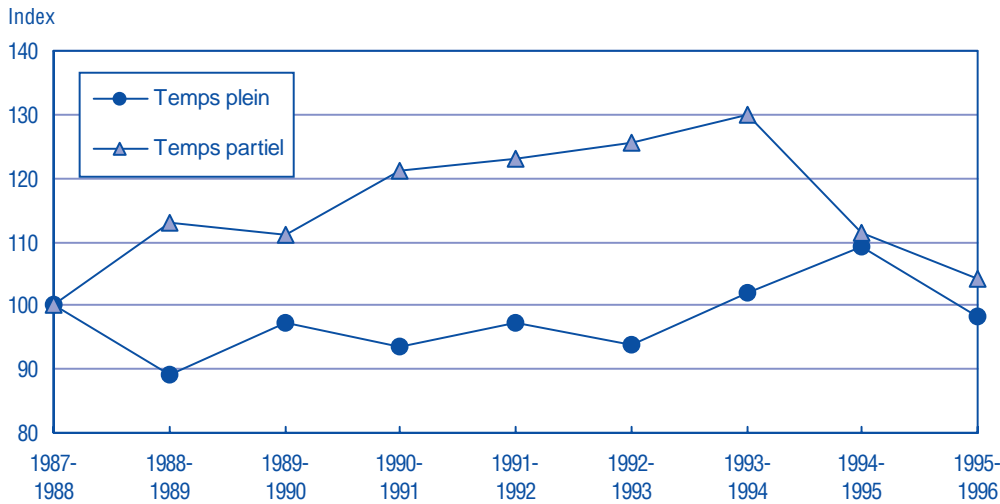
PROVINCES ET TERRITOIRES

Seuls le Nouveau-Brunswick, le Québec et la Saskatchewan ont déclaré des augmentations de leurs effectifs à temps plein (figure 3.9). La Nouvelle-Écosse et l'Alberta ont enregistré des baisses significatives durant la période de dix ans. Étant donné l'évolution des exigences des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers, dans certaines provinces de l'Atlantique, plusieurs programmes sont maintenant réputés de niveau collégial. Ce changement, en plus des variations normales d'effectifs, explique une bonne partie de la diminution des effectifs au niveau des métiers.

En 1995-1996, les femmes constituaient moins de la moitié des effectifs à temps plein dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan et en Alberta. Bien que la plupart des provinces aient déclaré une augmentation du pourcentage de femmes parmi les effectifs à temps plein entre 1987-1988 et 1995-1996, ces effectifs ont diminué à Terre-Neuve et Labrador, en Ontario et en Alberta. La baisse la plus prononcée (près de 20 points) s'est produite à Terre-Neuve et Labrador (figure 3.10).

Terre-Neuve et Labrador, le Nouveau-Brunswick, le Québec et la Colombie-Britannique ont connu une augmentation des effectifs à temps partiel. Le Nouveau-Brunswick et le Québec ont connu des augmentations importantes pendant la période d'analyse (figure 3.9) pour les effectifs à temps plein ainsi qu'à temps partiel comparativement aux autres provinces et territoires.

FIGURE 3.8 INDICE DE L'EFFECTIF DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS¹ SELON LE TYPE D'INSCRIPTION, CANADA², 1987-1988 à 1995-1996

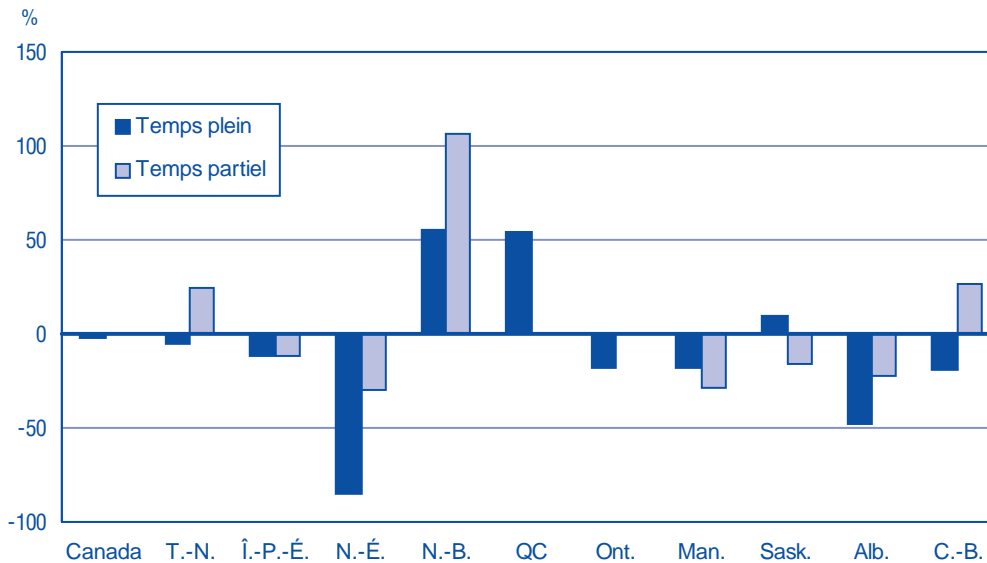


1 La base des indices est 1987-1988=100.

2 L'indice pour les effectifs à temps partiel n'inclut pas le Québec, parce que les données pour le Québec en 1987-1988 n'étaient pas disponibles.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

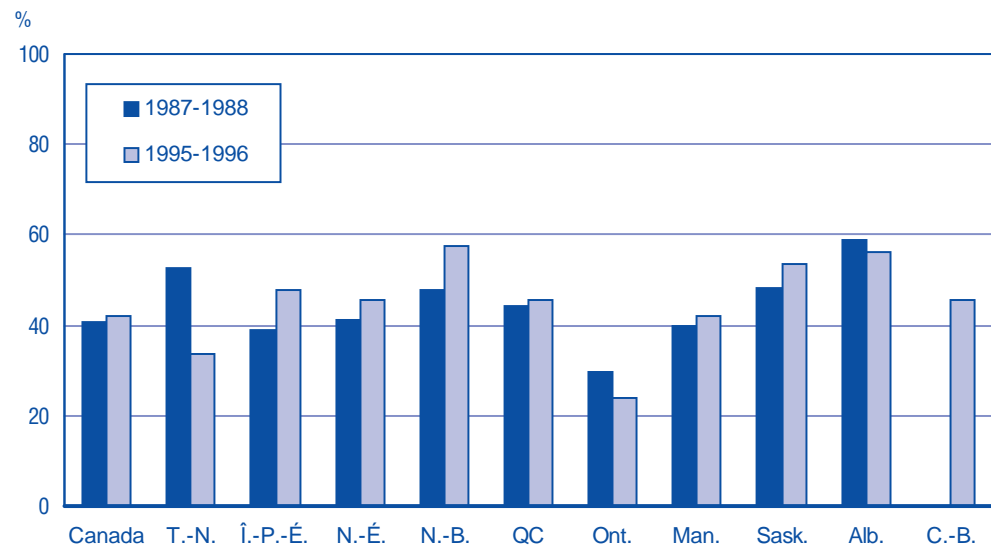
FIGURE 3.9 VARIATION EN POURCENTAGE DE L'EFFECTIF DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS, SELON LE TYPE D'INSCRIPTION, CANADA ET PROVINCES¹, 1987-1988 à 1995-1996



1 Les données sur les effectifs à temps partiel ne sont pas disponibles pour le Québec en 1987-1988, la variation en pourcentage des effectifs à temps partiel n'est donc pas disponible ni pour le Québec, ni pour le Canada.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

FIGURE 3.10 POURCENTAGE DE FEMMES¹ INSCRITES À TEMPS PLEIN À DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS, CANADA ET PROVINCES², 1987-1988 ET 1995-1996



1 Le calcul des pourcentages repose sur le nombre de personnes de chaque sexe déclaré.

2 La répartition selon le sexe est fondée sur des estimations pour l'Ontario en 1995-1996 et elle n'est pas disponible pour la Colombie-Britannique en 1987-1988.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

D. EFFECTIFS COLLÉGIAUX

CONTEXTE

Les données énoncées dans le présent document portent sur deux types de programmes collégiaux : les programmes menant à des carrières techniques, qui visent principalement à préparer les étudiants à une carrière ou à développer des compétences particulières, et les programmes de passage à l'université, qui prévoient la reconnaissance, après deux ans d'études, des crédits scolaires collégiaux en vue du passage à l'université.

Ces programmes sont offerts dans les collèges communautaires postsecondaires et les établissements similaires. L'annexe 2 renferme la liste des collèges.

La récession économique au début des années 90 peut avoir contribué à la croissance des effectifs collégiaux, puisque plus de personnes ont alors décidé de demeurer à l'école plutôt que de chercher un emploi. Le nombre de titulaires d'un diplôme collégial ayant signalé qu'ils travaillaient dans un domaine directement lié à leur programme d'études (voir la section 5.2) porte à conclure que les programmes conçus pour développer des compétences et acquérir des connaissances directement applicables en milieu de travail sont particulièrement importants lorsqu'il s'agit d'études collégiales.

La popularité croissante des programmes de passage à l'université offerts en Colombie-Britannique et en Alberta démontre que ces programmes peuvent représenter pour certains étudiants une transition utile vers les milieux universitaires.

La diminution du pourcentage de femmes inscrites à un programme d'études collégiales dans certaines provinces et certains territoires peut être compensée par une augmentation dans les programmes d'études universitaires. Un tel phénomène serait conforme à la tendance à l'augmentation des niveaux de scolarité décrite à la section 2.3.

L'augmentation des effectifs dans des provinces et des territoires où la population de 18 à 21 ans diminue démontre l'importance croissante de l'enseignement et de la formation postsecondaires dans la société d'aujourd'hui. Une telle augmentation peut refléter à la fois les taux plus élevés de participation des personnes du groupe d'âge de 18 à 21 ans et la poursuite des études au-delà de l'« âge normal de fin de scolarité », puisqu'une proportion plus grande d'étudiants ne fait pas partie de ce groupe d'âge. L'augmentation des effectifs collégiaux est cependant limitée par le nombre de places

disponibles. Si le taux de participation continue à grimper, il pourrait être à l'origine de pressions sur les effectifs des provinces et des territoires où la population augmente et aider à neutraliser l'incidence de la baisse des populations dans d'autres provinces ou d'autres territoires.

En 1987-1988, dans les provinces atlantiques, les effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers incluaient beaucoup de programmes auxquels il était possible d'avoir accès sans diplôme d'études secondaires. Ces programmes sont compris dans les données de 1997-1998 sur les effectifs collégiaux, ce qui explique les augmentations considérables qui ressortent d'une comparaison des deux ensembles de données. Les augmentations peuvent également s'expliquer par l'entrée dans le système d'un plus grand nombre d'apprenants plus âgés, dont le retour aux études a été motivé par des difficultés économiques, comme cela s'est produit à Terre-Neuve et Labrador.

L'élimination de la cinquième année du secondaire en Ontario, qui touchera les élèves qui obtiendront leur diplôme d'études secondaires en 2002-2003, sera une grande préoccupation pour les personnes s'occupant de la planification de l'enseignement secondaire en Ontario. Le changement peut aussi avoir des répercussions pour les élèves de tout le Canada qui désirent poursuivre des études postsecondaires en Ontario, de même que pour les autres provinces et territoires, qui sont susceptibles de voir une augmentation du nombre d'élèves de l'Ontario faisant une demande pour étudier ailleurs.

OBSERVATIONS

CANADA

La figure 3.11 montre que les effectifs à temps plein ont augmenté entre 1987-1988 et 1997-1998, sauf dans les Territoires du Nord-Ouest, tandis que ceux à temps partiel ont augmenté jusqu'en 1992-1993, puis ont diminué. La figure 3.12 montre que les effectifs à temps plein des programmes menant à des carrières techniques ont augmenté de 33 %.

Le nombre d'étudiants à temps plein, en proportion de l'ensemble des personnes du groupe d'âge de 18 à 21 ans, a augmenté entre 1987-1988 et 1997-1998, passant de 19 % à 25 % (figure 3.13). Les étudiants de 18 à 21 ans continuent de représenter plus de la moitié des effectifs des programmes menant à des carrières techniques. Le pourcentage d'étudiants de plus de 21 ans a légèrement augmenté entre 1987-1988 et 1997-1998.

Les étudiantes représentaient plus de 50 % des effectifs à temps plein et à temps partiel, tant pour les programmes menant à des carrières techniques que pour les programmes de passage à l'université. Le pourcentage de femmes inscrites aux programmes menant à des carrières techniques à temps plein ou à temps partiel a légèrement diminué entre 1987-1988 et 1997-1998, tandis que les effectifs féminins des programmes de passage à l'université et les programmes des collèges universitaires, à temps plein et à temps partiel, ont augmenté pendant la même période (figure 3.14 et tableau 3.17).

PROVINCES ET TERRITOIRES

Entre 1987-1988 et 1997-1998, les effectifs des programmes menant à des carrières techniques à temps plein ont augmenté dans l'ensemble des provinces et des territoires. Tel qu'il a été mentionné ci-dessus, les augmentations des effectifs des provinces atlantiques pourraient, en grande partie, être attribuables à l'évolution des exigences d'admissibilité aux programmes. Ailleurs, la croissance des effectifs a été la plus importante en Ontario, en Colombie-Britannique et au Yukon, et ce, par un écart considérable (figure 3.12).

Les effectifs à temps plein des programmes menant à des carrières techniques ont augmenté de presque un tiers. Les effectifs à temps partiel ont augmenté au début des années 90, mais ils ont diminué par la suite.

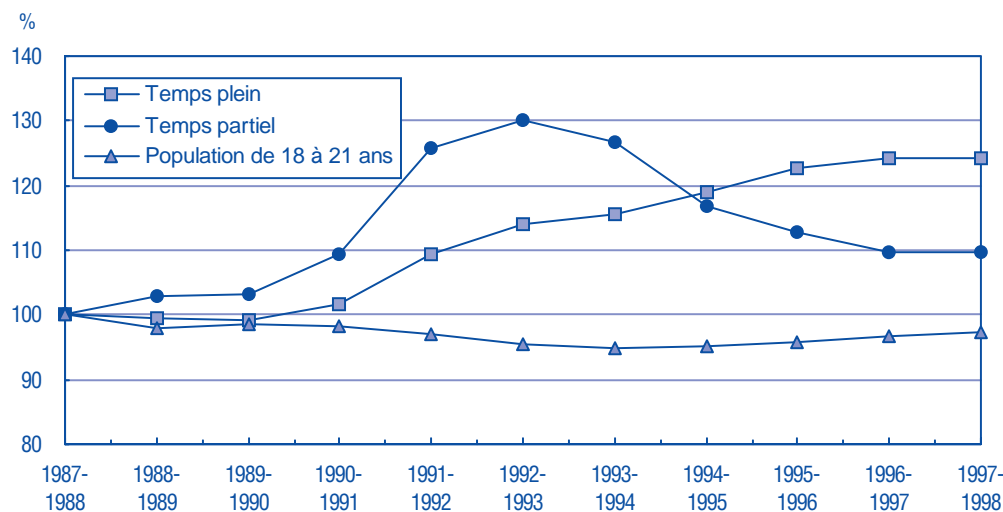
Comme le montre la figure 3.13, la proportion d'étudiants à temps plein inscrits à un programme d'études collégiales par rapport à l'ensemble des personnes du groupe d'âge de 18 à 21 ans se situait entre 10 % et 24 % dans la plupart des provinces et territoires en 1997-1998. La plus forte proportion se retrouvait au Québec (42 %). Un pourcentage aussi élevé est vraisemblablement attribuable au système des cégeps, que les étudiants doivent fréquenter avant d'entrer à l'université. Au Manitoba, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest, la proportion d'étudiants à temps plein par rapport à l'ensemble du groupe d'âge de 18 à 21 ans a représenté moins de 6 % en 1997-1998. Les provinces atlantiques ont connu des augmentations importantes à cet égard. La figure 3.13 montre seulement les effectifs à temps plein. Les provinces et les territoires en question ayant plus d'effectifs à temps partiel qu'à temps plein, le taux de participation regroupant les deux niveaux d'effectifs pour la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest serait plus élevé. L'évolution de la taille de la population de 18 à 21 ans entre 1987-1988 et 1997-1998 aura aussi une incidence sur le pourcentage indiqué.

Les effectifs féminins ont représenté plus de la moitié des effectifs globaux.

La proportion des effectifs féminins par rapport aux effectifs globaux des programmes menant à des carrières techniques à temps plein a légèrement augmenté de 1987-1988 à 1997-1998 en Alberta et en Colombie-Britannique et a augmenté considérablement au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où elle a atteint 66 % (figure 3.14). Dans toutes les autres provinces, les effectifs féminins ont diminué; ils représentent moins de 50 % des effectifs globaux dans les provinces atlantiques.

Les programmes de passage à l'université et les programmes universitaires dispensés par des collèges ne sont pas offerts dans l'ensemble des provinces et des territoires. Parmi ceux qui les offrent, l'Alberta a vu ses effectifs plus que tripler, et les effectifs de la Colombie-Britannique ont augmenté d'environ 54 %. Au Québec, les effectifs ont diminué de 8 %. En 1997-1998, les femmes représentaient plus de 50 % des effectifs des programmes de passage à l'université et des programmes des collèges universitaires dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Manitoba (tableau 3.17).

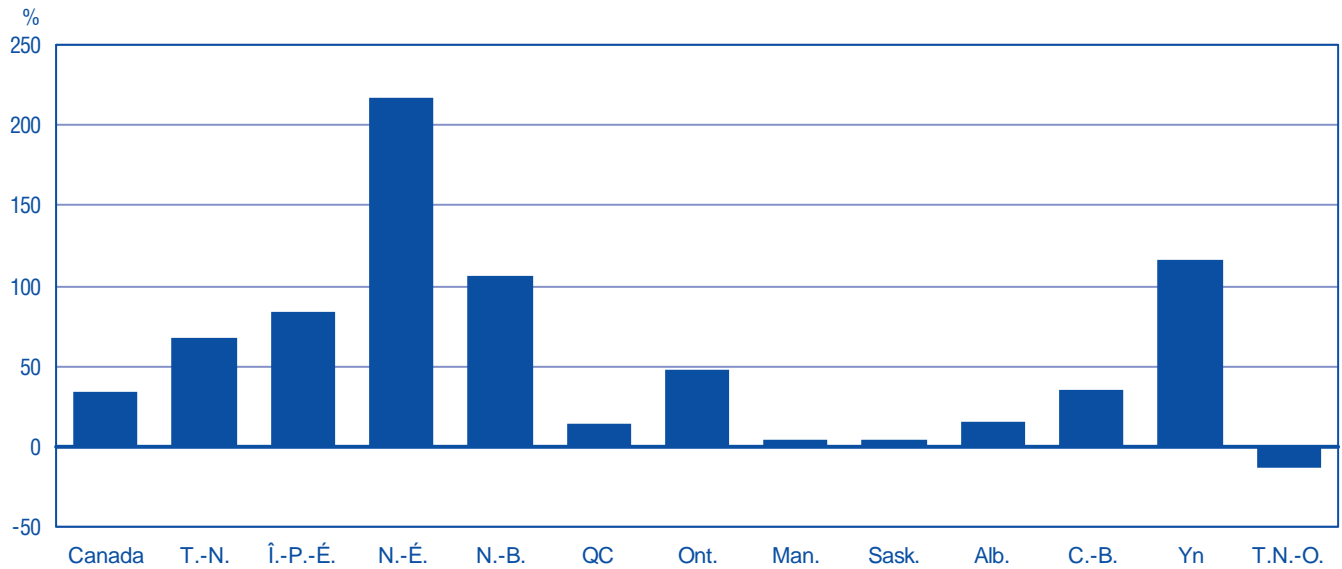
FIGURE 3.11 INDICE¹ DE L'EFFECTIF COLLÉGIAL² SELON LE TYPE D'INSCRIPTION, ET INDICE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS, CANADA, 1987-1988 À 1997-1998^e



e Les données de 1997-1998 sont provisoires pour le temps plein et de l'année précédente pour le temps partiel.
 1 La base des indices est 1987-1988=100.
 2 Inclut les programmes menant à des carrières techniques, les programmes de passage à l'université et les programmes des collèges universitaires.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

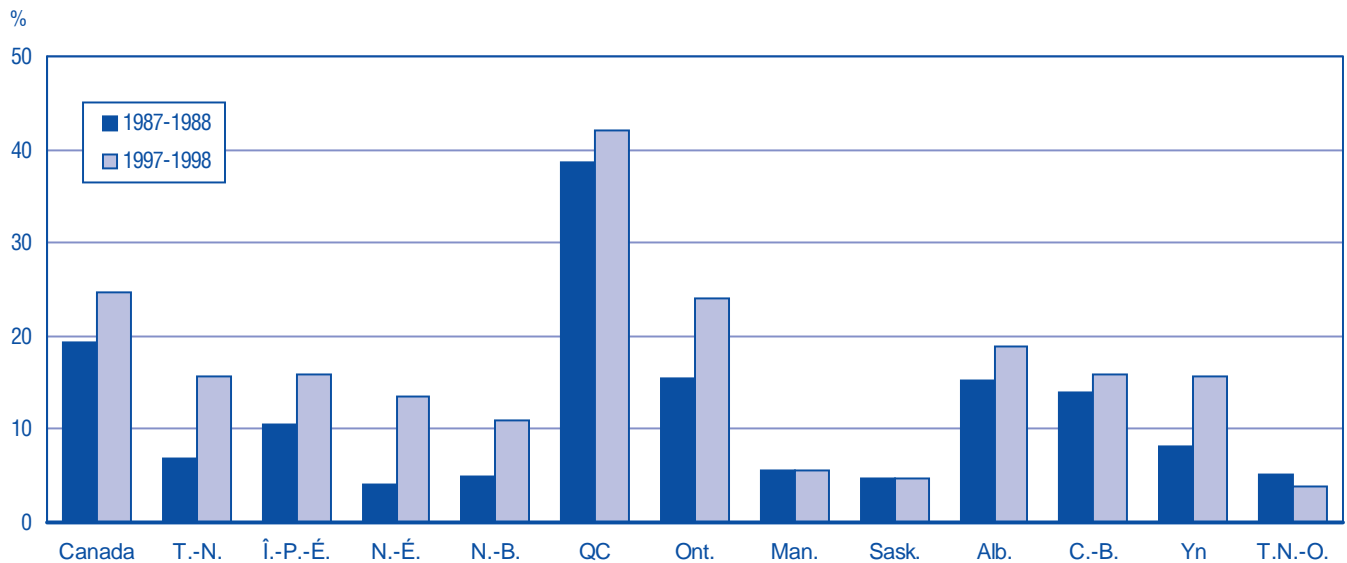
FIGURE 3.12 VARIATION EN POURCENTAGE DE L'EFFECTIF COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES MENANT À DES CARRIÈRES TECHNIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 À 1997-1998^p



^p Données provisoires.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.13 EFFECTIF COLLÉGIAL¹ À TEMPS PLEIN EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1997-1998^p

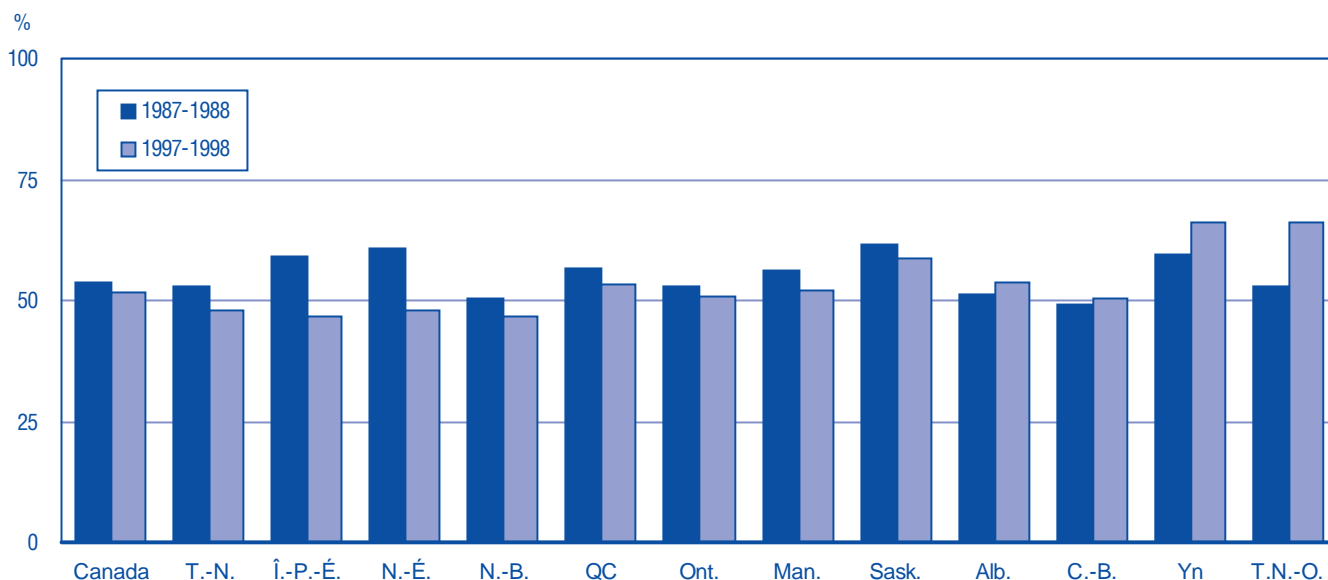


^p Données provisoires.

¹ Inclut les programmes menant à des carrières techniques, les programmes de passage à l'université et les programmes des collèges universitaires.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.14 POURCENTAGE DE FEMMES INSCRITES À TEMPS PLEIN À DES PROGRAMMES COLLÉGIAUX MENANT À DES CARRIÈRES TECHNIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1997-1998^p



^p Données provisoires.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

E. EFFECTIFS UNIVERSITAIRES

CONTEXTE

La section 2.3, qui traite du niveau de scolarité, montre que le pourcentage de la population de 25 à 54 ans ayant obtenu un diplôme universitaire a augmenté entre 1990 et 1998. L'indicateur des effectifs universitaires affiche une croissance similaire entre 1987-1988 et 1997-1998, à la fois à cause des augmentations de la population et des augmentations des taux de participation. Les projections démographiques, présentées à la section 2.1, indiquent que, dans l'ensemble du Canada, la population de 18 à 24 ans, groupe d'âge typique des effectifs universitaires, demeurera relativement stable au cours des prochaines années.

Le taux de participation à cessé d'augmenter et est resté stable depuis le début des années 90.

Malgré l'augmentation globale des effectifs depuis 1987-1988, les indices du taux de scolarisation et des effectifs ont peu changé depuis le début des années 90. Plusieurs facteurs, comme le coût de fréquentation de l'université, la disponibilité d'autres programmes de formation, ainsi que la force de l'économie et le nombre de possibilités d'emploi, influent sur la décision des étudiants de fréquenter l'université et ont donc une incidence sur les effectifs. La taille des programmes a également une incidence sur les effectifs, puisque quelques établissements d'enseignement pourraient fonctionner à pleine capacité ou sont confrontés à des contraintes budgétaires et autres qui, en pratique, limitent l'expansion des programmes (voir la section 4.3C pour obtenir des renseignements sur la participation à l'université selon le statut socio-économique, et la section 3.3 D et F).

Les effectifs à temps partiel ont connu une baisse significative depuis 1992-1993. Il faudra poursuivre la recherche pour déterminer la cause d'une telle baisse et savoir si elle reflète un déplacement de la demande ou si l'évolution des systèmes d'éducation à temps partiel pourrait ramener les effectifs à leur niveau antérieur.

La mobilité des étudiants universitaires est l'un des facteurs clés qui influent sur les effectifs. Les étudiants peuvent rechercher le programme qui leur convient le mieux, non seulement au Canada, mais ailleurs dans le monde. D'une façon similaire, les étudiants des autres pays peuvent s'inscrire à des universités du Canada. Les programmes universitaires doivent donc être concurrentiels à l'échelle internationale pour attirer des étudiants étrangers et retenir les étudiants du Canada, et doivent aussi être équitables pour garantir que l'accès à l'éducation ne sera pas compromis.

Le taux de participation des femmes aux études universitaires de premier cycle à temps partiel a traditionnellement été plus élevé que celui des hommes; elles sont maintenant aussi en majorité pour ce qui est des études de premier cycle à temps plein. Aux cycles supérieurs, le nombre d'étudiantes correspond presque au nombre d'étudiants masculins. Ceci porte à croire que, dans une certaine mesure, le déséquilibre qui caractérisait autrefois les effectifs féminins s'est atténué. Cependant, les données énoncées dans le présent document ne renseignent pas sur des programmes bien précis, et les données par domaines d'études sur l'obtention de diplômes (voir la section 4.2B) révèlent un écart considérable selon le sexe. Il importera de continuer à surveiller la répartition des effectifs selon le sexe, non seulement pour éclairer les politiques destinées à maintenir une forte participation féminine, mais aussi pour garantir que les effectifs masculins ne diminuent pas.

Comme on l'a mentionné dans la section portant sur les effectifs collégiaux, l'élimination de la cinquième année du secondaire en Ontario en 2002-2003 sera une grande préoccupation pour les personnes s'occupant de la planification de l'enseignement postsecondaire en Ontario. Le changement peut aussi avoir des répercussions pour les élèves de tout le Canada qui désirent poursuivre des études postsecondaires en Ontario, de même que pour les autres provinces et les autres territoires, qui sont susceptibles de voir une augmentation du nombre d'élèves de l'Ontario faisant une demande pour étudier ailleurs.

OBSERVATIONS

CANADA

Les figures 3.15 et 3.16 démontrent un nivellement évident du taux d'inscriptions de tous les effectifs universitaires et du taux de participation à temps plein des entrants depuis 1991-1992. Deux taux d'inscriptions sont ici indiqués : le premier couvre tous les effectifs universitaires et le second, seulement les nouveaux inscrits à l'université (c'est-à-dire : première année d'études universitaires). Le nivellement est plus marqué au niveau du taux des nouveaux inscrits. Le taux de participation global (figure 3.16) a varié plus lentement, reflétant le nombre de nouvelles cohortes pendant un certain nombre d'années. Il a continué d'augmenter jusqu'en 1993-1994, mais a diminué légèrement depuis. Dans l'ensemble, cependant, entre 1987-1988 et 1997-1998, les effectifs à temps plein ont augmenté de 18,0 % (figure 3.15). Les effectifs à temps partiel décroissent depuis 1992-1993, et la baisse de l'indicateur des nouveaux entrants est encore plus prononcée.

La participation des personnes du groupe d'âge de 18 à 24 ans a augmenté entre 1987-1988 et 1997-1998. Les effectifs à temps plein ont augmenté par rapport à l'ensemble de ce groupe d'âge, passant de 15 % à 20 % (figure 3.18).

Le pourcentage de femmes au sein des effectifs à temps plein au premier cycle universitaire est passé de 50 % en 1987-1988 à 56 % en 1997-1998. Le pourcentage de femmes à l'intérieur des effectifs aux cycles universitaires supérieurs a aussi augmenté, bien que leur proportion soit demeurée inférieure à 50 % en 1997-1998. Les femmes représentaient un pourcentage plus élevé des effectifs à temps partiel qu'à temps plein à chaque niveau (figures 3.19 et 3.20).

L'annexe 2 renferme la liste des universités.

Les effectifs féminins à temps plein du premier cycle universitaire ont augmenté et ont atteint 56 % des effectifs en 1997-1998.

PROVINCES

Toutes les provinces ont déclaré des augmentations des effectifs à temps plein.

Dans toutes les provinces, les effectifs à temps plein ont augmenté entre 1987-1988 et 1997-1998 (figure 3.17). À 42 %, la Colombie-Britannique a déclaré la plus forte augmentation des effectifs à temps plein, principalement un reflet de la croissance rapide de la population dans la province. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont connu une forte croissance des effectifs, ces derniers étant à 25 % et à 23 %, respectivement. Au bas de l'échelle, les effectifs à temps plein à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta ont augmenté, atteignant 13 % ou 14 % (figure 3.17).

La proportion des effectifs à temps plein par rapport à la population de 18 à 24 ans a augmenté dans toutes les provinces entre 1987-1988 et 1997-1998 (figure 3.18). Le taux de scolarisation à temps plein plus faible en Alberta et en Colombie-Britannique que dans les autres provinces est dû en partie aux effectifs considérables des programmes de passage à l'université qui sont rapportés avec les effectifs collégiaux (tableau 3.17) et à l'augmentation des effectifs à temps partiel.

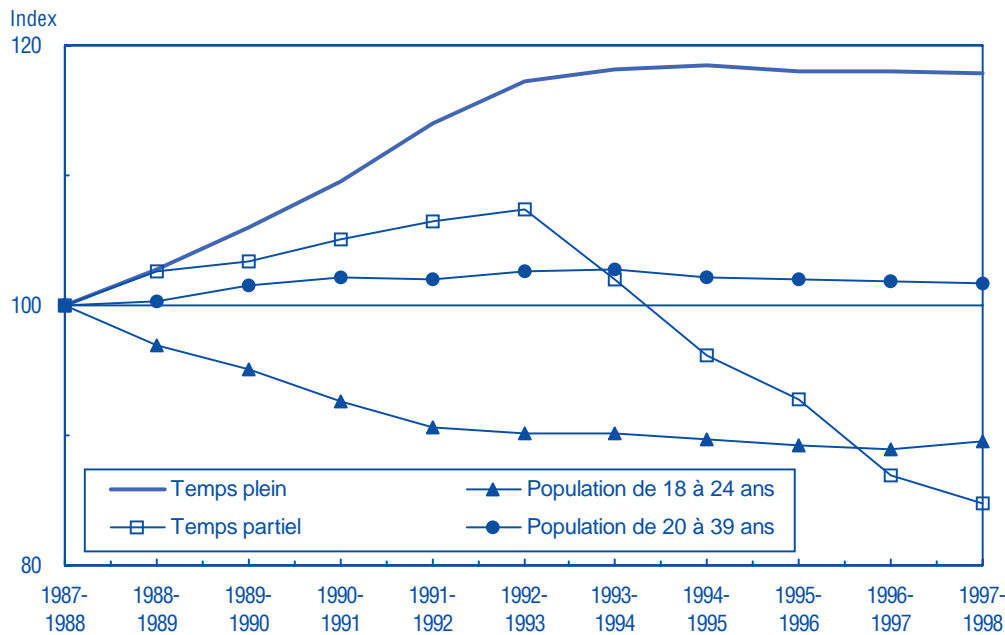
La plupart des provinces ont enregistré une baisse des effectifs des étudiants de premier cycle à temps partiel entre 1987-1988 et 1997-1998. Seules l'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu des augmentations. Toutefois, la poursuite des études à temps partiel parmi les diplômés est devenu plus populaire : les effectifs ont augmenté dans l'ensemble des provinces, à l'exception de l'Ontario et du Manitoba (tableau 3.18).

Les effectifs masculins du premier cycle universitaire n'ont pas dépassé 45 % des effectifs dans toutes les provinces.

Dans toutes les provinces, les effectifs féminins à temps plein de tous les cycles ont augmenté entre 1987-1988 et 1997-1998 (figures 3.19 et 3.20). Les femmes constituaient plus de 55 % des effectifs du premier cycle en 1997-1998, l'Île-du-Prince-Édouard affichant à cet égard le plus fort pourcentage, c'est-à-dire 61 % de femmes dans l'effectif du premier cycle. L'effectif féminin de l'Île-du-Prince-Édouard est également fort aux cycles supérieurs; cette province est aussi la seule qui compte plus de femmes que d'hommes à ces niveaux. Dans toutes les autres provinces sauf la Saskatchewan, les femmes constituaient près de 50 % des effectifs des cycles supérieurs. Le Nouveau-Brunswick affichait l'augmentation en pourcentage la plus marquée (figure 3.20).

Dans toutes les provinces, les femmes forment un pourcentage plus élevé des effectifs à temps partiel, à tous les cycles, que des effectifs à temps plein, sauf aux cycles supérieurs à l'Île-du-Prince-Édouard (tableau 3.18).

FIGURE 3.15 INDICES DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE¹ PAR TYPE D'INSCRIPTION, ET INDICES DE LA POPULATION POUR DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1987-1988 À 1997-1998²

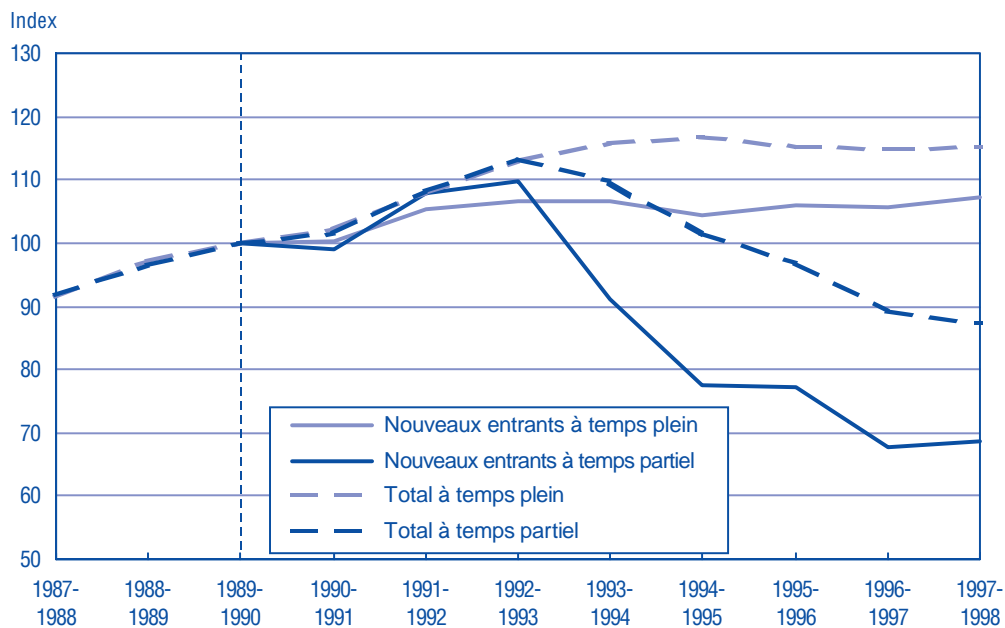


1 Inclut les effectifs au premier cycle et aux cycles supérieurs.

2 La base des indices est 1987-1988=100.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.16 INDICES DU TAUX DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE¹, CANADA, 1987-1988 À 1997-1998²

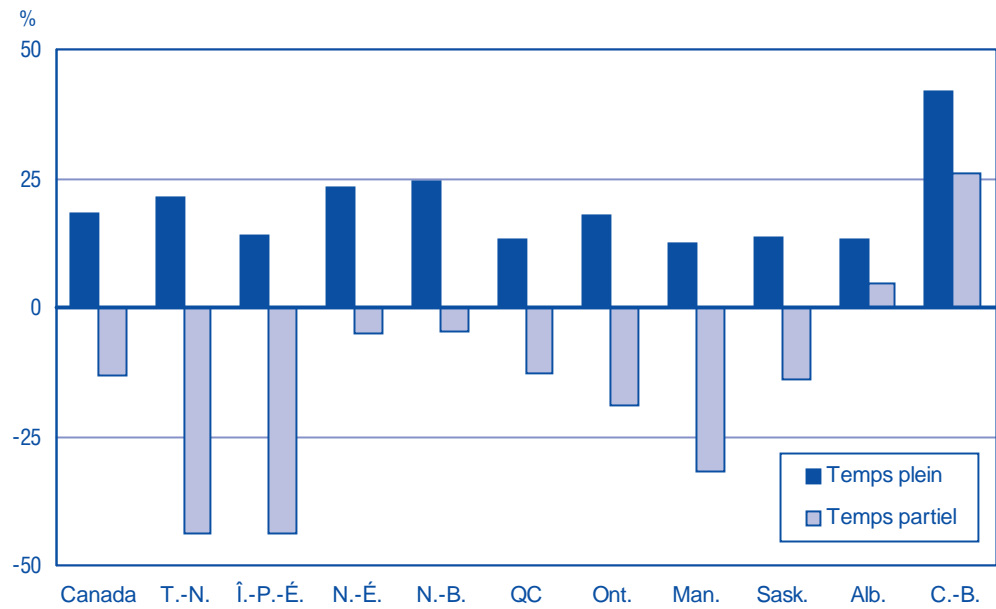


1 Inclut les programmes de premier cycle menant aux baccalauréats et exclut les programmes de premier cycle menant aux certificats et aux diplômes.

2 La base des indices est 1989-1990=100.

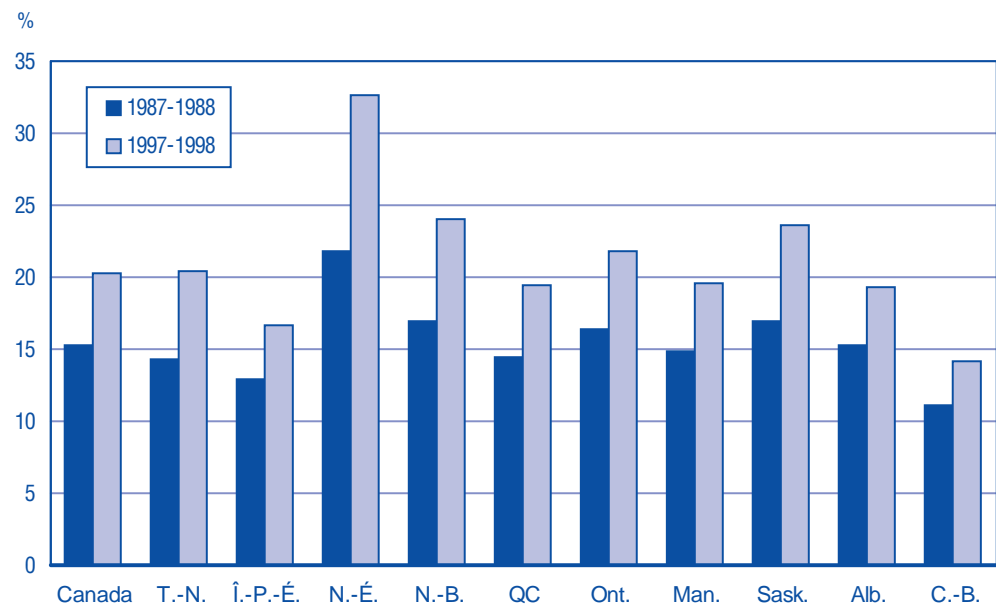
Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.17 VARIATION EN POURCENTAGE DE L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE¹ PAR TYPE D'INSCRIPTION, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 À 1997-1998



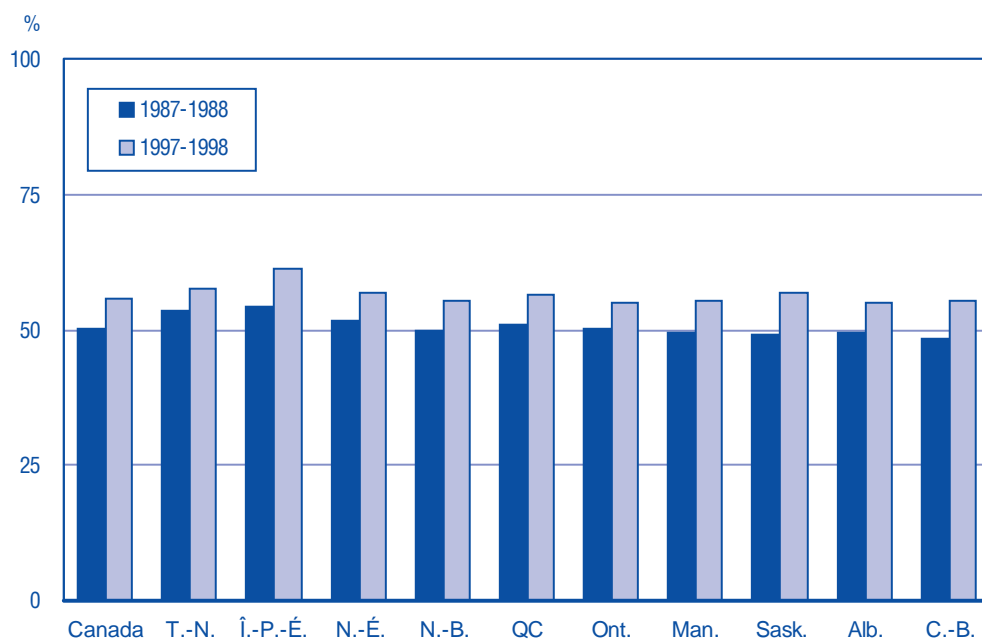
¹ Inclut les effectifs au premier cycle et aux cycles supérieurs.
 Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.18 EFFECTIF UNIVERSITAIRE¹ À TEMPS PLEIN EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 24 ANS, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998



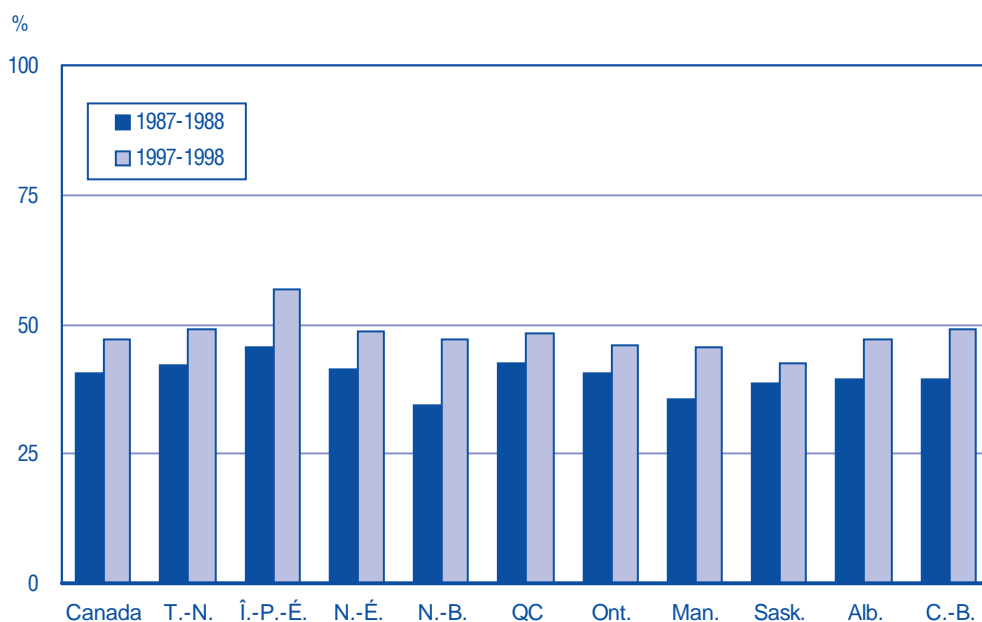
¹ Inclut les effectifs au premier cycle et aux cycles supérieurs.
 Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.19 POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE DE PREMIER CYCLE À TEMPS PLEIN, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.20 POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'EFFECTIF UNIVERSITAIRE DES CYCLES SUPÉRIEURS À TEMPS PLEIN, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

F. PARTICIPATION DES ADULTES À L'ÉDUCATION

CONTEXTE

Les activités de formation et d'éducation formelles traitées dans la présente section sont celles qui s'accompagnent d'un plan structuré reconnaissable et d'objectifs clairs axés sur le développement des habiletés et des compétences des apprenants, et qui mènent à un certain type de reconnaissance officielle.

Ce ne sont pas tous les étudiants qui suivent des programmes d'éducation formelle à l'âge typique. La présente section contient des données qui renseignent sur le nombre d'adultes inscrits à des programmes à temps plein ou à temps partiel et qui ont dépassé l'âge moyen d'obtention d'un diplôme. De tels renseignements sont un important rappel des besoins des étudiants qui ne correspondent pas au modèle d'apprentissage courant. Certaines de ces personnes retournent à l'école pour obtenir un diplôme, tandis que d'autres le font parce qu'elles souhaitent se perfectionner ou acquérir de nouvelles compétences. La participation des adultes à l'éducation peut également refléter la participation à des programmes d'éducation et de formation liées à l'emploi (voir la section 3.4).

Les étudiants plus âgés ont des exigences et des préoccupations différentes de celles de la population plus jeune, comme le besoin de programmes de transition facilitant leur retour aux études, le besoin d'aide pour établir un équilibre entre la famille et les études, ou la reconnaissance de leur expérience professionnelle. Les établissements postsecondaires, plus particulièrement, devront continuer à répondre au désir des étudiants adultes d'obtenir des programmes qui leur permettront d'acquérir les compétences et la formation nécessaires pour réussir sur le marché du travail d'aujourd'hui.

Au Québec, l'éducation des adultes représente une part importante de l'enseignement au secondaire.

OBSERVATIONS

CANADA

Plus d'un million de personnes de 25 à 54 ans ont participé à un programme d'éducation formelle en 1997.

Le tableau 3.19 montre que la participation des adultes à l'éducation formelle a légèrement augmenté entre 1991 et 1997. En 1991 et en 1997, le taux de participation des 17 à 24 ans a été sensiblement supérieur à celui des 25 à 54 ans. Cependant, étant donné que le groupe des 25 à 54 ans compte un plus grand nombre de personnes, le nombre d'étudiants de ce groupe est donc beaucoup plus élevé. En 1997, aux deux niveaux d'éducation combinés, 1,4 million d'étudiants âgés de 25 à 54 ans étaient inscrits à des programmes d'éducation formelle par rapport à 576 000 étudiants de 17 à 24 ans.

Les programmes postsecondaires ont reçu la majorité de ces inscriptions.

Les effectifs des programmes postsecondaires forment la plus grande proportion des participants adultes. Dans le groupe d'âge de 17 à 24 ans, la participation a augmenté de près de 4 points, passant de 13 % à 17 % entre 1991 et 1997. Le taux de participation des personnes du groupe d'âge de 25 à 54 ans n'a guère varié, restant à près de 9 %.

PROVINCES

Au niveau postsecondaire, les effectifs sont demeurés stables dans la plupart des provinces, bien que la comparaison de certaines données doit se faire avec précaution (voir la note au bas du tableau 3.19). La participation des 25 à 54 ans a légèrement augmenté en Nouvelle-Écosse et en Alberta. En 1997, la province ayant le taux de participation des 17 à 24 ans le plus important a été l'Ontario (24 %); quant aux 25 à 54 ans, c'est en Alberta que leur taux de participation a été le plus élevé (11 %).

Dans toutes les provinces et durant les deux années susmentionnées, le taux de participation des 17 à 24 ans a été plus élevé que le taux de participation des 25 à 54 ans.

3.4 ÉDUCATION DES ADULTES LIÉE À L'EMPLOI

CONTEXTE

De plus en plus de gens au Canada devront suivre davantage de programmes de formation et de recyclage pendant leur carrière. Le Canada a besoin d'une population active instruite, qualifiée et polyvalente pour rester concurrentiel. On peut y arriver en préconisant directement l'éducation et la formation permanentes chez les gens qui travaillent et chez ceux qui sont en chômage. Pareille formation est particulièrement importante pour les gens en chômage, étant donné qu'elle peut les doter des compétences en demande sur le marché du travail, ce qui les aidera à y entrer et à y réussir.

Contrairement à la section 3.3F, dans laquelle nous avons vu la participation des adultes aux programmes d'éducation formelle générale, nous examinons dans la présente section les tendances observées sur le plan de la participation à l'éducation et à la formation des adultes liées à l'emploi au Canada et dans ses provinces. Nous y incluons également des comparaisons internationales du niveau et de l'intensité de la participation à l'éducation et à la formation des adultes liées à l'emploi dans les dix pays qui ont pris part à l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994-1995.

OBSERVATIONS

CANADA

Même si le Canada présente le taux de participation à l'éducation postsecondaire formelle le plus élevé des dix pays étudiés, sa participation à l'éducation et à la formation des adultes liées à l'emploi se situe à peu près dans la moyenne. En outre, les données pancanadiennes montrent une légère baisse de cette participation entre 1991 et 1997. Bien que cette baisse soit limitée, il faut peut-être découvrir pourquoi elle s'est produite. Offre-t-on aujourd'hui moins de cours? Les gens remplacent-ils actuellement la formation en classe par d'autres formes d'apprentissage, comme l'apprentissage informel au moyen du réseau Internet? Dispose-t-on de moins de temps pour la formation dans une économie en expansion? Les gens préfèrent-ils aujourd'hui d'autres activités qu'une éducation et qu'une formation plus poussées?

En 1997, environ 27 % des gens de 25 à 54 ans suivaient une forme quelconque de programme d'éducation ou de formation des adultes liée à l'emploi, ce qui était légèrement inférieur aux 29 % qui le faisaient en 1991. Il y avait peu de différences quant à la participation des hommes et des femmes en 1997, par opposition à 1991, année où le taux de participation des hommes était plus élevé que celui des femmes. Même si elle s'est produite à tous les niveaux d'enseignement, la baisse de participation a été la plus prononcée chez les titulaires d'un grade universitaire.

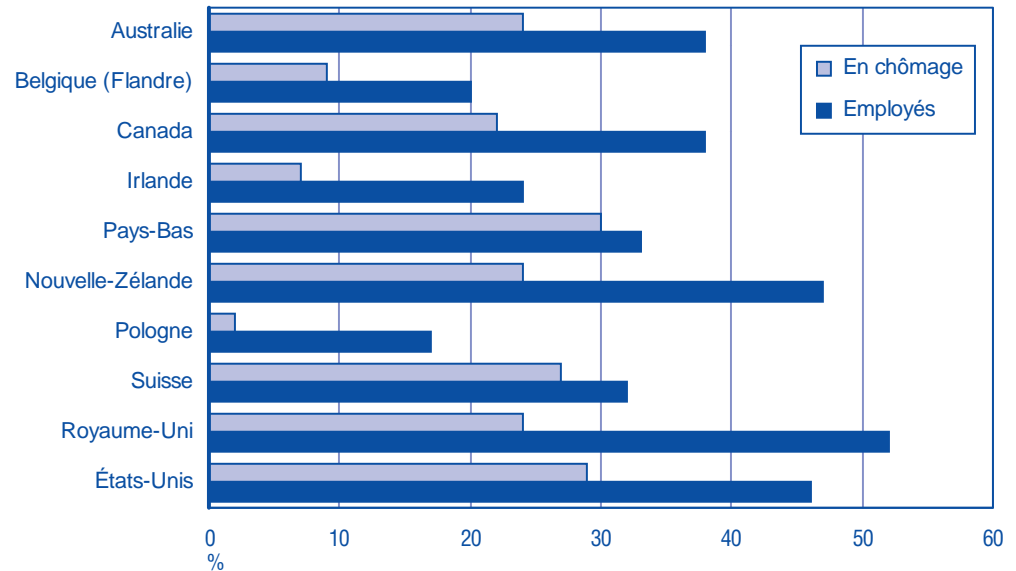
En général, le taux de participation à l'éducation et à la formation liées à l'emploi croît avec le niveau de scolarité aussi bien dans le cas des hommes que dans celui des femmes. Le taux de participation à l'éducation et à la formation liées à l'emploi des adultes ayant fait des études postsecondaires autres que des études universitaires (31 %) équivalait au double de celui des adultes n'ayant fait que des études primaires ou secondaires. Le taux de participation des titulaires d'un diplôme d'études universitaires était encore plus élevé (43 %).

Le tableau 3.20 illustre la participation des adultes à l'éducation et à la formation liées à l'emploi, selon le sexe et le niveau de scolarité, en 1991 et en 1997.

En 1997, 27 % des adultes suivaient un programme d'éducation ou de formation liée à l'emploi.

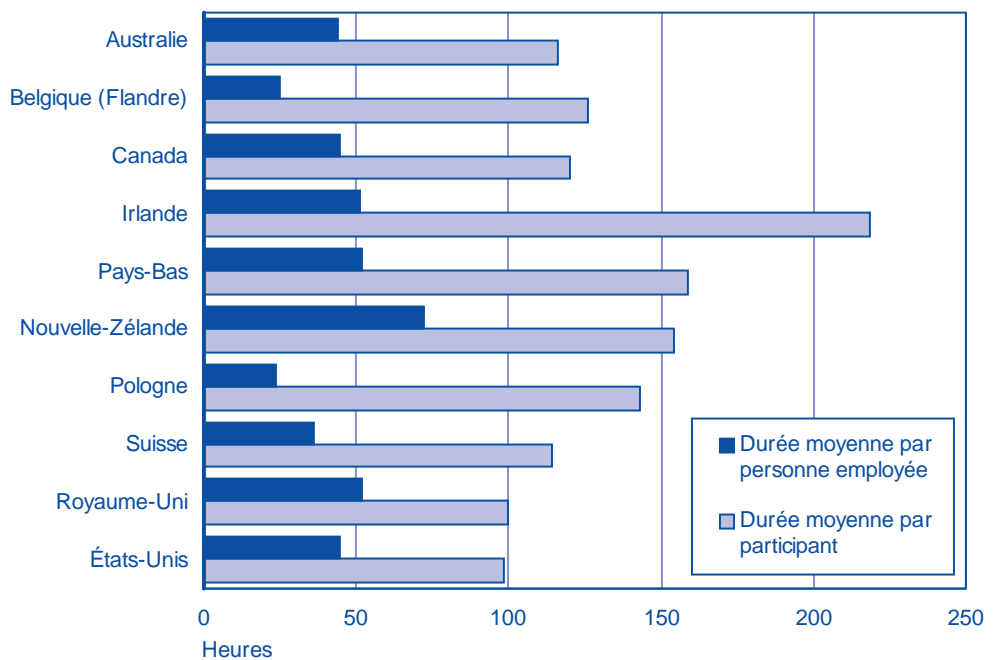
FIGURE 3.21 TAUX DE PARTICIPATION À LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI, ADULTES ÂGÉS DE 25 À 64 ANS, SELON LEUR STATUT SUR LE MARCHÉ DE TRAVAIL, CANADA ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995

Le tableau 3.21 et les figures 3.21 et 3.22 illustrent la participation à l'échelle internationale à l'éducation et à la formation des adultes liées à l'emploi en 1994-1995.



Source : Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau C5.2, et Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994-1995, Statistique Canada et OCDE.

FIGURE 3.22 DURÉE MOYENNE DE LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI SUIVIE PAR LES ADULTES EMPLOYÉS ÂGÉS DE 25 À 64 ANS, CANADA ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995



Source : Investissement dans le capital humain : une comparaison internationale, OCDE, 1998, tableau A3.4, et Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994-1995, Statistique Canada et OCDE.

Sur le plan de la participation à l'éducation et à la formation des adultes liées à l'emploi, le Canada se situait au milieu du groupe des dix pays qui ont pris part à l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes en 1994-1995. Au Canada, 38 % des personnes occupées suivaient une telle formation, comparativement à 22 % des personnes en chômage. Les taux de participation du Canada étaient moins élevés que ceux du Royaume-Uni et des États-Unis, et ils étaient similaires à ceux de l'Australie. Dans tous les pays, la participation des personnes en chômage à une formation liée à l'emploi était plus faible que celle des personnes occupées, malgré sans doute leur besoin plus grand d'une telle formation.

En moyenne, les adultes occupés qui suivaient un programme d'éducation ou de formation au Canada suivaient 120 heures de formation, ce qui correspondait à la moyenne observée dans les dix pays étudiés. On peut établir une mesure de l'intensité globale de la formation en calculant la durée moyenne de la formation pour toutes les personnes occupées (celles qui ont suivi un programme de formation et celles qui n'en ont pas suivi). Au Canada, cette mesure se situait à 45 heures. Encore une fois, le Canada se classait au milieu du groupe des dix pays étudiés, la Pologne enregistrant un plancher de 23 heures, et la Nouvelle-Zélande, un plafond de 72 heures (tableau 3.21).

PROVINCES

Même si, en 1997, la tendance générale à une participation plus élevée à l'éducation des adultes chez les gens ayant un niveau de scolarité également plus élevé se maintenait dans l'ensemble à l'intérieur de toutes les provinces, il y avait quand même des écarts sur ce plan. À Terre-Neuve et Labrador, par exemple, le taux de participation des titulaires d'un diplôme d'études universitaires était neuf fois plus élevé que celui des adultes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires. À l'opposé, c'est en Saskatchewan et en Alberta que la différence était la moins marquée selon le niveau de scolarité; le taux de participation des titulaires d'un diplôme d'études universitaires y était à peu près deux fois plus élevé que celui des adultes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires.

Le taux de participation a augmenté dans l'ensemble entre 1991 et 1997 en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Il a toutefois diminué à Terre-Neuve et Labrador, au Québec, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, tandis qu'il est resté pareil en Saskatchewan.

En 1997, Terre-Neuve et Labrador ainsi que le Québec enregistraient le taux de participation des 25 à 54 ans le plus faible (20 %). La Nouvelle-Écosse, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario et la Colombie-Britannique affichaient pour leur part un taux de 30 % ou plus.

En 1991, dans toutes les provinces, les taux globaux de participation des hommes à l'éducation et à la formation liées à l'emploi étaient plus élevés que ceux des femmes, le plus souvent indépendamment du niveau de scolarité. En 1997, cependant, les taux de participation des femmes à l'éducation et à la formation des adultes liées à l'emploi étaient similaires à ceux des hommes. Chez les titulaires d'un diplôme d'études universitaires, les taux de participation des femmes étaient même plus élevés que ceux des hommes. Les titulaires d'un diplôme d'études universitaires de sexe féminin à Terre-Neuve et Labrador avaient le taux de participation le plus élevé (75 %), ce qui était bien supérieur à celui observé dans le reste du pays. Les taux pour les femmes étaient également plus élevés à d'autres niveaux de scolarité dans bien des provinces, au Québec et en Alberta, par exemple.

Les tendances évidentes à l'échelon pancanadien se reflétaient à l'échelle des provinces.

En 1997, le taux de participation des femmes à l'éducation et à la formation liées à l'emploi avait rattrapé celui des hommes.

3.5 FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

CONTEXTE

Les dépenses déclarées dans la présente section, à moins d'indications contraires, incluent à la fois les dépenses publiques et privées. Les dépenses publiques comprennent celles des ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation, de même que les dépenses fédérales liées à l'éducation et à la formation.

Le produit intérieur brut (PIB) mesure les ressources financières produites à l'intérieur d'un pays, d'une province ou d'un territoire. La façon d'utiliser la richesse influence le niveau de vie de tout le monde. Déterminer la proportion de cette richesse à consacrer à l'éducation constitue une décision clé que doit prendre chaque gouvernement.

Les administrations au Canada ont toujours fourni des ressources pour assurer aux citoyens des services d'éducation. La proportion des fonds publics alloués à cette fin est l'un des indicateurs de la priorité qu'accordent les administrations à l'enseignement. L'éducation représente la deuxième plus importante catégorie de dépenses publiques au Canada, catégorie qui n'est surpassée que par les dépenses pour la santé. La somme des investissements gouvernementaux dans l'éducation dépend de facteurs comme la structure démographique de la population, les taux de participation aux différents niveaux d'enseignement, les coûts nationaux des ressources éducatives et la force de l'économie.

Par exemple, la taille relative de la population des jeunes façonne la demande potentielle d'éducation et de formation initiales. Tout autre facteur étant égal par ailleurs, plus la proportion de jeunes sera grande, plus il faudra de ressources pour l'éducation. Des taux de participation plus élevés exigeront aussi davantage de ressources financières. Il faut également prendre les décisions au sujet des investissements dans l'éducation en tenant compte de la concurrence sur le plan des demandes en matière de ressources.

Une fois qu'on a établi le niveau global des ressources publiques consacrées à l'éducation, il faut déterminer la proportion accordée à chaque ordre d'enseignement. Les secteurs particuliers qui reçoivent la priorité sur le plan du financement reflètent les politiques gouvernementales en matière de développement de l'éducation. Le désir d'atteindre des taux élevés de fréquentation scolaire et d'achèvement des études et de soutenir l'égalité des chances et les programmes d'éducation spécialisée ont tous influencé les décisions en matière d'allocation des ressources dans le passé. De récentes études pédagogiques soulignent l'importance de l'enseignement préscolaire et primaire pour l'apprentissage plus tard au cours de l'existence et pourraient accroître à l'avenir les pressions en faveur du financement de ces niveaux d'enseignement.

Les administrations s'efforcent d'améliorer la qualité de l'éducation pour le bénéfice de leurs citoyens. Même s'il existe bien des façons d'aborder cette question, bon nombre d'entre elles exigent qu'on dépense davantage par étudiant, ou qu'on redistribue les budgets actuels pour mieux refléter l'évolution des priorités. Cependant, étant donné la complexité du domaine de l'éducation, les différences quant aux dépenses ne reflètent pas nécessairement les différences dans la qualité globale de l'éducation.

Particulièrement en ce qui concerne les niveaux d'enseignement plus élevés, il faut également tenir compte de la question de la combinaison appropriée de financement public et de financement privé. L'investissement dans l'éducation est rentable par rapport à la fois aux gens et à la société (OCDE, 1998). En conséquence, il est raisonnable de croire que les deux parties doivent contribuer aux coûts liés à l'éducation. Ces débats ne sont pas uniques au Canada; d'autres pays membres de l'OCDE sont aux prises avec les mêmes questions. La présentation des indicateurs financiers pour les pays du G-7 montre les différences dans la façon dont les pays abordent ces questions et le financement de l'éducation.

Au Canada, les universités comptent maintenant davantage sur le financement privé provenant des droits de scolarité et moins sur le financement public provenant des administrations (Little, 1997).

Enfin, la hausse des niveaux d'endettement chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, alliée à l'augmentation de l'écart sur le plan de la participation entre les gens d'un statut socio-économique faible, et ceux d'un statut socio-économique et moyen ou élevé (voir la section 4.3C), soulève des préoccupations au sujet de l'accès à l'enseignement postsecondaire et de l'équité en matière d'enseignement postsecondaire. Au Canada, le principe fondamental voulant que l'accès à l'enseignement postsecondaire ne devrait pas dépendre de la situation financière d'une personne étaye les programmes de prêts aux étudiants offerts par les administrations fédérales et provinciales. Celles-ci ont récemment pris des initiatives pour rendre l'éducation plus abordable, par exemple, les bourses du Millénaire, annoncées dans le discours du Trône de 1998. Les responsables de ces programmes sont aujourd'hui confrontés à certaines questions qui consistent à déterminer si les critères d'évaluation des besoins, les limites et les conditions de remise des prêts, et les bourses ont suivi, ces dernières années, le rythme des augmentations rapides du coût de l'enseignement postsecondaire.

A. DÉPENSES SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT

OBSERVATIONS

CANADA

Au Canada, les dépenses pour l'éducation en 1998-1999 sont estimées à 60,5 milliards, soit à peine 2 000 \$ par habitant. Dix ans plus tôt, en 1988-1989, ces dépenses s'élevaient à 53,7 milliards (en dollars constants de 1998-1999), ce qui représentait un gain médian de 1,3 % par an, et suivait le taux de croissance de la population.

En 1998-1999, on estimait les dépenses liées à l'enseignement au Canada à 60,5 milliards de dollars, soit à peine 2 000 \$ par habitant.

Même si les dépenses courantes par habitant (1 996 \$ en 1998-1999) sont à peu près les mêmes qu'il y a dix ans, on a observé durant cette période d'importants changements et des tendances marquées (tableau 3.22). Entre 1988-1989 et 1994-1995, les dépenses par habitant ont augmenté de 7 %, grimant à 2 147 \$. Les diminutions annuelles enregistrées depuis 1994-1995 ont réduit les dépenses par habitant de 7 %, les ramenant à 1 996 \$ en 1998-1999. Les dépenses en 1998-1999 ont été inférieures, selon les estimations, de 1,9 milliard de dollars (ou de 3 %) au sommet de 62,3 milliards de dollars qu'elles ont atteint en 1994-1995.

En ce qui concerne la formation professionnelle au niveau des métiers, les dépenses ont augmenté de 43 % entre 1988-1989 et 1998-1999. Durant la même période, les dépenses pour l'enseignement collégial se sont accrues de 13 %, ce qui correspond au taux de croissance démographique. Les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire et pour l'enseignement universitaire ont augmenté de 10 %, ce qui est inférieur au taux de croissance démographique.

Les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire, qui ont augmenté jusqu'en 1994-1995, ont depuis glissé de 2 %. Les dépenses pour l'enseignement collégial et la formation professionnelle au niveau des métiers ont augmenté jusqu'en 1995-1996, puis elles ont diminué. Dans l'enseignement universitaire, elles ont augmenté entre 1988-1989 et 1991-1992, se sont stabilisées pendant quatre ans et ont diminué pendant les trois dernières années.

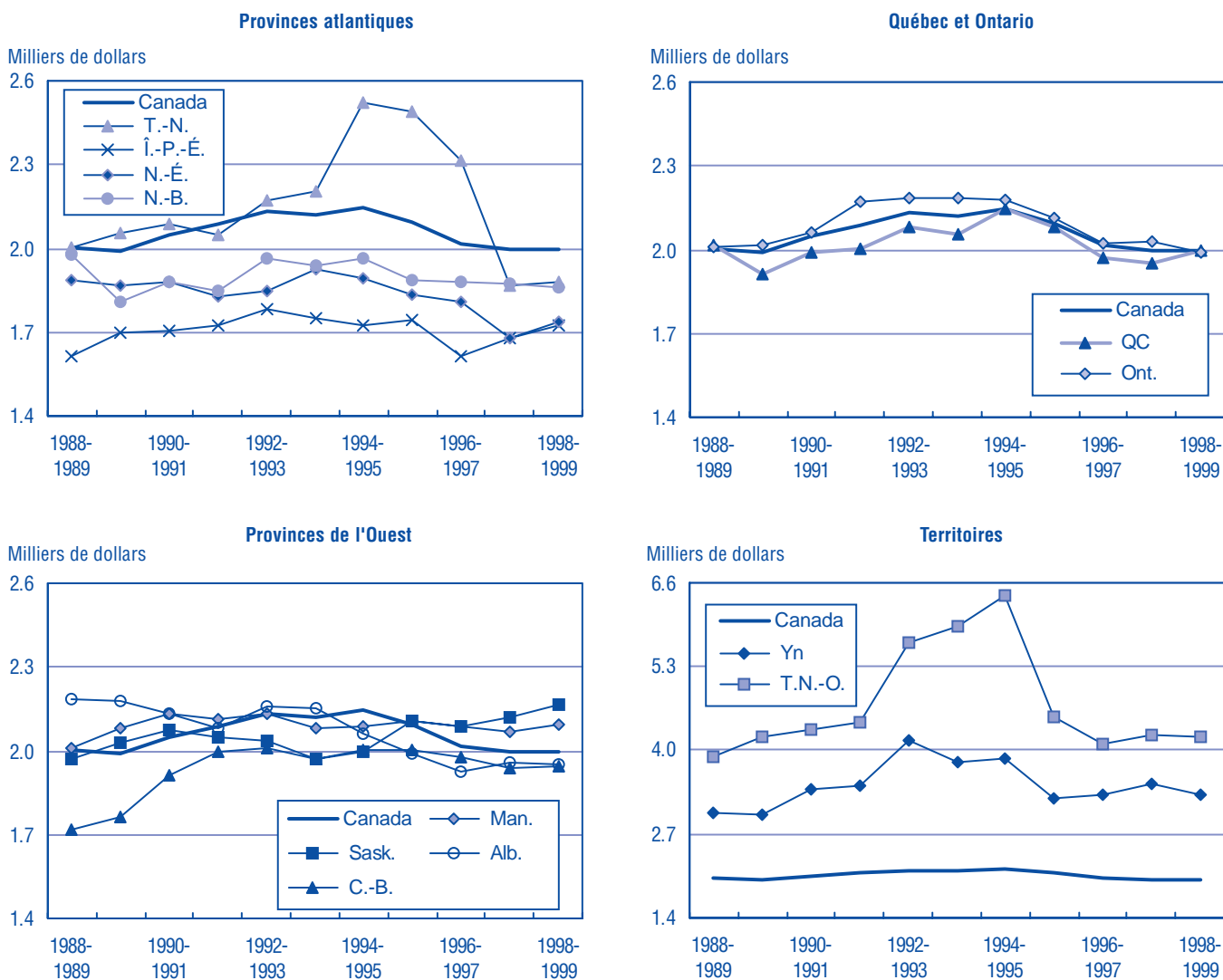
PROVINCES ET TERRITOIRES

Au cours des dix dernières années, les dépenses par habitant ont augmenté dans la moitié des provinces et territoires et ont diminué dans l'autre.

Les dépenses par habitant ont augmenté entre 1988-1989 et 1998-1999 à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les dépenses par habitant ont augmenté de 7 % entre 1988-1989 et 1998-1999, surtout en raison d'une hausse des dépenses liées à la formation professionnelle au niveau des métiers. Au Manitoba, les dépenses par habitant ont augmenté de 4 %, mais cette augmentation s'est produite en 1989-1990 et il y a eu depuis peu de changements. En Saskatchewan, elles ont augmenté de 10 % au cours de la période visée de dix ans. La population a peu varié au cours de cette période et les dépenses ont surtout augmenté dans l'enseignement postsecondaire.

FIGURE 3.23 DÉPENSES PAR HABITANT POUR L'ÉDUCATION¹ (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1998), CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1988-1989 À 1998-1999



1 Les données pour 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999 sont des estimations.
 Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

Le tableau 3.22 et la figure 3.23 illustrent les dépenses et les dépenses par habitant pour l'éducation entre 1988-1989 et 1998-1999 exprimées en dollars constants de 1998.

En Colombie-Britannique, les dépenses par habitant se sont accrues de 13 % au cours de la même période de dix ans. Elles ont augmenté de 17 % entre 1988-1989 et 1995-1996, et elles ont baissé depuis de 4 points. La croissance des dépenses a correspondu à la croissance démographique de 30 % pour l'enseignement universitaire, mais elle a dépassé la croissance démographique aux autres niveaux d'enseignement. Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, les dépenses par habitant en 1998-1999 ont été, selon les estimations, de 7 % et de 9 % plus élevées respectivement que celles observées une décennie plus tôt. Dans les deux territoires, les dépenses pour l'enseignement universitaire ont beaucoup augmenté entre 1992-1993 et 1994-1995 à la suite d'un programme fédéral, ce qui a entraîné l'accroissement de l'ensemble des dépenses ces années-là.

À Terre-Neuve et Labrador, les dépenses ont augmenté de 11 % entre 1988-1989 et 1993-1994. L'ensemble des dépenses a ensuite fait un bond entre 1994-1995 et 1996-1997, en raison de l'accroissement des dépenses pour les programmes de formation professionnelle au niveau des métiers qui se rattachaient à des programmes de recyclage à l'intention des gens touchés par la fermeture de la pêche à la morue dans l'Atlantique Nord. À la suite de l'expiration de ces programmes, les dépenses ont chuté au cours des deux dernières années, à 11 % sous le niveau observé dix ans auparavant et à 22 % sous le niveau enregistré cinq ans plus tôt. Les diminutions les plus importantes ont été enregistrées dans l'enseignement primaire et secondaire, les baisses de dépenses correspondant à la baisse de la population d'âge scolaire (voir la section 2.1). À tous les niveaux d'enseignement combinés, la réduction de 11 % des dépenses au cours des dix dernières années correspond presque au double du taux de diminution de la population (5 %).

En Nouvelle-Écosse, les dépenses par habitant ont chuté de 8 %, selon les estimations, et les dépenses réelles ont diminué de 4 % au cours des dix dernières années. Les dépenses pour l'enseignement collégial et la formation professionnelle au niveau des métiers ont augmenté, mais dans une proportion légèrement inférieure à la croissance démographique de 4 % enregistrée au cours de la période visée. Les dépenses aux autres niveaux d'enseignement ont quant à elles diminué. Au Nouveau-Brunswick, les dépenses par habitant ont diminué de 6 % au cours des dix dernières années. Les dépenses pour l'enseignement collégial et universitaire ont augmenté à un rythme qui a dépassé celui de la croissance démographique de 3 % durant la même période, tandis que les dépenses liées à l'enseignement primaire et secondaire et à la formation professionnelle au niveau des métiers ont diminué.

Au Québec, les dépenses par habitant en 1998-1999 ont été inférieures de 1 %, selon les estimations, à celles enregistrées dix ans plus tôt. Elles ont augmenté de 7 % durant la première moitié de la période de dix ans et ont diminué de 8 % de 1994-1995 à 1998-1999. Les dépenses pour les programmes de formation professionnelle au niveau des métiers ont augmenté sensiblement au cours de la période susmentionnée, malgré leur grande fluctuation d'une année à une autre. Les dépenses liées à l'enseignement primaire et secondaire ont diminué de 2 % au cours des dix dernières années, alors que les dépenses pour les autres niveaux d'enseignement ont augmenté, mais à un rythme plus lent que la croissance démographique de 7 %.

Comme au Québec, les dépenses liées à l'enseignement par habitant en Ontario ont également diminué de 1 % au cours des dix dernières années. Elles ont augmenté au début de la période visée, atteignant un sommet de 9 % de plus que le niveau atteint en 1988-1989, en 1992-1993 et en 1993-1994, et elles ont depuis baissé de 10 %. Les dépenses liées à la formation professionnelle au niveau des métiers, qui ont augmenté de 57 %, ont sensiblement dépassé le rythme de la croissance démographique de 16 % enregistrée au cours de la période étudiée. Les dépenses pour l'enseignement collégial ont suivi le rythme de la croissance démographique, ce qui n'a pas été le cas pour les autres niveaux d'enseignement. Depuis 1995-1996, lorsque la province de l'Ontario a adopté un nouveau modèle de financement, les dépenses ont augmenté de 2 %, tandis que la croissance démographique a été de 3 %.

Les dépenses par habitant ont diminué entre 1988-1989 et 1998-1999 à Terre-Neuve et Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Alberta.

En Alberta, les dépenses par habitant ont diminué de 11 % au cours de la période examinée. À la fin des années 80, les dépenses par habitant de l'Alberta étaient parmi les plus élevées du pays — les baisses au cours des dix dernières années ont rendu les dépenses par habitant de l'Alberta égales à la moyenne pancanadienne. Elles ont chuté pendant ce temps de 20 % dans l'enseignement collégial et de 9 % dans l'enseignement universitaire. D'un autre côté, les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire et pour la formation professionnelle au niveau des métiers ont augmenté, mais moins rapidement que le taux de croissance démographique (19 %) observée durant la période étudiée.

B. DÉPENSES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT PAR ÉTUDIANT

Le tableau 3.23 et les figures 3.24 et 3.25 illustrent les dépenses par étudiant en dollars américains équivalents selon le niveau d'enseignement pour le Canada, les provinces et territoires et les pays du G-7.

Les écarts sur le plan des dépenses par étudiant reflètent les écarts au niveau des ressources provenant de sources publiques et privées dont disposent les écoles, les échelles de salaires des éducateurs et les taux de participation. Les dépenses par étudiant sont en grande partie reliées au coût de l'éducation et incluent toutes les dépenses ayant trait à des activités associées au processus d'enseignement, comme les salaires, les indemnités et les fournitures didactiques. Le ratio élèves-éducateur (voir la section 3.2E) a aussi des répercussions sur les dépenses par étudiant : toutes choses étant égales par ailleurs, plus le ratio est grand, moins les dépenses par étudiant sont élevées et vice-versa. De plus, les titres de compétence et l'expérience ont de l'influence sur les salaires des éducateurs. En général, une population active plus expérimentée, comme l'est le groupe des éducateurs vieillissants au Canada, se traduira par des salaires plus élevés et, par conséquent, contribuera à accroître les dépenses par étudiant.

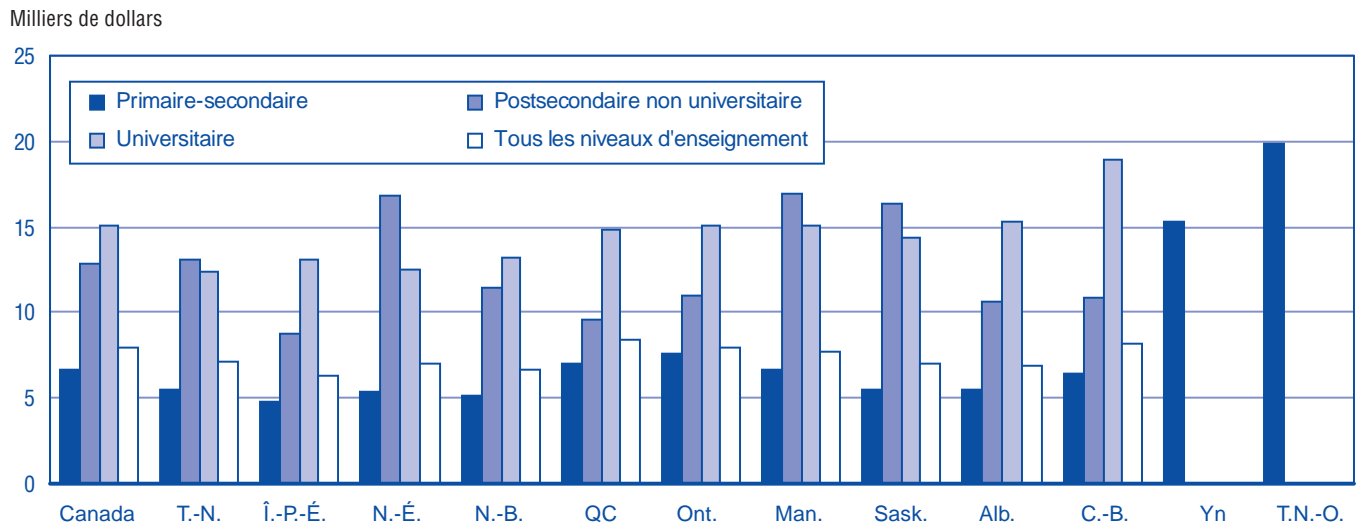
OBSERVATIONS

CANADA

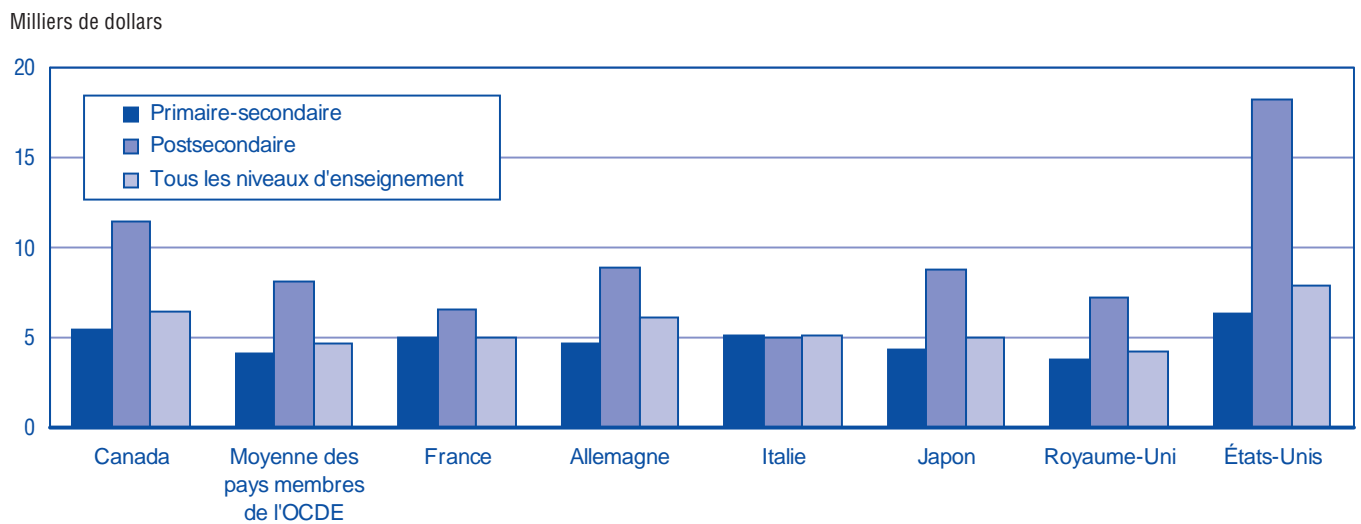
En 1995, le Canada s'est classé au deuxième rang parmi les pays du G-7 quant aux dépenses liées à l'enseignement par étudiant, n'étant devancé sur ce plan que par les États-Unis.

En 1995, les dépenses pour l'éducation par élève, tant celles effectuées par des sources publiques que celles faites par des sources privées, s'établissaient à 6 396 \$ au Canada, comparativement à 7 905 \$ aux États-Unis. (Toutes les dépenses exprimées en dollars le sont en dollars américains équivalents.) La moyenne dans les pays membres de l'OCDE était de 4 717 \$.

Le Canada se classait au deuxième rang parmi les pays membres du G-7, derrière les États-Unis, sur le plan des dépenses par étudiant au primaire et au secondaire et dans l'enseignement postsecondaire. L'écart entre les pays sur le plan des dépenses par étudiant était plus grand dans l'enseignement postsecondaire : le Canada y consacrait 11 471 \$, les États-Unis y consacraient 16 262 \$, et la moyenne dans les pays membres de l'OCDE était de 8 134 \$. Les dépenses par étudiant au primaire et au secondaire au Canada étaient de 5 401 \$, comparativement à 6 281 \$ aux États-Unis, et à une moyenne de 4 162 \$ dans les pays membres de l'OCDE.

FIGURE 3.24 DÉPENSES PAR ÉLÈVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995, EN DOLLARS CANADIENS


Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.25 DÉPENSES PAR ÉLÈVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA ET PAYS DU G-7, 1995, EN DOLLARS AMÉRICAINS CONVERTIS À L'AIDE DES PPA¹


¹ Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune (ici, en dollars américains) les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B4.1

PROVINCES ET TERRITOIRES

L'indicateur des dépenses par étudiant montre une tendance répandue dans tout le Canada : les dépenses par élève augmentent selon l'ordre d'enseignement. Au niveau pancanadien et dans la plupart des provinces et des territoires, le montant dépensé par élève pour l'enseignement postsecondaire était au moins le double du montant dépensé par élève pour l'enseignement primaire et secondaire. Le Québec et l'Ontario ont été les exceptions, les dépenses par élève liées à l'enseignement primaire et secondaire étant plus élevées que celles des autres provinces et territoires et le ratio de dépenses postsecondaires à dépenses primaires et secondaires étant tout juste en dessous de deux pour un.

C'est à l'Île-du-Prince-Édouard que les dépenses par étudiant au primaire et au secondaire étaient les moins élevées, s'établissant à 4 761 \$ (tableau 3.23). Les coûts moins élevés sont vraisemblablement le reflet du fait que l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province à ne pas offrir d'enseignement préscolaire public. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont dépensé deux fois plus que les provinces par élève pour l'enseignement primaire et secondaire. Dans le cas des territoires et des régions éloignées ou isolées à l'intérieur des provinces, la géographie peut avoir d'importantes répercussions, c'est-à-dire avoir une influence sur des facteurs comme la taille des écoles, les besoins en matière de transport, les allocations spéciales de subsistance en région éloignée et les coûts de l'énergie.

Quant à l'enseignement postsecondaire, les différences sur le plan des dépenses par étudiant n'étaient pas importantes; ces dépenses allaient de 12 532 \$ au Nouveau-Brunswick à 15 615 \$ au Manitoba.

C. DÉPENSES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT EXPRIMÉES SOUS FORME DE PROPORTION DU PIB

On peut considérer que les dépenses pour l'éducation exprimées sous forme de proportion du produit intérieur brut (PIB) représentent la part relative de la richesse investie dans l'enseignement par un pays, une province ou un territoire. Il faudrait cependant interpréter prudemment cet indicateur. Manifestement, le ratio entre les dépenses liées à l'enseignement et le PIB s'accroît à mesure que les dépenses liées à l'enseignement augmentent, mais il diminue également au fur et à mesure que le PIB augmente. Les différences entre les ratios peuvent donc être autant un indicateur des différences sur le plan du bien-être économique entre les pays et les provinces et territoires qu'un indicateur des niveaux différents d'engagement vis-à-vis de l'enseignement. En outre, les différences sur le plan des dépenses ne se traduisent pas nécessairement par des changements dans la qualité de l'éducation ni par des différences sur le plan du rendement des élèves.

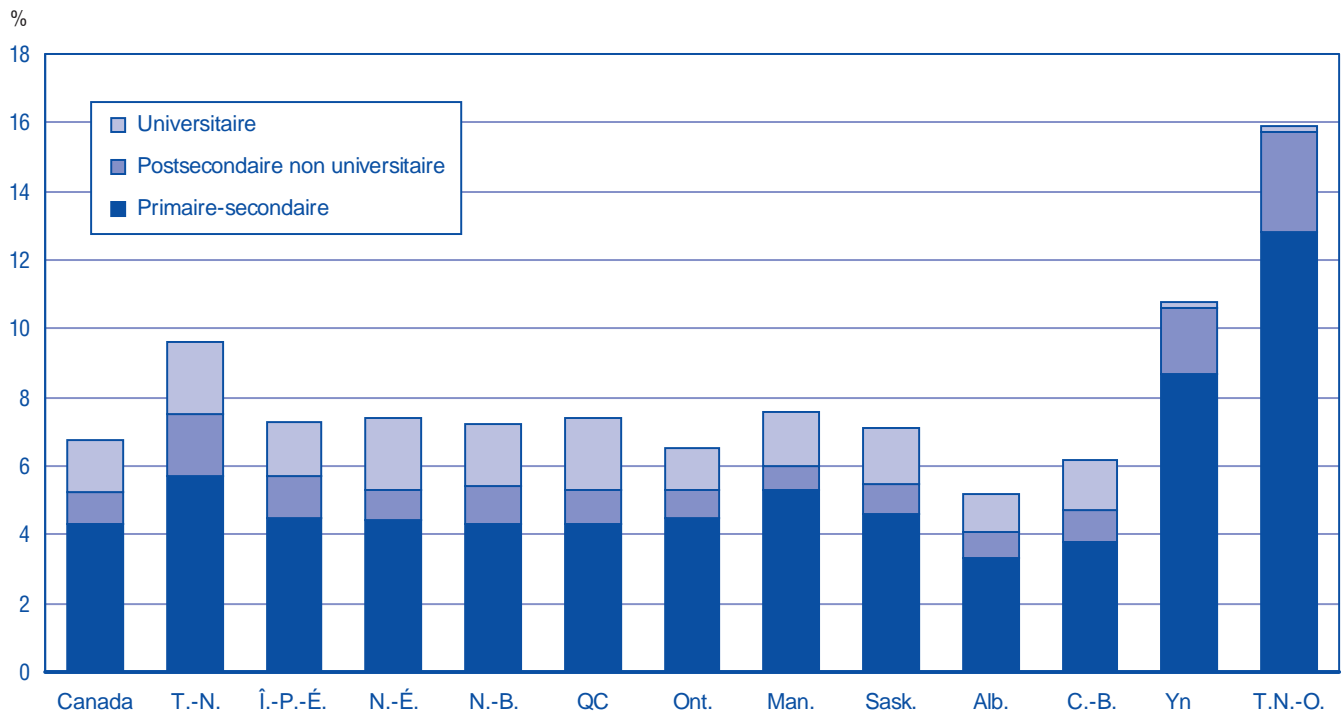
OBSERVATIONS

CANADA

Le tableau 3.24 et les figures 3.26 et 3.27 illustrent les dépenses publiques et privées pour l'éducation exprimées sous forme de pourcentage du PIB en 1995 au Canada, dans ses provinces et territoires et dans les pays du G-7, ainsi que la moyenne enregistrée pour tous les pays membres de l'OCDE.

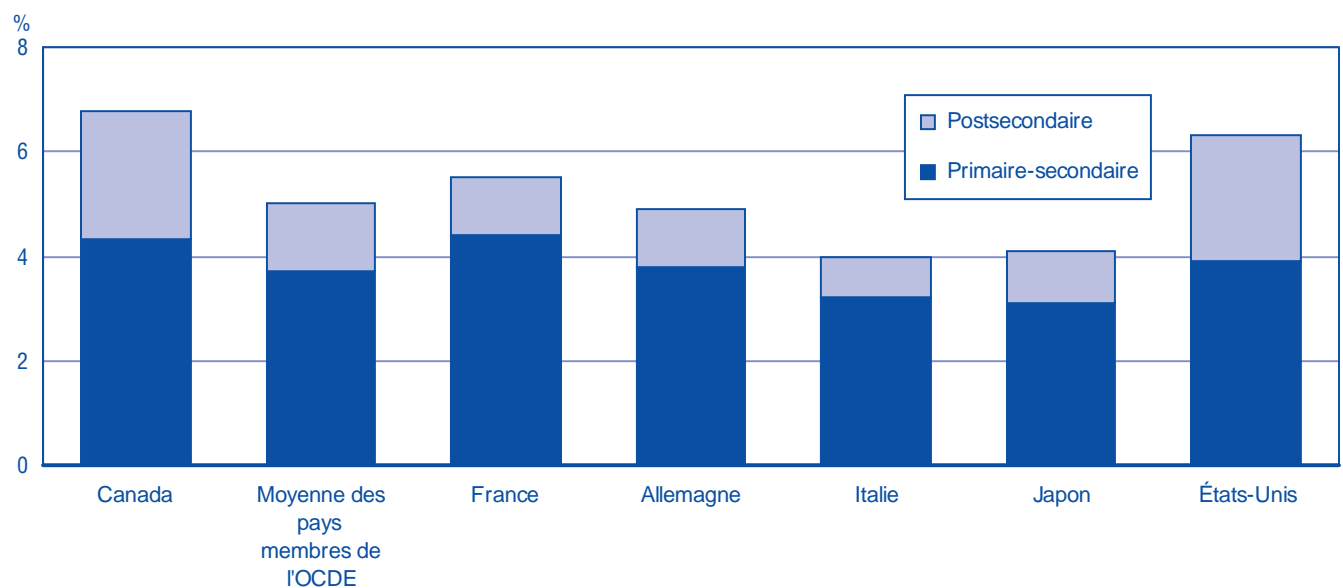
En 1995, le Canada a consacré 7,0 % de son PIB à l'éducation, c'est-à-dire qu'il a été celui, parmi les pays du G-7, qui a dépensé le plus pour l'éducation (figure 3.27). La moyenne dans les pays membres de l'OCDE sur ce plan était alors de 5,6 %; en affectant 6,7 % de leur PIB à l'éducation, les États-Unis venaient au deuxième rang parmi les pays membres de l'OCDE qui consacraient pour l'éducation les dépenses les plus élevées exprimées sous forme de pourcentage de leur PIB. Les dépenses moins élevées consacrées à l'éducation par les États-Unis comparativement au Canada reflètent le PIB par habitant plus élevé des États-Unis. Comme l'indicateur des dépenses par étudiant mentionné précédemment l'a montré (section 3.3B), les États-Unis dépensent davantage par étudiant que le Canada en dollars américains équivalents.

FIGURE 3.26 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION DE SOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS, EN POURCENTAGE DU PIB, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; PIB à partir des Comptes nationaux, Statistique Canada.

FIGURE 3.27 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION DE SOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS, EN POURCENTAGE DU PIB, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA ET PAYS DU G-7, 1995



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; PIB à partir des Comptes nationaux, Statistique Canada; et Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B1.1d.

Les dépenses consacrées au Canada à l'enseignement primaire et secondaire, qui correspondaient à 4,3 % du PIB, étaient supérieures d'environ 16 % à la moyenne de 3,7 % de ces dépenses dans les pays membres de l'OCDE et elles étaient supérieures d'environ 10 % à la proportion de 3,9 % du PIB consacrée par les États-Unis. Les dépenses pour l'enseignement postsecondaire représentaient 2,5 % du PIB au Canada, comparativement à 2,4 % aux États-Unis. Dans les deux pays, ces dépenses étaient cependant bien supérieures à la moyenne de 1,3 % observée dans les pays membres de l'OCDE. Cela peut être attribuable à la fois aux dépenses par étudiant plus élevées pour l'enseignement postsecondaire au Canada et aux États-Unis (section 3.3B) et aux taux plus élevés de participation à l'enseignement postsecondaire dans les deux pays comparativement aux autres pays membres de l'OCDE.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Il existait des écarts prononcés entre les provinces et territoires sur le plan des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB, ce qui s'explique en partie par des différences au niveau du PIB par habitant.

Les dépenses globales pour l'éducation exprimées sous forme de pourcentage du PIB allaient de 11,3 % et 16,6 % au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest respectivement à 5,4 % en Alberta (tableau 3.24). Les dépenses plus élevées dans les territoires reflètent les coûts également plus élevés de l'enseignement qui découlent de facteurs comme la géographie et la dispersion de la population. Les faibles dépenses de l'Alberta exprimées sous forme de pourcentage du PIB sont davantage fonction du PIB plus élevé. Tant à Terre-Neuve et Labrador qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, les dépenses pour l'éducation en pourcentage du PIB étaient supérieures à la moyenne pancanadienne, ce qui est le reflet d'un PIB plus bas dans ces provinces. Dans les deux provinces, les dépenses par élève pour l'éducation étaient inférieures à la moyenne pancanadienne.

Dans l'enseignement postsecondaire, les dépenses allaient de 3,9 % du PIB à Terre-Neuve et Labrador à 1,9 % en Alberta; les dépenses de toutes les provinces étaient supérieures à la moyenne de 1,3 % observée dans les pays membres de l'OCDE.

D. DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'ÉDUCATION

Nous examinons dans la présente section deux aspects des dépenses publiques pour l'éducation. Nous y étudions premièrement la part du total des dépenses publiques allouée à l'éducation, qui illustre la priorité qu'attachent les administrations aux dépenses consacrées à l'éducation par rapport à d'autres secteurs comme ceux des soins de santé et de la justice et à d'autres programmes sociaux. Il ne faudrait pas perdre de vue la taille du secteur public lorsqu'on compare cet indicateur à l'échelle internationale. En général, les pays où le secteur public est moins développé consacrent un pourcentage plus élevé des fonds publics à l'éducation que les pays où ce secteur est plus important.

Deuxièmement, nous étudions la distribution des fonds aux établissements d'enseignement à partir de sources publiques et privées avant et après les transferts de fonds du secteur public au secteur privé à l'aide de subventions de l'État, de bourses d'études et d'autres moyens de ce genre.

OBSERVATIONS

CANADA

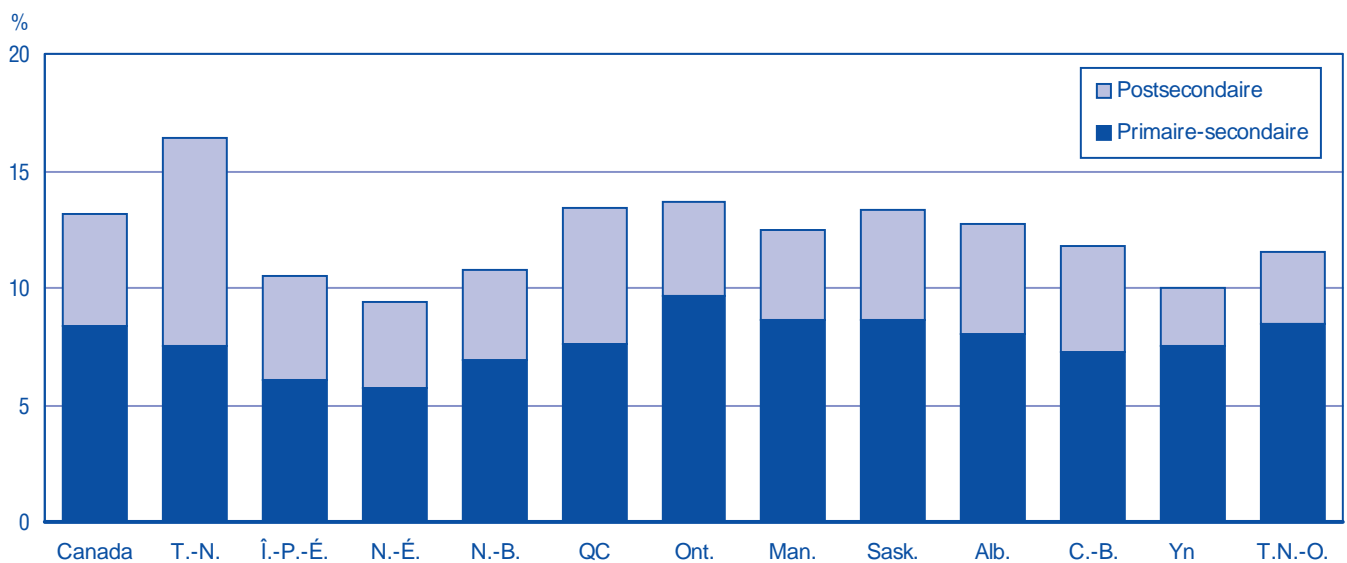
Les États-Unis se sont classés au premier rang sur le plan des dépenses affectées à l'éducation en pourcentage du total des dépenses publiques, ayant affiché 14,4 % (tableau 3.25). Ils ont été suivis par le Canada, dont le pourcentage des dépenses s'élève à 13,6 %, tandis que la moyenne observée dans les pays membres de l'OCDE était de 12,7 %.

On peut ventiler les dépenses publiques pour l'éducation en deux principales composantes : les dépenses directes pour les services éducatifs et les subventions publiques au secteur privé. Mentionnons à titre d'exemple les bourses d'études et de perfectionnement du gouvernement, ainsi que les prêts subventionnés et les exonérations de prêts ou les renoncements à des prêts. Les dépenses directes sont de loin la catégorie la plus importante, représentant 11,9 % de l'ensemble des dépenses publiques au Canada, contre 1,7 % pour les subventions publiques. Même si les dépenses publiques directes du Canada étaient à peu près égales à la moyenne de 11,8 % observée dans les pays membres de l'OCDE, les subventions publiques au chapitre de l'éducation au Canada atteignaient approximativement le double de la moyenne de 0,9 % enregistrée dans les pays membres de l'organisation susmentionnée. Les subventions des administrations publiques dans les autres pays du G-7 étaient inférieures à la moyenne de ces subventions dans les pays membres de l'OCDE, c'est-à-dire de 0,5 % ou moins.

En 1995, 13,6 % des dépenses publiques au Canada ont été consacrées à l'éducation, le Canada se classant au deuxième rang sur ce plan parmi les pays du G-7.

En 1995, presque les deux tiers des dépenses publiques pour l'éducation au Canada ont été affectées à l'enseignement primaire et secondaire, ce qui représentait 8,4 % des dépenses publiques. Cette proportion était légèrement inférieure à la moyenne de 8,7 % enregistrée dans les pays membres de l'OCDE et inférieure également à la proportion de 9,8 % observée aux États-Unis.

FIGURE 3.28 DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'ÉDUCATION EN POURCENTAGE DU TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

Les dépenses pour l'enseignement postsecondaire représentaient 4,8 % des dépenses publiques au Canada, ce qui était bien supérieur à la moyenne de 2,7 % observée dans les pays membres de l'OCDE et plus élevé que dans les autres pays du G-7. Les États-Unis se classaient sur ce plan au deuxième rang, avec 3,6 %. La plus importante part des dépenses publiques consacrées à l'enseignement postsecondaire tant au Canada qu'aux États-Unis semblerait refléter la priorité élevée accordée à l'enseignement postsecondaire par rapport à d'autres secteurs dans les deux pays. Les taux plus élevés de participation aux études postsecondaires et d'obtention de diplômes de cet ordre d'enseignement dans les deux pays reflètent également cette priorité (section 4.2B). Les dépenses publiques directes pour l'enseignement postsecondaire au Canada et aux États-Unis étaient comparables, la différence sur le plan des dépenses liées à l'enseignement postsecondaire découlant des subventions des administrations publiques plus élevées au Canada (1,7 %) qu'aux États-Unis (0,4 %).

Le tableau 3.26 illustre la répartition des sources publiques et privées de financement pour les établissements d'enseignement avant (les sommes initiales) et après (les sommes définitives) les transferts à partir de sources publiques en 1995 pour le Canada, les provinces et territoires et les pays du G-7.

Le tableau 3.26 montre le pourcentage de fonds distribués aux établissements d'enseignement qui provenaient des secteurs public et privé et illustre la répartition avant et après les transferts entre les deux secteurs. Avant les transferts, 90 % des dépenses liées à l'enseignement au Canada provenaient de sources publiques, ce qui équivalait à peu près à la moyenne observée dans les pays membres de l'OCDE. Cela correspondait à 94 % des dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire et à 82 % des dépenses pour l'enseignement postsecondaire. Il s'est produit un transfert net des sources publiques aux sources privées dans l'enseignement postsecondaire, ce qui a fait grimper les dépenses privées, celles-ci passant de 18 % avant les transferts à 39 % après. Ces transferts incluent les dépenses publiques susmentionnées affectées au secteur privé (c'est-à-dire les bourses d'études, les subventions, etc.). Les sommes en provenance de sources privées englobent tous les droits de scolarité versés à des établissements d'enseignement, y compris la proportion des subventions aux ménages supportée par les administrations publiques.

Depuis la fin des années 80, l'enseignement postsecondaire est davantage financé à partir de dépenses privées et moins à partir de dépenses publiques, ce qu'illustre la figure 3.29 pour l'enseignement universitaire. Entre 1981-1982 et 1997-1998, les contributions gouvernementales en pourcentage des revenus de fonctionnement des universités ont diminué, passant de 74 % à 55 %. Durant la même période, les droits de scolarité ont généralement doublé, passant de 8 % à 17 % des revenus de fonctionnement des établissements d'enseignement en question.

La figure 3.30 et le tableau 3.27 illustrent la moyenne des droits de scolarité pour les programmes universitaires de premier cycle en arts en 1998-1999, ainsi que leur augmentation en pourcentage par rapport à dix ans auparavant.

La figure 3.30 montre que les droits de scolarité moyens pour les programmes universitaires de premier cycle en arts ont plus que doublé à l'échelon pancanadien; ils étaient de 3 199 \$ en 1998-1999, par rapport à environ 1 500 \$ en 1988-1989. (Nous avons choisi les programmes universitaires de premier cycle en arts afin d'illustrer les augmentations des droits de scolarité pour toute la gamme des programmes offerts.)

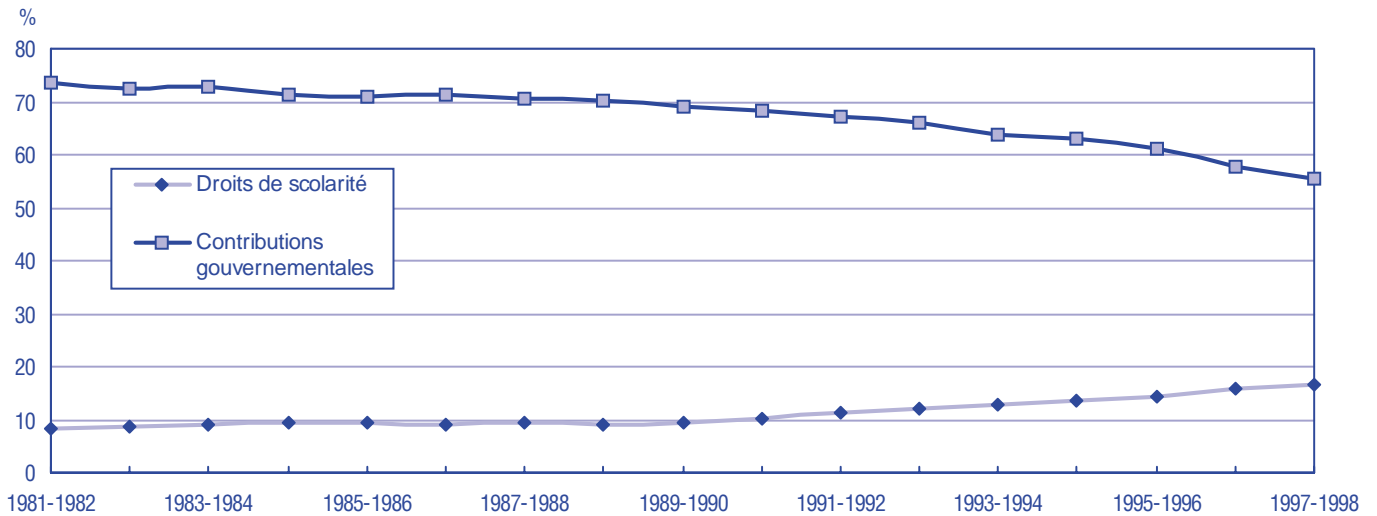
PROVINCES ET TERRITOIRES

En 1995, les dépenses publiques liées à l'éducation variaient de 9,7 % du total des dépenses publiques en Nouvelle-Écosse à 16,9 % de ce total à Terre-Neuve et Labrador (tableau 3.25).

En 1995 toujours, les dépenses publiques liées à l'enseignement primaire et secondaire variaient de 5,7 % du total des dépenses publiques en Nouvelle-Écosse à 9,7 % de ce total en Ontario.

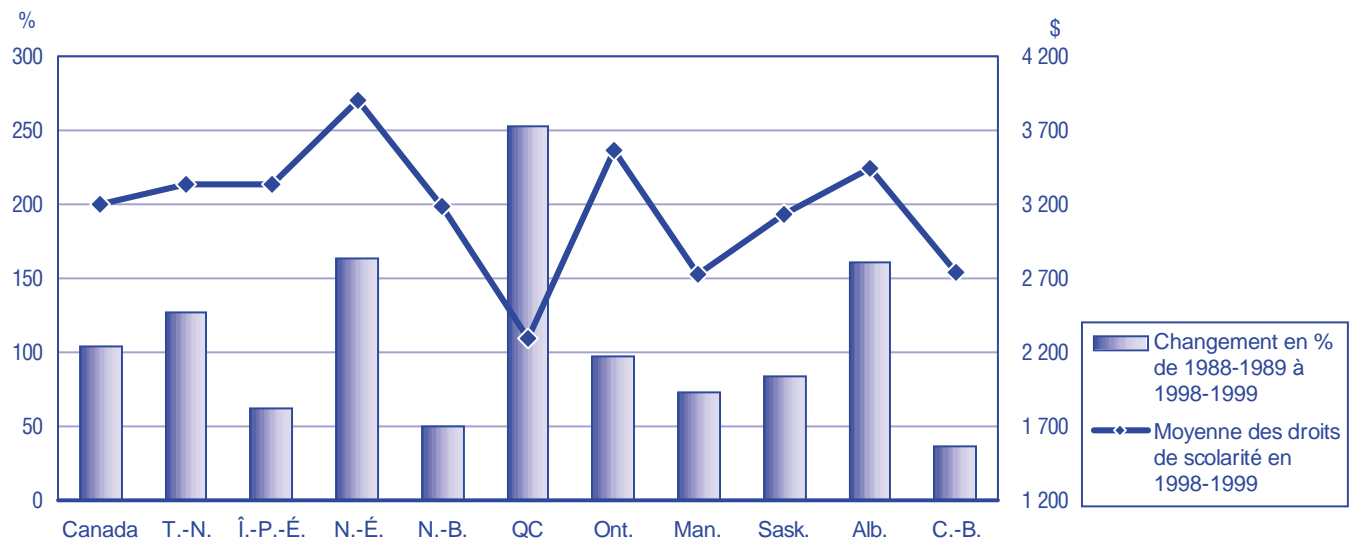
Les dépenses effectuées à partir de sources privées pour l'enseignement primaire et secondaire varient considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre, se situant entre 1 % à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Yukon et 8 % à 9 % au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique (tableau 3.26). Cela reflète la variabilité entre les provinces et territoires sur le plan des effectifs des écoles primaires et secondaires privées.

FIGURE 3.29 DROITS DE SCOLARITÉ ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES EN POURCENTAGE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITÉS, CANADA, 1981-1982 À 1997-1998



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.30 MOYENNE DES DROITS DE SCOLARITÉ POUR LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PREMIER CYCLE EN ARTS ET VARIATION EN POURCENTAGE ENTRE 1988-1989 ET 1998-1999, CANADA ET PROVINCES



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

Les dépenses publiques pour l'enseignement postsecondaire variaient de 2,5 % du total des dépenses publiques au Yukon à 8,9 % de ce total à Terre-Neuve et Labrador. Les dépenses moins élevées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest peuvent refléter une structure différente à l'intérieur du secteur de l'enseignement postsecondaire, qui inclut les collèges mais non les universités, ainsi que des taux de participation à l'enseignement postsecondaire moins élevés. Les dépenses plus élevées à Terre-Neuve et Labrador en 1995 découlaient des subventions des administrations publiques également plus élevées à l'enseignement postsecondaire (5,7 % du total des dépenses publiques), ce qui représentait plus de trois fois la moyenne pancanadienne. Ces dépenses étaient en partie reliées aux programmes de recyclage liés à la fermeture de la pêche à la morue de l'Atlantique.

Les dépenses publiques pour l'enseignement postsecondaire étaient supérieures à la moyenne pancanadienne au Québec. Dans cette province, les dépenses liées à l'enseignement postsecondaire sont supérieures et les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire inférieures à la moyenne, car le système québécois comprend moins d'années d'études primaires et secondaires avant l'entrée au cégep, qui marque le début des études postsecondaires. Au Québec toujours, le fonctionnement des universités est davantage financé par le secteur public, et les droits de scolarité au niveau universitaire y sont moins élevés que dans les autres provinces (voir ci-dessous).

En ce qui concerne l'enseignement universitaire, les droits de scolarité varient considérablement d'une université à une autre et le taux d'augmentation de ces droits fluctue depuis les 10 dernières années.

En 1998-1999, les droits de scolarité au niveau de l'enseignement du premier cycle universitaire étaient bien supérieurs à la moyenne pancanadienne en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Alberta. Ils étaient bien inférieurs à cette moyenne au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique (figure 3.30 et tableau 3.27).

Le Québec était la province où les droits de scolarité au niveau universitaire atteignaient le montant le moins élevé; ces droits y étaient en moyenne de 1 668 \$ en 1998-1999 pour ses propres résidents, c'est-à-dire la même chose qu'en 1997-1998. Depuis 1997-1998, les universités québécoises facturent des droits plus élevés pour les étudiants de l'extérieur de la province, qui sont davantage comparables à ceux facturés dans d'autres provinces. En 1998-1999, les droits de scolarité moyens pour tous les étudiants, ceux qui venaient du Québec et ceux de l'extérieur de la province, étaient de 2 292 \$. Bien que le Québec soit la province où les droits de scolarité au niveau universitaire étaient les moins élevés, c'est aussi celle où l'augmentation en pourcentage de ces droits a été la plus marquée au cours des dix dernières années.

Les droits de scolarité de l'enseignement universitaire en Colombie-Britannique sont gelés depuis les cinq dernières années et n'y ont augmenté que de 36 % depuis 1989-1990, ce qui en fait la province où leur augmentation a été la moins élevée au cours de la période visée. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard suivaient, les droits de scolarité s'étant accrus d'environ 50 % au cours de la période.

E. DÉPENSES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES

La présente section compare la façon de diviser les dépenses entre les dépenses courantes et les dépenses en capital, ainsi que la répartition des dépenses courantes par catégorie de ressources dans les provinces et territoires. On effectue des dépenses courantes pour les biens et les services consommés durant l'année, dépenses qu'il faut effectuer afin de soutenir la production de services d'éducation. On effectue des dépenses en capital pour des biens qui durent plus d'un an. Celles-ci incluent les dépenses liées à la construction, la rénovation, la réparation majeure d'immeubles, au nouvel équipement ou au remplacement de matériel. Ces dépenses représentent la valeur du capital éducationnel acquise ou créée durant l'année en question.

Dans le cas de cet indicateur particulier, comme dans le cas de tous les indicateurs financiers, ni les dépenses courantes ni les dépenses en capital n'incluent les dépenses pour le service de la dette, en raison des définitions internationales utilisées. Le portrait des dépenses que fournissent ces indicateurs n'est donc pas aussi complet qu'il pourrait l'être, puisque beaucoup de provinces financent leurs projets de dépenses en capital. En outre, les dépenses en capital peuvent varier de façon importante d'une année à l'autre, de sorte qu'une donnée pour une seule année peut ne pas être représentative. Pour ces raisons, alors que les dépenses en capital sont présentées aux tableaux 3.28 et 3.29, l'analyse est axée sur les dépenses courantes. On calcule les proportions des dépenses courantes allouées à la rémunération des éducateurs, des autres membres du personnel et de tout le personnel, ainsi que les autres dépenses courantes (autres qu'en personnel) en exprimant les montants respectifs s'y rattachant sous forme de pourcentages du total des dépenses courantes.

OBSERVATIONS

CANADA

En 1995, au niveau d'enseignement primaire et secondaire, les dépenses courantes représentaient 96 % des dépenses totales. La rémunération du personnel constituait de loin la majeure partie des dépenses courantes. Au Canada, les salaires des éducateurs et d'autres personnes représentaient 81 % des dépenses courantes pour l'éducation, à peu près la même chose que la moyenne observée tant aux États-Unis que dans les pays membres de l'OCDE. Le Canada consacrait une plus grande partie de la rémunération de son personnel aux éducateurs que les États-Unis (65 % de ses dépenses courantes contre 57 % pour ces derniers), mais les deux pays se situaient sur ce plan en dessous de la moyenne de 69 % enregistrée dans les pays membres de l'OCDE. La rémunération des éducateurs par élève était légèrement plus élevée au Canada qu'aux États-Unis, atteignant 3 405 \$ contre 3 241 \$. Les Américains dépensaient cependant davantage pour le personnel autre que le personnel enseignant, ce qui entraînait des coûts globaux de rémunération du personnel plus élevés par élève (4 554 \$ aux États-Unis contre 4 201 \$ au Canada). Les dépenses en capital par élève aux États-Unis étaient également plus élevées qu'au Canada (559 \$ contre 192 \$).

Pour l'enseignement postsecondaire, le pourcentage de dépenses courantes consacrées à la rémunération du personnel était un peu inférieur, atteignant en moyenne légèrement plus des deux tiers des dépenses (69 %) dans tous les pays membres de l'OCDE. L'écart entre les pays du G-7 était assez prononcé, puisqu'il variait entre 45 % au Royaume-Uni et 76 % en Allemagne. La rémunération du personnel au Canada représentait 72 % des dépenses courantes, légèrement plus que la moyenne observée dans les pays membres de l'OCDE. La proportion des dépenses courantes consacrées à la rémunération des éducateurs (39 %) était toutefois inférieure au Canada à la moyenne observée dans les pays membres de cette organisation (44 %). On dépensait davantage pour le personnel non enseignant au Canada (33 % contre 22 % en moyenne dans les pays membres de l'OCDE).

Les dépenses liées à l'enseignement postsecondaire par étudiant étaient moins élevées au Canada qu'aux États-Unis, et ce, pour toutes les catégories de ressources. La rémunération des éducateurs par étudiant était presque de 50 % plus élevée aux États-Unis qu'au Canada (6 100 \$ contre 4 189 \$); les autres dépenses courantes atteignaient presque le double aux États-Unis et les dépenses en capital y étaient de 70 % plus élevées.

Les tableaux 3.28 et 3.29 illustrent les dépenses liées à l'enseignement par catégorie de ressources et niveau d'enseignement pour les établissements publics et privés.

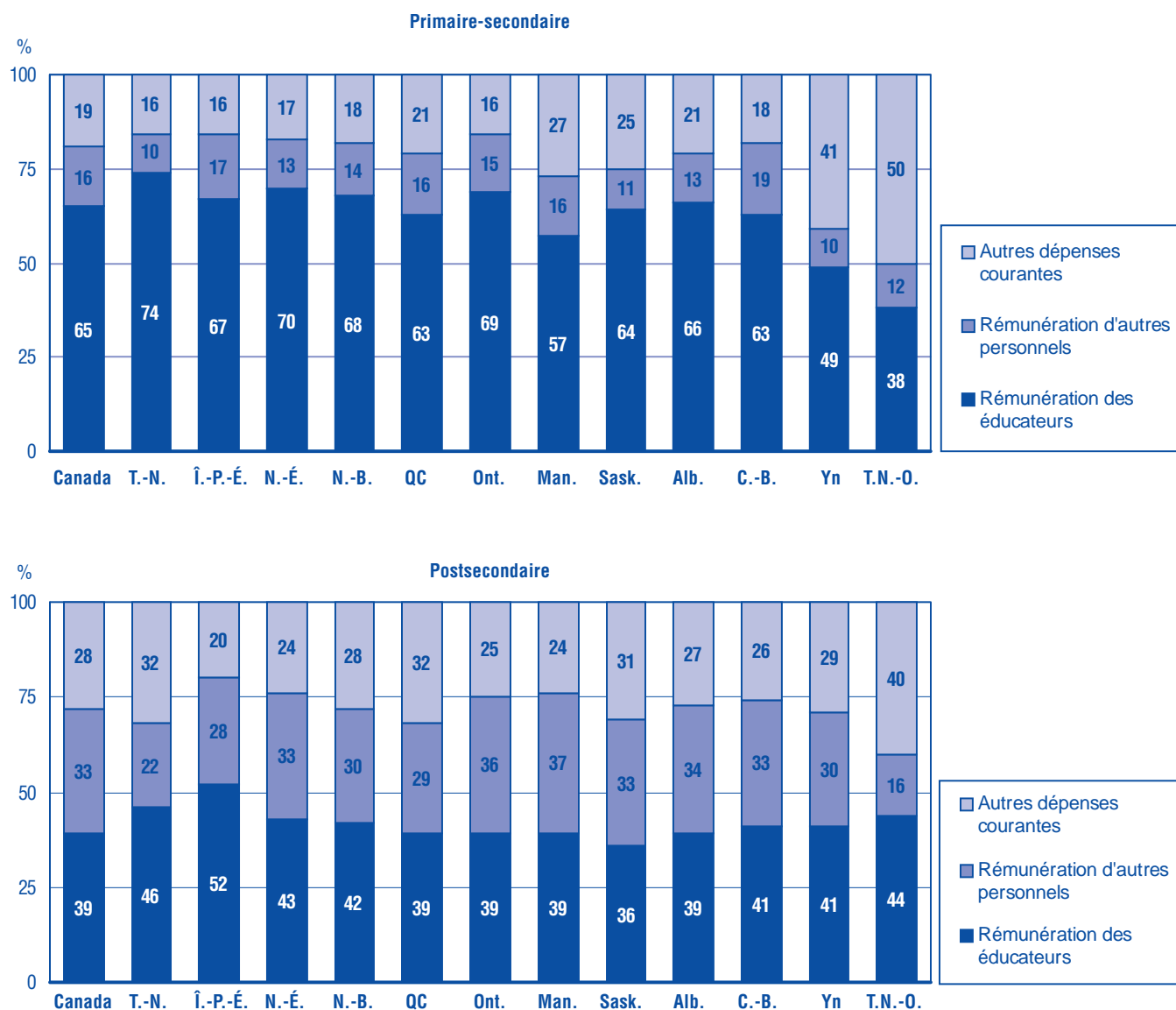
En 1995, les systèmes d'éducation au Canada ont consacré 65 % de leurs dépenses courantes aux salaires d'éducateurs aux niveaux primaire et secondaire...

... et ont consacré 39 % de leurs dépenses courantes aux salaires des éducateurs au niveau postsecondaire.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Au primaire et au secondaire, le pourcentage des dépenses courantes consacrées à la rémunération du personnel se rapprochait de la moyenne pancanadienne de 81 % dans toutes les provinces, sauf au Manitoba, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans les territoires, la répartition entre les salaires et les autres dépenses courantes était plus égale, ce qui reflète des structures de coûts différentes en raison de différences géographiques ayant une influence sur des choses comme la taille des écoles, le transport, les services publics, etc. On dépensait donc proportionnellement moins pour la fonction éducative et davantage pour la fonction non salariale. Les mêmes facteurs avaient, dans une moins grande mesure, une influence sur les structures des coûts au Manitoba et en Saskatchewan.

FIGURE 3.31 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES DÉPENSES COURANTES POUR L'ÉDUCATION PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

La rémunération du personnel enseignant allait de 74 % des dépenses courantes à Terre-Neuve et Labrador à 38 % et à 49 % dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, respectivement. La rémunération du personnel non enseignant variait quant à elle de 19 % des dépenses courantes en Colombie-Britannique à 10 % tant au Yukon qu'à Terre-Neuve et Labrador.

Quant à l'enseignement postsecondaire, la rémunération du personnel se rapprochait généralement de la moyenne pancanadienne de 72 %, allant de 80 % des dépenses courantes à l'Île-du-Prince-Édouard à 60 % de ces dépenses dans les Territoires du Nord-Ouest. La rémunération des éducateurs se rapprochait aussi de la moyenne pancanadienne de 39 % et atteignait une proportion un peu plus élevée à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve et Labrador, soit 52 % et 46 % respectivement.

F. ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS

L'augmentation du coût de l'enseignement postsecondaire dans les années 90 a entraîné dans son sillage un élargissement du débat public et des préoccupations au sujet de la hausse de l'endettement des étudiants. L'endettement des étudiants est une composante des contributions privées servant à financer l'éducation. Par conséquent, les débats portant sur la dette des étudiants constituent un élément du grand débat sur les contributions publiques par opposition aux contributions privées pour le financement de l'enseignement postsecondaire. L'aide financière aux étudiants est-elle appropriée et suffisante? Nous examinons dans la présente section l'évolution du fardeau de la dette des étudiants découlant des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants.

OBSERVATIONS

CANADA

Même si le pourcentage d'étudiants ayant eu recours à des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants pour les aider à financer leurs études postsecondaires est demeuré relativement stable (environ 50 % des diplômés de 1986, de 1990 et de 1995), les montants qu'ils devaient au moment de l'obtention de leur diplôme et deux ans après l'avoir obtenu ont augmenté au cours de la période visée. Les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires du niveau collégial et universitaire, obtenu en 1995 et ayant contracté des prêts étudiants, absorbaient une dette moyenne de tout près de 11 000 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme, ce qui équivalait à 39 % de plus que les diplômés de 1990 et à 59 % de plus que les diplômés de 1986. Deux ans après avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires en 1995, les titulaires devaient en moyenne 8 300 \$, soit une augmentation de 66 % par rapport au montant que devaient les titulaires d'un tel diplôme obtenu en 1990 et de 111 % par rapport aux titulaires d'un même diplôme obtenu en 1986. Toutefois, ces données font état de la situation avant les initiatives provinciales et fédérales visant à réduire les droits de scolarité.

Les titulaires de diplômes de maîtrise et de doctorat étaient en moyenne moins endettés au moment de l'obtention de leur diplôme et remboursaient plus rapidement leurs dettes que les titulaires d'un diplôme de baccalauréat, et ce, durant les trois périodes visées dans le présent rapport. (Les chiffres sur l'endettement renvoient aux dettes accumulées à tous les niveaux d'enseignement.)

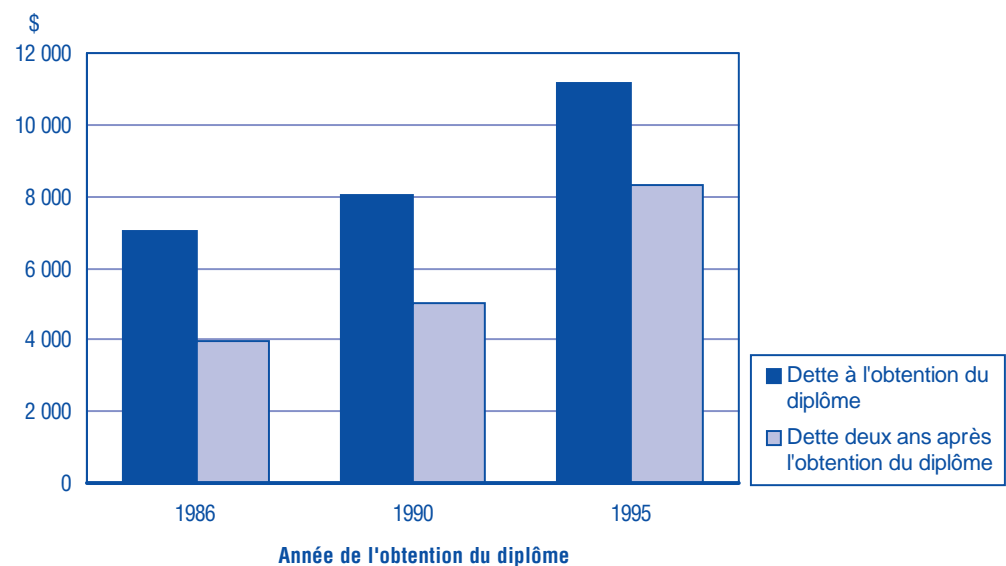
Les niveaux plus élevés d'endettement au moment de l'obtention d'un diplôme reflètent en partie les hausses des droits de scolarité et d'autres coûts, à une époque (les années 90) où le revenu d'une famille (en dollars constants) a peu varié. Les modifications apportées aux politiques d'aide financière aux études relativement aux prêts et bourses ont probablement eu aussi des répercussions (Plager, 1999).

La figure 3.33 illustre les indices des droits de scolarité dans les universités et des revenus médians des familles depuis 1988 (en dollars constants de 1999).

Les titulaires d'un diplôme obtenu en 1995 remboursaient leurs prêts sur une plus longue période que les titulaires d'un diplôme obtenu au cours des années précédentes.

Au Canada, les membres de la cohorte de 1995 des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont réduit leur dette en moyenne de 25 % au cours des deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme. Cette proportion était de 38 % pour la cohorte de 1990 et de 44 % pour les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu en 1986. Même si le pourcentage de remboursement des prêts était moins élevé dans le cas de la cohorte plus récente, ce montant était semblable, environ 3 000 \$, chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu pendant l'une des trois années examinées. Des changements apportés aux calendriers de remboursement des prêts tant par le gouvernement fédéral que par les administrations provinciales ont sans aucun doute eu une influence directe. En outre, les présentes observations sont conformes aux résultats sur le marché du travail légèrement plus faibles observés chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu en 1995 que chez ceux qui l'ont obtenu en 1986, comme le font aussi ressortir les taux moins élevés de travail à temps plein et les gains médians également moins élevés chez les gens occupés à temps plein (voir la section 5.2).

FIGURE 3.32 DETTE MOYENNE DES DIPLÔMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS, À L'OBTENTION DU DIPLÔME ET DEUX ANS PLUS TARD, 1986, 1990 ET 1995, CANADA, EN DOLLARS CONSTANTS DE 1995



Le tableau 3.30 et la figure 3.32 montrent la dette moyenne des diplômés inscrits aux programmes de prêts aux étudiants (en dollars constants de 1995) pour les titulaires d'un diplôme obtenu en 1986, 1990 et 1995.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, 1988, 1992 et 1997, Statistique Canada.

PROVINCES

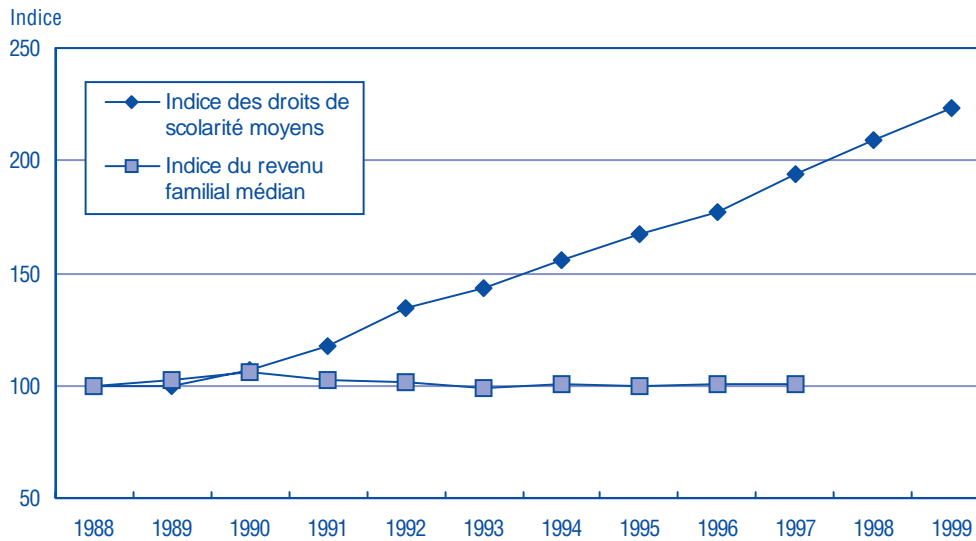
Les provinces ont connu un écart important au niveau du pourcentage de titulaires d'un diplôme qui ont emprunté pour financer leurs études. Ce pourcentage dépassait la moyenne pancanadienne dans les provinces atlantiques et en Alberta chez les titulaires d'un diplôme obtenu pendant l'une des trois années examinées et, au Québec, dans le cas des titulaires d'un diplôme obtenu pendant l'une des deux années les plus récentes. Le pourcentage de titulaires qui empruntaient était généralement inférieur à la moyenne pancanadienne en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique et il était le même que la moyenne pancanadienne en Saskatchewan.

L'endettement au moment de l'obtention d'un diplôme, ainsi que deux ans après l'avoir obtenu, a augmenté dans toutes les provinces entre 1986 et 1995. Ce sont les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires du Québec qui ont déclaré la dette moyenne la moins élevée (9 575 \$) au moment de l'obtention de leur diplôme dans le cas de la cohorte de 1995. Ce sont aussi eux, cependant, qui ont enregistré le deuxième taux le plus élevé d'augmentation de la dette moyenne au moment de l'obtention de leur diplôme pour les cohortes de 1986 et de 1995, ce qui va de pair avec l'importante augmentation en pourcentage des droits de scolarité au Québec.

La Saskatchewan a enregistré, pour les cohortes de 1986 et de 1995, l'augmentation la plus importante de la dette moyenne au moment de l'obtention d'un diplôme et deux ans après l'avoir obtenu à cause de l'élargissement d'un programme d'assistance et de la transition d'un programme de bourse provincial à un programme de prêts provincial.

Dans toutes les provinces, les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires de 1995 remboursaient leur dette sur une plus longue période que les membres des cohortes de 1986 et de 1990. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu en 1995 dans les provinces atlantiques et au Québec avaient réduit leur dette de 15 % à 21 %. En Ontario et dans les provinces de l'Ouest, les titulaires d'un diplôme obtenu en 1995 avaient réduit leur dette de 27 % à 33 %, ce qui est peut-être attribuable aux conditions économiques différentes auxquelles sont confrontés les étudiants et les titulaires d'un diplôme des différentes régions du Canada.

FIGURE 3.33 INDICES DU REVENU FAMILIAL MÉDIAN ET DES DROITS DE SCOLARITÉ MOYENS AU PREMIER CYCLE EN ARTS (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1999)



Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; La répartition du revenu par taille au Canada, 1997, Statistique Canada, cat. 13-207.

3.6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS DANS LES ÉCOLES

CONTEXTE

Tous les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation ont établi des plans d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) pour aider les étudiants à acquérir les compétences dont ils ont besoin afin de participer pleinement à la vie de notre société de plus en plus complexe fondée sur le savoir. En outre, dans le cadre d'un plan plus vaste intitulé « Un Canada branché », le gouvernement fédéral a établi des programmes pour promouvoir la mise au point et l'utilisation de technologies de l'information en éducation, dont le programme Rescol et celui des ordinateurs pour les écoles.

La quantité croissante de matériel informatique et de logiciels de TIC dans les réseaux scolaires du Canada, alliée aux débats sur la meilleure façon de les utiliser, entraîne la nécessité d'étudier plus à fond cette question. Dans le cadre d'un effort visant à produire des données essentielles, le Canada a participé, avec 27 pays au total, à la seconde Étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ) (voir l'annexe 3 pour obtenir une description de la SÉTIÉ).

À l'intérieur d'un domaine qui actuellement change aussi rapidement que l'utilisation des TIC dans les écoles, la SÉTIÉ fournira des données de référence de grande valeur auxquelles il sera possible de mesurer les progrès qui seront ultérieurement réalisés. Cette étude saisit les systèmes d'éducation à différents stades de la mise en œuvre de leurs plans. Il faut percevoir les différences entre les provinces dans ce contexte.

Les observations formulées dans le présent rapport incluent le nombre d'ordinateurs dans les écoles, les taux de branchement des écoles au réseau Internet et les activités d'apprentissage des élèves qui englobent ce dernier. Elles comprennent également ce qu'on perçoit comme des obstacles à la réalisation plus complète des objectifs reliés aux ordinateurs dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire.

OBSERVATIONS

A. RATIO ÉLÈVES-ORDINATEUR

Le ratio élèves-ordinateur est une mesure indirecte de l'accès aux ordinateurs ou de leur disponibilité pour les élèves des écoles primaires et secondaires. Seuls les ordinateurs utilisés à des fins éducatives sont inclus dans ce ratio.

CANADA

En général, les élèves du deuxième cycle du secondaire disposaient de plus d'ordinateurs. Lorsque l'étude a été réalisée, de janvier à février 1999, il y avait un ordinateur pour neuf élèves du primaire, comparativement à un ordinateur pour huit élèves du premier cycle du secondaire et à un ordinateur pour sept élèves du deuxième cycle du secondaire.

La figure 3.34 montre le ratio élèves-ordinateur par province en 1999.

PROVINCES

La tendance générale à disposer de plus d'ordinateurs pour les élèves du deuxième cycle du secondaire se maintenait dans toutes les provinces, même si les ratios réels variaient un peu. Comparativement aux moyennes pancanadiennes, les ratios de tous les niveaux scolaires étaient plus élevés en Nouvelle-Écosse et au Québec, et ils étaient moins élevés au Manitoba et en Alberta. À l'Île-du-Prince-Édouard, on a voulu mettre les ordinateurs à la disposition des étudiants des niveaux scolaires supérieurs, la province ayant un ratio inférieur au ratio pour le Canada. Quant aux niveaux scolaires moins élevés de cette province, un moins grand nombre d'ordinateurs y étaient disponibles, la province ayant un ratio supérieur au ratio pour le Canada.

B. BRANCHEMENT AU RÉSEAU INTERNET

Il s'agit d'une mesure du pourcentage d'élèves dans les écoles qui étaient branchées au réseau Internet à des fins éducatives au moment de l'étude. On a exclu les écoles qui y étaient branchées à des fins uniquement administratives.

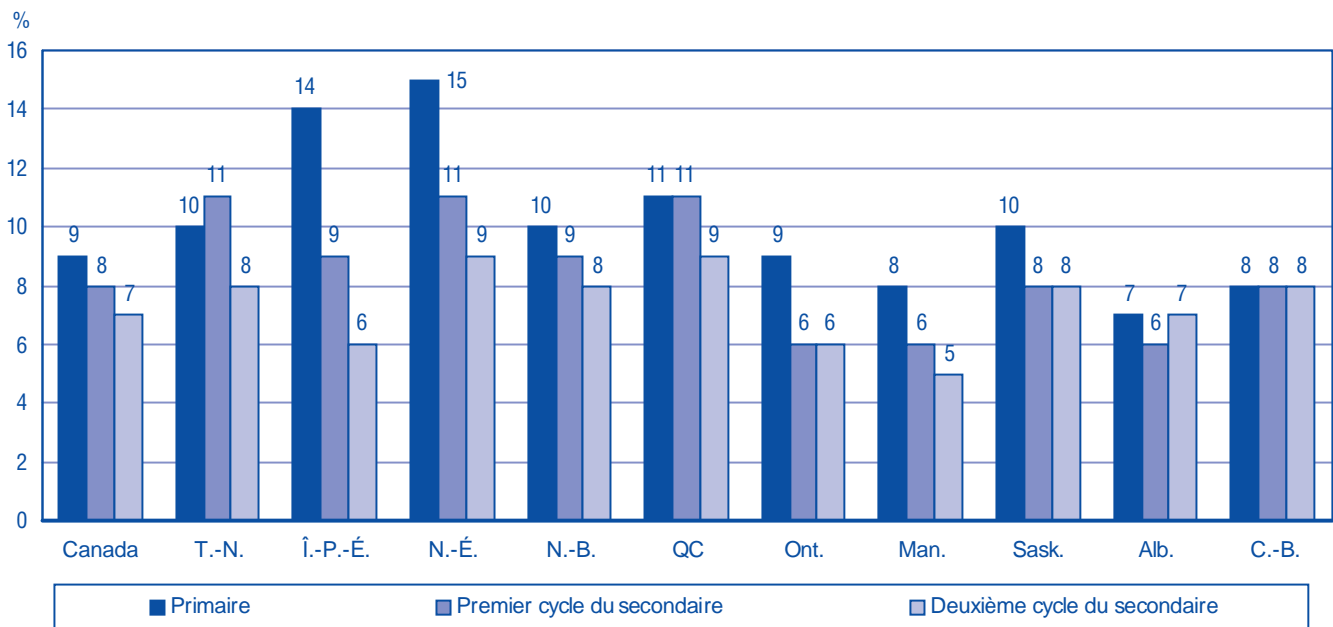
La figure 3.35 montre le pourcentage d'élèves dans les écoles qui étaient branchées au réseau Internet à des fins d'apprentissage.

CANADA

Dès les deux premiers mois de 1999, les écoles canadiennes avaient largement accès au réseau Internet à des fins éducatives. Quatre-vingt-huit pour cent des élèves du primaire et 97 % des élèves du secondaire (premier et deuxième cycles) fréquentaient une école qui avait accès au réseau Internet.

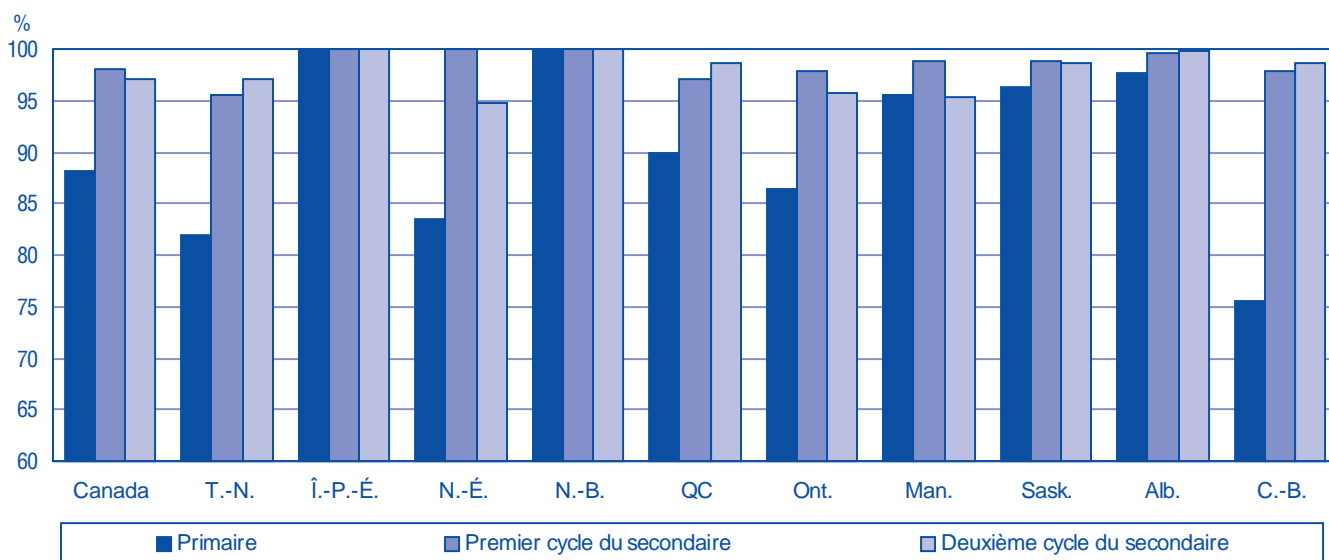
Près de 100 % des écoles secondaires (premier et deuxième cycles) étaient branchées au réseau Internet.

FIGURE 3.34 RATIO ÉLÈVES-ORDINATEUR DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES¹, CANADA ET PROVINCES, 1999



1 Les définitions sont les suivantes : « Primaire » école où on offre la 5^e année d'études, « Premier cycle du secondaire » école où on offre la 9^e année d'études, « Deuxième cycle du secondaire » école où on offre la dernière année d'études secondaires. Les groupements s'excluent mutuellement.

Source : *Seconde Étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ)*, l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA), et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 3.35 POURCENTAGE DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES¹ AYANT ACCÈS AU RÉSEAU INTERNET, CANADA ET PROVINCES, 1999

1 Les définitions sont les suivantes : « Primaire » école où on offre la 5^e année d'études, « Premier cycle du secondaire » école où on offre la 9^e année d'études, « Deuxième cycle du secondaire » école où on offre la dernière année d'études secondaires. Les groupements s'excluent mutuellement.

Source : *Seconde Étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ)*, l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA), et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

PROVINCES

Le taux de branchement au réseau Internet était uniformément élevé dans toutes les provinces. À l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, toutes les écoles y étaient branchées.

C. ACTIVITÉS DES ÉLÈVES SUR LE RÉSEAU INTERNET

Le tableau 3.31 montre le pourcentage d'élèves qui utilisaient le réseau Internet à des fins d'apprentissage, par activité.

On a interrogé les coordonnateurs des TIC des écoles au sujet des activités d'apprentissage qui exigeaient l'utilisation du réseau Internet. On leur a demandé de définir des activités auxquelles les élèves de certains niveaux d'enseignement participeraient avant la fin de leur année d'études.

CANADA

Le tiers des élèves utilisaient le courrier électronique et les deux tiers utilisaient le Web à des fins d'apprentissage.

Environ le tiers des élèves du primaire et du premier cycle du secondaire ainsi que la moitié des élèves du deuxième cycle du secondaire avaient utilisé le courrier électronique à différentes fins d'apprentissage. Ils utilisaient couramment le courrier électronique, à des fins d'apprentissage, pour communiquer avec leurs pairs d'autres écoles ou d'autres pays et avec les enseignants. Les élèves utilisaient aussi le courrier électronique ou les babillards électroniques pour participer à des projets de groupe à leur école ou avec d'autres écoles.

De plus, 76 % des élèves du primaire, 80 % de ceux du premier cycle du secondaire et 87 % de ceux du deuxième cycle du secondaire avaient, dans le cadre de leurs activités scolaires, extrait de l'information de sites Web. Un peu plus du tiers de tous les élèves avaient diffusé de l'information sur le réseau Internet. Le pourcentage des étudiants qui avaient conçu ou tenu à jour un site Web variait de 9 % des étudiants des écoles primaires à 53 % des étudiants des écoles secondaires de deuxième cycle.

PROVINCES

L'utilisation du réseau Internet variait d'une province à une autre. Par exemple, le pourcentage d'élèves utilisant le courrier électronique dans le cadre de projets et envoyant du courrier électronique à leurs pairs et à leurs enseignants variait d'environ les deux tiers à l'Île-du-Prince-Édouard à environ un tiers au Nouveau-Brunswick. Même si une proportion invariablement élevée d'élèves de toutes les provinces extrayaient de l'information du Web, les autres utilisations du réseau Internet, comme la construction ou la tenue à jour de sites Web et la diffusion d'information, variaient beaucoup entre provinces.

D. OBSTACLES À UNE UTILISATION PLUS COMPLÈTE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

On a demandé aux directeurs d'écoles de définir les principaux obstacles qui entravaient la réalisation de leurs objectifs reliés aux ordinateurs dans les écoles pour leurs élèves. Dans cette section, les obstacles importants cités, qui sont identifiés par les directeurs d'écoles, représentent au moins 50 % des effectifs à chacun des trois niveaux scolaires. Les obstacles notés ont été regroupés en trois catégories : ceux qui se rattachaient au matériel informatique et aux logiciels, ceux qui se rattachaient à l'apprentissage et ceux qui se rattachaient à la formation des enseignants.

Le tableau 3.32 révèle les obstacles majeurs à une plus grande utilisation des TIC d'après les directeurs d'école.

CANADA

En ce qui concerne le matériel et les logiciels, le nombre insuffisant d'ordinateurs et la variété insuffisante de logiciels étaient évalués comme les obstacles majeurs dans les écoles représentant la majorité des effectifs. Les obstacles cités concernant l'enseignement incluaient : le temps insuffisant dont disposaient les éducateurs pour préparer des leçons à l'ordinateur, la difficulté d'intégrer les ordinateurs dans la classe, les problèmes pour prévoir à l'horaire suffisamment de temps à l'ordinateur ainsi que le manque de temps dans les horaires quotidiens des éducateurs pour explorer le Web. Les obstacles concernant la formation des éducateurs incluaient le manque de compétences ou de connaissances des éducateurs reliées à l'utilisation des ordinateurs à des fins d'enseignement et l'insuffisance des possibilités de formation qui leur étaient offertes.

Les obstacles incluaient le nombre insuffisant d'ordinateurs, le manque de temps de préparation des enseignants, le manque de compétences de ces derniers en TIC et l'insuffisance des possibilités de formation à leur disposition.

Le nombre insuffisant d'ordinateurs était plus souvent perçu comme un obstacle majeur dans les écoles secondaires (premier et deuxième cycles), que dans les écoles primaires même si les ratios élèves-ordinateur dans les deux premières catégories d'écoles étaient plus faibles que dans les écoles primaires. Ce qu'on perçoit comme la nécessité pour les élèves du deuxième cycle du secondaire de disposer de plus d'ordinateurs tient probablement au fait que l'utilisation de la technologie dans ces niveaux d'enseignement exige que ces élèves les utilisent en pratique plus directement.

La difficulté de prévoir à l'horaire suffisamment de temps à l'ordinateur pour différents cours était également un problème important dans les écoles secondaires, où on l'a cité comme un obstacle majeur dans les écoles représentant plus de 60 % des élèves. Cette préoccupation était moins marquée dans les écoles primaires, où l'organisation des cours n'est pas aussi fortement structurée.

PROVINCES

Dans la plupart des provinces, les directeurs représentant plus de 60 % des effectifs scolaires ont déclaré que le nombre insuffisant d'ordinateurs était un problème majeur. Le Québec fait exception : ce problème y est cité moins fréquemment (dans environ 50 % des cas), même si le ratio élèves-ordinateur y est l'un des plus élevés. À l'opposé, la Nouvelle-Écosse, la province où le ratio élèves-ordinateur était le plus élevé, était également celle où on a le plus fréquemment cité comme un obstacle majeur le nombre insuffisant d'ordinateurs.

Les directeurs de plus de 60 % des élèves ont cité comme obstacle le nombre insuffisant d'ordinateurs.

On a invariablement cité comme un obstacle majeur dans toutes les provinces le temps insuffisant de préparation des enseignants. La fréquence à laquelle on percevait d'autres facteurs liés à l'enseignement comme des obstacles majeurs variait davantage d'une province à une autre. La difficulté de prévoir à l'horaire du temps à l'ordinateur était moins un problème dans tous les niveaux d'enseignement au Québec. On a moins fréquemment cité comme un obstacle majeur le temps insuffisant à la disposition des enseignants pour étudier les possibilités d'utilisation du réseau Internet et du Web, et ce, dans tous les niveaux d'enseignement au Québec et au Manitoba et à des niveaux d'enseignement bien précis ailleurs.

Les directeurs de la majorité des élèves ont cité comme obstacle l'insuffisance des possibilités de formation offertes aux enseignants, sauf au Québec et au Manitoba.

En général, l'insuffisance de possibilités de formation pour les enseignants est citée comme un obstacle majeur dans les écoles représentant plus que 50 % des effectifs, et ce, dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Manitoba. Dans ces provinces, on n'a pas aussi fréquemment cité comme un obstacle l'insuffisance des possibilités de formation dans tous les niveaux d'enseignement, surtout au deuxième cycle du secondaire, où on ne l'a citée comme un obstacle majeur que dans le tiers des cas. De même, dans les écoles secondaires de deuxième cycle de l'Île-du-Prince-Édouard, on n'a citée comme un obstacle l'insuffisance des possibilités de formation que dans environ le tiers des cas.

Dans la plupart des provinces, on a cité comme un obstacle majeur le manque de connaissances ou de compétences des éducateurs quant à l'utilisation des ordinateurs à des fins d'enseignement à l'intérieur des écoles représentant plus de 50 % des effectifs, sauf à l'intérieur des écoles secondaires de premier cycle de la Nouvelle-Écosse et des écoles secondaires de deuxième cycle du Manitoba. Dans ces deux provinces, cela coïncidait avec le fait qu'on avait cité moins fréquemment comme un obstacle l'insuffisance des possibilités de formation.

RÉFÉRENCES

- Browne, N. 1996. « English Early Years Education: Some Sociological Dimensions » *British Journal of Sociology of Education*, 17(3).
- Delors, J. et. autres 1996. « L'éducation : Un trésor est caché dedans » *Rapport de la Commission internationale de l'UNESCO sur l'éducation pour le XXI^e siècle*. Paris : UNESCO, 141-142.
- Little, D. 1997. « Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage? » *Revue trimestrielle de l'éducation*, 4 (2) : 10-26.
- OCDE 1998. « L'investissement dans le capital humain : une comparaison internationale » Publications de l'OCDE, Paris.
- Ornstein, M. 1998. « Situation du corps professoral féminin dans les universités canadiennes » *Revue trimestrielle de l'éducation*, 5(2) : 9-29.
- Plager, L. et Chen, E. 1999. « La dette étudiante de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants » *Revue trimestrielle de l'éducation*, 5(4) : 10-35.
- Statistique Canada 1999. « Gains des hommes et des femmes, 1997 » Ottawa : Ministre responsable de Statistique Canada, 14.
- Tremblay, A. 1997. « Se dirige-t-on vers un surplus ou une pénurie d'enseignants? » *Revue trimestrielle de l'éducation*, 4 (1) : 53-85.

CHAPITRE 4

RÉSULTATS EN ÉDUCATION

- Rendement scolaire d'après les évaluations pancanadiennes et internationales
- Taux d'obtention de diplômes
- Équité

FAITS SAILLANTS

- Les résultats des évaluations pancanadiennes en mathématiques, en sciences ainsi qu'en lecture et en écriture révèlent un gain du point de vue de l'apprentissage chez les élèves entre 13 et 16 ans. Le rendement en lecture et en écriture des minorités francophones et des garçons indique que ces groupes nécessitent une attention particulière. Il y a peu d'écart entre les résultats obtenus par les garçons et les filles dans les évaluations en mathématiques et en sciences, ainsi qu'entre les minorités francophones et les autres populations étudiantes.
- Les résultats des évaluations internationales en mathématiques et en sciences effectuées en 1994-1995 indiquent que le rendement des élèves de 8^e année du Canada était au-dessus de la moyenne internationale pour les deux sujets. Les élèves de la 4^e année se plaçaient au dessus de la moyenne internationale en sciences et se situaient dans la moyenne internationale en mathématiques. Pour quelques provinces, le rendement allait de pair avec les meilleurs à l'échelle mondiale. Une enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes effectuée en 1994-1995 situait le Canada au rang moyen parmi les pays participants en ce qui a trait aux compétences en matière d'alphabétisation.
- Un pourcentage plus élevé de filles que de garçons obtient un diplôme d'études secondaires et plus de filles terminent des études postsecondaires. Le taux d'obtention du diplôme d'études postsecondaires a augmenté considérablement entre 1976 et 1997, autant pour les garçons que pour les filles.
- Un examen des questions relatives à l'équité révèle que les niveaux de scolarité atteints par la population autochtone sont inférieurs à ceux de la population non autochtone. Par rapport à la population non autochtone, un pourcentage plus élevé de la population autochtone ne termine pas des études secondaires. Seul un petit pourcentage des Autochtones détient un grade universitaire.

- Parmi les minorités linguistiques, les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français (y compris les personnes dont la langue première est une langue autochtone) sont moins susceptibles que les anglophones ou les francophones d'obtenir un diplôme d'études secondaires. Toutefois, les membres de ce groupe sont également plus susceptibles de détenir un grade universitaire. Certaines des différences relatives à ce groupe peuvent être attribuables à la politique d'immigration plutôt qu'aux systèmes d'éducation du Canada. En général, les minorités francophones et les minorités anglophones atteignent des niveaux de scolarité semblables à ceux du groupe de la majorité linguistique dans leur province ou territoire, malgré les préoccupations suscitées par les résultats de l'évaluation des élèves mentionnés ci-dessus.
- Il existe une relation entre le niveau de scolarité d'une personne et le statut socio-économique (SSE) de ses parents. Les personnes qui proviennent d'un milieu où le SSE est faible sont moins susceptibles de terminer l'école secondaire que celles qui viennent de milieux où le SSE est élevé. Les taux de fréquentation de l'université ont augmenté entre 1986 et 1994 pour les personnes provenant de tous les groupes socio-économiques. Toutefois, l'augmentation était modeste dans le cas des personnes provenant d'un milieu où le SSE était faible, ce qui a créé l'écart de fréquentation de l'université entre les personnes provenant d'un milieu où le SSE est faible et les personnes provenant d'un milieu où le SSE est moyen.

4.1 RENDEMENT SCOLAIRE SELON LES ÉVALUATIONS PANCANADIENNES ET INTERNATIONALES

La comparaison du rendement scolaire au cours du temps et entre les provinces et territoires et au-delà des frontières nationales est souvent considérée comme un outil valable pour évaluer le rendement relatif des systèmes d'éducation, bien qu'il soit nécessaire de faire preuve de prudence lorsqu'on compare des systèmes d'éducation dont les besoins sont diversifiés et les conditions locales sont différentes. Les évaluations à grande échelle permettent aux décideurs de déterminer si les normes et les programmes provinciaux et territoriaux sont appropriés et efficaces. Les résultats des tests permettent également de mesurer les différences au chapitre du rendement scolaire des élèves qui peuvent entraîner des iniquités pouvant se poursuivre jusqu'à l'âge adulte.

À l'échelle pancanadienne, le rendement scolaire est déterminé par le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). À l'échelle internationale, le rendement scolaire a été évalué par l'entremise de la Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) en 1994-1995, tandis que les capacités de lecture et d'écriture de la population adulte ont été évaluées au moyen de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) en 1994-1995. Certaines provinces qui ont participé aux évaluations internationales ont utilisé un échantillon assez grand pour permettre d'établir des comparaisons avec d'autres pays.

Les évaluations à grande échelle permettent de mieux mesurer le rendement des élèves au Canada et à l'échelle internationale en mathématiques, en sciences, en lecture et en écriture.

A. PROGRAMME D'INDICATEURS DU RENDEMENT SCOLAIRE (PIRS)

Le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) sert à mesurer le rendement d'un échantillon d'élèves de 13 et 16 ans à l'échelle du Canada. La première évaluation, axée sur le contenu mathématique et la résolution de problèmes, a été réalisée en 1993. Elle a été suivie de l'évaluation en lecture et en écriture en 1994, puis de celle portant sur les sciences en 1996. Un deuxième cycle d'évaluations a commencé en 1997 et s'est terminé en 1999. Les résultats du PIRS sont présentés dans l'ordre du niveau atteint : le niveau 1 étant le niveau le plus bas et le niveau 5, le plus élevé (voir l'annexe 3 pour la description des différents niveaux).

Dans chacune des évaluations, les membres des deux groupes d'âge répondent aux questions du même test. Les concepteurs du PIRS ont prévu que la majorité des élèves de 13 ans atteindrait le niveau 2 et que la majorité des élèves de 16 ans atteindrait le niveau 3 à chacune des évaluations. Les données du PIRS incluses dans le présent rapport indiquent le pourcentage de chaque groupe d'âge qui a atteint au moins ces niveaux. Par exemple, lorsqu'on mentionne le rendement des élèves de 13 ans, il s'agit de ceux qui ont atteint au moins le niveau 2.

Les évaluations effectuées dans le cadre du PIRS sont administrées à un échantillon d'élèves âgés de 13 et 16 ans dans chacune des juridictions.

Les figures 4.1 et 4.2 illustrent le rendement de chaque province ou territoire comparativement à celui de l'ensemble du Canada. Dans le cas de l'évaluation en lecture et en écriture, les résultats des francophones dans chacune des provinces et chacun des territoires sont comparés à ceux des francophones à l'échelle du Canada, tandis que ceux des anglophones dans chacune des provinces et chacun des territoires sont comparés à ceux des anglophones à l'échelle du Canada.

Comme prévu, dans toutes les évaluations, beaucoup plus d'élèves de 16 ans que d'élèves de 13 ans ont atteint des niveaux supérieurs (4 ou 5). Les résultats selon le niveau ne sont pas inclus dans le présent rapport, mais ils sont disponibles dans les rapports du PIRS¹.

CONTEXTE

Les résultats supérieurs des élèves de 16 ans indiquent qu'un gain se produit du point de vue de l'apprentissage et du perfectionnement connexes des capacités et du savoir entre 13 et 16 ans. On le constate particulièrement par la grande différence au chapitre du rendement entre les deux cohortes d'âge aux niveaux 4 et 5.

FIGURE 4.1 RENDEMENT DES PROVINCES ET TERRITOIRES PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU CANADA DANS LES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, MONTRANT LE POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 13 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 2

	Contenu mathématique		Résolution de problèmes mathématiques	Lecture		Écriture		Sciences épreuve écrite
	1993	1997	1997	1994	1998	1994	1998	1996
Terre-Neuve et Labrador	▼	○	▼	○	○	○	○	○
Île-du-Prince-Édouard	▼	▼	○	○	○	○	○	▲
Nouvelle-Écosse	▼	○	...	○
Nouvelle-Écosse (a)	...	▼	▼	...	▼	...	○	○
Nouvelle-Écosse (f)	...	▲	▼	...	▼	...	▼	▲
Nouveau-Brunswick (a)	○	▼	▼	○	○	○	○	○
Nouveau-Brunswick (f)	○	○	○	▼	▼	▼	▼	▼
Québec (a)	○	▲	▲	○	○	○	○	○
Québec (f)	▲	▲	▲	○	○	○	○	○
Ontario (a)	▼	▼	▼	○	○	○	○	▼
Ontario (f)	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Manitoba (a)	▼	▼	▼	○	○	○	○	○
Manitoba (f)	○	○	○	○	▼	▼	▼	▼
Saskatchewan	...	▼	○	...	○	...	○	▲
Alberta	▲	▲	▲	○	○	○	○	▲
Colombie-Britannique	○	○	▼	○	○	○	○	○
Yukon	▼	○	▼	▼	○	▼	○	○
Territoires du Nord-Ouest	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼

- ▲ Statistiquement supérieur à l'ensemble du Canada.
- Statistiquement comparable à l'ensemble du Canada.
- ▼ Statistiquement inférieur à l'ensemble du Canada.

Notes : Les termes « statistiquement supérieur » et « statistiquement inférieur » font référence aux différences statistiquement significatives entre les résultats des provinces et territoires et les résultats au niveau pancanadien. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.

On a utilisé le rapport sur les mathématiques établi aux termes du PIRS en 1997 comme source de données pour les résultats sur le contenu mathématique de 1993.

Les comparaisons entre les évaluations en résolution de problèmes mathématiques de 1993 et de 1997 ne sont pas indiquées dans le rapport. Il n'y a pas lieu de comparer intégralement les deux évaluations parce que seulement quatre questions sur le questionnaire d'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997 étaient les mêmes que celles utilisées dans le cadre de l'évaluation de 1993.

En ce qui concerne les évaluations en lecture et en écriture, il est conseillé de se montrer prudent lorsqu'on compare des résultats fondés sur des instruments préparés dans des langues différentes. Chaque langue a des caractéristiques uniques qui sont des caractéristiques optimales pour l'expression orale, la lecture ou l'écriture et qu'il n'est pas facile de comparer.

Les résultats de l'évaluation de l'épreuve écrite en sciences sont indiqués dans ce rapport. Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas inclus parce qu'ils ne sont généralement pas disponibles par province ou territoire.

La Saskatchewan n'a pas participé au PIRS en 1993 et en 1994. La Nouvelle-Écosse n'a pas établi d'échantillons séparés pour les élèves anglophones et francophones en 1993 et en 1994. Il n'y a pas d'intervalle de confiance pour les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse parce que tous les élèves compris dans cette population ont été soumis aux tests.

Source : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

FIGURE 4.2 RENDEMENT DES PROVINCES ET TERRITOIRES PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU CANADA DANS LES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, MONTRANT LE POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 16 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3

	Contenu mathématique		Résolution de problèmes mathématiques	Lecture		Écriture		Sciences épreuve écrite
	1993	1997	1997	1994	1998	1994	1998	1996
Terre-Neuve et Labrador	▼	▼	▼	o	o	o	o	▼
Île-du-Prince-Édouard	▼	▼	▼	o	▼	o	o	o
Nouvelle-Écosse	o	o	...	o
Nouvelle-Écosse (a)	...	o	o	...	o	...	o	o
Nouvelle-Écosse (f)	...	▲	▲	...	▼	...	▼	▲
Nouveau-Brunswick (a)	▼	▼	▼	o	o	o	o	o
Nouveau-Brunswick (f)	o	o	o	▼	▼	▼	▼	▼
Québec (a)	o	▲	▲	o	o	o	o	o
Québec (f)	▲	▲	▲	o	o	o	o	▲
Ontario (a)	▼	▼	▼	o	o	o	o	▼
Ontario (f)	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Manitoba (a)	▼	▼	o	o	o	o	o	o
Manitoba (f)	o	o	o	▼	▼	▼	▼	o
Saskatchewan	...	▼	o	...	▼	...	o	o
Alberta	o	o	▲	o	o	o	o	▲
Colombie-Britannique	o	▼	▼	o	o	o	o	o
Yukon	o	o	▼	▼	▼	o	o	o
Territoires du Nord-Ouest	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼

- ▲ Statistiquement supérieur à l'ensemble du Canada.
- o Statistiquement comparable à l'ensemble du Canada.
- ▼ Statistiquement inférieur à l'ensemble du Canada.

Notes : Les termes « statistiquement supérieur » et « statistiquement inférieur » font référence aux différences statistiquement significatives entre les résultats des provinces et territoires et les résultats au niveau pancanadien. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.

On a utilisé le rapport sur les mathématiques établi aux termes du PIRS en 1997 comme source de données pour les résultats sur le contenu mathématique de 1993.

Les comparaisons entre les évaluations en résolution de problèmes mathématiques de 1993 et de 1997 ne sont pas indiquées dans le rapport. Il n'y a pas lieu de comparer intégralement les deux évaluations parce que seulement quatre questions sur le questionnaire d'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997 étaient les mêmes que celles utilisées dans le cadre de l'évaluation de 1993.

En ce qui concerne les évaluations en lecture et en écriture, il est conseillé de se montrer prudent lorsqu'on compare des résultats fondés sur des instruments préparés dans des langues différentes. Chaque langue a des caractéristiques uniques qui sont des caractéristiques optimales pour l'expression orale, la lecture ou l'écriture et qu'il n'est pas facile de comparer.

Les résultats de l'évaluation de l'épreuve écrite en sciences sont indiqués dans ce rapport. Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas inclus parce qu'ils ne sont généralement pas disponibles par province ou territoire.

La Saskatchewan n'a pas participé au PIRS en 1993 et en 1994. La Nouvelle-Écosse n'a pas établi d'échantillons séparés pour les élèves anglophones et francophones en 1993 et en 1994. Il n'y a pas d'intervalle de confiance pour les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse parce que tous les élèves compris dans cette population ont été soumis aux tests.

Source : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Les résultats du PIRS soulèvent plusieurs questions qui incitent à poursuivre la recherche afin de déterminer ce qui est propice à l'amélioration du rendement scolaire. Par exemple, pourquoi le pourcentage de garçons qui atteignent des niveaux de lecture et d'écriture avancés dans les deux groupes d'âge est-il bien inférieur et que peut-on faire pour améliorer leur rendement? Faire des recherches sur les différences dans les résultats entre les provinces et territoires permettrait de découvrir s'il y a des relations entre les résultats des évaluations comme celles du PIRS, de la TEIMS et de l'EIAA et des facteurs comme le programme scolaire, la taille des classes, les dépenses par élève et la répartition socio-économique et linguistique.

La comparaison des résultats en matière de lecture et d'écriture entre les minorités francophones et la moyenne pancanadienne des francophones porte à croire qu'il faut peut-être mettre en place des politiques pour améliorer les capacités de ces élèves et chercher à découvrir les raisons de leur rendement inférieur.

Bon nombre d'élèves du Nunavut étudient en inuktitut de la maternelle à la 3^e année, commençant leur éducation en anglais en 4^e année. L'enseignement donné dans d'autres langues autochtones est aussi à la hausse dans les Territoires du Nord-Ouest. Les résultats des élèves des Territoires du Nord-Ouest aux évaluations en lecture et en écriture devraient être interprétés en conséquence.

ÉVALUATIONS EN MATHÉMATIQUES DU PIRS

Deux évaluations en mathématiques ont été effectuées par les responsables du PIRS, la première en 1993 et la deuxième en 1997. Chaque évaluation comportait deux composantes : une section sur le contenu mathématique, qui mesurait les connaissances générales en mathématiques, et une autre, qui mesurait les capacités en résolution de problèmes. Compte tenu des changements apportés à la composante de la résolution de problèmes mathématiques en 1997, il ne serait pas approprié de comparer les composantes de 1997 et de 1993. Par conséquent, seuls les résultats de 1997 figurent dans le présent rapport.

OBSERVATIONS

CANADA

En 1997, plus d'élèves atteignaient des niveaux supérieurs en contenu mathématique qu'en résolution de problèmes, et ce, dans les deux groupes d'âge.

En ce qui concerne le contenu mathématique, les résultats des élèves de 13 ans, en 1997, étaient légèrement inférieurs à ceux de 1993, tandis que le rendement du groupe des élèves de 16 ans est demeuré stable. En 1997, 59 % des élèves de 13 ans ont atteint au moins le niveau 2 ou plus pour le contenu mathématique par rapport à 52 % pour la résolution de problèmes, alors qu'environ 60 % des élèves de 16 ans ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur en contenu mathématique, mais seulement 40 % l'ont atteint en résolution de problèmes (tableaux 4.1 et 4.2).

Le rendement des garçons et des filles était semblable en mathématiques.

Les résultats selon le sexe de 1993 et de 1997 révèlent peu de différences. Chez les élèves de 13 ans, la seule différence statistiquement importante concerne la résolution de problèmes en 1997; plus de filles que de garçons ont atteint au moins le niveau 2 (tableau 4.3). Chez les élèves de 16 ans, la situation était inverse; en effet, plus de garçons que de filles ont atteint au moins le niveau 3 en contenu mathématique pendant les deux périodes (tableau 4.4).

PROVINCES ET TERRITOIRES

En 1997, plus de la moitié des élèves de 13 ans évalués ont atteint au moins le niveau 2 à l'évaluation du contenu mathématique dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. En ce qui concerne la résolution de problèmes, ce n'est qu'au Nouveau-Brunswick (francophone), au Québec, au Manitoba (francophone), en Saskatchewan et en Alberta que l'on comptait plus de la moitié des élèves de 13 ans ayant atteint au moins le niveau 2. Plus de 50 % des élèves de 16 ans ont atteint au moins le niveau 3 à l'évaluation du contenu mathématique en 1997, sauf à Terre-Neuve et Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick (anglophone), en Ontario (francophone) et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les résultats des élèves de 16 ans étaient également plus faibles en résolution de problèmes; il n'y avait que quatre provinces et territoires où plus de 40 % des élèves avaient atteint au moins le niveau 3. Le Québec (francophone) est la seule province où le pourcentage était supérieur à 50 %.

Les élèves du Québec, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse (francophones) ont atteint des résultats généralement supérieurs à la moyenne pancanadienne.

En Alberta, les résultats des élèves de 13 ans étaient supérieurs à la moyenne pancanadienne dans l'évaluation des deux composantes liées aux mathématiques tant en 1993 qu'en 1997. Les résultats des élèves de 16 ans étaient supérieurs à la moyenne pancanadienne en résolution de problèmes en 1997. Les francophones du Québec des deux groupes d'âge se situaient au-dessus de la moyenne pancanadienne dans les deux évaluations et les deux composantes, tandis que les anglophones du Québec du même âge obtenaient des résultats supérieurs à la moyenne pancanadienne dans les deux composantes en 1997. En Nouvelle-Écosse, les francophones de 16 ans obtenaient également des résultats supérieurs à la moyenne pancanadienne dans l'évaluation de 1997, tandis que les francophones de 13 ans obtenaient des résultats supérieurs à la moyenne pancanadienne en contenu mathématique.

En Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest, les résultats étaient inférieurs à la moyenne pancanadienne dans les deux évaluations, et ce, pour les deux groupes d'âge. Au Manitoba, les élèves anglophones de 13 ans obtenaient également des résultats inférieurs à la moyenne pancanadienne dans les deux évaluations, tout comme ceux de 16 ans de Terre-Neuve et Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick (anglophone).

Les résultats des autres provinces et territoires n'étaient pas invariablement supérieurs ou inférieurs à la moyenne pancanadienne.

ÉVALUATIONS EN LECTURE ET EN ÉCRITURE DU PIRS

Les évaluations en lecture et en écriture ont été effectuées en 1994 et en 1998. Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'équivalence, les comparaisons entre les résultats obtenus à l'aide d'instruments d'évaluation en lecture et en écriture préparés en différentes langues doivent être faites avec prudence. Les résultats de 1998 sont comparables à ceux de 1994.

OBSERVATIONS

CANADA

Entre 1994 et 1998, le rendement des deux groupes d'âge en lecture est demeuré stable, mais le rendement en écriture s'est amélioré (tableaux 4.1 et 4.2).

Les filles ont en général atteint un meilleur rendement que les garçons en matière de lecture et d'écriture. En 1998, les différences allaient d'environ 5 points en écriture chez les élèves de 13 ans à près de 22 points en lecture et 11 points en écriture chez ceux de 16 ans (tableaux 4.3 et 4.4). Autant en 1994 qu'en 1998, un nombre beaucoup plus élevé de filles que de garçons ont montré des capacités de lecture élevées (niveau 3 ou un niveau supérieur pour les élèves de 13 ans et niveaux 4 et 5 pour les élèves de 16 ans).

Un pourcentage beaucoup plus élevé de filles que de garçons ont montré des capacités élevées de lecture et d'écriture.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Les résultats en matière de lecture des élèves de 13 ans sont restés plus ou moins les mêmes de 1994 à 1998 dans la plupart des provinces et territoires sauf en Nouvelle-Écosse, où ils étaient en baisse. Le pourcentage des élèves de 16 ans ayant au moins atteint le niveau 3 a augmenté chez les élèves francophones du Nouveau-Brunswick, mais il est demeuré relativement stable dans les autres provinces et territoires. En écriture, des améliorations importantes sont survenues dans les provinces et territoires suivants entre 1994 et 1998 : chez les élèves de 13 ans au Nouveau-Brunswick (francophone), en Ontario (francophone), au Manitoba (francophone) et au Yukon; chez les élèves de 16 ans au Nouveau-Brunswick (francophone) et au Québec (francophone) (tableaux 4.1 et 4.2).

En 1998, dans la plupart des provinces et territoires, plus de 70 % des élèves de 13 ans ont atteint au moins le niveau 2, sauf en Nouvelle-Écosse (francophone), et dans les Territoires du Nord-Ouest. Plus de 65 % des élèves de 16 ans de toutes les provinces et tous les territoires sauf l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse (francophone), le Manitoba (francophone), le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont atteint au moins le niveau 3. En 1998, à l'épreuve d'écriture, plus de 80 % des élèves des deux groupes d'âge ont atteint les niveaux attendus. Chez les élèves de 13 ans, les exceptions étaient la Nouvelle-Écosse (francophone) et les Territoires du Nord-Ouest, et chez les élèves de 16 ans, ceux de la minorité francophone et ceux des Territoires du Nord-Ouest.

Aucune province ou aucun territoire n'a obtenu des résultats qui dépassaient de façon notable la moyenne de l'ensemble du Canada dans les évaluations en lecture et en écriture en 1994 ou en 1998.

Le rendement des minorités francophones était en général inférieur à la moyenne pancanadienne.

Les minorités francophones ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne des francophones du Canada dans tous les cas, sauf au Manitoba, où les francophones de 13 ans ont obtenu à l'épreuve de lecture des résultats équivalents aux résultats pancanadiens en 1994. Les élèves anglophones du Québec ont obtenu des résultats comparables aux moyennes pancanadiennes des anglophones dans toutes les évaluations. Les élèves des Territoires du Nord-Ouest, dont bon nombre ne comptent ni l'anglais ni le français comme langue première, ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne pancanadienne dans toutes les évaluations.

ÉVALUATION EN SCIENCES DU PIRS

L'évaluation en sciences du PIRS visait à vérifier la connaissance des concepts scientifiques que possédaient les élèves. L'évaluation portait sur les connaissances générales en sciences, sur la nature de la science, sur la relation entre la science et la technologie, d'une part, et les questions sociétales, d'autre part, ainsi que sur les capacités en recherche scientifique. Seuls les résultats de la composante écrite de l'évaluation de 1996 sont présentés ici, puisque les résultats de la composante pratique ne sont pas disponibles pour toutes les provinces et tous les territoires. La deuxième évaluation en sciences du PIRS a pris fin en 1999. Les résultats seront disponibles vers le début de l'an 2000.

OBSERVATIONS

CANADA

En 1996, près de 70 % des élèves de 16 ans ont atteint au moins le niveau 3 à la composante écrite de l'évaluation en sciences du PIRS. Environ le même pourcentage des élèves de 13 ans a atteint au moins le niveau 2 (tableaux 4.1 et 4.2).

Les différences entre les résultats selon le sexe étaient négligeables.

Statistiquement, il y a une légère différence à l'avantage des filles de 13 ans lorsque les résultats sont calculés au niveau 2 et plus, et à l'avantage des garçons de 16 ans quand les résultats sont calculés au niveau 3 et plus (tableaux 4.3 et 4.4).

PROVINCES ET TERRITOIRES

Les élèves de 13 ans de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse (francophone), de la Saskatchewan et de l'Alberta ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne pancanadienne. Les élèves de 16 ans en Nouvelle-Écosse (francophone), au Québec (francophone) et en Alberta ont obtenu des résultats qui dépassaient la moyenne pancanadienne (figures 4.1 et 4.2).

Au Nouveau-Brunswick (francophone), en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest, les résultats étaient inférieurs à la moyenne pancanadienne pour les deux groupes d'âge, tout comme ceux des élèves de 13 ans au Manitoba (francophone) et des élèves de 16 ans à Terre-Neuve et Labrador.

B. TROISIÈME ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES MATHÉMATIQUES ET LES SCIENCES (TEIMS)

CONTEXTE

Il est important d'évaluer le rendement des élèves en mathématiques et en sciences dans un monde de plus en plus technologique, où de nombreux emplois exigent un solide fondement en sciences fondamentales. Au Canada, nous avons besoin d'une main-d'œuvre bien scolarisée pour maintenir notre niveau de vie, qui s'accompagne de salaires et de revenus relativement élevés. Les évaluations internationales complètent les évaluations pancanadiennes, comme celles effectuées par les responsables du PIRS en mathématiques et en sciences, en contribuant à situer les élèves du Canada par rapport aux élèves d'autres pays. Les résultats des provinces qui ont produit des échantillons distincts pour la Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) sont généralement semblables aux résultats qu'elles ont obtenus par rapport au Canada dans les évaluations effectuées aux termes du PIRS (figures 4.1 et 4.2).

Les données de l'évaluation effectuée aux termes de la TEIMS en 1994-1995 pour la population 1 (4^e année) et la population 2 (8^e année).

La participation élevée à la TEIMS en 1994-1995 montre l'importance qu'accordent les pays aux évaluations en mathématiques et en sciences. La TEIMS a porté sur l'évaluation de trois groupes d'élèves : Population 1 (3^e et 4^e année), Population 2 (7^e et 8^e année) et Population 3 (dernière année d'études secondaires). Vingt-six pays ont participé à la TEIMS au niveau de la Population 1, et 15 d'entre eux respectaient toutes les exigences relatives à l'échantillonnage. Quarante et un pays ont participé au niveau de la Population 2, et 19 d'entre eux respectaient toutes les exigences relatives à l'échantillonnage.

Seuls les résultats des pays qui respectaient toutes les exigences relatives à l'échantillonnage pour la Population 1 (4^e année) et la Population 2 (8^e année)² figurent dans le présent rapport. En plus de l'échantillonnage pancanadien représentatif, Terre-Neuve et Labrador, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique avaient des échantillons assez grands pour permettre la comparaison de leurs résultats avec ceux d'autres pays.

Les résultats des pays et des provinces sont susceptibles de varier selon l'importance accordée dans les programmes scolaires à la matière présentée dans l'évaluation. Il s'agit, d'une part, de choix qui sont faits en ce qui a trait à la matière qui doit être abordée et, d'autre part, de certaines approches concernant la planification du programme scolaire en général. Certains systèmes d'éducation s'attardent à des matières précises chaque année, (par exemple, un cours de physique une année, suivi d'un cours de biologie l'année suivante). D'autres systèmes d'éducation offrent un plus large éventail de matières pour chaque année, la physique et la biologie étant étudiées la même année, par exemple, mais les élèves voient ainsi les matières moins en profondeur.

Les résultats de la TEIMS montrent qu'en moyenne, le rendement des élèves du Canada était égal ou supérieur à la moyenne internationale. Le Japon et la Corée ont toutefois obtenu des résultats supérieurs à ceux du Canada dans les deux matières, pour la 4^e année et la 8^e année, ce qui indique que les résultats peuvent encore être améliorés. Il est important de souligner que seulement quelques-uns des pays du G-7 sont représentés dans les résultats et que la moyenne internationale repose sur tous les pays participants.

Les élèves du Canada ont obtenu des résultats équivalents ou supérieurs à la moyenne internationale.

En 1999, TEIMS-R (la reprise) a été administrée à la Population 2 seulement. Elle portait sur un nouvel échantillon de la cohorte qui a passé le test de 1994-1995 à titre de Population 1.

Les évaluations internationales peuvent servir à mettre en relief les pays (ou les provinces et territoires) dont le rendement des élèves est particulièrement élevé. Nous pouvons alors étudier leurs systèmes d'éducation afin d'identifier les facteurs qui contribuent à obtenir un rendement supérieur. Par exemple, le rendement d'un pays est-il relié à l'investissement en éducation par élève? Le programme scolaire suit-il une structure particulière? À quel âge les élèves apprennent-ils tel ou tel autre concept? Bien que certains aspects des systèmes d'éducation étrangers qui semblent aboutir à des résultats élevés ne se prêtent pas au contexte pancanadien, il est néanmoins utile d'examiner d'autres systèmes, car les différences servent à lancer le débat et la recherche. Pour interpréter pleinement les résultats de la TEIMS, il est nécessaire d'effectuer une analyse approfondie (voir par exemple, le document *TEIMS – Rapport sur le Canada*, Robitaille, et autres; Lauzon; et Zhang³).

OBSERVATIONS

CANADA

Les résultats de la TEIMS représentent le pourcentage global exact. Contrairement à ce qu'on a fait dans le cadre du PIRS, on ne divise pas aux termes de la TEIMS les résultats en différents niveaux de rendement (figures 4.3 et 4.4).

Les résultats du Canada étaient supérieurs à la moyenne internationale pour les mathématiques et les sciences de la 8^e année. Ils étaient également supérieurs à la moyenne internationale pour les sciences de 4^e année et comparables à la moyenne internationale pour les mathématiques de 4^e année. Pour les mathématiques de 4^e année, cinq pays ont obtenu des résultats sensiblement supérieurs à ceux du Canada. Pour les mathématiques de 8^e année, sept pays ont obtenu des résultats bien supérieurs à ceux du Canada. Trois pays ont atteint des résultats supérieurs à ceux du Canada en sciences de 4^e année et quatre ont atteint des résultats supérieurs à ceux du Canada en sciences de 8^e année.

La Corée, le Japon et Singapour ont obtenu dans l'ensemble les meilleurs résultats. La Corée et le Japon figurent parmi les trois premiers pays pour chaque évaluation, tandis que Singapour se situait dans les trois premiers pour chaque évaluation, sauf pour l'évaluation en sciences de 4^e année.

Parmi les pays du G-7, le Japon a obtenu des résultats beaucoup plus élevés que ceux du Canada dans les deux matières et pour les deux années d'études. Les résultats des États-Unis n'étaient pas bien différents de ceux du Canada en mathématiques et ils étaient supérieurs à ceux du Canada en sciences (pour la 4^e année seulement; les résultats pour la 8^e année ne sont pas présentés parce que les États-Unis ne respectaient pas toutes les exigences en matière d'échantillonnage). Les résultats de la France n'étaient pas bien différents de ceux du Canada pour les mathématiques de 8^e année, mais ils étaient considérablement inférieurs pour les sciences de 8^e année.

Bien qu'aucune donnée ne soit présentée sur les différences entre les sexes dans le présent rapport (pour plus d'information, voir le document *TEIMS - Rapport sur le Canada*, de Robitaille et autres), aucune différence digne de mention n'a été notée entre les garçons et les filles dans le rendement global au Canada, que ce soit en mathématiques ou en sciences (Robitaille et al., 1996-1997). Les provinces affichaient des résultats semblables.

PROVINCES

Lors des évaluations de 4^e année pour les deux matières, les six provinces du Canada pour lesquelles des résultats distincts étaient présentés ont atteint des résultats égaux ou supérieurs à ceux de l'ensemble du Canada (figures 4.3 et 4.4).

Le rendement de l'Alberta en sciences était supérieur à celui du Canada et pas très différent de celui du Japon pour les deux années d'études. Les résultats du Québec étaient supérieurs à ceux du Canada en mathématiques pour les deux années d'études. Les résultats de la Colombie-Britannique étaient supérieurs à ceux du Canada pour les mathématiques de 8^e année.

En 8^e année, dans les deux matières, les résultats de l'Ontario étaient inférieurs à ceux du Canada. Les résultats du Nouveau-Brunswick étaient inférieurs à ceux du Canada en mathématiques de 8^e année.

En 4^e année et en 8^e année, le Québec a atteint des résultats supérieurs aux résultats de l'ensemble du Canada en mathématiques, et l'Alberta a atteint des résultats supérieurs aux résultats pancanadiens en sciences.

FIGURE 4.3 NOTES OBTENUES AUX NIVEAUX INTERNATIONAL, PANCANADIEN ET PROVINCIAL LORS DE L'ÉVALUATION EN MATHÉMATIQUES, TEIMS, 1994-1995

Mathématiques de 4 ^e année			Mathématiques de 8 ^e année		
Pays ou province	Pourcentage correct	Intervalle de confiance	Pays ou province	Pourcentage correct	Intervalle de confiance
Corée	76	0.8	Singapour	79	1.8
Singapour	76	1.6	Japon	73	0.8
Japon	74	0.8	Corée	72	1.0
Hong Kong	73	1.8	Hong Kong	70	2.8
Québec	69	2.0	Québec	68	3.0
République tchèque	66	1.2	République tchèque	66	2.2
Alberta	65	3.4	Colombie-Britannique	63	3.0
Irlande	63	1.6	Slovaquie	62	1.6
États-Unis	63	1.2	Hongrie	62	1.4
CANADA	60	2.0	France	61	1.6
Colombie-Britannique	59	4.8	Alberta	61	2.0
Terre-Neuve et Labrador	58	2.8	Fédération de Russie	60	2.6
Nouveau-Brunswick (anglophone)	58	4.0	CANADA	59	1.0
Ontario	57	1.6	Irlande	59	2.4
Chypre	54	1.2	Terre-Neuve et Labrador	56	4.2
Norvège	53	1.4	Suède	56	1.4
Nouvelle-Zélande	53	2.0	Nouveau-Brunswick (anglophone)	54	2.6
Grèce	51	1.8	Ontario	54	1.2
Islande	50	1.6	Nouvelle-Zélande	54	2.0
Portugal	48	1.4	Norvège	54	1.0
Iran	38	1.8	Espagne	51	1.0
			Islande	50	2.2
Moyenne internationale	59	0.4	Chypre	48	1.0
			Portugal	43	1.4
			Iran	38	1.2
			Moyenne internationale	55	0.2

	Résultats statistiquement supérieurs à ceux du Canada
	Résultats statistiquement comparables à ceux du Canada
	Résultats statistiquement inférieurs à ceux du Canada

Notes : Les termes « statistiquement supérieur » et « statistiquement inférieur » font référence aux différences statistiquement significatives entre les résultats des pays ou provinces et les résultats pour le Canada. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.

Les données représentent des notes moyennes, c'est-à-dire le pourcentage global correct.

Les pays qui ont utilisé des écoles de remplacement ou qui ne respectaient pas toutes les exigences en matière d'échantillonnage ne figurent pas dans le tableau.

La moyenne internationale inclut les pays non indiqués.

Les contradictions apparentes dans le classement des pays ou provinces sont le résultat d'arrondissement.

Les résultats de la Population 3 ont été omis du présent rapport, car le Canada n'a pas respecté toutes les exigences en matière d'échantillonnage pour cette population.

Source : Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences, l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA) et Robitaille et al., 1996-1997. Source des données du Québec : Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences, Bulletin statistique de l'éducation, n° 6, août 1998, ministère de l'Éducation du Québec.

FIGURE 4.4 NOTES OBTENUES AUX NIVEAUX INTERNATIONAL, PANCANADIEN ET PROVINCIAL LORS DE L'ÉVALUATION EN SCIENCES, TEIMS, 1994-1995

Sciences de 4 ^e année			Sciences de 8 ^e année		
Pays ou province	Pourcentage correct	Intervalle de confiance	Pays ou province	Pourcentage correct	Intervalle de confiance
Corée	74	0.8	Singapour	70	2.0
Japon	70	0.6	Corée	66	0.6
Alberta	68	3.0	Japon	65	0.6
États-Unis	66	1.0	Alberta	65	2.0
République tchèque	65	1.0	République tchèque	64	1.6
Québec	65	1.4	Colombie-Britannique	62	3.4
Singapour	64	1.6	Hongrie	61	1.2
Canada	64	1.2	Slovaquie	59	1.2
Colombie-Britannique	64	3.4	Suède	59	1.2
Terre-Neuve et Labrador	62	1.8	CANADA	59	1.0
Hong Kong	62	1.4	Québec	59	2.6
Ontario	62	1.4	Terre-Neuve et Labrador	59	3.2
Nouveau-Brunswick (anglophone)	61	2.6	Irlande	58	1.8
Irlande	61	1.2	Fédération de Russie	58	1.6
Norvège	60	1.2	Nouvelle-Zélande	58	1.6
Nouvelle-Zélande	60	1.8	Norvège	58	0.8
Islande	55	1.4	Hong Kong	58	2.0
Grèce	54	1.6	Nouveau-Brunswick (anglophone)	57	2.4
Chypre	51	1.0	Ontario	56	1.4
Portugal	50	1.4	Espagne	56	0.8
Iran	40	1.4	France	54	1.2
			Islande	52	1.8
Moyenne internationale	59	0.2	Portugal	50	1.2
			Iran	47	1.2
			Chypre	47	0.8
			Moyenne internationale	56	0.2

	Résultats statistiquement supérieurs à ceux du Canada
	Résultats statistiquement comparables à ceux du Canada
	Résultats statistiquement inférieurs à ceux du Canada

Notes : Les termes « statistiquement supérieur » et « statistiquement inférieur » font référence aux différences statistiquement significatives entre les résultats des pays ou provinces et les résultats pour le Canada. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.
 Les données représentent des notes moyennes, c'est-à-dire le pourcentage global correct.
 Les pays qui ont utilisé des écoles de remplacement ou qui ne respectaient pas toutes les exigences en matière d'échantillonnage ne figurent pas dans le tableau.
 La moyenne internationale inclut les pays non indiqués.
 Les contradictions apparentes dans le classement des pays ou provinces sont le résultat d'arrondissement.
 Les résultats de la Population 3 ont été omis du présent rapport, car le Canada n'a pas respecté toutes les exigences en matière d'échantillonnage pour cette population.

Source : Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences, l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA) et Robitaille et al., 1996-1997. Source des données du Québec : Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences, Bulletin statistique de l'éducation, n° 6, août 1998, ministère de l'Éducation du Québec.

C. ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES (EIAA)

CONTEXTE

L'alphabétisation n'a jamais été aussi importante pour les économies nationales que maintenant. Les technologies de l'information et des communications et la mondialisation forcent les économies à compter de plus en plus sur des travailleurs polyvalents et très scolarisés. De faibles niveaux d'alphabétisation nuisent aux personnes dans leur recherche d'emploi et les empêchent de bien faire leur travail. De faibles niveaux d'alphabétisation sont susceptibles de mener à des emplois faiblement rémunérés et d'accroître ainsi les iniquités qui peuvent avoir été la cause d'un faible niveau d'alphabétisation au départ. Par conséquent, il est de plus en plus important de reconnaître qu'un faible niveau d'alphabétisation constitue un obstacle à l'avancement sur le marché du travail. Les niveaux d'alphabétisation ont également une incidence sur la capacité d'une personne de participer à la société et à la culture. De plus, l'alphabétisation est un élément important de la citoyenneté parce qu'elle influence la capacité d'une personne à comprendre des questions importantes.

L'EIAA a permis de mesurer les capacités de lecture, d'écriture et de calcul de la population adulte de plusieurs pays.

L'évaluation de l'alphabétisation permet de mesurer l'efficacité des systèmes d'éducation, bien que dans un pays comme le Canada, qui compte une grande population immigrante, beaucoup de personnes qui ont participé à l'enquête n'avaient pas nécessairement étudié ici. Les immigrants, qui parlent peut-être moins couramment l'anglais ou le français, sont aux prises avec des difficultés supplémentaires sur le plan de l'alphabétisation, difficultés que peuvent aplanir, par exemple, des programmes d'enseignement d'une langue seconde, l'anglais ou le français.

Les immigrants ne sont pas répartis de façon uniforme au Canada (voir section 2.1), ce qui peut influencer les résultats de l'EIAA dans certaines provinces plus que dans d'autres. Les provinces qui affichaient le pourcentage le plus élevé d'immigrants dans leur échantillon de l'EIAA étaient la Colombie-Britannique (33 %), l'Ontario (31 %) et l'Alberta (21 %). Comme l'indique la section 2.1, ces provinces ont tendance à recevoir un pourcentage plus élevé d'immigrants que la plupart des autres provinces.

La première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, menée en 1994-1995, a servi à mesurer les variations en matière d'alphabétisation chez les adultes de 16 à 65 ans de diverses langues et cultures. En plus du Canada, six autres pays y étaient représentés : les États-Unis, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et la Pologne. Les niveaux d'alphabétisation atteints au Canada étaient comparables à ceux des autres pays, mais ils étaient inférieurs à ceux de certains pays. Néanmoins, une bonne part des adultes du Canada n'étaient pas en mesure d'effectuer les tâches les plus compliquées du test, ce qui indique qu'il faut poursuivre les démarches d'alphabétisation.

Trois échelles ou domaines d'alphabétisation ont été utilisés dans le cadre de l'EIAA — les textes suivis (textes ordinaires), les textes schématiques (les formulaires, les graphiques, comme les cartes et les horaires) et les textes au contenu quantitatif (p. ex. le calcul d'un pourboire) — pour évaluer une série de capacités communes utilisées dans diverses tâches. Les participants ont été classés selon leurs réponses dans un des cinq niveaux de maîtrise de chacun des trois domaines. Le niveau 1 est le niveau le plus bas, et le niveau 5, le plus élevé. Compte tenu de la petite proportion de la population qui se situait au niveau 5, les niveaux 4 et 5 sont présentés ensemble (annexe 3)⁴.

À l'instar de la plupart des capacités, les capacités de lecture et d'écriture ont tendance à diminuer lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Les programmes d'éducation des adultes, particulièrement pour les personnes qui n'ont pas recours à leurs capacités de lecture et d'écriture au travail, peuvent jouer un rôle important pour contrecarrer cette tendance. Il est important de considérer les besoins des personnes qui n'ont pas

atteint de bons résultats dans le cadre des évaluations comme celles effectuées aux termes de l'EIAA, de la TEIMS et du PIRS. Les personnes qui n'ont pas les capacités de base en lecture et en écriture, en sciences et en mathématiques ont de la difficulté à trouver et à conserver un emploi et à participer pleinement à la vie de la collectivité.

Bien que l'enquête vise à produire des données sans égard aux cultures et aux langues, il faut exercer une certaine prudence lorsqu'on compare les pays. Les valeurs linguistiques et culturelles sont étroitement reliées et, par conséquent, il est extrêmement difficile de porter des jugements neutres. Les pays représentés font partie de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord; ils partagent des valeurs culturelles et sociétales communes.

Les données sont énoncées dans le présent document à l'échelle régionale pour la plupart des provinces du Canada, parce que les échantillons étaient trop petits pour effectuer des estimations stables sauf dans les plus grandes provinces.

OBSERVATIONS

CANADA

Dans tous les pays à l'exception des États-Unis, le pourcentage de personnes qui atteignaient au moins le niveau 3 était plus élevé dans le groupe des 16 à 25 ans que dans celui des 26 à 65 ans.

Dans tous les pays à l'exception des États-Unis, et pour tous les domaines, le groupe des 16 à 25 ans comptait un pourcentage plus élevé de personnes ayant atteint au moins le niveau 3 que le groupe d'âge des 26 à 65 ans. Ce résultat s'explique peut-être par le fait que les personnes de ce groupe d'âge avaient terminé depuis peu leur éducation formelle et utilisaient plus fréquemment les capacités mesurées (une partie des personnes de ce groupe n'avait probablement pas encore quitté l'école). Cependant, dans le cas du Canada, cette statistique correspond également au niveau croissant de scolarité (tableau 4.5 et figures 4.5 et 4.6).

Environ les deux tiers des 16 à 25 ans qui ont fait l'objet d'une enquête au Canada se situaient au moins au niveau 3 sur les échelles des textes suivis et des textes schématiques et un peu plus de 60 % étaient au niveau 3 sur l'échelle des textes au contenu quantitatif. Les résultats du Canada se situent au rang moyen parmi les pays qui ont participé à l'enquête. La Suède et les Pays-Bas ont obtenu les résultats les plus élevés, et les États-Unis et la Pologne ont obtenu des pourcentages statistiquement inférieurs à ceux du Canada (tableau 4.5).

Au Canada, dans le groupe d'âge de 26 à 65 ans, plus de la moitié des personnes ont atteint au moins le niveau 3.

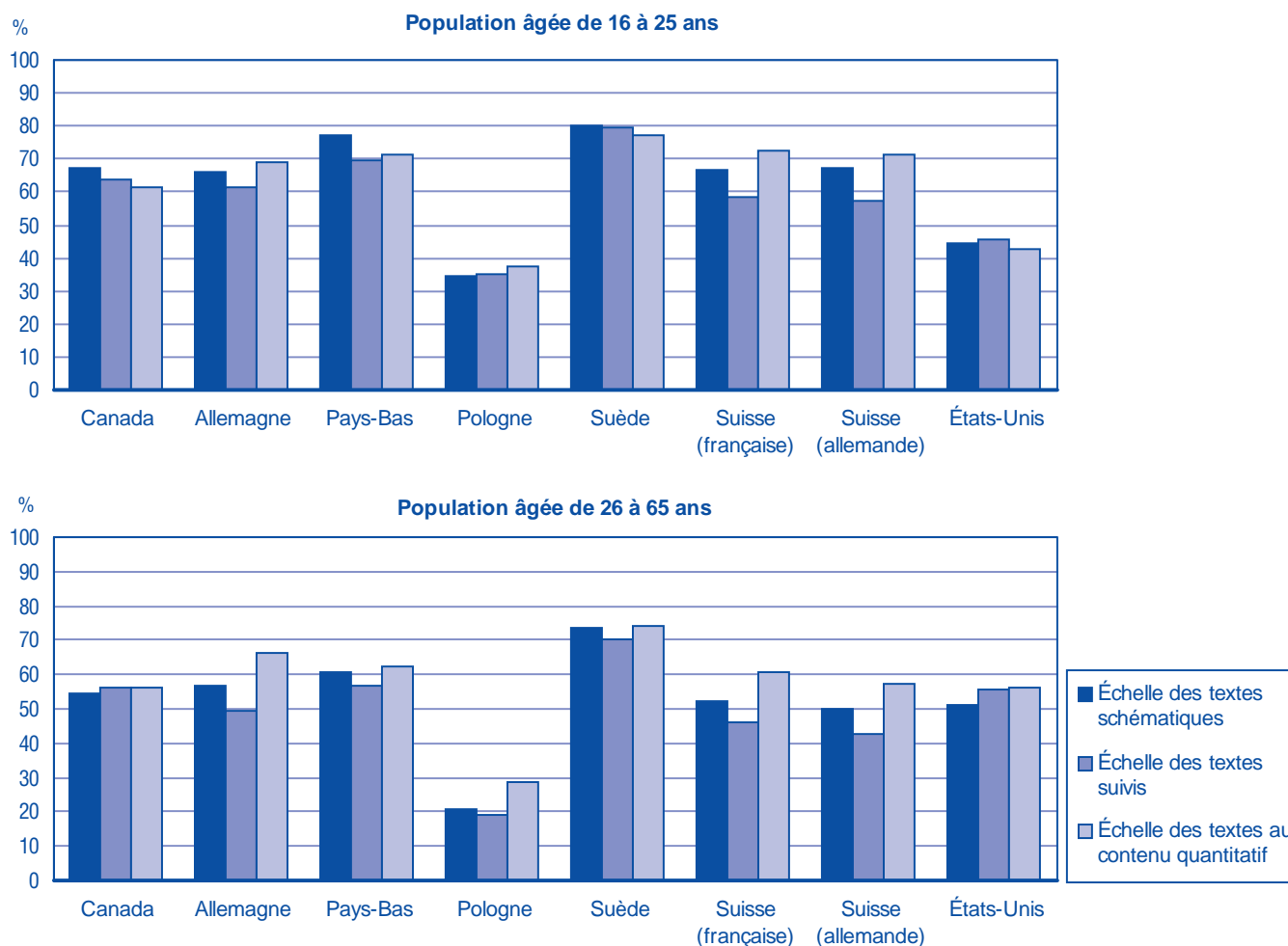
Dans le groupe d'âge de 26 à 65 ans de la population canadienne, 55 % à 56 % se situaient au moins au niveau 3 sur les trois échelles de mesure des capacités. La Suède est le pays qui affiche les plus hauts pourcentages de personnes au moins au niveau 3. La Pologne a les pourcentages les plus bas.

Le Canada comptait un pourcentage relativement élevé de personnes ayant atteint des niveaux limites (niveau 1 et niveaux 4 et 5). Cette polarisation entre les personnes qui éprouvent de la difficulté dans les tâches d'alphabétisation et celles qui sont fortement alphabétisées a également été constatée aux États-Unis. Les Pays-Bas et l'Allemagne, par contre, affichaient le plus fort pourcentage de personnes au niveau 3, c'est-à-dire au niveau moyen.

PROVINCES

Dans le cadre de l'EIAA, il n'y avait pas de différences statistiquement importantes au chapitre des résultats entre le Canada et les diverses provinces.

FIGURE 4.5 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 25 ANS ET DE 26 À 65 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 POUR LES ÉCHELLES DES TEXTES SUIVIS, DES TEXTES SCHÉMATIQUES ET DES TEXTES AU CONTENU QUANTITATIF DE L'EIAA, CANADA ET LES AUTRES PAYS QUI ONT PARTICIPÉ À L'EIAA, 1994-1995

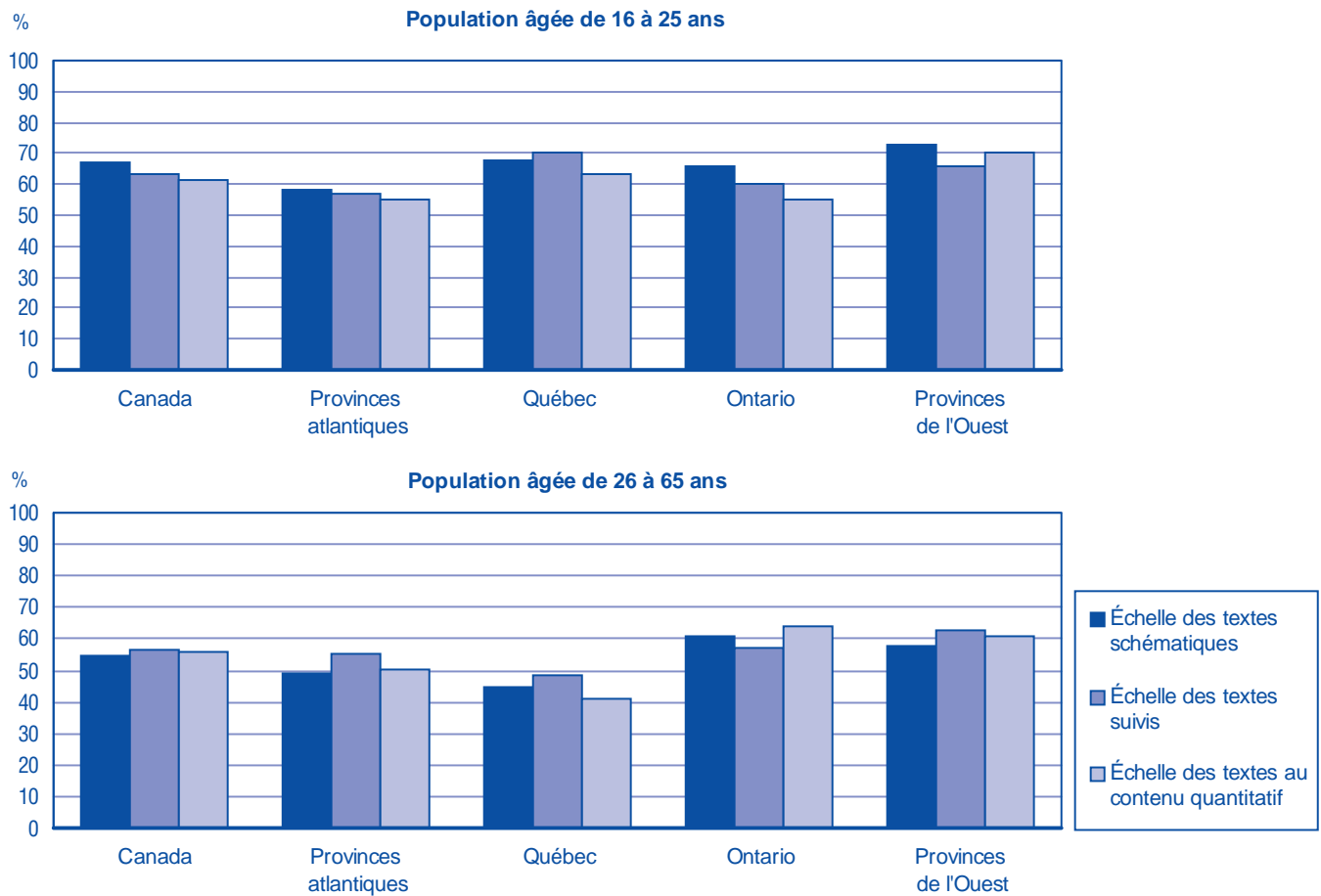


Notes : Voir l'annexe 3 pour une description des niveaux et des échelles de l'EIAA.

En raison d'une anomalie d'échantillonnage dans la collecte des données de l'enquête concernant le groupe des 16 à 25 ans aux États-Unis, les données de la National Adult Literacy Survey (1992) y ont été substituées. Le NALS mesure un ensemble de compétences comparables à celles de l'EIAA.

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, Statistique Canada et OCDE, 1994-1995.

FIGURE 4.6 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 25 ANS ET DE 26 À 65 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 POUR LES ÉCHELLES DES TEXTES SUIVIS, DES TEXTES SCHÉMATIQUES ET DES TEXTES AU CONTENU QUANTITATIF DE L'EIAA, CANADA ET RÉGIONS, 1994-1995



Notes : Voir l'annexe 3 pour une description des niveaux et des échelles de l'EIAA.
 Les provinces atlantiques incluent Terre-Neuve et Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
 Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, Statistique Canada et OCDE, 1994-1995.

4.2 TAUX D'OBTENTION DE DIPLÔMES

A. OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES

CONTEXTE

Traditionnellement, les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires constituent des indicateurs de base des résultats des systèmes d'éducation secondaire au Canada. Il existe plusieurs méthodes différentes pour mesurer le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires; deux d'entre elles sont énoncées dans le présent rapport. Le premier taux, basé sur des données administratives, se définit par le nombre de diplômes délivrés dans une année donnée en pourcentage de la population totale à l'âge normal d'obtention d'un diplôme, c'est-à-dire 18 ans. Le taux comprend les diplômés de tous les âges. Le deuxième taux vise en particulier le groupe des 19 à 20 ans et permet d'évaluer le pourcentage de personnes de ce groupe qui déclarent avoir terminé l'école secondaire. Cette deuxième mesure repose sur des données de l'Enquête sur la population active.

Cet indicateur fait appel à deux mesures (le taux de diplômés dans la population âgée de 18 ans et le pourcentage des jeunes de 19 à 20 ans qui détiennent un diplôme d'études secondaires) pour dresser un profil plus complet du taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Puisque les deux mesures sont tirées de sources différentes et reposent sur des méthodologies différentes, les taux présentés seront quelque peu différents. Il est possible que la première mesure sous-estime le taux réel d'obtention d'un diplôme, parce que les personnes qui terminent l'école secondaire à l'extérieur des réseaux d'éducation secondaire réguliers ne sont peut-être pas incluses, à cause des différences dans l'étendue des données recueillies et présentées à Statistique Canada selon la province ou le territoire. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme entre les provinces et territoires. En outre, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale et de l'éducation des adultes, ni des diplômes des écoles de jour pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires réguliers.

La deuxième mesure peut surestimer quelque peu le pourcentage de personnes âgées de 19 à 20 ans qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires parce qu'elle est basée sur le rendement scolaire de toutes les personnes âgées de 19 à 20 ans et inclut des personnes qui ont peut-être obtenu leur diplôme à l'extérieur du Canada. Le pourcentage peut aussi être quelque peu surestimé puisqu'il s'agit de données déclarées par le répondant. En présentant simultanément ces deux mesures, on obtient une meilleure perspective des taux d'obtention d'un diplôme. Pour voir un profil d'ensemble de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires dans un groupe un peu plus âgé, consultez les données sur le niveau de scolarité du groupe des 25 à 29 ans à la section 2.3.

Les comparaisons effectuées avec d'autres pays montrent que le ratio des diplômés à la population en général au Canada est inférieur à celui de la majorité des pays du G-7, ce qui pourrait signaler la nécessité de prendre d'autres mesures pour encourager les élèves du Canada à terminer leurs études secondaires. Cependant, il convient de noter que les exigences pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, qui varient dans une certaine mesure à l'intérieur du Canada, peuvent différer considérablement à l'échelle internationale et que le ratio d'obtention de diplômes fluctuera d'un pays à l'autre selon la façon dont ce pays définit le terme « détenteur d'un diplôme d'études secondaires ».

Le ratio plus élevé de femmes diplômées à la population âgée de 18 ans comparé à celui des hommes, combiné au pourcentage supérieur de femmes âgées de 19 à 20 ans qui déclarent qu'elles sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires, montre que des progrès ont été réalisés pour améliorer le niveau de scolarité des filles. Il conviendrait maintenant de surveiller de près la situation des garçons. (Voir également les sections 4.1 et 2.3 où des tendances semblables sont notées.) Une recherche plus approfondie en vue de comprendre pourquoi moins de garçons que de filles terminent leurs études secondaires pourrait indiquer si la situation est principalement attribuable à des facteurs survenant au cours des études secondaires ou si une intervention plus précoce pourrait avoir une incidence sur les résultats. On pourrait également se pencher sur les avantages des programmes visant à aider les garçons qui ont abandonné leurs études à terminer leurs études secondaires plus tard dans leur vie. Une telle recherche pourrait inclure des études orientées vers l'action et des interventions visant à promouvoir des améliorations.

Les politiques visant à encourager les élèves à rester à l'école assez longtemps pour terminer leurs études secondaires demeurent importantes, puisque environ 20 % des personnes âgées de 19 à 20 ans n'ont toujours pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Sans ce diplôme, elles risquent de souffrir des handicaps économiques comme l'illustre la section 5.1. Il est évident que les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont plus de difficulté à trouver un emploi et à le garder que celles qui ont atteint un niveau de scolarité plus élevé.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, comme la 12^e année est maintenant offerte dans la plupart des communautés, un nombre croissant de personnes de 20 ans et plus retournent à l'école et obtiennent un diplôme.

La vue d'ensemble de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires peut être élargie si l'on inclut le groupe des 25 à 29 ans dans les données sur le niveau de scolarité (section 2.3).

La probabilité des garçons de terminer leurs études secondaires est inférieure à celle des filles.

OBSERVATIONS

CANADA

Au Canada, le ratio des diplômés à la population âgée de 18 ans en 1996 était le deuxième plus bas parmi les pays du G-7, un ratio à peine plus élevé que celui des États-Unis, mais de 4 points inférieur à celui de l'Italie, qui le précède immédiatement. Dans tous les pays du G-7 sauf en France et en Allemagne, le ratio des femmes était de 6 points supérieur à celui des hommes (tableau 4.6). Comme il a déjà été mentionné, ces données doivent toutefois être interprétées avec prudence.

Dans l'ensemble, les données semblent indiquer que le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires augmente avec l'âge. D'après les résultats de l'Enquête sur la population active, le taux d'obtention d'un diplôme parmi les jeunes de 19 à 20 ans entre 1995 et 1998 dépassait à peine 81 % en comparaison à 87 % parmi les 25 à 29 ans (tableaux 4.7 et 4.8, section 2.3).

Entre la période de 1991 à 1994 et celle de 1995 à 1998, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires n'a augmenté que légèrement parmi la population de 19 à 20 ans au Canada.

La figure 4.7 montre qu'en 1997, le ratio des diplômés à la population des 18 ans était de 11 points plus élevé chez les filles que chez les garçons (81 % pour les filles, 70 % pour les garçons). Comme l'illustre la figure 4.8, le pourcentage des filles de 19 à 20 ans qui ont déclaré avoir terminé leurs études secondaires était également plus élevé que celui des garçons, bien que la marge ne soit pas aussi grande (84 % pour les filles entre 1995 et 1998 par rapport à 78 % pour les garçons).

PROVINCES ET TERRITOIRES

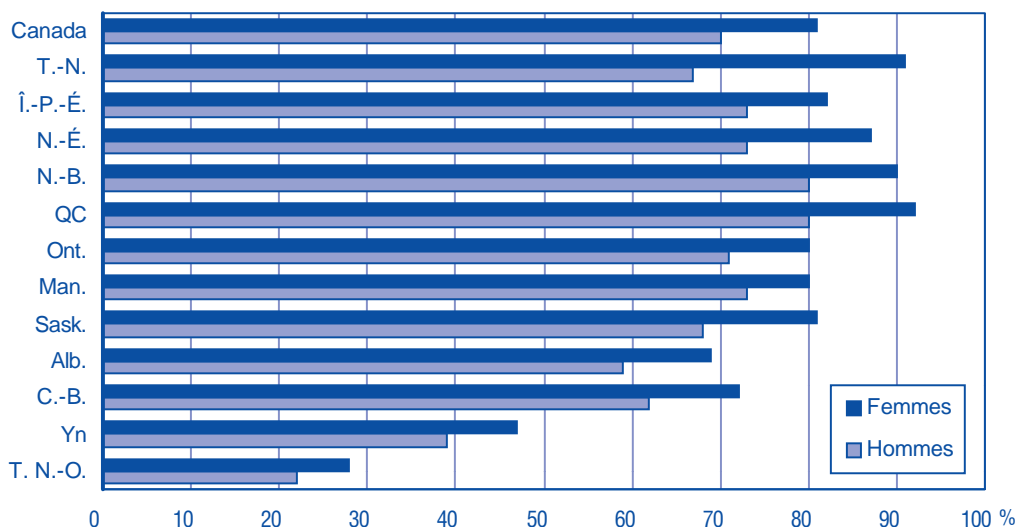
En 1997, dans toutes les provinces et tous les territoires sauf au Yukon, le ratio des diplômés à la population âgée de 18 ans était supérieur chez les femmes (figure 4.7). De même, le taux d'achèvement des études secondaires chez les femmes âgées de 19 à 20 ans était supérieur à celui des hommes dans toutes les provinces (l'information sur les territoires n'est pas incluse dans l'Enquête sur la population active). Entre 1995 et 1998, le pourcentage de femmes qui terminaient l'école secondaire était supérieur à 80 % dans toutes les provinces et tous les territoires et supérieur à 85 % à Terre-Neuve et Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, tandis que le taux pour les hommes se situait entre 74 % et 83 %. Pour les hommes, seules les provinces de Terre-Neuve et Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan affichaient des taux supérieurs à 80 % (figure 4.8 et tableau 4.8).

En 1997, le ratio des diplômés à la population âgée de 18 ans variait entre un maximum de 86 % au Québec et 85 % au Nouveau-Brunswick et un minimum de 25 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 43 % au Yukon. Le ratio des provinces variait entre 74 % et 86 %, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique, où les résultats plus bas peuvent avoir été influencés par leur bilan migratoire positif.

Le pourcentage de la population âgée de 19 à 20 ans détenant un diplôme d'études secondaires a augmenté entre la période de 1991 à 1994 et celle de 1995 à 1998 dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique, où il est demeuré relativement stable. Dans cette province, le taux d'obtention d'un diplôme a diminué pour les garçons et a augmenté pour les filles. Au cours de la période de 1995 à 1998, toutes les provinces affichaient un taux d'obtention de diplômes d'au moins 79 %.

Les résultats de l'Ontario pour la population âgée de 19 à 20 ans peuvent également être influencés par le programme d'études secondaires de cinq ans qui fait qu'un plus grand nombre de jeunes âgés de 19 ans sont encore à l'école secondaire par rapport à d'autres provinces (voir l'annexe 1).

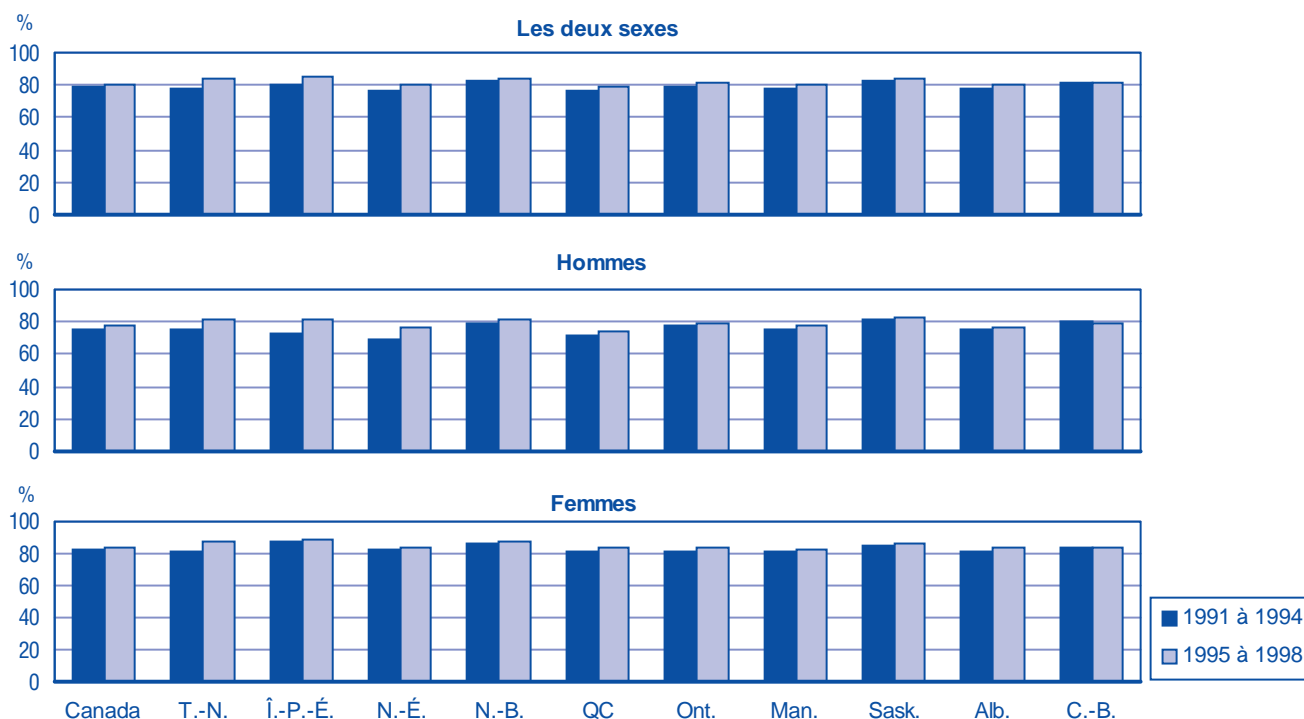
FIGURE 4.7 TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 ANS, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1997



Notes : Calculé sous la forme du nombre de titulaires du diplôme (à tous les âges) en pourcentage de la population de 18 ans. On exclut les diplômes d'éducation générale, les diplômes de programmes d'éducation des adultes et de recyclage de base pour les adultes, ainsi que les diplômes des écoles de jour pour adultes qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires ordinaires. Les données du Québec comprennent les diplômés de la formation professionnelle et des programmes d'éducation des adultes.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

FIGURE 4.8 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 19 À 20 ANS AYANT TERMINÉ DES ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1991 À 1994 ET 1995 À 1998



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

B. OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES

CONTEXTE

De nombreux emplois exigent des titres plus élevés, ce qui accroît les besoins en matière d'enseignement.

Les données utilisées dans le présent rapport portent sur les taux d'achèvement des études collégiales et universitaires, et sur l'obtention de diplômes universitaires selon le domaine d'études. Les diplômés des programmes d'apprentissage et de formation professionnelle au niveau des métiers ne sont pas inclus.

Plus de femmes que d'hommes obtiennent un diplôme universitaire, mais le nombre d'hommes qui obtiennent un diplôme en sciences demeure plus élevé.

Le Canada doit se positionner pour demeurer concurrentiel dans une nouvelle économie mondiale reposant sur l'information. Une main-d'œuvre scolarisée est un élément essentiel d'une économie solide. En outre, les employeurs exigent maintenant un niveau de scolarité plus élevé qu'auparavant pour un emploi. Les connaissances et la formation dispensées par l'intermédiaire de programmes universitaires et collégiaux contribuent énormément à la création d'une main-d'œuvre efficace, capable de s'adapter à un milieu en évolution constante. Les citoyens qui ont reçu une bonne éducation sont mieux armés pour contribuer à la société et participer plus efficacement au processus démocratique.

Les taux d'obtention du diplôme postsecondaire fournissent des renseignements sur les personnes fortement scolarisées et compétentes — une main-d'œuvre potentielle pour de nombreux secteurs de l'économie. Les données de cet indicateur montrent un accroissement du nombre de diplômes et de grades décernés entre 1976 et 1997. Cette tendance se manifeste également dans le niveau de scolarité de la population adulte et apparaît sur une période plus courte dans les données se rapportant aux effectifs étudiants (voir les sections 2.3 et 3.3). Les données sur l'obtention d'un diplôme par domaine d'études indiquent le nombre de personnes qui reçoivent un diplôme spécialisé dans des domaines d'études comme la science et la technologie, par exemple. Les données de cet indicateur ne comprennent pas les taux d'obtention d'un diplôme ou de certificats de formation professionnelle au niveau des métiers ou d'apprentissage.

L'augmentation du nombre de diplômés dénote une demande de plus en plus grande en ce qui concerne l'enseignement postsecondaire au Canada, particulièrement du côté de l'enseignement universitaire. Elle peut également indiquer un accès accru aux collèges et aux universités. Les effectifs universitaires se sont toutefois stabilisés ces dernières années (section 3.3) et cette tendance ne fait que commencer à apparaître dans les données sur l'obtention d'un diplôme.

La présentation des données selon le sexe fait ressortir deux grandes constatations. D'abord, plus de femmes que d'hommes obtiennent un diplôme universitaire, ce qui correspond aux données sur le niveau de scolarité (voir la section 2.3) et aux données présentées à la section 4.2A sur les taux de d'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Il est important de connaître l'origine de cette tendance et de déterminer ses répercussions éventuelles. En deuxième lieu, on constate que le nombre de diplômés masculins en sciences est plus élevé même si l'écart entre les hommes et les femmes qui détiennent un diplôme en sciences a diminué avec le temps. Au niveau secondaire, les évaluations en mathématiques et en sciences du PIRS (section 4.1) indiquent que les différences entre les résultats des deux sexes sont minimales. La fréquentation selon le sexe et le domaine d'études reste néanmoins un aspect qu'il faut continuer à surveiller.

La science et la technologie jouent un rôle central dans le monde d'aujourd'hui et il est essentiel, pour l'avenir du Canada, que la main-d'œuvre possède les capacités et les connaissances pertinentes. Le pourcentage de diplômés ayant des compétences en sciences par rapport à la taille de la main-d'œuvre indique qu'en 1995 le Canada se situait au-dessous de la moyenne de l'OCDE. Une recherche plus poussée pourrait expliquer pourquoi les élèves choisissent des domaines d'études particuliers et de quelle façon ils se servent de leur grade après la fin de leurs études.

OBSERVATIONS

CANADA

Le nombre total de diplômes d'études postsecondaires décernés a augmenté de 67 % entre 1976 et 1997 (tableau 4.9). Le pourcentage varie sensiblement selon le type de diplôme. La figure 4.9 montre qu'en 1997 l'indice des diplômes et des grades s'est stabilisé ou a diminué légèrement pour tous les types de diplômes.

En 1997, les baccalauréats représentaient la plus grande partie (50 %) de tous les diplômes décernés et étaient suivis de près par les diplômes d'études collégiales (40 %), puis par les grades de maîtrise (8 %) et de doctorat acquis (2 %) (tableau 4.9). Entre 1976 et 1997, c'est le nombre de maîtrises et de doctorats acquis qui a le plus augmenté, de 84 % et de 136 % respectivement. Bien que le nombre de baccalauréats décernés ait connu la croissance la plus lente, on notait tout de même une augmentation de 51 %.

Nous présentons ici deux taux d'obtention de grades. Le premier se définit comme le pourcentage de grades décernés selon la province ou le territoire par rapport à la population de cette province ou de ce territoire à l'âge typique de l'obtention d'un diplôme (tableau 4.10). Il s'agit de la mesure de la production du système d'enseignement universitaire selon la province ou le territoire par rapport à la taille de la population. Tout comme dans le cas du taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, l'immigration nette peut influencer sur le taux d'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires.

Le second taux se définit comme étant le pourcentage de résidents de la province ou le territoire (d'après le lieu de résidence avant le début des études) qui ont obtenu un grade universitaire par rapport à la population de cette province ou de ce territoire à l'âge typique de l'obtention d'un grade (tableau 4.11).

Les deux taux sont très semblables à l'échelle pancanadienne, la seule différence étant que le taux selon la province ou le territoire de résidence exclut les élèves étrangers et les citoyens canadiens vivant à l'étranger, tandis que le taux selon la province ou le territoire des études les inclut. Le taux d'obtention d'un baccalauréat (d'après la province ou le territoire des études) a augmenté et est passé de 27,8 % en 1991 à 32,4 % en 1996, avant de chuter à 30,4 % en 1997. La baisse de 1997 coïncide, même s'il y a un décalage d'environ quatre ans, avec la stabilisation des effectifs universitaires au milieu des années 90. Le taux comparable pour la maîtrise indique la même tendance que le taux d'obtention d'un baccalauréat; il est passé de 4,2 % en 1991 à 5,3 % en 1996, puis a baissé à 5,2 % en 1997. Le taux comparable pour les doctorats acquis était de 0,6 % en 1991 et, après une hausse au milieu des années 90, s'est fixé à 0,9 % au cours des trois dernières années.

Le tableau 4.12 présente le taux d'obtention d'un grade universitaire par domaine d'études au Canada en 1987 et en 1997 respectivement. Le taux est indiqué pour les trois niveaux d'études universitaires et pour les deux sexes. Les personnes qui reçoivent un diplôme ou un certificat d'études universitaires ne sont pas comptées.

En 1987, les sciences sociales et les domaines d'études connexes affichaient les taux les plus élevés au chapitre de l'obtention d'un baccalauréat, autant pour les hommes que pour les femmes. C'était également le cas pour la maîtrise et le doctorat acquis. Chez les femmes, l'éducation était le domaine d'études pour lequel le taux d'obtention d'un grade était le deuxième plus élevé, tandis que chez les hommes, c'était le génie et les sciences appliquées.

En 1997, les sciences sociales et les domaines connexes continuaient d'être les domaines d'études où le taux d'obtention d'un grade était le plus élevé, autant pour les hommes que pour les femmes au Canada, à tous les niveaux d'études universitaires. Chez les femmes, le domaine pour lequel le taux d'obtention d'un grade était le plus élevé continuait d'être l'éducation, tandis que chez les hommes, c'était toujours le génie et les sciences appliquées.

La plus grande partie des diplômes d'études postsecondaires décernés en 1997 était constituée de baccalauréats, puis de diplômes d'études collégiales.

Le taux d'obtention d'un grade universitaire selon la province d'études sert à mesurer la production des systèmes universitaires selon la province...

... alors que le taux d'obtention d'un grade universitaire selon la province ou le territoire de résidence sert à mesurer le niveau de scolarité de la population.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Le nombre de diplômes d'études collégiales et de grades universitaires décernés a augmenté ou est demeuré stable dans la plupart des juridictions.

Dans l'ensemble, le nombre de diplômes d'études collégiales et de grades universitaires décernés a augmenté ou est demeuré stable dans la plupart des provinces et territoires entre 1991 et 1997, sauf pour ce qui est du Manitoba, qui a enregistré des baisses au niveau collégial, et à Terre-Neuve et Labrador ainsi qu'en Saskatchewan, où des baisses sont survenues au niveau des baccalauréats (tableau 4.13).

Les données sur l'obtention d'un grade universitaire par domaine d'études (tableaux 4.14 et 4.15) indiquent que plus de personnes ont terminé leurs études en 1997 qu'en 1987, et ce, dans tous les domaines d'études et dans la plupart des provinces. Moins d'hommes ont terminé leurs études en 1997 au Manitoba et en Saskatchewan. Le taux d'obtention d'un grade chez les femmes a augmenté dans toutes les provinces. Les tendances sont rarement uniformes d'une province à l'autre en raison des différents programmes offerts dans les diverses universités.

Du côté des femmes, le nombre de diplômées a augmenté principalement en sciences humaines et sociales, et ce, dans la plupart des provinces. Les exceptions étaient Terre-Neuve et Labrador, où l'on notait une augmentation plus importante du nombre de diplômées en sciences et en commerce, et l'Île-du-Prince-Édouard, où l'augmentation du nombre de diplômées en sciences était plus importante que l'augmentation du nombre de diplômées en sciences humaines et sociales.

Du côté des hommes diplômés, la tendance est plus partagée. Au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, le nombre d'hommes diplômés en sciences humaines et sociales a augmenté plus que le nombre d'hommes diplômés dans d'autres programmes. À Terre-Neuve et Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Alberta, il y a eu une augmentation du nombre d'hommes diplômés dans les programmes de commerce et de sciences. En Saskatchewan, le nombre d'hommes diplômés a diminué, particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Le taux élevé d'obtention d'un grade en Nouvelle-Écosse dénote la grande capacité de son système qui répond à plus que les besoins locaux.

En ce qui a trait au taux d'obtention d'un grade selon la province, la Nouvelle-Écosse compte le taux le plus élevé au chapitre du baccalauréat (46,8 %), bien au-dessus de la moyenne de 30,4 % pour l'ensemble du Canada. Ce taux élevé est attribuable au grand nombre d'universités dans la province et à l'immigration importante d'étudiants qui fréquentent ces établissements (section 5.3). Le taux d'obtention d'un baccalauréat en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba était également supérieur à la moyenne pancanadienne. Le taux correspondant était inférieur en Colombie-Britannique, mais, comme l'indique la note au bas du tableau, cette différence est attribuable à un problème de données. Depuis le début des années 90, quatre collèges universitaires décernent des diplômes en Colombie-Britannique. Toutefois, les diplômes de ces établissements ne comptent pas aux fins des statistiques actuelles.

En ce qui a trait au taux selon la province d'études, la Nouvelle-Écosse et le Québec comptaient les taux les plus élevés au chapitre de la maîtrise, tandis que le Québec avait le taux le plus élevé au niveau du doctorat acquis.

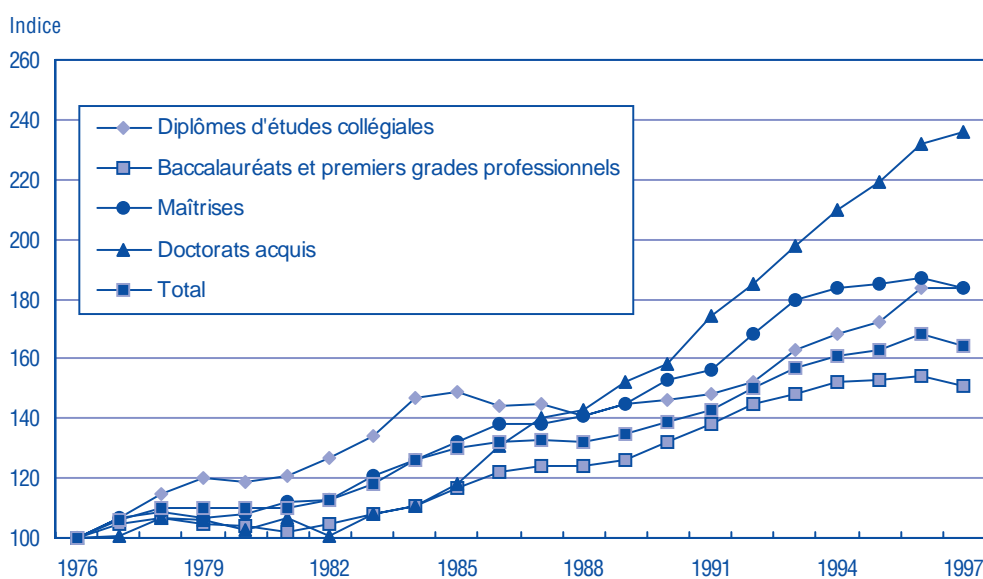
Le taux d'obtention d'un grade selon la province ou le territoire de résidence a beaucoup augmenté au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Même s'ils ne comptent pas d'université sur leur territoire, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont fait de grands progrès au chapitre des études universitaires dans les années 90. Au Yukon, par exemple, le taux d'obtention d'un baccalauréat a augmenté, passant de 5,9 % (environ le cinquième du taux pancanadien en 1991) à 15,9 % (plus de la moitié du taux pancanadien en 1997). Au cours de la même période, le taux pour les Territoires du Nord-Ouest est passé de 4,1 % à 8,0 %.

Le taux d'obtention d'un baccalauréat selon la province ou le territoire de résidence suit une tendance semblable au taux de la province des études. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, le taux fondé sur la province de résidence, 36,9 %, était toujours le plus élevé de toutes les provinces et de tous les territoires. Il semblerait que la grande capacité du système de cette province pourrait expliquer en partie le

pourcentage plus élevé de résidents qui fréquentent l'université et qui obtiennent des grades universitaires. L'Ontario s'est classé au deuxième rang en ce qui concerne le taux d'obtention d'un baccalauréat le plus élevé. Ayant affiché 6,0 %, le Québec dépassait considérablement la moyenne pancanadienne au niveau de la maîtrise. Quant au doctorat acquis, les taux étaient semblables dans la plupart des provinces, mais inférieurs à Terre-Neuve et Labrador ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les territoires.

FIGURE 4.9 INDICE DE REMISE DE DIPLÔMES ET GRADES DÉCERNÉS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, 1976 À 1997



Note : La base des indices pour 1976 = 100.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

4.3 ÉQUITÉ

Il est important pour tout système d'éducation de se soucier de la mesure dans laquelle il sert l'ensemble de la population des élèves. L'inégalité sur le plan du niveau de scolarité influence la capacité des personnes de concourir pour des emplois, de participer au débat sur les enjeux qui les touchent, et de fonctionner à part entière et efficacement dans la société. Nos systèmes d'éducation tentent de soutenir les élèves aux prises avec des difficultés supplémentaires en mettant en place des programmes adaptés aux besoins spéciaux et des programmes d'anglais et de français langue seconde, puis en faisant davantage connaître et comprendre que les caractéristiques culturelles et linguistiques des systèmes d'éducation peuvent influencer les élèves.

Cet indicateur porte sur trois aspects de l'équité en éducation : le niveau de scolarité de la population autochtone, le niveau de scolarité des minorités linguistiques et les effets du statut socio-économique sur la participation à l'éducation.

A. NIVEAU DE SCOLARITÉ DES AUTOCHTONES

CONTEXTE

Traditionnellement, les peuples autochtones se sont heurtés à de nombreux obstacles dans les systèmes d'éducation à prédominance non autochtone. La langue représente une difficulté; en effet, la langue première de nombreux Autochtones n'est pas la langue (anglais ou français) dans laquelle on s'attend à ce qu'ils étudient. Le rôle de la langue sera examiné à la section 4.3B. D'autres difficultés ont trait aux différences

culturelles ou aux stéréotypes négatifs. Puisque relativement peu d'Autochtones ont fait des études postsecondaires par le passé, particulièrement au niveau universitaire, les élèves ont moins de modèles à suivre pour les encourager à poursuivre leurs études. De plus, de nombreuses communautés autochtones sont géographiquement éloignées, et il s'est avéré difficile d'attirer et de maintenir en poste des enseignants qualifiés dans leurs écoles.

Les gouvernements ont tenté d'aplanir certains obstacles systémiques. Par exemple, les élèves de la partie est des Territoires du Nord-Ouest (qu'on appelle maintenant le Nunavut) reçoivent l'enseignement dans leur langue autochtone pendant les premières années, et passent ensuite à l'enseignement en anglais vers la 4^e année. Les étudiants autochtones ont droit à une aide financière destinée à acquitter le coût de leurs études postsecondaires. Les provinces et territoires ont également lancé des programmes ayant spécifiquement pour but d'aider les élèves autochtones.

Le présent rapport fournit des données pour deux groupes d'âge. La population âgée de 25 à 54 ans représente le noyau de la population en âge de travailler, et on lui donnera le nom de « population en âge de travailler ». À l'intérieur de ce groupe, c'est la population âgée de 25 à 29 ans qui a fréquenté le plus récemment le système d'éducation. Si le plus jeune groupe atteint un niveau de scolarité plus élevé que l'ensemble de la population en âge de travailler, on peut déduire que le niveau de scolarité augmente avec le temps.

OBSERVATIONS

CANADA

Le niveau de scolarité de la population autochtone est bien inférieur à celui de la population non autochtone.

Les élèves autochtones sont plus susceptibles d'abandonner leurs études que les élèves non autochtones. En 1996, 42 % de la population autochtone en âge de travailler ne détenait pas un diplôme d'études secondaires, par rapport à 22 % de la population non autochtone. La population autochtone âgée de 25 à 29 ans affichait un taux d'obtention de diplôme d'études secondaires plus élevé que la population autochtone en âge de travailler dans son ensemble (figures 4.10 et 4.11).

Par ailleurs, la population autochtone est moins susceptible de détenir un diplôme d'études postsecondaires : 35 % des personnes de ce groupe avaient un diplôme d'études postsecondaires par rapport à 52 % de la population non autochtone.

Le niveau de scolarité de la population autochtone s'est amélioré entre 1986 et 1996.

La figure 4.12 montre le niveau de scolarité de la population autochtone et de la population non autochtone âgée de 20 à 29 ans en 1986 et en 1996 (voir aussi le tableau 4.16). Chez la population autochtone, le pourcentage de personnes qui n'ont pas terminé des études secondaires a diminué, passant de 60 % à 45 % au cours de cette période. Les augmentations les plus importantes pour la population autochtone ont été enregistrées chez les personnes détenant un diplôme d'études collégiales ou de formation professionnelle au niveau des métiers, leur taux étant passé de 15 % en 1986 à 20 % en 1996, et chez les diplômés d'études secondaires, dont le taux est passé de 24 % à 32 %. Ce groupe comprend les personnes qui avaient fait des études postsecondaires, mais qui n'avaient obtenu ni de diplôme ni de grade de ce niveau. Même si le pourcentage de la population autochtone détenant un grade universitaire a plus que doublé entre 1986 et 1996, ce pourcentage demeurait quand même peu élevé, se situant à environ 4 %. Bien que, par rapport à la population non autochtone, la population autochtone ait affiché des gains sur le plan du niveau de scolarité au cours de cette période, les différences les plus prononcées se trouvaient toujours aux extrémités de l'échelle de scolarité. Au bas de l'échelle, une plus grande proportion de la population autochtone n'avait pas terminé ses études secondaires (45 % contre 17 % de la population non autochtone), tandis qu'au sommet de l'échelle de scolarité, beaucoup moins d'Autochtones avaient effectué des études universitaires (4 % contre 19 % de la population non autochtone).

Cependant, il est nécessaire d'être prudent lorsqu'il s'agit d'interpréter les gains réalisés entre 1986 et 1996 au chapitre du niveau de scolarité de la population autochtone. On peut attribuer certains de ces gains au phénomène de la « mobilité ethnique ». Le Recensement de 1996 a permis d'observer une augmentation considérable de la population autochtone, augmentation qui ne peut résulter d'un accroissement naturel de la population. Il semble qu'un certain nombre de personnes qui n'avaient pas déclaré leur appartenance à un groupe autochtone en 1986 l'ont fait en 1996 à la suite d'une prise de conscience par rapport aux questions relatives à la population autochtone. La plupart des personnes de ce nouveau groupe avaient un statut socio-économique plus élevé, et ont, de ce fait, entraîné une hausse artificielle du niveau de scolarité. Bien qu'il y ait eu une amélioration certaine au cours de cette période à l'intérieur de la population autochtone, l'apport de la mobilité ethnique demeure inconnue. En comparant les résultats des recensements de 1986 et de 1996, une autre mise en garde s'impose, puisqu'un certain nombre de réserves n'ont pas participé à ces recensements. Certaines d'entre elles qui n'ont pas participé en 1986 étaient les mêmes qu'en 1996, tandis que d'autres ne l'étaient pas.

Une autre façon d'examiner l'évolution du niveau de scolarité au fil des années consiste à observer le niveau de scolarité des différentes cohortes d'âge pour un seul recensement. Les cohortes les plus jeunes sont plus représentatives de celles qui ont participé au système scolaire tout récemment, tandis que les cohortes plus âgées ont tendance à mieux représenter le système scolaire pour les années antérieures. Les résultats du Recensement de 1996 n'indiquent que de légères différences quant au niveau de scolarité de la population autochtone âgée de 25 à 29 ans par rapport à celui de l'ensemble de la population autochtone en âge de travailler. Dans la cohorte plus jeune (les 25 à 29 ans), le pourcentage de personnes détenant un diplôme d'études collégiales ou de formation professionnelle au niveau des métiers était de 25 % par rapport à 29 % pour l'ensemble de la population en âge de travailler. Dans le même ordre d'idées, le pourcentage de la cohorte plus jeune ayant fréquenté l'université se situait à 5 % contre 6 % pour l'ensemble de la population en âge de travailler (figure 4.10). La population non autochtone présentait le modèle opposé, c'est-à-dire que le groupe plus jeune était le plus susceptible des deux d'avoir fait des études postsecondaires (figure 4.11). Les tendances similaires au chapitre du niveau de scolarité des deux cohortes autochtones peuvent révéler en partie qu'un bon nombre d'adultes autochtones poursuivent leurs études après l'âge de 29 ans.

PROVINCES ET TERRITOIRES

Le pourcentage de la population autochtone en âge de travailler n'ayant pas terminé ses études secondaires variait entre 28 % au Nouveau-Brunswick et 51 % au Manitoba. Le pourcentage de personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires était plus élevé dans la population autochtone que dans la population non autochtone, sauf au Nouveau-Brunswick (où ce pourcentage était de 29 % pour la population non autochtone). Dans le cas de la population non autochtone en âge de travailler, la variation se situait entre 12 % et 34 %. Dans plusieurs provinces et territoires, le pourcentage de la population autochtone qui ne détenait pas un diplôme d'études secondaires était plus élevé que le pourcentage de personnes qui avaient obtenu un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires (tableaux 4.17 à 4.20 et figure 4.13).

Entre 11 % et 26 % de la population autochtone en âge de travailler détenait un diplôme d'études secondaires sans toutefois détenir un diplôme d'études postsecondaires. Les pourcentages comparables pour la population non autochtone se situaient entre 17 % et 27 %. Dans certaines provinces et certains territoires, le pourcentage de la population autochtone détenant un diplôme d'études secondaires, mais sans diplôme d'études postsecondaires était plus élevé que celui de la population non autochtone. Cette situation s'explique par les statistiques plus élevées au chapitre des diplômes d'études postsecondaires dans la population non autochtone.

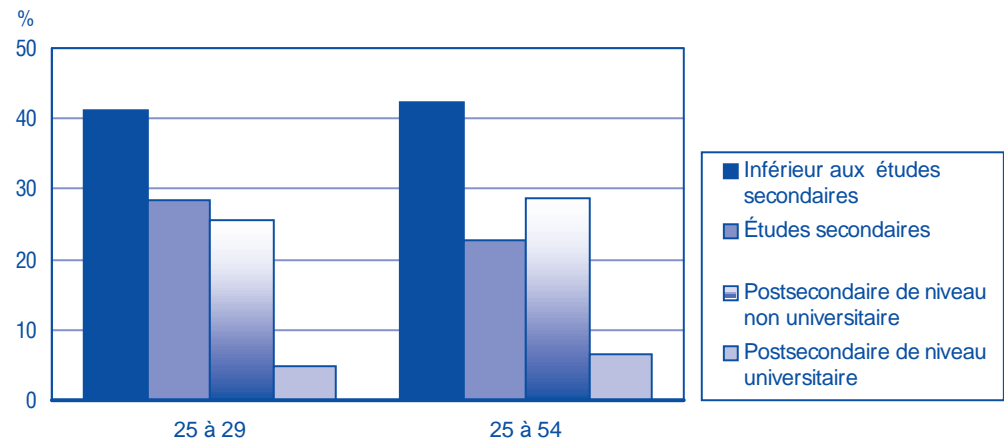
Le pourcentage de la population autochtone en âge de travailler qui détenait un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers ou d'études collégiales se situait entre 23 % et 42 %. Ce pourcentage était plus élevé pour la population autochtone que pour la population non autochtone à Terre-Neuve et Labrador, au Nouveau-Brunswick et au Yukon. Les pourcentages étaient semblables dans les deux populations pour le reste des provinces et territoires.

Au niveau universitaire, le taux d'obtention d'un diplôme au sein de la population autochtone est considérablement inférieur à celui observé au sein de la population non autochtone dans toutes les provinces et tous les territoires.

En 1996, entre 3 % et 10 % de la population autochtone en âge de travailler détenait un grade universitaire; le plus faible pourcentage se situait dans les Territoires du Nord-Ouest et le plus élevé, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Par contre, entre 13 % et 29 % de la population non autochtone était titulaire d'un grade universitaire.

Le niveau de scolarité de la population autochtone âgée de 25 à 29 ans n'est généralement pas plus élevé que celui de la population autochtone en âge de travailler dans son ensemble. Dans la plupart des provinces et territoires, à l'exception de Terre-Neuve et Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Yukon, la population autochtone âgée de 25 à 29 ans était moins susceptible que l'ensemble de la population autochtone en âge de travailler de détenir un diplôme d'études collégiales, quoique dans la plupart des provinces et territoires, la différence était de moins de 5 points. Les pourcentages pour la population autochtone âgée de 25 à 29 ans variaient entre 21 % et 65 %. La tendance était semblable pour les études universitaires, au niveau desquelles les pourcentages pour ce groupe d'âge variaient entre 1 % et 9 %, ce qui était plus bas que pour la population en âge de travailler dans son ensemble.

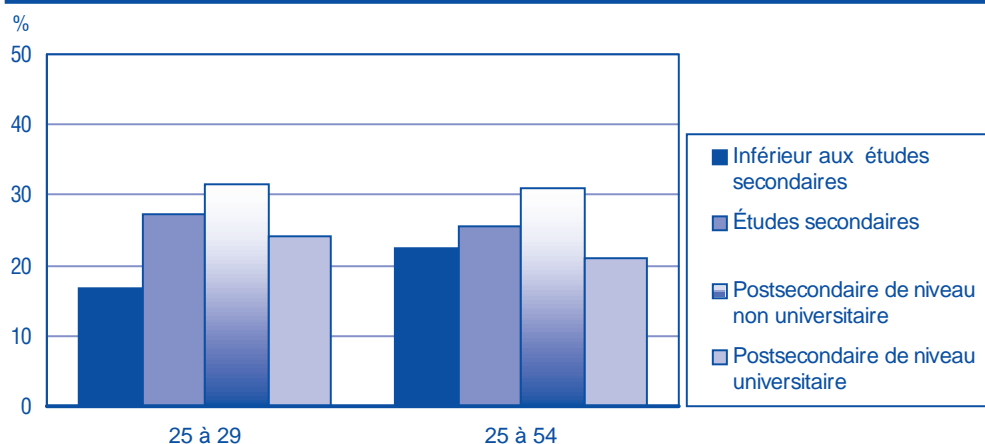
FIGURE 4.10 RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS ET DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1996



Notes : La population autochtone désigne les personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimaux), ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada* ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une première nation.
 La catégorie « Inférieur aux études secondaires » inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.
 La catégorie « Études secondaires » inclut les diplômés de l'enseignement secondaire et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau non universitaire » inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau universitaire » inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

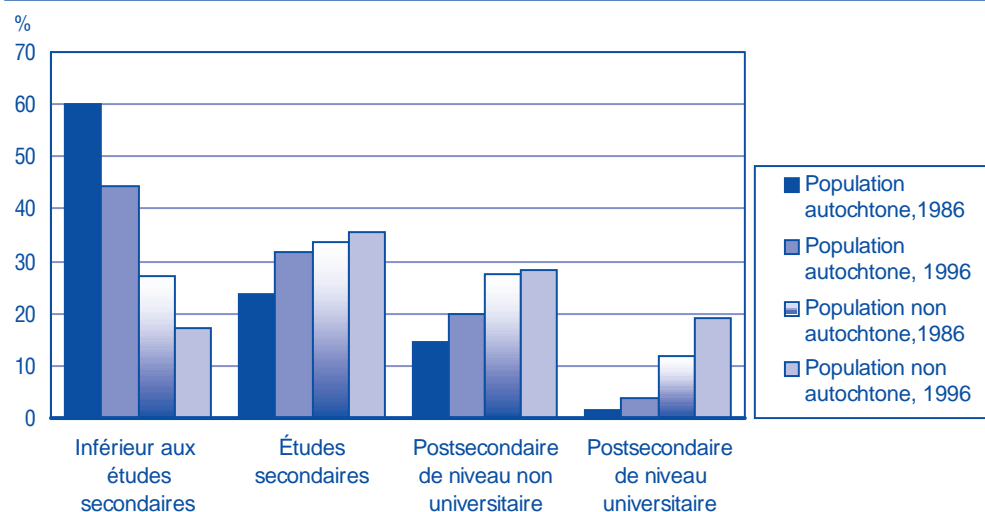
FIGURE 4.11 RÉPARTITION DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS ET DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1996



Notes : La catégorie « Inférieur aux études secondaires » inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.
 La catégorie « Études secondaires » inclut les diplômés de l'enseignement secondaire et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau non universitaire » inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau universitaire » inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

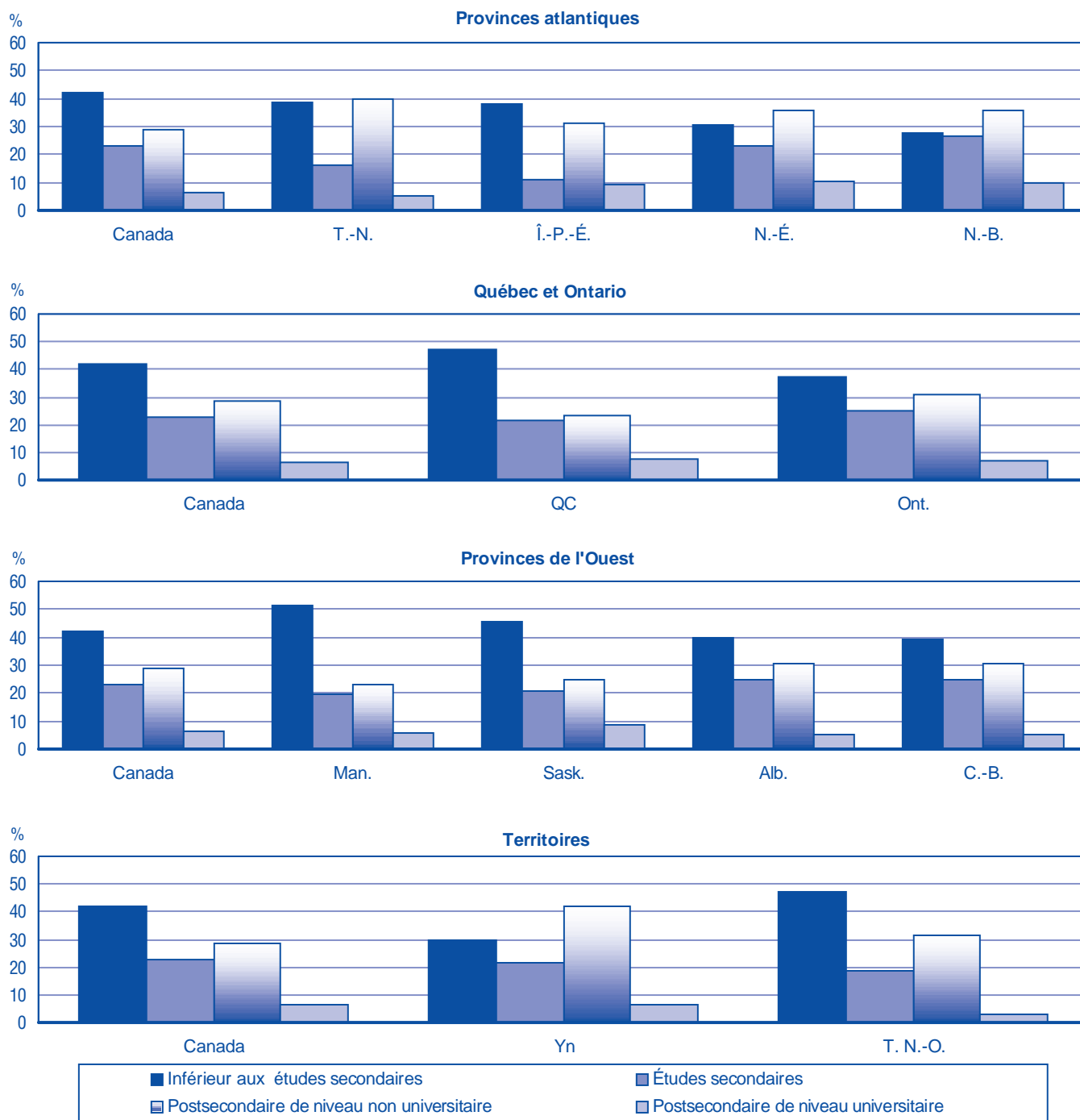
FIGURE 4.12 RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE¹ ET NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 20 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1986 ET 1996



Notes : La population autochtone désigne les personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimaux), ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada* ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une première nation.
 La catégorie « Inférieur aux études secondaires » inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.
 La catégorie « Études secondaires » inclut les diplômés de l'enseignement secondaire et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau non universitaire » inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau universitaire » inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1986-1996, Statistique Canada.

FIGURE 4.13 RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996



Notes : La population autochtone désigne les personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimau), ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada* ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une première nation.

La catégorie « Inferieur aux études secondaires » inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.

La catégorie « Études secondaires » inclut les diplômés de l'enseignement secondaire et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.

La catégorie « Postsecondaire de niveau non universitaire » inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.

La catégorie « Postsecondaire de niveau universitaire » inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

B. NIVEAU DE SCOLARITÉ DES GROUPES LINGUISTIQUES

CONTEXTE

Le tableau 4.21 indique la répartition de la population francophone (personnes dont la langue maternelle, c'est-à-dire la première langue qu'elles ont apprise, est le français), de la population anglophone (personnes dont la langue maternelle est l'anglais) et de la population dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Les données qui suivent présentent le niveau de scolarité de chaque groupe. Les résultats à chaque niveau de scolarité sont présentés en pourcentage de la population dans chaque groupe linguistique.

Certaines des personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français (étiquetées « autres » dans les tableaux et les graphiques) ont immigré au Canada après avoir étudié ailleurs. Les niveaux élevés de scolarité de ce groupe dans certaines provinces et certains territoires peuvent en partie s'expliquer par les politiques d'immigration visant à attirer des personnes qui ont des niveaux de scolarité élevés.

Les divergences qui existent entre le niveau de scolarité du groupe des langues non officielles et le niveau de scolarité des anglophones et des francophones ne peuvent pas toutes être attribuées aux barrières linguistiques. En effet, des facteurs sociaux et économiques peuvent également entrer en jeu. Les immigrants qui ne parlent pas bien ni l'anglais ni le français sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés à se trouver un emploi et, par conséquent, leurs enfants peuvent éprouver les mêmes difficultés que les enfants provenant d'un milieu à faible revenu (section 2.2). La situation de la population autochtone a déjà été examinée (section 4.3A). Les Autochtones dont la langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français font partie du groupe des langues non officielles.

Le fait qu'une proportion importante de personnes du groupe des langues non officielles s'efforce ardemment de faire des études est illustré par le pourcentage considérable d'entre elles qui détiennent un grade universitaire. Toutefois, à l'autre extrémité du spectre, les membres de ce groupe sont également plus susceptibles de ne pas détenir de diplôme d'études secondaires. Il faut poursuivre la recherche afin de déterminer quels sont les membres de ce groupe les plus susceptibles d'abandonner le système d'éducation sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et quels types de programmes pourraient les aider à surmonter les obstacles qui peuvent les décourager de poursuivre leurs études.

Dans les provinces et territoires qui comptent de grandes populations autochtones, les données sur les groupes linguistiques semblent correspondre à l'information sur la population autochtone présentée préalablement. Dans ces provinces et territoires, le groupe des langues non officielles obtient des taux plus élevés de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires que les deux autres groupes linguistiques.

OBSERVATIONS

CANADA

La figure 4.14 montre que la répartition des anglophones selon le niveau de scolarité était semblable à celle de l'ensemble de la population du Canada âgée de 25 à 29 ans lors du Recensement de 1996. Les francophones sont plus susceptibles de détenir un diplôme d'études collégiales, ce qui est peut-être partiellement attribuable aux cégeps au Québec. Le groupe des langues non officielles est plus susceptible de détenir un grade universitaire que les anglophones ou les francophones, mais il est également plus susceptible de ne pas avoir terminé ses études secondaires.

Trois groupes linguistiques font l'objet d'un examen : les francophones, les anglophones et les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

Le groupe des langues non officielles comprend les immigrants et les personnes dont la langue première était une langue autochtone.

Les personnes faisant partie du groupe des langues non officielles sont plus susceptibles de fréquenter l'université, mais sont également moins susceptibles de détenir un diplôme d'études secondaires que celles faisant partie des groupes linguistiques francophone et anglophone.

Les données indiquent le niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 29 ans.

PROVINCES ET TERRITOIRES

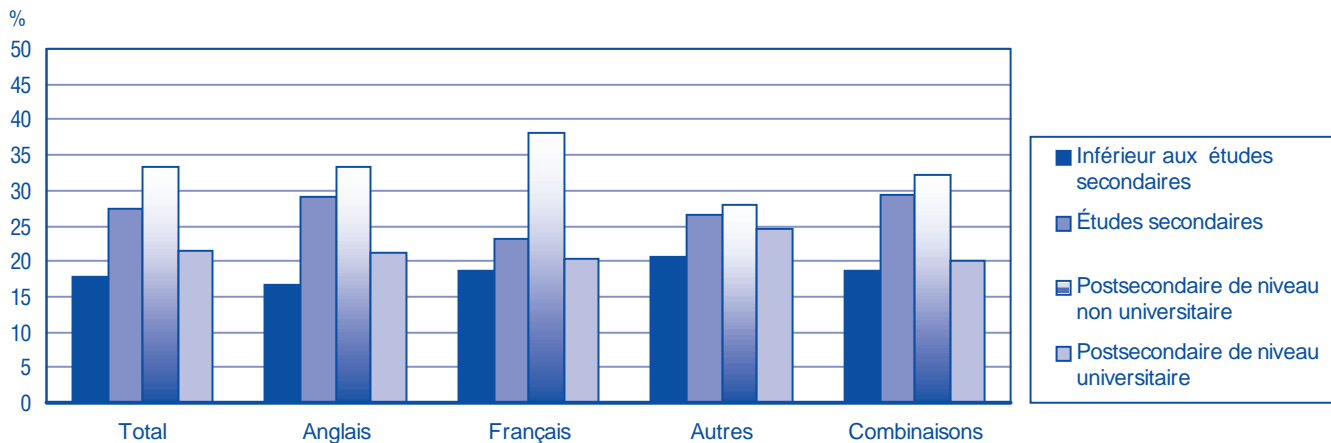
En Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, des provinces et un territoire qui comptent tous de grandes populations autochtones, le pourcentage des membres du groupe des langues non officielles qui ne détiennent pas un diplôme d'études secondaires est d'au moins 5 points supérieur à la population de la majorité linguistique. Dans la plupart des provinces et territoires, les membres du groupe des langues non officielles sont moins susceptibles de détenir un diplôme d'études collégiales. Les pourcentages de diplômés universitaires pour ce groupe sont semblables au pourcentage du groupe linguistique majoritaire dans de nombreuses provinces et dans les territoires. Le groupe des langues non officielles compte un pourcentage plus élevé de diplômés universitaires par rapport aux anglophones à Terre-Neuve et Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, et un pourcentage inférieur au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (figures 4.15 à 4.18).

Le niveau de scolarité des minorités francophones et anglophones est comparable à celui du groupe linguistique majoritaire dans leur province ou leur territoire.

Les minorités francophones et anglophones semblent pour la plupart avoir atteint un niveau de scolarité égal ou supérieur à celui de la majorité linguistique dans leurs provinces et territoires respectifs. Les minorités francophones et les majorités anglophones affichent des taux d'obtention de diplômes d'études postsecondaires semblables (se situant à 5 points près). Pour ce qui est des études universitaires, le pourcentage des diplômés francophones est beaucoup plus élevé à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au Québec, la minorité anglophone a le taux le moins élevé de personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires et affiche le pourcentage le plus élevé de diplômés universitaires parmi les trois groupes linguistiques.

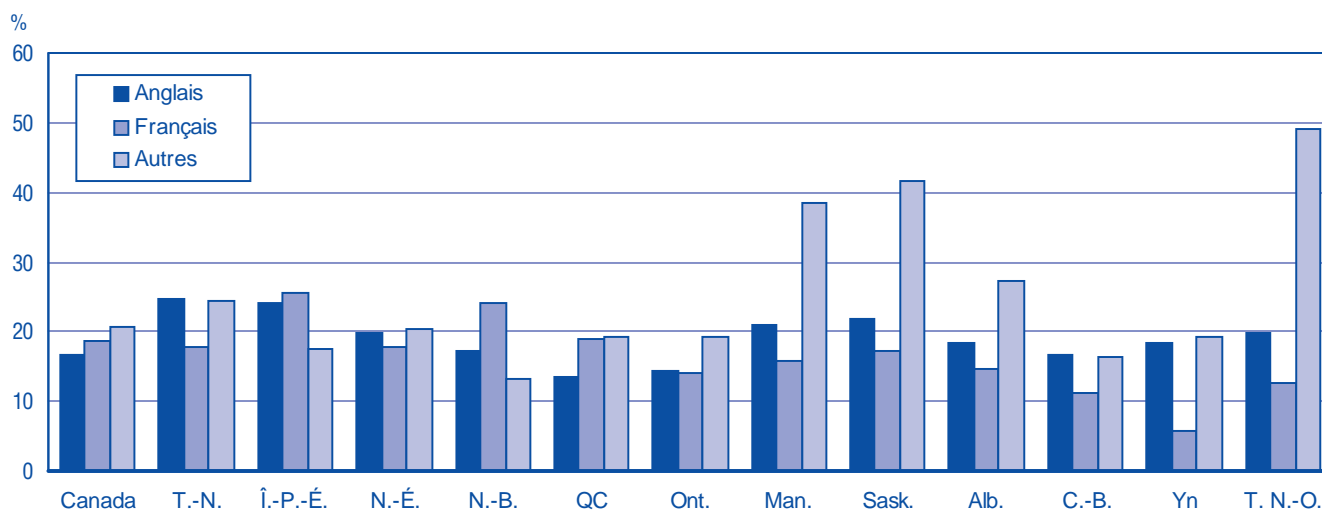
FIGURE 4.14 RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1996



Notes : La catégorie « Autres » inclut les gens dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français (inclut ceux dont la première langue est une langue autochtone).
 La catégorie « Combinaisons » inclut l'une des combinaisons linguistiques suivantes : l'anglais et le français, l'anglais et une autre langue, le français et une autre langue ou l'anglais, le français et une autre langue.
 La catégorie « Inferieur aux études secondaires » inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.
 La catégorie « Études secondaires » inclut les diplômés d'établissements d'enseignement secondaire et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau non universitaire » inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.
 La catégorie « Postsecondaire de niveau universitaire » inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

FIGURE 4.15 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT UN NIVEAU DE SCOLARITÉ INFÉRIEUR AUX ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

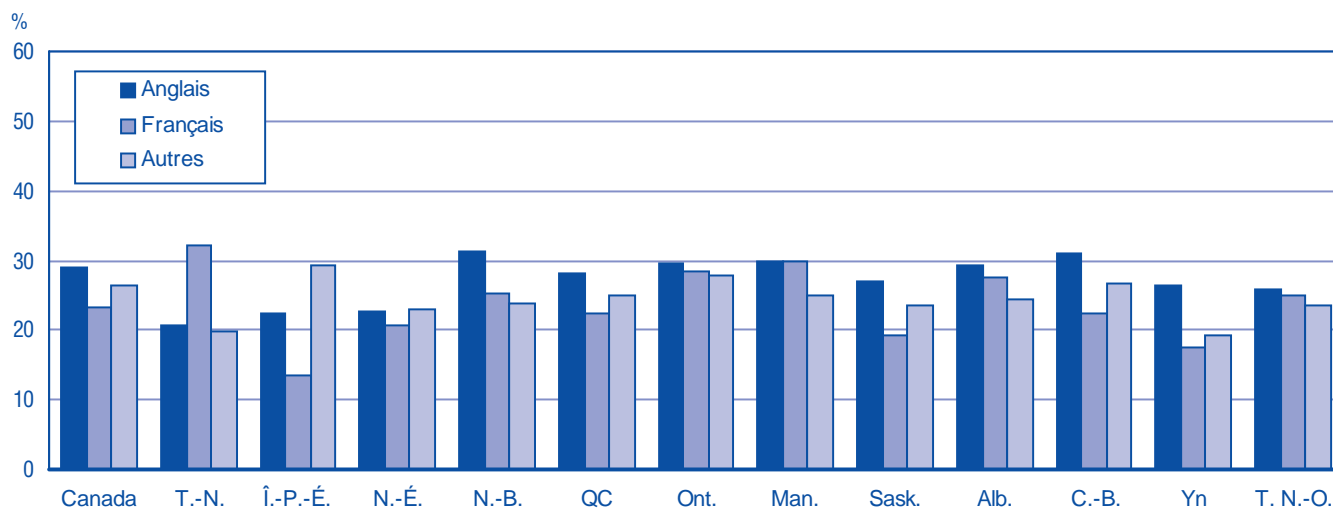


Notes : La catégorie « Autres » inclut les gens dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français (y compris ceux dont la première langue est une langue autochtone).

La catégorie « Inférieur aux études secondaires » inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

FIGURE 4.16 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT TERMINÉ DES ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

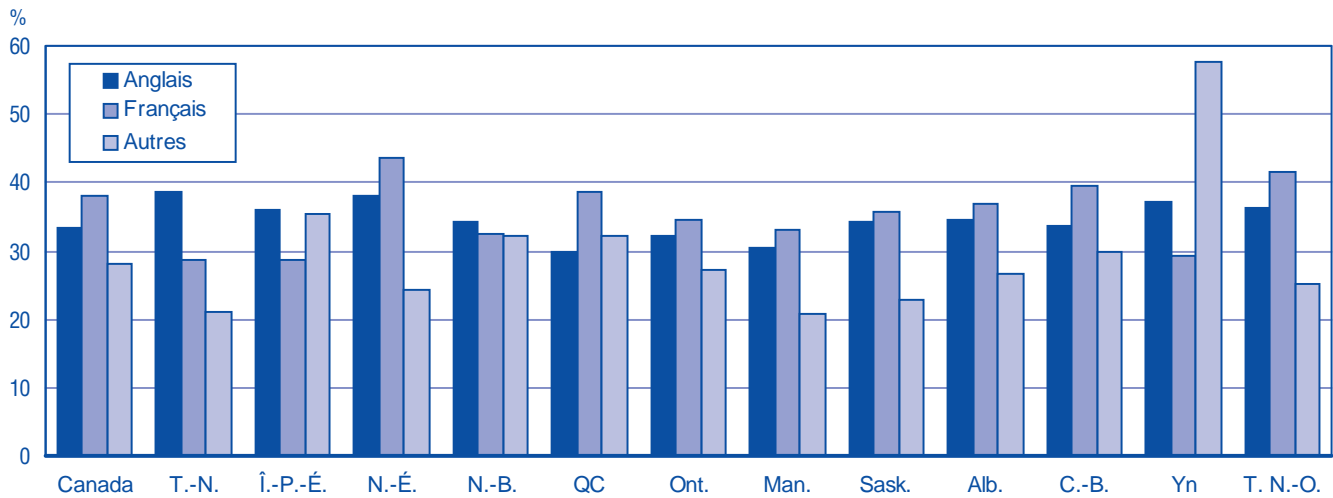


Notes : La catégorie « Autres » inclut les gens dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français (inclut ceux dont la première langue est une langue autochtone).

La catégorie « Études secondaires » inclut les diplômés d'établissements d'enseignement secondaire et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

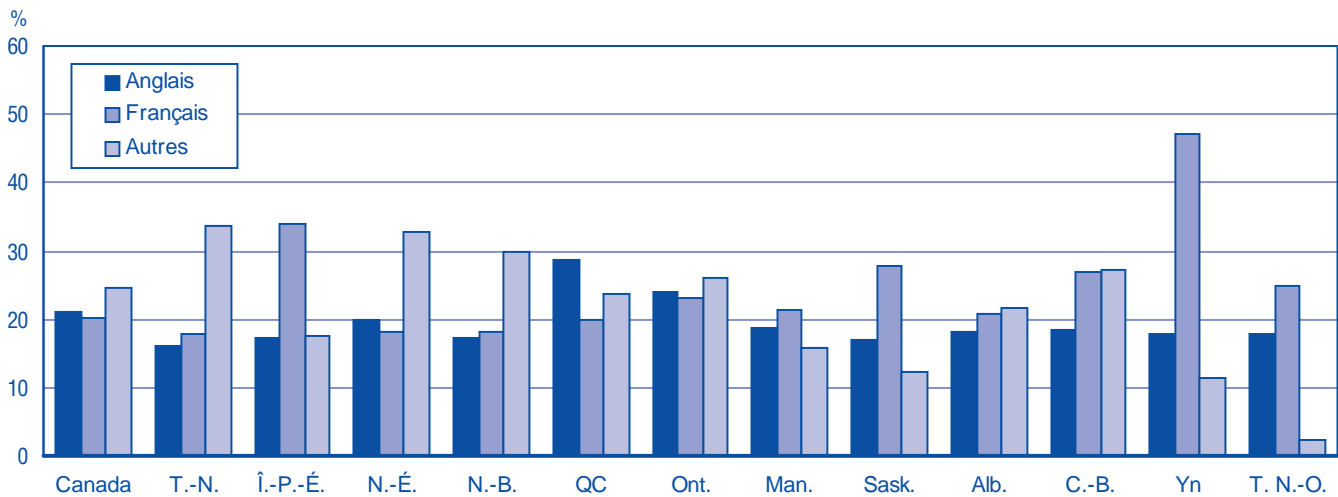
FIGURE 4.17 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT UN DIPLÔME POSTSECONDAIRE DE NIVEAU NON UNIVERSITAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996



Notes : La catégorie « Autres » inclut les gens dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français (y compris ceux dont la première langue est une langue autochtone).
 La catégorie « Postsecondaire de niveau non universitaire » inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

FIGURE 4.18 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS AYANT UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996



Notes : La catégorie « Autres » inclut les gens dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français (y compris ceux dont la première langue est une langue autochtone).
 La catégorie « Postsecondaire de niveau universitaire » inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

C. PARTICIPATION À L'ÉDUCATION SELON LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE

CONTEXTE

De nombreux facteurs sociaux et économiques, comme le rendement scolaire, le niveau de scolarité des parents et le revenu du ménage peuvent exercer une influence sur la fréquentation scolaire d'une personne. La présente section est axée sur le statut socio-économique (SSE) familial des personnes âgées de 18 à 21 ans se situant aux deux extrémités du spectre de l'éducation — celles qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et celles qui fréquentent l'université (voir l'annexe 4 pour la définition de SSE).

Les personnes qui ne terminent pas leurs études secondaires ont beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi et à le conserver que celles qui ont un niveau de scolarité plus élevé (voir la section 5.1). Néanmoins, des pressions peuvent s'exercer sur les personnes qui se situent dans le quartile le plus bas du SSE pour qu'elles quittent l'école afin de gagner un revenu. Si elles n'ont pas au moins terminé des études secondaires, il est peu probable qu'elles soient en mesure de hausser leur statut socio-économique. Ces élèves ont peut-être besoin d'un encouragement et d'une aide supplémentaire pour terminer leurs études secondaires et ils pourraient profiter de programmes qui facilitent le recyclage après l'âge « typique » de l'obtention d'un diplôme.

L'augmentation générale des taux de fréquentation de l'université à tous les niveaux socio-économiques correspond à la tendance vers des niveaux de scolarité plus élevés (voir la section 2.3). Les personnes faisant partie des groupes dont le SSE est moyen ou inférieur doivent consentir des sacrifices financiers plus grands pour fréquenter l'université que les personnes qui se situent dans le quartile le plus élevé. Bien que le taux de participation des deux quartiles moyens ait augmenté plus rapidement que dans le cas du quartile le plus élevé, le quartile inférieur a enregistré la plus petite augmentation de la fréquentation.

En 1986, les taux de fréquentation étaient comparables pour les personnes provenant d'un milieu où le SSE était faible ou moyen, tandis qu'en 1994, il y avait un écart compte tenu du taux de fréquentation inférieur du groupe dont le SSE était faible. Ce nouvel écart soulève des questions relativement à l'égalité de l'accès. L'apparition de cet écart a coïncidé avec une période pendant laquelle le revenu familial réel changeait peu, où l'inégalité des revenus s'accroissait et où les étudiants recevaient davantage des prêts plutôt que des bourses (voir également la section 3.5F sur l'endettement des étudiants et les droits de scolarité). L'écart montre l'importance de faire en sorte que la hausse des coûts s'accompagne de fonds en mettant à la disposition des gens provenant de milieux à faible revenu des subventions, des prêts, des bourses ou d'autres moyens. Faute d'un tel financement, les situations financières peuvent entraîner des iniquités, sans égard aux capacités de l'élève.

Les données les plus récentes sur le niveau de scolarité selon le SSE familial datent de 1994. Il faut surveiller de façon plus assidue le niveau de scolarité selon le SSE, particulièrement en ce qui a trait à la fréquentation de l'université, compte tenu de l'augmentation importante des coûts relatifs à l'enseignement postsecondaire ces dernières années. Une telle surveillance permettrait aux décideurs de repérer et de mettre au point des programmes visant à faire en sorte que les élèves qui ont les capacités intellectuelles nécessaires pour fréquenter l'université et en tirer profit ne soient pas bloqués à cause de leur faible revenu.

OBSERVATIONS

CANADA

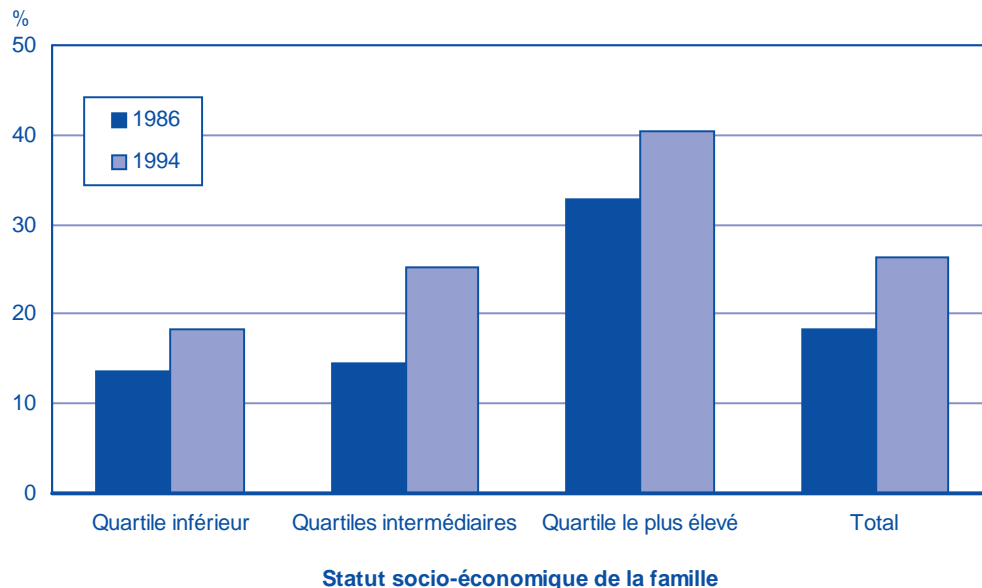
En 1994, il y avait déjà un écart dans les taux de fréquentation universitaire entre les personnes provenant de milieux où le SSE était faible et celles dont le SSE était moyen (figures 4.19).

Par rapport à 1986, un pourcentage plus élevé de jeunes âgés de 18 à 21 ans provenant de chaque quartile fréquentait l'université en 1994. Cependant, l'écart entre la fréquentation du quartile inférieur et les autres quartiles a augmenté pendant la même période. En 1986, les résultats de l'Enquête sociale générale n'indiquaient aucune différence importante dans les taux de fréquentation des élèves du quartile le plus bas du SSE et ceux des deux quartiles moyens. Dès 1994, un écart de 7 points est apparu, avec des taux de fréquentation de 18 % et 25 % respectivement, car l'augmentation considérable de la participation des personnes faisant partie des quartiles moyens dépassait l'augmentation qui s'est produite dans le quartile inférieur du SSE. Les personnes faisant partie du quartile supérieur du SSE ont continué d'afficher le taux de fréquentation universitaire le plus élevé, soit 40 %.

En 1994, les personnes faisant partie du quartile inférieur étaient également les plus susceptibles de ne pas avoir terminé leurs études secondaires. Environ un tiers des personnes du quartile inférieur n'avaient pas terminé leurs études secondaires (34 % par rapport à un quart pour les personnes du quartile supérieur (23 %)). Par conséquent, la proportion des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires était d'environ 50 % supérieur dans le groupe dont le SSE était le plus faible que dans celui dont le SSE était le plus élevé. Il convient de souligner que ces données peuvent surestimer le nombre de personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires puisqu'un certain nombre de gens faisant partie de la cohorte des 18 à 21 ans qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires fréquentaient toujours l'école au moment de l'enquête.

Les résultats sont présentés pour le Canada seulement et non selon la province, car la taille de l'échantillon des données de base de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada est restreinte.

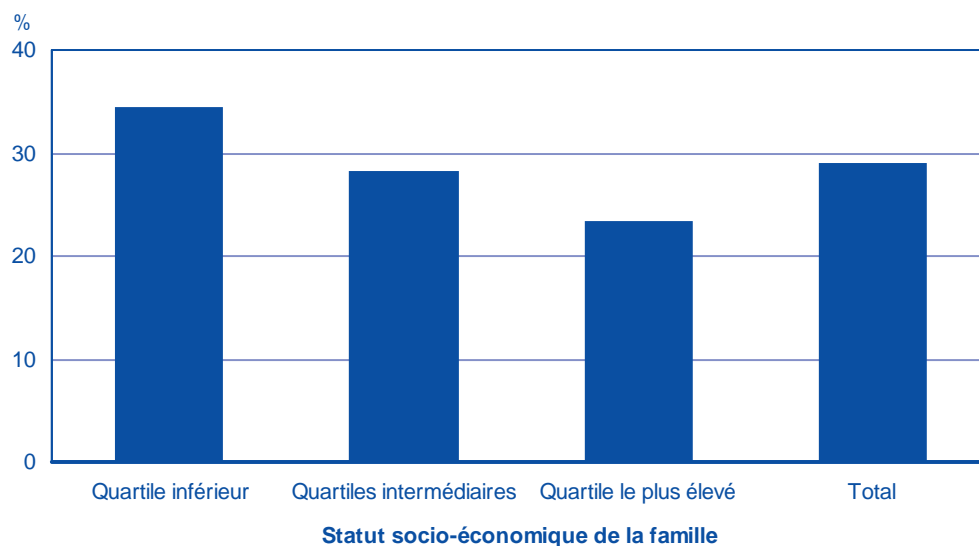
FIGURE 4.19 TAUX DE FRÉQUENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS, SELON LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE, CANADA, 1986 ET 1994



Note : Étant donné la taille limitée de l'échantillon de l'Enquête sociale générale, de telles estimations ne sont pas disponibles par province.

Source : Enquête sociale générale, 1986 et 1994, et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

FIGURE 4.20 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 À 21 ANS AYANT UN NIVEAU DE SCOLARITÉ INFÉRIEUR AUX ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE, CANADA, 1994



Note : Étant donné la taille limitée de l'échantillon de l'Enquête sociale générale, ces données ne sont pas disponibles par province.

Source : Enquête sociale générale, 1994, et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

NOTES EN FIN DE CHAPITRE

1. Pour obtenir plus de précisions sur les résultats des évaluations effectuées aux termes du PIRS, veuillez consulter chacun des rapports du PIRS publiés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Voir également le site Internet à l'adresse suivante : www.cmec.ca.
2. Les pays qui ont participé à la TEIMS et dont on n'a pas tenu compte des résultats à cause des problèmes d'échantillonnage incluent : les États-Unis et l'Allemagne (Population 2), ainsi que le Royaume-Uni (Populations 1 et 2). La France et l'Allemagne n'ont pas participé à l'étude de la Population 1. L'Italie n'a participé ni à l'étude de la Population 1, ni à l'étude de la Population 2. Les résultats du Canada pour la Population 3 ont été omis du présent rapport car le Canada n'a pas respecté toutes les exigences relatives à l'échantillonnage pour cette population.
3. David F. Robitaille, Alan R. Taylor et Graham Orpwood, *TEIMS - Rapport sur le Canada, Volume 2 : 4^e année (Volume 1 : 8^e année) 1996-1997*. Voir également *Selected research highlights: TIMSS Population 2 (13-year-olds)*, Toronto, Educational Quality and Accountability Office, 1998; Darren Lauzon, *Gender Differences in Science and Mathematics Achievement in the Final Year of Secondary School: Evidence from the 1995 TIMSS*, Ottawa, document de travail de Statistique Canada; Yanhong Zhang, *Gender Differences in Mathematics and Science Achievement in the 8th Grade: The Role of Engagement in Out-of-School Activities and Experimentation in Science Lessons*, Ottawa, document de travail de Statistique Canada.
4. Voir également *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Ottawa, ministre de l'Industrie du Canada, 1996.

CHAPITRE 5

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Activité sur le marché du travail
- Cheminements entre l'éducation formelle et le travail
- Mobilité des étudiants et des diplômés de niveau postsecondaire

FAITS SAILLANTS

- Sur le marché du travail au Canada, on accorde une valeur considérable à un niveau de scolarité élevé. En effet, un niveau de scolarité élevé est lié à des taux d'emploi plus élevés et des taux de chômage plus faibles.
- Au cours des années 90, la situation sur le marché du travail des jeunes ayant un faible niveau de scolarité s'est détériorée, notamment pour ceux qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires et, dans une moindre mesure, pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà.
- La situation sur le marché du travail varie moins selon la province et le sexe que selon le niveau de scolarité.
- L'incidence du sous-emploi — qui correspond au nombre de personnes travaillant à temps partiel sur une base involontaire, en pourcentage de l'ensemble de la population active — a augmenté de façon générale pendant les deux dernières décennies et est plus élevée chez les personnes ayant un niveau de scolarité plus faible.
- Au cours des années 90, les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires semblent avoir eu légèrement plus de difficultés à passer des études au marché du travail que leurs homologues des années 80. Bien que les taux de chômage soient comparables, on constate une diminution des taux d'emploi à temps plein deux ans après l'obtention du diplôme, des revenus plus faibles et, à l'exception des diplômés universitaires, un lien moins étroit entre leurs études et leur emploi.

- La mobilité interprovinciale des étudiants et des diplômés du postsecondaire représente un phénomène important, particulièrement dans le secteur universitaire (en 1986 et 1995, environ 8 % des diplômés universitaires ont fait leurs études dans une province autre que leur province d'origine). Les diplômés universitaires ont aussi été mobiles après avoir terminé leurs études, particulièrement ceux de 1986.

5.1 ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

CONTEXTE

Les objectifs de l'éducation et de la formation sont vastes et englobent une variété de résultats espérés, y compris le développement de personnes bien équilibrées capables de participer et de contribuer positivement à la société. Tant d'un point de vue personnel que social, obtenir une situation intéressante sur le marché du travail constitue un autre objectif important, notamment dans la mesure où, collectivement, cela a des répercussions sur la compétitivité actuelle et future de l'économie du Canada.

Les mesures de l'activité, y compris le taux d'emploi, le taux de chômage et la mesure du sous-emploi, donnent un aperçu global de la façon dont les situations sur le marché du travail varient selon le niveau de scolarité. Ces informations peuvent aider les éducateurs et autres intervenants dans le secteur de l'éducation à comprendre les répercussions et les avantages d'un niveau de scolarité plus élevé. De plus, elles peuvent indiquer les domaines où des interventions sont nécessaires en vue d'améliorer les débouchés sur le marché du travail.

L'examen de ces taux chez les jeunes peut montrer la façon dont ces derniers réussissent la transition des études au marché du travail et souligne les domaines où des mesures sont nécessaires pour les aider à réussir cette transition. L'examen de ces taux pour l'ensemble de la population en âge de travailler peut aider à comprendre les effets à long terme du niveau de scolarité sur les situations sur le marché du travail.

Les résultats énoncés dans le présent document montrent que les personnes qui ont un niveau de scolarité plus élevé obtiennent de meilleurs résultats sur le marché du travail dans toutes les provinces. En outre, il en ressort que les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires éprouvent davantage de difficultés sur le marché du travail, particulièrement celles qui sont jeunes et qui viennent d'entrer sur le marché du travail.

Ces conclusions appuient le maintien de l'importance qu'accordent les systèmes d'éducation à l'atteinte de taux élevés d'obtention d'un diplôme d'études secondaires et à la nécessité de favoriser l'accès à un niveau de scolarité plus élevé. Le Nouveau-Brunswick a justement adopté une stratégie à cette fin. Au cours de l'année scolaire 1999-2000, l'âge légal pour l'abandon des études y passera de 16 ans à 18 ans — les élèves pourront quitter le système scolaire plus tôt à la seule condition qu'ils aient obtenu leur diplôme.

Compte tenu des changements structurels qui touchent l'économie et de la transition rapide vers une économie axée sur le savoir, on exige aujourd'hui des personnes qui entrent sur le marché du travail qu'elles possèdent un niveau de scolarité sans cesse plus élevé. Même si par le passé il existait des emplois bien rémunérés nécessitant peu de scolarité, de tels emplois sont aujourd'hui plus rares et cette situation devrait se maintenir à l'avenir.

La proportion élevée de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui travaillent à temps partiel sur une base involontaire illustre bien les difficultés qu'éprouvent les jeunes à faire la transition de l'école au marché du travail. Peu importe leur niveau de scolarité, les jeunes de plusieurs provinces ont plus de difficultés à trouver un emploi, ce qui soulève la nécessité de trouver des stratégies pour pallier ces difficultés de transition,

stratégies qui pourraient nécessiter des partenariats entre les divers systèmes d'éducation et de formation, les établissements scolaires, les milieux d'affaires et les entreprises. Toutefois, même si la promotion d'un niveau de scolarité plus élevé et l'élaboration de meilleures stratégies de transition peuvent contribuer à faire en sorte que les jeunes obtiennent un travail à temps plein, cela ne devrait pas avoir d'effet sur la restructuration permanente du marché du travail qui semble exiger un recours croissant au travail à temps partiel.

A. TAUX D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE

OBSERVATIONS

CANADA

En général, les personnes qui ont un niveau de scolarité plus élevé bénéficient d'une situation plus favorable sur le marché du travail. Au fur et à mesure que le niveau de scolarité augmente, le taux d'emploi augmente et le taux de chômage diminue.

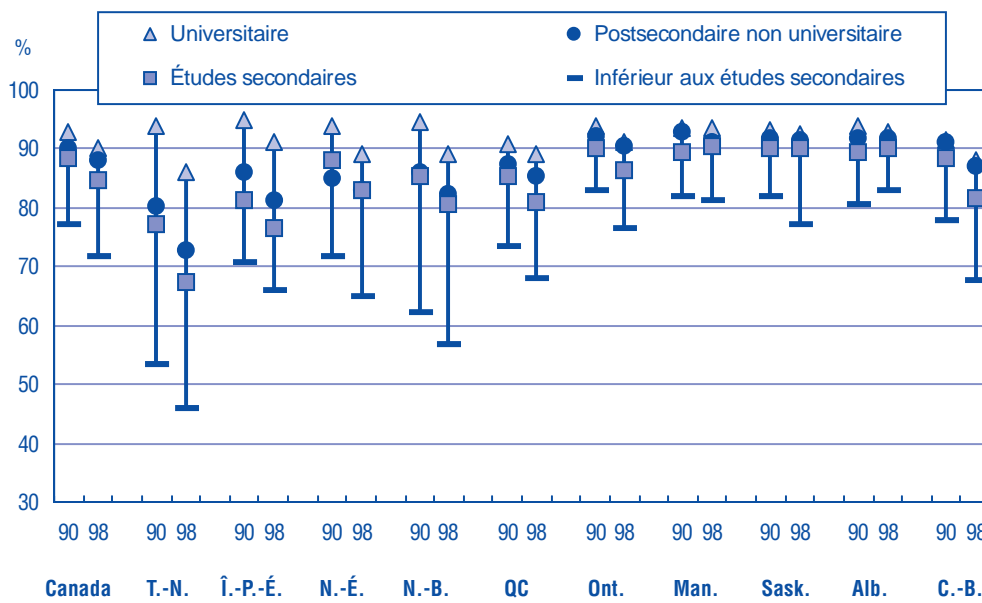
En 1990, chez les hommes, le taux d'emploi des diplômés du secondaire était à peu près le même que celui des diplômés universitaires et du collégial et se situait bien au-dessus du taux enregistré chez les hommes n'ayant pas terminé d'études secondaires. Chez les femmes, le taux d'emploi des diplômées du secondaire était légèrement plus faible que chez les diplômées de programmes postsecondaires, mais se situait bien au-dessus de celui des personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (tableaux 5.1 et 5.2 et figures 5.1 à 5.4).

Définitions

Taux d'emploi : nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population.
Taux de chômage : nombre de personnes en chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Dans les années 90, le diplôme d'études secondaires offrait le meilleur rendement pour trouver un emploi.

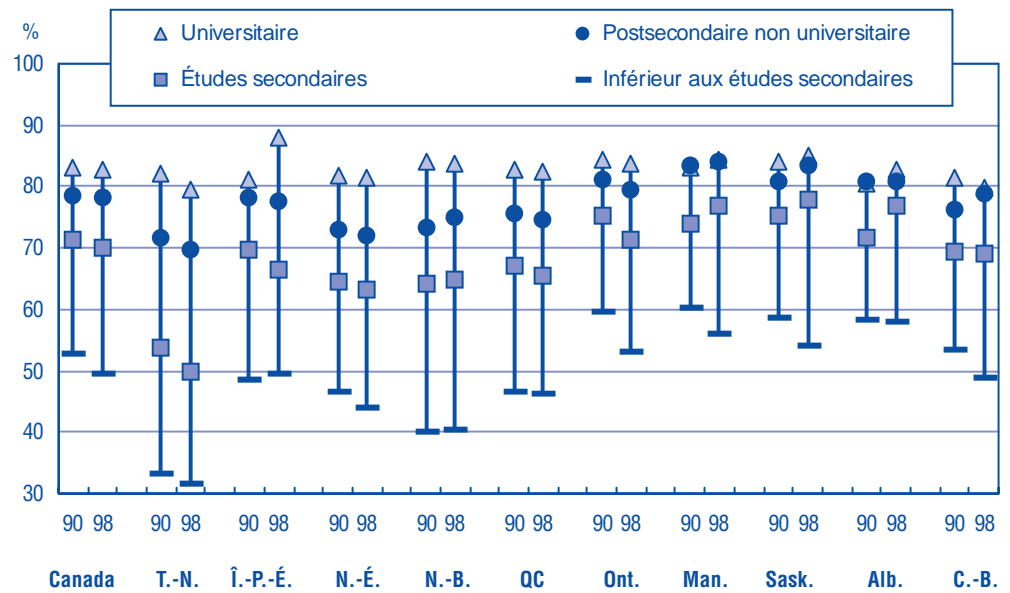
FIGURE 5.1 TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998



Le tableau 5.1 et les figures 5.1 et 5.2 montrent les taux d'emploi provinciaux selon le niveau de scolarité pour le groupe des 25 à 54 ans. Le tableau 5.2 et les figures 5.3 et 5.4 présentent les mêmes données pour le groupe des 25 à 29 ans.

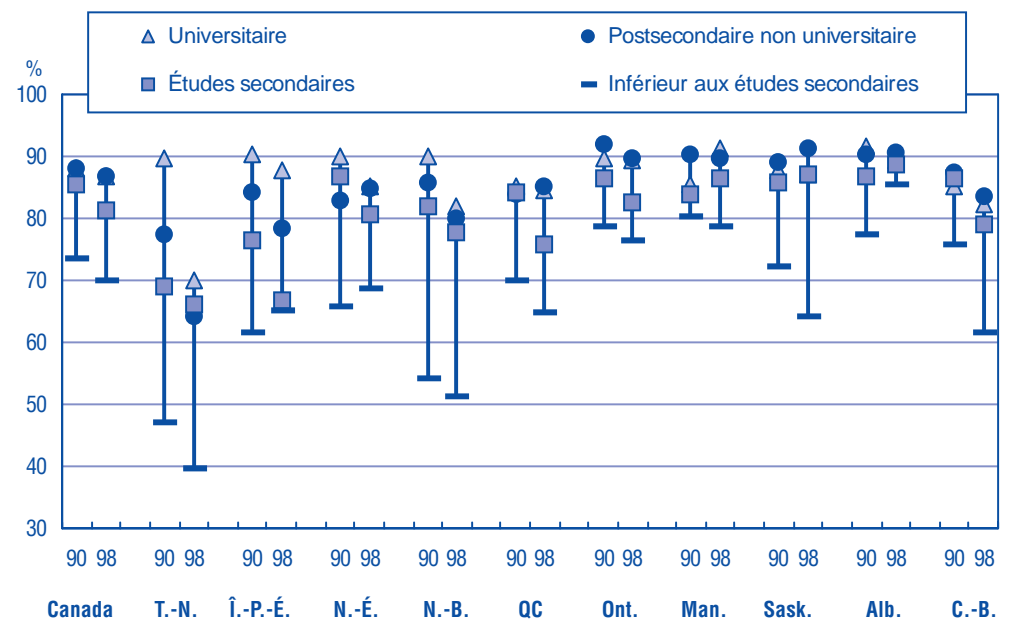
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.2 TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998



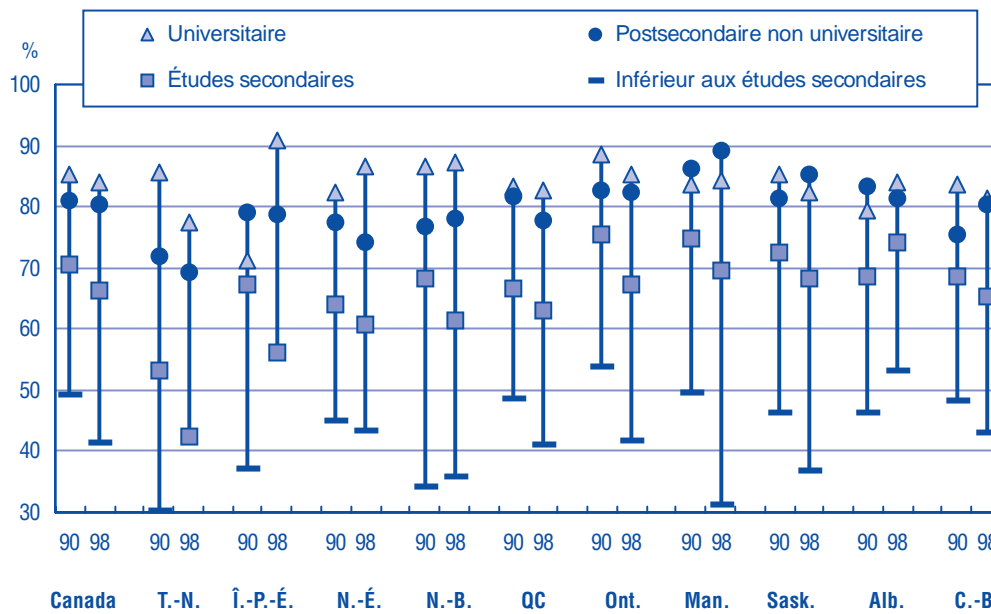
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.3 TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.4 TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998¹



1 Certaines estimations provinciales ont été supprimées à cause d'erreurs d'échantillonnage élevées (voir tableau 5.2).

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

En 1998, il y avait déjà une diminution globale des taux d'emploi. La récession du début de la décennie a eu des effets durables alors que les milieux de travail et les secteurs d'activité, obligés d'être compétitifs à cause de la nature concurrentielle des marchés mondiaux, connaissaient une restructuration et tiraient profit des nouvelles possibilités offertes par les nouvelles technologies de pointe des communications. Dans ce contexte, durant les années 90, l'emploi dans les professions demandant peu de compétences a connu une baisse, tandis que la croissance de l'emploi se concentrait dans les professions libérales et les professions de gestion exigeant des niveaux plus élevés de scolarité et de compétence. En examinant les variations dans les taux d'emploi selon les niveaux de scolarité, on remarque que les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires ont affiché la baisse la plus importante et qu'elles sont suivies par les diplômés du secondaire. Cela a contribué à augmenter la marge entre les taux d'emploi des diplômés du secondaire et des non-diplômés et a aussi fait augmenter l'écart entre les taux d'emploi des diplômés du secondaire et ceux des diplômés d'établissements postsecondaires.

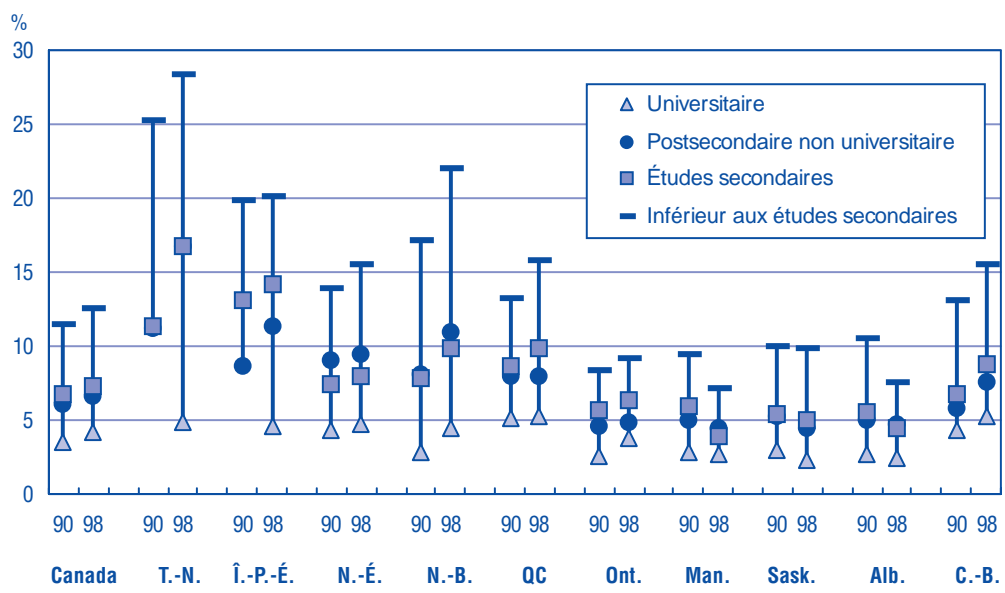
En 1998, parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans qui n'avaient pas terminé d'études secondaires, seulement la moitié des femmes étaient occupées, comparativement à plus de 70 % des hommes, ce qui représente un écart entre les sexes de 20 points. Parmi les diplômés universitaires du même groupe d'âge, l'écart était moindre : celui-ci se situait à 7 points. Chez les plus jeunes, c'est-à-dire les personnes âgées de 25 à 29 ans, l'écart entre les sexes quant aux taux d'emploi était comparable à celui du groupe des 25 à 54 ans pour les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité moins élevé. Cet écart était moins important parmi les titulaires d'un diplôme postsecondaire; il se situait à seulement 3 points chez les diplômés universitaires. L'écart entre les sexes dans les taux d'emploi selon le niveau de scolarité pour les deux groupes d'âge a peu changé entre 1990 et 1998.

Les écarts de situations sur le marché du travail entre les sexes diminuent à mesure qu'augmente le niveau de scolarité.

Au cours de ces deux périodes, aucune différence significative liée au sexe n'a été notée dans les taux de chômage pour l'un ou l'autre des groupes d'âge. Il convient de souligner que les taux d'emploi et de chômage ne donnent qu'un aperçu partiel de la situation du marché du travail. D'autres mesures qui ne sont pas examinées dans le présent document, par exemple le taux d'emploi à temps plein et la rémunération, soulignent un écart entre les sexes.

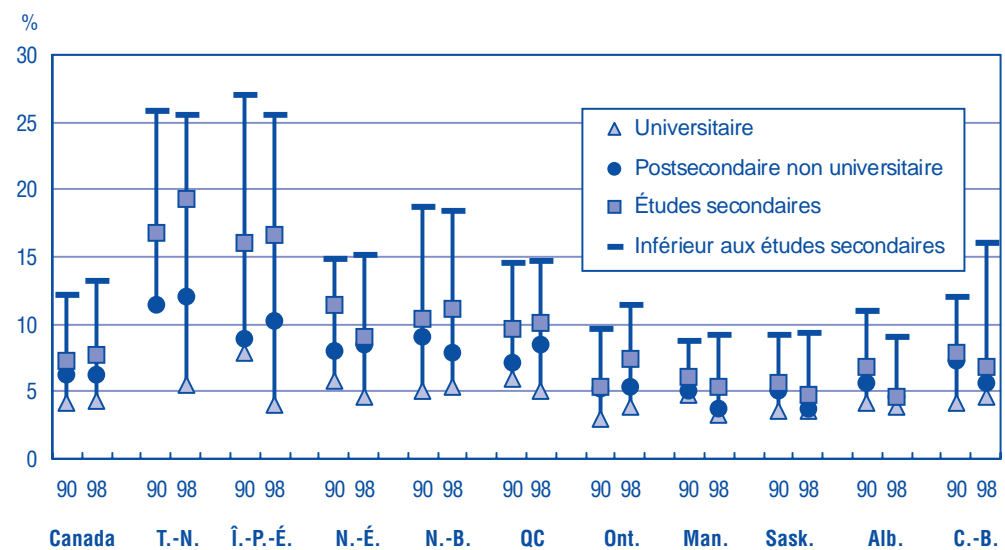
FIGURE 5.5 TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998¹

Le tableau 5.3 et les figures 5.5 et 5.6 montrent les taux de chômage provinciaux selon le niveau de scolarité pour les hommes et les femmes âgés de 25 à 54 ans. Les données pour le groupe des 25 à 29 ans sont présentées dans le tableau 5.4, ainsi que dans les figures 5.7 et 5.8.



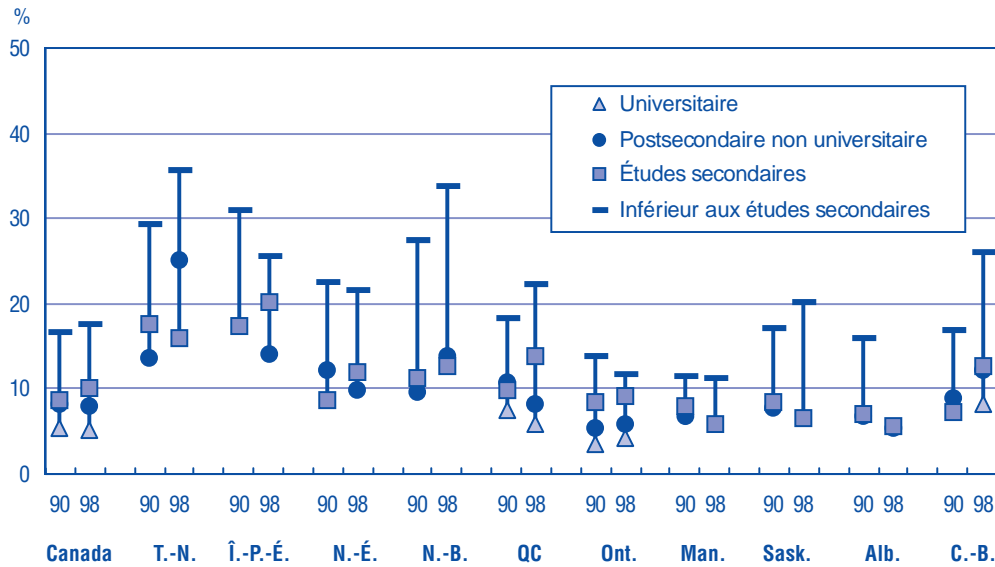
1 Certaines estimations provinciales ont été supprimées à cause d'erreurs d'échantillonnage (voir tableau 5.3).
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.6 TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998¹



1 Certaines estimations provinciales ont été supprimées à cause d'erreurs d'échantillonnage (voir tableau 5.3).
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

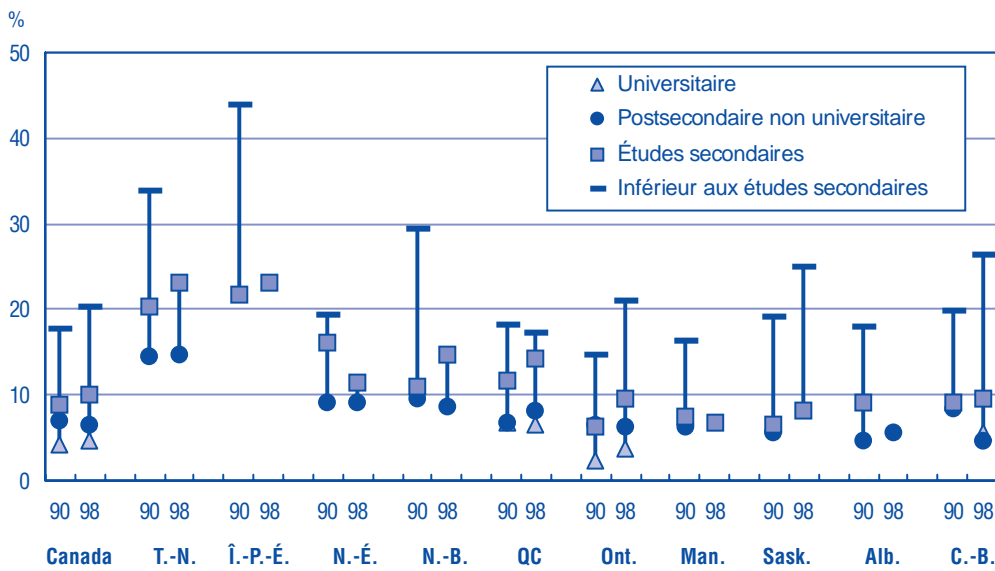
FIGURE 5.7 TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION MASCULINE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998¹



¹ Certaines estimations provinciales ont été supprimées à cause d'erreurs d'échantillonnage (voir tableau 5.4).

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.8 TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998¹



¹ Certaines estimations provinciales ont été supprimées à cause d'erreurs d'échantillonnage (voir tableau 5.4).

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Les jeunes ayant un faible niveau de scolarité connaissent de plus en plus de difficultés sur le marché du travail.

Les jeunes qui n'ont pas terminé d'études secondaires connaissent des taux d'emploi beaucoup plus faibles et des taux de chômage plus élevés que ceux ayant des niveaux de scolarité plus élevés. De façon plus particulière, les taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 29 ans qui n'ont pas fait d'études secondaires sont très faibles (entre 30 % et 50 % dans la plupart des provinces) et ont généralement baissé entre 1990 et 1998. De même, les taux de chômage de ces jeunes femmes ont augmenté de façon significative dans tout le pays, atteignant 20 % en 1998.

PROVINCES

Les situations sur le marché du travail varient moins selon la province que selon le niveau de scolarité.

L'importance qu'on accorde à un niveau de scolarité plus élevé dans l'ensemble du Canada est aussi perceptible dans les provinces. En dépit de différences appréciables quant à la situation générale du marché du travail dans les provinces, les personnes titulaires d'un diplôme universitaire avaient des taux plus élevés d'emploi dans toutes les provinces, les écarts entre celles-ci étant faibles. Par exemple, les taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 54 ans, titulaires d'un diplôme universitaire, selon la province se situaient à plus ou moins 3 points de la moyenne pancanadienne en 1990 et 1998, à quelques exceptions près. Il en allait de même pour les femmes âgées de 25 à 54 ans titulaires d'un diplôme universitaire.

La situation sur le marché du travail varie davantage entre les provinces au sein de la cohorte des jeunes et elle s'est généralement détériorée entre 1990 et 1998.

Pour ce qui est des niveaux de scolarité moins élevés, il existait de plus grands écarts de situations sur le marché du travail entre les provinces (figures 5.1 à 5.8). Les résultats semblaient davantage liés à la solidité globale des marchés du travail provinciaux, la situation étant généralement meilleure en Ontario et dans les provinces à l'ouest de l'Ontario qu'au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Cela a été le cas tant en 1990 qu'en 1998 pour les deux groupes d'âge, soit de 25 à 29 ans et de 25 à 54 ans. De façon générale, on a enregistré des écarts plus grands au niveau des situations sur le marché du travail dans les provinces ayant un marché du travail moins solide, écart se manifestant par une plus grande différence entre les taux pour les personnes ayant un faible niveau de scolarité et les taux pour les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé.

La cohorte des 25 à 29 ans correspond au groupe de population qui vient de terminer ses études ou est en pleine transition de l'école au marché du travail. La situation de cette cohorte sur le marché du travail est généralement moins bonne que celle de l'ensemble de la population en âge de travailler, dont la majorité des membres a dépassé la période de transition au marché du travail. Dans le groupe des jeunes, la situation sur le marché du travail est particulièrement faible chez les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires à Terre-Neuve et Labrador ainsi qu'au Nouveau-Brunswick.

B. TAUX DE SOUS-EMPLOI

OBSERVATIONS

Le taux d'emploi à temps partiel involontaire, une mesure du sous-emploi, correspond au nombre de personnes qui travaillent à temps partiel de façon involontaire exprimé en pourcentage de toutes les personnes faisant partie de la population active.

Même si les taux d'emploi et de chômage servent à quantifier le niveau d'activité, ils ne permettent pas de mesurer l'étendue ou la qualité de cette activité. À cette fin, on peut utiliser des mesures du sous-emploi.

Le sous-emploi comporte de nombreux aspects — par exemple la sous-utilisation des compétences, ou encore l'écart entre la somme de travail que les personnes occupées sont disposées à effectuer par rapport à la quantité de travail que l'économie peut leur offrir. L'emploi à temps partiel involontaire constitue une mesure de ce dernier élément. C'est la situation des personnes qui travaillent à temps partiel, mais qui voudraient travailler à temps plein et seraient disponibles pour le faire. En l'absence d'une définition normalisée et d'une mesure globale du sous-emploi, nous utilisons la mesure économique du travail à temps partiel involontaire comme mesure approximative du sous-emploi.

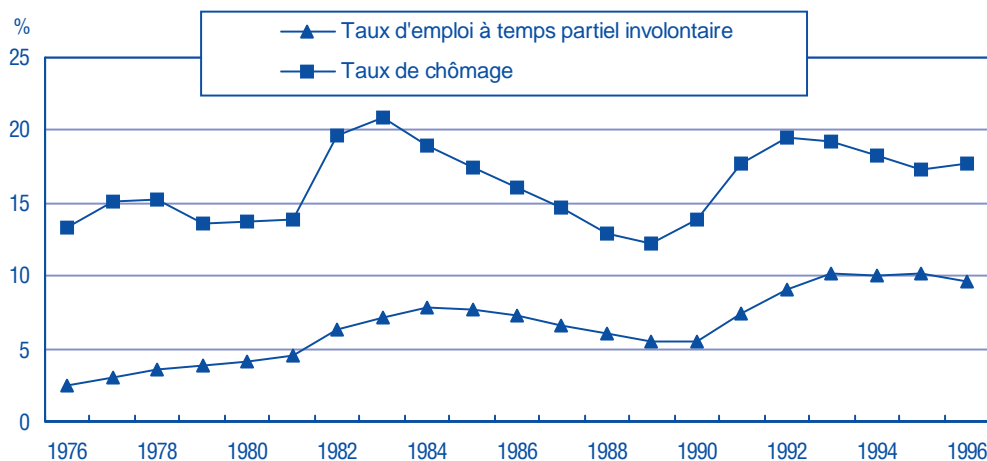
CANADA

Le taux d'emploi à temps partiel involontaire, tout comme le taux de chômage, a augmenté et diminué et a suivi les changements dans le cycle économique. Les deux taux ont connu des hausses au cours des récessions du début des années 80 et 90. Toutefois, la réduction du taux d'emploi à temps partiel involontaire n'a généralement pas été aussi prononcée que celle du taux de chômage pendant les périodes de reprise et d'expansion qui ont suivi les récessions.

Le taux d'emploi à temps partiel involontaire a en fait poursuivi sa hausse au cours des premières phases de la reprise des années 90. Ainsi, les récessions ont eu un effet à la hausse sur le taux d'emploi à temps partiel involontaire, effet qui a été moins sensible sur le taux de chômage. Les figures 5.9 à 5.11 illustrent ces tendances pour les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur.

Le taux d'emploi à temps partiel involontaire est en hausse depuis les deux dernières décennies.

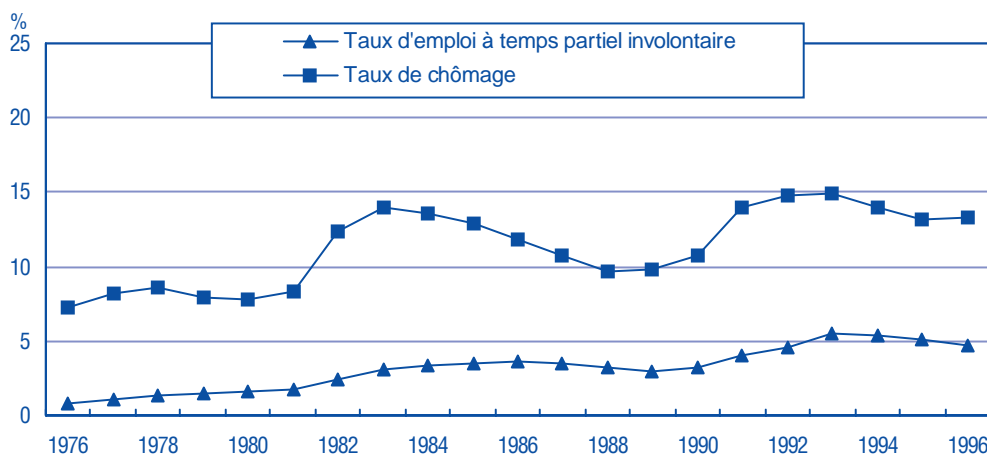
FIGURE 5.9 TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE ET TAUX DE CHÔMAGE POUR LES PERSONNES AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU MOINS, GROUPE DES 15 À 24 ANS, CANADA, 1976 À 1996



Les tableaux 5.5 et 5.6 montrent le taux d'emploi à temps partiel involontaire et les taux de chômage pour trois groupes d'âge. Les figures 5.9 à 5.11 renferment des graphiques de ces taux pour les personnes possédant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur. Les résultats y sont présentés pour le Canada seulement, étant donné que l'on ne dispose pas de données à l'échelon des provinces.

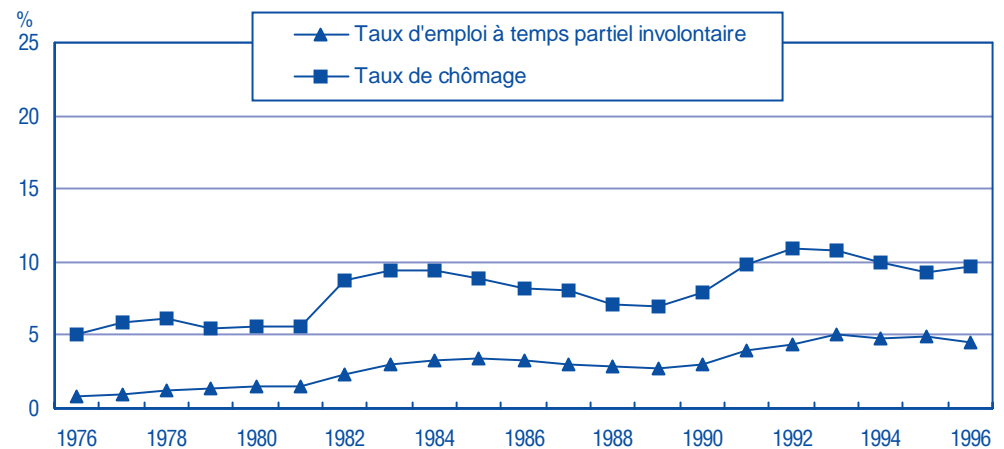
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.10 TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE ET TAUX DE CHÔMAGE POUR LES PERSONNES AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU MOINS, GROUPE DES 25 À 34 ANS, CANADA, 1976 À 1996



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.11 TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE ET TAUX DE CHÔMAGE POUR LES PERSONNES AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU MOINS, GROUPE DES 35 À 54 ANS, CANADA, 1976 À 1996



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Le sous-emploi est devenu un phénomène de plus en plus important au cours des deux dernières décennies...

... en raison en grande partie des changements structurels dans l'économie, les emplois à temps plein étant de plus en plus difficiles à trouver.

Le tableau 5.7 montre le niveau des taux d'emploi à temps partiel involontaire et les changements s'y rapportant pour trois groupes d'âge.

Le taux d'emploi à temps partiel involontaire est plus élevé chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans que dans la population adulte.

Le taux d'emploi à temps partiel involontaire a plus que triplé entre 1976 et 1996. En 1976, l'emploi à temps partiel involontaire était beaucoup moins élevé que le chômage. Le taux de chômage était de plus de cinq fois supérieur au taux d'emploi à temps partiel involontaire pour les trois groupes d'âge examinés, à savoir les 15 à 24 ans, les 25 à 34 ans et les 35 à 54 ans. En 1996, le taux de chômage correspondait à moins du double du taux d'emploi à temps partiel involontaire chez les 15 à 24 ans (16 % comparativement à 10 %), et au double environ du taux d'emploi à temps partiel involontaire chez les groupes plus âgés (tableaux 5.5 et 5.6).

Comme le montre le tableau 5.7, l'incidence de l'emploi à temps partiel a augmenté de façon substantielle au cours des vingt dernières années. Une partie appréciable de cette augmentation a été de nature involontaire, particulièrement entre 1976 et 1986. Au cours de cette période, l'augmentation de l'emploi à temps partiel involontaire correspondait à l'augmentation globale de l'emploi à temps partiel pour les groupes des 25 à 34 ans et des 35 à 54 ans. Elle correspondait à la moitié de l'augmentation globale de l'emploi à temps partiel pour le groupe le plus jeune.

Entre 1986 et 1996, l'emploi à temps partiel involontaire a continué de représenter une part importante de l'augmentation de l'emploi à temps partiel parmi les groupes plus âgés, mais une part moins importante de l'augmentation de l'emploi à temps partiel parmi le groupe des 15 à 24 ans. Cela peut refléter, en partie, une tendance accrue au sein du groupe le plus jeune à combiner le travail à temps partiel et les études.

En 1996, le taux d'emploi à temps partiel involontaire chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans était de 10 %, ce qui constitue le double de celui des groupes plus âgés. Les jeunes traversent une période de transition entre les études et le travail. Nombre d'entre eux se retrouvent sur le marché du travail pour la première fois et peuvent avoir de la difficulté à trouver un emploi à temps plein convenable, particulièrement s'ils viennent d'obtenir leur diplôme ou s'ils ont un niveau de scolarité plus faible. L'emploi à temps partiel peut être la seule option qui leur est offerte jusqu'à ce qu'ils s'établissent sur le marché du travail. Le taux d'emploi à temps partiel involontaire chez les jeunes était assez similaire, quel que soit le niveau de scolarité.

En 1996, le taux d'emploi à temps partiel involontaire se situait à 4 % pour les 25 à 34 ans, ainsi que pour les 35 à 54 ans. Même si le taux d'emploi à temps partiel involontaire est demeuré plus faible pour ces groupes que pour le groupe plus jeune, l'écart a diminué au fil des ans. Le taux chez les jeunes était trois fois supérieur au taux pour les travailleurs plus âgés en 1976, mais n'était que deux fois plus élevé en 1996.

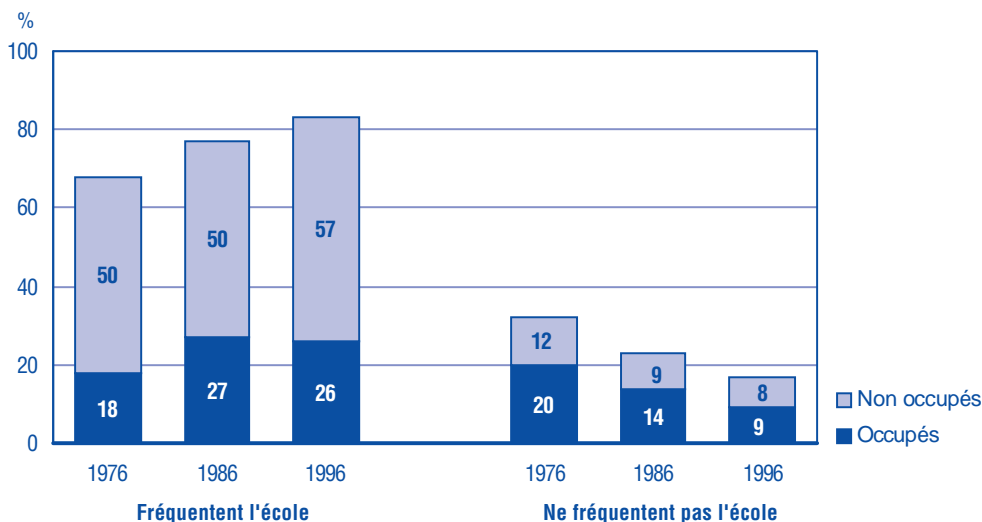
5.2 CHEMINEMENTS ENTRE L'ÉDUCATION FORMELLE ET LE TRAVAIL

CONTEXTE

Dans le contexte économique mondial actuel axé sur le savoir, les travailleurs ont plus que jamais besoin de niveaux de scolarité et de compétences plus élevés pour réussir. La situation économique qui prévaut ainsi que les caractéristiques de l'offre et de la demande des secteurs d'activité et des professions ont aussi des répercussions sur le marché du travail pour les diplômés récents. Les études postsecondaires constituent un investissement important dans la mise en valeur du capital humain; il est donc important de surveiller la transition des diplômés de ce niveau de l'école au marché du travail.

Actuellement, la transition de l'école au marché du travail est longue et complexe. Plus de jeunes âgés de 15 à 24 ans sont des étudiants à temps plein et, dans le cadre de leur transition, un bon nombre d'entre eux combinent le travail et les études.

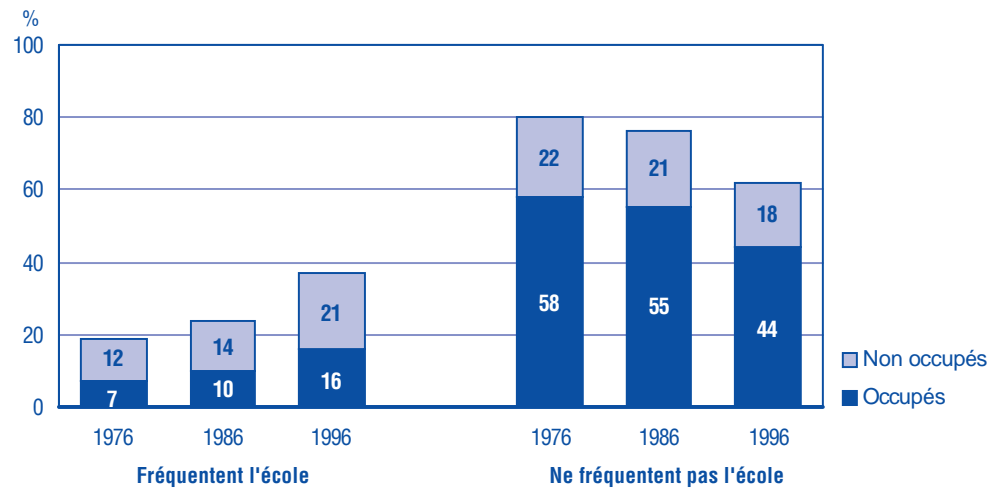
FIGURE 5.12 ACTIVITÉS SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES JEUNES ÂGÉS DE 15 À 19 ANS, CANADA, 1976, 1986, ET 1996



Les figures 5.12 et 5.13 montrent les diverses façons dont les personnes âgées de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans combinent les études et l'emploi.

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

FIGURE 5.13 ACTIVITÉS SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES JEUNES ÂGÉS DE 20 À 24 ANS, CANADA, 1976, 1986, ET 1996



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Comme on pouvait s'y attendre, l'activité qui prédomine, et de loin, chez les 15 à 19 ans, est la fréquentation de l'école. En 1996, 83 % d'entre eux fréquentaient l'école, ce qui représente une hausse par rapport aux 68 % enregistrés en 1976. Parmi les jeunes de 15 à 19 ans allant à l'école, le pourcentage de ceux qui travaillaient a atteint un sommet en 1986, à plus de 35 % (par exemple, dans la figure 5.12, 27 sur 77), puis a diminué et a atteint 31 % en 1996. Cela peut rendre compte d'un moins grand nombre d'emplois à temps partiel offerts aux étudiants, ou encore, de la tendance de la part des étudiants à mettre l'accent sur les études et moins sur le travail à temps partiel ou une combinaison des deux.

Au sein du groupe des 20 à 24 ans, le pourcentage de la fréquentation scolaire a plus que doublé au cours de la période de 20 ans, passant de 19 % à 37 % (voir section 3.3). Parmi ceux de ce groupe d'âge qui vont à l'école, le pourcentage de ceux qui travaillent a augmenté au cours de la période, passant de 37 % en 1976 à 43 % en 1996.

Parmi les 15 à 19 ans qui ne fréquentent pas l'école, les taux d'emploi ont chuté, passant de 60 % en 1986 à 53 % en 1996. Ce groupe, dont la majorité des membres ont un plus faible niveau de scolarité, éprouve nettement de plus grandes difficultés sur le marché du travail. Parmi le groupe plus âgé, les taux d'emploi chez les non-étudiants sont demeurés constamment élevés, se situant à un peu plus de 70 % pour les trois périodes.

Nous pouvons voir que la transition des études au marché du travail comporte de plus en plus une combinaison de ces deux activités. Dans la prochaine section, nous examinerons une étape subséquente du processus de transition pour les titulaires d'un diplôme postsecondaire, à savoir leur situation sur le marché du travail deux ans après l'obtention du diplôme.

OBSERVATIONS

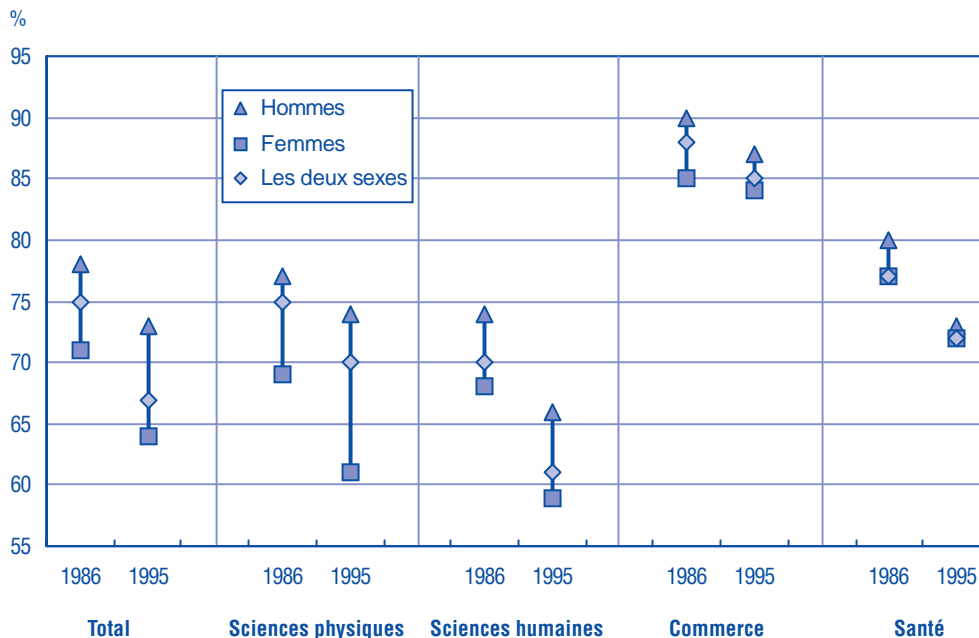
CANADA

La présente section montre les caractéristiques d'emploi des titulaires d'un diplôme postsecondaire de 1986 et 1995, deux ans après l'obtention de leur diplôme. Les résultats pour les diplômés de 1995 sont les données les plus récentes disponibles à partir de l'Enquête nationale auprès des diplômés (voir l'annexe 3), et les résultats pour les diplômés de 1986 fournissent un point utile de comparaison. Les deux années de référence sont séparées par une dizaine d'années et se situent à des périodes similaires du cycle économique, c'est-à-dire des périodes soutenues d'expansion économique.

Comparativement aux diplômés de 1986, ceux de 1995 avaient des taux plus faibles d'emploi à temps plein, et la rémunération (en dollars constants de 1997) des personnes ayant un emploi à temps plein était généralement plus faible. Toutefois, les taux de chômage étaient similaires pour les deux classes de diplômés. Ces résultats différents sur le marché du travail entre les deux cohortes de diplômés doivent être examinés dans le contexte des différences quant à la situation globale du marché du travail. Même si 1988 et 1997 se situent à l'intérieur de périodes d'expansion suivant des récessions graves, la reprise des années 80 s'est accompagnée d'une croissance plus forte de l'emploi que celle des années 90.

Dans l'ensemble, la performance sur le marché du travail des titulaires d'un diplôme postsecondaire de 1995 deux ans après l'obtention de leur diplôme était légèrement inférieure à celle des diplômés de 1986, deux ans après l'obtention de leur diplôme.

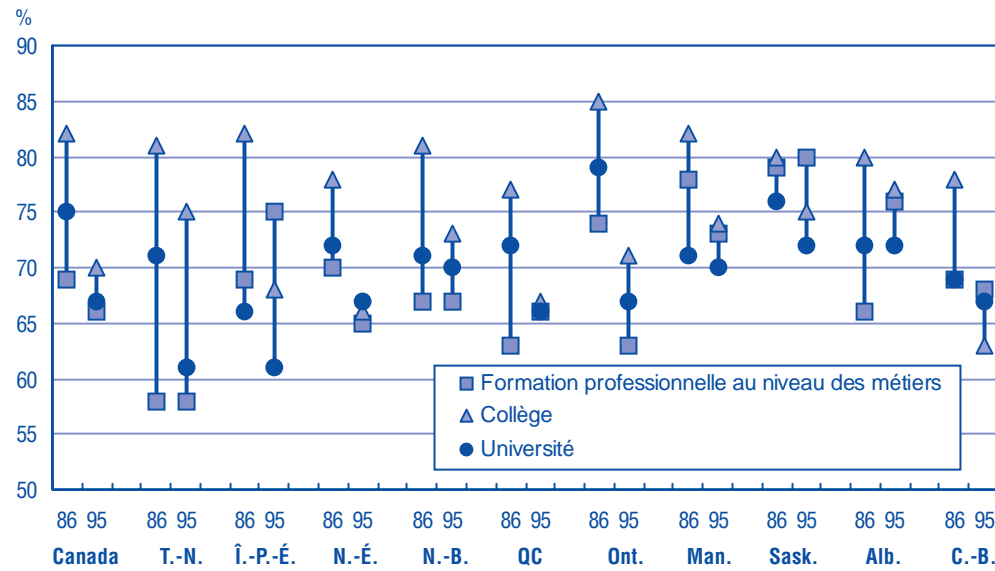
FIGURE 5.14 POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA



Le pourcentage de diplômés qui travaillent à temps plein est présenté selon le sexe et le domaine d'études dans le tableau 5.8 et la figure 5.14, ainsi que selon la province d'études et le niveau de scolarité dans le tableau 5.9 et la figure 5.15.

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

FIGURE 5.15 POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES



Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

Le taux d'emploi à temps plein a diminué entre 1986 et 1995 pour les diplômés des collèges...

Seulement un peu plus des deux tiers des titulaires d'un diplôme postsecondaire de 1995 occupaient un emploi à temps plein deux ans après l'obtention de leur diplôme. Le taux d'emploi à temps plein était le plus élevé chez les diplômés du collégial, se situant à 70 %, comparativement à 67 % chez les diplômés universitaires et à 66 % détenteurs d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers. Ces taux étaient considérablement inférieurs aux taux correspondants pour les diplômés de 1986. La baisse la plus importante s'est fait sentir au collégial, où le taux a chuté de 82 % à 70 %, ce qui a contribué à réduire l'écart entre les taux universitaires et collégiaux.

... tandis que le taux de participation à la population active a augmenté pour les diplômés à tous les niveaux (tableau 5.10).

Les diplômés qui ne travaillent pas à temps plein incluent ceux sur le marché du travail qui travaillaient à temps partiel ou qui étaient en chômage, ainsi que les diplômés qui ne sont pas sur le marché du travail parce qu'ils sont inscrits à des programmes d'études à temps plein ou pour d'autres raisons.

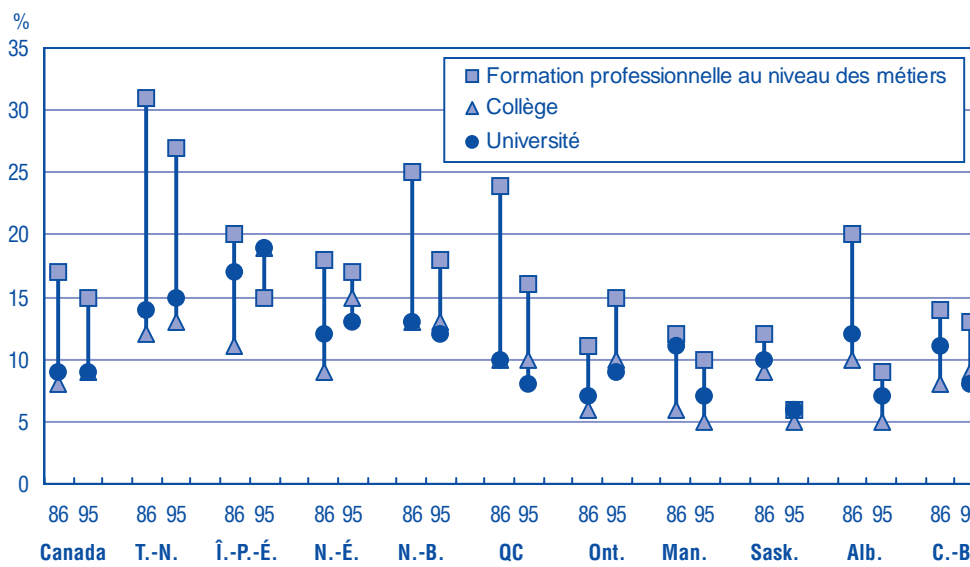
Il existe des écarts considérables dans les taux d'emploi à temps plein selon les domaines d'études chez les diplômés universitaires.

Malgré la diminution du pourcentage de diplômés ayant un emploi à temps plein, le taux de participation à la population active (c'est-à-dire ceux qui sont employés à temps plein ou à temps partiel ou qui sont à la recherche d'un emploi) a augmenté entre 1986 et 1995 pour les diplômés à tous les niveaux d'éducation. L'augmentation du taux de participation à la population active était plus grande parmi les diplômés universitaires, s'élevant de 85 % à 91 % (tableau 5.10). Cette augmentation, malgré la diminution du pourcentage des diplômés travaillant à temps plein, peut être un reflet, en partie, des tendances globales du marché du travail envers plus de travail à temps partiel durant cette période. En outre, un plus grand nombre de diplômés travaillent à temps partiel durant la poursuite d'études approfondies, particulièrement parmi les diplômés universitaires, ce que reflètent les résultats (non démontrés) de l'Enquête nationale auprès des diplômés. Parmi les diplômés de 1986, 6 % des titulaires d'un baccalauréat ou d'un premier diplôme professionnel poursuivaient des études de maîtrise ou de doctorat. Cette proportion a grimpé à 13 % parmi les diplômés de 1995. La poursuite des études était plus répandue chez les diplômés universitaires que chez les diplômés du collégial pendant les deux périodes, ce qui a réduit le pourcentage de diplômés universitaires travaillant à temps plein.

Le pourcentage de diplômés universitaires travaillant à temps plein selon le sexe et le domaine d'études est examiné au tableau 5.8. Parmi la plupart des domaines d'études, et pour les deux périodes, un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes travaillaient à temps plein. Entre 1988 et 1997, le pourcentage de personnes travaillant à temps plein a diminué chez les deux sexes, la baisse ayant été légèrement plus marquée chez les femmes. Il existe des écarts considérables dans les taux selon le domaine d'études, les diplômés en commerce, en gestion et en administration, les ingénieurs et les professionnels de la santé affichant les pourcentages de personnes travaillant à temps plein les plus élevés. Les taux les plus faibles d'emploi à temps plein se situent chez les diplômés des sciences humaines et des sciences sociales, particulièrement les beaux-arts et les arts appliqués.

En 1997, les titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers affichaient le taux de chômage le plus élevé (15 %), alors que les diplômés universitaires et les diplômés du collégial enregistraient le même taux (9 %). Ces taux différaient peu de ceux enregistrés en 1988 pour les diplômés de 1986. Les résultats présentés précédemment (voir la section 5.1) laissent supposer qu'à plus long terme les diplômés universitaires sont plus susceptibles de connaître des taux de chômage plus faibles et sont moins souvent en chômage au cours de leur carrière.

FIGURE 5.16 TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES



Le tableau 5.11 et la figure 5.16 montrent les taux de chômage pour les diplômés selon le niveau de scolarité et la province d'études.

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

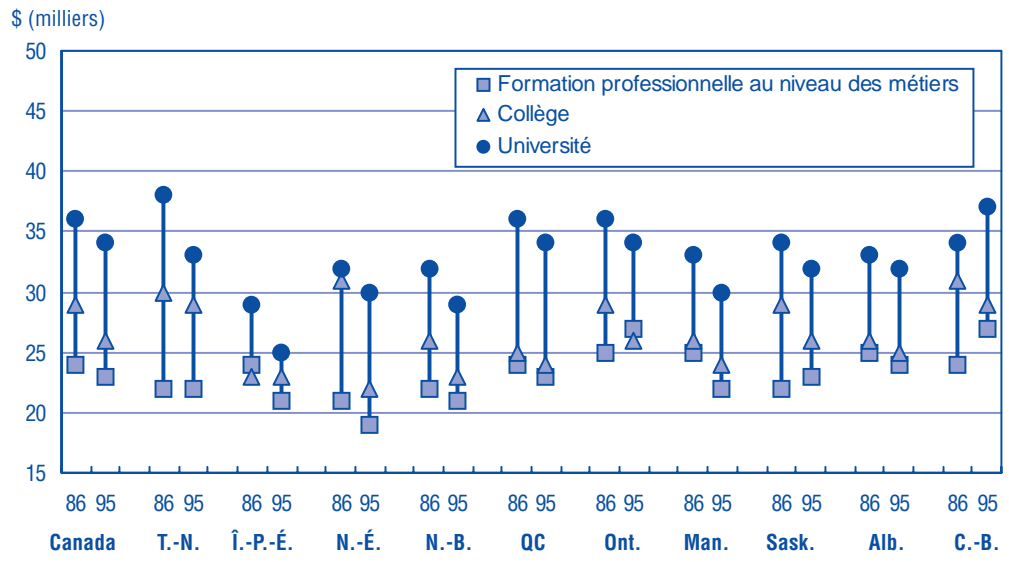
Les diplômés universitaires avaient le revenu médian le plus élevé, suivis des diplômés du collégial et des détenteurs d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers. Même si le revenu médian a diminué de façon générale pour les diplômés entre 1988 et 1997, la différence quant au revenu médian selon le niveau de scolarité est demeurée relativement constante. Le tableau 5.13 et la figure 5.18 révèlent que parmi les diplômés universitaires le revenu médian a diminué de façon générale entre 1988 et 1997, tant pour les hommes que pour les femmes, dans la plupart des domaines d'études. Les exceptions étaient les sciences physiques, naturelles et appliquées, où les gains médians ont augmenté chez les hommes et les femmes, ainsi que les professions de la santé, où les gains médians ont augmenté chez les femmes et diminué chez les hommes. Même si les diplômées universitaires avaient un revenu moins élevé que leurs homologues masculins dans la plupart des domaines d'études, l'écart entre les sexes sur le plan de la rémunération a diminué au cours de la période.

Les diplômés universitaires avaient la rémunération la plus élevée, mais présentent des écarts de rémunération importants selon le domaine d'études.

On a aussi enregistré des écarts significatifs du revenu médian selon le domaine d'études (tableau 5.13 et figure 5.18). En 1997, le revenu médian allait d'environ 25 000 \$ pour les diplômés universitaires en beaux-arts et en arts appliqués à 40 000 \$ pour les diplômés universitaires en génie et sciences appliquées et 42 000 \$ pour les diplômés des professions de la santé.

FIGURE 5.17 REVENU MÉDIAN DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)

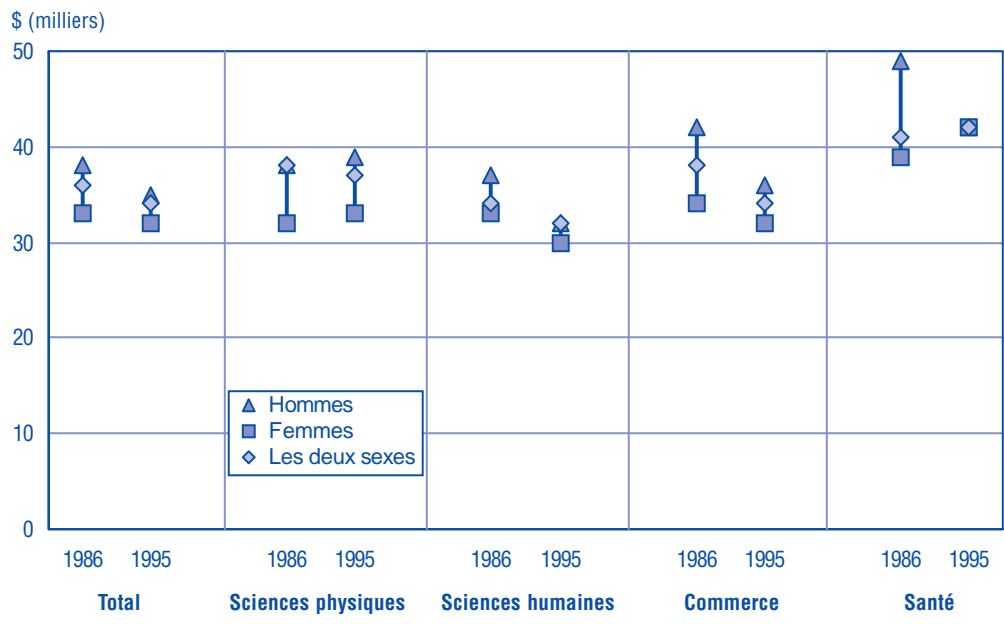
Le tableau 5.12 et la figure 5.17 montrent la rémunération des diplômés travaillant à temps plein selon le niveau de scolarité et la province d'études. La rémunération est exprimée en dollars constants de 1997.



Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

FIGURE 5.18 REVENU MÉDIAN DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)

Le tableau 5.13 et la figure 5.18 comparent la rémunération des diplômés universitaires travaillant à temps plein selon le domaine d'études et le sexe. La rémunération est exprimée en dollars constants de 1997.

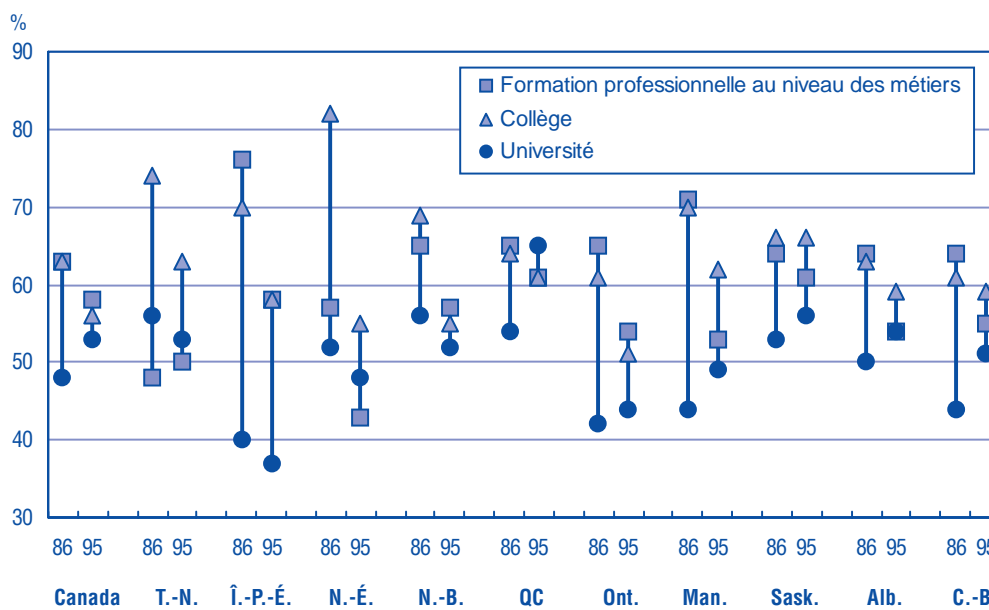


Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

Pour les deux périodes, les diplômés du collégial et les titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers étaient plus susceptibles d'occuper un emploi comportant un lien direct avec leur domaine d'études que les diplômés universitaires. Cela n'est pas étonnant, compte tenu du fait que de nombreux programmes collégiaux et de formation professionnelle au niveau des métiers sont davantage axés sur le marché du travail et sur une profession. Toutefois, entre 1988 et 1997, l'écart entre les différents niveaux de scolarité a diminué, la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi s'étant améliorée parmi les diplômés universitaires, mais détériorée chez les autres diplômés.

En 1997, seulement un peu plus de 50 % des diplômés qui travaillaient à temps plein indiquaient que leur emploi était étroitement lié à leur programme d'études.

FIGURE 5.19 PARMI LES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, POURCENTAGE QUI OCCUPENT UN EMPLOI ÉTROITEMENT LIÉ À LEUR DOMAINE D'ÉTUDES, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ



Le tableau 5.14 et la figure 5.19 montrent, parmi les diplômés ayant un emploi à temps plein, le pourcentage qui déclarent avoir un emploi lié directement à leur domaine d'études, selon la province d'études et le niveau du diplôme.

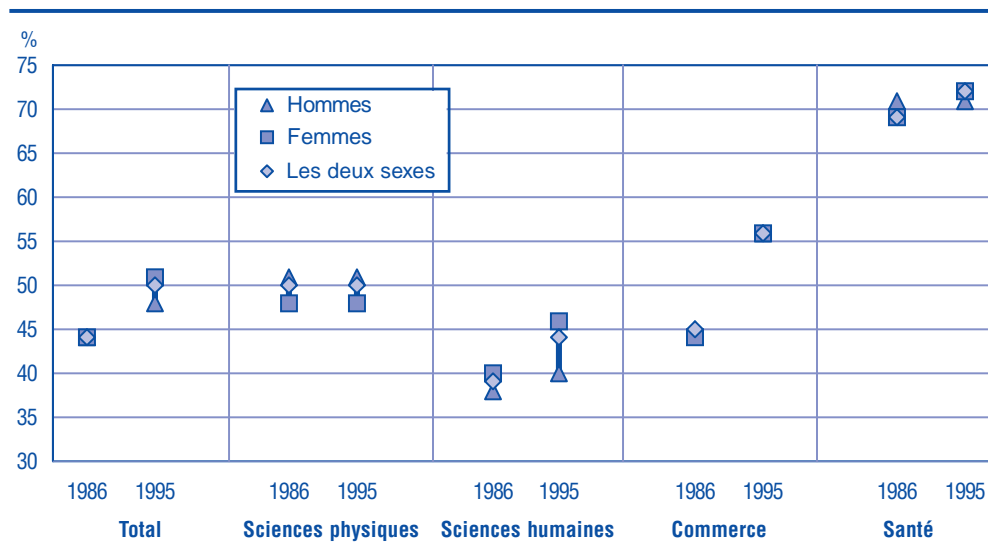
Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

Parmi les diplômés universitaires, la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi était la plus grande chez les diplômés des professions de la santé, se situant à 72 % pour ceux qui ont obtenu leur diplôme en 1995. Cette situation a peu changé par rapport à 1986. La correspondance était aussi élevée et en hausse parmi les diplômés en éducation (tableau 5.15). Dans ces deux domaines d'études, les programmes préparent à des professions bien spécifiques. La correspondance se situait aussi au-delà de la moyenne, tant en 1988 qu'en 1997, parmi les diplômés en commerce, en gestion et en administration des affaires, en génie et en sciences appliquées, ainsi qu'en mathématiques et en sciences physiques. La correspondance était la plus faible parmi les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués, ainsi qu'en sciences humaines, se situant à moins de 30 % pour les diplômés de 1995 dans ces deux domaines d'études. Cela n'est pas étonnant, compte tenu que ces programmes ne sont généralement pas axés sur des professions particulières. De façon générale, il existait un lien étroit entre la scolarité et l'emploi ainsi que le revenu médian. Les secteurs où la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi était la plus élevée étaient aussi ceux où l'on touchait la rémunération la plus élevée, et ceux où la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi était la plus faible étaient ceux où l'on touchait aussi la rémunération la plus faible.

Parmi les diplômés universitaires, la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi était la plus élevée dans les domaines de la santé et de l'éducation et la plus faible chez les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués, ainsi qu'en sciences humaines (tableau 5.15).

FIGURE 5.20 PARMI LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, POURCENTAGE QUI OCCUPENT UN EMPLOI ÉTROITEMENT LIÉ À LEUR DOMAINE D'ÉTUDES, SELON CE DOMAINE, CANADA

Le tableau 5.15 et la figure 5.20 montrent la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi parmi les diplômés universitaires selon le sexe et le domaine d'études.



Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

PROVINCES

Dans toutes les provinces, on a enregistré une diminution de l'emploi à temps plein chez les diplômés entre les deux années d'obtention du diplôme, ce qui correspond à la diminution enregistrée à l'échelon pancanadien.

De façon générale, on a observé la plupart de ces tendances aussi bien dans les provinces qu'à l'échelon pancanadien.

Les diplômés qui travaillaient à temps plein ont enregistré une diminution de leur revenu médian dans la plupart des provinces.

Le pourcentage des personnes ayant obtenu leur diplôme en 1986 et travaillant à temps plein était généralement plus élevé chez les diplômés des collèges, qui étaient suivis sur ce plan par les diplômés universitaires, puis par les titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers. Même si cette tendance s'est maintenue pour les diplômés de 1995, l'écart entre les différents niveaux de scolarité a diminué entre les provinces (voir le tableau 5.9).

Dans toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, les diplômés travaillant à temps plein ont connu une diminution de leur revenu médian entre 1988 et 1997. La tendance vers une rémunération plus élevée chez les diplômés universitaires, suivis des diplômés du collégial et des détenteurs d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers, s'est maintenue dans presque toutes les provinces (voir le tableau 5.12 et la figure 5.17).

Les taux de chômage des titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers étaient généralement plus élevés que ceux des diplômés universitaires et du collégial pour les deux périodes et dans toutes les provinces.

De façon générale, dans les diverses provinces, la correspondance entre le domaine d'études et l'emploi a diminué, et l'écart entre les taux de correspondance selon le niveau de scolarité s'est rétréci entre les deux périodes (tableau 5.14 et figure 5.19).

Même si les taux de chômage des détenteurs d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers étaient supérieurs à ceux des autres diplômés pour les deux promotions, l'écart s'est réduit entre 1988 et 1997, le taux de chômage des titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers ayant diminué dans la plupart des provinces. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés des collèges et des universités avaient les mêmes taux de chômage. Entre 1988 et 1997, les taux ont augmenté de façon générale dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, ont peu changé au Québec et ont diminué dans les provinces de l'Ouest (voir le tableau 5.11 et la figure 5.16.). L'écart entre les taux de chômage selon le niveau de scolarité était plus prononcé en 1988 parmi les diplômés qui ont étudié à Terre-Neuve et Labrador, au Nouveau-Brunswick et au Québec, mais en 1997 cet écart s'était aussi rétréci.

5.3 MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ET DES DIPLÔMÉS DE NIVEAU POSTSECONDAIRE

CONTEXTE

Dans la présente section, nous examinons la migration d'étudiants et de diplômés d'établissements postsecondaires en utilisant les résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés. Cette enquête recueille des données sur le lieu de résidence des diplômés de programmes postsecondaires pendant trois périodes : un an avant l'inscription, à l'obtention d'un diplôme (c'est-à-dire la province ou le territoire d'études), et deux ans après l'obtention d'un diplôme. Donc, l'Enquête nationale auprès des diplômés recueille les données sur la migration entreprise par les diplômés avant l'inscription au programme postsecondaire, ainsi que leur migration après l'obtention d'un diplôme. Dans l'analyse, ces deux genres de migration sont appelés « mobilité des étudiants » et « mobilité des diplômés ». Cette mesure de la mobilité des étudiants repose seulement sur les étudiants ayant obtenu un diplôme et non sur tous les étudiants.

La mobilité des étudiants peut contribuer à compenser certaines des pressions provenant de la diversité des changements démographiques. Les établissements qui se trouvent dans des provinces qui connaissent une faible croissance démographique sont plus susceptibles de pouvoir accueillir des étudiants provenant d'autres provinces, ce qui enlève un peu de pression sur les provinces dont la population augmente. La souplesse qui en résulte est un facteur important, compte tenu des fluctuations et du caractère imprévisible des changements démographiques (voir la section 2.1).

Le départ des diplômés de leur province d'études, par ailleurs, est davantage lié à des facteurs comme les débouchés sur le marché du travail et la proximité de la famille et des amis. La mobilité des étudiants et des diplômés a tendance à être plus élevée au niveau universitaire qu'au collégial et dans la formation professionnelle au niveau des métiers. Cela peut constituer une indication que les collèges communautaires établissent souvent leurs programmes en vue de répondre aux besoins de leur communauté locale en matière d'emploi. Parmi les diplômés universitaires, cela peut être le fait d'une demande plus grande pour certaines qualifications universitaires, qui nécessitent une plus grande mobilité. De même, la situation économique des diverses provinces a des répercussions considérables sur la mobilité de tous les diplômés, et particulièrement des diplômés universitaires.

À l'avenir, les « programmes virtuels » offerts au moyen du réseau Internet pourront avoir des répercussions significatives sur la mobilité des étudiants ainsi que sur l'éducation postsecondaire en général, étant donné que de plus en plus d'établissements au Canada et à l'étranger offrent des programmes que les étudiants peuvent suivre sans quitter leur domicile.

Du fait de l'avènement d'une économie mondiale axée sur le savoir, le capital humain investi dans les populations devient une ressource d'une valeur croissante. Dans ce contexte, la question de la mobilité des segments très scolarisés de la population — et plus particulièrement des nouveaux titulaires d'un diplôme postsecondaire — gagne en importance. Une main-d'œuvre bien formée et hautement qualifiée est devenue essentielle à la compétitivité dans ce nouveau contexte économique.

OBSERVATIONS

CANADA

Environ 8 % des diplômés universitaires de 1986 et 1995 avaient quitté leur province de résidence pour étudier à l'université dans une autre province. Cela représente plus de deux fois le taux de mobilité étudiante des diplômés du collégial et plus de trois fois le taux des titulaires d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers.

La présente section montre les résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés pour ce qui est des caractéristiques migratoires des diplômés. (Il convient de souligner que la définition de migration des diplômés englobe les étudiants qui reviennent dans leur province de résidence d'origine.)

L'Enquête nationale auprès des diplômés n'incluait jusqu'à maintenant que les diplômés qui sont demeurés au Canada. À partir de 2001, elle inclura en outre les diplômés qui ont quitté le Canada pour les États-Unis, ce qui contribuera à produire des données sur la migration internationale des diplômés et à éclaircir le phénomène de « l'exode des cerveaux ».

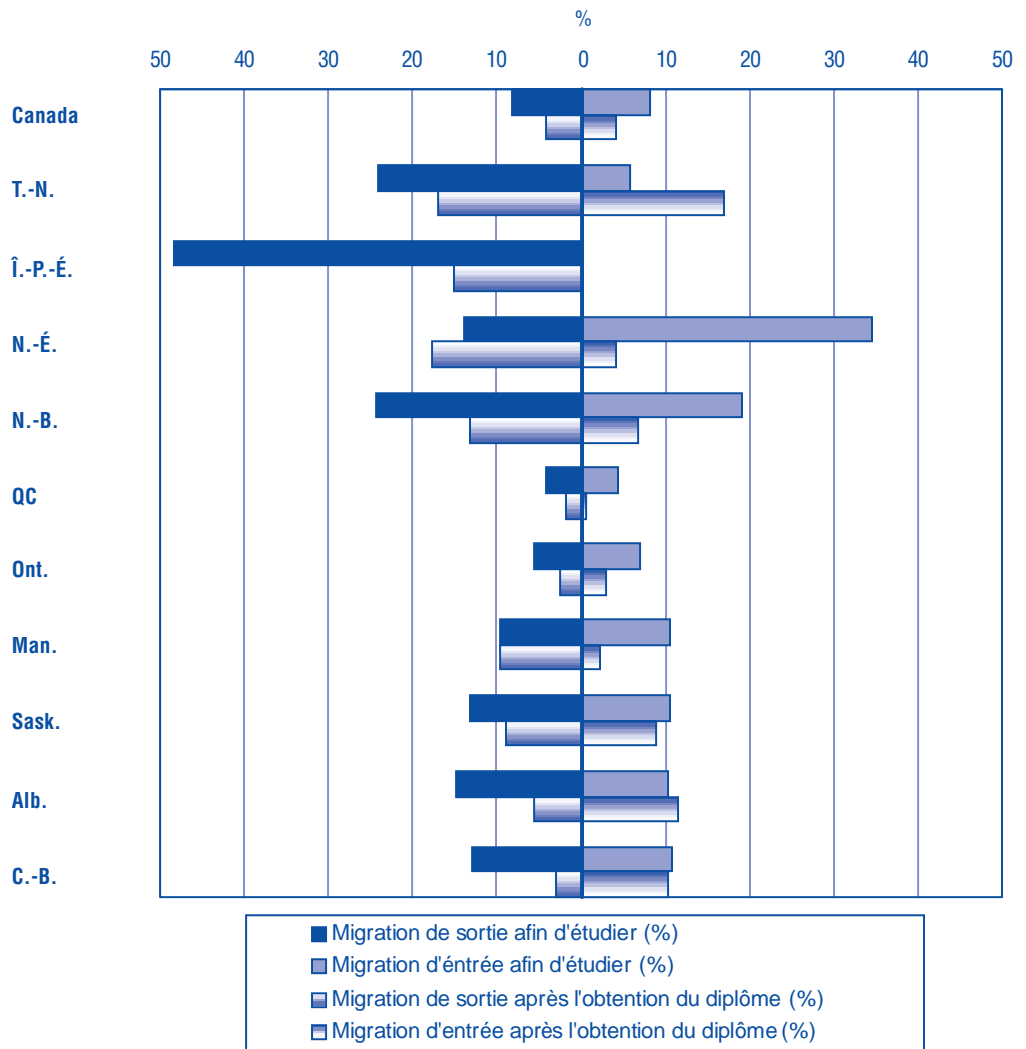
Les étudiants et les diplômés universitaires sont plus mobiles que les étudiants et les diplômés des autres niveaux d'enseignement.

La mobilité des diplômés de 1995 était moins grande que celle des étudiants.

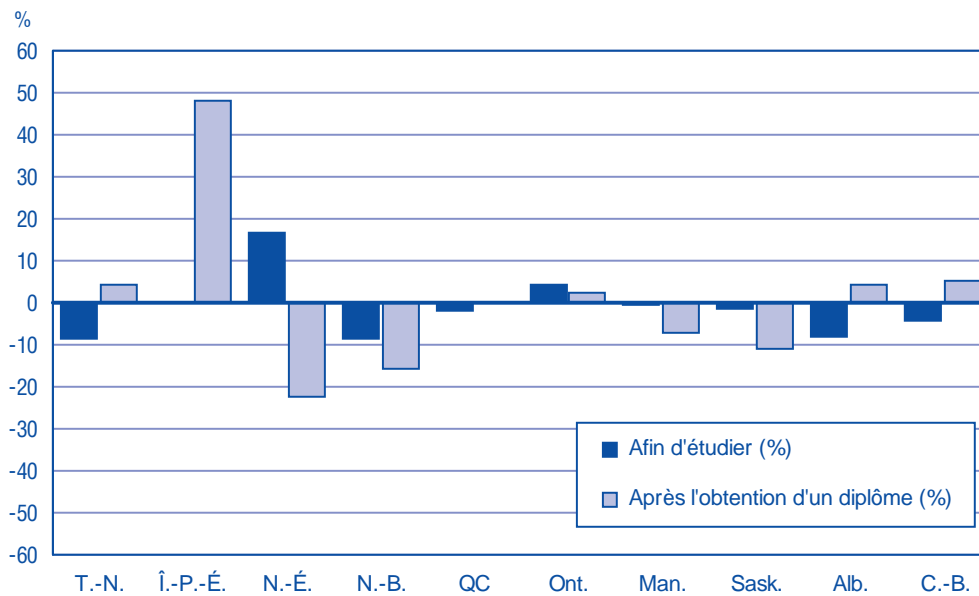
Parmi les diplômés universitaires de 1995, le pourcentage d'étudiants ayant quitté leur province de résidence pour étudier (8 %) a dépassé le pourcentage de diplômés ayant quitté leur province d'études deux ans après avoir obtenu leur diplôme (4 %). Au niveau collégial, la migration des étudiants était aussi supérieure à celle des diplômés, tandis que les niveaux de migration étaient comparables pour les étudiants et les détenteurs d'un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers. Cette mobilité plus faible des diplômés de 1995 a eu pour effet que la majorité des diplômés universitaires et du collégial qui se sont installés dans une autre province pour étudier y sont demeurés deux ans après l'obtention de leur diplôme. Ainsi, les étudiants qui ont été attirés par les établissements d'enseignement d'une province sont devenus une source importante de diplômés pour le marché du travail de cette même province. Parmi les diplômés de 1986 et 1990 (dont il n'est pas question dans le présent document), la situation était toutefois inverse, la mobilité des diplômés étant supérieure à celle des étudiants. Les raisons des écarts entre les années de promotion ne sont pas bien comprises et pourraient faire l'objet d'une recherche plus poussée.

FIGURE 5.21 CARACTÉRISTIQUES DE LA MOBILITÉ DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1995, CANADA ET PROVINCES

Les tableaux 5.16 et 5.17 et la figure 5.21 montrent les caractéristiques migratoires des diplômés de 1986 et 1995, avant et après l'obtention de leur diplôme.

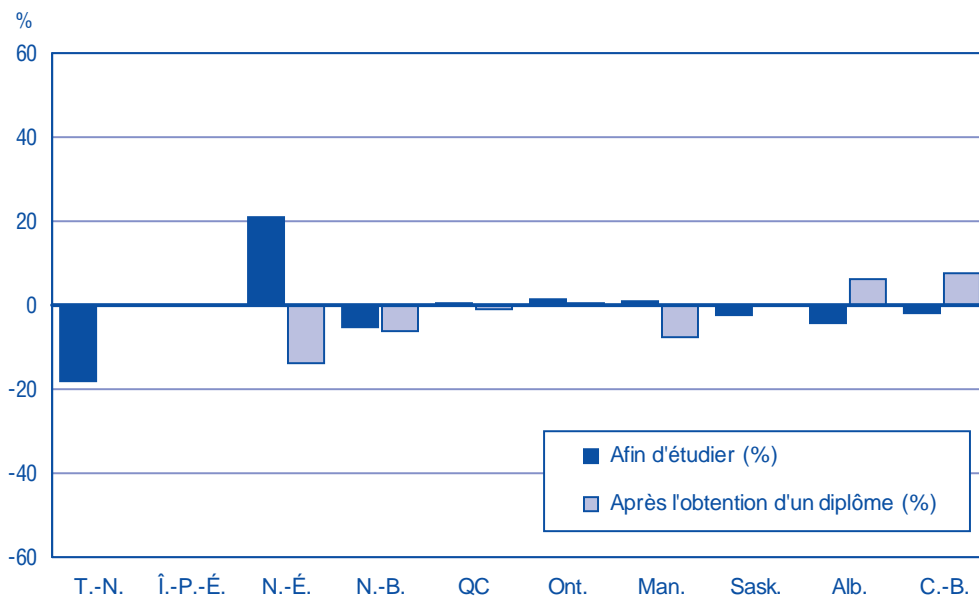


Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 1997, Statistique Canada.

FIGURE 5.22 TAUX NET DE MIGRATION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES

Les figures 5.22 et 5.23 montrent les taux nets de migration des diplômés universitaires de 1986 et 1995 afin d'étudier et après l'obtention d'un diplôme.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 1988, Statistique Canada.

FIGURE 5.23 TAUX NET DE MIGRATION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1995, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 1997, Statistique Canada.

PROVINCES

Le Québec et l'Ontario ont connu les taux les plus faibles de migration des étudiants et des diplômés.

Des taux plus faibles de mobilité des étudiants et des diplômés ont été enregistrés au Québec et en Ontario pour les deux promotions et tous les niveaux de scolarité. Cela est probablement le fait du nombre d'établissements qui existent dans ces provinces et de la gamme de programmes qui y sont offerts, ainsi que de facteurs économiques et sociaux généralement favorables. Au Québec, la langue est aussi un facteur déterminant du cheminement des étudiants et des diplômés. En dépit de faibles pourcentages, l'Ontario a profité de façon générale de la mobilité des étudiants. Pour ce qui est de l'enseignement universitaire et collégial, cela est principalement le résultat d'une migration d'entrée nette d'étudiants et, quant à l'enseignement des cours de formation professionnelle au niveau des métiers, d'une migration d'entrée nette de diplômés. Le Québec a connu des pertes nettes pour les deux périodes, sans tendance uniforme quant à la mobilité des étudiants et celle des diplômés.

Les provinces de l'Atlantique ont connu des pertes générales causées par la mobilité des étudiants et des diplômés...

Parmi les diplômés de 1986, les provinces de l'Atlantique ont connu des pertes globales nettes en raison de la mobilité combinée des étudiants et des diplômés. Ces pertes globales se sont produites à tous les niveaux de scolarité, à l'exception de la formation professionnelle au niveau des métiers à l'Île-du-Prince-Édouard. La Nouvelle-Écosse est la seule province de l'Atlantique ayant connu un gain net d'étudiants universitaires en raison de la mobilité étudiante. Ce fut le cas au cours des deux périodes examinées. La Nouvelle-Écosse compte un nombre important d'universités, qui peuvent accueillir davantage d'étudiants que ceux qui résident dans la province. En 1986, la migration d'entrée nette des étudiants a été plus que contrebalancée par les pertes découlant de la mobilité des diplômés universitaires. Pour les diplômés de 1995, les provinces de l'Atlantique ont continué de connaître des pertes globales découlant de la mobilité, mais avec un plus grand nombre d'exceptions. L'Île-du-Prince-Édouard a connu des gains généraux, tant pour l'enseignement collégial que pour la formation professionnelle au niveau des métiers, et la Nouvelle-Écosse a affiché des gains quant à l'enseignement universitaire, étant donné que l'entrée nette d'étudiants a dépassé les pertes nettes découlant de la mobilité des diplômés.

... et il en a été de même pour le Manitoba et la Saskatchewan.

Parmi les diplômés de 1986, le Manitoba et la Saskatchewan ont connu des pertes globales en raison de la mobilité des étudiants et des diplômés, à l'exception des diplômés du collégial au Manitoba. Les pertes n'ont pas suivi de tendance uniforme, du fait des diverses combinaisons quant à la mobilité des étudiants et des diplômés.

L'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu des pertes nettes d'étudiants universitaires et des entrées nettes de diplômés universitaires.

Dans le secteur universitaire et pour les deux périodes, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu des pertes nettes découlant de la mobilité des étudiants et des gains nets découlant de la mobilité des diplômés. Les pertes découlant de la mobilité des étudiants peuvent rendre compte du fait que la capacité des autres provinces a contribué à répondre à l'augmentation de la demande concernant l'enseignement universitaire, en Alberta et en Colombie-Britannique, laquelle a résulté de la croissance démographique. En Colombie-Britannique, pour les deux périodes, et en Alberta, pour la promotion de 1995, le gain de diplômés a dépassé la perte d'étudiants, ce qui a donné lieu à un gain général provenant de la mobilité. En Alberta, parmi les diplômés de 1986, la situation était inverse, le gain de diplômés étant inférieur à la perte d'étudiants, ce qui a mené à une perte globale découlant de la mobilité.

ANNEXES

ANNEXE 1

LA STRUCTURE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU CANADA

La responsabilité de l'éducation au Canada incombe aux dix provinces et aux trois territoires. Par conséquent, quoique la structure de l'éducation et les établissements du pays se ressemblent beaucoup, chaque province et territoire les a développés en tenant compte de la situation particulière de la population desservie, ainsi que de son patrimoine culturel et historique. Le graphique montre les différentes structures de l'éducation et de la formation au Canada aujourd'hui.

PROGRAMMES PRÉSCOLAIRES

La majorité des provinces et territoires offre des programmes préscolaires ou de maternelle avant la première année d'études primaires. Ces programmes sont administrés par les autorités scolaires locales.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'éducation publique est gratuite pour toutes les personnes ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent jusqu'à la fin de l'école secondaire (normalement 18 ans). La durée de la scolarité obligatoire varie selon les provinces. En général, la scolarité est obligatoire à partir de l'âge de 6 ou 7 ans jusqu'à l'âge de 16 ans.

Dans la plupart des provinces et territoires, l'enseignement primaire couvre les six à huit premières années de la scolarité obligatoire, puis les élèves entrent à l'école secondaire, où des programmes d'une grande diversité y sont offerts – enseignement général et enseignement professionnel. Le diplôme d'études secondaires est décerné aux élèves qui terminent avec succès les cours obligatoires et facultatifs de leur programme scolaire.

Le point de transition entre le primaire et le secondaire n'est pas nécessairement le même dans toutes les provinces et tous les territoires (voir la figure). Le continu primaire-secondaire peut être divisé en écoles regroupant divers niveaux. Souvent, dans les communautés du Nord et les communautés rurales, les écoles offrent tous les niveaux (de la maternelle à la fin du secondaire). Au Québec, le secondaire se termine après onze années d'études. Normalement, en Ontario, les élèves remplissent les exigences du diplôme d'études secondaires, celles qui incluent le Cours préuniversitaire de l'Ontario (CPO), en quatre ou cinq ans. Les élèves en Ontario qui sont en 9^e année en 1999 suivront un nouveau programme de quatre ans.

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Une fois ses études secondaires terminées avec succès, l'élève peut poser sa candidature dans une université ou un collège. En général, l'inscription à des programmes d'enseignement professionnel au niveau des métiers, comme les programmes d'apprentissage qui préparent à une profession ou à un métier, n'exige pas de diplôme d'études secondaires. Il est possible qu'un élève arrive dans un établissement postsecondaire sans provenir directement d'une école secondaire. Par exemple, l'élève peut s'inscrire à un programme collégial après avoir obtenu un diplôme universitaire. Les études postsecondaires sont offertes dans des établissements publics et privés, dont certains décernent des diplômes.

Après 11 années d'études primaires-secondaires, les élèves du Québec qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires doivent obtenir un diplôme d'études collégiales (dans un cégep – collège d'enseignement général et professionnel). Les cégeps offrent un programme général qui permet l'admission à une université et un programme professionnel qui prépare les élèves à se joindre à la population active.

Les collèges, comme les établissements techniques et professionnels, les collèges communautaires, les collèges régionaux, les cégeps et les instituts de technologie, offrent des programmes d'éducation permanente, qui visent tous la population adulte du milieu, et des programmes de perfectionnement dans le secteur des affaires, des arts appliqués, de la technologie, des services sociaux et des sciences de la santé. Les programmes peuvent durer de six mois à trois ans.

En général, les collèges ne décernent que des diplômes ou des certificats d'études collégiales. Toutefois, en Colombie-Britannique, en Alberta et, dans une moindre mesure au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les collèges communautaires dispensent des cours permettant aux étudiants de suivre l'équivalent de deux années de cours en vue d'obtenir un baccalauréat. Ces programmes permettent aux élèves de terminer la 3^e et la 4^e année dans un collège universitaire ou une université et d'obtenir un diplôme. Dans plusieurs provinces et territoires, les élèves doivent faire une demande d'admission et faire évaluer leurs études collégiales, évaluation qui déterminera si des crédits universitaires peuvent leur être accordés pour les cours terminés.

Les programmes qui mènent à des grades universitaires sont offerts dans les universités, ainsi que dans des établissements non universitaires ayant la capacité de décerner des grades. La plupart des universités du Canada, en particulier celles se trouvant dans des grandes villes, offrent une gamme complète de programmes. D'autres se spécialisent davantage et ont développé des domaines d'excellence. Il existe aussi quelques universités spécialisées sans campus qui offrent des programmes de formation à distance.

Les études universitaires sont divisées en trois cycles préparant au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat. Les universités n'offrent pas toutes des programmes de 2^e et 3^e cycle (maîtrise et doctorat). La plupart des universités offrent en outre des programmes menant à des diplômes ou à des certificats. Il peut s'agir de programmes de 1^{er} cycle ou de 2^e et 3^e cycle pouvant durer d'un an à trois ans.

NIVEAU AU SEIN DES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES, SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Terre-Neuve et Labrador	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Île-du-Prince-Édouard		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouvelle-Écosse	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouveau-Brunswick – anglais	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouveau-Brunswick – français	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Québec – général	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Québec – professionnel											10	11	12	13	
Ontario	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12*	
Manitoba	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Saskatchewan	P	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Alberta	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Colombie-Britannique	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Yukon	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Territoires du Nord-Ouest	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nunavut	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		

P	Préscolaire
	Primaire
	Secondaire de 1 ^{er} cycle/intermédiaire
	Secondaire de 2 ^e cycle
	Secondaire

* Inclut le Cours préuniversitaire de l'Ontario

ANNEXE 2

ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES¹, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs	
			1996-1997	1997-1998
Canada	76	135	573 635	573 099
Terre-Neuve et Labrador	1	3	13 193	13 115
Memorial University of Newfoundland	1	3	11 661	11 510
			481	484
			1 051	1 121
Île-du-Prince-Édouard	1	1	2 313	2 452
University of Prince Edward Island	1	1	2 313	2 452
Nouvelle-Écosse	13	15	29 941	30 077
Acadia University	1	2		
			84	56
			3 657	3 563
Atlantic School of Theology	1	1	61	56
Dalhousie University	1	1	9 488	9 717
Mount Saint Vincent University	1	1	2 216	2 059
Nova Scotia Agricultural College	1	1	907	876
Nova Scotia College of Art and Design	1	1	582	668
Nova Scotia Teachers' College	1	1	99	..
Saint Mary's University	1	1	5 008	5 108
St. Francis Xavier University	1	2		
			47	55
			3 227	3 407
Technical University of Nova Scotia	1	1	1 330	1 277
Université Sainte-Anne	1	1	337	264
University College of Cape Breton	1	1	2 118	2 126
University of King's College	1	1	780	845
Nouveau-Brunswick	5	8	18 931	18 503
Bethany Bible College	1	1	168	185
Mount Allison University	1	1	2 209	2 146
St. Thomas University	1	1	1 897	1 970
Université de Moncton	1	3		
			3 751	3 565
			408	380
			624	648
University of New Brunswick	1	2		
			7 905	7 569
			1 969	2 040

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs	
			1996-1997	1997-1998
Québec	7	20	132 054	131 074
Université Bishop's	1	2	1 844	1 788
	Université Bishop's			
	Thomas Moore Institute for Adult Education		3	3
Université Concordia	1	1	13 752	14 093
Université McGill	1	1	22 385	21 425
Université de Montréal	1	3		
	École Polytechnique de Montréal		3 355	3 447
	Facultés et écoles de l'Université de Montréal		19 519	19 300
	École des Hautes Études Commerciales de Montréal		3 796	4 027
Université de Sherbrooke	1	1	10 589	10 547
Université du Québec	1	11		
	École de technologie supérieure		1 373	1 488
	École nationale d'administration publique		150	114
	Institut national de la recherche scientifique		109	126
	Institut Armand-Frappier		34	112
	Télé-université		308	306
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		793	728
	Université du Québec à Chicoutimi		3 083	2 901
	Université du Québec à Hull		2 117	2 037
	Université du Québec à Montréal		18 113	17 975
	Université du Québec à Trois-Rivières		5 764	5 526
	Université du Québec à Rimouski		1 945	1 787
Université Laval	1	1	23 022	23 344
Ontario	21	45	226 998	227 153
Brock University	1	2		
	Brock College of Education		360	354
	Brock University		7 070	7 159
Carleton University	1	1	13 743	13 104
Collège dominicain de philosophie et de théologie	1	2		
	Collège dominicain de philosophie et de théologie		81	77
	Collège dominicain - Montréal		11	9
Collège militaire royal du Canada	1	1	1 108	1 019
Lakehead University	1	1	5 572	5 487
McMaster University	1	2		
	McMaster Divinity College		56	43
	McMaster University		13 736	13 601
Nipissing University	1	1	1 584	1 755
Queen's University	1	2		
	Queen's Theological College		34	25
	Queen's University		13 201	13 305
Redeemer College	1	1	432	440
Ryerson Polytechnic University	1	1	10 774	10 494
Trent University	1	1	4 052	4 049
Tyndale College and Seminary	1	2		
	Ontario Bible College		239	208
	Ontario Theological Seminary		225	222
Université d'Ottawa	1	2		
	Université Saint-Paul		344	393
	Université d'Ottawa		16 218	16 321
Université Laurentienne	1	3		
	Collège universitaire Algoma		567	505
	Collège universitaire de Hearst		61	59
	Université Laurentienne		4 529	4 249
University of Guelph	1	1	12 066	12 031
University of Toronto	1	9		
	Emmanuel College		138	109
	Knox College		78	62
	Ontario Institute for Studies in Education		917	985
	Regis College		87	95
	St. Augustine College		51	56
	University of St. Michael's College		129	108

ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES¹, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs		
			1996-1997	1997-1998	
University of Toronto	University of Toronto		36 851	37 273	
	University of Trinity College		48	42	
	Wycliffe College		74	80	
University of Waterloo		1	3		
	Renison College			319	332
	University of Waterloo			15 703	16 113
The University of Western Ontario	University of St. Jerome's College		683	704	
		1	4		
	Brescia College			609	572
University of Windsor	Huron College		780	824	
	King's College		1 805	1 739	
	The University of Western Ontario		18 262	18 803	
Wilfrid Laurier University		1	1	10 243	9 573
		1	2		
Université York	Wilfrid Laurier University			5 667	5 865
	Wilfrid Laurier Seminary			60	53
		1	3		
Université York	Atkinson College			2 033	2 366
	Collège universitaire Glendon			1 583	1 441
	Université York			24 815	25 049
Manitoba		6	8	22 024	21 024
Brandon University		1	1	2 103	1 728
	Canadian Mennonite Bible College			132	130
Catherine Booth Bible College		1	1	74	70
Concord College		1	1	59	43
The University of Manitoba		1	3		
	Collège universitaire de Saint-Boniface			378	313
	St. Andrew's College			13	13
The University of Winnipeg	The University of Manitoba			16 680	16 206
		1	1	2 585	2 521
Saskatchewan		4	13	23 571	23 864
Canadian Bible College/Canadian Theological College		1	1	316	316
	University of Regina				
University of Saskatchewan		1	4		
	Campion College			1 057	1 090
	Luther College			839	911
	Saskatchewan Indian Federated College			817	832
University of Saskatchewan	University of Regina			5 620	5 695
		1	7		
	Central Pentecostal College			58	64
	College of Emmanuel and St. Chad			21	22
	Lutheran Theological Seminary			43	32
	St. Andrew's College			31	29
	St. Peter's College			57	57
	St. Thomas More College			1 131	1 179
	University of Saskatchewan			13 581	13 592
Alberta		10	11	53 044	52 824
Athabasca University	<i>Pas d'effectif à temps plein</i>	1	1	-	-
Augustana University College		1	1	710	710
Canadian Nazarene College		1	1	67	73
Canadian University College		1	1	283	244
Concordia University College of Alberta		1	1	620	997
Newman Theological College		1	1	64	71
The King's University College		1	1	468	473
University of Alberta		1	2		
	North American Baptist College			228	216
The University of Calgary	University of Alberta			26 121	25 829
		1		20 034	19 617
The University of Lethbridge		1	1	4 449	4 594

ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES¹, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs	
			1996-1997	1997-1998
Colombie-Britannique	8	11	51 566	53 013
Northwest Baptist Theological College	1	1	121	172
Royal Roads University	1	1	206	286
Seminary of Christ the King	1	1	34	28
Simon Fraser University	1	1	10 603	10 534
Trinity Western University	1	2		
			13	18
			1 708	1 572
The University of British Columbia	1	3		
			394	406
			25 624	26 544
			62	76
University of Northern British Columbia	1	1	1 623	1 960
University of Victoria	1	1	11 178	11 417
Yukon	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-

1 La liste des établissements universitaires comprend les établissements confessionnels qui décernent les grades reconnus au niveau universitaire et fournissent des données à Statistique Canada. Cette liste peut être incomplète dans certains cas.

COLLÈGES COMMUNAUTAIRES ET ÉTABLISSEMENTS APPARENTÉS¹, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs 1996-1997
Canada	204	277	395 326
Terre-Neuve et Labrador	10	27	5 704
Fisheries and Marine Institute of Memorial University	1	1	591
Cabot College of Applied Arts, Technology and Continuing Education	1	5	2 117
			Parade Street Campus
			Bell Island Campus
			Seal Cove Campus
			Topsail Road Campus
			Prince Phillip Drive Campus
Westviking College	1	5	..
			Stephenville Campus
			Bay St. George Campus
			Port aux Basques Campus
			St. Anthony Campus
			Corner Brook Campus
Eastern College	1	5	744
			Clareville Campus
			Burin Campus
			Bonavista Campus
			Carbonear Campus
			Eastern College, Placentia Campus
Central Newfoundland College	1	5	65
			Grand Falls-Windsor Campus
			Gander Campus
			Lewisporte Campus
			Springdale Campus
			Baie Verte Campus
Labrador College	1	2	102
			West Campus
			Happy Valley Campus
Western Memorial Regional Hospital, School of Nursing	1	1	53
St. Clare's Mercy Hospital, School of Nursing	1	1	78
The General Hospital, School of Nursing	1	1	102
Salvation Army Grace General Hospital, School of Nursing	1	1	116
			96
			95
Île-du-Prince-Édouard	2	4	1 275
Holland College	1	3	1 269
			Charlottetown Centre
			Summerside Centre
			Royalty Centre
School of Radiography, Queen Elizabeth Hospital	1	1	6
Nouvelle-Écosse	8	31	6 956
Nova Scotia Community College	1	18	..
			Lunenburg Campus
			Akerley Campus
			Halifax Campus
			Annapolis Campus
			Colchester Campus
			Strait Area Campus
			Shelburne Campus
			Cumberland Campus
			Pictou Campus
			Sydney Campus
			Kingstec Campus
			Hants Campus
			Burridge Campus
			Institute of Technology Campus
			College of Geographic Science
			Adult Vocational Training Campus, Dartmouth
			Adult Vocational Training Campus, Cape Breton
			Truro Campus
			389
			853
			653
			339
			..
			276
			71
			158
			465
			..
			566
			..
			374
			549
			382
			341
			300

COLLÈGES COMMUNAUTAIRES ET ÉTABLISSEMENTS APPARENTÉS¹, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs 1996-1997
Cégep de Rimouski	1	1	3 633
Cégep de Rivière-du-Loup	1	1	1 532
Collège de Rosemont	1	1	3 298
Cégep de Sainte-Foy	1	1	5 816
Cégep de Saint-Félicien	1	1	1 233
Cégep de Saint-Hyacinthe	1	1	2 773
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	1	1	2 325
Cégep de Saint-Jérôme	1	1	3 277
Cégep de Saint-Laurent	1	3	
	Cégep St-Lambert Campus		2 248
	Cégep de Saint-Laurent, St-Lambert Campus		3 372
	Cégep St-Lawrence Campus		702
Cégep de Sept-Îles	1	1	745
Collège Shawinigan	1	1	1 381
Collège de Sherbrooke	1	1	5 574
Cégep de Sorel-Tracy	1	1	1 065
Cégep de Trois-Rivières	1	1	4 603
Collège de Valleyfield	1	1	1 882
Cégep Vanier	1	1	4 824
Collège de Victoriaville	1	1	1 447
Cégep du Vieux Montréal	1	1	6 361
Cégep Beauce-Appalaches	1	1	1 408
Heritage College	1	1	695
Cégep Marie-Victorin	1	1	3 630
Collège Centennal	1	1	180
Collège d'Affaires Ellis	1	1	299
Collège André-Grasset	1	1	981
Collège de l'Assomption	1	1	1 238
Collège Bart	1	1	199
Conservatoire Lassalle	1	1	225
École de Musique Vincent-d'Indy	1	1	87
Le Collège Français	1	1	487
Institut Teccart inc.	1	1	609
Collège Jean-de-Brébeuf	1	1	1 426
Collège Lafèche	1	1	1 178
Collège LaSalle	1	1	2 317
Le Petit Séminaire de Québec	1	1	413
Collège de Lévis	1	1	263
Collège Marianapolis	1	1	1 513
Collège Mérici	1	1	933
Campus Notre-Dame-de-Foy	1	1	1 136
Collège de Secrétariat Notre-Dame	1	1	4
Collège O'Sullivan	1	2	
	Collège O'Sullivan de Montréal		450
	Collège O'Sullivan de Québec		171
Séminaire de Sherbrooke	1	1	364
Séminaire Saint-Augustin	1	1	..
Institut informatique du Québec	1	1	31
Collège Technique de Montréal	1	1	7
École supérieure de Danse du Québec	1	1	1
Institut supérieur d'électronique, Montréal	1	1	104
Collège informatique Marsan	1	1	7
Informatique Multi Hexa	1	1	29
Collège Moderne de Trois-Rivières	1	1	138
Collège Inter dec	1	1	44
Sous-centre des Îles	1	1	137
École de mode Chatelaine inc.	1	1	26
Institut Demers inc.	1	1	52
École de danse du Québec	1	1	..
Collège Radio-Télé de Québec inc.	1	1	..
Collège Photographie Marsan	1	1	..
École nationale de cirque	1	1	..
Collège Marie-de-France	1	1	180
Collège Stanislas	1	1	244
Conservatoire de musique	1	4	
	Conservatoire de musique de Chicoutimi		..

COLLÈGES COMMUNAUTAIRES ET ÉTABLISSEMENTS APPARENTÉS¹, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs 1996-1997
	Conservatoire de musique de Montréal		82
	Conservatoire de musique de Québec		31
	Conservatoire de musique de Trois-Rivières		..
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	1	1	506
Institut de technologie agro-alimentaire	1	2	
	Institut de St-Hyacinthe		615
	Institut de La Pocatière		432
Centre spécialisé de pêche	1	1	17
École commerciale du Cap	1	1	167
COFI	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Alain-Grandbois	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Maurice-Lefebvre	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Nord	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Olivar-Asselin	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Saint-Charles	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Centre régional du Parc	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Québec	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Estrie	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
COFI Outaouais	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
Ontario	41	43	141 257
East. Ont. School of X-Ray Tech., Kingston General Hospital	1	1	32
O'Brien Institute of Medical Technology	1	1	10
Ontario School of Radiation Therapy, Ontario Cancer Inst.	1	1	20
La Cité collégiale	1	1	3 586
Algonquin College of Applied Arts and Technology	1	1	9 598
Cambrian College	1	1	3 910
Centennial College of Applied Arts and Technology	1	1	10 219
Conestoga College of Applied Arts and Technology	1	1	4 126
Confederation College of Applied Arts and Technology	1	1	3 191
Durham College of Applied Arts and Technology	1	1	4 201
Fanshawe College of Applied Arts and Technology	1	1	8 267
George Brown College of Applied Arts and Technology	1	1	8 257
Georgian College of Applied Arts and Technology, Barrie Campus	1	1	6 305
Loyalist College of Applied Arts and Technology	1	1	3 065
Mohawk College of Applied Arts and Technology	1	1	8 139
Niagara College of Applied Arts and Technology	1	1	5 654
Niagara Parks Commission, School of Horticulture	1	1	40
Lambton College of Applied Arts and Technology	1	1	2 492
Kemptville College of Agricultural Technology	1	1	290
Humber College of Applied Arts and Technology, North Campus	1	1	11 387
Northern College of Applied Arts and Technology	1	1	1 491
Collège Boréal	1	1	1 166
Ontario College of Art and Design	1	1	1 621
Ridgetown College of Agricultural Technology	1	1	292
Collège des Grands Lacs	1	1	111
St. Clair College of Applied Arts and Technology	1	1	5 640
St. Lawrence College of Applied Arts and Technology	1	3	3 251
	St. Lawrence College, Brockville		657
	St. Lawrence College, Cornwall		839
Seneca College of Applied Arts and Technology	1	1	11 464
Sheridan College of Applied Arts and Technology	1	1	9 359
Sir Sandford Fleming College of Applied Arts and Technology	1	1	5 285
Collège de tech. agricole et alimentaire d'Alfred	1	1	107
The Michener Institute for Applied Health Sciences	1	1	500
Canadian Memorial Chiropractic College	1	1	612
Canadore College of Applied Arts and Technology	1	1	3 216
Sault College of Applied Arts and Technology	1	1	2 793
Ont. Cancer Found. Sch. Rad. Ther., Hamilton	1	1	17
Ont. Cancer Found. Sch. Rad. Ther., London	1	1	17
Ont. Cancer Found. Sch. Rad. Ther., Ottawa	1	1	14
Ont. Cancer Found. Sch. Rad. Ther., Thunder Bay	1	1	6
Ont. Cancer Found. Sch. Rad. Ther., Windsor	1	1	3
Ont. Cancer Found. Sch. Rad. Ther., Kingston	1	1	7

COLLÈGES COMMUNAUTAIRES ET ÉTABLISSEMENTS APPARENTÉS¹, SELON LA TAILLE DES EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs 1996-1997
Manitoba²	5	8	3 598
Assiniboine Community College	1	1	602
Red River Community College	1	3	2 655
	Medical Laboratory Technology		..
	Radiotherapy Technology		21
Keewatin Community College	1	1	276
Stevenson Aviation Tech. Training Centre	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
Manitoba Cancer Treatment & Research Foundation	1	1	12
Winnipeg Technical College	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
Health Sciences Centre	1	2	
	School of Respiratory Therapy		30
	School of Cytotechnology		2
Saskatchewan	4	9	2 787
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology	1	6	
	Woodland Campus		297
	Kesley Campus		735
	Kelsey Inst., Dept. of Radiology Technology		14
	Kelsey Inst., Dept. of Medical Laboratory Technology		..
	Palliser Campus		1 282
	Wascana Campus		448
Collèges régionaux	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
	Carlton Trail Regional College		
	Cumberland Regional College		
	Cypress Hills Regional College		
	North West College		
	Parkland College		
	Prairie West Regional College		
	Saskatchewan Indian Institute of Technologies		
	Lakeland College		
	Southeast Regional College		
	Northlands College		
School of Rad. Therapy Tech., Allan Blair Memorial Hospital	1	1	5
Saskatoon Cancer Centre Radiation Therapy Program	1	1	4
School of Cytotechnology, Pasqua Hospital	1	1	2
Alberta	16	16	29 366
Olds College	1	1	670
Lakeland College	1	1	956
Fairview College	1	1	219
Grande Prairie Regional College	1	1	1 083
Lethbridge Community College	1	1	2 253
Medicine Hat College	1	1	1 240
Mount Royal College	1	1	5 331
Grant MacEwan Community College	1	1	4 461
Keyano College	1	1	515
Red Deer College	1	1	2 905
Northern Alberta Institute of Technology	1	1	4 846
Southern Alberta Institute of Technology	1	1	4 113
Alberta College of Art and Design	1	1	729
Alberta Vocational College	<i>(Formation professionnelle au niveau des métiers seulement)</i>		
	Calgary Campus		
	Edmonton Campus		
	Grouard Campus		
	Lac La Biche Campus		
School of Psychiatric Nursing, Alberta Hospital, Ponoka	1	1	34
School of Radiation Therapy, Cross Cancer Institute	1	1	7
School of Radiation Therapy, Tom Baker Cancer Centre	1	1	4

Provinces ou territoires / établissements	Établissements principaux	Nombre total d'établissements	Effectifs 1996-1997
Colombie-Britannique	21	21	32 279
British Columbia Institute of Technology	1	1	4 357
Capilano College	1	1	3 663
College of New Caledonia	1	1	898
Columbia College	1	1	256
Douglas College	1	1	2 755
Institute of Indigenous Government	(pas d'effectif en 1996-1997)		-
Justice Institute of British Columbia	(pas d'effectif en 1996-1997)		-
Malaspina University College	1	1	2 116
Nicola Valley Institute of Technology	(pas d'effectif en 1996-1997)		-
Okanagan University College	1	1	2 392
Selkirk College	1	1	850
Vancouver Community College	1	1	306
Northern Lights College	1	1	115
Camosun College	1	1	2 394
North Island College	1	1	459
Northwest Community College	1	1	343
The University College of the Cariboo	1	1	2 981
University College of the Fraser Valley	1	1	1 477
College of the Rockies	1	1	350
Emily Carr Institute of Art and Design	1	1	804
Kwantlen University College	1	1	2 854
Langara College	1	1	2 899
Open Learning Agency	1	1	..
Cancer Control Agency of B.C.	1	1	10
Yukon	1	1	272
Yukon College	1	1	272
Territoires du Nord-Ouest	2	6	166
Nunavut Arctic College	1	3	
Keewatin Campus			18
Kitikmeot Campus			..
Nunatta Campus			95
Aurora College	1	3	
Aurora Campus			22
Thebacha Campus			12
Yellowknife Campus			19

1 Comprend les centres des sciences de la santé qui offrent des programmes de type médical, associés ou non à un hôpital.

2 Statistique Canada a commencé à recueillir des données auprès des programmes postsecondaires non universitaires du Collège universitaire de Saint-Boniface seulement en 1998. Ces programmes ne sont donc pas compris dans ces données.

ANNEXE 3

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION

LE CENTRE DE LA STATISTIQUE DE L'ÉDUCATION DE STATISTIQUE CANADA

Le Centre de la statistique de l'éducation (CSE) a pour objet d'élaborer et de réaliser un programme étendu de statistiques pancanadiennes sur l'éducation et d'analyse pour appuyer des décisions politiques et la gestion de programmes, tout en s'assurant que la population canadienne et que les autres intervenants en éducation disposent de renseignements exacts et pertinents concernant l'enseignement.

Le CSE effectue une grande partie de son travail de concert avec le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), qui se compose du statisticien en chef du Canada et des sous-ministres provinciaux responsables de l'éducation. Cet arrangement reconnaît la responsabilité des provinces et des territoires vis-à-vis de l'éducation et le mandat de Statistique Canada aux termes de la *Loi sur la statistique* relatif à la collecte, à l'analyse et à la distribution de renseignements sur l'enseignement. Il reconnaît également la valeur et la nécessité d'une collaboration et d'un partenariat étroits entre les provinces, les territoires et Statistique Canada pour s'assurer du respect des objectifs en matière d'exactitude et de pertinence de l'information. Statistique Canada est responsable de la gestion du programme du Centre et de ses résultats.

Le CSE produit des rapports sur les élèves et les étudiants, le personnel et les questions de financement aux niveaux d'éducation primaire, secondaire et postsecondaire à l'aide de données administratives recueillies auprès de ministères et d'établissements d'enseignement, et de données établies à partir d'enquêtes par échantillon. Dans le présent rapport, les données administratives rassemblées par le CSE ont servi à produire des statistiques sur les effectifs, les diplômés et les grades accordés, les droits de scolarité et les questions de financement aux niveaux d'éducation primaire, secondaire et postsecondaire. Les enquêtes par échantillon menées par le CSE servent aussi à produire des statistiques sur le nombre de personnes participant ou ayant participé à des programmes d'éducation des adultes, sur les caractéristiques des emplois et les gains des titulaires de diplômes d'études postsecondaires et sur l'utilisation des technologies de l'information dans les écoles.

Partout dans le présent document, le CSE est cité comme étant la source de statistiques établies à partir des fonds de données administratives du Centre. On a cité l'enquête actuelle comme étant la source des statistiques établies à partir des enquêtes par échantillon. Une description des enquêtes par échantillon utilisées dans le cadre du présent rapport est fournie dans la présente annexe. Communiquez avec le Centre de la statistique de l'éducation pour obtenir des renseignements sur les données administratives utilisées.

LA DIVISION DE LA DÉMOGRAPHIE DE STATISTIQUE CANADA

La Division de la démographie de Statistique Canada est responsable de diverses enquêtes et recherches se rapportant à la démographie, ce qui inclut des projections relatives à la population, aux ménages et aux familles, des estimations démographiques et des données sur la migration.

Le tableau qui suit renferme un résumé des hypothèses établies aux fins du modèle de croissance moyenne utilisé pour les projections relatives à la population dans la section 2.1. Les statistiques de flux sur l'immigration, l'émigration, les citoyens du Canada rentrant au pays et la migration interne nette qui y sont présentées renvoient aux périodes 1990-1991, 1992-1993, 2000-2001 et 2015-2016. On calcule le nombre de citoyens du Canada rentrant au pays à l'aide de 50 % du nombre d'émigrants au cours d'une période de 10 ans suivant une hypothèse moyenne et on ne modifie pas le nombre de résidents non permanents après 1995; en d'autres mots, les flux nets égalent zéro à partir de 1995-1996. Le scénario moyen pour la migration interprovinciale est généralement la moyenne du scénario de l'Ouest (la migration vers l'Ouest, principalement vers la Colombie-Britannique), qui constitue le scénario le plus favorable pour les provinces atlantiques, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et le scénario du Centre (l'Ontario étant la principale destination des migrants interprovinciaux), qui constitue le scénario le plus favorable pour le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan.

HYPOTHÈSES ÉTABLIES AUX FINS DU MODÈLE DE CROISSANCE MOYENNE UTILISÉ POUR LES PROJECTIONS RELATIVES À LA POPULATION

Composante	Estimation		Projection	
	1991	1993	2001	2016
Mortalité (espérance de vie en années)				
Hommes	74,6	74,8	76,2	78,5
Femmes	80,9	81,3	82,1	84,0
Fécondité (naissances par femme)	1,70	1,70	1,70	1,70
Immigration	219 300	257 500	250 000	250 000
Émigration	43 700	46 400	48 760	53 970
Canadiens rentrant au pays	18 500	21 800	23 100	25 630
Résidents non permanents	381 000	208 500	149 600	149 600
Migration interprovinciale nette	Scénario interprovincial		Scénario moyen	

L'ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES, 1994-1995

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), qui a été réalisée à l'origine dans sept pays, avait pour but de jauger dans chaque pays les capacités de lecture et d'écriture des adultes afin de créer des profils d'alphabétisation comparables d'un pays, d'une langue et d'une culture à l'autre. Les sept pays qui ont participé à cette enquête sont le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Suisse et les États-Unis. En plus, un certain nombre de provinces ont fourni des fonds pour un plus gros échantillon afin de permettre l'analyse de leurs résultats.

Au Canada, l'EIAA a donné lieu à l'évaluation des capacités de lecture et efficacité de ces capacités dans chacune des langues officielles. L'EIAA a mesuré trois types de capacités de lecture :

1. *Compréhension de textes suivis* – connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des textes suivis, tels des éditoriaux, des nouvelles, des poèmes et des œuvres de fiction;
2. *Compréhension de textes schématiques* – connaissances et compétences requises pour repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes, entre autres, les demandes d'emploi, les fiches de paie, les horaires de transport, les cartes routières, les tableaux et les graphiques;
3. *Compréhension de textes au contenu quantitatif* – connaissances et compétences nécessaires à l'application des opérations arithmétiques, séparément ou successivement, à des nombres contenus dans des imprimés, par exemple pour établir le solde d'un compte de chèques, calculer un pourboire, remplir un bon de commande ou calculer l'intérêt d'un emprunt à partir d'une annonce publicitaire.

On a déterminé chaque capacité de compréhension en utilisant une échelle de cinq niveaux; elle a évalué les habiletés et les stratégies nécessaires pour réussir aux divers exercices associés à la lecture et à l'écriture. Par exemple, le rendement au niveau 3 est le minimum nécessaire à la vie quotidienne dans un pays démocratique avancé.

L'enquête combinait des techniques d'examen scolaire à des techniques de recherche propres aux enquêtes des ménages pour mesurer l'alphabétisation et fournir les renseignements nécessaires afin de rendre ces mesures significatives. On posait aux répondants une série de questions pour obtenir des renseignements généraux et démographiques sur leur niveau de scolarité, leurs méthodes d'alphabétisation au travail et à la maison, sur leur participation à la vie active, sur leur participation à l'éducation des adultes. On leur demandait en outre d'évaluer leur propre degré d'alphabétisation.

La portion canadienne de l'étude englobait un échantillon d'environ 5 700 personnes. Cet échantillon a été tiré de l'Enquête sur la population active. Il se composait de la population civile de 16 à 69 ans excluant les résidents d'établissements institutionnels. La couverture de l'enquête excluait les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes qui vivaient sur des réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces canadiennes, les détenus des établissements correctionnels et les résidents francophones de la province de l'Ontario qui habitaient des régions géographiques où il y avait moins de 20 francophones.

L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS, 1988, 1992 ET 1997

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END), menée par Statistique Canada sous le parrainage de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), a pour objet de fournir des renseignements sur l'intégration au marché du travail des récents titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Elle donne lieu à la collecte de données sur nombre de questions se rapportant à l'éducation et à la formation, ainsi qu'au marché du travail, ce qui inclut le programme ou le domaine d'études, les caractéristiques des diplômés, les caractéristiques et la durée de tous les emplois que ces derniers ont détenus depuis l'obtention de leur diplôme, la durée de leur recherche d'emploi, la correspondance entre leurs études et leurs emplois, les programmes d'éducation et de formation additionnels que les diplômés ont suivis depuis qu'ils ont obtenu leur diplôme et leurs gains, leur situation financière ou d'endettement.

L'échantillon de diplômés est conçu pour fournir des estimations précises par province, par programme et par domaine d'études. L'END de 1997 englobait 43 000 titulaires d'un diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires. L'Enquête nationale auprès des diplômés a été menée pour les diplômés de 1976, 1980, 1986, 1990 et 1995. Dans le cadre de cette étude, on interviewe les diplômés

deux ans après l'obtention de leur diplôme et on leur demande de fournir des renseignements se rapportant à la période allant d'un an avant leur inscription jusqu'à l'interview. On mène aussi des enquêtes de suivi auprès des diplômés cinq ans après l'obtention de leur diplôme pour produire des données sur la situation à plus long terme des diplômés.

DÉFINITION DES DIPLÔMÉS

On définit aux fins de l'END les diplômés comme étant des étudiants qui ont rempli les exigences établies pour obtenir un grade, un diplôme ou un certificat dans le cadre de programmes d'études professionnelles au niveau des métiers, collégiales ou universitaires durant l'année de référence (par exemple, durant l'année civile 1995 pour la promotion de 1995). Plus particulièrement, les gens inclus dans l'END sont :

- i) les diplômés de programmes d'études universitaires qui mènent à des diplômes de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat, ou à des certificats ou à des diplômes spécialisés;
- ii) les diplômés de programmes d'études postsecondaires (d'une durée d'au moins un an et pour lesquels il faut normalement avoir achevé des études secondaires ou l'équivalent afin d'y être admis) de collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT), de collèges d'enseignement général et professionnel (cégep), de collèges communautaires, d'écoles techniques ou d'établissements similaires;
- iii) les diplômés de programmes préalables à l'emploi dans un métier spécialisé (d'une durée d'au moins trois mois normalement) qui mènent à un certificat ou à un diplôme au niveau des métiers et offerts dans les écoles professionnelles et de nombreux collèges communautaires et instituts techniques.

La définition de diplômés exclut :

- i) les diplômés des établissements privés d'enseignement postsecondaire comme les écoles d'informatique ou de secrétariat commercial;
- ii) les gens qui ont achevé des cours d'éducation permanente, dans des universités et des collèges, qui ne mènent ni à des grades ni à des diplômes;
- iii) les gens qui ont achevé à temps partiel des cours dans un métier, comme des cours du soir à l'éducation des adultes, tout en travaillant à temps plein;
- iv) les gens ayant achevé des programmes d'études professionnelles autres que dans les métiers spécialisés ou d'une durée de moins de trois mois;
- v) les gens inscrits à des programmes d'apprentissage.

L'ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE

Cycle 2 de l'ESG, 1986

Cycle 9 de l'ESG, 1994

En 1994, le cycle 9 de l'Enquête sociale générale (ESG) a donné lieu à la collecte de renseignements qui se rapportaient à l'enseignement, au travail et à la retraite, et à l'examen de la relation entre ces trois principaux aspects. Les données recueillies qui se rapportaient à l'enseignement incluaient le niveau de scolarité et les intentions en matière d'éducation, la raison de l'abandon des études, la province et la langue dans lesquelles les études primaires et secondaires ont été effectuées, les années d'études du conjoint et son activité principale. Les données particulières recueillies en rapport avec le travail incluaient la profession des parents, les antécédents professionnels, les caractéristiques du travail (y compris la satisfaction au travail), le revenu et la source de revenu, le travail non rémunéré et le revenu total des membres du ménage. L'enquête a aussi donné lieu à la collecte de données sur la mobilité sociale et à l'enregistrement de détails démographiques à caractère général, comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la religion, la langue maternelle, la santé et le statut d'immigrant.

La taille de l'échantillon pour le cycle 9 de l'ESG est d'environ 10 000 répondants, qui sont sélectionnés suivant une technique de composition aléatoire et interviewés par téléphone. L'enquête exclut les personnes de moins de 15 ans, les résidents des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, les gens faisant partie de ménages n'ayant pas le téléphone, ceux qui sont incapables de répondre au téléphone et les personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français.

L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête auprès des ménages réalisée chaque mois par Statistique Canada pour fournir en temps opportun des estimations précises et cohérentes des aspects de l'économie propres au marché du travail. On divise aux fins de cette enquête la population de 15 ans et plus en trois groupes qui s'excluent mutuellement : les personnes occupées, les personnes en chômage et celles qui ne font pas partie de la population active. Dans le cadre de cette étude, on collecte en outre des données sur une vaste gamme de variables concernant le ménage, la famille et les caractéristiques personnelles des répondants, ce qui inclut le niveau de scolarité, la fréquentation scolaire et le nombre d'élèves.

La taille de l'échantillon pour cette enquête correspond à 58 000 ménages à peu près (ou à environ 110 000 personnes) qui sont répartis dans tout le Canada, et ce, chaque mois. Elle est suffisamment grande pour fournir des estimations précises et fiables aux niveaux des provinces et des régions métropolitaines.

Les personnes de moins de 15 ans, celles habitant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, celles vivant sur des réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les résidents d'établissements institutionnels sont exclus de l'enquête.

L'ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION DES ADULTES, 1992 ET 1998

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA), lancée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) pour déterminer l'importance de l'éducation et de la formation des adultes au Canada, a été menée par Statistique Canada en 1984, 1986, 1990, 1992, 1994 et 1998. L'EÉFA a pour objectif de recueillir des renseignements sur la fréquence et la nature de l'éducation et de la formation des adultes et sur le profil socio-économique et démographique des adultes qui participent et qui ne participent pas à des programmes d'éducation ou de formation. Elle donne aussi lieu à la collecte de données sur les obstacles à l'éducation et à la formation des adultes et sur la contribution des employeurs.

L'EÉFA comporte un échantillon d'environ 50 000 ménages et vise les membres de 17 ans ou plus de ces ménages. Un répondant d'âge cible de chacun des ménages échantillonnés est interrogé. Pour s'assurer de déclarations exactes sur les fréquences d'éducation ou de formation, on interdit les réponses par personne interposée. Les résidents des territoires, les personnes vivant sur des réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les résidents d'établissements institutionnels sont exclus de l'enquête. Cette dernière est menée en tant que supplément à l'Enquête sur la population active.

L'ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

L'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), menée chaque année depuis 1971, a pour objet de recueillir des renseignements sur les revenus des particuliers et des familles. Cette enquête donne lieu à la production de données sur la répartition des revenus des familles et des particuliers, les gains des hommes et des

femmes et les revenus des familles comptant deux soutiens. Les renseignements recueillis permettent aux gouvernements d'établir des seuils de faible revenu.

L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE est une publication annuelle qui a été diffusée pour la première fois par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1992. Elle renferme des données et analyses sur plus de trente indicateurs. Ces indicateurs sont conçus pour fournir une idée du fonctionnement des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE et pour permettre d'établir des comparaisons au niveau international qui illustrent les forces et les faiblesses de différents systèmes d'éducation.

Les données publiées dans *Regards sur l'éducation* viennent directement des pays membres. Ces données incluent, pour tous les pays couverts, la totalité des types d'étudiants et des groupes d'âge. Ainsi, les enfants et les adultes qui étudient, qu'ils soient du pays ou étrangers, y sont inclus, de même que les étudiants inscrits à des programmes de formation à distance et d'éducation spéciale. Tous les programmes d'éducation, qu'ils soient organisés par les ministères responsables de l'éducation ou par d'autres ministères ou par le secteur privé, sont couverts. Les niveaux d'enseignement sont définis suivant la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

LE PROGRAMME D'INDICATEURS DU RENDEMENT SCOLAIRE, 1993, 1994, 1996, 1997 ET 1998

Le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) a été mis sur pied par les provinces et les territoires par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) afin d'évaluer le rendement des élèves âgés de 13 et de 16 ans de tout le Canada en contenu mathématique et en résolution de problèmes mathématiques, en lecture, et en écriture et en sciences. Le PIRS présente les résultats des élèves de l'ensemble du Canada et de chaque province et territoire participants. Le PIRS montre également les résultats des systèmes scolaires de langue anglaise et de langue française des provinces et des territoires, mais ne présente pas les résultats de chaque élève. Il ne tente pas non plus de relier le rendement d'un élève à celui des autres et ne présente pas les résultats selon l'école ou le district scolaire.

La première évaluation prévue aux termes du PIRS, en contenu mathématique et en résolution de problèmes mathématiques, a été administrée en 1993. Elle a été suivie d'une évaluation en lecture et en écriture en 1994 et d'une évaluation en sciences en 1996. Un deuxième cycle d'évaluations a été entrepris en 1997 et achevé en 1999. La prochaine évaluation en mathématique sera administrée en l'an 2001, et l'évaluation en lecture et en écriture, ainsi que celle en sciences suivront.

Jusqu'à maintenant, toutes les évaluations, à l'exception des premières évaluations en mathématique (1993) et en lecture et en écriture (1994), ont été administrées à un échantillon aléatoire d'élèves de toutes les provinces et des territoires. Les évaluations de 1993 et de 1994 excluaient la Saskatchewan, car cette province a décidé de se concentrer sur ses propres programmes d'évaluation et d'indicateurs.

Deux évaluations en mathématique ont été administrées jusqu'ici, la première en 1993 et la deuxième en 1997. Chaque évaluation en mathématique comportait deux épreuves : l'une sur le contenu mathématique et l'autre sur la résolution de problèmes mathématiques. La première visait à évaluer la compréhension et la connaissance des nombres et des opérations, de l'algèbre et de ses fonctions, des mesures et de la géométrie, ainsi que la gestion des données et des statistiques. Même si l'évaluation administrée en 1997 avait pour but de mesurer les mêmes concepts et habiletés de la même manière que l'évaluation de 1993, de légères modifications ont été apportées à l'évaluation en contenu mathématique de 1997 afin de mettre à jour le

matériel d'examen et de répondre aux commentaires ayant découlé de l'administration de l'évaluation en 1993. Comme il a été déterminé que les points qui avaient été changés ne modifiaient pas les caractéristiques de mesure de l'instrument, les résultats de l'évaluation du contenu mathématique de 1997 sont comparables à ceux de 1993.

L'étendue des changements apportés à l'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997 par rapport à l'évaluation du même genre de 1993 a amené les concepteurs des évaluations administrées dans le cadre du PIRS à déclarer que les deux évaluations n'étaient pas entièrement comparables. Le présent rapport est axé sur les résultats de l'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997.

En 1997, l'évaluation en mathématique prévue aux termes du PIRS a été administrée à un échantillon aléatoire d'environ 48 000 élèves (26 000 de 13 ans et 22 000 de 16 ans). Les élèves ont été soumis au hasard à une épreuve sur le contenu mathématique ou la résolution de problèmes mathématiques. Environ 36 000 ont passé l'évaluation en anglais et 12 000 en français. Le nombre d'élèves de 13 et de 16 ans qui ont passé l'évaluation en mathématique prévue aux termes du PIRS en 1997 était similaire à celui qui l'a fait en 1993. Encore une fois, les élèves étaient soumis au hasard à l'épreuve sur le contenu mathématique ou la résolution de problèmes mathématiques.

Deux évaluations en lecture et en écriture ont été administrées dans le cadre du PIRS, la première en 1994 et la deuxième en 1998. Les instruments utilisés pour évaluer les capacités de lecture et d'écriture en 1994 et en 1998 étaient essentiellement les mêmes. Pour l'épreuve de lecture, les élèves ont reçu un recueil de lectures tirées d'articles de journaux, d'essais et d'œuvres littéraires connus. Ils devaient lire les textes et répondre à des questions à choix multiples, puis élaborer par écrit des réponses à des questions bien précises. Les questions obligeaient les élèves à exprimer leur opinion sur les textes, à en expliquer certains éléments, à porter des jugements sur de l'information qu'ils renfermaient, à en extraire des idées ou à en relier des concepts à leur expérience personnelle.

L'évaluation en écriture suivait les processus typiques de l'écriture. Elle était organisée de façon à ce que les élèves aient l'occasion de lire des documents sur un thème, de prendre des notes au sujet des documents, de discuter en classe de leurs idées avec leurs pairs, de rédiger une ébauche préliminaire et de réviser ou de corriger leur ébauche à l'aide d'ouvrages de référence normalement disponibles, comme des dictionnaires.

Les évaluations en lecture et en écriture faisaient appel à des instruments comparables en anglais et en français. Une mise en garde s'impose toutefois lorsque l'on compare des résultats obtenus à l'aide d'instruments d'évaluation préparés dans différentes langues, malgré les soins pris pour en assurer l'équivalence. Chaque langue possède des caractéristiques uniques, qui sont les plus indiquées pour s'exprimer, lire ou écrire, et pour lesquelles il est difficile d'établir des équivalents. Même si les tâches à effectuer pour l'évaluation en écriture étaient les mêmes en anglais qu'en français, les différences pédagogiques découlant des différentes structures de chaque langue rendent les comparaisons entre les langues par nature plus difficiles.

En 1998, environ 24 000 élèves de 13 ans et 22 000 élèves de 16 ans ont été choisis pour participer à l'évaluation en lecture et en écriture prévue aux termes du PIRS. Les élèves ont été soumis au hasard à l'épreuve de lecture ou d'écriture et devaient remplir un formulaire d'évaluation dans leur première langue officielle; environ 34 000 l'ont fait en anglais et environ 12 000 en français. Les élèves inscrits à un programme d'immersion en français ont participé au volet anglais. En 1994, environ 29 000 élèves de 13 ans et 29 000 élèves de 16 ans ont été choisis pour participer à l'évaluation en lecture et en écriture prévue aux termes du PIRS. La moitié d'entre eux ont subi l'épreuve de lecture et l'autre moitié, l'épreuve d'écriture. Sur les 58 000 élèves approximativement qui ont participé à l'évaluation en 1994, environ 43 000 l'ont fait en anglais et environ 15 000, en français.

Dans le cadre de l'évaluation en sciences prévue aux termes du PIRS, les élèves devaient remplir un seul formulaire d'évaluation portant sur : a) leur compréhension de concepts scientifiques, la nature de la science et les relations entre les sciences, la technologie et la société (épreuve écrite) ou b) leurs capacités de recherche scientifique (épreuve pratique). Seuls les résultats de l'épreuve écrite figurent dans le présent document.

En 1996, environ 19 500 élèves de 13 ans et 18 000 élèves de 16 ans ont été choisis pour participer à l'évaluation en sciences prévue aux termes du PIRS. Environ 70 % de ces élèves ont participé à l'épreuve écrite, et 30 % à l'épreuve pratique. De ces 37 500 élèves, 26 500 ont subi les évaluations en anglais et environ 11 000 en français.

Dans le cadre de chaque évaluation, les deux groupes d'âge subissaient les composantes du même test. Les résultats du PIRS sont présentés selon le niveau atteint, le niveau 1 étant le plus faible et le niveau 5, le plus élevé. Un jury a été mis sur pied pour établir des attentes relatives aux résultats des élèves. Ce jury a déterminé que les élèves de 13 ans devaient être capables d'atteindre au moins le niveau 2, et les élèves de 16 ans, d'atteindre le niveau 3 ou un niveau supérieur. Dans le présent rapport, toutes les références aux résultats de chaque cohorte d'âge se situent dans le contexte de ces lignes directrices, à moins d'indications contraires. Les remarques sur le rendement des élèves de 13 ans, par exemple, sont reliées au pourcentage d'élèves ayant atteint au moins le niveau 2.

Les sommaires des critères utilisés pour chaque évaluation prévue aux termes du PIRS sont présentés ci-dessous. Même si l'on peut s'en servir pour se faire une idée générale des niveaux de difficulté, ils ne constituent aucunement une liste de tous les critères imposés.

SOMMAIRE DES CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION EN CONTENU MATHÉMATIQUE

Au niveau 2, l'élève peut :

- effectuer les quatre opérations de base sur des nombres naturels;
- appliquer des modèles et des classifications dans des situations réelles et situer des points sur un plan quadrillé;
- déterminer la dimension et l'aire de figures planes, classer des formes solides et exécuter une transformation géométrique simple;
- extraire et représenter des données à l'aide de tableaux et de diagrammes.

Au niveau 3, l'élève peut :

- effectuer les quatre opérations de base sur des nombres entiers;
- effectuer des opérations algébriques sur des monômes et placer des points sur un plan cartésien;
- utiliser la longueur, la mesure d'angle, l'aire et le volume de diverses figures géométriques planes et répéter la même transformation géométrique;
- utiliser des renseignements provenant de diverses sources pour calculer des moyennes arithmétiques et des probabilités simples.

SOMMAIRE DES CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION EN RÉOLUTION DE PROBLÈMES MATHÉMATIQUES

Au niveau 2, l'élève peut :

- faire un choix parmi des algorithmes pour résoudre : a) des problèmes nécessitant plusieurs opérations sur un nombre limité de nombres entiers ou b) des problèmes nécessitant une seule opération sur des nombres rationnels;
- utiliser plus d'un exemple pour établir une preuve;
- utiliser le vocabulaire courant pour présenter des solutions.

Au niveau 3, l'élève peut :

- choisir entre deux algorithmes pour résoudre des problèmes nécessitant plusieurs opérations à l'aide d'une gamme limitée de nombres rationnels;
- utiliser un nombre suffisant d'exemples pour établir une preuve;
- utiliser le vocabulaire mathématique, de façon imprécise, pour présenter des solutions.

SOMMAIRE DES CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION EN ÉCRITURE

Au niveau 2, l'élève peut :

faire montre d'une compréhension inégale ou incertaine des éléments de l'écriture. L'intégration de certains éléments est évidente, mais le développement est sommaire ou soutenu de façon incohérente. L'écriture véhicule une signification simple ou inégale.

- L'expression, le ton et la position du rédacteur sont perceptibles, mais peuvent être incohérents ou inégaux.
- Le rédacteur manifeste un certain intérêt pour le sujet et une conscience superficielle du lecteur.
- L'idée déterminante et son développement sont limités, mais perceptibles.
- La compréhension de la syntaxe et des règles conventionnelles de la langue est limitée. Les erreurs sont dérangeantes et nuisent à la communication.

Au niveau 3, l'élève peut :

faire montre d'une maîtrise des éléments de l'écriture. L'écriture est généralement intégrée, et le développement est généralisé, fonctionnel et ordinairement constant. L'écriture véhicule un point de vue clair.

- L'expression, le ton et la position du rédacteur sont clairs et appropriés. Il est évident que le rédacteur s'intéresse au sujet et souhaite le communiquer au lecteur.
- L'idée déterminante et son développement sont simples, clairs et appropriés, même s'ils sont surgénéralisés.
- La maîtrise du style, de la syntaxe et des règles conventionnelles de la langue est évidente. Les erreurs ne nuisent pas au lecteur.

SOMMAIRE DES CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION EN LECTURE

Au niveau 2, l'élève peut :

interpréter, évaluer et approfondir les significations superficielles ou indirectement sous-entendues de textes simples et de certains textes plus complexes :

- en réagissant à des idées fortement sous-entendues, à des points clés ou à des détails concrets;
- en formulant des jugements étayés sur l'objet, le contenu ou les relations entre des éléments;
- en sondant le contexte de son expérience et de sa compréhension personnelles.

Au niveau 3, l'élève peut :

interpréter, évaluer et approfondir des significations complexes à l'intérieur de textes complexes et parfois très élaborés :

- en réagissant à une langue, à des détails et à des idées à caractère plus abstrait;
- en formulant des jugements éclairés sur l'objet, le contenu ou les relations entre des éléments;
- en sondant et en manifestant sa compréhension et son appréciation.

SOMMAIRE DES CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION EN SCIENCES

Au niveau 2, l'élève peut :

- classer des substances selon leurs propriétés physiques;
- comparer diverses adaptations végétales et animales;
- savoir que la quantité totale d'énergie dans l'univers est constante, mais que l'énergie peut changer de forme et être transférée;
- savoir que le mouvement et l'inclinaison de la Terre influent sur le cycle des années, des jours et des saisons;
- expliquer qu'il existe différentes méthodes de recherche scientifique et que les résultats peuvent être contradictoires;
- identifier des technologies qui ont une influence sur les sciences et les connaissances scientifiques qui mènent au développement de nouvelles technologies.

Au niveau 3, l'élève peut :

- comparer et classer des substances à partir de leurs propriétés chimiques;
- savoir que certaines formes de vie sont unicellulaires et d'autres sont pluricellulaires et que ces formes de vie participent au processus de transfert d'énergie;
- comparer les forces gravitationnelles aux forces électriques;
- comparer des changements survenant à la surface de la Terre et leurs causes;
- analyser des expériences et juger de leur validité;
- identifier des domaines où les connaissances scientifiques et la technologie contribuent à résoudre des problèmes sociétaux.

NOTE SUR LES INTERVALLES DE CONFIANCE UTILISÉS DANS LES ÉVALUATIONS DU PIRS

Dans les évaluations du PIRS, les pourcentages utilisés reposent sur des échantillons d'élèves. Ce ne sont donc que des estimations de ce que serait le rendement réel de toute la population si tous les élèves avaient participé aux évaluations. Comme une estimation fondée sur un échantillon est rarement exacte, il est d'usage courant de fournir une gamme de pourcentages à l'intérieur de laquelle le résultat réel s'inscrira probablement. On appelle cette gamme de pourcentages un intervalle de confiance. L'intervalle de confiance représente les limites entre lesquelles le résultat réel devrait se situer 95 % du temps. Autrement dit, on peut être assuré que le niveau réel de rendement de tous les élèves devrait se situer 19 fois sur 20 à l'intérieur de la gamme établie, si l'on reprenait l'évaluation avec différents échantillons tirés de la même population d'élèves.

Les intervalles de confiance sont inclus dans les tables démontrant les résultats du PIRS. Si les intervalles de confiance se chevauchent, les différences ne sont pas statistiquement importantes. Il convient de noter que l'étendue de l'intervalle de confiance dépend de la taille de l'échantillon. Dans les provinces plus petites et dans les territoires, un grand intervalle peut signaler des difficultés à obtenir un grand échantillon et ne reflète pas nécessairement la capacité des élèves qui ont participé à l'évaluation.

Par exemple, une note de 65 et un intervalle de confiance de 2,5 signifieraient que le résultat réel se situerait entre 62,5 et 67,5.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DU LOGEMENT, 1986, 1991 ET 1996

Mené tous les cinq ans, le Recensement fournit des renseignements démographiques, sociaux, économiques et culturels complets et détaillés sur la population du Canada. Tous les citoyens du Canada et les immigrants reçus sont pris en compte dans le cadre du Recensement; un sous-échantillon de 20 % de la population recensée reçoit un

questionnaire plus complet. Les variables couvertes dans le questionnaire détaillé du Recensement incluent l'âge, le sexe, l'éducation et le principal domaine d'études, l'état matrimonial, les liens entre les membres du ménage, l'origine ethnique et culturelle, la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance, la citoyenneté, la période ou l'année d'immigration et les incapacités. On recueille également des renseignements sur la profession, le lieu de travail, le type d'emploi (travail rémunéré, travail autonome, travail familial non rémunéré) du répondant, le nombre de semaines de travail (à temps plein ou à temps partiel) durant l'année, les activités sur le marché du travail pendant la semaine ayant précédé le Recensement, le revenu d'emploi, les paiements de transfert reçus des gouvernements, les autres revenus monétaires (provenant d'investissements, de pensions, etc.) et le revenu total.

LA SECONDE ÉTUDE SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION EN ÉDUCATION

La seconde Étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ) a été conçue pour évaluer sur le plan international l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications dans les écoles primaires et secondaires. Elle a été menée dans 27 pays au total, dont le nôtre. Au Canada, la collecte de données s'est effectuée en janvier et en février 1999.

Statistique Canada, sous les auspices de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA), a mené l'étude au Canada. Un certain nombre de partenaires a été associé au financement ou à la réalisation de l'étude, y compris les ministères provinciaux de l'Éducation, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Industrie Canada et le ministère du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC). Puisque les résultats internationaux n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport, seuls les résultats pour le Canada et les provinces sont ici présentés.

Au Canada, l'étude englobait 4 000 écoles, qui ont toutes reçu deux questionnaires, un à remplir par le directeur et un autre que devait remplir une personne responsable des technologies à l'école. Les deux questionnaires incluaient des questions sur l'école, l'utilisation des technologies des communications, la formation et le perfectionnement des enseignants et les obstacles à l'utilisation des technologies à l'école.

Pour le Canada et les provinces, on dispose de données sur trois populations bien précises d'écoles : le niveau primaire (où on offre la 5^e année), le niveau intermédiaire (où on offre la 9^e année) et le niveau secondaire supérieur (où on offre la dernière année d'études secondaires). Les territoires n'ont pas participé à l'étude.

LE SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SOCIOÉCONOMIQUE

Le Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM) est une base de données chronologiques de Statistique Canada renfermant plus de 650 000 articles. Les données sélectionnées sont fournies par différentes divisions de Statistique Canada et sont compilées à l'intérieur de la base de données CANSIM. Les séries chronologiques qui y sont incluses fournissent une vaste gamme de statistiques démographiques, sociales et économiques. Les statistiques sur l'éducation disponibles dans CANSIM incluent des séries chronologiques se rapportant aux inscriptions et aux grades, aux questions de financement, aux enseignants, à l'enseignement des langues et à l'alphabétisation.

LA TROISIÈME ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES MATHÉMATIQUES ET LES SCIENCES, 1994-1995

La Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) a été menée afin de comparer à l'échelle internationale l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques et des sciences aux niveaux primaire et secondaire. Elle a été réalisée en 1995, sous les auspices de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA). Plus de 50 pays, dont le Canada, ont participé à une partie ou plus de cette étude.

Environ un demi-million d'élèves de plus de 15 000 écoles ont pris part à la TEIMS. On a évalué les élèves de trois populations : la population 1 (de 3^e et de 4^e année), la population 2 (de 7^e et de 8^e année) et la population 3 (de la dernière année d'études secondaires).

Le présent rapport ne présente pas de résultat pour la population 3, car le Canada ne respectait pas tous les critères d'échantillonnage établis aux fins de l'étude. Afin de respecter les critères d'échantillonnage, les échantillons pour l'ensemble du Canada devaient remplir trois critères : 85 % des écoles sélectionnées devaient accepter d'y participer, 85 % des élèves des écoles sélectionnées devaient passer le test, et le produit de ces deux pourcentages devait atteindre au moins 75 %. Pour la population 3, le taux de participation des élèves ne respectait pas le critère de 85 %. Suivant la règle générale établie pour la TEIMS, si un pays ne respecte pas ces critères, il faut en interpréter les résultats avec prudence, car ils pourraient s'avérer biaisés.

Tous les élèves ont passé un test écrit de 90 minutes en mathématiques et en sciences et ont répondu à un questionnaire sur leurs opinions, leurs attitudes et leurs intérêts. Les enseignants ont rempli des questionnaires sur leur préparation scolaire et professionnelle, leurs approches pédagogiques et la matière enseignée. Les directeurs ont fourni des renseignements sur les écoles, les élèves, les enseignants et les enseignantes.

Au Canada, Statistique Canada a sélectionné un échantillon d'écoles et de classes représentatif de l'ensemble du Canada. L'échantillon incluait des écoles publiques, séparées et privées. Il incluait aussi des écoles de langue française et de langue anglaise. Dans six provinces (la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick [ses écoles de langue anglaise] et Terre-Neuve et Labrador), les échantillons choisis étaient suffisamment grands afin d'établir des comparaisons au niveau provincial.

Vingt-six pays ont participé à la TEIMS au niveau de la population 1, dont 15 respectaient toutes les exigences d'échantillonnage ou n'ont pas utilisé d'école de remplacement pour produire leur échantillon. L'échantillon pancanadien de la population 1 incluait plus de 16 000 élèves, divisés également entre la 3^e et la 4^e année. Quarante et un pays ont participé à l'étude au niveau de la population 2, dont 19 respectaient toutes les exigences d'échantillonnage ou n'ont pas utilisé d'école de remplacement pour produire leur échantillon. L'échantillon pancanadien de la population 2 incluait plus de 17 000 élèves de 7^e et de 8^e année.

Tous les instruments de collecte de données pour l'étude, y compris les questionnaires et les cahiers d'examen, ont été produits en anglais et en français.

ANNEXE 4

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION

Chômage :	Les chômeurs sont les personnes qui, durant la semaine de référence, n'avaient pas d'emploi ou ne travaillaient pas à leur compte, qui étaient disponibles pour travailler et avaient été mises à pied temporairement, avaient cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines ou devaient commencer un emploi au cours des quatre prochaines semaines.
Collèges communautaires :	L'expression « collège communautaire » désigne les collèges communautaires, les cégeps, les instituts techniques, les écoles hospitalières et régionales de sciences infirmières, et les établissements qui offrent une formation technique dans des domaines spécialisés. En dénombrant le nombre d'établissements, on a inclus les écoles hospitalières de radiologie, de technologie médicale et d'archives médicales.
Dépenses au niveau post-secondaire non universitaire :	Elles incluent les dépenses de fonctionnement et en capital de tous les établissements qui offrent des programmes d'enseignement postsecondaire, mais qui ne décernent pas de grade, par exemple : les collèges communautaires des arts et des technologies (les CCAT de l'Ontario), les cégeps, les instituts techniques, les collèges d'agriculture, les écoles d'arts et les écoles hospitalières. Elles incluent également les dépenses gouvernementales pour l'aide financière aux étudiants et d'autres programmes administratifs ministériels.
Dépenses au niveau universitaire :	Elles incluent les dépenses de fonctionnement, d'immobilisations et de recherche subventionnées de tous les établissements conférant des grades universitaires et de leurs établissements affiliés. Elles incluent également les dépenses gouvernementales pour l'aide financière aux étudiants et d'autres programmes administratifs ministériels.
Dépenses courantes :	On effectue des dépenses courantes pour des biens et des services consommés durant l'année en cours; ces dépenses fréquentes se répètent d'une façon constante pour soutenir la prestation de services d'enseignement. Les dépenses courantes déclarées excluent les dépenses pour le service de la dette en raison des définitions internationales utilisées.

Dépenses en capital :

On effectue des dépenses en capital pour des actifs qui durent plus d'un an. Ces dépenses incluent les dépenses de construction, de rénovation, de réparation majeure d'un immeuble, et les dépenses pour du nouvel équipement ou de l'équipement de remplacement. Elles représentent la valeur du capital éducationnel acquis ou créé durant l'année en question. Les dépenses en capital déclarées excluent les dépenses pour le service de la dette en raison des définitions internationales utilisées.

Dépenses par étudiant :

On les calcule en divisant les dépenses totales à un niveau particulier d'enseignement par les effectifs équivalents plein temps correspondants. Pour établir des comparaisons internationales, on convertit ensuite le résultat en devise du pays en question en dollars américains équivalents en divisant le chiffre en devise nationale par l'indice des parités de pouvoir d'achat (PPA) produit par la Banque mondiale. (Voir parité de pouvoir d'achat.)

Dépenses pour la formation professionnelle au niveau des métiers :

Les dépenses incluent les dépenses pour tous les programmes de formation professionnelle offerts par les écoles professionnelles publiques et privées, les collèges communautaires, les instituts de technologie, etc. Elles incluent les dépenses pour des programmes de ressources humaines comme des programmes d'apprentissage et de formation dans des industries, de même que les indemnités versées aux stagiaires. Sont également inclus dans cette catégorie les coûts de la formation des infirmières auxiliaires et des aides-infirmières dans les hôpitaux, des cours de langue gouvernementaux, de la formation professionnelle dans les établissements provinciaux et territoriaux d'éducation surveillée et dans les pénitenciers (fédéraux), ainsi que les autres dépenses de formation effectuées par les ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux, les écoles commerciales et de métier privées et les autres écoles privées.

Dépenses pour l'enseignement primaire-secondaire :

Ces dépenses incluent les dépenses pour les écoles publiques, les écoles fédérales, les programmes d'éducation spéciale (par exemple, pour les étudiants avec des besoins spéciaux) et les écoles privées d'enseignement général. Elles incluent également les dépenses des ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux comme les dépenses d'administration de programmes et les contributions aux caisses de retraite des enseignants et des enseignantes.

Dépenses publiques directes :

Les dépenses publiques pour l'éducation peuvent être divisées en deux principales composantes : les dépenses directes pour des services d'enseignement et les subventions publiques au secteur privé. Pour ces dernières on peut mentionner, par exemple, les bourses d'étude et d'entretien gouvernementales, les subventions sous forme de prêts et les exonérations de remboursement de prêts.

Diplômes de baccalauréat et premiers grades professionnels :

Incluent tous les diplômes de baccalauréat ainsi nommés, qu'ils soient spécialisés ou généraux, et tous les grades professionnels qui ne sont ni des diplômes de baccalauréat ni des diplômes de maîtrise (comme M.D., D.M.D., D.D.S. et D.M.V.).

Diplômes de collèges communautaires :

Ces diplômes incluent tous les diplômes et les certificats accordés pour l'achèvement de programmes menant à des carrières techniques et de cours généraux de deux ans dans les cégeps québécois. Les données sont indiquées pour les années scolaires.

Diplômes de maîtrise :	Ces diplômes incluent tous les grades universitaires ainsi nommés, sauf la maîtrise en théologie, considérée comme le premier grade professionnel.
Diplômes et certificats de 2^e et de 3^e cycle :	Titres universitaires accordés après un diplôme de maîtrise, après un premier grade professionnel ou après un premier grade dans le même domaine d'études.
Diplômes et certificats de premier cycle :	Diplômes et certificats remis par des établissements conférant des grades universitaires pour lesquels les conditions d'admission sont similaires à celles établies pour les candidats et les candidates à un diplôme de baccalauréat (un diplôme en physiothérapie, par exemple). Les diplômes et les certificats acquis après un premier grade, mais dans un domaine d'études différent, sont aussi classés comme des diplômes et des certificats de premier cycle.
Doctorats acquis :	Ce sont les diplômes les plus élevés conférés par une université. Seuls les doctorats acquis sont inclus dans les statistiques. Les premiers grades professionnels dont le titre porte la mention « docteur », comme M.D. et D.D.S., sont ici exclus; ils sont inclus sous les diplômes de baccalauréat et les premiers grades professionnels.
Dollars constants :	On calcule des dollars constants en utilisant un déflateur pour convertir des dépenses indiquées dans une série chronologique à un niveau de prix qui existait à un certain moment (pendant l'année de référence). Les dollars constants éliminent les changements au niveau du pouvoir d'achat du dollar au fil du temps. Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat pendant l'année de référence.
Domaine d'études :	La discipline, le secteur d'apprentissage ou le sujet spécialisé d'études prédominant.
Écoles fédérales :	Elles incluent les écoles administrées directement par le gouvernement fédéral, les écoles outre-mer exploitées par le ministère de la Défense nationale pour les personnes à charge des membres du personnel des Forces canadiennes et les écoles exploitées par Affaires indiennes et Nord canadien ou par les conseils de bande.
Écoles pour les malvoyants ou les malentendants :	Ces écoles fournissent des installations et une formation spéciales pour étudiants malvoyants ou malentendants. La plupart de ces établissements sont directement administrés par les gouvernements provinciaux et territoriaux.
Écoles primaires-secondaires :	Les écoles primaires-secondaires incluent les établissements publics, privés, fédéraux et les écoles pour les étudiants malvoyants ou malentendants. Les écoles sont classifiées comme des écoles primaires si elles offrent la 6 ^e année et moins ou une majorité des années du niveau primaire, et comme des écoles secondaires si elles offrent la 7 ^e année et plus ou une majorité d'années du niveau secondaire.
Écoles primaires-secondaires privées :	Ces écoles, qu'elles soient confessionnelles ou non confessionnelles, sont exploitées et administrées par des particuliers ou par des groupes.

**Écoles primaires-
secondaires publiques :**

Ces écoles sont mises sur pied et exploitées par les autorités scolaires locales suivant la loi sur les écoles publiques de la province ou du territoire. Sont également incluses dans cette catégorie les écoles séparées protestantes et catholiques romaines et les écoles exploitées au Canada par le ministère de la Défense nationale à l'intérieur du cadre du système d'écoles publiques.

**Éducateurs à temps plein
des collèges communautaires :**

L'expression désigne tout le personnel enseignant, les administrateurs scolaires et les conseillers en orientation employés à temps plein, suivant la définition de l'établissement, ayant un contrat de sept mois ou plus, ce qui exclut les éducateurs en congé, les présidents et les directeurs. Les membres du personnel enseignant qui consacrent au moins 50 % de leur temps à l'enseignement au niveau collégial sont classés comme des éducateurs au niveau collégial; ceux qui consacrent plus de 50 % de leur temps à l'enseignement des métiers sont classés comme des enseignants en formation professionnelle au niveau des métiers.

**Éducateurs à temps plein des
écoles primaires-secondaires :**

L'expression désigne tout le personnel enseignant et non enseignant (directeurs, directeurs adjoints, chefs de département et surveillants des matières) employé à temps plein suivant la définition de la province ou du territoire. Les membres en congé sont exclus.

**Éducateurs à temps plein
des universités :**

Tous les membres du personnel universitaire et les administrateurs principaux nommés pour une durée de quatre mois ou plus, ce qui exclut les recteurs et les vice-recteurs.

**Éducateurs des écoles
primaires-secondaires :**

L'expression désigne le personnel enseignant et le personnel scolaire non enseignant (directeurs, directeurs adjoints et chefs de département), de même que le personnel enseignant des commissions et des conseils scolaires employés le 30 septembre de l'année scolaire (le 31 octobre en Ontario), ce qui exclut les membres du personnel en congé et ce qui inclut leurs remplaçants.

**Éducateurs des écoles
primaires-secondaires
équivalents temps plein :**

Tous les éducateurs à temps plein et l'équivalent temps plein des éducateurs à temps partiel. Par exemple, un éducateur à temps partiel employé pour 60 % d'une « charge de travail normale » équivaut à 0,60 éducateur à temps plein.

**Éducation et formation des
adultes liées à l'emploi :**

Les activités d'éducation et de formation réalisées par des adultes aux fins du développement ou de la mise à niveau de compétences à utiliser dans le cadre d'une carrière actuelle ou future, ou à l'intérieur d'un emploi actuel ou futur. La formation liée à l'emploi peut être formelle (en vue d'une reconnaissance officielle) ou non formelle (autrement).

Éducation formelle :

Les activités d'éducation et de formation comportant un plan structuré identifiable et des objectifs clairs centrés sur le développement des compétences et des capacités de l'apprenant, où on reçoit une quelconque reconnaissance officielle d'attestation d'études.

**Effectifs des collèges
communautaires :**

Ces effectifs incluent les inscriptions à des programmes collégiaux et de passage à l'université des établissements postsecondaires non universitaires, ainsi qu'aux programmes de radiographie, de technologie médicale, d'archives médicales et de sciences infirmières des écoles hospitalières.

Effectifs des 2^e et 3^e cycle :	Ils incluent les étudiants d'université inscrits à des programmes menant à des diplômes de maîtrise et de doctorat ou à des programmes menant à des diplômes et à des certificats de 2 ^e ou de 3 ^e cycle. Les effectifs des 2 ^e et 3 ^e cycle à temps plein incluent également les résidents et, depuis 1980, les internes des hôpitaux.
Effectifs des écoles primaires-secondaires :	Le dénombrement des élèves inscrits dans les écoles primaires-secondaires le 30 septembre de l'année scolaire (le 31 octobre en Ontario). La couverture s'étend aux élèves d'écoles publiques, d'écoles privées, d'écoles fédérales et d'écoles pour les élèves malvoyants ou malentendants. On y inclut les élèves inscrits à des programmes préscolaires offerts par ces écoles.
Effectifs des programmes d'apprentissage :	Les programmes d'apprentissage reconnus se composent d'une formation en classe et d'une formation en cours d'emploi. Les données sur les effectifs dans le présent rapport ne couvrent que la portion de la formation en classe de ces programmes qu'il faut suivre dans un collège communautaire désigné ou dans un établissement similaire. La province de Québec diffère des autres provinces et territoires, en ce sens que les programmes d'apprentissage reconnus n'y englobent que la formation en cours d'emploi. Ses chiffres sur les effectifs pour l'apprentissage en classe sont, par conséquent, presque inexistant.
Effectifs du premier cycle :	Étudiants universitaires inscrits à des programmes menant à des diplômes de baccalauréat et à des premiers grades professionnels, des programmes menant à des diplômes et à des certificats de premier cycle et des cours non universitaires offerts dans les universités. Dans les années 70, les effectifs à temps plein du premier cycle incluaient également les internes. Depuis 1980, les internes sont classés comme des étudiants du 2 ^e et du 3 ^e cycle.
Effectifs préscolaires :	Le dénombrement des élèves inscrits à des programmes précédant la première année offerts par les écoles publiques, privées et fédérales et par les écoles pour les élèves malvoyants ou malentendants.
Étudiants à temps partiel / à temps plein :	Compte tenu qu'il n'y a pas de définition communément acceptée d'un étudiant à temps partiel, Statistique Canada déclare le statut (à temps plein ou à temps partiel) fourni par chaque répondant.
Étudiants étrangers :	Personnes étudiant au Canada grâce à une autorisation d'étude ou grâce à un visa spécial. Cette catégorie exclut les étudiants ayant le statut de résident permanent (d'immigrant reçu).
Famille à faible revenu :	Une unité familiale dont le revenu est inférieur à un certain niveau, établi selon les seuils de faible revenu de Statistique Canada. Ces seuils de faible revenu sont établis selon la taille de la famille et selon la taille de la région urbaine (ou rurale) de résidence. Pour des explications détaillées sur les modalités d'établissement des seuils de faible revenu, voir la définition de « seuil de faible revenu (SFR) ».
Immigrant :	Un immigrant est une personne d'un autre pays admise au Canada comme « résident permanent » (qu'on appelle aussi un immigrant reçu) aux termes de l'un des programmes d'immigration du gouvernement du Canada.

Indice :	Les changements cumulatifs annuels en pourcentage à l'intérieur d'une variable par rapport à une année de référence donnée exprimés sous forme d'indice avec l'année de référence équivalent à 100. Un indice d'une valeur de 140, par exemple, 10 ans après l'année de référence, indiquerait une augmentation de 40 % au niveau de la variable au cours de cette période.
Migrants intraprovinciaux :	Personnes qui, le jour du Recensement, résidaient dans une subdivision de recensement différente de celle où elles habitaient un an plus tôt, tout en demeurant dans la même province ou le même territoire.
Migrants interprovinciaux :	Personnes qui, le jour du Recensement, résidaient dans une province différente ou un territoire différent d'où elles habitaient un an plus tôt.
Mobilité :	<p>Mobilité des étudiants - Le déménagement des étudiants d'une province ou d'un territoire à l'autre afin de poursuivre des études postsecondaires.</p> <p>Mobilité des titulaires d'un diplôme - Le déménagement des titulaires d'un diplôme de leur province d'études.</p>
Niveau de scolarité :	<p>On définit le niveau de scolarité comme le niveau le plus élevé d'éducation formelle atteint par une personne selon les catégories suivantes :</p> <p>Inférieur aux études secondaires — inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.</p> <p>Diplôme d'études secondaires — inclut les diplômés du secondaire et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.</p> <p>Diplôme d'études professionnelles au niveau des métiers — inclut les personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme de formation professionnelle au niveau des métiers ou un diplôme d'un programme d'apprentissage.</p> <p>Diplôme d'études collégiales — inclut les personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme non universitaire d'un collège communautaire.</p> <p>Diplôme d'études universitaires — inclut les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire.</p>
Noyau de la population en âge de travailler :	On définit le noyau de la population en âge de travailler comme étant les personnes de 25 à 54 ans. Il s'agit d'un sous-ensemble de toute la population en âge de travailler, qui se compose des personnes de 15 ans et plus. Le noyau de la population en âge de travailler exclut les gens de 15 à 24 ans, dont beaucoup sont des étudiants et des personnes de 55 ans et plus, puisqu'un pourcentage important de membres de ce groupe d'âge a pris sa retraite ou s'est retiré du marché du travail.
Parités de pouvoir d'achat (PPA) :	Les parités de pouvoir d'achat, mises au point par la Banque mondiale, sont les taux de change courants qui égalisent le pouvoir d'achat de différentes devises, de manière à ce qu'un montant donné d'argent, une fois converti en différentes devises à l'aide des PPA, permette d'acheter les mêmes biens et services dans tous les pays. Le taux de change des PPA donne le montant en monnaie d'un pays donné qui permettra d'acheter les mêmes biens et services dans ce pays que le montant en dollars américains le permettra aux États-Unis. On utilise le taux de change des PPA parce qu'un nombre de facteurs (comme les taux

d'intérêt, les politiques commerciales, les attentes vis-à-vis de la croissance économique, etc.) qui ont peu à voir avec le pouvoir d'achat intérieur relatif courant dans différents pays influent sur le taux de change des devises ou des monnaies.

Participation des adultes à l'éducation formelle :

Participation en vue d'une reconnaissance officielle à des activités d'éducation et de formation à temps partiel ou à temps plein de personnes âgées de 17 ans et plus. Cependant, à moins d'être appuyés par un employeur, les individus âgés de 17 à 19 ans qui sont inscrits à temps plein aux programmes primaires et secondaires, ainsi que les individus de 17 à 24 ans inscrits à temps plein aux programmes postsecondaires sont exclus.

Personnes occupées :

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail.

Population active :

La population active se compose de la portion de la population civile, autre qu'en établissement, de 15 ans et plus activement engagée sur le marché du travail. Pour la période de référence en question, elle inclut les personnes occupées et les personnes en chômage. Les personnes occupées sont celles qui ont un emploi ou sont travailleurs indépendants, et les personnes en chômage sont celles qui n'ont pas d'emploi, qui ne travaillent pas à leur compte et qui cherchent du travail.

Postsecondaire non universitaire :

Niveau d'enseignement regroupant les programmes de formation professionnelle au niveau des métiers et de collèges communautaires.

Produit intérieur brut (PIB) :

Le PIB mesure la valeur sans double compte de la production réalisée à l'intérieur des limites géographiques du Canada, peu importe que les facteurs de production soient résidents ou non résidents.

Programmes d'apprentissage :

Les programmes d'apprentissage fournissent une formation et de l'expérience pour un emploi dans les métiers. Les apprentis et les employeurs signent des contrats qui sont enregistrés auprès des provinces et territoires. La durée des programmes varie d'un an à cinq ans, selon le métier. Un apprentissage enregistré combine une expérience en cours d'emploi à des périodes de six à huit semaines de formation en classe. Dans la plupart des provinces et territoires, la portion en classe est habituellement suivie dans un établissement postsecondaire durant l'apprentissage. Au Québec cependant, la formation en classe est suivie avant le début du programme d'apprentissage. Selon la province ou le territoire et le métier, les diplômés des programmes d'apprentissage peuvent recevoir un certificat d'apprentissage et un certificat de qualification.

Programmes de formation professionnelle au niveau des métiers :

Les programmes de formation professionnelle dans les collèges communautaires et les établissements similaires sont des programmes qui n'exigent pas l'achèvement d'études secondaires et qui n'incluent pas les programmes d'éducation permanente et de cours pratiques. Les programmes de formation professionnelle incluent les programmes d'apprentissage et les programmes de préparation à un emploi dans une profession ou dans un métier, dont les programmes préalables à l'emploi ou préalables à l'apprentissage, les programmes de rattrapage

scolaire et de recyclage, ainsi que les programmes de formation linguistique, préparatoires à l'emploi et d'orientation au travail. Les programmes de 25 semaines ou plus sont identifiés comme des programmes à temps plein, et ceux de 24 semaines ou moins sont considérés comme des programmes à temps partiel. Une grande portion de la formation en classe dans le cas des programmes d'apprentissage est structurée en blocs d'étude de 4 à 8 semaines et serait classée comme une portion à temps partiel, même si les programmes d'apprentissage eux-mêmes peuvent durer de 2 à 5 ans. Certaines provinces cependant, l'Ontario notamment, ont qualifié toutes les semaines de formation en classe pendant l'ensemble de la période d'apprentissage, de sorte qu'une grande portion des inscriptions à des programmes d'apprentissage enregistré est incluse dans les données sur les inscriptions à temps plein plutôt que dans les données sur les inscriptions à temps partiel. Les inscriptions à temps plein incluent, par exemple, la plupart des programmes préalables à l'emploi ou préalables à l'apprentissage et certains des programmes plus longs de rattrapage scolaire, de formation linguistique et de formation préparatoire à l'emploi. Les inscriptions à temps partiel incluent, en plus des programmes d'apprentissage enregistré, la plupart des programmes de recyclage, d'orientation, de formation préparatoire à l'emploi et de formation spéciale.

Programmes de formation linguistique - Ces programmes offrent une connaissance de base du français ou de l'anglais. Comme programmes d'enseignement de la langue seconde, ils visent principalement les immigrants récents et d'autres immigrants dont la première langue n'est ni le français ni l'anglais.

Programmes de formation préparatoire à l'emploi ou à l'apprentissage — Ces programmes offrent une formation de base permettant d'atteindre un niveau de compétence minimal dans une profession particulière ou en vue de préparer les gens à s'inscrire à des programmes d'apprentissage.

Programmes d'orientation — Ces programmes présentent, dans bien des cas pour une gamme de professions, les connaissances et les compétences de base destinées à aider les gens qui y participent à décider s'ils veulent ou non poursuivre leur formation dans la profession qu'ils ont choisie.

Programmes préparatoires à l'emploi — Ces programmes visent à fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour chercher un emploi ou pour approfondir des choix de carrière.

Programmes d'enseignement dans la langue de la minorité :

Les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité sont conçus pour former les membres des groupes de langue minoritaire (le français à l'extérieur du Québec, l'anglais au Québec) dans leur langue maternelle. On utilise dans le cadre de ces programmes la langue de la minorité comme langue d'enseignement pendant au moins 25 % de la journée scolaire.

Programmes d'enseignement de la langue seconde :

Les programmes d'enseignement de la langue seconde sont conçus pour former dans la langue de la minorité (le français à l'extérieur du Québec, l'anglais au Québec) les enfants du groupe de langue majoritaire. Il y a deux types de programmes d'enseignement de la langue seconde :

Cours réguliers de langue seconde — programme à l'intérieur duquel la langue seconde comme « spécialisation » représente moins de 25 % de la journée scolaire.

Programmes d'immersion en langue seconde — programmes à l'intérieur desquels les élèves apprennent la langue seconde en étudiant au moins 25 % du temps dans cette langue.

Programmes d'enseignement du français (de l'anglais) langue seconde (FLS) (ALS) :

Programmes permettant aux participants d'améliorer leurs compétences linguistiques dans la langue officielle du programme normal auquel ils sont inscrits.

Programmes de passage à l'université :

Programmes d'établissements postsecondaires non universitaires qui exigent un diplôme d'études secondaires comme critère d'admission et qui fournissent à un étudiant une attestation d'équivalence pour la première ou pour la deuxième année d'un programme menant à un grade universitaire avec laquelle on peut formuler une demande d'admission en vue d'achever les années suivantes du programme dans un établissement décernant des grades universitaires. Les programmes « généraux » des cégeps québécois, dont l'achèvement constitue un préalable à l'admission dans les universités du Québec, sont inclus dans cette classification.

Programmes de recyclage :

Programmes dont l'objectif est l'enseignement de nouvelles méthodes et techniques professionnelles. Les participants et les participantes à des programmes de recyclage ont ordinairement préalablement suivi un programme de formation et accumulé une expérience de travail dans leur profession, mais ont des titres et des qualités qui sont dépassés en raison de changements technologiques ou d'autres progrès. Les programmes de cette catégorie peuvent durer de 2 à 20 semaines.

Programmes menant à des carrières techniques :

Ces programmes, offerts dans les collèges communautaires, fournissent une formation aux étudiants pour leur permettre d'entrer dans les professions se situant à un niveau entre les professions exigeant une formation à l'université et les professions exigeant une formation au niveau des métiers. Ces programmes exigent normalement l'achèvement d'études secondaires. Ils comprennent une année scolaire d'au moins 24 semaines, et la plupart de ces programmes durent de deux à trois ans et plus. Les programmes d'un an mènent à un certificat, et les plus longs mènent à un diplôme.

Programmes d'apprentissage reconnus :

Ces programmes combinent une expérience en cours d'emploi à de brèves périodes d'instruction technique formelle dans des métiers désignés au niveau provincial ou territorial. Selon le métier, la durée de l'apprentissage peut varier d'un an à cinq ans. Les données sur l'apprentissage dans la présente publication reflètent les effectifs au niveau des aspects théoriques de l'enseignement et non pas la composante formation pratique.

Programmes préalables à la formation professionnelle :

Les programmes préalables à la formation professionnelle fournissent aux élèves les préalables nécessaires pour s'inscrire à un programme d'études professionnelles ou postsecondaires. Ils incluent la formation linguistique, la formation professionnelle de base et le rattrapage scolaire.

Programmes universitaires offerts par des collèges communautaires :

Ces programmes désignent des programmes menant à des grades universitaires offerts par des collèges communautaires. Ils sont différents des programmes de passage à l'université également offerts par certains collèges communautaires, étant donné que les collèges offrent intégralement les programmes menant à des grades universitaires (c'est-à-dire toutes les années de ces derniers). Les collèges communautaires offrant ces programmes peuvent le faire parce que la province ou le territoire leur a accordé des pouvoirs de conférer des grades universitaires dans certains domaines ou programmes d'études. Il existe des programmes universitaires offerts par des collèges communautaires en Colombie-Britannique et dans une moindre mesure en Alberta. Statistique Canada ne saisit pas et ne déclare pas de données sur les inscriptions dans ces programmes dans le cadre de son programme de statistiques sur les universités, mais le fait plutôt dans le cadre de son programme de statistiques sur les collèges. À la date de production du présent rapport, on ne disposait pas de données sur la remise de diplômes de ces programmes. Cependant, ces grades seront saisis prochainement par Statistique Canada par l'entremise du Système d'information améliorée sur les étudiants (SIAÉ), dont la mise en œuvre pancanadienne débutera en l'an 2000.

Rang professoral :

Désigne une classification du personnel enseignant des universités suivant le niveau de la nomination professorale. En général, le rang de « professeur titulaire » se retrouve au sommet de la hiérarchie, suivi de celui de « professeur agrégé ». La catégorie « autre » comprend les « professeurs adjoints », les « chargés de cours » et les « instructeurs ».

Ratio élèves-éducateur :

Les effectifs équivalents temps plein de la 1^{re} à la 12^e année (au CPO en Ontario) et au niveau des programmes à progrès continu ainsi que les effectifs équivalents temps plein au niveau préscolaire divisés par le nombre d'éducateurs équivalents temps plein.

Ratio élèves-ordinateur :

Le ratio élèves-ordinateur est une mesure approximative de l'accès à des ordinateurs ou de la disponibilité d'ordinateurs pour les élèves des écoles primaires-secondaires. On divise l'estimation des effectifs équivalents temps plein, fondée sur la seconde Étude sur la technologie de l'information en éducation, par le nombre estimatif d'ordinateurs servant à des fins d'enseignement.

Revenu familial médian :

Le montant de revenu qui divise la répartition des tailles des revenus familiaux en deux moitiés. Les revenus de la première moitié des familles ou des personnes hors famille sont inférieurs à la médiane, tandis que ceux de la seconde moitié sont supérieurs à la médiane.

Revenu personnel :

La somme de tous les revenus reçus par les particuliers résidant au Canada, qu'il s'agisse de revenus de facteurs au titre de la production courante ou de transferts courants de revenus en provenance des administrations publiques et d'autres secteurs. Comprend également les revenus des placements accumulés au nom des particuliers par les régimes privés de pensions, les compagnies d'assurance-vie et les institutions semblables, de même que les opérations d'établissements ou d'organismes privés sans but lucratif, tels que des universités, des syndicats, des organisations politiques et des œuvres de charité.

Seuil de faible revenu (SFR) :

Un niveau de revenu utilisé pour séparer les unités familiales en groupes « à faible revenu » et « autre ». Une unité familiale ayant un revenu inférieur au seuil estimé selon sa taille et selon la taille de la région urbaine (ou rurale) de résidence est considérée comme une famille « à faible revenu ». Une famille dont le revenu est égal ou supérieur au seuil est considérée comme faisant partie de la catégorie « autre ». Des SFR ont été introduits pour la première fois au Canada en 1968 à partir des données sur le revenu tirées du Recensement de 1961 et de profils de dépenses des familles de 1959. À l'époque, les profils de dépenses indiquaient que les familles canadiennes consacraient environ 50 % de leur revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement. On a arbitrairement estimé que les familles qui consacraient 70 % ou plus de leur revenu à ces besoins fondamentaux étaient « dans la gêne ». En se basant sur cette hypothèse, on a fixé des seuils de faible revenu pour cinq tailles différentes de famille. Par la suite, on a révisé les seuils de faible revenu à partir des données nationales découlant des Enquêtes sur les dépenses des familles (EDF) de 1969, 1978, 1986 et 1992. Ces données indiquaient que les familles du Canada consacraient en moyenne 42 % de leur revenu à leurs besoins fondamentaux en 1969 (38,5 % en 1978, 36,2 % en 1986 et 34,7 % en 1992). En ajoutant la différence retenue précédemment de 20 points de pourcentage au niveau des dépenses consacrées aux besoins fondamentaux pour l'ensemble du Canada, on fixe de nouveaux seuils de faible revenu. On analyse ensuite les données de l'EDF pour déterminer les niveaux de revenu qui correspondent au pourcentage des dépenses consacrées aux besoins fondamentaux (c'est-à-dire le pourcentage pour l'ensemble du Canada plus 20 points de pourcentage). Ces niveaux de revenu, différenciés par la taille de la région urbaine de résidence et selon la taille de la famille, deviennent les seuils de faible revenu de l'année de référence. On met à jour annuellement les seuils de faible revenu en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Voici la matrice de 1996 des seuils de faible revenu.

SEUILS DE FAIBLE REVENU EN DOLLARS CONSTANTS POUR LES FAMILLES ÉCONOMIQUES ET LES PERSONNES SEULES, 1996

Taille de la famille	Taille de la région de résidence				
	500 000 ou plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Petites régions urbaines	Rurales (agricoles et non agricoles)
1	17 132	14 694	14 591	13 577	11 839
2	21 414	18 367	18 239	16 971	14 799
3	26 633	22 844	22 684	21 107	18 406
4	32 238	27 651	27 459	25 551	22 279
5	36 036	30 910	30 695	28 562	24 905
6	39 835	34 168	33 930	31 571	27 530
7+	43 634	37 427	37 166	34 581	30 156

Statut socio-économique :

Le statut socio-économique se définit comme étant la position relative détenue en société par une personne ou par une famille. Selon la raison de son usage en analyse, on définit opérationnellement cette position relative en utilisant des variables comme le niveau d'éducation, la profession, le revenu ou une combinaison de telles variables. À la section 4.3C, on définit opérationnellement le statut socio-économique de la famille comme étant l'indice socio-économique Blishen pour les professions des pères. On a retenu de préférence les professions des pères à celles des mères, car une proportion plus élevée de ces dernières que des premiers ne faisait pas partie de la population active. Il a été prouvé que l'indice du statut socio-économique Blishen, qui est encore bien accepté en recherche sociale, a une validité concurrente élevée pour l'éducation autant que pour le revenu.

Subdivision de recensement :

Il s'agit d'un terme de recensement qui s'applique aux municipalités (suivant ce que détermine la législation provinciale ou territoriale) ou leurs équivalents (réserves indiennes, peuplements indiens et territoires non organisés, par exemple).

Subventions publiques au secteur privé :

Ces subventions incluent les bourses d'études et d'entretien gouvernementales, les subventions sous forme de prêts et les exonérations de remboursement de prêts, ainsi que les crédits d'impôt reliés à l'éducation.

Taux d'activité :

Le taux d'activité représente la population active exprimée sous forme de pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage :

Le taux de chômage représente le nombre de personnes sans emploi exprimé sous forme de pourcentage de la population active. Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage des actifs dans ce groupe également.

Taux de fréquentation (aussi le taux de scolarisation et le taux de participation) :

On le calcule à partir de l'effectif total d'un niveau particulier d'enseignement sous forme de pourcentage d'un groupe de population spécifié. Par exemple, on calcule communément le taux de fréquentation à des programmes de baccalauréat à temps plein comme étant le total des inscriptions à des programmes de baccalauréat divisé par la population totale âgée de 18 à 24 ans. Dans cet exemple, la population de référence est composée des personnes de 18 à 24 ans, puisque ce groupe d'âge représente traditionnellement la plupart des étudiants au niveau du baccalauréat.

Taux d'emploi :	Le nombre de personnes employées ou occupées exprimé sous forme de pourcentage de la population.
Taux d'emploi à temps partiel involontaire :	Le nombre de personnes qui travaillent à temps partiel involontairement, exprimé sous forme de pourcentage de toutes les personnes comprises dans la population active.
Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires :	Le nombre de titulaires d'un diplôme d'études secondaires (indépendamment de leur âge) exprimé sous forme de pourcentage de la population de 18 ans. En théorie, tous les titulaires d'un diplôme d'études secondaires doivent être inclus, mais en raison de problèmes liés à la collecte des données par les provinces et territoires et des procédures de traitement à Statistique Canada, certains programmes sont exclus de ces taux. Les diplômés de programmes de rattrapage scolaire pour adultes, par exemple, qui mènent parfois à la délivrance de certificats d'équivalence, mais qui dans d'autres cas mènent à la remise de diplômes réguliers d'études secondaires, ne sont pas uniformément inclus.
Titulaires d'un diplôme d'études secondaires :	Désignent les personnes qui ont terminé la 12 ^e année (le CPO en Ontario), sauf à Terre-Neuve et Labrador (la 11 ^e année avant 1983-1984) et au Québec (le secondaire V). Les statistiques sur les titulaires d'un diplôme d'études secondaires sont présentées par année scolaire.
Types d'inscriptions :	Une classification des inscriptions (à temps plein ou à temps partiel) suivant les définitions des établissements. Puisqu'il n'existe pas de définition uniforme des inscriptions à temps plein et à temps partiel pour tout le Canada, on peut s'attendre à ce que les définitions utilisées par les établissements varient un peu d'une province ou d'un territoire à l'autre.
Universités et autres établissements conférant des grades universitaires :	Incluent : Les universités — établissements indépendants conférant des grades au moins en arts et en sciences. Les collèges de théologie — établissements indépendants conférant des grades uniquement en théologie. Les collèges d'arts libéraux — établissements indépendants conférant des grades uniquement en arts. Les autres établissements — établissements indépendants conférant des grades dans des domaines spécialisés autres que la théologie (comme le génie et les beaux-arts).

ANNEXE 5

L'ENSEMBLE D'INDICATEURS DU PIPCE

Vous trouverez ci-dessous la liste des indicateurs et composantes du PIPCE. Les indicateurs et composantes qui figurent en entier ou en partie dans le rapport *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999* sont accompagnés d'un crochet ✓.

INDICATEURS ET COMPOSANTES :

Contexte	Section
Démographie : Dynamique de la population	
✓ Population, répartition de la population d'âge scolaire et prévisions	2.1
✓ Immigration de la population d'âge scolaire	2.1
✓ Migration interprovinciale de la population d'âge scolaire	2.1
Démographie : Niveau de scolarité	
✓ Niveau de scolarité de la population adulte	2.3
Contexte économique et social : Participation de la population active	
Taux de participation de la population active	
✓ Taux d'emploi selon le niveau de scolarité	5.1
✓ Taux de chômage selon le niveau de scolarité	5.1
✓ Taux de sous-emploi selon le niveau de scolarité	5.1
Contexte économique et social : Statut socio-économique	
✓ Pourcentage de jeunes d'âge scolaire vivant dans des unités familiales à faible revenu	2.2
Contexte économique et social : Équité sur le plan socio-économique	
Situation familiale des élèves	
État de santé des enfants et jeunes d'âge préscolaire et scolaire	
Maturité scolaire	
Traits et caractéristiques des systèmes d'éducation	
Intrants relatifs aux apprenants/étudiants : Participation et accès à une éducation formelle	
✓ Effectifs scolaires	3.3
✓ Fréquentation de l'éducation formelle par les adultes	3.3
✓ Scolarisation des jeunes enfants	3.3
Répartition interprovinciale des étudiants du postsecondaire	
Taux d'entrée	
Intrants relatifs aux apprenants/élèves : Possibilités des groupes spécifiques	
Effectifs des programmes spécialisés	
Nombre et pourcentage d'élèves ayant accès à des services d'éducation primaire et secondaire spécialisés	
Taux de participation des élèves dans des écoles ou des programmes spécialisés	

Indicateurs et composantes :	Section
Progressions, transitions et choix des apprenants : Flux et progression des apprenants	
Taux de rétention des cohortes des systèmes d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et postsecondaire	
Taux de décrochage des cohortes des systèmes d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et postsecondaire	
Taux de persévérance à tous les niveaux d'enseignement	
Proportion des diplômés qui se rend jusqu'aux études postsecondaires	
Progression, transitions et choix des apprenants : Flux d'apprenants entre l'éducation formelle et le travail ou la maison	
Nombre d'étudiants, âgés de 16 à 20 ans, qui accède directement au marché du travail après l'obtention d'un diplôme ou après le décrochage	
✓ Participation des apprenants adultes à l'éducation	3.3
✓ Taux d'emploi des diplômés et des sortants	5.2
Durée de la période sans emploi pour les diplômés et les sortants	
✓ Revenu (moyen ou médian) des diplômés et des sortants	5.2
Ressources humaines : Interaction des apprenants avec les éducateurs	
✓ Ratio élèves-éducateur	3.2
Taille des classes : moyenne et répartition	
Accès au corps professoral (temps)	
Indicateur amalgamé de l'interaction des apprenants avec les éducateurs	
Ressources humaines : Caractéristiques des éducateurs	
✓ Caractéristiques des éducateurs	3.2
Ressources humaines : Caractéristiques du personnel enseignant	
Proportion du personnel scolaire (selon le poste et le sexe)	
Technologie et innovation : Utilisation et disponibilité de la technologie	
✓ Ratio élèves-ordinateur	3.6
✓ Branchement au réseau Internet	3.6
✓ Activités des étudiants sur le réseau Internet	3.6
✓ Obstacles à une utilisation plus complète des TIC	3.6
Taux d'inscription aux programmes de formation à distance	
Taux de réussite dans le cas des programmes de formation à distance	
Technologie et innovation : Innovation	
Composantes à élaborer	
Milieu physique : Caractéristiques et utilisation	
✓ Nombre d'écoles	3.1
Rôle des établissements et des écoles : Mandat et style de prestation des établissements d'enseignement	
Répartition du temps du personnel enseignant entre l'enseignement, la recherche et le service (enseignement postsecondaire)	
Heures d'enseignement (moyenne par semaine et par étudiant)	
Efficacité et productivité sur le plan financier : Coût par unité	
Coût par diplômé et non diplômé (coût total et selon le poste de dépense)	
Coût par étudiant	
Intrants financiers : Profils du revenu	
✓ Proportion des droits de scolarité par rapport à l'ensemble du budget	3.5
Intrants financiers : Profils des dépenses	
✓ Dépenses publiques pour l'enseignement	3.5
✓ Dépenses d'enseignement par étudiant	3.5
✓ Dépenses d'enseignement par catégorie de ressources	3.5
✓ Dépenses d'enseignement par rapport au PIB	3.5
Intrants financiers : Financement des apprenants	
✓ Coût total pour les apprenants	3.5
✓ Endettement des étudiants	3.5
Durabilité : Maintien de l'appui public	
Composantes à élaborer	
Durabilité : Capacité des apprenants à payer	
Composantes à élaborer	
Partenariats et liens : Secteurs public et privé	
Nombre de programmes d'enseignement coopératif et d'autres programmes liés au travail ainsi que leur ampleur	
Participation à l'enseignement coopératif et à d'autres programmes liés au travail	

Indicateurs et composantes :	Section
Partenariat et liens : Parents et autres groupes de la société Composantes à élaborer	
Apprentissage postsecondaire : Modèles d'apprentissage individuels Pourcentage des adultes âgés d'au moins 17 ans qui retournent à l'éducation formelle après s'être retirés du système pendant au moins un an Proportion des élèves passant directement de la 12 ^e année (ou son équivalent) aux études postsecondaires ou à un emploi ✓ Participation à la formation liée à l'emploi	3.4
Apprentissage postsecondaire : Activités des établissements Heures ou crédits de formation continue ou de perfectionnement professionnel	
Structure et buts des systèmes d'éducation : Structure Activité : nombre d'établissements selon les niveaux d'éducation de la classification internationale type de l'éducation (CITE) Activité : effectifs selon les niveaux d'éducation de la CITE Activité : financement public selon les niveaux d'éducation de la CITE Scolarisation par secteur d'éducation	
Extrants et résultats	
Rendement et efficacité : Expériences d'apprentissage et rendement scolaire ✓ Rendement et scolarité des élèves aux tests pancanadiens (PIRS) et internationaux (TEIMS) (selon l'âge ou l'année d'études) Rendement des apprenants selon les examens externes normalisés Apprentissage acquis	4.1
Rendement et efficacité : Intensité et résultats de la recherche Intensité et résultats de la recherche menée au niveau postsecondaire	
Efficacité et productivité : Niveau des extrants ✓ Nombre de diplômés ✓ Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires par rapport à la population à l'âge typique d'obtention d'un diplôme	4.2 4.2
Efficacité et productivité : Taux des extrants ✓ Pourcentage des jeunes de 19 à 20 ans ayant obtenu un diplôme d'études secondaires Proportion des diplômes décernés en comparaison des entrants et par rapport à la durée normale du programme Pourcentage d'anciens élèves de la 2 ^e année ayant terminé leur 12 ^e année en temps normal	4.2
Réponse et pertinence : Activités des diplômés relatives à l'employabilité, à l'emploi et au civisme Proportion des diplômés du secondaire et du postsecondaire qui obtiennent un emploi d'une durée de plus de six mois dans un délai déterminé ✓ Pourcentage des diplômés « locaux » qui demeurent dans leur province ou territoire Durée du sous-emploi des diplômés et des sortants	5.3
Équité Taux d'obtention d'un diplôme par rapport aux normes Durée d'obtention d'un diplôme par rapport aux normes ✓ Disparités dans le rendement et la scolarité selon l'appartenance à une première nation ou à une minorité linguistique ✓ Niveau de scolarité le plus élevé chez les jeunes de 19 à 24 ans parmi la population d'origine autochtone ✓ Participation à l'éducation selon le statut socio-économique	4.3 4.3 4.3

TABLEAUX

CHAPITRE 2 TABLEAUX

TABLEAU 2.1 ESTIMATIONS ET PROJECTIONS¹ DE LA POPULATION SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE ET RATIOS DES JEUNES ET DES ÂÎNÉS PAR RAPPORT À LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER², CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986 à 2016

	Estimations et projections de la population								Ratios	
	Groupes d'âge								Jeunes par rapport à la population en âge de travailler	Âînés par rapport à la population en âge de travailler
	0 à 4	5 à 14	15 à 19	20 à 24	15 à 24	5 à 24	25 à 64	65 et plus		
Canada										
1986	1 844 736	3 651 895	1 995 404	2 474 002	4 469 406	8 121 301	13 495 508	2 742 274	0,60	0,20
1991	1 953 346	3 866 160	1 926 090	2 109 452	4 035 542	7 901 702	15 054 004	3 211 013	0,52	0,21
1996	1 991 543	4 072 100	1 996 299	2 027 000	4 023 299	8 095 399	16 218 787	3 657 969	0,50	0,23
2001	1 924 342	4 206 978	2 124 450	2 115 169	4 239 619	8 446 597	17 475 686	4 030 703	0,48	0,23
2006	1 924 563	4 186 092	2 213 717	2 242 892	4 456 609	8 642 701	18 710 928	4 399 296	0,46	0,24
2011	1 980 148	4 121 441	2 259 161	2 332 291	4 591 452	8 712 893	19 746 106	4 981 122	0,44	0,25
2016	2 052 815	4 177 895	2 194 828	2 378 218	4 573 046	8 750 941	20 421 717	5 894 292	0,43	0,29
T.-N.										
1986	43 510	104 085	58 901	54 150	113 051	217 136	267 053	50 384	0,81	0,19
1991	37 542	91 252	54 579	50 676	105 255	196 507	290 621	55 657	0,68	0,19
1996	35 787	82 094	44 897	47 484	92 381	174 475	311 042	60 766	0,56	0,20
2001	31 651	74 897	40 803	38 689	79 492	154 389	325 744	65 561	0,47	0,20
2006	27 830	68 528	35 856	34 815	70 671	139 199	328 005	71 165	0,42	0,22
2011	24 583	60 599	33 474	30 482	63 956	124 555	320 050	81 683	0,39	0,26
2016	22 133	54 047	29 439	28 072	57 511	111 558	301 143	98 429	0,37	0,33
Î.-P.-É.										
1986	9 698	19 825	10 878	11 989	22 867	42 692	60 169	16 273	0,71	0,27
1991	9 547	19 889	10 052	9 653	19 705	39 594	64 571	17 114	0,61	0,27
1996	9 205	19 721	9 546	9 409	18 955	38 676	68 512	17 783	0,56	0,26
2001	8 724	19 250	9 656	8 954	18 610	37 860	72 739	18 752	0,52	0,26
2006	8 396	18 445	9 476	9 025	18 501	36 946	76 044	19 822	0,49	0,26
2011	8 221	17 584	9 147	8 824	17 971	35 555	78 169	21 790	0,45	0,28
2016	8 097	17 056	8 602	8 474	17 076	34 132	77 844	25 643	0,44	0,33
N.-É.										
1986	60 858	128 622	73 318	86 421	159 739	288 361	438 087	104 834	0,66	0,24
1991	61 713	124 695	67 882	71 117	138 999	263 694	478 348	114 191	0,55	0,24
1996	57 983	124 569	62 582	66 941	129 523	254 092	502 152	122 124	0,51	0,24
2001	52 861	119 878	63 302	62 549	125 851	245 729	524 771	129 427	0,47	0,25
2006	49 626	111 163	62 477	63 110	125 587	236 750	540 059	137 656	0,44	0,25
2011	47 942	103 060	58 949	62 003	120 952	224 012	546 413	153 140	0,41	0,28
2016	46 713	98 246	54 105	58 692	112 797	211 043	537 760	180 090	0,39	0,33
N.-B.										
1986	50 469	112 290	61 263	68 812	130 075	242 365	355 015	79 811	0,68	0,22
1991	48 870	106 131	59 445	58 132	117 577	223 708	386 621	89 346	0,58	0,23
1996	46 049	101 177	52 860	56 054	108 914	210 091	407 190	96 093	0,52	0,24
2001	42 231	95 773	50 965	49 986	100 951	196 724	427 481	101 609	0,46	0,24
2006	39 195	89 187	48 335	48 123	96 458	185 645	438 410	108 035	0,42	0,25
2011	37 054	82 299	45 701	45 684	91 385	173 684	440 220	120 236	0,39	0,27
2016	35 536	77 582	41 917	43 349	85 266	162 848	428 858	142 831	0,38	0,33
QC										
1986	437 473	922 908	487 252	633 347	1 120 599	2 043 507	3 594 031	658 771	0,57	0,18
1991	453 853	948 772	463 718	505 641	969 359	1 918 131	3 927 547	781 073	0,49	0,20
1996	467 308	943 075	503 194	478 395	981 589	1 924 664	4 124 476	897 208	0,47	0,22
2001	432 402	970 751	488 422	519 330	1 007 752	1 978 503	4 323 800	992 315	0,46	0,23
2006	425 475	949 827	502 609	506 298	1 008 907	1 958 734	4 537 563	1 082 415	0,43	0,24
2011	428 929	909 701	515 286	520 596	1 035 882	1 945 583	4 647 510	1 235 512	0,42	0,27
2016	434 623	907 000	482 966	532 876	1 015 842	1 922 842	4 691 904	1 441 745	0,41	0,31
Ont.										
1986	647 745	1 269 373	723 864	906 668	1 630 532	2 899 905	4 918 565	1 010 966	0,59	0,21
1991	731 545	1 387 442	707 274	808 808	1 516 082	2 903 524	5 633 846	1 202 551	0,52	0,21
1996	761 145	1 534 132	723 419	766 923	1 490 342	3 024 474	6 141 421	1 386 928	0,49	0,23
2001	753 383	1 638 940	810 275	798 424	1 608 699	3 247 639	6 733 502	1 539 512	0,48	0,23
2006	762 700	1 670 888	878 873	886 055	1 764 928	3 435 816	7 330 468	1 691 563	0,47	0,23
2011	798 411	1 676 657	917 022	954 093	1 871 115	3 547 772	7 900 958	1 917 754	0,45	0,24
2016	847 504	1 723 404	911 755	992 016	1 903 771	3 627 175	8 353 999	2 278 126	0,43	0,27

TABLEAU 2.1 ESTIMATIONS ET PROJECTIONS¹ DE LA POPULATION SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE ET RATIOS DES JEUNES ET DES AÎNÉS PAR RAPPORT À LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER², CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986 à 2016 (fin)

	Estimations et projections de la population								Ratios	
	Groupes d'âge								Jeunes par rapport à la population en âge de travailler	Aînés par rapport à la population en âge de travailler
	0 à 4	5 à 14	15 à 19	20 à 24	15 à 24	5 à 24	25 à 64	65 et plus		
Man.										
1986	80 793	158 750	84 969	103 812	188 781	347 531	530 060	135 665	0,66	0,26
1991	83 364	159 641	81 662	83 033	164 695	324 336	557 228	147 540	0,58	0,26
1996	82 220	163 090	77 103	80 089	157 192	320 282	575 113	154 497	0,56	0,27
2001	76 801	162 500	80 570	77 337	157 907	320 407	602 368	159 162	0,53	0,26
2006	75 298	156 228	81 757	81 097	162 854	319 082	627 193	164 087	0,51	0,26
2011	75 945	150 258	80 375	82 200	162 575	312 833	647 223	176 428	0,48	0,27
2016	76 907	149 535	76 030	80 911	156 941	306 476	654 594	200 959	0,47	0,31
Sask.										
1986	87 011	161 955	80 351	95 997	176 348	338 303	477 742	129 823	0,71	0,27
1991	78 890	160 886	74 255	68 034	142 289	303 175	483 311	140 938	0,63	0,29
1996	72 243	156 439	75 261	67 555	142 816	299 255	483 630	148 259	0,62	0,31
2001	66 671	144 741	76 920	69 405	146 325	291 066	497 374	151 169	0,59	0,30
2006	65 202	133 746	72 707	71 397	144 104	277 850	514 961	152 464	0,54	0,30
2011	65 327	127 835	67 386	68 216	135 602	263 437	529 778	158 695	0,50	0,30
2016	64 336	126 808	63 049	63 863	126 912	253 720	530 247	176 349	0,48	0,33
Alb.										
1986	208 290	362 646	187 865	246 027	433 892	796 538	1 240 113	193 762	0,64	0,16
1991	211 426	399 470	181 665	204 034	385 699	785 169	1 371 984	232 710	0,57	0,17
1996	207 865	423 862	197 002	197 680	394 682	818 544	1 489 166	273 881	0,55	0,18
2001	201 388	425 105	217 957	210 621	428 578	853 683	1 609 881	312 501	0,53	0,19
2006	204 799	418 412	221 921	231 829	453 750	872 162	1 735 293	351 683	0,50	0,20
2011	214 406	416 370	221 413	236 577	457 990	874 360	1 852 373	407 478	0,47	0,22
2016	223 327	428 233	216 208	236 506	452 714	880 947	1 926 239	496 760	0,46	0,26
C.-B.										
1986	209 983	396 667	219 476	258 485	477 961	874 628	1 576 339	359 424	0,55	0,23
1991	226 095	451 407	218 568	242 075	460 643	912 050	1 814 565	427 117	0,50	0,24
1996	241 767	504 915	242 528	248 598	491 126	996 041	2 063 587	496 556	0,48	0,24
2001	248 350	535 926	276 450	271 285	547 735	1 083 661	2 300 151	555 320	0,47	0,24
2006	255 573	551 158	289 722	301 421	591 143	1 142 301	2 519 988	613 486	0,45	0,24
2011	267 985	558 202	300 855	313 130	613 985	1 172 187	2 715 677	699 504	0,43	0,26
2016	281 567	575 929	301 285	323 201	624 486	1 200 415	2 847 775	841 530	0,42	0,30
Yn										
1986	2 341	3 759	1 943	2 302	4 245	8 004	13 494	922	0,59	0,07
1991	2 565	4 556	1 946	2 209	4 155	8 711	16 746	1 127	0,52	0,07
1996	2 630	5 399	2 325	2 507	4 832	10 231	20 266	1 604	0,50	0,08
2001	2 452	5 307	2 761	2 629	5 390	10 697	22 034	2 103	0,49	0,10
2006	2 489	4 930	2 788	2 958	5 746	10 676	23 130	2 675	0,46	0,12
2011	2 615	4 724	2 648	2 976	5 624	10 348	23 911	3 393	0,43	0,14
2016	2 716	4 744	2 462	2 850	5 312	10 056	23 913	4 389	0,42	0,18
T.N.-O.										
1986	6 565	11 015	5 324	5 992	11 316	22 331	24 840	1 639	0,90	0,07
1991	7 936	12 019	5 044	6 040	11 084	23 103	28 616	1 649	0,81	0,06
1996	7 341	13 627	5 582	5 365	10 947	24 574	32 232	2 270	0,76	0,07
2001	7 428	13 910	6 369	5 960	12 329	26 239	35 841	3 272	0,73	0,09
2006	7 980	13 580	7 196	6 764	13 960	27 540	39 814	4 245	0,69	0,11
2011	8 730	14 152	6 905	7 510	14 415	28 567	43 824	5 509	0,65	0,13
2016	9 356	15 311	7 010	7 408	14 418	29 729	47 441	7 441	0,63	0,16

1 Les projections sont fondées sur un modèle de croissance moyenne. Les hypothèses qui sous-tendent le modèle sont énoncées à l'annexe 3.

2 Les définitions sont les suivantes : les « jeunes » sont la population de 5 à 24 ans, la « population en âge de travailler » est la population de 25 à 64 ans et les « aînés » sont la population de 65 ans et plus.

Source : Division de la démographie, *Statistique Canada, 1994*; et Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1993-2016, produit n° 91-520 au catalogue de Statistique Canada (occasionnel), décembre 1994.

TABLEAU 2.2 ARRIVÉES D'IMMIGRANTS ET ARRIVÉES D'IMMIGRANTS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1976 À 1997

	Arrivées d'immigrants						Arrivées d'immigrants en pourcentage de la population					
	Groupes d'âge						Groupes d'âge					
	4 à 5	6 à 15	16 à 19	20 à 24	4 à 24	Tous les âges	4 à 5	6 à 15	16 à 19	20 à 24	4 à 24	Tous les âges
1976	7 212	28 507	12 494	26 770	74 983	170 028	1,0	0,7	0,7	1,2	0,8	0,7
1977	5 143	21 034	10 476	21 209	57 862	130 931	0,7	0,5	0,5	0,9	0,6	0,6
1978	3 462	15 280	8 468	16 783	43 993	100 967	0,5	0,4	0,4	0,7	0,5	0,4
1979	2 514	12 672	8 236	13 638	37 060	84 518	0,4	0,3	0,4	0,6	0,4	0,3
1980	4 930	23 924	14 639	22 303	65 796	143 616	0,7	0,6	0,7	0,9	0,7	0,6
1981	3 689	19 785	11 728	18 550	53 752	126 995	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6	0,5
1982	3 805	19 186	10 683	19 105	52 779	135 148	0,5	0,5	0,6	0,8	0,6	0,5
1983	2 711	14 003	8 491	14 550	39 755	101 234	0,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,4
1984	2 145	11 503	7 895	13 753	35 296	88 318	0,3	0,3	0,5	0,5	0,4	0,3
1985	2 004	11 148	7 035	12 872	33 059	83 691	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3
1986	2 209	12 228	7 410	13 137	34 984	88 639	0,3	0,3	0,5	0,5	0,4	0,3
1987	3 517	17 213	9 446	19 043	49 219	130 813	0,5	0,5	0,6	0,8	0,6	0,5
1988	5 012	24 539	11 168	18 030	58 749	152 413	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,6
1989	5 996	28 474	12 105	20 879	67 454	178 152	0,8	0,8	0,8	1,0	0,8	0,7
1990	6 800	31 669	12 853	24 332	75 654	202 979	0,9	0,8	0,8	1,1	0,9	0,7
1991	6 629	31 679	12 088	24 519	74 915	219 250	0,9	0,8	0,8	1,2	0,9	0,8
1992	6 371	32 201	13 348	29 029	80 949	241 810	0,8	0,8	0,9	1,4	1,0	0,9
1993	6 234	36 766	15 980	26 150	85 130	234 457	0,8	0,9	1,0	1,3	1,0	0,8
1994	6 270	35 062	14 370	20 796	76 498	220 123	0,8	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8
1995	6 398	35 338	13 449	19 524	74 709	216 988	0,8	0,9	0,8	1,0	0,9	0,7
1996	7 106	37 465	12 757	18 263	75 591	224 870	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8
1997	5 906	32 789	11 301	16 220	66 216	194 351	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,6

Source : Citoyenneté et Immigration Canada et Division de la démographie, Statistique Canada.

TABLEAU 2.3 ARRIVÉES D'IMMIGRANTS ET ARRIVÉES D'IMMIGRANTS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

	Arrivées d'immigrants						Arrivées d'immigrants en pourcentage de la population					
	Groupes d'âge						Groupes d'âge					
	4 à 5	6 à 15	16 à 19	20 à 24	4 à 24	Tous les âges	4 à 5	6 à 15	16 à 19	20 à 24	4 à 24	Tous les âges
Canada	7 106	37 465	12 757	18 263	75 591	224 870	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8
T.-N.	17	62	19	32	130	480	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Î.-P.-É.	5	39	8	13	65	186	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
N.-É.	128	750	223	205	1 306	3 208	0,5	0,6	0,4	0,3	0,5	0,3
N.-B.	20	108	25	57	210	690	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
QC	878	4 690	1 628	2 751	9 947	27 631	0,4	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
Ont.	3 769	19 881	6 806	9 705	40 161	119 378	1,2	1,3	1,2	1,3	1,3	1,1
Man.	140	687	202	380	1 409	4 166	0,4	0,4	0,3	0,5	0,4	0,4
Sask.	78	309	113	143	643	1 802	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Alb.	443	2 191	793	1 218	4 645	13 949	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
C.-B.	1 624	8 714	2 928	3 749	17 015	53 193	1,6	1,7	1,4	1,4	1,6	1,4
Yn	..	10	..	8	21	92	..	0,2	..	0,4	0,2	0,3
T.N.-O.	..	24	11	..	39	95	..	0,2	0,2	..	0,1	0,1

Source : Citoyenneté et Immigration Canada et Division de la démographie, Statistique Canada.

TABEAU 2.4 NOMBRE NET DE MIGRANTS D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE ET NOMBRE NET DE MIGRANTS D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1971 À 1997

	Terre-Neuve et Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
Nombre net de migrants d'une province ou d'un territoire à un autre												
1971 à 1979	-1 929	466	763	1 236	-23 462	-7 679	-6 684	-5 164	22 869	19 862	-28	-249
1980 à 1989	-3 122	- 31	235	-931	-13 136	17 208	-4 048	-6 178	-3 891	14 668	-338	-436
1990 à 1997	-5 549	96	-1 448	-859	-12 411	-5 328	-5 441	-5 502	11 124	25 881	-48	-511
1990	- 711	-544	573	928	-13 093	-10 947	-7 687	-11 783	8 647	34 108	477	32
1991	-1 669	-237	306	-253	-12 552	-11 045	-7 641	-8 481	2 983	38 004	645	-60
1992	-3 078	654	96	-1 402	-8 420	-14 189	-5 544	-6 348	-1 181	40 099	-265	-422
1993	-4 952	622	-1 887	-671	-8 758	-9 420	-4 614	-5 431	-1 630	37 871	-1 094	-36
1994	-6 974	349	-2 741	-813	-8 947	-2 841	-3 220	-3 652	- 556	29 291	269	-165
1995	-7 436	638	-1 245	-369	-12 626	-2 822	-3 566	-2 161	7 656	22 025	564	-658
1996	-8 134	136	-1 648	-1 236	-17 436	1 977	-5 873	-2 794	26 282	9 880	-54	-1 073
1997	-11 434	-851	-5 040	-3 056	-17 454	6 662	-5 383	-3 367	46 787	-4 230	-929	-1 705
Nombre net de migrants d'une province ou d'un territoire à un autre en pourcentage de la population												
1971 à 1979	-0,3	0,4	0,1	0,2	-0,4	-0,1	-0,7	-0,6	1,2	0,8	-	-0,5
1980 à 1989	-0,5	-	-	-0,1	-0,2	0,2	-0,4	-0,6	-0,1	0,5	-1,4	-0,8
1990 à 1997	-1,0	0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	-0,5	-0,5	0,4	0,7	-0,1	-0,8
1990	-0,1	-0,4	0,1	0,1	-0,2	-0,1	-0,7	-1,2	0,3	1,0	1,7	0,1
1991	-0,3	-0,2	-	-	-0,2	-0,1	-0,7	-0,8	0,1	1,1	2,2	-0,1
1992	-0,5	0,5	-	-0,2	-0,1	-0,1	-0,5	-0,6	-	1,2	-0,9	-0,7
1993	-0,9	0,5	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,4	-0,5	-0,1	1,1	-3,6	-0,1
1994	-1,2	0,3	-0,3	-0,1	-0,1	-	-0,3	-0,4	0,0	0,8	0,9	-0,3
1995	-1,3	0,5	-0,1	-	-0,2	-	-0,3	-0,2	0,3	0,6	1,8	-1,0
1996	-1,5	0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-	-0,5	-0,3	0,9	0,3	-0,2	-1,6
1997	-2,1	-0,6	-0,5	-0,4	-0,2	0,1	-0,5	-0,3	1,6	-0,1	-2,9	-2,5

Note : Les chiffres des décennies représentent le nombre annuel moyen de migrants d'une province ou d'un territoire à un autre durant la période visée (p. ex., le dénombrement de 1971 à 1979 représente la somme nette des migrants d'une province ou d'un territoire à un autre durant ces années, divisée par le nombre d'années de la période visée).

Source : Division de la démographie, Statistique Canada.

TABLEAU 2.5 NOMBRE DE PERSONNES ET POURCENTAGE DE LA POPULATION QUI SONT DES MIGRANTS D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE OU QUI SONT DES MIGRANTS INTERNES D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE, SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995 À 1996

	Population totale	Migrants externes ¹	Migrants externes ¹ (%)	Migrants internes ²	Migrants internes ² (%)
Canada					
Tous les âges	28 155 225	293 340	1,0	1 290 150	4,6
1 à 14	5 531 680	55 090	1,0	242 790	4,4
15 à 24	3 848 350	68 835	1,8	278 925	7,2
Terre-Neuve et Labrador					
Tous les âges	541 630	7 285	1,3	18 410	3,4
1 à 14	104 380	1 280	1,2	3 360	3,2
15 à 24	88 230	1 995	2,3	5 120	5,8
Île-du-Prince-Édouard					
Tous les âges	131 050	3 440	2,6	3 795	2,9
1 à 14	27 325	665	2,4	820	3,0
15 à 24	19 350	830	4,3	845	4,4
Nouvelle-Écosse					
Tous les âges	888 835	17 155	1,9	28 470	3,2
1 à 14	169 145	3 215	1,9	5 020	3,0
15 à 24	123 530	3 935	3,2	6 890	5,6
Nouveau-Brunswick					
Tous les âges	721 070	12 710	1,8	24 330	3,4
1 à 14	136 215	2 495	1,8	4 500	3,3
15 à 24	105 545	2 735	2,6	6 260	5,9
Québec					
Tous les âges	6 958 710	25 410	0,4	352 880	5,1
1 à 14	1 286 170	4 215	0,3	59 025	4,6
15 à 24	945 245	5 955	0,6	78 285	8,3
Ontario					
Tous les âges	10 496 475	67 080	0,6	479 750	4,6
1 à 14	2 070 510	12 715	0,6	92 175	4,5
15 à 24	1 399 130	14 925	1,1	94 650	6,8
Manitoba					
Tous les âges	1 084 900	15 615	1,4	30 220	2,8
1 à 14	229 105	3 255	1,4	7 190	3,1
15 à 24	152 995	3 615	2,4	7 985	5,2
Saskatchewan					
Tous les âges	963 305	18 255	1,9	40 300	4,2
1 à 14	215 245	4 370	2,0	9 635	4,5
15 à 24	141 185	4 625	3,3	11 940	8,5
Alberta					
Tous les âges	2 631 835	54 690	2,1	112 285	4,3
1 à 14	577 035	10 315	1,8	24 975	4,3
15 à 24	375 690	13 865	3,7	27 315	7,3
Colombie-Britannique					
Tous les âges	3 644 505	66 205	1,8	196 280	5,4
1 à 14	690 060	11 515	1,7	35 160	5,1
15 à 24	483 035	15 100	3,1	38 975	8,1
Yukon					
Tous les âges	30 220	2 360	7,8	745	2,5
1 à 14	6 960	470	6,8	140	2,0
15 à 24	4 110	545	13,3	115	2,8
Territoires du Nord-Ouest					
Tous les âges	62 680	3 130	5,0	2 670	4,3
1 à 14	19 535	575	2,9	795	4,1
15 à 24	10 305	715	6,9	540	5,2

1 Les migrants externes sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans une province ou un territoire autre que celle ou celui où elles résidaient un an plus tôt.

2 Les migrants internes (à l'intérieur d'une province ou d'un territoire) sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans une subdivision de recensement autre que celle où elles résidaient un an plus tôt, mais dans la même province ou le même territoire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

TABLEAU 2.6 ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS QUI VIVAIENT DANS DES FAMILLES AYANT UN FAIBLE REVENU¹, CANADA ET PROVINCES, 1980 À 1996

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Nombre (en milliers)																	
Canada	932	975	1 133	1 159	1 232	1 145	1 036	1 063	974	942	1 092	1 170	1 219	1 375	1 247	1 351	1 365
T.-N.	55	38	46	53	47	46	41	40	32	28	30	29	37	29	30	33	24
Î.-P.-É.	5	7	6	5	6	5	5	5	4	4	4	5	4	4	4	5	6
N.-É.	34	37	46	46	42	41	36	33	29	33	33	40	37	47	41	44	47
N.-B.	38	44	48	50	47	37	32	35	32	30	31	31	26	30	29	39	32
QC	290	299	319	311	347	307	287	308	283	244	286	303	301	333	299	342	330
Ont.	298	287	361	354	346	330	282	282	270	261	340	397	386	501	439	468	504
Man.	46	49	59	58	52	57	57	58	55	58	60	78	61	67	58	59	67
Sask.	29	49	46	57	62	55	64	50	55	55	53	56	60	63	57	53	55
Alb.	68	72	81	117	141	125	99	126	111	122	130	127	165	138	123	147	137
C.-B.	70	91	120	107	141	142	132	125	103	106	126	104	143	163	166	163	163
Pourcentage																	
Canada	16	17	20	20	22	20	18	18	17	16	18	19	20	22	20	22	22
T.-N.	30	22	27	31	29	29	26	26	21	20	21	21	28	23	24	27	21
Î.-P.-É.	16	24	21	23	22	21	19	17	13	13	14	16	14	12	14	15	20
N.-É.	17	19	23	23	22	21	19	17	15	17	17	21	20	24	21	23	25
N.-B.	20	24	27	28	28	22	19	21	19	18	19	20	16	19	19	25	21
QC	19	20	22	21	24	22	20	22	20	17	19	21	20	22	20	23	23
Ont.	15	14	18	18	17	16	14	14	13	12	15	18	17	22	19	20	21
Man.	19	21	25	24	22	24	21	22	23	24	25	32	25	28	24	24	28
Sask.	12	20	19	23	25	22	26	20	23	23	22	23	25	26	24	23	24
Alb.	12	12	14	20	24	21	17	21	19	20	21	20	26	21	19	23	21
C.-B.	11	15	19	17	22	22	21	19	16	16	18	15	20	22	22	21	21

1 Estimations fondées sur les seuils de faible revenu, année de référence de 1992. Voir l'annexe 4.

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Statistique Canada.

TABLEAU 2.7 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 54 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998

	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Postsecondaire non universitaire	Universitaire	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Postsecondaire non universitaire	Universitaire	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Postsecondaire non universitaire	Universitaire
1990												
Canada	27	31	25	18	27	28	25	19	26	34	24	16
T.-N.	38	22	29	11	36	21	30	13	39	22	29	9
Î.-P.-É.	37	25	26	12	42	24	21	13	32	27	30	11
N.-É.	30	23	30	17	32	21	29	18	29	25	31	15
N.-B.	34	29	25	12	36	26	25	13	32	31	25	12
QC	32	28	24	17	32	25	25	19	32	30	22	15
Ont.	25	32	24	19	25	29	25	21	24	34	24	17
Man.	29	32	23	17	30	30	22	18	28	34	23	15
Sask.	27	33	24	15	30	33	22	16	25	34	27	15
Alb.	21	34	28	18	21	31	29	19	20	37	26	17
C.-B.	19	38	26	18	20	34	27	19	19	41	24	16
1998												
Canada	18	29	31	23	18	27	31	23	17	30	31	22
T.-N.	29	21	37	14	29	20	37	14	29	22	37	13
Î.-P.-É.	26	24	33	18	31	23	29	16	20	25	36	20
N.-É.	22	22	36	21	24	20	35	21	19	23	37	21
N.-B.	22	30	30	17	24	29	31	16	21	32	30	17
QC	22	24	31	23	22	22	32	24	22	25	31	22
Ont.	16	30	30	24	16	29	29	25	16	32	30	23
Man.	21	29	28	22	23	28	27	22	18	31	29	22
Sask.	18	32	31	19	22	32	28	19	15	33	34	19
Alb.	14	30	34	21	15	28	35	22	13	33	34	21
C.-B.	13	33	31	23	14	31	31	24	12	35	30	22

Note : La catégorie « Études secondaires » inclut les gens qui ont poursuivi des études postsecondaires sans obtenir un diplôme ou un certificat postsecondaire.
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABEAU 2.8 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 29 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998

	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Postsecondaire non universitaire	Universitaire	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Postsecondaire non universitaire	Universitaire	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Postsecondaire non universitaire	Universitaire
1990												
Canada	20	36	27	17	21	35	27	17	19	37	27	17
T.-N.	28	24	35	13	30	24	33	13	26	25	36	13
Î.-P.-É.	30	33	26	10	36	30	22	11	24	36	31	10
N.-É.	24	26	33	18	27	23	30	19	20	28	35	17
N.-B.	23	38	27	13	27	36	24	13	19	40	29	12
QC	21	32	29	18	24	28	30	18	18	35	29	18
Ont.	19	36	26	18	20	35	27	18	18	37	26	18
Man.	23	40	22	16	24	41	20	16	23	38	23	16
Sask.	19	41	26	14	21	42	24	14	18	40	28	14
Alb.	19	41	26	15	19	40	27	14	18	42	25	15
C.-B.	16	44	26	14	16	44	26	14	17	44	26	14
1998												
Canada	13	29	32	26	14	31	30	25	12	28	33	28
T.-N.	17	27	38	18	20	28	37	16	14	26	39	20
Î.-P.-É.	17	27	33	22	23	27	33	17	11	28	33	28
N.-É.	15	25	35	25	18	24	34	24	11	25	37	27
N.-B.	15	33	29	23	18	35	27	20	12	30	31	26
QC	15	20	37	28	16	21	38	25	15	20	35	31
Ont.	11	30	30	28	12	32	28	28	10	29	33	29
Man.	15	33	27	25	17	36	24	23	13	30	30	28
Sask.	14	33	32	21	15	37	28	20	13	29	36	21
Alb.	12	33	32	22	13	36	30	21	12	30	35	23
C.-B.	11	36	28	25	11	38	27	24	10	34	29	27

Note : La catégorie « Études secondaires » inclut les gens qui ont poursuivi des études postsecondaires sans obtenir un diplôme ou un certificat postsecondaire.
 Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

CHAPITRE 3 TABLEAUX

TABEAU 3.1 ÉTABLISSEMENTS¹, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA TAILLE DE LEURS EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997

Niveau et taille de l'établissement	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man. ²	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Outre-mer
Écoles primaires-secondaires³														
49 et moins	1 963	63	3	38	29	260	664	169	157	286	276	3	14	1
50 à 99	1 150	66	4	39	43	246	276	68	84	158	151	5	9	1
100 à 199	2 655	110	13	94	71	494	799	154	226	320	343	9	22	-
200 à 299	2 907	90	16	84	76	516	1 048	162	208	316	366	6	19	-
300 à 399	2 538	61	9	81	65	531	907	110	115	285	358	4	12	-
400 à 499	1 741	28	11	61	46	321	703	79	64	200	221	1	6	-
500 à 999	2 368	43	12	79	61	493	1 026	90	56	257	246	2	3	-
1 000 à 1 499	535	1	2	17	8	127	256	17	9	28	70	-	-	-
1 500 à 1 999	135	-	-	1	3	35	63	1	1	13	18	-	-	-
2 000 et plus	41	-	-	-	1	24	10	-	-	2	4	-	-	-
Total	16 033	462	70	494	403	3 047	5 752	850	920	1 865	2 053	30	85	2
Collèges communautaires et établissements apparentés⁴														
99 et moins	46	2	1	4	3	15	10	2	3	3	2	-	1	-
100 à 299	27	3	-	2	-	12	4	1	-	1	2	1	1	-
300 à 499	7	-	-	-	-	3	-	-	-	-	4	-	-	-
500 à 999	23	3	-	1	-	9	2	1	-	4	3	-	-	-
1 000 à 2 999	49	2	1	-	-	27	5	1	1	4	8	-	-	-
3 000 à 4 999	29	-	-	-	1	15	8	-	-	3	2	-	-	-
5 000 à 9 999	20	-	-	1	-	9	9	-	-	1	-	-	-	-
10 000 à 19 999	3	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
20 000 à 29 999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30 000 et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	204	10	2	8	4	90	41	5	4	16	21	-	2	-
Universités et autres établissements conférant des grades universitaires⁵														
99 et moins	10	-	-	2	-	-	1	2	1	3	1	-	-	-
100 à 299	6	-	-	-	1	-	-	1	1	1	2	-	-	-
300 à 499	4	-	-	1	-	-	2	-	-	1	-	-	-	-
500 à 999	5	-	-	3	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-
1 000 à 2 999	13	-	1	3	2	1	2	2	-	-	2	-	-	-
3 000 à 4 999	5	-	-	2	1	-	1	-	-	1	-	-	-	-
5 000 à 9 999	8	-	-	2	1	-	4	-	1	-	-	-	-	-
10 000 à 19 999	15	1	-	-	-	2	8	1	1	-	2	-	-	-
20 000 à 29 999	8	-	-	-	-	3	2	-	-	2	1	-	-	-
30 000 et plus	2	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
Total	76	1	1	13	5	7	21	6	4	10	8	-	-	-

1 Voir l'annexe 2 pour une liste des établissements universitaires et des collèges communautaires et établissements apparentés.

2 Statistique Canada n'a commencé à recueillir des données sur le Collège universitaire de Saint-Boniface qu'en 1998-1999 (programmes postsecondaires non universitaires) et, par conséquent, celui-ci n'est pas inclus dans le compte des collèges communautaires.

3 Inclut toutes les écoles publiques, privées et fédérales, ainsi que les écoles pour les malvoyants et les malentendants.

4 Inclut les centres des sciences de la santé qui offrent des programmes de type médical, qu'ils soient associés ou non à un hôpital.

5 Inclut les établissements religieux qui décernent des grades reconnus de niveau universitaire. Il se peut que tous ces établissements ne soient pas déclarés dans toutes les provinces.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABEAU 3.2 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTABLISSEMENTS¹, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA TAILLE DE LEURS EFFECTIFS À TEMPS PLEIN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997

Niveau et taille de l'établissement	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man. ²	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Outre-mer
Écoles primaires-secondaires³														
49 et moins	12	14	4	8	7	9	12	20	17	15	13	10	16	50
50 à 99	7	14	6	8	11	8	5	8	9	8	7	17	11	50
100 à 199	17	24	19	19	18	16	14	18	25	17	17	30	26	-
200 à 299	18	19	23	17	19	17	18	19	23	17	18	20	22	-
300 à 399	16	13	13	16	16	17	16	13	13	15	17	13	14	-
400 à 499	11	6	16	12	11	11	12	9	7	11	11	3	7	-
500 à 999	15	9	17	16	15	16	18	11	6	14	12	7	4	-
1 000 à 1 499	3	-	3	3	2	4	4	2	1	2	3	-	-	-
1 500 à 1 999	1	-	-	-	1	1	1	-	-	1	1	-	-	-
2 000 et plus	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Collèges communautaires et établissements apparentés⁴														
99 et moins	23	20	50	50	75	17	24	40	75	19	10	-	50	-
100 à 299	13	30	-	25	-	13	10	20	-	6	10	100	50	-
300 à 499	3	-	-	-	-	3	-	-	-	-	19	-	-	-
500 à 999	11	30	-	13	-	10	5	20	-	25	14	-	-	-
1 000 à 2 999	24	20	50	-	-	30	12	20	25	25	38	-	-	-
3 000 à 4 999	14	-	-	-	25	17	20	-	-	19	10	-	-	-
5 000 à 9 999	10	-	-	13	-	10	22	-	-	6	-	-	-	-
10 000 à 19 999	1	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-
20 000 à 29 999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30 000 et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Universités et autres établissements conférant des grades universitaires⁵														
99 et moins	13	-	-	15	-	-	5	33	25	30	13	-	-	-
100 à 299	8	-	-	-	20	-	-	17	25	10	25	-	-	-
300 à 499	5	-	-	8	-	-	10	-	-	10	-	-	-	-
500 à 999	7	-	-	23	-	-	-	-	-	20	-	-	-	-
1 000 à 2 999	17	-	100	23	40	14	10	33	-	-	25	-	-	-
3 000 à 4 999	7	-	-	15	20	-	5	-	-	10	-	-	-	-
5 000 à 9 999	11	-	-	15	20	-	19	-	25	-	-	-	-	-
10 000 à 19 999	20	100	-	-	-	29	38	17	25	-	25	-	-	-
20 000 à 29 999	11	-	-	-	-	43	10	-	-	20	13	-	-	-
30 000 et plus	3	-	-	-	-	14	5	-	-	-	-	-	-	-

1 Voir l'annexe 2 pour une liste des établissements universitaires et des collèges communautaires et établissements apparentés.

2 Statistique Canada n'a commencé à recueillir des données sur le Collège universitaire de Saint-Boniface qu'en 1998-1999 (programmes postsecondaires non universitaires) et, par conséquent, celui-ci n'est pas inclus dans le compte des collèges communautaires.

3 Inclut toutes les écoles publiques, privées et fédérales, ainsi que les écoles pour les malvoyants et les malentendants.

4 Inclut les centres des sciences de la santé qui offrent des programmes de type médical, qu'ils soient associés ou non à un hôpital.

5 Inclut les établissements religieux qui décernent des grades reconnus de niveau universitaire. Il se peut que tous ces établissements ne soient pas déclarés dans toutes les provinces.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 3.3 NOMBRE D'ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997

Les deux sexes	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
1986-1987	254 862	8 059	1 283	9 930	7 479	60 557	96 519	11 483	10 736	23 864	23 954	292	706
1987-1988	259 331	8 019	1 310	10 015	7 658	60 110	101 434	10 847	10 688	23 643	24 588	275	744
1988-1989	265 913	8 034	1 322	9 918	7 630	59 685	106 701	11 538	10 789	23 792	25 394	307	803
1989-1990	272 833	7 932	1 375	10 031	7 707	59 024	111 352	11 889	10 740	24 806	26 834	319	824
1990-1991	279 740	7 956	1 364	9 680	8 026	60 120	116 203	11 711	10 303	25 411	27 722	373	871
1991-1992	284 843	7 741	1 352	9 776	8 104	59 794	119 824	11 465	10 529	26 044	28 747	376	1 091
1992-1993	283 215	7 699	1 361	9 498	7 973	59 333	119 769	11 406	10 004	25 909	28 676	416	1 171
1993-1994	276 366	7 630	1 351	9 495	7 854	58 726	114 176	11 402	10 116	25 516	28 378	428	1 294
1994-1995	271 058	7 359	1 327	8 996	7 677	58 085	111 132	11 186	10 034	24 867	28 686	430	1 279
1995-1996	273 748	7 233	1 334	8 724	7 583	57 510	112 640	10 883	10 064	26 961	29 149	430	1 237
1996-1997	267 808	6 939	1 361	8 799	7 427	56 528	108 737	10 618	9 745	26 482	29 330	450	1 392
Hommes	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
1986-1987	109 452	3 853	571	4 208	3 052	21 876	42 686	5 474	4 908	10 218	12 165	130	311
1987-1988	109 459	3 820	577	4 222	3 071	21 491 ^a	43 609	5 208	4 850	10 068	12 103	112	328
1988-1989	109 878	3 808	575	4 149	3 051	21 114	44 354	5 366	4 817	9 992	12 194	120	338
1989-1990	110 005	3 733	579	4 177	3 039	20 645	44 632	5 419	4 713	10 198	12 426	127	317
1990-1991	110 961	3 676	572	4 048	3 173	20 908	45 361	5 272	4 635	10 285	12 563	142	326
1991-1992	111 283	3 589	575	3 979	2 975	20 675	46 043	5 169	4 500	10 417	12 838	140	383
1992-1993	109 961	3 508	576	3 901	2 922	20 444	45 613	5 067	4 237	10 350	12 783	150	410
1993-1994	107 014	3 447	561	3 852	2 855	20 188	43 631	5 001	4 224	10 093	12 558	154	450
1994-1995	103 998	3 292	543	3 602	2 786	19 854	41 941	4 844	4 132	9 855	12 539	155	455
1995-1996	103 177	3 309	544	3 457	2 689	19 419	41 682	4 689	4 070	10 204	12 545	155	414
1996-1997	99 544	3 124	549	3 365	2 593	18 810	39 517	4 572	3 929	9 958	12 484	166	477
Femmes	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
1986-1987	145 410	4 206	712	5 722	4 427	38 681	53 833	6 009	5 828	13 646	11 789	162	395
1987-1988	149 872	4 199	733	5 793	4 587	38 619 ^a	57 825	5 639	5 838	13 575	12 485	163	416
1988-1989	156 035	4 226	747	5 769	4 579	38 571	62 347	6 172	5 972	13 800	13 200	187	465
1989-1990	162 828	4 199	796	5 854	4 668	38 379	66 720	6 470	6 027	14 608	14 408	192	507
1990-1991	168 779	4 280	792	5 632	4 853	39 212	70 842	6 439	5 668	15 126	15 159	231	545
1991-1992	173 560	4 152	777	5 797	5 129	39 119	73 781	6 296	6 029	15 627	15 909	236	708
1992-1993	173 249	4 191	785	5 597	5 051	38 889	74 156	6 334	5 767	15 559	15 893	266	761
1993-1994	169 351	4 183	790	5 643	4 999	38 538	70 545	6 400	5 892	15 423	15 820	274	844
1994-1995	167 056	4 067	784	5 394	4 891	38 231	69 191	6 338	5 902	15 012	16 147	275	824
1995-1996	170 571	3 924	790	5 267	4 894	38 091	70 958	6 194	5 994	16 757	16 604	275	823
1996-1997	168 264	3 815	812	5 434	4 834	37 718	69 220	6 046	5 816	16 524	16 846	284	915

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.4 RÉPARTITION SELON LE SEXE DES ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997

	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Hommes													
1986-1987	43	48	45	42	41	36	44	48	46	43	51	45	44
1987-1988	42	48	44	42	40	36 ^e	43	48	45	43	49	41	45
1988-1989	41	47	43	42	40	35	42	47	45	42	48	39	42
1989-1990	40	47	42	42	39	35	40	46	44	41	46	40	38
1990-1991	40	46	42	42	40	35	39	45	45	40	45	38	37
1991-1992	39	46	43	41	37	35	38	45	43	40	45	37	35
1992-1993	39	46	42	41	37	34	38	44	42	40	45	36	35
1993-1994	39	45	42	41	36	34	38	44	42	40	44	36	35
1994-1995	38	45	41	40	36	34	38	43	41	40	44	36	36
1995-1996	38	46	41	40	35	34	37	43	40	38	43	36	33
1996-1997	37	45	40	38	35	33	36	43	40	38	43	37	34
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Femmes													
1986-1987	57	52	55	58	59	64	56	52	54	57	49	55	56
1987-1988	58	52	56	58	60	64 ^e	57	52	55	57	51	59	56
1988-1989	59	53	57	58	60	65	58	53	55	58	52	61	58
1989-1990	60	53	58	58	61	65	60	54	56	59	54	60	62
1990-1991	60	54	58	58	60	65	61	55	55	60	55	62	63
1991-1992	61	54	57	59	63	65	62	55	57	60	55	63	65
1992-1993	61	54	58	59	63	66	62	56	58	60	55	64	65
1993-1994	61	55	58	59	64	66	62	56	58	60	56	64	65
1994-1995	62	55	59	60	64	66	62	57	59	60	56	64	64
1995-1996	62	54	59	60	65	66	63	57	60	62	57	64	67
1996-1997	63	55	60	62	65	67	64	57	60	62	57	63	66

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.5 RÉPARTITION DES ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987¹ ET 1996-1997

	Canada		Terre-Neuve et Labrador		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario	
	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997
Les deux sexes	..	29 813	745	654	135	87	872	535	577	797	..	12 940	10 614	7 153
% de femmes	..	40	26	32	26	29	20	34	21	34	..	39	38	43
% d'hommes	..	60	74	68	74	71	80	66	79	66	..	61	62	57
	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest			
	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997	1986-1987	1996-1997		
Les deux sexes	688	694	788	808	3 475	2 158	2 875	3 810	..	91	86	86		
% de femmes	29	34	34	43	27	38	30	42	..	46	33	56		
% d'hommes	71	66	66	57	73	62	70	58	..	54	67	44		

1 Les données de 1986-1987 pour le Québec et le Yukon ne sont pas disponibles; les chiffres de 1986-1987 pour le Canada ne sont donc pas disponibles.
Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 3.6 RÉPARTITION DES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS PLEIN DANS LES UNIVERSITÉS SELON LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998

	Total		Professeurs titulaires		Professeurs agrégés		Autres	
	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998
Canada	34 651	33 925	12 829	13 910	12 650	12 095	9 172	7 817
% de femmes	17	25	7	13	17	28	32	44
% d'hommes	83	75	93	87	83	72	68	56
Terre-Neuve et Labrador	944	865	279	296	372	380	293	189
% de femmes	21	26	6	9	19	30	37	46
% d'hommes	79	74	94	91	81	70	63	54
Île-du-Prince-Édouard	132	180	35	47	64	56	33	77
% de femmes	10	32	6	15	9	29	15	45
% d'hommes	90	68	94	85	91	71	85	55
Nouvelle-Écosse	1 973	1 910	550	681	766	714	657	515
% de femmes	22	29	6	13	18	30	40	51
% d'hommes	78	71	94	87	82	70	60	49
Nouveau-Brunswick	1 149	1 146	432	516	397	339	320	291
% de femmes	19	28	8	18	20	27	33	48
% d'hommes	81	72	92	82	80	73	67	52
Québec¹	8 001	8 705	2 926	3 512	3 346	3 267	1 729	1 568
% de femmes	17	23	8	14	18	27	29	39
% d'hommes	83	77	92	86	82	73	71	61
Ontario	13 389	12 346	4 719	4 888	4 616	4 397	4 054	3 061
% de femmes	17	26	6	13	15	28	32	43
% d'hommes	83	74	94	87	85	72	68	57
Manitoba	1 630	1 506	654	633	567	495	409	378
% de femmes	16	25	6	10	17	27	30	47
% d'hommes	84	75	94	90	83	73	70	53
Saskatchewan	1 491	1 034	680	664	480	423	331	202
% de femmes	15	21	4	8	18	30	32	42
% d'hommes	85	79	96	92	82	70	68	58
Alberta	3 004	2 940	1 417	1 303	1 030	961	557	676
% de femmes	16	26	8	13	19	30	33	44
% d'hommes	84	74	92	87	81	70	67	56
Colombie-Britannique	2 938	3 293	1 137	1 370	1 012	1 063	789	860
% de femmes	16	25	5	13	16	26	34	45
% d'hommes	84	75	95	87	84	74	66	55

1 On a utilisé les données de 1996-1997 pour le Québec au lieu des données de 1997-1998, qui n'étaient pas disponibles.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 3.7 ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, NOMBRE ET RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE ET L'ÂGE MÉDIAN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997

Groupe d'âge	Nombre d'éducateurs												
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Les deux sexes													
Tous les âges¹	267 808	6 939	1 361	8 799	7 427	56 528	108 737	10 618	9 745	26 482	29 330	450	1 392
20-29	21 043	618	138	694	670	3 575	7 445	988	1 312	2 757	2 550	2	294
30-39	59 025	1 890	291	1 780	1 675	10 158	24 783	2 453	2 586	6 672	6 218	34	485
40-49	109 906	3 675	599	4 681	3 324	21 959	44 691	4 396	4 082	10 021	11 936	182	360
50-59	74 163	750	325	1 611	1 716	20 100	30 239	2 643	1 728	6 575	8 180	123	173
60 +	3 142	6	8	33	42	736	1 130	130	37	457	445	109	9
Hommes													
Tous les âges¹	99 544	3 124	549	3 365	2 593	18 810	39 517	4 572	3 929	9 958	12 484	166	477
20-29	5 373	182	43	198	147	705	1 820	306	446	685	747	1	93
30-39	20 054	736	99	550	467	2 698	8 397	988	952	2 410	2 570	15	172
40-49	40 068	1 789	244	1 795	1 189	7 298	15 305	1 828	1 731	3 753	4 961	63	112
50-59	32 477	414	159	809	781	7 749	13 341	1 388	787	2 922	4 017	40	70
60 +	1 344	3	4	13	9	360	453	62	13	188	188	47	4
Femmes													
Tous les âges¹	168 264	3 815	812	5 434	4 834	37 718	69 220	6 046	5 816	16 524	16 846	284	915
20-29	15 670	436	95	496	523	2 870	5 625	682	866	2 072	1 803	1	201
30-39	38 971	1 154	192	1 230	1 208	7 460	16 386	1 465	1 634	4 262	3 648	19	313
40-49	69 838	1 886	355	2 886	2 135	14 661	29 386	2 568	2 351	6 268	6 975	119	248
50-59	41 686	336	166	802	935	12 351	16 898	1 255	941	3 653	4 163	83	103
60 +	1 798	3	4	20	33	376	677	68	24	269	257	62	5
	Répartition des éducateurs² (%)												
Les deux sexes													
20-29	8	9	10	8	9	6	7	9	13	10	9	-	22
30-39	22	27	21	20	23	18	23	23	27	25	21	8	37
40-49	41	53	44	53	45	39	41	41	42	38	41	40	27
50-59	28	11	24	18	23	36	28	25	18	25	28	27	13
60 +	1	-	1	-	1	1	1	1	-	2	2	24	1
Hommes													
20-29	5	6	8	6	6	4	5	7	11	7	6	1	21
30-39	20	24	18	16	18	14	21	22	24	24	21	9	38
40-49	40	57	44	53	46	39	39	40	44	38	40	38	25
50-59	33	13	29	24	30	41	34	30	20	29	32	24	16
60 +	1	-	1	-	-	2	1	1	-	2	2	28	1
Femmes													
20-29	9	11	12	9	11	8	8	11	15	13	11	-	23
30-39	23	30	24	23	25	20	24	24	28	26	22	7	36
40-49	42	49	44	53	44	39	43	43	40	38	41	42	29
50-59	25	9	20	15	19	33	24	21	16	22	25	29	12
60 +	1	-	-	-	1	1	1	1	-	2	2	22	1
	Âge médian des éducateurs												
Les deux sexes	45	43	45	45	45	47	46	45	42	44	45	50	37
Hommes	46	44	46	46	47	48	47	46	44	45	46	50	37
Femmes	44	42	44	44	44	46	45	44	41	43	45	50	37

1 Inclut un petit nombre de cas où l'âge n'est pas déclaré.

2 La répartition (en pourcentage) est basée sur les éducateurs dont l'âge est déclaré.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.8 ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES, NOMBRE ET RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE ET L'ÂGE MÉDIAN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997

Groupe d'âge	Nombre d'éducateurs												
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Les deux sexes													
Tous les âges¹	29 813	654	87	535	797	12 940	7 153	694	808	2 158	3 810	91	86
20-29	452	13	-	10	19	267	58	14	13	29	24	2	3
30-39	4 153	137	21	109	168	1 963	666	121	107	302	527	13	19
40-49	11 092	297	30	240	332	4 896	2 319	265	355	946	1 332	43	37
50-59	10 014	160	32	161	238	4 221	2 532	253	260	781	1 336	21	19
60 +	1 414	11	4	15	40	429	498	39	41	97	227	7	6
Hommes													
Tous les âges¹	17 899	447	62	355	524	7 880	4 080	460	463	1 337	2 204	49	38
20-29	211	8	-	5	12	122	25	8	8	13	9	-	1
30-39	2 272	100	19	63	93	1 107	304	75	61	169	267	8	6
40-49	6 142	194	16	161	203	2 711	1 217	159	192	544	705	25	15
50-59	6 665	110	24	114	184	2 976	1 536	183	164	534	822	8	10
60 +	1 045	10	3	12	32	318	368	34	21	75	163	3	6
Femmes													
Tous les âges¹	11 914	207	25	180	273	5 060	3 073	234	345	821	1 606	42	48
20-29	241	5	-	5	7	145	33	6	5	16	15	2	2
30-39	1 881	37	2	46	75	856	362	46	46	133	260	5	13
40-49	4 950	103	14	79	129	2 185	1 102	106	163	402	627	18	22
50-59	3 349	50	8	47	54	1 245	996	70	96	247	514	13	9
60 +	369	1	1	3	8	111	130	5	20	22	64	4	-
	Répartition des éducateurs² (%)												
Les deux sexes													
20-29	2	2	-	2	2	2	1	2	2	1	1	2	4
30-39	15	22	24	20	21	17	11	17	14	14	15	15	23
40-49	41	48	34	45	42	42	38	38	46	44	39	50	44
50-59	37	26	37	30	30	36	42	37	34	36	39	24	23
60 +	5	2	5	3	5	4	8	6	5	5	7	8	7
Hommes													
20-29	1	2	-	1	2	2	1	2	2	1	-	-	3
30-39	14	24	31	18	18	15	9	16	14	13	14	18	16
40-49	38	46	26	45	39	37	35	35	43	41	36	57	39
50-59	41	26	39	32	35	41	45	40	37	40	42	18	26
60 +	6	2	5	3	6	4	11	7	5	6	8	7	16
Femmes													
20-29	2	3	-	3	3	3	1	3	2	2	1	5	4
30-39	17	19	8	26	27	19	14	20	14	16	18	12	28
40-49	46	53	56	44	47	48	42	45	49	49	42	43	48
50-59	31	26	32	26	20	27	38	30	29	30	35	31	20
60 +	3	1	4	2	3	2	5	2	6	3	4	10	-
	Âge médian des éducateurs												
Les deux sexes	47	44	45	45	46	47	49	47	46	47	48	..	44
Hommes	48	45	45	46	47	48	50	48	47	48	49	..	48
Femmes	45	44	45	43	44	45	48	45	46	46	46	..	42

1 Inclut des cas où l'âge n'est pas déclaré.

2 La répartition (en pourcentage) est basée sur les éducateurs dont l'âge est déclaré.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABEAU 3.9 ÉDUCATEURS À TEMPS PLEIN DANS LES UNIVERSITÉS, NOMBRE ET RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE ET L'ÂGE MÉDIAN, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996-1997

Groupe d'âge	Nombre d'éducateurs										
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Les deux sexes											
Tous les âges¹	34 613	885	188	1 950	1 160	8 705	12 539	1 575	1 410	2 852	3 349
20-29	189	6	2	14	10	39	82	7	5	13	11
30-39	5 842	143	56	307	210	1 532	2 072	227	234	464	597
40-49	11 449	314	57	686	401	2 869	4 064	470	473	1 015	1 100
50-59	13 276	356	55	781	459	3 180	4 931	637	506	1 121	1 250
60 +	3 819	66	18	143	80	1 085	1 375	234	192	236	390
Hommes											
Tous les âges¹	26 172	659	135	1,391	842	6,740	9,376	1,216	1,117	2,173	2,523
20-29	112	2	0	8	7	28	46	4	4	5	8
30-39	3 845	94	31	194	140	1 036	1 331	144	155	321	399
40-49	8 018	226	37	449	279	2 060	2 810	313	354	726	764
50-59	10 810	289	50	614	349	2 663	3 963	545	425	906	1 006
60 +	3 364	48	17	115	67	953	1 215	210	179	214	346
Femmes											
Tous les âges¹	8,441	226	53	559	318	1,965	3,163	359	293	679	826
20-29	77	4	2	6	3	11	36	3	1	8	3
30-39	1 997	49	25	113	70	496	741	83	79	143	198
40-49	3 431	88	20	237	122	809	1 254	157	119	289	336
50-59	2 466	67	5	167	110	517	968	92	81	215	244
60 +	455	18	1	28	13	132	160	24	13	22	44
	Répartition des éducateurs² (%)										
Les deux sexes											
20-29	1	1	1	1	1	-	1	-	-	-	-
30-39	17	16	30	16	18	18	17	14	17	16	18
40-49	33	35	30	36	35	33	32	30	34	36	33
50-59	38	40	29	40	40	37	39	40	36	39	37
60 +	11	7	10	7	7	12	11	15	14	8	12
Hommes											
20-29	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
30-39	15	14	23	14	17	15	14	12	14	15	16
40-49	31	34	27	33	33	31	30	26	32	33	30
50-59	41	44	37	44	41	40	42	45	38	42	40
60 +	13	7	13	8	8	14	13	17	16	10	14
Femmes											
20-29	1	2	4	1	1	1	1	1	-	1	-
30-39	24	22	47	21	22	25	23	23	27	21	24
40-49	41	39	38	43	38	41	40	44	41	43	41
50-59	29	30	9	30	35	26	31	26	28	32	30
60 +	5	8	2	5	4	7	5	7	4	3	5
	Âge médian des éducateurs										
Les deux sexes	49	49	45	49	48	49	50	51	49	49	49
Hommes	50	50	49	50	49	50	51	52	50	50	51
Femmes	46	47	39	46	47	46	46	45	45	46	46

1 Inclut un petit nombre de cas où l'âge n'est pas déclaré.

2 La répartition (en pourcentage) est basée sur les éducateurs dont l'âge est déclaré.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.10 NOMBRE D'ÉDUCATEURS QUI TRAVAILLAIENT À TEMPS PARTIEL DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997

	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Les deux sexes													
1986-1987	27 195	213	127	492	427	5 758	11 096	1 523	1 381	2 334	3 774	40	30
1987-1988	26 825	218	128	508	430	6 235	9 851	1 395	1 380	2 565	4 033	39	43
1988-1989	28 109	221	124	541	409	6 997	9 818	1 680	1 467	2 542	4 248	38	24
1989-1990	30 202	225	95	616	419	8 228	9 985	1 664	1 514	2 880	4 509	45	22
1990-1991	38 011	231	119	572	428	15 378	10 225	1 693	1 428	2 924	4 957	46	10
1991-1992	40 243	244	119	603	388	16 824	10 313	1 774	1 526	3 058	5 339	47	8
1992-1993	42 447	260	108	580	401	18 487	10 324	1 835	1 511	3 109	5 770	55	7
1993-1994	50 948	277	122	621	385	18 790	17 880	1 843	1 631	3 346	5 984	51	18
1994-1995	53 170	299	107	696	385	19 085	18 706	1 923	1 622	3 687	6 590	62	8
1995-1996	54 656	307	122	698	410	19 796	17 192	1 996	1 612	5 475	6 972	62	14
1996-1997	55 264	333	113	721	385	19 646	17 173	1 997	1 626	5 822	7 350	83	15
Hommes													
1986-1987	3 975	22	18	41	44	1 178	1 934	155	102	155	323	2	1
1987-1988	3 496	26	16	40	59	1 338 ^e	1 258	119	90	191	357	1	1
1988-1989	3 644	34	16	43	41	1 559	1 155	171	85	188	346	5	1
1989-1990	3 934	26	21	39	46	1 868	1 146	159	109	184	332	4	-
1990-1991	5 797	26	22	44	38	3 584	1 209	160	86	199	427	1	1
1991-1992	6 451	30	16	50	39	4 046	1 242	188	123	248	465	2	2
1992-1993	7 093	37	14	40	48	4 568	1 269	196	127	249	541	4	-
1993-1994	10 097	31	19	52	41	4 735	3 984	185	158	295	589	5	3
1994-1995	10 949	39	21	64	41	4 867	4 485	219	154	326	726	6	1
1995-1996	10 786	48	26	74	63	5 109	3 669	239	150	654	746	6	2
1996-1997	11 039	49	16	75	53	5 129	3 748	263	171	700	822	10	3
Femmes													
1986-1987	23 220	191	109	451	383	4 580	9 162	1 368	1 279	2 179	3 451	38	29
1987-1988	23 329	192	112	468	371	4 897 ^e	8 593	1 276	1 290	2 374	3 676	38	42
1988-1989	24 465	187	108	498	368	5 438	8 663	1 509	1 382	2 354	3 902	33	23
1989-1990	26 268	199	74	577	373	6 360	8 839	1 505	1 405	2 696	4 177	41	22
1990-1991	32 214	205	97	528	390	11 794	9 016	1 533	1 342	2 725	4 530	45	9
1991-1992	33 792	214	103	553	349	12 778	9 071	1 586	1 403	2 810	4 874	45	6
1992-1993	35 354	223	94	540	353	13 919	9 055	1 639	1 384	2 860	5 229	51	7
1993-1994	40 851	246	103	569	344	14 055	13 896	1 658	1 473	3 051	5 395	46	15
1994-1995	42 221	260	86	632	344	14 218	14 221	1 704	1 468	3 361	5 864	56	7
1995-1996	43 870	259	96	624	347	14 687	13 523	1 757	1 462	4 821	6 226	56	12
1996-1997	44 225	284	97	646	332	14 517	13 425	1 734	1 455	5 122	6 528	73	12

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABEAU 3.11 POURCENTAGE DES ÉDUCATEURS QUI TRAVAILLAIENT À TEMPS PARTIEL DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997

	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Les deux sexes													
1986-1987	10	3	9	5	5	9	10	12	11	9	14	12	4
1987-1988	9	3	9	5	5	9	9	11	11	10	14	12	5
1988-1989	10	3	9	5	5	10	8	13	12	10	14	11	3
1989-1990	10	3	6	6	5	12	8	12	12	10	14	12	3
1990-1991	12	3	8	6	5	20	8	13	12	10	15	11	1
1991-1992	12	3	8	6	5	22	8	13	13	11	16	11	1
1992-1993	13	3	7	6	5	24	8	14	13	11	17	12	1
1993-1994	16	4	8	6	5	24	14	14	14	12	17	11	1
1994-1995	16	4	7	7	5	25	14	15	14	13	19	13	1
1995-1996	17	4	8	7	5	26	13	15	14	17	19	13	1
1996-1997	17	5	8	8	5	26	14	16	14	18	20	16	1
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Hommes													
1986-1987	4	1	3	1	1	5	4	3	2	1	3	2	-
1987-1988	3	1	3	1	2	6 ^a	3	2	2	2	3	1	-
1988-1989	3	1	3	1	1	7	3	3	2	2	3	4	-
1989-1990	3	1	4	1	1	8	3	3	2	2	3	3	-
1990-1991	5	1	4	1	1	15	3	3	2	2	3	1	-
1991-1992	5	1	3	1	1	16	3	4	3	2	3	1	1
1992-1993	6	1	2	1	2	18	3	4	3	2	4	3	-
1993-1994	9	1	3	1	1	19	8	4	4	3	4	3	1
1994-1995	10	1	4	2	1	20	10	4	4	3	5	4	-
1995-1996	9	1	5	2	2	21	8	5	4	6	6	4	-
1996-1997	10	2	3	2	2	21	9	5	4	7	6	6	1
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Femmes													
1986-1987	14	4	13	7	8	11	15	19	18	14	23	19	7
1987-1988	13	4	13	7	7	11 ^a	13	18	18	15	23	19	9
1988-1989	14	4	13	8	7	12	12	20	19	15	23	15	5
1989-1990	14	5	9	9	7	14	12	19	19	16	22	18	4
1990-1991	16	5	11	9	7	23	11	19	19	15	23	16	2
1991-1992	16	5	12	9	6	25	11	20	19	15	23	16	1
1992-1993	17	5	11	9	7	26	11	21	19	16	25	16	1
1993-1994	19	6	12	9	6	27	16	21	20	17	25	14	2
1994-1995	20	6	10	10	7	27	17	21	20	18	27	17	1
1995-1996	20	6	11	11	7	28	16	22	20	22	27	17	1
1996-1997	21	7	11	11	6	28	16	22	20	24	28	20	1

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.12 NOMBRE ET SALAIRE MOYEN (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1997) DES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS PLEIN DES UNIVERSITÉS, SELON LE RANG ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998

	Canada		Terre-Neuve et Labrador		Île-du- Prince-Édouard		Nouvelle- Écosse		Nouveau- Brunswick		Québec ²	
	1987- 1988	1997- 1998	1987- 1988	1997- 1998	1987- 1988	1997- 1998	1987- 1988	1997- 1998	1987- 1988	1997- 1998	1987- 1988	1997- 1998
Total du corps professoral												
Hommes	28 672	25 396	750	637	119	122	1 539	1 349	932	823	6 641	6 740
Femmes	5 979	8 529	194	228	13	58	434	561	217	323	1 360	1 965
Les deux sexes	34 651	33 925	944	865	132	180	1 973	1 910	1 149	1 146	8 001	8 705
Salaire moyen :												
Hommes	76 479	77 737	61 344	64 888	68 400	67 996	69 557	68 524	67 595	71 487	73 871	75 151
Femmes	63 406	65 994	50 606	56 672	63 533	59 173	55 208	57 857	57 621	60 524	64 214	65 720
Les deux sexes	74 236	74 800	59 208	62 761	67 955	65 121	66 389	65 407	65 713	68 434	72 230	73 022
Écart entre les sexes (%) ¹	83	85	82	87	93	87	79	84	85	85	87	87
Professeurs titulaires												
Hommes	11 980	12 110	262	268	33	40	517	594	399	423	2 686	3 031
Femmes	849	1 800	17	28	2	7	33	87	33	93	240	481
Les deux sexes	12 829	13 910	279	296	35	47	550	681	432	516	2 926	3 512
Salaire moyen :												
Hommes	90 132	89 463	75 045	74 537	81 295	82 100	84 087	80 018	80 272	82 792	84 631	84 220
Femmes	84 790	84 118	65 697	76 073	78 831	76 351	77 645	73 217	77 224	75 953	81 530	81 302
Les deux sexes	89 781	88 775	74 501	74 675	81 154	81 244	83 698	79 156	80 044	81 554	84 377	83 820
Écart entre les sexes (%) ¹	94	94	88	102	97	93	92	92	96	92	96	97
Professeurs agrégés												
Hommes	10 500	8 694	303	267	58	40	627	502	319	249	2 732	2 370
Femmes	2 150	3 401	69	113	6	16	139	212	78	90	614	897
Les deux sexes	12 650	12 095	372	380	64	56	766	714	397	339	3 346	3 267
Salaire moyen :												
Hommes	72 150	71 215	57 760	61 478	66 872	68 928	67 255	63 142	64 383	64 791	71 840	69 173
Femmes	68 732	67 664	55 866	59 543	66 095	67 903	62 582	61 608	62 753	63 343	67 979	65 968
Les deux sexes	71 571	70 219	57 417	60 903	66 799	68 624	66 400	62 689	64 063	64 425	71 132	68 293
Écart entre les sexes (%) ¹	95	95	97	97	99	99	93	98	97	98	95	95
Autres ordres d'enseignement												
Hommes	6 192	4 412	185	102	28	42	395	253	214	151	1 223	951
Femmes	2 980	3 405	108	87	5	35	262	262	106	140	506	617
Les deux sexes	9 172	7 817	293	189	33	77	657	515	320	291	1 729	1 568
Salaire moyen :												
Hommes	57 215	57 122	47 864	48 311	56 369	53 721	53 878	51 976	48 366	49 919	54 789	55 295
Femmes	53 411	54 591	44 834	46 545	52 041	51 746	48 392	49 768	47 840	48 277	51 410	52 500
Les deux sexes	55 982	56 020	46 783	47 516	55 829	52 823	51 671	50 855	48 189	49 118	53 800	54 195
Écart entre les sexes (%) ¹	93	96	94	96	92	96	90	96	99	97	94	95

TABEAU 3.12 NOMBRE ET SALAIRE MOYEN (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1997) DES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS PLEIN DES UNIVERSITÉS, SELON LE RANG ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988 ET 1997-1998 (fin)

	Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998
Total du corps professoral										
Hommes	11 078	9 147	1 371	1 128	1 271	818	2 510	2 175	2 461	2 457
Femmes	2 311	3 199	259	378	220	216	494	765	477	836
Les deux sexes	13 389	12 346	1 630	1 506	1 491	1 034	3 004	2 940	2 938	3 293
Salaire moyen :										
Hommes	78 657	80 313	79 322	76 666	80 634	89 429	81 622	76 642	77 750	84 019
Femmes	64 957	68 510	63 759	61 854	61 267	71 813	67 575	63 170	64 700	70 490
Les deux sexes	76 320	77 261	76 855	72 996	77 812	85 902	79 334	73 199	75 613	80 569
Écart entre les sexes (%) ¹	83	85	80	81	76	80	83	82	83	84
Professeurs titulaires										
Hommes	4 430	4 252	618	567	651	612	1 302	1 128	1 082	1 195
Femmes	289	636	36	66	29	52	115	175	55	175
Les deux sexes	4 719	4 888	654	633	680	664	1 417	1 303	1 137	1 370
Salaire moyen :										
Hommes	93 515	92 462	95 633	89 774	93 331	96 637	95 176	90 561	90 546	98 189
Femmes	87 293	86 182	88 366	83 834	83 137	82 299	88 873	83 347	89 251	97 240
Les deux sexes	93 143	91 656	95 235	89 153	92 913	95 548	94 662	89 589	90 482	98 068
Écart entre les sexes (%) ¹	93	93	92	93	89	85	93	92	99	99
Professeurs agrégés										
Hommes	3 907	3 157	468	359	395	296	836	668	855	786
Femmes	709	1 240	99	136	85	127	194	293	157	277
Les deux sexes	4 616	4 397	567	495	480	423	1 030	961	1 012	1 063
Salaire moyen :										
Hommes	74 379	75 132	73 382	68 795	72 873	75 871	72 412	66 646	72 630	75 595
Femmes	71 581	70 932	69 988	65 567	67 778	71 705	68 173	64 421	71 453	70 416
Les deux sexes	73 951	73 946	72 790	67 909	72 002	74 645	71 625	65 975	72 447	74 239
Écart entre les sexes (%) ¹	96	94	95	95	93	95	94	97	98	93
Autres ordres d'enseignement										
Hommes	2 741	1 738	285	202	225	118	372	379	524	476
Femmes	1 313	1 323	124	176	106	84	185	297	265	384
Les deux sexes	4 054	3 061	409	378	331	202	557	676	789	860
Salaire moyen :										
Hommes	60 575	59 601	54 426	53 683	57 244	65 531	53 715	52 999	59 170	61 911
Femmes	56 425	57 789	51 696	50 325	50 642	64 067	53 217	49 450	55 654	58 461
Les deux sexes	59 243	58 812	53 607	52 150	55 098	64 947	53 547	51 486	57 965	60 353
Écart entre les sexes (%) ¹	93	97	95	94	88	98	99	93	94	94

1 L'écart entre les sexes est défini comme le salaire moyen des femmes en pourcentage du salaire moyen des hommes.

2 On a utilisé les données de 1996-1997 pour le Québec, car les données de 1997-1998 n'étaient pas disponibles.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 3.13 RATIO ÉLÈVES-ÉDUCATEUR DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES PUBLIQUES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997

Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
1986-1987	16,4	16,5	18,3	16,6	18,1	15,3	16,5	15,5	17,0	17,4	18,0	14,6	17,6
1987-1988	16,3	16,2	17,9	16,3	17,5	15,1	16,2	16,5	17,1	17,5	17,6	15,8	16,7
1988-1989	16,0	15,8	17,8	16,3	17,4	15,1	15,7	15,3	16,8	17,7	17,3	14,6	15,7
1989-1990	15,7	15,6	17,3	16,0	17,0	15,0	15,3	14,8	16,7	17,2	16,7	13,9	15,7
1990-1991	15,6	15,2	16,7	16,6	16,1	14,6	15,0	15,0	17,3	17,3	16,4	12,6	15,4
1991-1992	15,3	15,2	17,3	16,4	16,9	14,4	14,9	15,1	16,8	17,3	16,3	13,1	13,5
1992-1993	15,5	15,0	17,1	16,9	17,1	14,2	15,1	15,1	17,6	17,7	16,7	12,4	12,9
1993-1994	15,9	14,7	17,0	16,9	17,2	14,4	15,8	15,1	17,4	18,1	17,2	12,3	11,7
1994-1995	16,0	14,7	17,4	17,4	17,3	14,4	15,9	15,2	17,4	18,5	17,3	12,1	12,2
1995-1996	16,0	14,4	17,3	17,7	17,3	14,4	16,2	15,5	17,3	17,1	17,2	12,6	13,5
1996-1997	16,3	14,4	17,1	17,6	17,4	14,7	16,7	15,9	17,3	17,5	17,4	12,2	12,3

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.14 EFFECTIF¹ ET TAUX DE SCOLARISATION² AU NIVEAU DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997

	Canada ³		Terre-Neuve et Labrador		Île-du-Prince-Édouard ⁴		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario	
	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation
1986-1987	430 128	38,8	9 355	34,0	66	1,1	12 830	35,1	546	1,8	100 261	36,4	192 347	50,3
1987-1988	441 041	39,6	9 153	34,3	61	1,1	12 938	35,3	599	2,0	96 261	35,8	202 580	51,7
1988-1989	458 759	40,7	8 974	34,6	66	1,1	13 109	35,6	394	1,3	94 369	35,7	219 103	54,1
1989-1990	472 447	41,2	8 811	35,0	25	0,4	13 085	35,3	558	1,8	95 209	36,0	229 015	54,6
1990-1991	472 802	41,0	8 502	35,0	18	0,3	13 222	35,6	379	1,3	93 512	35,7	235 685	55,2
1991-1992	486 609	42,5	8 057	34,6	24	0,4	13 060	35,4	9 237	31,2	92 874	35,8	237 792	55,9
1992-1993	482 446	41,7	7 700	34,1	31	0,5	12 794	34,9	9 556	32,8	91 532	34,9	236 051	54,6
1993-1994	489 398	41,2	7 475	32,9	35	0,6	12 710	34,2	9 627	32,9	92 467	33,8	241 797	54,4
1994-1995	507 437	41,6	7 626	34,0	30	0,5	12 831	34,1	9 699	33,0	103 935	36,2	253 282	55,3
1995-1996	536 536	43,5	7 522	34,7	49	0,8	13 224	35,5	9 866	33,8	112 935	38,4	273 787	58,9
1996-1997	507 837	41,6	6 867	34,1	32	0,6	12 568	34,6	9 636	33,7	113 381	38,9	245 882	53,0

	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest ⁵	
	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation	Effectifs	Taux de scolarisation
1986-1987	18 889	39,5	18 239	35,4	33 347	27,7	41 444	33,3	451	34,6	1 214	32,3
1987-1988	19 300	40,0	18 618	35,9	34 633	28,4	44 081	34,7	446	30,7	1 256	32,8
1988-1989	19 821	40,8	18 344	35,7	36 325	29,4	45 134	34,7	508	33,8	1 292	33,3
1989-1990	20 064	40,9	18 110	35,7	37 371	29,7	47 267	35,4	501	33,7	1 286	33,0
1990-1991	20 261	40,9	17 899	36,4	37 985	30,0	42 185	31,0	495	33,9	1 254	30,7
1991-1992	20 340	41,4	17 496	36,7	37 579	29,8	47 041	34,4	480	33,2	1 447	33,4
1992-1993	20 339	41,4	17 094	36,3	37 741	29,8	46 949	33,7	484	32,2	1 428	31,3
1993-1994	20 492	41,0	16 884	35,6	38 304	29,8	48 312	33,8	503	33,0	1 315	27,9
1994-1995	20 811	40,9	17 248	36,2	38 496	29,9	48 575	33,0	457	29,8	1 383	29,1
1995-1996	21 114	41,3	17 261	36,7	38 211	29,8	50 502	33,9	531	34,1	1 640	34,5
1996-1997	21 133	42,1	16 533	36,1	39 560	31,7	50 197	33,8	535	35,0	1 640	34,5

1 Inclut les élèves inscrits à des programmes préscolaires offerts par les écoles publiques, privées et fédérales, et les écoles pour les malvoyants ou les malentendants.

2 Le taux de scolarisation préscolaire est calculé d'après le pourcentage des 3 à 5 ans inscrits à l'éducation préscolaire.

3 Les effectifs des écoles du ministère de la Défense nationale à l'étranger sont compris dans le total du Canada.

4 L'Île-du-Prince-Édouard ne fournit pas de services publics au niveau préscolaire dans son système d'éducation.

5 Les données sur les Territoires du Nord-Ouest ont été estimées pour l'année 1996-1997.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABEAU 3.15 EFFECTIF PRIMAIRES-SECONDAIRES¹ ET VARIATION ANNUELLE DES EFFECTIFS EN POURCENTAGE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1986-1987 À 1996-1997

	Effectifs													
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	MDN ²
1986-1987	4 937 991	139 821	25 004	174 308	141 350	1 347 305	1 866 900	219 184	214 530	471 530	524 697	4 805	13 296	3 587
1987-1988	4 972 883	136 675	24 872	172 959	140 353	1 371 710	1 896 253	220 192	215 334	473 421	532 244	4 896	13 386	3 633
1988-1989	5 024 117	133 420	24 937	170 991	138 269	1 376 109	1 937 022	219 878	214 608	481 674	542 023	5 006	13 449	3 758
1989-1990	5 075 277	130 503	24 804	169 630	136 527	1 384 450	1 967 497	219 245	212 676	492 910	555 546	5 113	13 732	3 722
1990-1991	5 141 003	127 400	24 523	169 170	134 761	1 389 525	2 009 090	219 859	212 278	507 460	564 627	5 266	14 079	3 720
1991-1992	5 218 237	125 492	24 754	168 897	142 687	1 396 871	2 046 492	220 515	212 071	519 936	587 920	5 516	15 515	3 376
1992-1993	5 284 145	122 125	24 596	169 755	141 722	1 376 962	2 085 395	221 578	212 386	531 783	604 740	5 811	15 872	1 894
1993-1994	5 327 826	118 595	24 483	169 805	140 378	1 368 721	2 113 813	222 038	212 677	540 230	623 069	5 777	15 921	613
1994-1995	5 362 799	114 445	24 481	168 507	138 306	1 373 321	2 140 085	221 747	212 666	544 561	638 111	5 792	16 338	200
1995-1996	5 430 836	110 901	24 704	167 960	136 776	1 379 523	2 189 029	223 045	212 986	548 459	654 351	6 132	17 625	191
1996-1997	5 414 344	106 494	24 814	167 162	135 254	1 374 893	2 161 488	223 826	212 725	553 726	667 070	6 378	18 047	238
	Variation annuelle des effectifs (%)													
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	MDN ²
1987-1988	0,7	-2,3	-0,5	-0,8	-0,7	1,8	1,6	0,5	0,4	0,4	1,4	1,9	0,7	1,3
1988-1989	1,0	-2,4	0,3	-1,1	-1,5	0,3	2,1	-0,1	-0,3	1,7	1,8	2,2	0,5	3,4
1989-1990	1,0	-2,2	-0,5	-0,8	-1,3	0,6	1,6	-0,3	-0,9	2,3	2,5	2,1	2,1	-1,0
1990-1991	1,3	-2,4	-1,1	-0,3	-1,3	0,4	2,1	0,3	-0,2	3,0	1,6	3,0	2,5	-0,1
1991-1992	1,5	-1,5	0,9	-0,2	5,9	0,5	1,9	0,3	-0,1	2,5	4,1	4,7	10,2	-9,2
1992-1993	1,3	-2,7	-0,6	0,5	-0,7	-1,4	1,9	0,5	0,1	2,3	2,9	5,3	2,3	-43,9
1993-1994	0,8	-2,9	-0,5	-	-0,9	-0,6	1,4	0,2	0,1	1,6	3,0	-0,6	0,3	-67,6
1994-1995	0,7	-3,5	-	-0,8	-1,5	0,3	1,2	-0,1	-	0,8	2,4	0,3	2,6	-67,4
1995-1996	1,3	-3,1	0,9	-0,3	-1,1	0,5	2,3	0,6	0,2	0,7	2,5	5,9	7,9	-4,5
1996-1997	-0,3	-4,0	0,4	-0,5	-1,1	-0,3	-1,3	0,4	-0,1	1,0	1,9	4,0	2,4	24,6

1 Inclut les élèves inscrits à des programmes scolaires offerts par les écoles publiques, privées et fédérales et les écoles pour les malvoyants ou les malentendants. S'étend aux élèves inscrits à des programmes préscolaires offerts par ces écoles.

2 MDN se rapporte aux écoles du ministère de la Défense nationale à l'étranger.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.16 EFFECTIF DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DES MÉTIERS SELON LE TYPE D'INSCRIPTION ET LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1995-1996

	Les deux sexes		Hommes		Femmes		Sexe non déclaré	
	1987-1988	1995-1996	1987-1988	1995-1996	1987-1988	1995-1996	1987-1988	1995-1996
Temps plein								
Canada	148 673	145 879	62 160	81 023	42 367	58 723	44 146	6 133
T.-N.	4 430	4 210	2 024	2 803	2 255	1 407	151	-
Î.-P.-É.	918	810	507	422	323	388	88	-
N.-É.	6 490	946	3 743	515	2 604	431	143	-
N.-B.	4 593	7 142	2 154	3 022	1 970	4 120	469	-
QC	38 509	59 450	21 118	32 205	16 844	27 087	547	158
Ont. ¹	39 378	32 340	25 673	23 179	10 902	7 331	2 803	1 830
Man.	2 932	2 403	1 587	1 363	1 045	992	300	48
Sask.	4 958	5 408	2 458	2 483	2 306	2 850	194	75
Alb. ³	15 228	7 987	2 896	3 494	4 118	4 493	8 214	-
C.-B.	31 237	25 183	..	11 537	..	9 624	31 237	4 022
Yn
T.N.-O.
Temps partiel								
Canada²	..	146 057	..	91 292	..	47 187	..	7 578
T.-N.	2 693	3 339	1 709	2 858	920	481	64	-
Î.-P.-É.	870	768	287	436	213	332	370	-
N.-É.	3 003	2 108	2 687	1 699	262	409	54	-
N.-B.	6 120	12 612	4 066	7 964	1 803	4 648	251	-
QC ²	..	40 400	..	23 815	..	14 244	-	2 341
Ont. ¹	35 942	35 771	18 614	20 603	15 390	13 247	1 938	1 921
Man.	5 040	3 597	3 323	2 622	1 571	953	146	22
Sask.	4 203	3 540	3 008	2 631	955	908	240	1
Alb. ³	23 053	17 894	7 193	14 660	5 180	3 234	10 680	-
C.-B.	20 527	26 028	..	14 004	..	8 731	20 527	3 293
Yn
T.N.-O.

1 La répartition selon le sexe est fondée sur les estimations pour 1995-1996.

2 Les données pour le Québec ne sont pas disponibles pour 1987-1988; le total de 1987-1988 pour le Canada n'est donc pas disponible.

3 Les données des deux périodes ne sont pas strictement comparables à cause des améliorations apportées aux modalités de déclaration des données.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 3.17 EFFECTIF COLLÉGIAL PAR TYPE D'INSCRIPTION¹ ET SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1997-1998²

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998
Total à temps plein						
Canada	319 548	396 667	149 404	185 671	170 144	210 996
Terre-Neuve et Labrador	3 003	5 030	1 409	2 621	1 594	2 409
Île-du-Prince-Édouard	907	1 663	371	885	536	778
Nouvelle-Écosse	2 435	7 696	957	3 995	1 478	3 701
Nouveau-Brunswick	2 383	4 889	1 181	2 606	1 202	2 283
Québec	159 940	162 270	73 170	72 493	86 770	89 777
Ontario	95 029	139 792	44 949	68 638	50 080	71 154
Manitoba	3 839	3 923	1 696	1 892	2 143	2 031
Saskatchewan	3 030	3 131	1 164	1 294	1 866	1 837
Alberta	24 000	32 501	11 806	14 494	12 194	18 007
Colombie-Britannique	24 634	35 319	12 553	16 596	12 081	18 723
Yukon	126	249	44	86	82	163
Territoires du Nord-Ouest	222	204	104	71	118	133
Programmes à temps plein menant à des carrières techniques						
Canada	218 160	290 931	100 690	140 628	117 470	150 303
Terre-Neuve et Labrador	3 003	5 030	1 409	2 621	1 594	2 409
Île-du-Prince-Édouard	907	1 663	371	885	536	778
Nouvelle-Écosse	2 435	7 696	957	3 995	1 478	3 701
Nouveau-Brunswick	2 383	4 889	1 181	2 606	1 202	2 283
Québec	72 598	82 092	31 641	38 337	40 957	43 755
Ontario	95 029	139 792	44 949	68 638	50 080	71 154
Manitoba	3 748	3 857	1 645	1 848	2 103	2 009
Saskatchewan	3 030	3 131	1 164	1 294	1 866	1 837
Alberta	21 400	24 573	10 474	11 402	10 926	13 171
Colombie-Britannique	13 356	17 905	6 775	8 899	6 581	9 006
Yukon	52	112	21	38	31	74
Territoires du Nord-Ouest	219	191	103	65	116	126
Autres programmes² à temps plein						
Canada	101 388	105 736	48 714	45 043	52 674	60 693
Terre-Neuve et Labrador
Île-du-Prince-Édouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec	87 342	80 178	41 529	34 156	45 813	46 022
Ontario
Manitoba	91	66	51	44	40	22
Saskatchewan
Alberta	2 600	7 928	1 332	3 092	1 268	4 836
Colombie-Britannique	11 278	17 414	5 778	7 697	5 500	9 717
Yukon	74	137	23	48	51	89
Territoires du Nord-Ouest	3	13	1	6	2	7
Total à temps partiel						
Canada	141 402	154 496	54 302	62 123	87 100	92 373
Terre-Neuve et Labrador	179	107	118	69	61	38
Île-du-Prince-Édouard	..	144	..	83	..	61
Nouvelle-Écosse	537	287	90	38	447	249
Nouveau-Brunswick	26	170	14	81	12	89
Québec	20 476	11 009	8 121	5 178	12 355	5 831
Ontario	76 498	78 619	29 587	32 580	46 911	46 039
Manitoba	2 126	2 145	752	937	1 374	1 208
Saskatchewan	524	159	51	42	473	117
Alberta	8 056	15 402	2 680	5 605	5 376	9 797
Colombie-Britannique	32 503	45 562	12 765	17 279	19 738	28 283
Yukon	338	382	86	116	252	266
Territoires du Nord-Ouest	139	510	38	115	101	395

TABLEAU 3.17 EFFECTIF COLLÉGIAL PAR TYPE D'INSCRIPTION¹ ET SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1987-1988 ET 1997-1998^e (fin)

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998	1987-1988	1997-1998
Programmes à temps partiel menant à des carrières techniques						
Canada	116 958	121 738	45 257	49 391	71 701	72 347
Terre-Neuve et Labrador	179	107	118	69	61	38
Île-du-Prince-Édouard	..	144	..	83	..	61
Nouvelle-Écosse	537	287	90	38	447	249
Nouveau-Brunswick	26	170	14	81	12	89
Québec	10 769	5 355	4 296	2 501	6 473	2 854
Ontario	76 498	78 619	29 587	32 580	46 911	46 039
Manitoba	2 125	2 138	752	932	1 373	1 206
Saskatchewan	524	159	51	42	473	117
Alberta	7 350	14 145	2 381	5 154	4 969	8 991
Colombie-Britannique	18 532	19 924	7 856	7 749	10 676	12 175
Yukon	279	227	74	62	205	165
Territoires du Nord-Ouest	139	463	38	100	101	363
Autres programmes² à temps partiel						
Canada	24 444	32 758	9 045	12 732	15 399	20 026
Terre-Neuve et Labrador
Île-du-Prince-Édouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec	9 707	5 654	3 825	2 677	5 882	2 977
Ontario
Manitoba	1	7	-	5	1	2
Saskatchewan
Alberta	706	1 257	299	451	407	806
Colombie-Britannique	13 971	25 638	4 909	9 530	9 062	16 108
Yukon	59	155	12	54	47	101
Territoires du Nord-Ouest	..	47	..	15	..	32

1 Voir l'annexe 2 pour les effectifs à temps plein par établissement de 1996-1997.

2 Les autres programmes incluent les programmes de passage à l'université et les programmes universitaires offerts par des collèges communautaires.

e Les données de 1997-1998 se rapportant aux programmes à temps plein sont provisoires; pour les programmes à temps partiel, on a utilisé les données de l'année précédente.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 3.18 EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR TYPE D'INSCRIPTION¹ ET SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988, 1991-1992 ET 1997-1998

	Les deux sexes			Femmes			Hommes		
	1987-1988	1991-1992	1997-1998	1987-1988	1991-1992	1997-1998	1987-1988	1991-1992	1997-1998
Total à temps plein (premier cycle et cycles supérieurs)									
Canada	486 009	553 953	573 099	238 844	286 308	312 663	247 165	267 645	260 436
T.-N.	10 872	12 912	13 115	5 758	7 011	7 442	5 114	5 901	5 673
Î.-P.-É.	2 030	2 609	2 452	1 099	1 435	1 504	931	1 174	948
N.-É.	24 307	28 601	30 077	12 354	15 337	16 906	11 953	13 264	13 171
N.-B.	15 200	18 096	18 503	7 475	9 552	10 138	7 725	8 544	8 365
QC	116 623	129 993	131 074	57 940	67 634	72 063	58 683	62 359	59 011
Ont.	192 717	225 525	227 153	94 746	115 931	122 599	97 971	109 594	104 554
Man.	19 567	20 571	21 024	9 330	10 371	11 430	10 237	10 200	9 594
Sask.	20 729	22 392	23 864	10 062	11 514	13 324	10 667	10 878	10 540
Alb.	46 614	48 791	52 824	22 572	25 166	28 531	24 042	23 625	24 293
C.-B.	37 350	44 463	53 013	17 508	22 357	28 726	19 842	22 106	24 287
Premier cycle à temps plein									
Canada	427 807	485 461	497 072	215 217	257 749	276 763	212 590	227 712	220 309
T.-N.	10 208	11 909	11 749	5 478	6 622	6 772	4 730	5 287	4 977
Î.-P.-É.	2 019	2 574	2 415	1 094	1 417	1 483	925	1 157	932
N.-É.	22 214	26 258	27 865	11 491	14 311	15 830	10 723	11 947	12 035
N.-B.	14 467	17 114	17 576	7 223	9 179	9 702	7 244	7 935	7 874
QC	98 568	109 739	108 103	50 269	58 852	61 009	48 299	50 887	47 094
Ont.	170 665	199 494	199 009	85 837	105 244	109 644	84 828	94 250	89 365
Man.	17 201	18 093	18 637	8 494	9 461	10 339	8 707	8 632	8 298
Sask.	19 356	20 886	22 129	9 530	10 968	12 587	9 826	9 918	9 542
Alb.	41 414	43 146	46 598	20 516	22 842	25 600	20 898	20 304	20 998
C.-B.	31 695	36 248	42 991	15 285	18 853	23 797	16 410	17 395	19 194
Cycles supérieurs à temps plein									
Canada	58 202	68 492	76 027	23 627	28 559	35 900	34 575	39 933	40 127
T.-N.	664	1 003	1 366	280	389	670	384	614	696
Î.-P.-É.	11	35	37	5	18	21	6	17	16
N.-É.	2 093	2 343	2 212	863	1 026	1 076	1 230	1 317	1 136
N.-B.	733	982	927	252	373	436	481	609	491
QC	18 055	20 254	22 971	7 671	8 782	11 054	10 384	11 472	11 917
Ont.	22 052	26 031	28 144	8 909	10 687	12 955	13 143	15 344	15 189
Man.	2 366	2 478	2 387	836	910	1 091	1 530	1 568	1 296
Sask.	1 373	1 506	1 735	532	546	737	841	960	998
Alb.	5 200	5 645	6 226	2 056	2 324	2 931	3 144	3 321	3 295
C.-B.	5 655	8 215	10 022	2 223	3 504	4 929	3 432	4 711	5 093
Total à temps partiel (premier cycle et cycles supérieurs)									
Canada	294 462	313 328	249 673	181 140	194 628	151 695	113 322	118 700	97 978
T.-N.	5 097	4 753	2 683	3 092	2 865	1 660	2 005	1 888	1 023
Î.-P.-É.	...	951	482	344	...	293	138
N.-É.	7 265	8 694	7 006	4 649	5 597	4 389	2 616	3 097	2 617
N.-B.	4 923	5 702	4 181	3 209	3 842	2 794	1 714	1 860	1 387
QC	118 658	119 722	101 021	71 485	73 587	61 113	47 173	46 135	39 908
Ont.	98 569	109 050	76 255	61 929	68 587	46 103	36 640	40 463	30 152
Man.	14 725	16 612	9 796	8 863	9 711	5 825	5 862	6 901	3 971
Sask.	9 001	9 435	7 364	5 645	5 801	4 583	3 356	3 634	2 781
Alb.	17 782	17 155	18 594	11 286	11 119	11 572	6 496	6 036	7 022
C.-B.	17 689	21 254	22 291	10 499	12 861	13 312	7 190	8 393	8 979

TABLEAU 3.18 EFFECTIF UNIVERSITAIRE PAR TYPE D'INSCRIPTION¹ ET SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1987-1988, 1991-1992 ET 1997-1998 (fin)

	Les deux sexes			Femmes			Hommes		
	1987-1988	1991-1992	1997-1998	1987-1988	1991-1992	1997-1998	1987-1988	1991-1992	1997-1998
Premier cycle à temps partiel									
Canada	257 785	271 886	207 900	162 905	173 333	129 166	94 880	98 553	78 734
T.-N.	4 481	4 227	2 051	2 799	2 588	1 308	1 682	1 639	743
Î.-P.-É.	753	948	477	483	658	343	270	290	134
N.-É.	5 890	7 084	5 533	3 875	4 622	3 456	2 015	2 462	2 077
N.-B.	4 408	5 075	3 578	2 968	3 511	2 463	1 440	1 564	1 115
QC	102 421	100 402	79 358	63 643	63 956	49 690	38 778	36 446	29 668
Ont.	86 756	96 274	66 224	56 188	62 138	40 837	30 568	34 136	25 387
Man.	13 197	15 189	8 843	7 928	8 888	5 252	5 269	6 301	3 591
Sask.	8 277	8 524	6 042	5 320	5 352	3 885	2 957	3 172	2 157
Alb.	15 493	14 895	15 615	10 069	9 843	9 889	5 424	5 052	5 726
C.-B.	16 109	19 268	20 179	9 632	11 777	12 043	6 477	7 491	8 136
Cycles supérieurs à temps partiel									
Canada	36 677	41 442	41 773	18 235	21 295	22 529	18 442	20 147	19 244
T.-N.	616	526	632	293	277	352	323	249	280
Î.-P.-É.	..	3	5	..	-	1	..	3	4
N.-É.	1 375	1 610	1 473	774	975	933	601	635	540
N.-B.	515	627	603	241	331	331	274	296	272
QC	16 237	19 320	21 663	7 842	9 631	11 423	8 395	9 689	10 240
Ont.	11 813	12 776	10 031	5 741	6 449	5 266	6 072	6 327	4 765
Man.	1 528	1 423	953	935	823	573	593	600	380
Sask.	724	911	1 322	325	449	698	399	462	624
Alb.	2 289	2 260	2 979	1 217	1 276	1 683	1 072	984	1 296
C.-B.	1 580	1 986	2 112	867	1 084	1 269	713	902	843

1 Voir l'annexe 2 pour les effectifs à temps plein par établissement de 1996-1997.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABEAU 3.19 PARTICIPATION DES ADULTES À L'ÉDUCATION FORMELLE AUX NIVEAUX PRIMAIRE-SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE¹, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA ET PROVINCES, 1991 ET 1997

Province	Groupe d'âge	1991		1997	
		Participants ²	Taux de participation (%)	Participants ²	Taux de participation (%)
Programmes primaires-secondaires					
Canada	17 à 24	176 269	10	228 325	11
	25 à 54	164 362	1	123 281	1
Programmes postsecondaires					
Canada	17 à 24	226 317	13	348 052	17
	25 à 54	1 088 324	9	1 284 818	9
T.-N.	17 à 24	--	--	--	--
	25 à 54	18 598	8	21 566	8
Î.-P.-É.	17 à 24	--	--	--	--
	25 à 54	4 148*	8*	--	--
N.-É.	17 à 24	--	--	8 318*	13*
	25 à 54	27 553	7	35 716	9
N.-B.	17 à 24	6 009*	10*	6 790*	12*
	25 à 54	23 993	8	27 615	8
QC	17 à 24	59 244*	16*	37 809*	9*
	25 à 54	288 956	9	312 023	9
Ont.	17 à 24	75 019	11	189 399	24
	25 à 54	411 860	9	493 450	9
Man.	17 à 24	18 668	23	14 300*	19*
	25 à 54	48 148	11	49 326	10
Sask.	17 à 24	7 388*	12*	11 324*	15*
	25 à 54	33 824	9	34 397	9
Alb.	17 à 24	25 934	12	27 361*	12*
	25 à 54	97 544	9	139 810	11
C.-B.	17 à 24	26 784*	12*	48 780*	19*
	25 à 54	133 699	9	167 205	9

1 Ce tableau porte seulement sur les adultes de 17 à 54 ans inscrits à un programme menant à un certificat, un diplôme ou un grade.
 2 Exclut les personnes (1) âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme primaire ou secondaire non parrainé par un employeur ou (2) âgées de 17 à 24 ans inscrites à temps plein à un programme postsecondaire non parrainé par un employeur.
 * Cette estimation a un coefficient de variation se situant entre 16 % et 33 %, et est donc moins fiable que les autres.
 Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992 et 1998, Statistique Canada.

TABLEAU 3.20 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 25 À 54 ANS INSCRITE À L'ÉDUCATION OU À LA FORMATION DES ADULTES LIÉE À L'EMPLOI¹, SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1991 ET 1997

	1991						1997					
	Participants (milliers)			Taux de participation (%)			Participants (milliers)			Taux de participation (%)		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Canada	3 475	1 809	1 665	29	31	28	3 757	1 870	1 888	27	27	27
Secondaire ou moins	1 009	522	488	18	19	16	759	389	370	15	15	14
Postsecondaire non universitaire	1 513	772	742	35	36	35	1 811	879	932	31	31	32
Universitaire	952	516	436	50	50	51	1 188	602	586	43	41	45
Terre-Neuve et Labrador	52	30	22	21	25	18	51	27	24	20	21	18
Secondaire ou moins	9*	5*	4*	8*	10*	6*	6*	--	--	6*	--	--
Postsecondaire non universitaire	30	19	11*	30	34	25*	27	16*	11*	24	26*	22*
Universitaire	13	6*	6*	57	55*	58*	17*	7*	10*	52*	36*	75*
Île-du-Prince-Édouard	11	5*	5	21	21*	21	14	6	8	23	20	26
Secondaire ou moins	3*	2*	1*	10*	10*	11*	--	--	--	--	--	--
Postsecondaire non universitaire	5	3*	3*	27	30*	26*	8*	4*	4*	33*	32*	34*
Universitaire	3*	1*	1*	48*	52*	44*	4*	--	3*	46*	--	57*
Nouvelle-Écosse	91	48	42	24	26	22	129	69	60	31	34	28
Secondaire ou moins	20	12*	8*	12	15*	9*	24	17*	7*	16	23*	10*
Postsecondaire non universitaire	46	23	23	28	30	27	66	33*	32	34	37*	32
Universitaire	25	14*	11*	45	46*	45*	39	19*	20*	50	45*	55*
Nouveau-Brunswick	65	36	30	21	23	19	76	40	36	22	23	21
Secondaire ou moins	18	11*	7*	10	13*	8*	16	9*	7*	10	12*	9*
Postsecondaire non universitaire	35	19	16	34	36	31	37	19	18	27	29	25
Universitaire	13	6*	7*	40	42*	38*	22	11*	11*	44	42*	47*
Québec	802	407	395	25	26	25	680	327	353	20	19	21
Secondaire ou moins	235	121	113	15	16	14	147	66	80	11	10	12
Postsecondaire non universitaire	373	181	192	34	33	35	324	154	170	23	22	24
Universitaire	195	105	90	43	43	43	210	107	103	32	30	34
Ontario	1 320	690	629	30	32	28	1 602	800	802	31	31	30
Secondaire ou moins	395	208	187	19	21	16	313	164	148	16	16	15
Postsecondaire non universitaire	521	269	252	35	35	34	754	365	389	36	36	35
Universitaire	404	213	191	50	48	52	535	270	265	46	45	47
Manitoba	145	79	66	33	36	30	135	70	65	28	29	28
Secondaires ou moins	41	23	19	19	22	17	32	18*	14*	15	16*	14*
Postsecondaire non universitaire	66	34	32	41	44	37	62	31	31	33	34	32
Universitaire	38	22	15*	59	61	57*	41	21*	20*	52	51*	53*
Saskatchewan	118	61	57	31	32	30	124	63	61	31	31	30
Secondaire ou moins	36	21	15	19	21	17	32	19	13*	21	24	17*
Postsecondaire non universitaire	51	22	29	37	37	38	61	29	32	34	34	34
Universitaire	31	18	12	59	63	54	31	14*	16*	46	41*	51*
Alberta	408	213	195	36	38	35	414	206	207	32	31	32
Secondaire ou moins	125	59	66	25	25	26	90	43*	47	19	19*	20
Postsecondaire non universitaire	180	98	82	41	42	39	211	105	106	36	35	37
Universitaire	103	56	47	55	58	52	113	59	54	44	44	45
Colombie-Britannique	463	238	225	33	34	32	534	263	272	30	29	30
Secondaire ou moins	126	59	67	20	21	19	97	47*	49*	16	16*	16*
Postsecondaire non universitaire	207	105	103	37	36	39	261	123	138	32	30	33
Universitaire	130	74	55	60	60	59	177	92	84	46	46	47

1 L'éducation ou la formation des adultes liée à l'emploi inclut toute activité éducative ou de formation entreprise en vue d'acquérir ou de perfectionner des compétences qui serviront dans le cadre d'un poste ou d'une carrière actuels ou futurs.

* Cette estimation a un coefficient de variation se situant entre 16 % et 33 %, et est donc moins fiable que les autres.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992 et 1998, Statistique Canada.

TABLEAU 3.21 TAUX DE PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE FORMATION LIÉES À L'EMPLOI ET DURÉE MOYENNE DE LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI SUIVIE PAR LES ADULTES ÂGÉS DE 25 À 64 ANS, CANADA ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995

Pays	Taux de participation (%)		Durée moyenne (en heures)	
	Population occupée	Chômeurs	Par personne occupée	Par participant
Australie	38	24	44,2	115,9
Belgique (Flandre)	20	9	25,2	126,2
Canada	38	22	44,9	119,8
Irlande	24	7	51,2	218,7
Pays-Bas	33	30	51,7	159,0
Nouvelle-Zélande	47	24	72,2	154,1
Pologne	17	2	23,6	143,2
Suisse	32	27	36,2	114,1
Royaume-Uni	52	24	51,6	99,5
États-Unis	46	29	44,6	98,0

Source : Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE, 1988, tableau C5.2; Investissement dans le capital humain : une comparaison internationale, OCDE, 1998, tableau A3.4; et Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994-1995, Statistique Canada et OCDE.

TABLEAU 3.22 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (EN MILLIONS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1998), POPULATION (EN MILLIERS), DÉPENSES PAR HABITANT (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1998) ET INDICES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1988-1989 À 1998-1999

Province ou territoire et exercice financier	Postsecondaire												Population (en milliers)		Dépenses par habitant (en dollars)	
	Total		Primaire-secondaire		Formation professionnelle au niveau des métiers		Collégial		Universitaire		Sous-total					
	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	N ^{bre}	Indice	\$	Indice
Canada																
1988-1989	53 735	100	34 156	100	4 417	100	4 134	100	11 028	100	19 580	100	26 798	100	2 005	100
1989-1990	54 339	101	34 488	101	4 330	98	4 065	98	11 455	104	19 850	101	27 286	102	1 991	99
1990-1991	56 662	105	35 714	105	4 679	106	4 152	100	12 118	110	20 948	107	27 701	103	2 046	102
1991-1992	58 594	109	36 874	108	5 043	114	4 268	103	12 409	113	21 719	111	28 031	105	2 090	104
1992-1993	60 599	113	37 765	111	5 844	132	4 426	107	12 565	114	22 834	117	28 377	106	2 136	107
1993-1994	60 867	113	37 959	111	6 007	136	4 380	106	12 521	114	22 908	117	28 703	107	2 121	106
1994-1995	62 349	116	38 261	112	6 983	158	4 479	108	12 625	114	24 088	123	29 036	108	2 147	107
1995-1996	61 433	114	37 963	111	6 446	146	4 723	114	12 300	112	23 470	120	29 354	110	2 093	104
1996-1997 ^e	59 737	111	37 672	110	5 469	124	4 659	113	11 937	108	22 065	113	29 672	111	2 013	100
1997-1998 ^e	59 922	112	37 770	111	5 799	131	4 653	113	11 700	106	22 152	113	30 011	112	1 997	100
1998-1999 ^e	60 492	113	37 736	110	6 298	143	4 669	113	11 789	107	22 756	116	30 301	113	1 996	100
T.-N.																
1988-1989	1 150	100	697	100	183	100	44	100	226	100	453	100	575	100	2 000	100
1989-1990	1 185	103	713	102	186	102	48	110	238	105	473	104	576	100	2 056	103
1990-1991	1 208	105	701	101	207	113	51	116	248	110	506	112	578	101	2 089	104
1991-1992	1 186	103	683	98	213	116	41	93	249	110	503	111	580	101	2 047	102
1992-1993	1 260	110	704	101	264	144	36	82	257	113	557	123	580	101	2 173	109
1993-1994	1 277	111	695	100	305	167	32	74	245	108	582	129	580	101	2 202	110
1994-1995	1 448	126	650	93	522	285	33	76	243	107	798	176	575	100	2 519	126
1995-1996	1 413	123	607	87	515	281	42	97	249	110	806	178	568	99	2 488	124
1996-1997 ^e	1 296	113	606	87	421	230	38	88	231	102	690	152	561	97	2 313	116
1997-1998 ^e	1 034	90	571	82	210	115	37	85	216	96	464	102	554	96	1 866	93
1998-1999 ^e	1 021	89	556	80	212	116	39	90	214	94	465	103	544	95	1 878	94

TABLEAU 3.22 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (EN MILLIONS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1998), POPULATION (EN MILLIERS), DÉPENSES PAR HABITANT (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1998) ET INDICES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1988-1989 À 1998-1999 (suite)

Province ou territoire et exercice financier	Postsecondaire												Population (en milliers)		Dépenses par habitant (en dollars)	
	Total		Primaire-secondaire		Formation professionnelle au niveau des métiers		Collégial		Universitaire		Sous-total					
	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	N ^{bre}	Indice	\$	Indice
Î.-P.-É.																
1988-1989	209	100	125	100	26	100	13	100	44	100	84	100	129	100	1 615	100
1989-1990	221	106	127	101	27	104	13	97	54	122	94	112	130	101	1 697	105
1990-1991	223	107	130	104	32	121	13	99	48	109	93	111	131	101	1 705	106
1991-1992	224	107	132	105	32	121	13	100	47	107	92	110	130	101	1 721	107
1992-1993	233	112	136	109	37	141	10	78	49	112	97	116	131	101	1 782	110
1993-1994	232	111	139	111	36	135	11	82	46	104	92	110	132	102	1 751	108
1994-1995	230	110	135	108	40	151	9	70	47	106	96	114	134	103	1 724	107
1995-1996	235	112	124	99	55	207	13	99	43	98	111	132	135	104	1 742	108
1996-1997 ^e	220	105	119	95	39	147	15	108	47	108	101	120	136	105	1 616	100
1997-1998 ^e	230	110	127	102	45	171	13	99	44	101	103	122	137	106	1 677	104
1998-1999 ^e	235	113	133	106	45	171	13	99	44	100	102	122	137	106	1 722	107
N.-É.																
1988-1989	1 694	100	1 015	100	167	100	43	100	469	100	679	100	897	100	1 887	100
1989-1990	1 687	100	1 007	99	159	95	45	106	475	101	680	100	904	101	1 866	99
1990-1991	1 710	101	1 007	99	178	106	46	109	479	102	703	104	910	101	1 880	100
1991-1992	1 674	99	970	96	175	105	42	99	487	104	704	104	915	102	1 829	97
1992-1993	1 699	100	966	95	202	121	47	109	485	103	733	108	919	102	1 848	98
1993-1994	1 780	105	1 026	101	211	126	46	107	498	106	754	111	924	103	1 927	102
1994-1995	1 751	103	1 006	99	228	136	56	131	462	98	746	110	926	103	1 891	100
1995-1996	1 701	100	961	95	228	137	50	118	461	98	740	109	928	103	1 834	97
1996-1997 ^e	1 685	99	954	94	208	124	49	114	474	101	730	108	931	104	1 809	96
1997-1998 ^e	1 572	93	914	90	166	99	44	104	448	95	658	97	935	104	1 681	89
1998-1999 ^e	1 623	96	951	94	172	103	44	104	457	97	673	99	934	104	1 738	92
N.-B.																
1988-1989	1 442	100	859	100	250	100	42	100	290	100	583	100	730	100	1 975	100
1989-1990	1 332	92	831	97	174	70	41	96	286	99	502	86	735	101	1 812	92
1990-1991	1 389	96	840	98	167	67	90	213	292	100	550	94	740	101	1 877	95
1991-1992	1 379	96	845	98	154	62	83	194	297	102	534	92	746	102	1 850	94
1992-1993	1 469	102	878	102	197	79	80	187	315	108	591	101	748	102	1 963	99
1993-1994	1 455	101	871	101	211	84	64	150	309	106	583	100	750	103	1 941	98
1994-1995	1 475	102	868	101	219	88	61	145	326	112	606	104	751	103	1 964	99
1995-1996	1 417	98	852	99	190	76	61	143	315	108	565	97	752	103	1 885	95
1996-1997 ^e	1 414	98	858	100	170	68	61	144	324	112	556	95	753	103	1 878	95
1997-1998 ^e	1 411	98	837	97	196	78	64	151	313	108	573	98	754	103	1 871	95
1998-1999 ^e	1 401	97	846	98	188	75	61	143	306	106	555	95	753	103	1 861	94
QC																
1988-1989	13 780	100	8 690	100	623	100	1 714	100	2 752	100	5 090	100	6 840	100	2 015	100
1989-1990	13 271	96	8 185	94	607	97	1 623	95	2 857	104	5 086	100	6 930	101	1 915	95
1990-1991	13 918	101	8 391	97	716	115	1 737	101	3 074	112	5 527	109	7 004	102	1 987	99
1991-1992	14 132	103	8 454	97	765	123	1 732	101	3 182	116	5 679	112	7 065	103	2 000	99
1992-1993	14 818	108	8 752	101	976	157	1 757	103	3 332	121	6 066	119	7 113	104	2 083	103
1993-1994	14 743	107	8 562	99	973	156	1 862	109	3 345	122	6 181	121	7 165	105	2 058	102
1994-1995	15 478	112	8 894	102	1 076	173	2 037	119	3 471	126	6 584	129	7 207	105	2 147	107
1995-1996	15 081	109	8 760	101	952	153	2 003	117	3 366	122	6 321	124	7 241	106	2 083	103
1996-1997 ^e	14 336	104	8 534	98	747	120	1 932	113	3 124	113	5 802	114	7 274	106	1 971	98
1997-1998 ^e	14 256	103	8 479	98	1 048	168	1 809	106	2 919	106	5 777	113	7 308	107	1 951	97
1998-1999 ^e	14 664	106	8 510	98	1 499	241	1 784	104	2 871	104	6 155	121	7 335	107	1 999	99

TABEAU 3.22 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (EN MILLIONS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1998), POPULATION (EN MILLIERS), DÉPENSES PAR HABITANT (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1998) ET INDICES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1988-1989 À 1998-1999 (suite)

Province ou territoire et exercice financier	Postsecondaire												Population (en milliers)		Dépenses par habitant (en dollars)	
	Total		Primaire-secondaire		Formation professionnelle au niveau des métiers		Collégial		Universitaire		Sous-total					
	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	N ^{bre}	Indice	\$	Indice
Ont.																
1988-1989	19 800	100	13 492	100	1 062	100	1 271	100	3 976	100	6 308	100	9 844	100	2 011	100
1989-1990	20 413	103	14 052	104	997	94	1 242	98	4 122	104	6 361	101	10 110	103	2 019	100
1990-1991	21 264	107	14 543	108	1 125	106	1 203	95	4 393	111	6 721	107	10 300	105	2 065	103
1991-1992	22 629	114	15 538	115	1 296	122	1 290	102	4 504	113	7 091	112	10 428	106	2 170	108
1992-1993	23 114	117	15 687	116	1 522	143	1 420	112	4 485	113	7 427	118	10 570	107	2 187	109
1993-1994	23 332	118	15 928	118	1 773	167	1 237	97	4 394	111	7 404	117	10 690	109	2 183	109
1994-1995	23 615	119	15 822	117	2 156	203	1 205	95	4 432	111	7 793	124	10 828	110	2 181	108
1995-1996	23 190	117	15 624	116	1 923	181	1 367	108	4 276	108	7 566	120	10 965	111	2 115	105
1996-1997 ^e	22 466	113	15 479	115	1 420	134	1 368	108	4 199	106	6 987	111	11 101	113	2 024	101
1997-1998 ^e	22 885	116	15 521	115	1 648	155	1 462	115	4 254	107	7 363	117	11 264	114	2 032	101
1998-1999 ^e	22 680	115	15 183	113	1 672	157	1 487	117	4 337	109	7 496	119	11 414	116	1 987	99
Man.																
1988-1989	2 218	100	1 513	100	175	100	70	100	461	100	705	100	1 102	100	2 013	100
1989-1990	2 299	104	1 569	104	186	106	70	100	474	103	730	103	1 104	100	2 083	103
1990-1991	2 361	106	1 604	106	189	109	72	104	495	107	757	107	1 106	100	2 135	106
1991-1992	2 348	106	1 592	105	188	108	62	89	506	110	756	107	1 110	101	2 116	105
1992-1993	2 377	107	1 592	105	214	122	62	88	509	110	785	111	1 113	101	2 135	106
1993-1994	2 331	105	1 584	105	201	115	56	81	490	106	747	106	1 118	101	2 084	104
1994-1995	2 349	106	1 593	105	214	123	47	68	495	107	756	107	1 124	102	2 091	104
1995-1996	2 378	107	1 640	108	182	104	70	101	486	105	738	105	1 130	103	2 105	105
1996-1997 ^e	2 367	107	1 629	108	177	102	79	113	481	104	738	105	1 134	103	2 087	104
1997-1998 ^e	2 348	106	1 614	107	186	107	79	114	469	102	734	104	1 137	103	2 065	103
1998-1999 ^e	2 383	107	1 631	108	190	109	80	115	482	104	752	107	1 139	103	2 093	104
Sask.																
1988-1989	2 027	100	1 312	100	216	100	52	100	447	100	715	100	1 028	100	1 972	100
1989-1990	2 070	102	1 292	98	218	101	58	113	501	112	777	109	1 019	99	2 031	103
1990-1991	2 088	103	1 293	99	220	102	59	114	516	115	795	111	1 007	98	2 073	105
1991-1992	2 051	101	1 274	97	223	103	45	87	508	114	776	109	1 003	98	2 045	104
1992-1993	2 045	101	1 291	98	234	109	49	95	471	105	754	106	1 004	98	2 037	103
1993-1994	1 985	98	1 250	95	228	106	46	89	461	103	735	103	1 007	98	1 971	100
1994-1995	2 016	99	1 255	96	244	113	44	86	472	106	761	106	1 010	98	1 997	101
1995-1996	2 139	106	1 326	101	239	111	57	110	518	116	813	114	1 014	99	2 110	107
1996-1997 ^e	2 125	105	1 320	101	246	114	57	110	503	112	805	113	1 019	99	2 085	106
1997-1998 ^e	2 169	107	1 337	102	276	128	56	108	500	112	832	116	1 022	99	2 122	108
1998-1999 ^e	2 217	109	1 339	102	303	141	55	107	519	116	878	123	1 024	100	2 164	110
Alb.																
1988-1989	5 365	100	3 154	100	586	100	482	100	1 142	100	2 211	100	2 455	100	2 186	100
1989-1990	5 437	101	3 187	101	606	103	480	100	1 164	102	2 250	102	2 496	102	2 178	100
1990-1991	5 428	101	3 268	104	628	107	378	78	1 154	101	2 161	98	2 548	104	2 131	97
1991-1992	5 397	101	3 328	106	624	106	327	68	1 117	98	2 069	94	2 593	106	2 082	95
1992-1993	5 688	106	3 482	110	720	123	359	74	1 126	99	2 205	100	2 634	107	2 159	99
1993-1994	5 745	107	3 549	113	683	116	372	77	1 141	100	2 196	99	2 671	109	2 151	98
1994-1995	5 571	104	3 444	109	719	123	325	67	1 083	95	2 128	96	2 705	110	2 060	94
1995-1996	5 459	102	3 369	107	690	118	339	70	1 061	93	2 090	95	2 740	112	1 992	91
1996-1997 ^e	5 360	100	3 396	108	638	109	331	69	996	87	1 965	89	2 781	113	1 928	88
1997-1998 ^e	5 554	104	3 512	111	633	108	375	78	1 034	91	2 042	92	2 839	116	1 957	90
1998-1999 ^e	5 686	106	3 629	115	632	108	384	80	1 040	91	2 057	93	2 915	119	1 951	89

TABEAU 3.22 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (EN MILLIONS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1998), POPULATION (EN MILLIERS), DÉPENSES PAR HABITANT (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1998) ET INDICES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1988-1989 À 1998-1999 (fin)

Province ou territoire et exercice financier	Postsecondaire												Population (en milliers)		Dépenses par habitant (en dollars)		
	Total		Primaire-secondaire		Formation professionnelle au niveau des métiers		Collégial		Universitaire		Sous-total						
	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	\$	Indice	N ^{bre}	Indice	\$	Indice	
C.-B.																	
1988-1989	5 348	100	3 338	100	584	100	356	100	1 070	100	2 010	100	3 116	100	1 717	100	
1989-1990	5 634	105	3 540	106	594	102	401	113	1 098	103	2 093	104	3 199	103	1 761	103	
1990-1991	6 285	118	3 912	117	662	113	458	129	1 254	117	2 374	118	3 291	106	1 910	111	
1991-1992	6 727	126	4 075	122	741	127	570	160	1 342	125	2 652	132	3 373	108	1 994	116	
1992-1993	6 977	130	4 217	126	850	146	540	152	1 369	128	2 760	137	3 470	111	2 010	117	
1993-1994	7 049	132	4 246	127	789	135	577	162	1 437	134	2 802	139	3 572	115	1 974	115	
1994-1995	7 377	138	4 449	133	913	156	592	166	1 423	133	2 928	146	3 682	118	2 004	117	
1995-1996	7 582	142	4 633	139	892	153	667	187	1 390	130	2 949	147	3 784	121	2 004	117	
1996-1997 ^e	7 675	144	4 729	142	836	143	683	192	1 427	133	2 947	147	3 882	125	1 977	115	
1997-1998 ^e	7 688	144	4 752	142	883	151	667	187	1 386	130	2 935	146	3 962	127	1 941	113	
1998-1999 ^e	7 798	146	4 848	145	884	151	670	188	1 396	130	2 949	147	4 009	129	1 945	113	
Yn																	
1988-1989	81	100	56	100	15	100	7	100	3	100	25	100	27	100	3 038	100	
1989-1990	81	101	58	103	17	109	5	73	2	75	24	95	27	102	3 000	99	
1990-1991	94	117	67	120	20	131	5	80	2	67	27	110	28	104	3 401	112	
1991-1992	100	123	74	132	16	108	6	89	3	116	26	104	29	109	3 446	113	
1992-1993	125	155	95	170	17	109	6	93	7	245	30	120	30	114	4 144	136	
1993-1994	117	145	87	155	17	113	6	91	7	252	31	123	31	115	3 829	126	
1994-1995	116	144	87	155	16	105	5	81	8	274	29	118	30	113	3 874	128	
1995-1996	100	124	75	134	15	96	7	96	4	148	25	102	31	116	3 242	107	
1996-1997 ^e	106	131	80	142	15	97	7	98	5	157	26	104	32	120	3 309	109	
1997-1998 ^e	113	139	82	146	19	124	7	103	5	163	31	123	32	121	3 491	115	
1998-1999 ^e	105	130	74	133	19	123	7	103	5	163	31	122	32	119	3 308	109	
T.N.-O.																	
1988-1989	218	100	156	100	26	100	33	100	3	100	62	100	56	100	3 908	100	
1989-1990	240	110	170	109	27	101	40	123	3	115	70	113	57	102	4 211	108	
1990-1991	255	117	187	120	24	90	40	123	4	133	68	109	59	106	4 328	111	
1991-1992	271	124	200	128	23	86	40	123	8	284	71	114	61	109	4 443	114	
1992-1993	354	162	266	171	21	80	40	123	26	916	87	141	62	112	5 664	145	
1993-1994	377	173	277	178	25	95	48	148	26	905	99	160	64	114	5 928	152	
1994-1995	418	192	306	197	29	112	53	160	30	1038	112	180	65	117	6 411	164	
1995-1996	300	138	217	139	36	136	42	128	5	187	83	134	67	120	4 506	115	
1996-1997 ^e	277	127	209	134	24	93	40	123	4	128	68	110	68	121	4 097	105	
1997-1998 ^e	287	132	216	139	24	93	42	129	5	163	71	115	68	122	4 240	108	
1998-1999 ^e	283	130	211	135	25	94	43	131	5	166	72	117	67	121	4 197	107	
Autres¹																	
1988-1989	445	100	59	100	229	100	2	100	155	100	386	100	
1989-1990	562	126	80	134	280	123	2	112	200	129	482	125	
1990-1991	543	122	52	88	307	134	3	123	180	117	490	127	
1991-1992	518	116	47	80	305	134	3	134	163	105	471	122	
1992-1993	522	117	44	75	331	145	3	156	144	93	477	124	
1993-1994	481	108	35	59	318	139	4	187	124	80	446	116	
1994-1995	522	117	27	46	350	153	6	294	138	89	494	128	
1995-1996	440	99	26	43	281	123	2	81	132	85	415	108	
1996-1997 ^e	447	101	23	39	290	127	2	88	132	85	424	110	
1997-1998 ^e	399	90	23	38	262	114	2	75	114	73	377	98	
1998-1999 ^e	397	89	23	39	260	114	2	74	113	73	374	97	

1 « Autres » renvoie aux dépenses qu'on ne peut pas attribuer à une province ou à un territoire. Les dépenses du gouvernement fédéral pour les écoles outre-mer en constituent un exemple.

e Pour 1996-1997, on a utilisé les estimations basées sur l'information provenant des comptes publics provinciaux - données actuelles et du Centre de la statistique de l'éducation. Pour 1997-1998 et 1998-1999, on a utilisé les estimations basées sur l'information des comptes publics provinciaux - données estimées et du Centre de la statistique de l'éducation.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; comptes publics provinciaux

**TABEAU 3.23 DÉPENSES PAR ÉLÈVE (EN DOLLARS AMÉRICAINS CONVERTIS À L'AIDE DES PPA¹ ET EN DOLLARS CANADIENS)
POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (CALCULS BASÉS SUR LES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN),
CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995**

	Pré-scolaire et primaire-secondaire					Postsecondaire						Tous les niveaux d'enseignement combinés ²	
				Tous		Tous		Non universitaire		Universitaire			
	Pré- scolaire	Primaire	Secon- daire	PPA	Can- adiens	PPA	Can- adiens	PPA	Can- adiens	PPA	Can- adiens	PPA	Can- adiens
Canada	5 401	6 677	11 471	14 182	10 434	12 899	12 217	15 105	6 396	7 907
Terre-Neuve et Labrador	4 462	5 516	10 292	12 724	10 575	13 074	10 061	12 439	5 726	7 079
Île-du-Prince-Édouard	3 851	4 761	11 138	13 770	7 117	8 799	10 623	13 133	5 118	6 327
Nouvelle-Écosse	4 363	5 394	10 890	13 463	13 579	16 788	10 065	12 443	5 642	6 975
Nouveau-Brunswick	4 141	5 120	10 137	12 532	9 229	11 410	10 694	13 221	5 357	6 623
Québec	5 713	7 063	10 262	12 687	7 793	9 635	11 986	14 818	6 799	8 406
Ontario	6 161	7 617	10 614	13 122	8 903	11 007	12 177	15 055	6 441	7 963
Manitoba	5 387	6 660	12 630	15 615	13 661	16 889	12 224	15 113	6 219	7 689
Saskatchewan	4 454	5 507	12 174	15 051	13 224	16 349	11 623	14 370	5 688	7 032
Alberta	4 465	5 520	10 510	12 994	8 624	10 662	12 346	15 263	5 606	6 931
Colombie-Britannique	5 176	6 399	11 921	14 738	8 807	10 888	15 311	18 929	6 602	8 162
Yukon	12 397	15 327
Territoires du Nord-Ouest	16 107	19 913
Pays du G-7													
Canada	5 401		11 471		10 434		12 217		6 396	
France	3 242	3 379	6 182	5 041		6 569			5 001	
Allemagne ³	5 277	3 361	6 254	4 690		8 897		6 817		9 001		6 057	
Italie ³	3 316	4 673	5 348	5 099		5 013		6 705		4 932		5 157	
Japon	2 476	4 065	4 465	4 282		8 768		6 409		9 337		4 991	
Royaume-Uni ⁴	5 049	3 328	4 246	3 810		7 225			4 222	
États-Unis	..	5 371	6 812	6 281		16 262		7 973		19 965		7 905	
Moyenne des pays de l'OCDE	3 224	3 546	4 606	4 162		8 134		6 016		8 781		4 717	

1 Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune (ici, le dollar américain) les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

2 Le total pour le Canada ne correspond pas à celui publié à l'origine par l'OCDE en raison de révisions apportées aux données.

3 Établissements publics.

4 Établissements publics et privés subventionnés par l'État.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, *Statistique Canada*; Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B4.1.

TABLEAU 3.24 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION DE SOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN POURCENTAGE DU PIB, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995

	Primaire-secondaire			Postsecondaire			Tous les niveaux d'enseignement combinés (ce qui inclut les dépenses pour l'enseignement préscolaire et non réparties)
	Tous	Primaire	Secondaire	Tous	Non universitaire	universitaire	
Canada	4,3	2,5	0,9	1,5	7,0
Terre-Neuve et Labrador	5,7	3,9	1,8	2,1	9,9
Île-du-Prince-Édouard	4,5	2,9	1,2	1,6	7,6
Nouvelle-Écosse	4,4	3,0	0,9	2,1	7,6
Nouveau-Brunswick	4,3	2,9	1,1	1,8	7,4
Québec	4,3	3,1	1,0	2,1	7,6
Ontario	4,5	2,1	0,8	1,2	6,8
Manitoba	5,3	2,3	0,7	1,6	7,8
Saskatchewan	4,6	2,5	0,9	1,6	7,4
Alberta	3,3	1,9	0,8	1,1	5,4
Colombie-Britannique	3,8	2,5	0,9	1,5	6,5
Yukon	8,7	2,1	1,9	0,2	11,3
Territoires du Nord-Ouest	12,8	3,1	2,9	0,2	16,6
Pays du G-7							
Canada	4,3	2,5	0,9	1,5	7,0
France	4,4	1,2	3,2	1,1	6,3
Allemagne	3,8	1,1	--	1,0	5,8
Italie	3,2	1,1	2,1	0,8	--	0,8	4,7
Japon	3,1	1,3	1,7	1,0	0,1	0,9	4,7
Royaume-Uni	1,0
États-Unis	3,9	1,8	2,0	2,4	0,4	2,0	6,7
Moyenne des pays de l'OCDE	3,7	1,5	2,2	1,3	0,2	1,1	5,6

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; PIB à partir des comptes nationaux, Statistique Canada; et Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B1.1d.

TABLEAU 3.25 DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'ÉDUCATION EN POURCENTAGE DU TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995

	Total : dépenses directes et subventions publiques au secteur privé			Dépenses publiques directes d'enseignement en faveur des services éducatifs			Subventions publiques au secteur privé		
	Primaire-secondaire	Post-secondaire	Tous les niveaux d'enseignement combinés	Primaire-secondaire	Post-secondaire	Tous les niveaux d'enseignement combinés	Primaire-secondaire	Post-secondaire	Tous les niveaux d'enseignement combinés
Canada	8,4	4,8	13,6	8,4	3,1	11,9	..	1,7	1,7
Terre-Neuve et Labrador	7,5	8,9	16,9	7,5	3,2	11,2	..	5,7	5,7
Île-du-Prince-Édouard	6,1	4,4	10,8	6,1	2,4	8,8	..	1,9	1,9
Nouvelle-Écosse	5,7	3,7	9,7	5,7	2,4	8,4	..	1,3	1,3
Nouveau-Brunswick	6,9	3,9	11,2	6,9	2,6	9,9	..	1,3	1,3
Québec	7,6	5,8	13,8	7,6	4,4	12,4	..	1,4	1,4
Ontario	9,7	4,0	14,2	9,7	2,6	12,9	..	1,4	1,4
Manitoba	8,6	3,9	12,9	8,6	2,3	11,4	..	1,6	1,6
Saskatchewan	8,6	4,7	13,8	8,6	3,0	12,1	..	1,7	1,7
Alberta	8,0	4,7	13,2	8,0	3,1	11,6	..	1,6	1,6
Colombie-Britannique	7,3	4,5	12,2	7,3	2,9	10,6	..	1,6	1,6
Yukon	7,5	2,5	10,4	7,5	1,4	9,2	..	1,1	1,1
Territoires du Nord-Ouest	8,5	3,0	12,0	8,5	0,9	9,9	..	2,1	2,1
Pays du G-7									
Canada	8,4	4,8	13,6	8,4	3,1	11,9	..	1,7	1,7
France	7,8	2,0	11,1	7,5	1,8	10,6	0,3	0,2	0,5
Allemagne	6,0	2,2	9,5	5,8	2,0	9,1	0,2	0,2	0,4
Italie	6,3	1,4	9,0	6,2	1,3	8,7	0,1	0,1	0,3
Japon	7,8	1,2	9,8	7,8	1,2	9,8
Royaume-Uni
États-Unis	9,8	3,6	14,4	9,8	3,2	14,0	..	0,4	0,4
Moyenne des pays de l'OCDE	8,7	2,7	12,7	8,4	2,2	11,8	0,4	0,5	0,9

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B2.1.

TABLEAU 3.26 RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENT PUBLIQUES ET PRIVÉES EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS AVANT (FINANCEMENTS INITIAUX) ET APRÈS (DÉPENSES FINALES) LES TRANSFERTS DES SOURCES PUBLIQUES, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995

	Financements initiaux (sources initiales des fonds dépensés pour l'éducation)						Dépenses finales (après les transferts du secteur public vers le secteur privé ou vice versa)					
	Primaire- secondaire		Post- secondaire		Tous les niveaux d'enseignement combinés		Primaire- secondaire		Post- secondaire		Tous les niveaux d'enseignement combinés	
	Publi- ques	Privées	Publi- ques	Privées	Publi- ques	Privées	Publi- ques	Privées	Publi- ques	Privées	Publi- ques	Privées
Canada	94	6	82	18	90	10	94	6	61	39	82	18
Terre-Neuve et Labrador	97	3	93	7	96	4	97	3	61	39	83	17
Île-du-Prince-Édouard	99	1	90	10	95	5	99	1	60	40	84	16
Nouvelle-Écosse	97	3	78	22	90	10	97	3	60	40	83	17
Nouveau-Brunswick	99	1	69	31	88	12	99	1	56	44	82	18
Québec	92	8	88	12	90	10	92	8	74	26	84	16
Ontario	95	5	77	23	89	11	95	5	56	44	83	17
Manitoba	91	9	86	14	90	10	91	9	56	44	81	19
Saskatchewan	97	3	91	9	95	5	97	3	63	37	85	15
Alberta	95	5	81	19	90	10	95	5	64	36	84	16
Colombie-Britannique	91	9	78	22	86	14	91	9	56	44	78	22
Yukon	99	1	99	1	74	26	94	6
Territoires du Nord-Ouest	98	2	98	2	43	57	88	12
Pays du G-7												
Canada	94	6	82	18	90	10	94	6	61	39	82	18
France	93	7	84	16	91	9	93	7	84	16	91	9
Allemagne	76	24	93	7	78	22	76	24	92	8	78	22
Italie	100	-	91	9	100	-	100	-	84	16	97	3
Japon	92	8	43	57	75	25
Royaume-Uni	90	10	72	28
États-Unis	90	10	48	52	75	25
Moyenne des pays de l'OCDE	93	7	87	13	91	9	91	9	75	25	86	14

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B3.1.

TABLEAU 3.27 MOYENNE DES DROITS DE SCOLARITÉ POUR LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PREMIER CYCLE EN ARTS, CANADA ET PROVINCES, 1988-1989 À 1998-1999, EN DOLLARS CONSTANTS DE 1998

Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
1988-1989	1 568	1 464	2 055	1 481	2 128	649	1 809	1 579	1 705	1 322	2 008
1989-1990	1 615	1 554	2 077	2 196	2 141	623	1 850	1 659	1 723	1 366	2 067
1990-1991	1 741	1 563	2 113	2 252	2 187	1 049	1 905	1 705	1 813	1 479	2 056
1991-1992	1 890	1 691	2 265	2 405	2 188	1 417	1 964	1 988	2 048	1 710	2 159
1992-1993	2 039	1 843	2 417	2 621	2 401	1 548	2 080	2 286	2 346	1 999	2 339
1993-1994	2 161	2 132	2 590	2 858	2 498	1 623	2 185	2 334	2 503	2 374	2 389
1994-1995	2 361	2 265	2 731	3 097	2 485	1 804	2 402	2 421	2 619	2 671	2 565
1995-1996	2 486	2 401	2 894	3 284	2 594	1 772	2 579	2 476	2 709	2 891	2 638
1996-1997	2 725	2 730	2 942	3 597	2 834	1 640	3 019	2 580	2 727	3 062	2 664
1997-1998	3 019	3 156	3 135	3 748	3 015	2 223	3 292	2 621	3 010	3 229	2 724
1998-1999	3 199	3 330	3 331	3 903	3 193	2 292	3 564	2 723	3 128	3 447	2 736

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABEAU 3.28 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995

	Répartition (en %) des dépenses totales		Répartition (en %) des dépenses courantes				Dépenses moyennes par élève (en dollars américains équivalents)				
	Courantes	En capital	Rémunération			Autres dépenses courantes	Rémunération			Courantes	En capital
			Éducateurs	Autre personnel	Tout le personnel		Éducateurs	Autre personnel	Autres dépenses courantes		
Canada¹	96	4	65	16	81	19	3 405	4 201	1 008	5 209	192
Terre-Neuve et Labrador	96	4	74	10	84	16
Île-du-Prince-Édouard	98	2	67	17	84	16
Nouvelle-Écosse	98	2	70	13	83	17
Nouveau-Brunswick	99	1	68	14	82	18
Québec	99	1	63	16	79	21
Ontario	94	6	69	15	84	16
Manitoba	97	3	57	16	73	27
Saskatchewan	99	1	64	11	75	25
Alberta	97	3	66	13	79	21
Colombie-Britannique	97	3	63	19	82	18
Yukon	92	8	49	10	59	41
Territoires du Nord-Ouest	85	15	38	12	50	50
Pays du G-7											
Canada¹	96	4	65	16	81	19	3 405	4 201	1 008	5 209	192
France	91	9	79	21	..	3 617	975	4 592	449
Allemagne ²	92	8	76	24	..	3 262	1 057	4 319	371
Italie ²	96	4	71	18	89	11	3 501	4 380	532	4 912	187
Japon	85	15	87	13	..	3 182	479	3 661	621
Royaume-Uni ³	95	5	54	16	70	30	1 940	2 522	1 092	3 614	196
États-Unis ²	91	9	57	23	80	20	3 241	4 554	1 168	5 722	559
Moyenne des pays de l'OCDE	92	8	69	13	82	19	2 745	3 063	822	3 847	315

1 Le total pour le Canada ne correspond pas à celui publié par l'OCDE en raison de révisions apportées aux données.

2 Établissements publics.

3 Établissements publics et privés subventionnés par l'État.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B5.1a.

TABLEAU 3.29 DÉPENSES POUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE PAR CATÉGORIE DE RESSOURCES POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, CANADA, PROVINCES, TERRITOIRES ET PAYS DU G-7, 1995

	Répartition (en %) des dépenses totales		Répartition (en %) des dépenses courantes				Dépenses moyennes par élève (en dollars américains équivalents)				
	Courantes	En capital	Rémunération			Autres dépenses courantes	Rémunération			Courantes	En capital
			Éducateurs	Autre personnel	Tout le personnel		Éducateurs	Autre personnel	Autres dépenses courantes		
Canada	94	6	39	33	72	28	4 189	7 714	3 061	10 775	696
Terre-Neuve et Labrador	97	3	46	22	68	32
Île-du-Prince-Édouard	95	5	52	28	80	20
Nouvelle-Écosse	98	2	43	33	76	24
Nouveau-Brunswick	95	5	42	30	72	28
Québec	91	9	39	29	68	32
Ontario	97	3	39	36	75	25
Manitoba	97	3	39	37	76	24
Saskatchewan	97	3	36	33	69	31
Alberta	95	5	39	34	73	27
Colombie-Britannique	86	14	41	33	74	26
Yukon	98	2	41	30	71	29
Territoires du Nord-Ouest	99	1	44	16	60	40
Pays du G-7											
Canada	94	6	39	33	72	28	4 189	7 714	3 061	10 775	696
France	88	12	69	31	..	3 985	1 803	5 788	781
Allemagne ¹	89	11	76	24	..	5 967	1 912	7 879	1 017
Italie ¹	79	21	46	26	72	28	1 834	2 876	1 104	3 980	1 033
Japon	79	21	67	33	..	4 642	2 244	6 886	1 882
Royaume-Uni ²	94	6	30	15	45	55	2 020	3 033	3 738	6 770	454
États-Unis	93	7	41	20	60	40	6 100	9 071	5 987	15 059	1 203
Moyenne des pays de l'OCDE	88	12	44	22	69	31	3 636	5 058	2 308	7 365	870

1 Établissements publics.

2 Établissements publics et privés subventionnés par l'État.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada; Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, tableau B5.1b.

TABLEAU 3.30 POURCENTAGE DES DIPLÔMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS ET DETTE MOYENNE DES DIPLÔMÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE D'UN TEL PROGRAMME (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1995), À L'OBTENTION DU DIPLÔME ET DEUX ANS PLUS TARD, 1986, 1990 ET 1995, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET PROVINCE D'ÉTUDES

Province d'études et niveau d'enseignement	Pourcentage des diplômés ayant emprunté			Dette moyenne à l'obtention du diplôme			Dette moyenne deux ans après l'obtention du diplôme		
	1986	1990	1995	1986	1990	1995	1986	1990	1995
Canada	45	48	47	7 010	8 010	11 138	3 940	5 010	8 306
Collège	44	46	46	6 040	6 320	9 080	3 250	3 710	6 780
Baccalauréat	47	50	49	7 850	9 140	12 339	4 580	5 890	9 305
Maîtrise	45	47	43	6 190	7 330	11 363	3 140	4 440	7 648
Doctorat	38	40	31	5 060	6 190	10 381	2 170	2 860	5 694
Tous les niveaux universitaires	46	49	48	7 590	8 820	12 188	4 360	5 610	9 040
Terre-Neuve et Labrador	61	69	57	8 930	10 300	12 986	5 650	6 350	10 534
Collège	59	69	49	6 100	6 970	10 787	3 870	3 730	9 048
Baccalauréat	65	73	66	10 880	12 060	14 193	6 800	7 680	11 542
Maîtrise	40	43	33	--	4 380	7 455	--	1 880	5 232
Doctorat	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Tous les niveaux universitaires	62	69	61	10 440	11 570	13 636	6 560	7 280	10 985
Île-du-Prince-Édouard	52	63	53	6 300	7 340	9 728	3 700	5 110	8 259
Collège	51	59	46	5 560	5 520	6 974	2 890	3 720	5 500
Baccalauréat	54	69	59	7 680	10 050	11 722	5 240	7 070	10 057
Maîtrise	..	--	--	..	--	--	..	--	--
Doctorat
Tous les niveaux universitaires	54	69	59	7 680	9 950	11 722	5 240	7 010	10 057

TABEAU 3.30 POURCENTAGE DES DIPLOMÉS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS ET DETTE MOYENNE DES DIPLOMÉS AYANT EMPRUNTÉ DANS LE CADRE D'UN TEL PROGRAMME (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1995), À L'OBTENTION DU DIPLOME ET DEUX ANS PLUS TARD, 1986, 1990 ET 1995, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET PROVINCE D'ÉTUDES (fin)

Province d'études et niveau d'enseignement	Pourcentage des diplômés ayant emprunté			Dette moyenne à l'obtention du diplôme			Dette moyenne deux ans après l'obtention du diplôme		
	1986	1990	1995	1986	1990	1995	1986	1990	1995
Nouvelle-Écosse	67	64	50	10 010	10 150	12 508	6 590	6 930	10 513
Collège	74	61	44	8 890	7 920	9 065	5 660	5 520	7 636
Baccalauréat	67	66	54	10 960	11 010	13 575	7 260	7 660	11 540
Maîtrise	54	54	40	5 540	7 400	11 356	3 700 *	4 280	8 195
Doctorat	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Tous les niveaux universitaires	65	64	51	10 310	10 470	13 275	6 850	7 120	11 108
Nouveau-Brunswick	64	64	53	8 530	8 750	11 963	5 650	6 400	9 970
Collège	63	59	47	7 510	7 520	9 027	4 750	4 920	6 139
Baccalauréat	65	69	57	9 480	9 550	13 264	6 440	7 210	11 451
Maîtrise	55	53	40	4 360	5 610	9 280	2 010	3 460	7 213
Doctorat	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Tous les niveaux universitaires	64	66	55	8 980	9 080	12 915	6 010	6 740	11 069
Québec	47	57	52	5 920	7 770	9 575	3 530	5 380	7 603
Collège	50	54	57	4 880	6 270	7 483	2 760	4 080	6 107
Baccalauréat	44	58	50	6 500	8 770	10 262	4 060	6 380	8 425
Maîtrise	54	62	57	6 310	7 700	11 117	3 300	4 840	7 274
Doctorat	61	54	53	5 600	6 410	11 326	2 020	3 140	6 394
Tous les niveaux universitaires	46	58	51	6 460	8 510	10 426	3 920	6 010	8 192
Ontario	40	37	45	7 190	6 830	11 314	3 720	3 690	8 256
Collège	36	36	45	6 260	4 710	9 892	3 330	2 330	7 320
Baccalauréat	44	37	48	8 070	7 990	12 424	4 180	4 350	9 011
Maîtrise	39	38	37	7 120	7 300	11 223	3 220	4 320	7 840
Doctorat	33	37	25	4 260	7 220	9 198	1 740	3 360	4 598
Tous les niveaux universitaires	43	37	46	7 860	7 870	12 244	4 000	4 320	8 818
Manitoba	39	47	34	7 380	8 160	10 164	3 770	4 950	6 774
Collège	46	49	26	7 180	7 060	7 259	3 790	4 440	4 837
Baccalauréat	36	48	40	7 690	8 720	11 075	3 910	5 280	7 314
Maîtrise	33	39	28	5 870	6 870	--	2 610 *	3 770	--
Doctorat	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Tous les niveaux universitaires	36	47	38	7 470	8 500	11 020	3 750	5 100	7 283
Saskatchewan	43	52	46	5 860	9 910	14 953	3 230	6 380	10 466
Collège	45	61	50	6 110	8 420	10 894	3 340	4 740	7 326
Baccalauréat	42	51	48	5 990	10 930	16 526	3 360	7 260	11 663
Maîtrise	38	37	28	3 010 *	5 110	11 144	1 150 *	3 610	7 422
Doctorat	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Tous les niveaux universitaires	42	49	46	5 780	10 400	16 120	3 190	6 910	11 334
Alberta	56	60	51	7 290	8 890	12 022	3 860	5 120	8 140
Collège	56	58	48	6 180	7 550	8 971	2 850	4 320	5 687
Baccalauréat	59	66	59	8 950	10 220	14 535	5 190	5 890	10 023
Maîtrise	39	37	33	4 630	6 530	12 127	--	4 060	8 620
Doctorat	--	29	20	--	3 210 *	10 919 *	--	--	6 864 **
Tous les niveaux universitaires	56	61	54	8 470	9 840	14 269	4 940	5 680	9 852
Colombie-Britannique	39	41	37	8 350	9 160	13 583	5 010	6 010	9 602
Collège	33	33	30	8 110	8 840	10 342	4 570	5 190	7 989
Baccalauréat	44	47	44	9 230	9 680	15 562	5 790	6 890	10 792
Maîtrise	40	42	34	4 600	7 860	14 101	2 400 *	4 380	8 769
Doctorat	39	29	22	6 310	3 700 *	11 338	3 700 *	1 250 **	5 382 *
Tous les niveaux universitaires	43	46	42	8 470	9 310	15 310	5 240	6 390	10 452

* Cette estimation a un coefficient de variation se situant entre 16 % et 24 % et est donc moins fiable que les autres.

** Cette estimation a un coefficient de variation se situant entre 25 % et 33 % et est donc beaucoup moins fiable que les autres.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, 1988, 1992 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 3.31 POURCENTAGE D'ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES¹ UTILISANT LE RÉSEAU INTERNET, PAR TYPE D'ACTIVITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1999

Provinces	Courrier électronique à l'intérieur/à l'extérieur de l'école			Web		
	Avec leurs enseignants	Avec leurs pairs	Pour un projet	Extraction d'information	Conception ou tenue à jour de sites Web	Diffusion d'information
Canada						
Primaire	34	41	25	76	9	33
Premier cycle du secondaire	35	45	23	80	23	31
Deuxième cycle du secondaire	46	61	38	87	54	39
Terre-Neuve et Labrador						
Primaire	46	61	23	62	33	37
Premier cycle du secondaire	54	74	26	83	39	42
Deuxième cycle du secondaire	52	82	45	94	56	53
Île-du-Prince-Édouard						
Primaire	52	69	27	57	-	28
Premier cycle du secondaire	75	90	61	86	42	43
Deuxième cycle du secondaire	69	100	50	100	86	50
Nouvelle-Écosse						
Primaire	44	62	24	69	8	29
Premier cycle du secondaire	57	79	30	74	39	44
Deuxième cycle du secondaire	56	77	45	91	49	41
Nouveau-Brunswick						
Primaire	21	28	25	80	5	34
Premier cycle du secondaire	45	25	2	100	15	44
Deuxième cycle du secondaire	32	63	31	79	38	13
Québec						
Primaire	39	31	40	80	10	40
Premier cycle du secondaire	48	53	26	76	24	35
Deuxième cycle du secondaire	51	67	36	83	51	44
Ontario						
Primaire	34	42	24	72	8	24
Premier cycle du secondaire	21	29	21	86	14	28
Deuxième cycle du secondaire	38	54	36	89	65	39
Manitoba						
Primaire	26	60	28	77	9	27
Premier cycle du secondaire	35	61	34	80	31	31
Deuxième cycle du secondaire	62	85	50	85	50	53
Saskatchewan						
Primaire	28	44	14	84	3	38
Premier cycle du secondaire	39	71	38	60	10	15
Deuxième cycle du secondaire	60	70	40	98	31	43
Alberta						
Primaire	22	32	18	82	10	45
Premier cycle du secondaire	39	57	19	75	34	41
Deuxième cycle du secondaire	62	65	42	86	31	41
Colombie-Britannique						
Primaire	41	54	22	73	8	32
Premier cycle du secondaire	36	39	17	74	33	21
Deuxième cycle du secondaire	48	61	39	77	33	26

1 Inclut les écoles primaires et secondaires privées et publiques, classées selon les définitions suivantes : « Primaire » : écoles où on offre la 5^e année d'études, « Premier cycle du secondaire » : écoles où on offre la 9^e année d'études, « Deuxième cycle du secondaire » : écoles où on offre la dernière année d'études secondaires. Les groupements s'excluent mutuellement.

Source : *Seconde Étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ)*, Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA) et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 3.32 POURCENTAGE D'ÉLÈVES QUI FRÉQUENTAIENT DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES¹ TOUCHÉS PAR LES DIFFÉRENTS OBSTACLES² À L'UTILISATION PLUS COMPLÈTE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION, CANADA ET PROVINCES, 1999

Provinces	Matériel informatique		Enseignement			Formation des éducateurs		
	Nombre insuffisant d'ordinateurs	Logiciels	Manque de temps pour préparer des leçons	Difficultés à intégrer des ordinateurs en classe	Difficultés à prévoir à l'horaire d'utilisation d'ordinateurs	Absence de temps à l'horaire des enseignants pour explorer le Web	Manque de connaissances ou de compétences des enseignants en TIC	Insuffisance des possibilités de formation
Canada								
Primaire	67	60	77	54	53	64	67	62
Premier cycle du secondaire	69	54	69	56	67	60	64	61
Deuxième cycle du secondaire	72	52	73	58	73	64	61	66
Terre-Neuve et Labrador								
Primaire	55	53	72	40	31	53	66	85
Premier cycle du secondaire	80	84	81	39	86	78	85	69
Deuxième cycle du secondaire	75	49	81	58	80	34	50	88
Île-du-Prince-Édouard								
Primaire	59	78	83	72	40	75	84	90
Premier cycle du secondaire	81	68	60	84	89	71	53	56
Deuxième cycle du secondaire	100	21	21	41	86	10	56	35
Nouvelle-Écosse								
Primaire	89	82	83	67	58	69	73	77
Premier cycle du secondaire	89	78	70	43	75	71	48	59
Deuxième cycle du secondaire	85	81	59	55	77	49	81	79
Nouveau-Brunswick								
Primaire	56	62	75	54	32	71	60	63
Premier cycle du secondaire	89	76	56	43	87	55	82	82
Deuxième cycle du secondaire	84	52	61	48	63	65	52	73
Québec								
Primaire	55	67	72	56	37	53	70	56
Premier cycle du secondaire	47	54	60	62	45	46	84	57
Deuxième cycle du secondaire	48	51	63	60	46	42	62	37
Ontario								
Primaire	78	50	83	55	68	71	65	67
Premier cycle du secondaire	76	52	78	52	77	75	54	69
Deuxième cycle du secondaire	79	56	83	59	83	76	61	80
Manitoba								
Primaire	63	59	70	41	55	58	61	51
Premier cycle du secondaire	73	47	70	55	65	41	52	45
Deuxième cycle du secondaire	77	51	51	44	81	32	45	35
Saskatchewan								
Primaire	60	62	73	55	54	65	82	63
Premier cycle du secondaire	72	76	63	51	80	55	71	70
Deuxième cycle du secondaire	66	28	59	53	65	58	71	50
Alberta								
Primaire	59	60	75	49	50	68	75	55
Premier cycle du secondaire	62	43	67	66	63	57	52	42
Deuxième cycle du secondaire	71	48	75	48	83	71	67	67
Colombie-Britannique								
Primaire	61	67	75	54	43	61	56	61
Premier cycle du secondaire	77	46	61	57	68	49	69	59
Deuxième cycle du secondaire	70	41	56	65	62	63	60	56

1 Inclut les écoles primaires et secondaires privées et publiques, classées selon les définitions suivantes : « Primaire » : écoles où on offre la 5^e année d'études, « Premier cycle du secondaire » : écoles où on offre la 9^e année d'études, « Deuxième cycle du secondaire » : écoles où on offre la dernière année d'études secondaires. Les groupements s'excluent mutuellement.

2 N'inclut que les points qui étaient identifiés comme des obstacles par les directeurs d'école, représentant au moins 50 % des effectifs à chacun des trois niveaux scolaires.

Source : *Seconde Étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ)*, Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA) et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

CHAPITRE 4 TABLEAUX

TABLEAU 4.1 POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 13 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 2 LORS DES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

	Contenu mathématique				Résolution de problèmes mathématiques				Lecture				Écriture				Sciences épreuve écrite	
	1993		1997		1997		1994		1998		1994		1998		1996			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-		
T.-N.	54,0	3,2	56,9	3,3	43,6	3,3	78,5	4,9	78,2	2,9	92,4	4,1	96,1	1,4	71,4	3,0		
Î.-P.-É.	54,9	3,4	53,6	3,2	49,3	3,2	75,3	4,1	77,3	2,9	92,0	2,7	94,9	1,6	76,4	2,7		
N.-É.	54,3	3,1	78,0	3,7	92,9	2,3		
N.-É. (a)	53,0	3,3	46,0	3,3	71,4	2,5	94,4	1,3	73,3	2,9		
N.-É. (f)	66,0	...	48,1	58,4	71,2	...	73,7	...		
N.-B. (a)	60,5	3,2	54,6	3,3	47,2	3,3	74,7	4,0	76,1	3,0	92,8	2,4	95,0	1,6	70,6	2,9		
N.-B. (f)	66,9	3,1	63,2	3,0	53,2	3,1	65,9	4,2	72,8	2,9	74,1	3,9	87,7	2,1	60,4	2,9		
QC (a)	68,0	3,1	65,3	3,3	57,9	3,4	79,3	3,7	77,6	2,9	93,9	2,1	94,7	1,6	72,6	2,8		
QC (f)	83,4	2,2	78,3	2,6	66,8	3,0	82,0	4,2	83,7	2,5	90,5	4,1	95,3	1,4	73,3	2,6		
Ont. (a)	56,0	2,8	50,0	3,1	45,4	3,1	79,2	3,8	77,8	2,7	93,3	4,0	96,6	1,2	67,4	2,8		
Ont. (f)	57,2	3,0	51,9	3,0	43,0	3,0	72,9	5,4	72,4	3,2	69,5	6,2	80,8	2,8	57,1	3,1		
Man. (a)	48,2	3,1	51,9	3,3	45,2	3,3	74,4	5,7	73,4	3,1	94,0	4,4	94,3	1,7	72,9	2,8		
Man. (f)	61,2	2,7	61,9	3,2	52,1	3,3	78,8	6,4	70,5	6,7	70,2	7,3	80,1	1,7	59,8	3,4		
Sask.	47,9	3,2	51,2	3,2	76,1	2,8	95,9	1,4	76,1	2,7		
Alb.	68,3	2,7	64,7	3,0	57,8	3,1	79,4	4,3	78,2	2,6	94,0	4,5	95,3	1,4	83,0	2,2		
C.-B.	62,2	2,9	56,9	3,0	47,8	3,1	75,4	4,1	74,9	2,9	92,6	4,3	94,5	1,6	74,9	2,6		
Yn	53,8	6,4	65,4	5,2	40,7	5,2	64,2	9,0	77,5	5,3	82,0	6,9	93,9	3,0	76,2	3,7		
T. N.-O.	32,8	5,2	31,4	4,2	27,5	4,1	53,1	8,2	47,4	2,0	77,2	6,2	67,2	4,0	40,6	5,0		
Canada (a)	78,0	1,3	76,7	0,9	93,2	0,8	95,6	0,4		
Canada (f)	80,5	2,0	82,3	1,3	88,2	1,6	93,8	0,9		
Canada	64,4	0,8	59,4	0,8	52,2	0,9	78,6	1,1	78,0	0,7	92,0	0,7	95,2	0,4	71,9	0,8		

Notes : Les termes « statistiquement supérieur » et « statistiquement inférieur » font référence aux différences statistiquement significatives entre les résultats des provinces et territoires et les résultats au niveau pancanadien. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.

On a utilisé le rapport sur les mathématiques établi aux termes du PIRS en 1997 comme source de données pour les résultats sur le contenu mathématique de 1993.

Les comparaisons entre les évaluations en résolution de problèmes mathématiques de 1993 et de 1997 ne sont pas indiquées dans le rapport. Il n'y a pas lieu de comparer intégralement les deux évaluations parce que seulement quatre questions sur le questionnaire d'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997 étaient les mêmes que celles utilisées dans le cadre de l'évaluation de 1993.

En ce qui concerne les évaluations en lecture et en écriture, il est conseillé de se montrer prudent lorsqu'on compare des résultats fondés sur des instruments préparés dans des langues différentes. Chaque langue a des caractéristiques uniques qui sont des caractéristiques optimales pour l'expression orale, la lecture ou l'écriture et qu'il n'est pas facile de comparer.

Les résultats de l'évaluation de l'épreuve écrite en sciences sont indiqués dans ce rapport. Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas inclus parce qu'ils ne sont généralement pas disponibles par province ou territoire.

La Saskatchewan n'a pas participé au PIRS en 1993 et en 1994. La Nouvelle-Écosse n'a pas établi d'échantillons séparés pour les élèves anglophones et francophones en 1993 et en 1994. Il n'y a pas d'intervalle de confiance pour les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse parce que tous les élèves compris dans cette population ont été soumis aux tests.

Source : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

TABLEAU 4.2 POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 16 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 LORS DES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

	Contenu mathématique				Résolution de problèmes mathématiques		Lecture				Écriture				Sciences épreuve écrite	
	1993		1997		1997		1994		1998		1994		1998		1996	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
T.-N.	46,6	3,4	43,0	3,4	30,8	3,2	74,0	5,6	71,4	3,2	82,1	4,5	88,8	2,3	64,4	3,2
Î.-P.-É.	48,5	3,8	48,5	3,6	27,5	3,2	69,6	4,8	63,9	3,5	81,3	4,2	85,1	2,7	68,6	3,3
N.-É.	60,5	3,2	73,1	4,2	83,5	3,5
N.-É. (a)	57,3	3,5	36,8	3,5	66,4	3,0	88,5	2,1	68,5	3,4
N.-É. (f)	76,1	...	44,2	62,0	44,8	...	80,3	...
N.-B. (a)	54,2	3,4	47,3	3,5	33,6	3,3	69,1	4,4	65,9	3,5	82,1	3,7	87,5	2,5	69,8	3,1
N.-B. (f)	60,1	3,2	63,4	3,2	37,1	3,2	59,8	4,5	68,1	3,2	52,5	4,8	61,2	3,4	58,0	3,1
QC (a)	63,0	3,4	74,3	3,2	46,5	3,6	73,5	4,1	71,9	3,2	83,9	3,4	87,6	2,5	65,6	3,0
QC (f)	77,8	2,4	81,0	2,7	57,0	3,4	80,4	5,5	79,4	2,7	78,5	4,9	87,0	2,3	73,4	2,6
Ont. (a)	55,8	3,0	52,0	3,2	33,0	3,0	68,7	4,9	71,6	3,0	81,0	5,1	87,5	2,3	64,9	3,0
Ont. (f)	52,9	3,3	49,2	3,3	27,8	3,0	61,3	4,9	65,0	3,4	46,8	5,1	50,8	3,5	51,4	3,3
Man. (a)	51,4	3,3	53,4	3,5	40,2	3,5	71,1	4,4	65,5	3,4	84,4	5,5	86,4	2,6	67,8	3,0
Man. (f)	63,6	4,6	61,2	5,5	45,3	5,5	62,3	9,2	59,9	7,6	42,9	9,2	56,8	7,7	67,8	4,4
Sask.	50,0	3,3	38,6	3,3	64,9	3,2	84,2	2,5	71,0	3,1
Alb.	63,3	3,0	61,4	3,2	44,8	3,3	74,3	4,8	67,4	3,1	83,5	4,0	83,8	2,5	78,6	2,4
C.-B.	58,7	3,1	54,6	3,2	31,2	3,0	68,4	6,0	67,9	3,3	78,5	5,4	83,6	2,8	69,2	2,9
Yn	62,6	8,1	59,2	7,7	30,8	6,9	54,3	12,8	55,3	7,9	69,4	11,5	83,3	6,4	73,9	6,3
T. N.-O.	36,0	7,3	37,8	5,8	18,5	4,8	50,5	8,3	41,1	2,9	65,7	8,3	51,7	5,9	44,4	7,1
Canada (a)	70,1	1,5	69,3	1,0	81,4	1,2	86,0	0,8
Canada (f)	78,2	2,2	78,0	1,5	75,1	2,4	83,7	1,4
Canada	61,6	0,9	59,8	0,9	39,8	0,9	72,3	1,2	71,5	0,8	79,6	1,1	85,4	0,7	69,0	0,8

Notes : Les termes « statistiquement supérieur » et « statistiquement inférieur » font référence aux différences statistiquement significatives entre les résultats des provinces et territoires et les résultats au niveau pancanadien. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.

On a utilisé le rapport sur les mathématiques établi aux termes du PIRS en 1997 comme source de données pour les résultats sur le contenu mathématique de 1993.

Les comparaisons entre les évaluations en résolution de problèmes mathématiques de 1993 et de 1997 ne sont pas indiquées dans le rapport. Il n'y a pas lieu de comparer intégralement les deux évaluations parce que seulement quatre questions sur le questionnaire d'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997 étaient les mêmes que celles utilisées dans le cadre de l'évaluation de 1993.

En ce qui concerne les évaluations en lecture et en écriture, il est conseillé de se montrer prudent lorsqu'on compare des résultats fondés sur des instruments préparés dans des langues différentes. Chaque langue a des caractéristiques uniques qui sont des caractéristiques optimales pour l'expression orale, la lecture ou l'écriture et qu'il n'est pas facile de comparer.

Les résultats de l'évaluation de l'épreuve écrite en sciences sont indiqués dans ce rapport. Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas inclus parce qu'ils ne sont généralement pas disponibles par province ou territoire.

La Saskatchewan n'a pas participé au PIRS en 1993 et en 1994. La Nouvelle-Écosse n'a pas établi d'échantillons séparés pour les élèves anglophones et francophones en 1993 et en 1994. Il n'y a pas d'intervalle de confiance pour les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse parce que tous les élèves compris dans cette population ont été soumis aux tests.

Source : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

TABLEAU 4.3 POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 13 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 2 LORS DES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, SELON LE SEXE, CANADA

	Contenu mathématique				Résolution de problèmes mathématiques				Lecture				Écriture				Sciences épreuve écrite	
	1993		1997		1997		1994		1998		1994		1998		1996			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-		
Les deux sexes	64,4	0,8	59,4	0,8	52,2	0,9	78,6	1,1	78,1	0,7	92,0	0,7	95,2	0,4	71,9	0,8		
Hommes	65,1	1,2	59,7	1,2	50,0	1,2	70,9	1,7	70,1	1,2	89,0	1,1	92,5	0,7	70,9	1,1		
Femmes	63,9	1,2	59,5	1,2	54,5	1,2	87,5	1,2	85,8	0,9	95,5	0,8	97,7	0,4	73,3	1,1		

Notes : Ce tableau montre les pourcentages cumulatifs des élèves ayant atteint au moins le niveau 2 et l'intervalle de confiance pour les pourcentages. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.

On a utilisé le rapport sur les mathématiques établi aux termes du PIRS en 1997 comme source de données pour les résultats sur le contenu mathématique de 1993.

Les comparaisons entre les évaluations en résolution de problèmes mathématiques de 1993 et de 1997 ne sont pas indiquées dans le rapport. Il n'y a pas lieu de comparer intégralement les deux évaluations parce que seulement quatre questions sur le questionnaire d'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997 étaient les mêmes que celles utilisées dans le cadre de l'évaluation de 1993.

Les résultats de l'évaluation de l'épreuve écrite en sciences sont indiqués dans ce rapport. Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas inclus parce qu'ils ne sont généralement pas disponibles par province ou territoire.

Source : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

TABLEAU 4.4 POURCENTAGE DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 16 ANS AYANT ATTEINT AU MOINS LE NIVEAU 3 LORS DES ÉVALUATIONS EFFECTUÉES AUX TERMES DU PIRS, SELON LE SEXE, CANADA

	Contenu mathématique				Résolution de problèmes mathématiques				Lecture				Écriture				Sciences épreuve écrite	
	1993		1997		1997		1994		1998		1994		1998		1996			
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-		
Les deux sexes	61,6	0,9	59,8	0,9	39,8	0,9	72,3	1,2	71,5	0,8	79,6	1,1	85,4	0,7	69,0	0,8		
Hommes	63,0	1,3	61,8	1,3	40,3	1,3	63,6	1,9	60,0	1,3	74,2	1,7	79,9	1,1	70,5	1,1		
Femmes	60,3	1,3	57,8	1,3	39,5	1,3	81,7	1,5	81,9	1,0	85,5	1,4	90,5	0,8	68,0	1,2		

Notes : Ce tableau montre les pourcentages cumulatifs des élèves ayant atteint au moins le niveau 3 et l'intervalle de confiance pour les pourcentages. Les résultats sont statistiquement différents avec un coefficient de confiance de 95 % si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas.

On a utilisé le rapport sur les mathématiques établi aux termes du PIRS en 1997 comme source de données pour les résultats sur le contenu mathématique de 1993.

Les comparaisons entre les évaluations en résolution de problèmes mathématiques de 1993 et de 1997 ne sont pas indiquées dans le rapport. Il n'y a pas lieu de comparer intégralement les deux évaluations parce que seulement quatre questions sur le questionnaire d'évaluation en résolution de problèmes mathématiques de 1997 étaient les mêmes que celles utilisées dans le cadre de l'évaluation de 1993.

Les résultats de l'évaluation de l'épreuve écrite en sciences sont indiqués dans ce rapport. Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas inclus parce qu'ils ne sont généralement pas disponibles par province ou territoire.

Source : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

TABEAU 4.5 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 25 ANS ET DE 26 À 65 ANS SE SITUANT À CHACUN DES NIVEAUX POUR LES ÉCHELLES DES TEXTES SUIVIS, DES TEXTES SCHÉMATIQUES ET DES TEXTES AU CONTENU QUANTITATIF DE L'EIAA¹, CANADA, RÉGIONS ET AUTRES PAYS PARTICIPANT À L'EIAA, 1994-1995

	Échelle des textes schématiques					Échelle des textes suivis					Échelle des textes au contenu quantitatif				
	1	2	3	4/5	3 et plus	1	2	3	4/5	3 et plus	1	2	3	4/5	3 et plus
16 à 25 ans	(%)					(%)					(%)				
Canada	10	22	36	31	67	11	26	44	20	64	10	29	45	17	61
Provinces atlantiques ²	14	29	40	18	58	11	32	42	15	57	11	34	43	12	55
Québec	--	20	40	28	68	--	22	56	14	70	--	29	54	9	63
Ontario	--	22	34	32	66	17	24	39	21	60	13	32	37	18	55
Provinces de l'Ouest ³	--	22	36	37	73	--	28	41	25	66	7	23	47	23	70
Pays participants															
Canada	10	22	36	31	67	11	26	44	20	64	10	29	45	17	61
Allemagne	5	29	43	23	66	9	30	46	15	62	4	26	47	22	69
Pays-Bas	6	17	51	26	77	8	22	50	20	70	8	21	50	21	71
Pologne	32	33	26	9	35	27	38	29	6	35	30	33	31	7	38
Suède	3	17	40	41	80	4	17	40	40	80	5	18	39	38	77
Suisse (française)	9	25	40	26	66	11	31	43	15	59	6	21	47	25	72
Suisse (allemande)	7	26	41	26	67	7	36	43	14	57	7	22	48	23	71
États-Unis ⁴	25	31	28	16	45	24	31	33	13	46	27	31	29	14	43
26 à 65 ans															
Canada	20	25	31	24	55	18	26	33	23	56	19	26	33	24	56
Provinces atlantiques ²	25	26	33	16	49	22	23	38	17	55	20	29	30	20	50
Québec	25	30	32	13	45	24	27	41	8	49	24	35	30	12	41
Ontario	18	21	31	29	61	15	28	26	31	57	17	19	35	29	64
Provinces de l'Ouest ³	16	27	29	29	58	15	22	34	29	63	15	24	32	29	61
Pays participants															
Canada	20	25	31	24	55	18	26	33	23	56	19	26	33	24	56
Allemagne	10	34	39	18	57	16	35	36	13	49	7	27	42	24	66
Pays-Bas	11	28	42	18	61	11	32	43	14	57	11	27	43	20	62
Pologne	49	30	16	5	21	47	34	17	2	19	42	29	22	7	29
Suède	7	20	39	34	73	9	21	40	30	70	7	19	39	35	74
Suisse (française)	18	30	39	14	52	19	34	38	9	46	14	25	41	19	60
Suisse (allemande)	20	30	36	14	50	22	36	35	8	43	16	27	39	18	57
États-Unis ⁴	24	25	32	20	51	20	25	32	23	55	20	24	32	25	56

- 1 Voir l'annexe 3 pour une description des échelles et niveaux utilisés dans l'EIAA. Le niveau 5 a été regroupé avec le niveau 4, en raison de la faible proportion de la population au niveau 5.
- 2 Les provinces atlantiques comprennent Terre-Neuve et Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
- 3 Les provinces de l'Ouest comprennent le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.
- 4 En raison d'une anomalie d'échantillonnage dans la collecte des données de l'enquête concernant le groupe âgé de 16 à 25 ans aux États-Unis, les données de la National Adult Literacy Survey (1992) ont été substituées. Le NALS mesure un ensemble des compétences comparables à celles de l'EIAA.

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994-1995, Statistique Canada et OCDE.

TABLEAU 4.6 TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE D'OBTENTION DU DIPLÔME (PREMIER PROGRAMME D'ÉDUCATION¹), PAYS DU G-7², 1996

Pays	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Royaume-Uni
Japon ³	99	96	102
Allemagne	86	86	86
France	85	85	86
Italie	79	76	82
Canada ⁴	75	70	81
États-Unis	72	69	76

1 L'âge typique d'obtention du diplôme est l'âge de l'élève à la fin de la dernière année des études secondaires. L'âge typique est calculé en partant du postulat d'une fréquentation à temps plein du système d'éducation ordinaire, sans redoublement. Pour le Canada, l'âge typique est 18 ans.

2 D'un pays à l'autre, la définition de titulaire du diplôme de fin d'études secondaires varie.

3 Il faudrait noter que les différences au niveau des dates de référence entre les données sur l'obtention du diplôme et les données sur la population peuvent amener ce ratio à dépasser 100 pourcent.

4 Les chiffres pour le Canada diffèrent légèrement de ceux publiés dans *Regards sur l'éducation* en raison de changements apportés à la méthode de calcul.

Source : Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, 1998, *Tableau C2.3*; et Centre de la statistique de l'éducation, *Statistique Canada*.

TABLEAU 4.7 TAUX¹ D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES² EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 ANS, SELON LE SEXE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1995 À 1997

	1995			1996			1997		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Canada	75	69	81	75	70	81	75	70	81
T.-N.	76	70	82	80	75	85	79	67	91
Î.-P.-É.	80	74	87	80	73	88	78	73	82
N.-É.	75	71	79	74	69	79	80	73	87
N.-B.	83	78	88	84	80	90	85	80	90
QC ³	88	80	96	91	84	98	86	80	92
Ont.	76	71	81	74	69	79	75	71	80
Man.	76	72	80	75	69	82	76	73	80
Sask.	73	69	78	71	66	77	74	68	81
Alb.	65	60	70	64	61	68	64	59	69
C.-B.	66	61	72	67	63	72	67	62	72
Yn	44	40	48	45	44	46	43	39	47
T. N.-O.	27	25	30	23	21	25	25	22	28

1 Calculé sous la forme du nombre de titulaires du diplôme (à tous les âges) en pourcentage de la population de 18 ans.

2 On exclut les diplômes d'éducation générale, les diplômes de programmes d'éducation des adultes et de recyclage de base pour les adultes, ainsi que les diplômes des écoles de jour pour adultes qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires ordinaires.

3 Les données du Québec comprennent les diplômés de la formation professionnelle et des programmes d'éducation des adultes.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, *Statistique Canada*; Statistiques de l'éducation — Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation (pour les données du Québec).

TABLEAU 4.8 POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 19 À 20 ANS AYANT TERMINÉ DES ÉTUDES SECONDAIRES, SELON LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1991 À 1994 ET 1995 À 1998

	1991 à 1994			1995 à 1998		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Canada	79	76	82	81	78	84
T.-N.	78	75	82	84	82	87
Î.-P.-É.	80	73	87	85	82	88
N.-É.	76	69	83	80	77	84
N.-B.	83	79	87	84	82	87
QC	77	72	82	79	74	84
Ont.	79	77	81	81	79	84
Man.	78	75	81	80	77	83
Sask.	83	81	85	84	83	86
Alb.	78	75	81	80	77	83
C.-B.	82	80	83	82	79	84

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABLEAU 4.9 NOMBRES DE DIPLOMES ET GRADES DÉCERNÉS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA, 1976 À 1997

	Diplômes d'études collégiales	Baccalauréats et premiers grades professionnels	Maîtrises	Doctorats acquis	Total
1976	56 655	83 292	11 555	1 693	153 195
1977	60 687	87 356	12 375	1 702	162 120
1978	64 891	89 349	12 637	1 819	168 696
1979	67 883	87 238	12 351	1 803	169 275
1980	67 343	86 410	12 432	1 738	167 923
1981	68 744	84 926	12 903	1 816	168 389
1982	71 818	87 106	13 110	1 715	173 749
1983	75 776	89 770	13 925	1 821	181 292
1984	83 557	92 856	14 568	1 878	192 859
1985	84 281	97 551	15 208	2 004	199 044
1986	81 761	101 670	15 948	2 220	201 599
1987	82 419	103 078	15 968	2 375	203 840
1988	80 096	103 606	16 320	2 418	202 440
1989	82 190	104 981	16 750	2 573	206 494
1990	82 506	109 777	17 653	2 673	212 609
1991	83 824	114 820	18 033	2 947	219 624
1992	85 949	120 745	19 435	3 136	229 265
1993	92 515	123 202	20 818	3 356	239 891
1994	95 296	126 538	21 292	3 552	246 678
1995	97 195	127 331	21 356	3 716	249 598
1996	104 202	127 989	21 558	3 928	257 677
1997	104 202 ^e	125 729	21 254	3 996	255 181

e On a utilisé des données de 1996 pour les estimations de l'année 1997.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 4.10 TAUX D'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE D'OBTENTION DU GRADE¹, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA PROVINCE D'ÉTUDES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1991 À 1997

Niveau et année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ²	Yn	T.N.-O.
Baccalauréats et premiers grades professionnels													
1991	27,8	22,4	21,4	38,8	26,2	27,6	31,4	30,5	30,8	23,3	18,3	-	-
1992	28,7	21,3	23,8	41,7	26,4	28,4	32,3	30,2	32,2	23,3	20,5	-	-
1993	29,4	22,3	22,5	42,2	26,9	29,8	33,0	30,5	32,7	23,3	20,6	-	-
1994	31,5	23,7	25,1	45,1	27,7	31,9	35,6	33,4	29,1	26,0	22,1	-	-
1995	32,1	23,7	26,9	46,1	30,0	32,1	36,8	34,0	31,3	25,9	22,2	-	-
1996	32,4	25,4	24,0	46,5	32,7	31,9	37,8	32,3	31,1	26,4	21,3	-	-
1997	30,4	25,5	26,6	46,8	31,9	29,2	35,8	31,3	27,9	26,4	21,4	-	-
Maîtrises													
1991	4,2	2,1	0,3	6,3	2,9	5,0	4,7	2,8	2,8	3,1	3,2	-	-
1992	4,6	2,2	0,5	7,6	3,3	5,8	5,1	3,4	3,5	3,1	3,2	-	-
1993	5,0	2,7	0,8	7,6	3,6	6,1	5,4	3,5	3,2	3,6	3,7	-	-
1994	5,0	2,4	0,6	7,8	3,3	6,5	5,3	3,2	3,2	3,6	3,6	-	-
1995	5,0	2,8	0,2	7,8	3,6	6,6	5,3	3,6	3,9	3,6	3,7	-	-
1996	5,3	2,8	0,5	7,4	3,8	7,2	5,7	3,5	3,6	3,3	3,8	-	-
1997	5,2	3,3	0,3	7,8	3,8	7,2	5,6	3,6	3,5	3,3	3,8	-	-
Doctorats acquis													
1991	0,6	0,3	-	0,5	0,1	0,6	0,6	0,4	0,4	0,6	0,5	-	-
1992	0,6	0,2	-	0,4	0,2	0,7	0,7	0,5	0,5	0,7	0,5	-	-
1993	0,7	0,3	-	0,5	0,3	0,8	0,8	0,6	0,6	0,8	0,7	-	-
1994	0,8	0,3	-	0,5	0,3	0,9	0,9	0,8	0,6	0,9	0,7	-	-
1995	0,9	0,3	-	0,7	0,4	1,0	0,9	0,6	0,8	0,9	0,8	-	-
1996	0,9	0,4	-	0,6	0,5	1,1	1,0	0,7	0,8	0,9	0,8	-	-
1997	0,9	0,4	-	0,6	0,4	1,2	0,9	0,7	0,8	0,9	0,8	-	-

1 Les âges typiques pour l'obtention du grade sont les suivants : 22 pour les baccalauréats et premiers grades professionnels, 24 pour les maîtrises et 27 pour les doctorats acquis.

2 Les grades postsecondaires décernés par les collèges universitaires n'ont pas été saisis historiquement et, par conséquent, ne sont pas reflétés dans ces données. Cependant, ces grades seront saisis prochainement par Statistique Canada par l'entremise du Système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE), dont la mise en oeuvre pancanadienne débutera en l'an 2000.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABEAU 4.11 TAUX D'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE¹ D'OBTENTION DU GRADE, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LA PROVINCE DE RÉSIDENCE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1991 à 1997

Niveau et année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ²	Yn	T.N.-O.
Baccalauréats et premiers grades professionnels													
1991	26,8	24,3	33,2	30,5	25,9	28,0	29,6	28,1	28,3	23,2	17,2	5,9	4,1
1992	27,6	24,3	32,9	31,3	27,4	28,3	30,3	27,8	30,4	22,8	21,1	7,2	4,4
1993	28,2	26,0	33,6	31,8	27,7	30,0	31,1	27,8	31,7	23,0	19,4	7,9	5,8
1994	30,1	27,4	36,1	34,9	27,9	32,0	33,6	29,8	28,7	25,6	20,3	19,1	5,9
1995	30,9	27,8	36,2	34,2	32,7	31,1	35,3	30,4	31,5	25,7	20,9	12,7	5,6
1996	31,3	30,4	34,0	36,9	31,8	30,7	36,5	29,4	31,2	26,5	20,7	11,7	7,5
1997	29,7	31,3	34,3	36,9	31,0	28,1	34,6	29,0	27,9	23,1	22,2	15,9	8,0
Maîtrises													
1991	3,5	2,8	3,4	4,9	3,1	4,4	3,7	2,6	1,8	3,0	2,4	1,1	0,9
1992	3,9	2,4	4,5	5,5	4,0	5,0	4,0	3,0	1,8	2,9	3,1	1,5	0,5
1993	4,1	3,2	4,8	5,3	4,0	5,5	4,3	3,3	2,0	3,3	2,3	0,5	1,2
1994	4,2	3,2	3,5	5,4	3,7	5,8	4,3	3,1	2,1	3,2	2,2	1,9	1,4
1995	4,3	3,9	6,7	5,2	3,7	5,5	4,5	3,5	3,7	3,2	2,4	3,1	0,7
1996	4,6	4,1	3,2	5,4	4,4	6,2	5,0	3,5	3,7	3,2	2,7	3,0	1,7
1997	4,7	4,4	2,8	5,1	4,7	6,0	4,9	3,9	3,5	3,3	3,4	1,5	1,0
Doctorats acquis													
1991	0,4	0,3	-	0,4	0,3	0,5	0,4	0,3	0,2	0,4	0,3	-	0,2
1992	0,4	0,1	0,2	0,4	0,1	0,5	0,5	0,3	0,2	0,4	0,4	-	0,1
1993	0,3	0,1	0,3	0,4	0,2	0,2	0,4	0,4	0,2	0,5	0,1	-	0,1
1994	0,5	0,2	0,2	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,3	0,6	0,2	-	0,2
1995	0,5	0,2	0,2	0,6	0,3	0,6	0,6	0,5	0,7	0,5	0,3	-	0,1
1996	0,6	0,2	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6	0,7	0,6	0,3	-	-
1997	0,6	0,4	0,3	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,5	0,5	-	0,1

1 Les âges typiques pour l'obtention du grade sont les suivants : 22 pour les baccalauréats et premiers grades professionnels, 24 pour les maîtrises et 27 pour les doctorats acquis.

2 Les grades postsecondaires décernés par les collèges universitaires n'ont pas été saisis historiquement et, par conséquent, ne sont pas reflétés dans ces données. Cependant, ces grades seront saisis prochainement par Statistique Canada par l'entremise du Système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE), dont la mise en oeuvre pancanadienne débutera en l'an 2000.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 4.12 TAUX D'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE¹ EN POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ÂGE TYPIQUE D'OBTENTION DU GRADE UNIVERSITAIRE², SELON LE SEXE, LE DOMAINE D'ÉTUDES ET LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, 1987 ET 1997

	Baccalauréats et premiers grades professionnels		Maîtrises		Doctorats acquis	
	1987	1997	1987	1997	1987	1997
Les deux sexes						
Agriculture et biologie	1,3	2,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Arts et sciences	1,4	0,9	-	-	-	-
Éducation	3,3	5,0	0,6	0,8	-	0,1
Génie et sciences appliquées	1,8	2,2	0,3	0,5	0,1	0,2
Beaux-arts et arts appliqués	0,7	1,0	0,1	0,1	-	-
Professions et métiers de la santé	1,4	2,1	0,2	0,4	-	0,1
Sciences humaines et sciences connexes	2,3	3,6	0,4	0,7	0,1	0,1
Mathématiques et sciences physiques	1,6	1,7	0,2	0,3	0,1	0,2
Sciences sociales et sciences connexes	7,5	11,5	1,2	2,1	0,1	0,2
Total	21,2	30,4	3,1	5,2	0,5	0,9
Hommes						
Agriculture et biologie	1,1	1,8	0,2	0,2	0,1	0,1
Arts et sciences	1,2	0,6	-	-	-	-
Éducation	1,9	2,8	0,4	0,5	-	0,1
Génie et sciences appliquées	3,0	3,4	0,5	0,8	0,1	0,3
Beaux-arts et arts appliqués	0,5	0,7	-	0,1	-	-
Professions et métiers de la santé	0,8	1,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Sciences humaines et sciences connexes	1,7	2,6	0,3	0,6	0,1	0,1
Mathématiques et sciences physiques	2,2	2,3	0,3	0,5	0,2	0,3
Sciences sociales et sciences connexes	7,1	9,3	1,3	2,2	0,1	0,2
Total	19,5	24,5	3,3	5,0	0,7	1,1
Femmes						
Agriculture et biologie	1,5	2,9	0,1	0,3	-	0,1
Arts et sciences	1,6	1,2	-	-	-	-
Éducation	4,8	7,2	0,8	1,2	0,1	0,1
Génie et sciences appliquées	0,4	1,0	0,1	0,2	-	-
Beaux-arts et arts appliqués	0,9	1,3	0,1	0,2	-	-
Professions et métiers de la santé	2,1	3,2	0,2	0,6	-	0,1
Sciences humaines et sciences connexes	2,9	4,7	0,5	0,8	-	0,1
Mathématiques et sciences physiques	0,9	1,1	0,1	0,2	-	0,1
Sciences sociales et sciences connexes	8,0	13,8	1,0	2,0	0,1	0,2
Total	23,1	36,4	2,9	5,4	0,3	0,7

1 Exclut les diplômes et certificats universitaires de premier cycle et de cycles supérieurs.

2 Les âges typiques d'obtention du grade sont les suivants : 22 pour les baccalauréats et premiers grades professionnels, 24 pour les maîtrises et 27 pour les doctorats acquis.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 4.13 NOMBRE DE DIPLÔMES ET GRADES DÉCERNÉS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1991 À 1997

Niveau	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC ¹	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ²	Yn	T.N.-O.
Diplômes d'études collégiales													
1991	83 824	969	519	1 041	1 031	39 694	24 814	1 729	1 315	7 460	5 146	33	73
1992	85 949	1 064	495	1 034	1 256	40 394	25 662	1 520	1 403	7 705	5 143	26	247
1993	92 515	1 268	433	1 336	1 241	42 933	29 234	1 691	1 422	7 304	5 457	26	170
1994	95 296	1 293	486	1 388	1 324	43 221	30 306	1 669	1 555	7 634	6 183	29	208
1995	97 195	1 364	655	1 895	1 469	40 891	33 326	1 376	1 545	8 094	6 418	54	108
1996	104 202	1 796	692	3 692	1 287	39 998	38 372	1 496	1 431	8 212	6 995	40	191
1997
Diplômes et certificats universitaires													
1991	24 023	96	52	703	316	18 469	1 909	271	1 011	418	778
1992	25 744	274	37	703	347	19 742	1 797	231	1 231	413	969
1993	26 670	292	47	716	371	20 453	1 814	239	1 296	376	1 066
1994	26 982	406	64	830	401	20 740	1 702	267	1 032	324	1 216
1995	25 986	413	79	723	369	20 059	1 644	280	896	429	1 094
1996	24 641	426	59	745	421	18 683	1 587	284	888	326	1 222
1997	22 862	473	51	734	349	17 089	1 539	225	836	302	1 264
Baccalauréats et premiers grades professionnels													
1991	114 820	2 249	405	5 275	2 901	27 246	49 620	4 980	4 117	9 274	8 753
1992	120 745	2 128	452	5 786	3 008	28 163	52 220	4 975	4 252	9 467	10 294
1993	123 202	2 263	438	5 998	3 157	28 917	52 892	5 061	4 425	9 441	10 610
1994	126 538	2 350	498	6 150	3 208	29 668	54 318	5 375	3 894	10 047	11 030
1995	127 331	2 207	503	6 025	3 339	29 362	55 160	5 353	4 273	9 967	11 142
1996	127 989	2 208	459	5 923	3 542	29 812	55 670	5 084	4 245	10 188	10 858
1997	125 729	2 174	514	5 982	3 518	28 783	53 987	5 000	3 926	10 544	11 301
Maîtrises													
1991	18 033	202	5	890	325	5 298	7 685	458	370	1 290	1 510
1992	19 435	207	9	1 033	364	5 787	8 182	538	453	1 283	1 579
1993	20 818	260	14	1 017	385	6 081	8 688	553	411	1 453	1 956
1994	21 292	221	11	1 051	361	6 474	8 704	523	417	1 511	2 019
1995	21 356	248	3	1 053	402	6 422	8 552	582	517	1 502	2 075
1996	21 558	243	10	979	416	6 668	8 800	562	480	1 339	2 061
1997	21 254	272	6	989	408	6 576	8 458	556	472	1 442	2 075
Doctorats acquis													
1991	2 947	27	...	79	17	792	1 259	79	69	319	306
1992	3 136	24	...	69	29	895	1 348	86	71	314	300
1993	3 356	30	...	77	31	884	1 410	104	84	368	368
1994	3 552	31	...	72	35	971	1 465	120	73	398	387
1995	3 716	28	...	86	38	1 015	1 506	100	97	373	473
1996	3 928	30	...	81	49	1 093	1 606	102	103	388	476
1997	3 996	32	...	81	38	1 143	1 579	113	103	430	477

1 Les données des collèges comprennent les programmes menant à des carrières techniques et les programmes de passage à l'université.

2 Les grades postsecondaires décernés par les collèges universitaires n'ont pas été saisis historiquement et, par conséquent, ne sont pas reflétés dans ces données. Cependant, ces grades seront saisis prochainement par Statistique Canada par l'entremise du Système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE), dont la mise en oeuvre pancanadienne débutera en l'an 2000.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada. Source des données pour les cégeps du Québec, 1996: Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation.

TABLEAU 4.14 NOMBRE DE GRADES UNIVERSITAIRES DÉCERNÉS¹, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA ET PROVINCES, 1987

1987	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Les deux sexes	140 666	2 618	358	6 269	3 314	43 098	54 229	5 668	5 261	10 149	9 702
Sciences physiques, naturelles et appliquées	29 293	416	67	1 578	924	7 844	11 316	1 353	1 229	2 435	2 131
Agriculture et biologie	7 934	120	27	550	209	1 802	2 819	476	504	711	716
Génie et sciences appliquées	11 344	116	25	565	455	3 310	4 551	359	317	953	693
Mathématiques et sciences physiques	10 015	180	15	463	260	2 732	3 946	518	408	771	722
Sciences humaines et sociales	81 247	1 816	216	3 381	1 754	21 423	34 431	3 570	3 009	5 678	5 969
Éducation	22 883	1 165	66	787	740	6 413	7 298	959	1 301	2 459	1 695
Beaux-arts et arts appliqués	3 980	13	6	177	44	1 460	1 383	188	95	273	341
Arts et sciences	7 056	...	4	286	87	754	5 232	323	7	97	266
Sciences humaines et sciences connexes	15 628	325	43	639	284	4 810	6 675	493	482	746	1 131
Sciences sociales et sciences connexes	31 700	313	97	1 492	599	7 986	13 843	1 607	1 124	2 103	2 536
Commerce, gestion et administration	20 042	164	75	832	467	9 650	5 792	369	753	991	949
Professions et métiers de la santé	10 084	222	...	478	169	4 181	2 690	376	270	1 045	653
Hommes	66 754	1 205	163	3 005	1 604	19 781	25 823	2 870	2 554	4 965	4 784
Sciences physiques, naturelles et appliquées	20 972	314	41	1 065	701	5 544	8 111	953	867	1 815	1 561
Agriculture et biologie	3 722	68	10	229	98	792	1 300	224	269	359	373
Génie et sciences appliquées	9 994	107	22	490	409	2 854	4 025	329	293	848	617
Mathématiques et sciences physiques	7 256	139	9	346	194	1 898	2 786	400	305	608	571
Sciences humaines et sociales	31 377	730	77	1 334	640	7 755	13 467	1 536	1 195	2 243	2 400
Éducation	7 247	442	14	284	245	1 951	2 318	287	398	783	525
Beaux-arts et arts appliqués	1 410	6	2	76	15	511	485	56	36	109	114
Arts et sciences	3 029	...	-	114	30	287	2 249	203	4	37	105
Sciences humaines et sciences connexes	5 885	124	23	226	112	1 736	2 475	212	264	285	428
Sciences sociales et sciences connexes	13 806	158	38	634	238	3 270	5 940	778	493	1 029	1 228
Commerce, gestion et administration	11 405	101	45	490	255	5 268	3 425	222	393	593	613
Professions et métiers de la santé	3 000	60	...	116	8	1 214	820	159	99	314	210
Femmes	73 912	1 413	195	3 264	1 710	23 317	28 406	2 798	2 707	5 184	4 918
Sciences physiques, naturelles et appliquées	8 321	102	26	513	223	2 300	3 205	400	362	620	570
Agriculture et biologie	4 212	52	17	321	111	1 010	1 519	252	235	352	343
Génie et sciences appliquées	1 350	9	3	75	46	456	526	30	24	105	76
Mathématiques et sciences physiques	2 759	41	6	117	66	834	1 160	118	103	163	151
Sciences humaines et sociales	49 870	1 086	139	2 047	1 114	13 668	20 964	2 034	1 814	3 435	3 569
Éducation	15 636	723	52	503	495	4 462	4 980	672	903	1 676	1 170
Beaux-arts et arts appliqués	2 570	7	4	101	29	949	898	132	59	164	227
Arts et sciences	4 027	...	4	172	57	467	2 983	120	3	60	161
Sciences humaines et sciences connexes	9 743	201	20	413	172	3 074	4 200	281	218	461	703
Sciences sociales et sciences connexes	17 894	155	59	858	361	4 716	7 903	829	631	1 074	1 308
Commerce, gestion et administration	8 637	63	30	342	212	4 382	2 367	147	360	398	336
Professions et métiers de la santé	7 084	162	...	362	161	2 967	1 870	217	171	731	443

1 Comprennent les certificats et les diplômes.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 4.15 NOMBRE DE GRADES UNIVERSITAIRES DÉCERNÉS¹, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA ET PROVINCES, 1997

1997	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Les deux sexes	173 841	2 951	571	7 786	4 313	53 591	65 563	5 894	5 337	12 718	15 117
Sciences physiques, naturelles et appliquées	34 352	625	171	2 023	942	8 777	13 620	1 280	1 147	2 681	3 086
Agriculture et biologie	11 811	267	135	821	275	2 223	4 699	605	548	1 030	1 208
Génie et sciences appliquées	12 798	164	13	680	474	3 834	4 908	356	343	994	1 032
Mathématiques et sciences physiques	9 743	194	23	522	193	2 720	4 013	319	256	657	846
Sciences humaines et sociales	101 938	1 764	283	4 113	2 497	28 592	41 394	3 656	3 076	6 948	9 615
Éducation	27 808	496	51	1 014	929	8 602	9 265	1 209	1 124	2 690	2 428
Beaux-arts et arts appliqués	5 215	40	9	232	54	1 690	2 088	193	122	388	399
Arts et sciences	5 529	29	1	217	58	2 131	1 428	286	10	372	997
Sciences humaines et sciences connexes	21 380	363	79	836	496	6 370	9 109	463	502	1 029	2 133
Sciences sociales et sciences connexes	42 006	836	143	1 814	960	9 799	19 504	1 505	1 318	2 469	3 658
Commerce, gestion et administration	24 582	370	91	1 132	618	11 236	6 892	454	806	1 546	1 437
Professions et métiers de la santé	12 969	192	26	518	256	4 986	3 657	504	308	1 543	979
Hommes	73 078	1 256	204	3 288	1 811	21 549	28 198	2 554	2 324	5 442	6 452
Sciences physiques, naturelles et appliquées	21 699	392	77	1 161	631	5 778	8 537	738	746	1 713	1 926
Agriculture et biologie	4 807	119	51	309	107	854	1 947	225	262	448	485
Génie et sciences appliquées	10 141	141	8	515	382	3 033	3 869	287	280	798	828
Mathématiques et sciences physiques	6 751	132	18	337	142	1 891	2 721	226	204	467	613
Sciences humaines et sociales	35 160	634	87	1 406	809	9 058	14 602	1 365	1 138	2 534	3 527
Éducation	8 039	174	9	315	294	2 094	2 753	357	366	885	792
Beaux-arts et arts appliqués	1 711	19	3	91	13	541	671	67	43	140	123
Arts et sciences	1 738	12	-	62	22	557	541	138	5	110	291
Sciences humaines et sciences connexes	8 039	132	35	296	188	2 269	3 351	193	240	432	903
Sciences sociales et sciences connexes	15 633	297	40	642	292	3 597	7 286	610	484	967	1 418
Commerce, gestion et administration	12 775	176	40	589	336	5 386	4 024	280	351	844	749
Professions et métiers de la santé	3 444	54	-	132	35	1 327	1 035	171	89	351	250
Femmes	100 763	1 695	367	4 498	2 502	32 042	37 365	3 340	3 013	7 276	8 665
Sciences physiques, naturelles et appliquées	12 653	233	94	862	311	2 999	5 083	542	401	968	1 160
Agriculture et biologie	7 004	148	84	512	168	1 369	2 752	380	286	582	723
Génie et sciences appliquées	2 657	23	5	165	92	801	1 039	69	63	196	204
Mathématiques et sciences physiques	2 992	62	5	185	51	829	1 292	93	52	190	233
Sciences humaines et sociales	66 778	1 130	196	2 707	1 688	19 534	26 792	2 291	1 938	4 414	6 088
Éducation	19 769	322	42	699	635	6 508	6 512	852	758	1 805	1 636
Beaux-arts et arts appliqués	3 504	21	6	141	41	1 149	1 417	126	79	248	276
Arts et sciences	3 791	17	1	155	36	1 574	887	148	5	262	706
Sciences humaines et sciences connexes	13 341	231	44	540	308	4 101	5 758	270	262	597	1 230
Sciences sociales et sciences connexes	26 373	539	103	1 172	668	6 202	12 218	895	834	1 502	2 240
Commerce, gestion et administration	11 807	194	51	543	282	5 850	2 868	174	455	702	688
Professions et métiers de la santé	9 525	138	26	386	221	3 659	2 622	333	219	1 192	729

1 Comprennent les certificats et les diplômes.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

TABLEAU 4.16 RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE¹ ET NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 20 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, 1986 ET 1996

	Inférieur aux études secondaires ² %	Études secondaires ³ %	Postsecondaire de niveau non universitaire ⁴ %	Postsecondaire de niveau universitaire ⁵ %
1986				
Population autochtone	60	24	15	2
Population non autochtone	27	34	28	12
1996				
Population autochtone	45	32	20	4
Population non autochtone	17	36	28	19

1 La population autochtone désigne les personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimaux), ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada* ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une première nation.

2 Inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.

3 Inclut les diplômés des études secondaires et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.

4 Inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.

5 Inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensements de 1986 et de 1996, Statistique Canada.

TABLEAU 4.17 RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE¹ ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

	Population totale	Inférieur aux études secondaires ²		Études secondaires ³		Postsecondaire de niveau non universitaire ⁴		Postsecondaire de niveau universitaire ⁵	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada	135 890	55 835	41	38 775	29	34 595	25	6 685	5
Terre-Neuve et Labrador	2 715	720	26	580	21	1 175	43	225	8
Île-du-Prince-Édouard	155	25	16	100	65
Nouvelle-Écosse	2 290	650	28	710	31	725	32	205	9
Nouveau-Brunswick	1 915	435	23	590	31	715	37	150	8
Québec	12 140	6 020	50	2 875	24	2 605	21	625	5
Ontario	24 310	8 340	34	7 445	31	7 025	29	1 515	6
Manitoba	21 350	10 885	51	5 335	25	4 490	21	640	3
Saskatchewan	17 745	8 065	45	5 025	28	3 700	21	965	5
Alberta	22 010	8 485	39	6 950	32	5 585	25	1 000	5
Colombie-Britannique	23 195	8 640	37	7 210	31	6 160	27	1 170	5
Yukon	1 135	295	26	270	24	485	43	65	6
Territoires du Nord-Ouest	6 930	3 275	47	1 700	25	1 855	27	80	1

1 La population autochtone désigne les personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimaux), ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada* ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une première nation.

2 Inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.

3 Inclut les diplômés des études secondaires et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.

4 Inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.

5 Inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

TABLEAU 4.18 RÉPARTITION DE LA POPULATION AUTOCHTONE¹ ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

	Population totale	Inférieur aux études secondaires ²		Études secondaires ³		Postsecondaire de niveau non universitaire ⁴		Postsecondaire de niveau universitaire ⁵	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada	617 745	260 815	42	140 830	23	176 630	29	39 450	6
Terre-Neuve et Labrador	11 610	4 505	39	1 855	16	4 645	40	590	5
Île-du-Prince-Édouard	815	310	38	90	11	255	31	75	9
Nouvelle-Écosse	9 915	3 050	31	2 270	23	3 535	36	1 030	10
Nouveau-Brunswick	8 105	2 250	28	2 140	26	2 905	36	790	10
Québec	58 930	27 845	47	12 825	22	13 895	24	4 350	7
Ontario	119 435	44 570	37	29 615	25	36 750	31	8 495	7
Manitoba	93 640	48 160	51	18 375	20	21 700	23	5 355	6
Saskatchewan	73 080	33 170	45	15 380	21	18 125	25	6 410	9
Alberta	93 380	37 035	40	22 960	25	28 490	31	4 855	5
Colombie-Britannique	116 165	45 415	39	28 885	25	35 470	31	6 365	5
Yukon	5 460	1 610	29	1 180	22	2 275	42	340	6
Territoires du Nord-Ouest	27 170	12 770	47	5 050	19	8 570	32	735	3

1 La population autochtone désigne les personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimaux), ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada* ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une première nation.

2 Inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.

3 Inclut les diplômés des études secondaires et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.

4 Inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.

5 Inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

TABLEAU 4.19 RÉPARTITION DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 29 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

	Population totale	Inférieur aux études secondaires ¹		Études secondaires ²		Postsecondaire de niveau non universitaire ³		Postsecondaire de niveau universitaire ⁴	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada	3 909 695	660 620	17	1 067 550	27	1 236 835	32	944 690	24
Terre-Neuve et Labrador	78 030	19 150	25	16 100	21	28 800	37	13 985	18
Île-du-Prince-Édouard	17 485	4 240	24	3 885	22	6 005	34	3 355	19
Nouvelle-Écosse	121 170	23 540	19	27 160	22	43 010	35	27 455	23
Nouveau-Brunswick	100 180	19 205	19	29 295	29	32 205	32	19 480	19
Québec	946 575	170 505	18	220 990	23	326 050	34	229 030	24
Ontario	1 515 560	227 585	15	442 215	29	447 810	30	397 940	26
Manitoba	128 680	25 365	20	37 935	29	36 355	28	29 010	23
Saskatchewan	102 175	20 510	20	26 605	26	33 660	33	21 410	21
Alberta	374 235	68 540	18	106 160	28	121 195	32	78 355	21
Colombie-Britannique	516 890	80 910	16	154 945	30	158 770	31	122 260	24
Yukon	3 715	560	15	970	26	1 185	32	975	26
Territoires du Nord-Ouest	4 990	475	9	1 260	25	1 790	36	1 460	29

1 Inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.

2 Inclut les diplômés des études secondaires et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.

3 Inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.

4 Inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

TABLEAU 4.20 RÉPARTITION DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

	Population totale	Inférieur aux études secondaires ¹		Études secondaires ²		Postsecondaire de niveau non universitaire ³		Postsecondaire de niveau universitaire ⁴	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada	25 426 900	5 703 795	22	6 525 855	26	7 854 650	31	5 342 570	21
Terre-Neuve et Labrador	487 100	167 285	34	81 500	17	173 050	36	65 245	13
Île-du-Prince-Édouard	112 980	34 770	31	22 795	20	37 225	33	18 210	16
Nouvelle-Écosse	800 415	214 170	27	154 065	19	280 275	35	151 885	19
Nouveau-Brunswick	652 120	187 865	29	165 755	25	196 860	30	101 640	16
Québec	6 527 405	1 585 215	24	1 775 590	27	1 835 680	28	1 330 905	20
Ontario	9 575 575	1 970 320	21	2 501 205	26	2 938 870	31	2 165 185	23
Manitoba	846 860	218 375	26	204 400	24	253 135	30	170 950	20
Saskatchewan	710 590	188 180	26	165 980	23	223 430	31	133 010	19
Alberta	2 370 330	501 625	21	579 600	24	806 785	34	482 310	20
Colombie-Britannique	3 288 005	628 235	19	863 225	26	1 088 105	33	708 430	22
Yukon	26 435	4 225	16	5 595	21	10 265	39	6 335	24
Territoires du Nord-Ouest	29 100	3 525	12	6 090	21	10 975	38	8 475	29

1 Inclut les personnes ayant atteint les niveaux de formation suivants : préscolaire, primaire et secondaire non terminé.

2 Inclut les diplômés des études secondaires et les personnes ayant suivi des études postsecondaires sans obtenir de certificat ou de diplôme.

3 Inclut les diplômés de niveau collégial et les diplômés en formation professionnelle au niveau des métiers.

4 Inclut les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

TABLEAU 4.21 RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON LA LANGUE MATERNELLE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 1996

	Total	Anglais		Français		Autres ¹		Combinaisons ²	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada	22 628 925	12 954 115	57	5 389 710	24	3 986 010	18	299 090	1
T.-N.	437 345	430 435	98	2 035	1	4 355	1	520	-
Î.-P.-É.	103 750	96 645	93	4 920	5	1 870	2	315	-
N.-É.	719 970	664 400	92	31 375	4	21 050	3	3 145	-
N.-B.	585 025	373 390	64	197 595	34	9 365	2	4 675	1
QC	5 673 465	465 020	8	4 583 560	81	551 765	10	73 120	1
Ont.	8 429 215	5 891 280	70	411 030	5	1 999 990	24	126 915	2
Man.	855 880	604 695	71	41 805	5	194 785	23	14 595	2
Sask.	748 135	605 975	81	17 840	2	112 880	15	11 440	2
Alb.	2 055 020	1 611 525	78	47 955	2	369 740	18	25 800	1
C.-B.	2 954 705	2 167 750	73	49 425	2	699 875	24	37 655	1
Yn	23 265	19 500	84	955	4	2 515	11	295	1
T. N.-O.	43 150	23 500	55	1 220	3	17 815	41	615	1

1 La catégorie « Autres » inclut les gens dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français (y compris les gens dont la première langue est une langue autochtone).

2 La catégorie « Combinaisons » inclut l'une des combinaisons linguistiques suivantes : l'anglais et le français, l'anglais et une autre langue, le français et une autre langue, l'anglais, le français et une autre langue.

Source : Recensement 1996, Statistique Canada.

CHAPITRE 5 TABLEAUX

TABLEAU 5.1 TAUX D'EMPLOI DU GROUPE DES 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998

1990	Les deux sexes					Hommes					Femmes				
	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire
		78	65	79	84		88	87	77	88		90	93	70	53
Canada	78	65	79	84	88	87	77	88	90	93	70	53	71	78	83
T.-N.	63	43	65	76	89	72	54	77	80	94	54	33	54	72	82
Î.-P.-É.	73	61	75	82	88	80	71	81	86	95	67	49	70	78	81
N.-É.	74	60	75	79	88	83	72	88	85	94	65	47	64	73	82
N.-B.	70	52	74	80	89	78	62	85	86	95	61	40	64	73	84
QC	74	60	75	82	87	83	73	85	87	91	65	47	67	76	83
Ont.	82	71	82	87	89	90	83	90	92	94	74	60	75	81	84
Man.	81	72	81	88	89	89	82	89	93	94	74	60	74	83	83
Sask.	81	72	83	86	89	89	82	90	92	93	74	59	75	81	84
Alb.	81	70	80	87	88	89	81	90	92	94	73	58	72	81	80
C.-B.	79	66	78	84	87	88	78	89	91	92	70	53	69	76	82
1998															
Canada	78	61	77	83	87	85	72	85	88	90	72	50	70	78	83
T.-N.	61	39	58	71	83	66	46	67	73	86	56	32	50	70	79
Î.-P.-É.	74	60	71	79	89	77	66	77	81	91	71	50	67	77	88
N.-É.	73	56	72	77	85	80	65	83	83	89	66	44	63	72	81
N.-B.	71	49	72	79	86	77	57	81	82	89	66	40	65	75	84
QC	75	57	73	80	86	82	68	81	86	89	68	46	65	75	83
Ont.	80	65	78	85	88	87	76	86	91	91	74	53	71	80	84
Man.	83	70	83	88	89	89	81	90	91	94	77	56	77	84	84
Sask.	83	68	84	87	89	88	77	90	91	92	78	54	78	83	85
Alb.	84	72	83	86	88	90	83	90	92	93	77	58	77	81	83
C.-B.	77	59	75	83	84	83	68	82	87	88	72	49	69	79	80

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABLEAU 5.2 TAUX D'EMPLOI DU GROUPE DES 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998

1990	Les deux sexes					Hommes					Femmes				
	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire
		78	62	78	85		87	84	73	85		88	88	72	49
Canada	78	62	78	85	87	84	73	85	88	88	72	49	71	81	85
T.-N.	63	39	61	74	88	68	47	69	77	90	58	30	53	72	85
Î.-P.-É.	69	52	71	81	81	74	61	76	84	90	64	37	67	79	71
N.-É.	74	57	74	80	86	80	66	87	83	90	68	45	64	77	82
N.-B.	71	46	75	81	88	76	54	82	86	90	67	34	68	77	87
QC	76	61	74	83	84	81	70	84	84	85	71	49	66	82	83
Ont.	81	67	81	87	89	87	79	86	92	90	76	54	75	83	89
Man.	79	66	80	88	85	85	80	84	90	86	73	50	75	86	84
Sask.	78	61	79	85	86	84	72	86	89	88	72	46	72	81	85
Alb.	78	62	77	87	85	87	77	87	90	91	70	46	69	83	80
C.-B.	77	62	77	81	84	85	76	86	87	85	69	48	69	76	84
1998															
Canada	78	57	74	84	85	83	70	81	87	87	73	42	66	81	84
T.-N.	59	30	55	67	74	61	40	66	64	70	56	--	42	69	77
Î.-P.-É.	72	56	62	79	90	74	65	67	78	88	71	--	56	79	91
N.-É.	76	59	71	79	86	81	69	80	85	85	71	43	61	74	87
N.-B.	72	45	70	79	85	75	51	78	80	82	70	36	61	78	87
QC	75	54	70	82	84	80	65	76	85	85	71	41	63	78	83
Ont.	80	61	75	86	87	86	76	83	90	89	75	42	67	82	85
Man.	81	59	79	89	88	87	79	86	90	91	75	31	70	89	84
Sask.	79	51	79	88	85	85	64	87	91	87	73	37	68	85	82
Alb.	83	70	82	86	87	89	86	89	91	89	76	53	74	81	84
C.-B.	75	52	73	82	82	79	61	79	84	82	72	43	65	80	81

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABEAU 5.3 TAUX DE CHÔMAGE DES 25 À 54 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998

1990	Les deux sexes					Hommes				Femmes					
	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire
		7	12	7	6		4	7	11	7		6	4	7	12
Canada	7	12	7	6	4	7	11	7	6	4	7	12	7	6	4
T.-N.	15	26	14	11	4	14	25	11	11	--	16	26	17	12	--
Î.-P.-É.	14	22	15	9	5	13	20	13	9	--	16	27	16	9	8
N.-É.	9	14	9	8	5	9	14	7	9	4	10	15	12	8	6
N.-B.	11	18	9	8	4	10	17	8	8	3	11	19	10	9	5
QC	9	14	9	8	5	9	13	9	8	5	10	14	10	7	6
Ont.	6	9	6	5	3	5	8	6	5	3	6	10	5	5	3
Man.	6	9	6	5	4	6	9	6	5	3	6	9	6	5	5
Sask.	6	10	5	5	3	6	10	5	5	3	6	9	6	5	4
Alb.	6	11	6	5	3	6	10	6	5	3	7	11	7	6	4
C.-B.	7	13	7	6	4	7	13	7	6	4	8	12	8	7	4
1998															
Canada	7	13	7	6	4	7	13	7	7	4	7	13	8	6	4
T.-N.	16	27	18	15	5	17	28	17	17	5	15	25	19	12	5
Î.-P.-É.	13	22	15	11	4	13	20	14	11	5	13	26	17	10	4
N.-É.	9	15	8	9	5	9	15	8	9	5	9	15	9	8	5
N.-B.	11	21	10	9	5	12	22	10	11	4	10	18	11	8	5
QC	9	15	10	8	5	9	16	10	8	5	9	15	10	8	5
Ont.	6	10	7	5	4	6	9	6	5	4	6	11	7	5	4
Man.	5	8	5	4	3	5	7	4	4	3	5	9	5	4	3
Sask.	5	10	5	4	3	5	10	5	5	2	5	9	5	4	4
Alb.	5	8	5	5	3	5	8	4	5	2	5	9	5	5	4
C.-B.	8	16	8	7	5	8	15	9	8	5	7	16	7	6	5

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABEAU 5.4 TAUX DE CHÔMAGE DES 25 À 29 ANS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1990 ET 1998

1990	Les deux sexes					Hommes				Femmes					
	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Inférieur aux études secondaires	Études secondaires	Post-secondaire non universitaire	Universitaire
		9	17	9	8		5	10	17	9		8	5	9	18
Canada	9	17	9	8	5	10	17	9	8	5	9	18	9	7	4
T.-N.	17	31	19	14	--	17	29	18	14	--	18	34	20	14	--
Î.-P.-É.	21	35	20	10	--	19	31	17	--	--	22	44	22	--	--
N.-É.	12	22	12	11	6	13	23	9	12	--	12	19	16	9	--
N.-B.	13	28	11	10	--	14	27	11	10	--	12	29	11	9	--
QC	11	18	11	9	7	12	18	10	11	8	10	18	12	7	7
Ont.	7	14	8	6	3	8	14	8	5	3	7	15	6	7	2
Man.	8	13	8	6	6	8	11	8	7	--	8	16	7	6	--
Sask.	9	18	8	7	5	10	17	8	8	--	8	19	7	6	--
Alb.	8	17	8	6	4	8	16	7	7	--	8	18	9	5	--
C.-B.	10	18	8	9	7	9	17	7	9	--	10	20	9	9	--
1998															
Canada	9	18	10	7	5	9	18	10	8	5	8	20	10	7	5
T.-N.	19	38	19	20	--	22	36	16	25	--	16	--	23	15	--
Î.-P.-É.	16	30	22	13	--	16	26	20	14	--	15	--	23	--	--
N.-É.	10	21	12	9	4	11	22	12	10	--	9	--	11	9	--
N.-B.	13	32	14	11	7	15	34	13	14	--	11	--	15	9	--
QC	10	21	14	8	6	11	22	14	8	6	9	17	14	8	6
Ont.	7	15	9	6	4	7	12	9	6	4	7	21	10	6	4
Man.	6	14	6	4	3	6	11	6	--	--	5	--	7	--	--
Sask.	7	22	7	5	--	7	20	7	--	--	7	25	8	--	--
Alb.	6	10	6	6	4	6	--	6	5	--	6	--	--	6	--
C.-B.	11	26	11	9	7	13	26	13	12	8	8	26	10	5	6

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABLEAU 5.5 TRAVAIL À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE EN PROPORTION DE LA POPULATION ACTIVE, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET POUR CERTAINS GROUPES D'ÂGE, 1976 À 1996

Année	Groupe des 15 à 24 ans				Groupe des 25 à 34 ans				Groupe des 35 à 54 ans			
	Total	Études secondaires ou moins	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Études secondaires ou moins	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Études secondaires ou moins	Post-secondaire non universitaire	Universitaire
1976	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	--
1977	3	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
1978	3	4	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1
1979	4	4	2	3	1	2	2	1	1	1	1	1
1980	4	4	3	3	1	2	1	1	1	2	1	1
1981	4	5	3	3	2	2	2	1	1	2	2	1
1982	6	6	5	4	2	2	2	2	2	2	2	1
1983	7	7	7	6	3	3	3	2	3	3	3	2
1984	8	8	7	6	3	3	3	3	3	3	3	2
1985	7	8	7	5	3	4	3	3	3	3	3	2
1986	7	7	6	6	3	4	3	3	3	3	3	2
1987	6	7	5	5	3	3	3	2	3	3	3	2
1988	6	6	5	4	3	3	3	2	3	3	3	2
1989	5	5	4	4	3	3	2	2	3	3	3	1
1990	5	6	4	3	3	3	3	2	3	3	3	2
1991	7	7	6	6	4	4	3	3	3	4	3	2
1992	9	9	8	8	4	5	5	3	4	4	4	2
1993	10	10	9	9	5	6	5	4	4	5	4	3
1994	10	10	9	8	5	5	5	4	4	5	4	3
1995	10	10	10	9	5	5	4	4	4	5	5	3
1996	10	10	9	8	4	5	4	4	4	4	4	3

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABLEAU 5.6 TAUX DE CHÔMAGE, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET POUR CERTAINS GROUPES D'ÂGE, 1976 À 1996

Année	Groupe des 15 à 24 ans				Groupe des 25 à 34 ans				Groupe des 35 à 54 ans			
	Total	Études secondaires ou moins	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Études secondaires ou moins	Post-secondaire non universitaire	Universitaire	Total	Études secondaires ou moins	Post-secondaire non universitaire	Universitaire
1976	13	13	8	7	6	7	5	4	5	5	4	2
1977	14	15	9	8	7	8	5	4	5	6	4	2
1978	14	15	9	8	7	9	6	4	6	6	4	2
1979	13	14	9	7	7	8	5	4	5	5	3	2
1980	13	14	9	7	7	8	5	4	5	6	3	2
1981	13	14	8	7	7	8	5	4	5	6	3	2
1982	19	20	12	10	10	12	8	6	8	9	5	3
1983	20	21	14	10	12	14	9	6	8	9	7	3
1984	18	19	12	10	12	14	9	6	8	9	6	4
1985	16	17	10	10	11	13	8	6	8	9	6	4
1986	15	16	10	9	10	12	7	6	7	8	5	3
1987	14	15	8	8	9	11	6	5	7	8	5	3
1988	12	13	7	7	8	10	6	4	6	7	4	3
1989	11	12	7	6	8	10	5	4	6	7	5	3
1990	13	14	9	7	9	11	7	4	6	8	5	3
1991	16	18	12	8	11	14	9	6	8	10	7	4
1992	18	20	12	10	12	15	10	7	9	11	8	4
1993	18	19	13	11	12	15	10	6	9	11	8	5
1994	17	18	12	10	11	14	9	6	8	10	8	5
1995	16	17	11	9	10	13	8	5	8	9	7	4
1996	16	18	12	9	10	13	8	6	8	10	7	5

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABLEAU 5.7 NIVEAU D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL ET NIVEAU D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE ET ÉCARTS ENTRE LES ANNÉES, 1976, 1986 ET 1996, CANADA

	Emploi à temps partiel		Emploi à temps partiel involontaire	
	Taux (%)	Écart	Taux (%)	Écart
Groupe des 15 à 24 ans				
1976	18,4	-	2,4	-
1986	27,8	9,4	7,1	4,7
1996	38,2	10,4	9,5	2,4
Groupe des 25 à 34 ans				
1976	7,5	-	0,8	-
1986	10,4	2,9	3,4	2,6
1996	12,0	1,6	4,3	0,9
Groupe des 35 à 54 ans				
1976	8,8	-	0,8	-
1986	11,2	2,3	3,0	2,2
1996	12,0	0,9	4,0	1,1

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

TABLEAU 5.8 POURCENTAGE DE DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, CANADA

Domaine d'études	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Total (tous les domaines)	75	78	71	67	73	64
Sciences physiques, naturelles et appliquées	75	77	69	70	74	61
Agriculture et sciences biologiques	59	61	57	56	60	54
Génie et sciences appliquées	82	82	82	81	82	76
Mathématiques et sciences physiques	78	78	78	70	72	66
Sciences humaines et sociales	70	74	68	61	66	59
Enseignement	78	87	74	68	74	66
Beaux-arts et arts appliqués	59	64	57	49	59	45
Arts et sciences — Programme général	68	73	63	58	60	56
Sciences humaines	65	64	66	56	65	52
Sciences sociales	70	72	68	61	63	60
Commerce, gestion et administration	88	90	85	85	87	84
Professions de la santé	77	80	77	72	73	72

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.9 POURCENTAGE DE DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES

Province	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université
Canada	69	82	75	66	70	67
Terre-Neuve et Labrador	58	81	71	58	75	61
Île-du-Prince-Édouard	69	82	66	75	68	61
Nouvelle-Écosse	70	78	72	65	66	67
Nouveau-Brunswick	67	81	71	67	73	70
Québec	63	77	72	66	67	66
Ontario	74	85	79	63	71	67
Manitoba	78	82	71	73	74	70
Saskatchewan	79	80	76	80	75	72
Alberta	66	80	72	76	77	72
Colombie-Britannique	69	78	69	68	63	67

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.10 TAUX DE PARTICIPATION À LA POPULATION ACTIVE DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES

Province	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université
Canada	91	91	85	93	94	91
Terre-Neuve et Labrador	90	94	84	92	95	89
Île-du-Prince-Édouard	94	95	77	96	94	90
Nouvelle-Écosse	91	91	81	93	94	89
Nouveau-Brunswick	94	94	80	96	96	91
Québec	91	89	87	92	92	91
Ontario	93	93	83	93	94	90
Manitoba	94	96	83	96	97	90
Saskatchewan	93	93	89	96	96	92
Alberta	85	91	86	94	95	92
Colombie-Britannique	90	91	84	94	92	90

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.11 TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES

Province	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université
Canada	17	8	9	15	9	9
Terre-Neuve et Labrador	31	12	14	27	13	15
Île-du-Prince-Édouard	20	11	17	15	19	19
Nouvelle-Écosse	18	9	12	17	15	13
Nouveau-Brunswick	25	13	13	18	13	12
Québec	24	10	10	16	10	8
Ontario	11	6	7	15	10	9
Manitoba	12	6	11	10	5	7
Saskatchewan	12	9	10	6	5	6
Alberta	20	10	12	9	5	7
Colombie-Britannique	14	8	11	13	9	8

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.12 REVENU MÉDIAN DES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LA PROVINCE D'ÉTUDES (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)

Province	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université
Canada	24	29	36	23	26	34
Terre-Neuve et Labrador	22	30	38	22	29	33
Île-du-Prince-Édouard	24	23	29	21	23	25
Nouvelle-Écosse	21	31	32	19	22	30
Nouveau-Brunswick	22	26	32	21	23	29
Québec	24	25	36	23	24	34
Ontario	25	29	36	27	26	34
Manitoba	25	26	33	22	24	30
Saskatchewan	22	29	34	23	26	32
Alberta	25	26	33	24	25	32
Colombie-Britannique	24	31	34	27	29	37

Note : À la suite de la modification du libellé de la question sur le revenu, les comparaisons entre la rémunération des diplômés de 1995 et 1986 sont sujettes à caution.

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.13 REVENU MÉDIAN DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, CANADA (EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997)

Domaine d'études	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Total (tous les domaines)	36	38	33	34	35	32
Sciences physiques, naturelles et appliquées	38	38	32	37	39	33
Agriculture et sciences biologiques	30	32	28	28	30	27
Génie et sciences appliquées	39	39	38	40	40	40
Mathématiques et sciences physiques	38	38	34	38	39	36
Sciences humaines et sociales	34	37	33	32	32	30
Enseignement	38	43	38	35	35	34
Beaux-arts et arts appliqués	30	32	29	25	26	25
Arts et sciences — Programme général	33	36	33	30	32	30
Sciences humaines	33	34	32	28	29	27
Sciences sociales	33	34	33	30	31	29
Commerce, gestion et administration	38	42	34	34	36	32
Professions de la santé	41	49	39	42	42	42

Note : À la suite de la modification du libellé de la question sur le revenu, les comparaisons entre la rémunération des diplômés de 1995 et 1986 sont sujettes à caution.

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.14 PARMIS LES DIPLÔMÉS DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME POURCENTAGE OCCUPANT UN EMPLOI ÉTROITMENT LIÉ À LEUR DOMAINE D'ÉTUDES, SELON LA PROVINCE D'ÉTUDES ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

Province	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université	Formation professionnelle au niveau des métiers	Collège	Université
Canada	63	63	48	58	56	53
Terre-Neuve et Labrador	48	74	56	50	63	5
Île-du-Prince-Édouard	76	70	40	58	58	37
Nouvelle-Écosse	57	82	52	43	55	48
Nouveau-Brunswick	65	69	56	57	55	52
Québec	65	64	54	61	61	65
Ontario	65	61	42	54	51	44
Manitoba	71	70	44	53	62	49
Saskatchewan	64	66	53	61	66	56
Alberta	64	63	50	54	59	54
Colombie-Britannique	64	61	44	55	59	51

Note : À la suite de changements apportés à la façon dont sont déterminés les liens entre le domaine d'études du diplômé et l'emploi qu'il occupe, les comparaisons entre 1986 et 1995 sont sujettes à caution.

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.15 **PARMI LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE 1986 ET 1995 TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME POURCENTAGE OCCUPANT UN EMPLOI ÉTROITEMENT LIÉ À LEUR DOMAINE D'ÉTUDES, SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDES**

Domaine d'études	Pourcentage (%) de diplômés					
	Diplômés de 1986			Diplômés de 1995		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Total (tous les domaines) %	44	44	44	50	48	51
Sciences physiques, naturelles et appliquées	50	51	48	50	51	48
Agriculture et sciences biologiques	35	33	37	35	32	37
Génie et sciences appliquées	54	53	56	55	54	58
Mathématiques et sciences physiques	52	52	53	55	55	56
Sciences humaines et sociales	39	38	40	44	40	46
Enseignement	62	57	64	68	65	70
Beaux-arts et arts appliqués	32	36	29	21	20	22
Arts et sciences — Programme général	33	33	33	40	35	43
Sciences humaines	32	34	30	27	22	30
Sciences sociales	30	28	30	33	31	35
Commerce, gestion et administration	45	45	44	56	56	56
Professions de la santé	69	71	69	72	71	72

Note : À la suite de changements apportés à la façon dont sont déterminés les liens entre le domaine d'études du diplômé et l'emploi qu'il occupe, les comparaisons entre 1986 et 1995 sont sujettes à caution.

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1988 et 1997, Statistique Canada.

TABLEAU 5.16 CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES DES DIPLÔMÉS DE 1986 AU COURS DE LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION ET DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Niveau de scolarité, province et territoire	Nombre de diplômés						Taux de migration (%)						Glo- bal ⁴ (%)	
	Résidence un an avant l'inscription	Migration afin d'étudier		Résidence à l'obtention du diplôme	Migration après l'obtention du diplôme		Résidence deux ans après l'obtention du diplôme	Afin d'étudier ²			Après l'obtention du diplôme ³			
		Sortie	Entrée		Sortie	Entrée		Sortie (%)	Entrée (%)	Net (%)	Sortie (%)	Entrée (%)		Net (%)
Formation professionnelle au niveau des métiers¹														
Canada	40 012	925	925	40 012	1 790	1 790	40 012	2	2	-	4	4	-	-
Terre-Neuve et Labrador	2 517	--	58**	2 542	294	--	2 273	--	2	--	12	--	--	-10
Île-du-Prince-Édouard	200	--	41	235	53	31*	214	--	21	--	23	13	-9	7
Nouvelle-Écosse	3 093	81*	79*	3 092	333	100*	2 858	3	3	--	11	3	-8	-8
Nouveau-Brunswick	1 846	--	63**	1 867	191	82*	1 758	--	3	--	10	4	-6	-5
Québec	7 692	168*	--	7 562	--	171*	7 693	2	--	--	--	2	--	--
Ontario	10 224	138*	247*	10 334	165*	708	10 877	1	2	1	2	7	5	6
Manitoba	2 237	57*	92*	2 272	151	75*	2 196	3	4	2	7	3	-3	-2
Saskatchewan	1 479	71*	--	1 431	140	79	1 371	5	--	--	10	6	-4	-7
Alberta	2 451	225	67*	2 293	116*	322	2 499	9	3	-6	5	14	9	2
Colombie-Britannique	8 104	--	204*	8 247	279*	119**	8 088	--	3	--	3	1	-2	--
Territoires	126	--	--	137	--	--	184	--	--	--	--	--	--	46
Collège														
Canada	62 685	2 126	2 126	62 685	2 943	2 943	62 685	3	3	-	5	5	-	-
Terre-Neuve et Labrador	792	77	--	737	120	52	669	10	--	--	16	7	-9	-16
Île-du-Prince-Édouard	290	--	166	435	192	--	268	--	57	--	44	--	--	-8
Nouvelle-Écosse	971	150	60	882	198	211	895	15	6	-9	22	24	1	-8
Nouveau-Brunswick	1 010	149	61	922	169	157	910	15	6	-9	18	17	-1	-10
Québec	15 469	--	--	15 0	--	--	15 290	--	--	--	--	--	--	-1
Ontario	28 653	--	761	29 319	641	663	29 342	--	3	--	2	2	-	2
Manitoba	1 461	3	63	1 334	113	266	1 487	-	4	-	8	20	11	2
Saskatchewan	1 462	--	--	1 184	229	278	1 233	--	--	--	19	23	4	-16
Alberta	7 586	295	699	7 990	801	325	7 514	4	9	5	10	4	-6	-1
Colombie-Britannique	4 792	344	205	4 653	270	467	4 850	7	4	-3	6	10	4	1
Territoires	136	--	--	139	--	--	228	--	--	--	--	--	--	68
Université														
Canada	118 959	9 608	9 608	118 959	11 510	11 510	118 959	8	8	-	10	10	-	-
Terre-Neuve et Labrador	2 097	301	118	1 915	263	348	1 999	14	6	-9	14	18	4	-5
Île-du-Prince-Édouard	510	227	--	318	109	262	471	45	--	--	34	82	48	-8
Nouvelle-Écosse	4 385	469	1 193	5 108	1 759	611	3 961	11	27	17	34	12	-22	-10
Nouveau-Brunswick	2 942	807	551	2 686	957	532	2 261	27	19	-9	36	20	-16	-23
Québec	38 276	2 001	1 286	37 561	1 749	1 784	37 596	5	3	-2	5	5	-	-2
Ontario	43 962	1 844	3 767	45 886	2 852	3 966	47 001	4	9	4	6	9	2	7
Manitoba	4 813	578	554	4 789	823	489	4 456	12	12	-	17	10	-7	-7
Saskatchewan	4 369	478	420	4 310	926	451	3 835	11	10	-1	21	10	-11	-12
Alberta	9 371	1 562	825	8 634	1 104	1 479	9 008	17	9	-8	13	17	4	-4
Colombie-Britannique	8 112	1 221	858	7 750	968	1 391	8 172	15	11	-4	12	18	5	1
Territoires	--	--	--	--	--	199	199	--	--	--	--	--	--	--

1 Les diplômés de programmes de formation professionnelle au niveau des métiers n'incluent pas les diplômés de programmes d'apprentissage.

2 Le taux de migration de sortie (entrée) afin d'étudier est défini comme le nombre des diplômés ayant quitté (entré dans) une province ou un territoire afin d'étudier, en pourcentage des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire avant l'inscription. Utilisé comme mesure de la « mobilité des étudiants ».

3 Le taux de migration de sortie (entrée) après l'obtention d'un diplôme est défini comme le nombre des diplômés qui résident dans une province ou territoire deux ans après l'obtention d'un diplôme, en pourcentage des diplômés de la province. Utilisé comme mesure de la « mobilité des diplômés ».

4 Le taux global de migration est défini comme la différence entre le nombre des diplômés qui résident dans une province ou un territoire deux ans après l'obtention d'un diplôme et le nombre des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire avant leur inscription, en pourcentage des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire avant leur inscription.

* Ces données ont un coefficient de variation se situant entre 16 % et 24 % et sont donc moins fiables que les autres.

** Ces données ont un coefficient de variation se situant entre 25 % et 33 % et sont donc moins fiables que les autres.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 1988, Statistique Canada

TABLEAU 5.17 CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES DES DIPLÔMÉS DE 1995 AU COURS DE LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION ET DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES

Niveau de scolarité province et territoire	Nombre de diplômés							Taux de migration (%)						
	Résidence un an avant l'inscription	Migration afin d'étudier		Résidence à l'obtention du diplôme	Migration après l'obtention du diplôme		Résidence deux ans après l'obtention du diplôme	Afin d'étudier ²			Après l'obtention du diplôme ³			Glo- bal ⁴
		Sortie	Entrée		Sortie	Entrée		Sortie (%)	Entrée (%)	Net (%)	Sortie (%)	Entrée (%)	Net (%)	
Canada	58 674	1 075	1 075	58 674	1 077	1 076	58 674	2	2	-	2	2	-	-
Terre-Neuve et Labrador	2 233	--	--	2 268	333	--	1 953	--	--	--	15	--	--	-13
Île-du-Prince-Édouard	415	--	99	497	59	--	444	--	24	--	12	--	--	7
Nouvelle-Écosse	2 964	96	--	2 940	143	76	2 873	3	--	--	5	3	-2	-3
Nouveau-Brunswick	1 716	77	--	1 867	64	--	1 645	--	--	--	3	--	--	-4
Québec	31 265	--	--	31 230	--	--	31 175	--	--	--	--	--	--	--
Ontario	7 759	170**	206	7 795	--	212	7 952	2	3	--	--	3	--	2
Manitoba	894	--	--	899	--	--	900	--	--	--	--	--	--	1
Saskatchewan	1 807	122	--	1 737	67	118	1 788	7	--	--	4	7	3	-1
Alberta	2 168	196	168	2 140	131	356	2 365	9	8	-1	6	17	11	9
Colombie-Britannique	7 219	147*	190	7 262	--	151	7 333	--	3	--	--	2	--	2
Territoires	234	--	--	230	--	--	246	--	--	--	--	--	--	5
Collège														
Canada	81 425	3 079	3 079	81 425	2 175	2 176	81 425	4	4	-	3	3	-	-
Terre-Neuve et Labrador	832	122	--	720	149	--	634	15	--	--	21	--	--	-24
Île-du-Prince-Édouard	349	--	120	440	46	--	419	--	34	--	10	--	--	20
Nouvelle-Écosse	1 799	325	144	1 617	166	201	1 652	18	8	-10	10	12	2	-8
Nouveau-Brunswick	1 446	191	--	1 289	77	--	1 252	13	--	--	6	--	--	-13
Québec	17 367	851	--	16 555	--	--	16 570	--	--	--	--	--	--	-5
Ontario	36 889	258**	1 448	38 079	768	--	37 520	--	4	--	2	--	--	2
Manitoba	2 670	3	77	2 543	139	--	2 491	--	3	3	5	--	--	-7
Saskatchewan	1 995	--	--	1 483	94	416	1 805	--	--	--	6	28	22	-10
Alberta	8 773	288	804	9 289	503	429	9 216	3	9	6	5	5	-1	5
Colombie-Britannique	9 051	186	347	9 212	--	535	9 626	2	4	2	--	6	--	6
Territoires	254	--	--	198	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Université														
Canada	153 461	12 735	12 735	153 463	6 374	6 374	153 462	8	8	-	4	4	-	-
Terre-Neuve et Labrador	2 784	671	161	2 274	384	384	2 274	24	6	-18	17	17	-	-18
Île-du-Prince-Édouard	799	387	101	514	78	--	518	48	--	--	15	--	--	-35
Nouvelle-Écosse	5 377	745	1 864	6 496	1 151	264	5 609	14	35	21	18	4	-14	4
Nouveau-Brunswick	3 959	961	754	3 752	493	255	3 514	24	19	-5	13	7	-6	-11
Québec	48 358	2 001	2 119	48 476	865*	338**	47 949	4	4	-	2	1	-1	-1
Ontario	57 207	3 157	4 050	58 100	1 455	1 709	58 354	6	7	2	3	3	0	2
Manitoba	5 467	529	573	5 511	535	127	5 103	10	10	1	10	2	-7	-7
Saskatchewan	5 248	688	560	5 120	457	461	5 123	13	11	-2	9	9	-	-2
Alberta	11 482	1 695	1 190	10 978	608	1 262	11 632	15	10	-4	6	11	6	1
Colombie-Britannique	12 510	1 631	1 363	12 242	350	1 272	13 164	13	11	-2	3	10	8	5
Territoires	270	270	221	221	--	--	--	--	--

1 Les diplômés de programmes de formation professionnelle au niveau des métiers n'incluent pas les diplômés de programmes d'apprentissage.

2 Le taux de migration de sortie (entrée) afin d'étudier est défini comme le nombre des diplômés ayant quitté (entré dans) une province ou un territoire afin d'étudier, en pourcentage des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire avant l'inscription. Utilisé comme mesure de la « mobilité des étudiants ».

3 Le taux de migration de sortie (entrée) après l'obtention d'un diplôme est défini comme le nombre des diplômés qui résident dans une province ou territoire deux ans après l'obtention d'un diplôme, en pourcentage des diplômés de la province. Utilisé comme mesure de la « mobilité des diplômés ».

4 Le taux global de migration est défini comme la différence entre le nombre de diplômés qui résident dans une province ou un territoire deux ans après l'obtention d'un diplôme et le nombre des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire avant leur inscription, en pourcentage des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire avant leur inscription.

* Ces données ont un coefficient de variation se situant entre 16 % et 24 % et sont donc moins fiables que les autres.

** Ces données ont un coefficient de variation se situant entre 25 % et 33 % et sont donc moins fiables que les autres.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 1997, Statistique Canada

COMITÉS ET ORGANISATIONS

COMITÉS ET ORGANISATIONS

Le présent rapport a été réalisé conjointement par Statistique Canada et par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], en partenariat avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation. Les comités suivants ont joué un rôle clé dans l'élaboration de la publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le Groupe de travail sur l'amélioration de la qualité du Programme de base de l'éducation. Plusieurs experts ont également contribué au développement de ce travail par leur participation au Groupe d'experts du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation. Voici la liste des comités et organisations qui ont joué un rôle clé dans la conception, l'élaboration et la réalisation de la présente publication, ainsi que de leurs membres. On trouvera également ci-après la liste des responsables du CMEC et de Statistique Canada qui ont joué un rôle direct dans la production du rapport. Nous remercions Développement des ressources humaines Canada qui a contribué au financement du projet.

CONSEIL DES STATISTIQUES CANADIENNES DE L'ÉDUCATION (CSCE)

Florence Delaney	Terre-Neuve et Labrador
Elaine Noonan	Île-du-Prince-Édouard
Doug Nauss	Nouvelle-Écosse
Dennis Cochrane	Nouveau-Brunswick
Raymond Daigle	Nouveau-Brunswick
Pauline Champoux-Lesage	Québec
Robert Christie	Ontario
Suzanne Herbert	Ontario
Benjamin Levin	Manitoba
Craig Dotson	Saskatchewan
Neil Yeates	Saskatchewan
Maria David-Evans	Alberta
Gerry Armstrong	Colombie-Britannique
Charles Ungerleider	Colombie-Britannique (coprésident)
Wolf Riedl	Yukon
Mark Cleveland	Territoires du Nord-Ouest
Ivan Fellegi	Statistique Canada (coprésident)

**COMITÉ DE GESTION STRATÉGIQUE (CGS)
DU CONSEIL DES STATISTIQUES CANADIENNES DE L'ÉDUCATION (CSCE)**

Gerald Galway	Terre-Neuve et Labrador
Kenneth Gunn	Île-du-Prince-Édouard
Wayne Doggett	Nouvelle-Écosse
Judy Wagner	Nouveau Brunswick
Renée R. Davis	Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
Robert Maheu	Québec
Ruth Abbott	Ontario
Aryeh Gitterman	Ontario
B. James MacKay	Ontario
Judith Wright	Ontario
C. Jean Britton	Manitoba
Jan Gray	Saskatchewan
Gillian McCreary	Saskatchewan
Lois Hawkins	Alberta
Betty Notar	Colombie-Britannique
Wolf Riedl	Yukon
Dan Daniels	Territoires du Nord-Ouest
Paul Cappon	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (président)
Scott Murray	Statistique Canada
Mike Sheridan	Statistique Canada

**GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ
DU PROGRAMME DE BASE DE L'ÉDUCATION**

Charlotte Strong	Terre-Neuve et Labrador
Blair Weeks	Île-du-Prince-Édouard
Ted Vaughan	Nouvelle-Écosse
Larry Gagnon	Nouveau Brunswick
Renée R. Davis	Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
Luc Beauchesne	Québec
Freda Ghandour	Ontario
Ross Hamilton	Ontario
Sharon McElroy	Ontario
Monica Paabo	Ontario
Raghubar Sharma	Ontario
C. Jean Britton	Manitoba
Deborah Johnson	Saskatchewan
Donna Krawetz	Saskatchewan
Jan Runnells	Saskatchewan
Sandy Bellan	Alberta
Nelly McEwen	Alberta
Wayne Hoyle	Colombie-Britannique
Eulala Mills-Diment	Colombie-Britannique
Wolf Riedl	Yukon
Robert Slaven	Territoires du Nord-Ouest

GRUPE D'EXPERTES ET D'EXPERTS DU PROGRAMME D'INDICATEURS PANCANADIENS DE L'ÉDUCATION

Valerie Clements	Développement des ressources humaines Canada
Wayne Doggett	Nouvelle-Écosse
Rick Jones	Ontario
Robert Maheu	Québec
W.H. Bill Smith	Nouveau-Brunswick

ÉQUIPE DU PROJET*

Danielle Baum	Statistique Canada
Rita Ceolin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Heather Croner	Statistique Canada
Christine de Boer	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Doug Drew	Statistique Canada
Jocelyne Garland	Statistique Canada
Douglas Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Doug Lynd	Statistique Canada
Ralph MacDonald	Statistique Canada
Valancy Maydan	Statistique Canada
José Pessoa	Statistique Canada
Sandra Ramsbottom	Statistique Canada
Amanda Spencer	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Brenda Villeneuve	Statistique Canada

* Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada pour les efforts déployés en vue de la production et de l'analyse des indicateurs, ainsi que le personnel de la Division des communications, de la Division de la diffusion et des Services de traduction de Statistique Canada. Nous remercions aussi le personnel du Secrétariat du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) pour sa contribution à la réalisation de la présente publication.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Nous aimerions connaître votre réaction concernant le rapport *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999*. Nous aimerions savoir notamment ce qui vous a paru utile et ce qui, à votre avis, pourrait être amélioré pour le prochain rapport.

VEUILLEZ TRANSMETTRE VOS COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS À :

Doug Drew

Directeur adjoint
Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Édifice R.H. Coats, 17^e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
doug.drew@statcan.ca

Douglas Hodgkinson

Coordonnateur, Recherche et Statistiques
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95, avenue St. Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6
rstats@cmecc.ca

Indicateurs de l'éducation au Canada :
*Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens
de l'éducation 1999*

(versions française et anglaise)

se trouve sur les sites Web respectifs du CMEC
et de Statistique Canada :

www.cmec.ca

www.statcan.ca

81-582-XPF

Canada 20,00 \$

ISBN 0-660-96247-0

ISBN0-66096-247-0



9 780660 962474